

HENRI DE GUISE

LE BALAFRÉ

PAR CHARLES CAUVIN.

TOURS - ALFRED MAME ET FILS, ÉDITEURS - 1881

PRÉFACE

À MONSIEUR JOSEPH LEGRAS, À MARSEILLE.

Permetts-moi, mon cher oncle, d'écrire ton nom en tête de cet ouvrage. Je te dois beaucoup sans doute, puisque tu m'as tenu lieu de père ; mais je te dois surtout de m'avoir constamment donné l'exemple de la fidélité à toutes les fortes croyances dont notre vieille Provence, si chrétienne et si monarchique, s'honorait jadis ; et c'est en reconnaissance de cela. que je te dédie mon livre.

En écrivant la *Vie de François de Lorraine, duc de Guise*, et aujourd'hui celle de son fils *le Balafré*, j'ai eu principalement en vue de mettre sous les yeux du lecteur les pages les plus grandes et les plus terribles peut-être de notre histoire ; celles, en tous cas, qui sont le plus fécondes en enseignements, et qui ont été le plus indignement exploitées contre la religion.

Et cependant, je peux l'avouer maintenant, combien de fois n'ai-je pas senti mon courage m'abandonner en me voyant obligé d'évoquer le souvenir de tant de crimes infâmes, de tant d'actions honteuses, de tant de boues sordides !... La plume tombait de ma main, et j'avais besoin de regarder le but pour reprendre une tâche sans doute trop lourde pour moi.

L'œuvre est achevée maintenant. Je ne sais ce qu'elle vaut ; mais ce que je peux affirmer, c'est que j'y ai mis le meilleur de moi-même.

Cet aveu fait, qu'il me soit permis de dire mon opinion sur le Balafré et sur la Ligue.

Le Balafré recueillit à l'âge de treize ans deux héritages : l'un, tout de vengeance et de haine, mit sur son front adolescent un voile sombre qui se déchira violemment pendant la terrible et sanglante journée de la Saint-Barthélemy ; l'autre, tout de gloire et de noble ambition, faisait de lui le bouclier de la foi, l'épée vivante de l'Église. Il les accepta tous deux avec une égale ardeur. Il fit plus, il les fonda ensemble. Coligny, qu'il considérait comme l'assassin de son père, n'était-il pas en même temps le chef des calvinistes ? En frappant le complice de Poltrot de Méré, il frappait le sectaire ennemi de sa foi et du repos de son pays.

Encore une fois, comme je l'ai dit dans le cours de cet ouvrage, je n'excuse pas, j'explique.

Certes, l'historien, — l'historien catholique surtout — a le devoir sacré de flétrir le crime, quelle que soit la main qui l'ait commis, quelle que soit la cause qui l'ait fait commettre. Mais, ce devoir rempli, son impartialité l'oblige à tenir compte de l'époque et des circonstances au milieu desquelles ont vécu ses héros. Clovis, fendant d'un coup de sa framée le crâne d'un de ses soldats en lui disant : *Souviens-toi du vase de Soissons*, commettait, en somme, un acte de féroce justice ; et cependant nul historien ne le lui a reproché. Si le duc de Guise avait fendu le crâne de tous les soldats qui, après avoir volé des vases sacrés, étaient tombés sous sa main, chacune de ces exécutions sommaires lui serait reprochée comme un assassinat.

Autre temps, autres mœurs.

Mais, si l'on ne peut pas comparer les mœurs du IV^e siècle avec celles du XVI^e, on ne peut pas comparer non plus les mœurs du XVI^e siècle avec celles du XIX^e. Pour juger sainement les hommes d'une époque éloignée de la nôtre, il convient donc, avant tout de se bien pénétrer de leur époque, de leurs mœurs, du milieu dans lequel ils vivaient, et de l'influence que les événements auxquels ils étaient mêlés devaient forcément exercer sur leurs actions.

Eh bien, tout compte fait, et malgré la part terrible qu'il prit à la Saint-Barthélemy, le Balafré reste encore une des figures les plus grandes et les plus sympathiques de cette époque tant bouleversée. Peut-on lui reprocher, en effet, d'avoir tué pour le plaisir de tuer ? Non ; au contraire, partout, sur les champs de bataille, aux sièges des villes, sa clémence et sa pitié s'éveillent en faveur des vaincus. Jamais ses victoires ne sont suivies de répressions barbares. Sa tente, à Issoire, sert de refuge aux malheureux habitants que poursuivent les soldats ivres de fureur. Il reste à cheval après le combat pour sauver les femmes du déshonneur et les enfants de la mort. Il se montre aussi bon et aussi généreux après la lutte que terrible pendant l'action.

Quatre chefs d'accusation pèsent principalement sur le Balafré : la Saint-Barthélemy, la conjuration de Salcède, la journée des Barricades, et son alliance avec Philippe II.

La Saint-Barthélemy fut la conséquence de la mort de François de Lorraine. Il est évident, pour tout esprit impartial, que si l'assassinat du héros de Calais et de Metz n'avait pas eu lieu la date sanglante du 23 août 1572 n'existerait pas dans notre histoire. Jamais le père du Balafré n'eût permis ce massacre.

Le crime de Poltrot de Méré a servi de prétexte à Catherine de Médicis pour livrer Coligny et ses amis à la fureur du peuple et des soldats. Ce massacre général des réformés a été médité pendant deux ans par Catherine de Médicis et son fils ; Guise n'en a été instruit qu'au dernier moment. On verra plus loin que la religion fut complètement étrangère à cette tuerie. Voici, en peu de mots, tout le plan de l'Italienne et de son conseil : faire tuer Coligny par Maurevel, pour que les protestants se soulèvent et veuillent venger la mort de leur chef sur le duc de Guise, qui sera soupçonné du crime. Guise, pour se défendre, fera appel à ses gentilshommes et aux Parisiens, qui massacreront les protestants ; alors, sous prétexte de rétablir l'ordre et de venger Coligny, les troupes du roi tomberont sur les vainqueurs, qui, trop affaiblis pour se défendre, seront massacrés à leur tour.

Tel était le plan de Catherine de Médicis, que fit échouer la maladresse de Maurevel. Coligny n'étant que blessé, il fallut l'achever, car les choses étaient trop avancées pour les laisser à mi-chemin, et Guise fut chargé de cette besogne... Il l'accepta pour venger son père !... Mais quand il a vu Coligny étendu ses pieds, sa colère tombe ; c'est en soldat, et non en assassin, qu'il se met à la poursuite de Montgomery ; et quand il revient dans Paris, il ouvre les portes de son hôtel aux protestants.

La conjuration dite de Salcède ne supporte pas l'analyse. En dehors des révélations de ce misérable, on ne trouve nulle part des traces de ce complot, dans lequel aurait trempé tout le monde, depuis le pape et Philippe II jusqu'aux officiers les plus obscurs depuis les Guises jusqu'à des gentilshommes et des capitaines dont le dévouement au roi ne s'est jamais démenti.

La journée des Barricades fut une explosion révolutionnaire que l'arrivée du duc de Guise dans Paris détermina, mais dont la faiblesse de la cour envers les protestants est la cause première. Si le Balafré avait eu réellement le dessein de

s'empare de la personne de Henri III pour mettre sur son front ou sur celui de Philippe II la couronne des Valois, au lieu d'arrêter l'émeute, comme il le fit, il n'avait qu'à laisser faire le peuple. Une heure encore, et, après l'échauffourée du Marché-Neuf, les gardes françaises et les Suisses étaient massacrés et le Louvre pris d'assaut... Après cela qui donc aurait pu l'empêcher d'usurper la couronne ?... Il ne le fit pas. Dès lors pourquoi l'accuser de l'avoir voulu faire plus Lard ? Il suffit de lire sa vie pour être convaincu que lorsqu'il nourrissait un projet, il ne faiblissait pas à l'heure de l'exécution.

On l'a accusé encore d'avoir été l'agent de Philippe II. Il serait plus exact de dire que, Malgré toute son habileté, Philippe II n'a jamais été que l'agent du duc de Guise, qui prenait dans les coffres de ce monarque l'argent dont il avait besoin pour faire en France la guerre aux réformés et soutenir la religion.

On s'accorde à reconnaître que le Balafré était un profond politique et un grand ambitieux. Comment admettre, dès lors, qu'il se fût donné tant de mal pour le compte d'un autre ?... Quel avantage y aurait-il eu pour lui à remplacer le faible Henri III par le tout-puissant et énergique Philippe II ?... Philippe II ne fut en somme que son allié, comme le furent le duc de Lorraine, le cardinal de Bourbon et même Catherine de Médicis.

Ce qu'il voulait est bien clair. Il voulait remplir à la cour une place dans le genre de celle qu'y occupaient jadis les maires du palais, et puis, à la mort de Henri III, se faire nommer roi par les états, comme Pépin le Bref l'avait été par les grands feudataires de la couronne. Pour cela, il ne s'agissait que de faire déclarer les Bourbons, et surtout le Béarnais, hérétiques ci relaps... Sa popularité aurait fait le reste.

Maintenant, à vrai dire, ce ne sont là que des hypothèses ; car nul ne peut affirmer si, malgré son ambition, il ne se serait pas incliné devant Henri IV le jour où ce roi aurait donné les preuves de la sincérité de sa conversion. Car il est une chose indiscutable, c'est que le Balafré était avant tout le soldat de la foi. Les preuves de sa sincérité abondent. Il nous suffira de citer ici la fin d'une lettre qu'il écrivait (31 décembre 1585) à J.-B. de Tassis, ministre de Philippe II, à propos des secours en argent qui lui avaient été promis :

Je sais bien que je suis étranger à l'Espagne ; mais le péril de la religion vous touche autant que moi, et c'est ce péril qui est ici en jeu. Ce serait pour moi trop de chagrin si, pour m'être flatté de quelque vaine espérance, j'avais entraîné le parti catholique dans un danger si grand qu'il fût impossible de l'en tirer. Je serais moins affligé de ma propre perte que d'avoir perdu par ma conduite ma patrie et ma religion¹.

Est-ce que ce sont là les paroles d'un traître qui vend sa patrie à l'étranger ? L'or de l'Espagne, l'a-t-il mis dans sa poche ?... Non ; au contraire il a consacré toute sa vie et toute sa fortune à la défense de la cause sacrée qu'il avait embrassée. Car, chacun le sait, à la fin de sa vie Guise était complètement ruiné.

Cela dit, pour moi le Balafré reste un homme d'un grand génie, ambitieux, mais convaincu.

Arrivons à la Ligue, dont on a tant dénaturé l'esprit.

¹ Archives nationales, fonds espagnol ; B. 57, n° 49. Cette lettre a dû être traduite deux fois : du français en espagnol, et de l'espagnol en français ; car Guise écrivait en français, et l'on peut voir que ce n'est là ni le style ni l'orthographe de l'époque.

Plusieurs historiens, même catholiques, — de Thou et Lacroix entre autres, — n'ont envisagé la Ligue qu'à son point de vue insurrectionnel. La Ligue, il est vrai, fut une insurrection contre l'autorité royale. Mais pourquoi eut-elle ce caractère ? Parce que l'autorité royale, sous les derniers des Valois, faillit à ses devoirs les plus sacrés.

Si Charles IX et Henri III, mieux inspirés et plus énergiques dans leurs décisions, après avoir fait à la liberté de conscience toutes les sages concessions que commandait la situation des esprits sous leur règne, s'étaient posés en défenseurs résolus des lois et des édits, sans chercher constamment à violer leur parole, les troubles eussent été évités, les factieux maintenus et le peuple, confiant dans le pouvoir, ne se fût pas ligué contre quiconque menaçait de pactiser avec l'hérésie.

Mais cette politique sage et prévoyante n'était pas celle de Catherine de Médicis, qui avait besoin, pour conserver le pouvoir, de recourir à l'intrigue, à l'excitation des passions les plus viles, à toutes les félonies et à tous les crimes. Cette politique désastreuse porta ses fruits : toutes les passions et toutes les haines furent déchaînées, et le peuple se souleva à son tour, comme s'étaient soulevés les seigneurs et les courtisans.

Car, il ne faut pas l'oublier, la Ligue se distingua surtout par son caractère général et populaire. Si ce fut une conjuration, cette conjuration fut nationale.

La Ligue était **conservatrice**, dans le sens politique que l'on prête aujourd'hui à ce mot, en ce qu'elle avait pour but et pour objet de préserver le pays de la révolution dont le menaçaient : les doctrines des pasteurs protestants, qui avaient établi à la Rochelle une véritable république, ombrageuse et méfiante, même à l'égard du roi de Navarre et de Condé.

La Ligue était aussi **progressive** ; car, tandis que les pasteurs tendaient vers la république, les nobles, qui avaient les premiers embrassé la réforme, voulaient retourner à la féodalité. Il y aurait ici une étude curieuse et instructive à faire de ces deux courants, si opposés l'un à l'autre, dans l'esprit politique de la réforme... Nous n'en avons malheureusement ni le temps ni le moyen ; cette étude nous entraînerait trop loin.

Le peuple catholique, au XVI^e siècle, était donc profondément conservateur : conservateur de la religion, de ses lois, de ses libertés et de ses franchises. Il avait autant en horreur ceux qui voulaient lui imposer des croyances autres que celles de ses pères que ceux qui voulaient le ramener à deux siècles en arrière.

C'était par le catholicisme qu'il avait été tiré de la barbarie et qu'il avait conquis ses libertés ; il ne voulait point connaître d'autre religion.

Depuis Louis le Gros, Blanche de Castille et Philippe-Auguste jusqu'à Louis XII, il avait fait cause commune avec l'autorité royale pour conquérir à la France ses provinces et ses frontières, ses prérogatives, ses droits et ses libertés communales ; il ne voulait pas retourner aux temps féodaux et aux guerres de seigneurs suzerains.

Maintenant il n'est que trop vrai qu'une nation de vingt millions d'âmes ne se soulève pas tout entière sans faire monter à la surface une partie de la lie qui se trouve dans les bas-fonds. Il est également trop vrai que dans tous les corps sociaux, noblesse, bourgeoisie, armée, et même clergé et magistrature, il se trouve toujours quelques êtres indignes qui, à l'ombre d'un drapeau et sous le couvert d'une cause, se laissent entraîner à commettre des excès qui rejaillissent

sur cette cause et font tache sur ce drapeau. La Ligue ne pouvait pas échapper à ces éclaboussures ; et il semble que Dieu lui-même ait voulu nous apprendre, quand il admit un Judas parmi ses apôtres, que le mal est toujours à côté du bien.

Mais, toute part faite de bien et de mal, il ressort que la Ligue eut pour effet, au point de vue religieux, de conserver à la France son unité de croyance, et, au point de vue politique, de lui assurer son intégrité territoriale, ses conquêtes sur la féodalité et ses libertés nationales.

C'est donc à la Ligue que la France doit de s'être relevée avec tant d'éclat, sous Henri IV, sous Louis XIII et sous Louis XIV des coups que lui avait portés la réforme, et d'avoir tenu dans le monde la première place parmi les nations civilisées.

Que maintenant les Guises eux-mêmes, qui furent les chefs de la Ligue, aient mêlé à une idée grande, généreuse et patriotique une idée étroite et mesquine d'ambition personnelle ; qu'une duchesse de Montpensier, leur sœur, ail vengé un assassinat par un autre assassinat ; que de tous les bas-fonds soient sorties de, figures sinistres, ce sont là les ombres opaques et, les contrastes violents que l'historien signale au philosophe. La tâche de l'historien est de montrer les faits et d'indiquer les résultats ; celle du philosophe est de faire la part des vices et des travers de l'humaine nature, d'indiquer la source du mal, et de lui opposer la source divine du bien.

CHARLES CAUVIN

Marseille, le 30 août 1878.

CHAPITRE PREMIER.

En quel état de misère épouvantable les guerres civiles avaient réduit la France au milieu du XVI^e siècle. — Situation des partis après la mort de François de Lorraine, duc de Guise (1563). — Dessesins absurdes de Catherine de Médicis. — Négociations entre Condé et Montmorency. — L'édit d'Amboise (19 mars 1563). — Mécontentement des calvinistes et des catholiques. — Licenciement des troupes étrangères. — Reprise du Havre sur les Anglais par Brissac. — Mort de ce maréchal. — Situation financière de la France. — Le chancelier Michel de l'Hôpital propose au parlement l'aliénation d'une partie des biens du clergé.— Quelques considérations sur cette mesure illégale et sur la politique du chancelier. — Charles IX proclamé majeur par le parlement de Normandie. — Le cardinal Charles de Lorraine au concile de Trente. — Ce prélat est chargé de rédiger les acclamations, et s'attire le mécontentement de Catherine de Médicis. — Fin du concile. — Retour du cardinal à la cour. — Dissentiments entre lui et le chancelier. — Le cardinal retourne dans son diocèse. — Voyage du roi en Lorraine et dans toutes les provinces. — La cour se rend à Bayonne (14 juin 1565). — Négociations infructueuses entre la cour de France et le duc d'Albe. — Blaise de Montluc, le duc de Montpensier et le cardinal de Guise. — La politique de la reine mère. — Marguerite de Valois, Charles IX, Henri de Béarn et Henri de Lorraine, duc de Guise.

Au commencement de l'année 1563, la France offrait un spectacle vraiment digne de pitié.

Tous les partis étaient en armes, la guerre civile désolait toutes les provinces ; le massacre, l'incendie, le vol à main armée répandaient partout la terreur et la misère. On vit alors les paysans abandonner la charrue, les ouvriers et les industriels leurs outils et leurs comptoirs pour prendre l'escopette ou l'arquebuse, et, de paisibles et laborieux citoyens qu'ils étaient jusque-là, devenir de véritables bandits, faisant souffrir à d'autres innocents tous les maux dont ils avaient souffert eux-mêmes.

Castelnau, dans ses *Mémoires*, fait un tableau saisissant de la situation de la France à cette époque

Les villes et villages, dit-il, estans saccagés, pillés et brulés, s'en alloient en déserts ; et les pauvres laboureurs, chassés de leurs maisons, spoliés de leurs meubles et beslail, pris à rançon, et volés aujourd'hui des uns, demain des autres, de quelque religion ou faction qu'il fussent, s'enfuyaient comme bestes sauvages, abandonnans tout ce qu'ils avaient pour ne demeurer à la miséricorde de ceux qui estoient sans mercy.

Et pour le regard du trafic, qui est fort grand en ce royaume, il y estait aussi délaissé et les arts mécaniques ; car les marchands et artisans quittaient leurs boutiques et leurs mestiers pour prendre la cuirasse. La noblesse estoit divisée et l'état ecclésiastique opprimé, n'y ayant aucun qui fust assuré de son bien ny de sa vie. Et quant à la justice, qui est le fondement des royaumes et républiques et de toute la société humaine, elle ne pouvait estre administrée, veu que ; où il est

question de la force ou violence, il ne faut plus faire estat du magistrat ny des lois. Enfin la guerre civile estait une source inépuisable de toute meschancetés, de larcins, voleries, meurtres, incestes, adultères, par parricides et autres vices énormes que l'on pust imaginer, esquels il n'avoit ny bride ny punition aucune.

Tous les historiens et tous les commentateurs du temps font le même tableau de cette époque sinistre, et de l'état de misère, de ruine et de deuil où les soi-disant réformateurs de la religion avaient plongé leur patrie, jusqu'alors si prospère, en levant l'étendard de la révolte.

Le duc de Guise, François de Lorraine, celui que l'histoire a surnommé le Grand, venait de succomber sous les coups de Poltrot de Méré, la veille, peut-être, du jour où il allait s'emparer d'Orléans, qu'il assiégeait, pour se porter ensuite contre Coligny, qui ravageait la Normandie, et chasser les Anglais de la ville du Havre dont les protestants leur avaient ouvert les portes¹.

La mort de ce héros laissait Catherine de Médicis maîtresse absolu des destinées de la France, et livrait presque les catholiques à la merci d'une cour incapable de résister aux fantaisies d'une reine dont l'ambition était l'unique mobile de tous ses actes.

Antoine de Bourbon était mort de la blessure qu'il avait reçue devant Rouen ; Saint-André avait été tué à la bataille de Dreux ; Montmorency avait été fait prisonnier dans cette même journée, et le duc de Guise venait d'être lâchement assassiné. Le cardinal Charles de Lorraine était au concile de Trente, où il discutait les affaires du royaume et les affaires de l'Église, et aucun des autres capitaines, des princes, des prélats et des grands seigneurs de cette époque n'avait assez de prestige ni assez de génie pour prendre le commandement du parti catholique.

Bien que le prince de Condé eût été fait prisonnier aussi à la bataille de Dreux, les pertes que les protestants avaient éprouvées pendant cette campagne étaient infiniment moins sensibles. D'Andelot se voyait réduit, il est vrai, à la dernière extrémité dans Orléans, assiégé par une armée que la mort de son chef bien-aimé n'avait fait qu'exciter contre ses ennemis. Mais Coligny, à la tête d'une nombreuse noblesse, fort du concours que lui prêtaient la reine Élisabeth et les princes luthériens allemands, se croyait en situation de dicter des lois à Catherine de Médicis et au chancelier Michel de l'Hôpital.

La reine manifesta de profonds regrets devant le lit de mort du héros que la France venait de perdre ; mais il est permis de douter de la sincérité des larmes qu'elle versa. Cette mort la débarrassait d'un adversaire qu'elle redoutait entre tous, autant à cause de ses talents que pour la noblesse et la fermeté de son caractère.

Guise mort, Catherine espérait avoir facilement raison des autres princes de la maison de Lorraine, ainsi que de Montmorency, de Condé et de d'Andelot. Un seul peut-être la gênait encore, c'était Coligny. Mais Coligny était en Normandie, et aussi n'eut-elle un moment de repos jusqu'à ce qu'elle eût, fait signer par Condé les principaux articles du traité de paix.

Toutefois les historiens rapportent, de Thou entre autres, que tandis que Catherine de Médicis envoyait ses émissaires, Henri Clutin d'Oysel et l'évêque de

¹ Guise fut assailli, le jour du jeudi gras 18 février (1563), pendant qu'il traversait la forêt d'Orléans. Il succomba le 24 du même mois.

Limoges, auprès [le la femme du prince de Condé et de d'Andelot, elle dépêchait en même temps, en le nantissant de lettres de créance, le sieur Rascalon auprès du prince Christophe de Wurtemberg.

Le dessein, — absurde et digne de l'esprit vague d'une femme toujours douteuse, selon les propres expressions de de Thou, — le dessein, disons-nous, que nourrissait Catherine de Médicis, était d'appeler en France un prince étranger pour le placer en quelque sorte à la tête de l'État, et pour qu'il réglât les choses à sa fantaisie en temps de paix comme en temps de guerre¹.

Heureusement pour la France que cette humiliation et ce surcroît d'embarras lui furent épargnés par le duc de Wurtemberg lui-même ; il refusa la mission qui lui était offerte, se bornant à conseiller à la reine de faire observer les articles de l'édit de janvier, et surtout de faire publier une confession de foi sur le modèle de celle d'Augsbourg.

Les négociations avec le prince allemand en restèrent là, et, sur les vives instances de la princesse Éléonore de Roys, le 7 mars 1563, une assemblée fut tenue à l'Île-aux-Bœufs, près d'Orléans, pour traiter des conditions de la paix.

Montmorency, qui était prisonnier de d'Andelot, et Condé, qui était confié à la garde de d'Anville, fils cadet du connétable, furent tous deux mis en liberté et assistèrent à la réunion.

Il y eut de part et d'autre échange d'injures et de violentes récriminations. Le connétable déclara hautement, dès l'ouverture des pourparlers, qu'il ne consentirait jamais à signer un édit semblable à celui de janvier². Les protestants voulaient obtenir, comme minimum de garanties et de libertés, les conditions contenues dans ce même édit. Condé put pénétrer dans Orléans pour conférer avec les ministres de la religion réformée, au sujet des conditions qui étaient proposées par les princes pour apaiser les troubles et pacifier le royaume.

Il y avait dans Orléans soixante-douze ministres de la religion protestante, qui, après délibération tenue entre eux, vinrent le lendemain présenter à Condé les principaux articles qu'ils voulaient voir figure dans le traité en cours de négociations.

Condé, qui était prisonnier et qui inclinait vivement pour la paix, répondit qu'il ne suivrait en cette circonstance que les conseils de la noblesse protestante. Or, comme la noblesse était lasso, non moins que le peuple, d'une guerre aussi meurtrière que ruineuse, les clauses du nouvel édit furent bientôt arrêtées. Par cet édit, qui a pris le nom d'édit d'Amboise, parce qu'il fut signé par le roi dans cette ville (19 mars 1563), il était permis [aux gentilshommes qui étaient seigneurs absolus dans leurs terres, de faire profession libre et publique de leur religion en leur maison et avec leurs sujets.](#)

[Qu'en tous les bailliages et sénéchaussées, il y auroit une ville assignée aux huguenots pour l'exercice de leur religion, outre les villes esquelles l'exercice se faisait auparavant le septiesme jour de mars, qui fut le jour que l'édit fut conclu, sans toutesfois qu'il fust permis aux huguenots d'occuper les églises des](#)

¹ De Thou.

² Cet édit, signé à Saint-Germain en 1562, était tout à l'avantage des protestants. Le duc de Guise avait dit que tant qu'il ne l'aurait pas fait abroger, son épée ne tiendrait pas au fourreau.

catholiques, qui devoient être restitués en leurs biens, avec toute liberté de faire le service divin comme il se faisait auparavant les guerres ;

Qu'en la ville et prévosté de Paris il ne se feroit aucun exercice de la religion réformée, que l'on appelloit pour lors ainsi ; et néanmoins que les huguenots y pourraient aller avec seurete de leurs biens, sans estre recherchés au fait de leurs consciences ;

Que tous les estrangers sortiraient de la France le plus tost que faire se pourrait ; et toutes les villes que tenaient les huguenots seroient remises en la puissance du roy ;

Que tous sujets de Sa Majesté seroient remis en leurs biens, estats, honneurs et offices, sans avoir esgard aux jugements rendus contre les huguenots depuis la mort du roy François Second, qui demeureroient cassés et annulés, avec abolition générale octroyée à tous ceux qui avoient pris et porté les armes ;

Que le prince de Condé et tous ceux qui l'avoient suivy seroient tenus et réputés comme bons et loyaux sujets du roy, et qu'ils ne seroient recherchés pour les deniers et finances de Sa Majesté par eux prises durant la guerre, ny pour les monnoyes, poudres, artileries, démolitions faites par le commandement du prince de Condé ou des siens à son adveu ;

Que tous prisonniers, tant d'une part que d'autre, seroient es ares sans payer aucune rançon, fors et excepté les larrons et voleurs ;

Défendu à tous, de quelque religion qu'ils fussent, de s'injurier ny reprocher les choses passées, sur peine de la hart, ny de faire aucun traicté avec les estrangers, ny lever aucuns deniers sur les sujets du roy ;

Que l'édict seroit lu, publié et enregistré en tous les parlements du royaume¹.

Lorsque Coligny, qui était en Normandie, eut connaissance de cet édit, il fut outré de colère et s'écria : Ce trait de plume ruine plus d'églises que toutes les forces ennemies n'auraient pu en abattre en dix ans.

Calvin et Théodore de Bèze firent aussi à Condé les plus vifs reproches sur l'empressement qu'il avait mis à signer un traité de paix qu'ils considéraient comme la ruine de toutes leurs prétentions.

De leur côté, les catholiques se montraient vivement irrités des concessions accordées aux protestants. Ils avaient pris les armes, ils avaient sacrifié leur fortune et leur vie, ils avaient vu tomber sur les champs de bataille ou sous les coups de misérables assassins leurs chefs les plus expérimentés ; et tant de sacrifices n'avaient abouti qu'à donner eu quelque sorte gain de cause à ceux qu'ils considéraient comme les ennemis du royaume et les ennemis de la religion de leurs pères.

Il était donc facile de comprendre, dès le premier jour, que l'édit d'Amboise, au lieu d'inaugurer l'ère d'une paix sérieuse et durable, servirait tout au plus de prétexte à une trêve dont la durée serait plus ou moins longue, mais qui serait rompue à la première occasion. Cette occasion, du reste, tous les partis avaient hâte de la faire naître.

Nous nous sommes appesanti sur la situation que présentait la France le lendemain de la mort du duc de Guise, afin de bien faire apprécier l'importance

¹ *Mémoires de Michel de Castelnau*, livre IV, chap. XII ; édit. de Petitot, 1823.

du rôle que le fils du héros qui venait de disparaître allait avoir à jouer dans un pays si profondément divisé, où les passions et les haines étaient si ardentes et si fatalement disposées à servir ses projets de vengeance.

Le parlement de Paris et ceux de province se refusaient énergiquement à enregistrer l'édit qui leur était présenté. L'Hôpital parvint cependant à vaincre tous les scrupules, et, malgré les récriminations des uns, les hésitations des autres et la mauvaise humeur de tout le monde, la paix était si universellement désirée que l'édit fut enregistré et que les partis déposèrent enfin les armes.

Les compagnies étrangères que les protestants avaient appelées à leur secours furent licenciées et reconduites à la frontière. Il se passa ici ne fait qui mérite d'être rapporté.

Ces compagnies étaient surtout composées d'Allemands, connus sous le nom de *reîtres*. Deux sauf-conduits avaient été délivrés à ces terribles alliés. Mais pour qu'ils ne pussent revenir dans le royaume de France, Catherine de Médicis écrivit à Tavannes pour lui ordonner de les massacrer impitoyablement pendant qu'ils traverseraient la Bourgogne. Tavannes s'y refusa prudemment, sachant qu'il serait désavoué par la reine, et qu'il se ferait des ennemis des princes du sang, **qui tomberaient sur lui comme infracteur à la paix**¹.

La paix conclue, les calvinistes rendirent Orléans, Lyon, enfin toutes les villes dont ils s'étaient emparés, et l'on vit alors catholiques et huguenots, Montmorency et Condé en tête, marcher sous les mêmes étendards contre les Anglais, qui étaient maîtres du Havre.

Si les restes de l'armée fédérée marchèrent avec un noble enthousiasme contre les ennemis séculaires de la France, il est triste d'être obligé de reconnaître que l'austère Coligny fut le seul à s'élever dans le conseil du roi contre le siège de cette ville.

Ce fut le brave et loyal maréchal de Brissac qui contribua le plus à chasser, pour la dernière fois, les Anglais de notre territoire. C'est par ce haut fait d'armes que ce grand capitaine, si illustre par les exploits qu'il accomplit dans le Piémont sous le règne du roi Henri II, termina sa carrière militaire. Il mourut le dernier jour de l'année 1563.

Pour subvenir aux frais de cette nouvelle guerre, le chancelier s'était vu dans l'obligation d'avoir recours à une mesure extrême. Voici quelle était à peu près la situation financière de la France en ce moment : la dette publique était de quarante millions ; il fallait trouver immédiatement dix-huit millions pour solder les compagnies étrangères appelées par tous les partis, et l'on ne pouvait compter que sur une recette de huit millions. Le chancelier proposa au parlement l'aliénation d'une partie des biens du clerc. Cette mesure souleva de grandes protestations ; le pape lui-même s'en plaignit au chancelier ; mais l'urgence était telle, que le parlement se vit dans la nécessité de ratifier la proposition qui lui était faite, moyennant la condition que le clergé pourrait se rendre lui-même acquéreur de ses propres biens.

Voici en quels termes s'exprime M. Villemain sur ce passage de la vie du chancelier de l'Hôpital, qui se trouve dans ses *Études d'histoire moderne* :

¹ *Mémoires de Tavannes.*

L'Hôpital écrivit au souverain pontife une lettre pleine de candeur et de fermeté, où, répondant au reproche de ses ennemis, il déclarait que, fidèle à l'Église, à la foi catholique, il aurait voulu seulement réformer les scandales et le luxe qui nuisaient à la religion. *Sans doute, disait-il en finissant, j'ai eu tort de lutter contre ce torrent, j'eusse peut-être mieux fait de m'accommoder aux temps présents ; mais, très Saint-Père, telle est ma façon d'être, que l'âge m'a rendu encore plus difficile et plus fâcheux.*

Pour comprendre combien étaient fondées les protestations que fit entendre le parlement lorsque le chancelier proposa cette mesure de rigueur, il faut se rappeler qu'à cette époque le clergé supportait une grande partie des charges qui pèsent aujourd'hui sur le budget de l'État. C'était le clergé qui entretenait les hôpitaux et les maisons de retraite destinées aux malades, aux incurables, aux infirmes, aux vieillards et aux enfants pauvres ou abandonnés. Dans tous les couvents, abbayes, églises, etc., les malheureux n'avaient qu'à se présenter pour avoir les aliments et les secours qui leur étaient nécessaires.

Cette éducation gratuite et à tous les degrés que l'on désire tant à notre époque, les évêques la répandaient à flots dans leurs diocèses, par les séminaires et les facultés qu'ils entretenaient à leurs frais, et d'où sont sortis les plus grands savants dont notre patrie s'honore.

Enfin, c'était aussi au clergé qu'appartenait le soin d'encourager les arts et les artistes. Les chefs-d'œuvre du moyen âge et de la renaissance, monuments historiques d'une incomparable valeur, disent encore éloquemment avec quelle intelligence et quelle libéralité ces prélats, ces prêtres et ces moines, tant décriés de nos jours par certains écrivains et hommes politiques, s'efforçaient d'inspirer le goût du beau idéal.

Toucher aux biens du clergé, ce n'était donc pas seulement porter la main sur des propriétés légitimes et violer les lois civiles du royaume ; c'était priver les pauvres de leurs principales ressources, exposer les malades, les vieillards et les infirmes à toutes les horreurs de la misère, et arrêter l'essor artistique, littéraire et scientifique du pays.

En rappelant le noble et pieux usage que le clergé faisait de sa fortune, nous n'entendons pas excuser les abus et les prévarications qui sont inhérents à toutes les institutions humaines. Mais, en faisant supporter au clergé seul les charges de la couronne, le chancelier ne détruisait aucun abus, n'apportait aucune réforme utile dans l'administration du bien que possédait ce grand corps de l'État ; au contraire il achevait d'ouvrir la porte à l'arbitraire et à la spoliation au grand détriment de la chose publique. C'est pourquoi le parlement n'approuva cette mesure qu'à regret, et le souverain pontife se vit dans l'obligation de la condamner.

Une foule d'historiens, M. Villemain entre autres, ont un peu trop exploité contre les catholiques du xvi^e siècle la haute réputation d'indépendance, de droiture et de fermeté de caractère dont est entouré la mémoire du chancelier Michel de l'Hôpital.

Parce que le garde des sceaux faisait profession de catholicisme et qu'on le vit, en plus d'une circonstance, prendre fait et cause pour les protestants, on en conclut que le bon droit et la justice étaient presque toujours du côté des réformés. On oublie seulement que l'Hôpital avait laissé sa femme adopter le protestantisme, et qu'il avait fait élever sa fille unique dans le sein d'une religion qui n'était pas la sienne ; ce qui prouve en somme que ses sentiments religieux

étaient assez vagues pour lui permettre avec sa conscience certains accommodements dont on trouve des marques éclatantes dans sa vie politique.

Par le traité d'Amboise, qui fut, exclusivement son œuvre, Michel de l'Hôpital a donné la mesure sans doute des bonnes intentions dont il était animé, mais il n'a fait preuve ni de clairvoyance politique ni de fermeté d'esprit.

Dans les moments de crise semblable à celle que la France traversa au XVI^e siècle, il aurait fallu un génie plus puissant et une main plus forte pour dominer les partis et leur imposer des lois. Ce n'était pas avec des compromissions que ne devaient accepter ni les catholiques ni les protestants que l'on pouvait rendre au royaume les bienfaits d'une paix durable. Richelieu comprit cette vérité et si l'on n'a pas dit de lui, comme on a dit de Michel de l'Hôpital, **qu'il devança son siècle**, il eut du moins l'immense mérite d'étouffer les discordes civiles dans leur germe, et d'inaugurer pour son pays une ère de grandeur et de prospérité qui depuis n'a jamais été égalée.

Après l'édit de pacification et après la prise de la ville du Havre, où Catherine de Médicis et son fils Charles IX firent une entrée triomphale, le chancelier n'eut plus d'autre souci que de faire proclamer la majorité du roi par le parlement de Normandie : ce qui déplut fort au parlement de Paris, qui voulait seul avoir ce privilège, et ce qui contraria encore davantage le prince de Condé, le connétable de Montmorency, l'amiral de Coligny, et enfin tous ceux qui pouvaient avoir quelques prétentions au gouvernement de la France, quel que fût le parti auquel ils appartenissent.

Charles IX avait alors treize ans et demi, et, pour le faire proclamer majeur à cet âge, il fallut que le chancelier interprêtât d'une façon assez étrange l'édit de Charles V¹ sur la majorité des rois. Mais enfin, la majorité du roi fut reconnue par le parlement de Normandie ; le parlement de Paris et ceux des autres provinces enregistrèrent l'arrêt, et force fut aux mécontents d'accepter une décision qui ruinait en partie leurs espérances et leurs ambitions.

Pendant ce temps, les prélats de toute la catholicité, réunis à Trente, terminaient leurs grands travaux et leurs longues et pénibles délibérations sur les réformes intérieures de l'Église. Le cardinal de Lorraine, frère de François de Guise, prenait dans les discussions du concile toute la part qui revenait à sa haute influence, à la considération qui s'attachait à son nom, et à la grande réputation de théologien et d'orateur dont, il était universellement entouré.

A la tête des prélats français, et d'accord avec les évêques et les archevêques du saint-empire, il demandait au concile la communion sous les deux espèces, l'usage des prières en français, le rétablissement du prône dans les églises paroissiales, l'instruction et le sermon à la messe, le catéchisme pour les enfants, et la collation des bénéfices à des sujets capables et irréprochables dans leurs mœurs et dans leurs doctrines².

Un des rêves les plus chimériques qui aient germé dans l'esprit du cardinal, doué cependant d'une intelligence si pratique et d'une connaissance si profonde des hommes de son époque, était, non seulement de séparer les calvinistes des luthériens, mais encore d'établir une transaction entre le calvinisme et le

¹ L'édit de Charles V portait que les rois, à l'exemple de Joas, de Josias, de David, de Salomon et de Jérémie, pouvaient avoir à l'âge de quatorze ans l'administration de leur royaume.

² *Les Guises, les Valois et Philippe II*, par Joseph de Croze.

catholicisme, et d'en arriver ainsi à une sorte de fusion entre deux doctrines si opposées.

Déjà, au colloque de Poissy, le cardinal n'avait pas été éloigné de souscrire à certains articles présentés par le célèbre Théodore de Bèze¹. A Trente, il semblait aller plus loin encore. Pour ramener les calvinistes dans le sein de l'Église, il demandait la concession du mariage des prêtres et l'autorisation de jouir des biens ecclésiastiques qu'ils avaient usurpés².

Ces exigences soulevaient d'immenses et légitimes protestations de la part des évêques italiens et espagnols. Le pape et Philippe II manifestaient hautement l'indignation que leur causait l'exposé de telles doctrines. Cependant, lorsque le concile apprit la mort de François de Lorraine, la consternation fut générale et il sembla vraiment que, dans ce moment de crise terrible que traversait la religion, l'Église romaine venait de perdre le seul homme qui pouvait la défendre contre les forces conjurées des luthériens et des calvinistes.

Le cardinal quitta le concile pour retourner à Rome, où le Saint-Père l'attendait et où il fut reçu par Pie IV avec les marques de la plus flatteuse distinction. Il logea dans le palais pontifical, et tous les cardinaux présents à Rome s'empressèrent autour de lui et lui firent une cour aussi assidue qu'à un souverain.

Lorsque Charles de Lorraine retourna au concile, qui touchait à sa fin, loin de manifester les mêmes exigences qu'autrefois, il sembla que la mort de son frère l'eût fait renoncer à toutes ses idées de réforme ; il se montra dès lors aussi conciliant et d'humeur aussi facile que les cardinaux les plus ultramontains pouvaient le souhaiter.

Le concile termina ses travaux sur les réformes à apporter à l'Église catholique, et se sépara par des acclamations qui furent aussi pacifiques que la reprise de ses discussions avait été orageuse.

C'est Charles de Lorraine qui fut chargé de composer les acclamations ; mais au lieu de les faire lire par un diacre, ainsi qu'il était d'usage, il les entonna lui-même à haute voix, ce qui n'était nullement dans ses fonctions.

Ce qui devait surtout lui attirer le mécontentement de Catherine de Médicis, c'est que, par une inadvertance inexplicable, il oublia, dans les acclamations, de mentionner François ter et Henri II, tandis qu'il venait donner des bénédictions à la mémoire de Charles-Quint et des autres rois, promoteurs et protecteurs du concile. Il exprima des vœux pour la conservation des jours du Saint-Père et pour l'immortalité de sa gloire ; il souhaita également longue vie à l'empereur Ferdinand et à tous les souverains, omettant ici encore de mentionner spécialement Charles IX ; il remercia les légats, les cardinaux et les ambassadeurs, fit le vœu que les évêques présents eussent une existence prolongée et un heureux retour dans leurs églises, et, enfin, applaudit aux décrets du concile en s'écriant : *C'est la foi de saint Pierre et des apôtres c'est la foi des Pères, c'est la foi des orthodoxes.*

¹ *Vie de François de Lorraine.*

² Il est inutile de faire observer qu'en s'exprimant ainsi le prélat n'était nullement l'organe de l'Église gallicane qui ne se sépara jamais, en matière de doctrine, de l'Église romaine. Égaré un moment par son ambition, le cardinal Charles était sur le point de tomber complètement dans l'hérésie, qu'il avait la prétention de combattre.

Avant de se séparer, l'auguste assemblée prononça ce seul mot : *anathème* contre tous les hérétiques sans désigner plus spécialement les anciens ou les nouveaux¹.

Avant de quitter Trente, Charles de Lorraine avait écrit à sa belle-sœur, la duchesse de Guise, qu'il serait à Nancy vers les fêtes de Noël. C'est dans cette ville qu'il espérait voir le roi et la reine. Ce ne fut qu'au mois de février (1564), cependant, qu'il vit le roi et la reine, et non pas à Nancy, mais à Paris, où la cour se trouvait alors.

Il était évident que depuis la mort de François de Lorraine les Guises étaient en défaveur. La conduite que le cardinal avait tenue au concile depuis son voyage à Rome n'était pas de nature à lui rendre les bonnes grâces de la reine mère. Le cardinal put s'apercevoir, dès les premiers moments de son arrivée, combien était grande la disgrâce dans laquelle il était tombé. Avant de lui accorder audience, la reine lui fit faire antichambre pendant plus de deux heures. Quand elle eut enfin consenti à le recevoir, Catherine de Médicis lui reprocha amèrement d'avoir sacrifié, par son adhésion à divers articles, l'autorité temporelle à la puissance spirituelle, et d'avoir ainsi porté de graves préjudices aux droits de la couronne et aux droits de l'Église gallicane. Elle ne lui pardonna pas non plus de n'avoir nommé, dans les acclamations en faveur des souverains morts ou vivants ni François Ier, ni Henri III ni Charles IX.

Le cardinal ne put parvenir à se disculper entièrement de tous les reproches qui lui étaient adressés. Il dit qu'il ne pouvait disposer à Trente que de la voix des six prélats français qui étaient restés au concile, et que la lutte, dans de telles conditions, était trop disproportionnée. Relativement aux omissions qu'il avait commises dans les acclamations, il mit en avant le désir qu'il avait de voir le royaume rester en paix avec les autres souverains.

Cependant il eut la faveur de prononcer à Fontainebleau, le dimanche après son arrivée à la cour, un *fort beau sermon* en présence de la famille royale, de la duchesse de Ferrare et d'une foule de huguenots. Mais là, en pleine cour, il eut à subir plusieurs injures des plus outrageantes de la part des réformés.

Entre le chancelier et lui les plus graves dissentiments étaient toujours prêts à éclater. Une dispute s'éleva même entre eux, acerbe et violente de part et d'autre, dans le conseil même du roi et en présence de la reine. Le cardinal reprochait à Michel de l'Hôpital de favoriser ouvertement les réformés et de prendre fait et cause pour eux en toutes circonstances. De leur côté, la reine mère et le chancelier ne dissimulaient pas les soupçons qu'ils nourrissaient contre le prélat, de rendre le roi d'Espagne dépositaire de ses mécontentements et de chercher auprès de lui et auprès du Saint-Père les protections dont il croyait avoir besoin pour rétablir la puissance de sa maison et son propre crédit.

En cet état de guerre ouverte avec la cour, le cardinal dut, prendre le sage parti de retourner dans son diocèse de Reims pour y *prescher son peuple* mais sans qu'il eût abandonné pour cela le dessein qu'il avait de poursuivre et d'atteindre, les complices du meurtre de son frère.

C'est pendant le séjour qu'il fit dans son diocèse que le cardinal se montra surtout digne de l'admiration que lui témoignent plusieurs historiens contemporains.

¹ *Histoire du concile de Trente.*

Tandis que le cardinal semblait se livrer tout entier à l'administration de son diocèse, la cour, presque toujours en fête, se préparait à suivre le roi dans le voyage qu'il devait faire à travers ses États, et cela pour assurer partout l'exécution de ses édits et pour s'instruire des besoins de ses peuples.

Étant parti de Fontainebleau, le roi alla à Sens, puis à Troyes ; et c'est dans cette ville que fut publié, le 11 avril 1564, le traité de paix qui venait d'être conclu entre la France et l'Angleterre.

De Troyes, le roi alla à Nancy, où il fit baptiser l'enfant de Madame Claude de France, sa sœur, femme du duc de Lorraine. La présence du roi et de Catherine de Médicis avait attiré à Nancy et à Bar-le-Duc les représentants de presque tous les souverains étrangers. Les ambassadeurs du pape et de Philippe II saisirent surtout cette occasion pour ébaucher une foule de projets politiques contre les protestants. C'est là, assurent plusieurs historiens, que furent posés, entre les princes et les seigneurs catholiques, les premiers jalons de la sainte union connue sous le nom de la Ligue, inspirée [comme moyen de résister, par l'ensemble et par la communauté d'efforts, aux progrès hardis et féconds de la réforme](#)¹.

Après avoir quitté la Lorraine, le roi, la reine mère et le chancelier Michel de l'Hôpital parcoururent la Champagne, la Bourgogne, le Dauphiné, la Provence, la Guyenne et le Languedoc. La cour arriva enfin à Bayonne (14 juin 1565), où Philippe II devait se rendre également, mais où il se contenta d'envoyer à sa place sa femme, la reine Élisabeth, fille aînée de Catherine de Médicis, et le célèbre duc d'Albe.

Ce n'est pas une des pages les moins curieuses et les moins instructives de notre histoire que celle des négociations sans résultat qui eurent lieu entre le duc d'Albe, aussi rusé diplomate qu'habile capitaine, et l'astucieuse Catherine de Médicis. Le duc d'Albe avait pour lui une connaissance profonde du cœur humain, et il savait avec une habileté remarquable, trouver à son maître des alliés puissants parmi les seigneurs qui faisaient escorte au jeune roi et à la reine mère. Cette tâche lui était du reste facile, soutenu qu'il 'était par la reine Élisabeth et par le cardinal de Guise, qui, autant que son frère le cardinal de Lorraine avait à cœur de poursuivre ceux qu'il considérait comme les complices de Poltrot de Méré.

Le politique impitoyable qui, un peu plus tard, devait fonder dans les Pays-Bas le [conseil des troubles](#), autrement qualifié de [tribunal de sang](#), sut se montrer à l'égard du duc de Montpensier, cousin du prince de Condé, et de Biase de Montluc, l'illustre défenseur de Sienna, doux, caressant et d'une politesse pleine de flatteries.

Montpensier, en entendant le duc d'Albe lui adresser au nom de son souverain les protestations d'une vive amitié, se jeta dans les bras du ministre espagnol, l'assurant qu'il se ferait mettre en pièces pour Sa Majesté Catholique, et que, si on lui ouvrait le cœur, on y trouverait gravé le nom de Philippe.

Montluc se montra encore plus sensible peut-être aux flatteries dont il fut l'objet. En entendant le duc d'Albe lui assurer que c'était à lui seul que l'on devait cette royale entrevue, le vieux guerrier fut pris d'un accès de vanité qui lui fit perdre toute mesure dans son langage.

¹ René de Bouillé.

Bref, le cardinal de Guise, le duc de Montpensier et Blaise de Montluc firent connaître au duc d'Albe les moyens qui, selon eux, étaient les plus propres pour en finir avec les hérétiques. Ces moyens, d'une violence extrême, devaient sourire à l'implacable ministre de Philippe II ; mais Catherine de Médicis et le chancelier Michel de l'Hôpital, qui avaient d'autres projets et d'autres vues politiques, sans repousser directement les propositions qui leur étaient faites, éludaient sans cesse les questions, opposant une force d'inertie calculée à l'activité prodigieuse que dépensait le duc d'Albe.

Il n'était pas jusqu'au jeune roi qui n'eût parfaitement appris sa leçon. L'ambassadeur de Philippe II lui ayant un jour recommandé de ne pas épuiser ses forces à la chasse, afin de les réserver pour châtier les hérétiques, le roi lui répondit avec vivacité : *Oh ! pour prendre les armes, il n'y faut pas songer. Je n'ai pas envie de ruiner mon royaume, ainsi qu'on avait commencé de le faire en s'engageant dans les deux guerres précédentes*¹.

Les négociations traînaient ainsi en longueur au milieu des fêtes et des réjouissances dont Madame Marguerite, connue sous le nom de la reine Margot, nous a laissé quelques aperçus dans ses Mémoires. Cependant la reine mère ne put se dispenser, sur les instances de sa fille Élisabeth d'accorder au duc d'Albe une entrevue où celui-ci demanda que le jeune roi éloignât de son conseil le chancelier Michel de l'Hôpital comme étant suspect d'hérésie, et que les mesures les plus énergiques fussent prises contre les protestants.

La reine ne voulut jamais consentir à se séparer de son principal conseiller, et sa politique lui commandait d'user de ménagements à l'égard des principaux chefs calvinistes. C'est à cette occasion que le duc d'Albe dit à Catherine de Médicis : *Dix mille grenouilles ne valent pas la tête d'un saumon.*

Catherine de Médicis et le chancelier Michel de l'Hôpital se flattaient de pacifier le royaume et de ramener l'unité de roi et de doctrines à l'aide d'une assemblée gallicane. Ce qui faisait dire au duc d'Albe dans une lettre adressée à Philippe II, où il l'informait de ce moyen d'accommodement : *Plaise à Dieu que le raccommodage ne soit pas d'un drap si différent de l'étoffe, que cette mesure n'aboutisse qu'à introduire un excès de liberté dans les consciences pour augmenter les désordres et les calamités qui affligent le royaume*².

Cependant Catherine feignit de ne repousser aucune des propositions du duc d'Albe, mettant pour conditions de son acceptation le consentement de Philippe II aux projets matrimoniaux qu'elle nourrissait. Elle demandait, pour sa fille Marguerite la main de don Carlos, fils de Philippe II et pour son fils le duc d'Anjou, qui fut plus tard Henri III, la main de la princesse de Portugal ou de toute autre parente de Philippe.

Sans s'opposer à ces projets d'union, le roi d'Espagne voulait qu'à son tour la reine Catherine de Médicis engageât la France dans la ligue qui venait d'être formée contre les Turcs. A cela Catherine répondait qu'elle voulait conserver à son fils toutes les anciennes alliances contractées par son père et par le roi François Ier, le laissant seul juge, lorsqu'il serait en âge, de rompre ces alliances s'il le jugeait utile à la grandeur de son royaume.

¹ *Papiers d'État du cardinal de Granvelle*, t. IX.

² *Papiers d'État du cardinal de Granvelle*.

En définitive, cette entrevue, si redoutée des uns et si souhaitée des autres, n'eut que des résultats négatifs, et les grands personnages qui y prirent part se séparèrent les uns des autres, sinon en état d'hostilité ouverte, du moins très froidement, et en n'emportant dans leurs cœurs que des sentiments de doute et de méfiance réciproques.

Il y eut quatre personnages cependant qui saisirent avec bonheur l'occasion qui leur était offerte pour se livrer à toutes sortes de joyeux ébats. C'étaient Charles IX et sa sœur Marguerite, Henri de Bourbon, roi de Navarre, qui fut plus tard Henri IV, et Henri de Lorraine, duc de Guise, surnommé le Balafré.

Les plus âgés avaient à peine quinze ans. Sur ces quatre enfants trois devaient mourir assassinés ; un seul devait laisser dans l'histoire un nom qui sera prononcé dans les siècles les plus reculés avec une respectueuse admiration mêlée d'une ardente sympathie c'est celui d'Henri IV. Quant à celui de Charles IX et à celui du Balafré, il ne nous appartient pas encore de nous prononcer sur eux.

Les enfants d'Henri II méritaient d'avoir dans l'histoire une page plus belle que celle qui leur a été réservée. Ils régnèrent malheureusement dans une époque de trouble où les esprits les plus droits et les mieux intentionnés chancelaient, éperdus, entraînés malgré eux dans un tourbillon d'intrigues et de haines dont il leur était humainement impossible de sortir. C'est par l'assassinat que Charles IX crut devoir défendre son trône, et le Balafré, ayant vu mourir sous ses yeux son père assassiné, se servit à son tour de l'épée de l'assassin pour venger la mort de son père.

L'histoire reproche à Marguerite de Valois ses mœurs dissolues ; les reproches que l'histoire implacable adresse à la fille retombent sur la mère, sur cette Catherine de Médicis qui, pour assurer sa puissance, mettait en œuvre toutes les corruptions et faisait vivre ses enfants dans une cour où la débauche était le manteau cynique jeté sur l'intrigue.

Donc, pendant que le duc d'Albe, Catherine de Médicis, le chancelier de l'Hôpital, le cardinal de Guise, Montluc et le duc de Montpensier ourdissaient leurs complots et essayaient mutuellement de s'entraîner les uns les autres dans de ténébreuses intrigues, le jeune roi, le prince lorrain et le prince béarnais, entourant la spirituelle et séduisante Marguerite de Valois, se livraient tout entiers aux plaisirs et aux passetemps de leur âge, et déjà dans leurs jeux ils laissaient éclater les défauts et les qualités qui devaient les signaler plus tard.

Marguerite, avenante et coquette, provoquait Guise et le Béarnais Il avait été bruit un moment de son mariage avec le fils de François de Lorraine. Dans ses Mémoires elle se défend d'avoir jamais ressenti la moindre inclination pour le prince lorrain.

Charles IX n'avait pas encore quinze ans. Il avait le port royal, la figure avenante et expressive, et tenait de son aïeul François Ier et de son père Henri II l'amour des combats, de la chasse ; il était d'une adresse très grande dans le maniement des armes et dans tous les exercices du corps. Il avait le caractère loyal et le jugement droit ; mais l'éducation qu'il reçut de sa mère, qu'il aimait profondément et dont il n'osa jamais combattre l'influence, les intrigues au milieu desquelles il vécut constamment, les rivalités implacables qu'il voyait éclater autour de lui et qui menaçaient chaque jour d'allumer la guerre civile dans ses États et de lui faire perdre à la fois la couronne et la vie, faussèrent son caractère ou répandirent sur son règne une ombre qui l'enveloppe comme un voile funèbre. Il semble en effet, que la vie de ce roi n'est éclairée que par l'éclat

sinistre que jettent sur elle les éclairs des épées s'entrechoquant et des coups de feu qui retentirent dans la nuit de la Saint-Barthélemy.

Le portrait du jeune Béarnais n'est pas à faire. C'est la figure la plus sympathique, la plus loyale et la plus française qui se détache dans notre histoire. Sa naissance et son éducation première sont connues de tous.

Le vieux roi de Navarre, Henri d'Albret son aïeul, avait enfermé son testament dans une boîte d'or qu'il portait suspendue à son cou par une chaîne. Sa fille, Jeanne, interrogeait souvent son père sur le contenu de la boîte mystérieuse, Henri d'Albret lui dit un jour : *Elle sera tienne, mais à la condition que tu me donnes un héritier et que tu m'annonceras sa venue par une chanson béarnaise.* Jeanne promit, et Henri vint au monde bercé par une chanson du pays natal.

Aux premiers accents de sa fille, Henri d'Albret accourut ; il ôta la chaîne et la boîte de son cou, la passa au cou de la jeune mère, et, prenant l'enfant dans le pan de sa robe, il s'en alla en s'écriant joyeusement : *Voilà qui est à vous, ma fille ; mais ceci est à moi.* Et l'aïeul, au lieu de présenter au nouveau-né le sein d'une nourrice, lui donna un cap d'ail dont il lui frotta les lèvres. Et voyant qu'il suçait, il lui présenta aussi du vin dans sa coupe.

Son éducation première fut à la fois celle d'un prince et d'un enfant du peuple. C'est sous les ordres de Coligny qu'il apprit l'art de la guerre, et c'est au collège de Navarre qu'il fit ses études en compagnie du duc d'Anjou (Henri III) et d'Henri de Joinville, duc de Guise.

Plus tard ils devaient être les héros de la guerre dite des *Trois Henri*.

S'il reçut une instruction digne du rang qu'il devait occuper, Gaillet, dans ses *Mémoires du prince de Condé*, nous apprend qu'il avait été élevé *en sorte qu'il était duit au labeur et mangeait souvent du pain commun, et a été vu, à la mode du pays, parmi les autres enfants du village, quelquefois pieds déchaux et teste nue, tant en hiver qu'en été.*

Ses saillies gasconnes, son humeur enjouée, la promptitude de ses répliques, divertissaient fort la reine mère, qui lui témoignait une extrême tendresse.

Le caractère des trois princes se révèle dans ce trait, rapporté dans *l'Histoire manuscrite de la maison de Guise*, par Oudin, et que René de Bouillé relate en ces termes dans son Histoire des ducs de Guise :

*Là, comme distraction propre à son âge, Charles IX établit, entre lui, le prince de Béarn et le duc de Guise — deux des trois Henri qui devaient plus tard se faire si vivement la guerre —, une lutte d'adresse au tir de l'arc. Le sort voulut que le roi et Guise gagnassent les cinq ou six premiers coups ; et, chaque fois, quel que fût le vainqueur, Charles IX recommençait, en profitant du respect avec lequel le jeune Lorrain lui cédait son droit. Le prince de Béarn ayant à son tour obtenu l'avantage, le monarque essaya d'user du même privilège, qui lui, fut si obstinément contesté pourtant par Henri de Bourbon que Charles IX repoussa brusquement ce dernier et le menaça de sa *flèche encochée*. Le prince se mit en attitude de riposter, et le roi, perdant toute patience, ordonna au gouverneur du Béarnais récalcitrant d'emmener son élève pour le réprimander et le châtier.*

Dans cette occasion, la déférence, gracieuse d'Henri de Lorraine avait offert un contraste très remarqué avec la brusquerie tout agreste du jeune Bourbon.

Nous reviendrons plus loin sur le caractère du jeune duc de Guise.

Le duc d'Albe et la reine Élisabeth quittèrent Bayonne en emportant la secrète appréhension de voir la France s'unir contre l'Espagne dans une ligue offensive et, défensive avec le Saint-Père, la république de Venise, les ducs de Florence et de Parme ; tandis que Catherine de Médicis et Michel de l'Hôpital. redoutaient que l'Espagne ne tentât par un coup de surprise de s'emparer de Metz et de tout le pays des Trois-Évêchés.

Tel fut le résultat de cette entrevue, où tant de projets, furent élaborés, tant d'unions préposées sans qu'il pût y être donné suite à cause de l'esprit de méfiance dont tous étaient animés les uns contre les autres.

CHAPITRE II.

Les enfants et les frères de François de Lorraine. — Le cardinal Charles de Lorraine. — Son entrevue avec Condé. — Son arrivée à Paris, où Montmorency disperse son escorte. — D'Aumale vient au secours de son frère. — Le roi ordonne à d'Aumale et à Coligny de désarmer. — Épigrammes et chansons contre le cardinal. — Le jeune duc de Guise est envoyé à la cour pour rendre compte de l'échauffourée de Paris. — Les princes de Lorraine, Montpensier et Montluc posent les premiers jalons de la Ligue (1563). — La cour prend des mesures défensives. — La guerre cardinale dans le pays messin. — Sièges de Vie et d'Albestroff. — Conférences et édit de Moulins. — Les Guises accusent Coligny d'avoir fait assassiner François de Lorraine. — L'amiral essaye de se justifier. — Haine et rivalité entre les Guises et les Châtillon. — Assassinat du capitaine Charry. — Réconciliation apparente des Guises et des Châtillon devant le roi et le grand conseil assemblé à Moulins. — Le duc Henri de Guise seul se refuse à cette réconciliation hypocrite.

Le duc François de Guise laissa en mourant quatre fils et une fille : Henri, prince de Joinville, né le 31 décembre 1550, connu dans l'histoire sous le nom du Balafre et qui hérita du titre et de presque toutes les grandes qualités de son père ; Charles, marquis et ensuite duc de Mayenne, né le 26 mars 1554 : ce fut celui -là qui devint, à la mort de son frère, le chef de la Ligue et le plus redoutable adversaire d'Henri IV ; Louis, cardinal de Guise ; et François, qui mourut à l'âge de dix-huit ans. La fille du héros catholique était Catherine-Marie, née le 18 juillet 1552, qui épousa, à l'âge de dix-huit ans, Louis de Bourbon, duc de Montpensier. Elle mourut le 6 mars 1596, après une existence toute remplie d'intrigues politiques et amoureuses.

Guise avait eu encore trois enfants qui moururent en bas âge.

Par son testament il laissait sa femme tutrice de ses enfants, conjointement avec ses frères Charles, cardinal de Lorraine, et Louis, cardinal de Guise.

Les autres frères de François de Lorraine étaient : Claude, duc d'Aumale, général éprouvé et vaillant soldat, gouverneur de la Bourgogne ; on n'a à lui reprocher que d'avoir, sur les conseils de son frère le cardinal Charles, consenti à épouser la fille de la duchesse de Valentinois ; François, grand prieur de Malte et général des galères de France ; et René, marquis d'Elbeuf, qui fut fait aussi général des galères après son frère.

Le grand prieur, mourut quelque temps après son frère, des suites des blessures reçut devant le Havre-de-Grâce.

Les enfants du duc de Guise, disent les ambassadeurs vénitiens, étaient beaux comme des anges.

Les cadets de la maison de Guise n'ont laissé dans l'histoire qu'une place relativement effacée, malgré leur valeur personnelle. Le génie des aînés les a relégués, à l'exception du cardinal Charles, et plus tard de Mayenne, dans un sorte de pénombre où ils semblaient eux-mêmes se complaire, jaloux qu'ils

étaient avant tout d'assurer la puissance de leur famille et d'être les premiers serviteurs de l'héritier de leur nom, afin que ce nom brillât d'un éclat sans pareil et fût populaire entre tous.

Le cardinal Charles (né à Joinville le 12 février 1519), qui fut l'oncle par alliance du roi François II et qui sous le règne de ce jeune monarque partagea le pouvoir avec son frère, a été tour à tour trop méconnu et trop exalté. Les protestants l'ont trop indignement flétri et calomnié, tandis que certains catholiques l'ont placé réellement trop haut. Cela vient de ce que les uns et les autres, étouffant la voix de leur conscience et de la vérité, ne se laissaient guider dans leurs jugements que par les haines et les passions qui les animaient tous dans cette époque de troubles effrayants.

En des temps, moins orageux, le cardinal Charles, de Lorraine eût été en politique, sinon un Richelieu, du moins un Mazarin. Il n'avait ni le courage ni la noblesse de caractère de son père et de son frère ; il était de plus avare, orgueilleux et colère ; mais tous lui accordent une grande éloquence, une science profonde de la théologie et de la politique, un esprit subtil et une habileté remarquable dans la direction des affaires de l'État, et particulièrement des finances. Il avait une belle figure, un sourire affable et une voix sympathique. Ses mœurs étaient pures, et il est peu de prélats de cette époque qui aient autant fait que lui pour apporter d'utiles réformes dans les lois ecclésiastiques, et qui, malgré les intrigues et les grands événements auxquels il a pris part toute sa vie, se soient occupés avec autant d'intelligence et de soin des diocèses qui leur étaient confiés. Enfin il était profondément dévoué aux siens. Du reste, le trait caractéristique de la maison de Guise est l'union intime et profonde qui n'a jamais cessé de régner entre tous ses membres. Ils étaient tous pour un ou un pour tous. Là est le secret de leur force.

Neuf mois après son retour à Reims, où il avait passé son temps [prescher son peuple](#) et aussi, il faut bien le dire, à correspondre avec l'empereur Maximilien et avec les ministres de Philippe II, pour se ménager de ces côtés les alliances dont il avait besoin afin de rétablir le crédit qu'il avait perdu depuis la mort de son frère, le cardinal assembla, le 27 novembre 1554, un synode provincial composé des prélats suffragants, des abbés, des doyens et des députés des chapitres de son diocèse, et cela pour s'élever contre l'érection de Cambrai en métropole, érection qui avait distrait de l'archevêché de Reims les évêchés suffragants de Tournai, d'Arras et de Théroutan. Le synode s'occupa également des souffrances qu'éprouvait l'Église par suite des spoliations dont elle venait d'être l'objet, de la discipline ecclésiastique et d'une foule d'autres questions. Les résolutions prises par le synode ne pouvaient être publiées sans le consentement du pouvoir royal, Charles fut assez habile pour se faire donner la mission d'aller lui-même chercher cette autorisation, faveur qu'il feignait de repousser, mais qu'il désirait ardemment.

Le cardinal Charles partit de Reims, au cœur de l'hiver, après avoir rempli toutes les obligations de son ministère et s'être muni de l'autorisation dont il avait besoin pour quitter son diocèse. Le 6 janvier 1565 il arrivait à Soissons, où il avait une entrevue des plus cordiales avec le prince de Condé, à qui, assure-t-on, il proposa la main de sa belle sœur, la veuve du duc de Guise, qui était du reste fiancée au duc de Nemours. L'accueil empressé que Condé fit au cardinal mécontenta vivement les huguenots et surtout Châtillon, qui, depuis les négociations d'Orléans, et surtout depuis la mort de sa femme ; Éléonore de Roys, accusait le prince d'abandonner leur cause et de se lier avec leurs

ennemis. A défaut de la belle veuve du duc de Guise, le cardinal, qui n'était jamais à court d'expédients, aurait, assurent plusieurs historiens, proposé à Condé d'épouser la reine d'Écosse Marie Stuart, sa nièce.

De leur côté, les catholiques, ne pouvant rien comprendre à ces rapprochements entre ennemis irréconciliables, se demandaient hautement si le cardinal n'était un *candiot* qui était venu près d'un autre *candiot* et s'apprêtait à prendre congé de la messe.

Cependant le cardinal et le prince se séparèrent sans avoir fait autre chose qu'ébaucher des projets irréalisables et s'être prodigué les marques d'une vive affection, que pouvait expliquer, à la rigueur, le lien de parenté qui les unissait.

Il est à supposer que le cardinal Charles, se faisant illusion sur sa popularité, croyait de bonne foi que son entrée dans Paris serait saluée des mêmes acclamations qui retentirent si souvent sur le pas, sage de son père, Claude de Lorraine, lorsque cet habile et vaillant capitaine venait mettre son épée et son sang au service des Parisiens pour défendre la capitale contre l'invasion étrangère, et sur les pas de son frère, lorsque le héros de Metz et de Calais, à la tête d'une brillante escorte, venait défier Bondé et le forçait à lui céder le pas.

Les temps n'avaient pas changé, mais le nom de Guise était populaire que lorsqu'il était porté par un capitaine éprouvé, et cette popularité ne rejaillissait que très faiblement sur le cardinal, dont le caractère était peu sympathique, malgré sa grande valeur personnelle.

Le maréchal François de Montmorency, fils aîné du connétable, était alors gouverneur de l'Île-de-France ; pour mettre Paris à l'abri d'un coup de main, il avait fait lancer et enregistrer un édit d'après lequel défense était faite à tout prince, seigneur, capitaine ou personne quelconque, de marcher accompagné de gens de guerre. Le cardinal, ayant connaissance de cet édit, s'était fait donner un *congé* afin de pouvoir voyager avec sa suite. Bien qu'ils fussent coreligionnaires, une rivalité sourde n'avait jamais cessé de régner entre les Guises et les Montmorency. Il fallait toute l'autorité que le connétable exerçait sur ses enfants pour que ceux-ci ne passassent pas ouvertement dans le camp des Châtillon, leurs cousins.

Le cardinal crut pouvoir dédaigner de faire parvenir au maréchal gouverneur de l'Île-de-France le congé dont il était nanti, et qui lui permettait de voyager accompagné de ses gens de guerre. Ce fut donc à la tête de plusieurs membres de sa famille et d'une foule de gentils-hommes de ses amis, de conseillers, marchands, chevaliers de l'ordre, des hommes de sa garde, de cinquante arquebusiers, ayant à ses côtés ses deux neveux le duc de Guise et le marquis de Mayenne, que le 8 janvier 1565, fit son entrée dans Paris. Montmorency, prévenu de son arrivée, alla à sa rencontre avec deux fortes troupes de cavaliers et de fantassins, se réservant le commandement de la première, tandis que le prince de Porcien¹ prenait le commandement de la seconde. Le maréchal et le prince rencontrèrent l'escorte cardinale dans la rue Saint-Denis, près de l'église des Innocents, fondirent sur elle à l'improviste et la dispersèrent en un clin d'œil. A cette vue, le cardinal, chez lequel la bravoure n'était pas à la hauteur des autres qualités,

Pâle en couleur, de ses membres tremblant,

¹ *Mémoires de Michel de Castelnau*, livre VI, chap. II.

Mieux un corps mort qu'homme vif ressemblant

ainsi le dirent ses ennemis, chercha son salut dans une fuite précipitée et s'estima très heureux de trouver refuge dans la maison d'un cordier, dont, la porte s'ouvrit devant lui. Il avait entraîné dans sa retraite ses deux neveux, qui auraient mieux aimé jouer du pistolet et de l'épée que de fuir ainsi sans avoir combattu ; Henri surtout, qui avait près de quinze ans et était déjà digne du nom qu'il portait par sa bravoure et par son habileté au maniement des armes, rugissait comme un jeune lion. On le vit, assure-t-on, l'épée d'une main et le pistolet de l'autre, soutenir la retraite presque seul, tout en jetant son nom dans la mêlée et en rappelant aux Parisiens les services de son père. Mais force lui fut de rejoindre son oncle au moment où un de ses serviteurs tombait, frappé à mort, tandis qu'il fermait la porte de la maison derrière lui.

Les balles viennent s'aplatir sur le plafond et sur le mur de la chambre où les princes sont retirés ; devant le danger que courent avec lui ses jeunes neveux, le cardinal s'écrie en joignant les mains : **Seigneur, mon Dieu, si mon heure est venue et la puissance des ténèbres, préserve au moins le sang innocent**¹.

Fort heureusement pour le prélat et pour les jeunes princes, d'Aumale, au même moment, faisait de son côté son entrée dans Paris par la porte du Louvre, et forçait ainsi le maréchal et Porcien à se porter à sa rencontre. La nuit vint enfin favoriser la fuite du cardinal, qui put regagner, avec ses neveux, son hôtel de Cluny, où d'Aumale l'attendait déjà.

Pour achever de brayer le cardinal et les siens, Montmorency se plut le lendemain à passer et repasser à plusieurs reprises, à la tête de ses troupes, devant l'hôtel de Cluny, où, d'après de Thou, le cardinal et son frère avaient passé la nuit sans dormir, ce qui est peu probable de la part de d'Aumale, dont le courage ne saurait être mis en doute.

Le lendemain, d'Aumale voulait immédiatement appeler les Parisiens aux armes, et avec ses compagnons venger l'injure qui venait d'être faite à sa famille. Son frère le dissuada d'une telle entreprise et parvint, non sans peine, à lui faire comprendre qu'il valait mieux patienter et attendre une occasion plus favorable.

Dans la nuit du mercredi 10, le cardinal, ses neveux et leur suite purent enfin quitter Paris et se retirer à Meudon, où ils ne firent qu'un très court séjour. Le prélat retourna ensuite à Reims le cœur rempli d'un amer ressentiment ; il le manifestait peu après par un acte qui ne tourna ni à son avantage ni à sa gloire. Quant à d'Aumale, il ne s'éloigna pas des environs de Paris, et sa présence, occasionnant de légers troubles, força le maréchal d'Anville à appeler auprès de lui l'amiral de Coligny, qui se rendit à son appel avec une nombreuse escorte.

Condé, en apprenant l'échauffourée dont le cardinal venait d'être victime, s'écria **que Montmorency avait plus fait qu'il ne devoit si c'estoit pour rien, et moins qu'il n'avoit fallu si c'estoit sérieusement.**

Craignant, non sans raison, que d'Aumale et Coligny, tous deux en armes, n'en vinssent aux prises et que ce conflit ne rallumât la guerre civile, le roi donna charge au marquis de Seure, chevalier de Malte, d'aller les trouver l'un et l'autre et de leur enjoindre de renvoyer ceux qu'ils avaient avec eux et de demeurer en repos. D'Aumale et Coligny obéirent aux ordres du roi sans trop de résistance ; l'amiral retourna chez lui dans les premiers jours de février, après être allé faire

¹ *Conjuration des lettres et armes, etc.*

visite au duc d'Alençon, frère du roi, qui était alors à Vincennes et d'Aumale alla rejoindre le cardinal Charles et ses neveux à Reims.

A la guerre à coups d'arquebuses et d'épées succéda la guerre coups de plumes et d'épigrammes. Les huguenots surtout s'en donnèrent à cœur joie, et le pauvre cardinal fut épouvantablement chansonné.

Avant même qu'il quittât Paris, il put entendre au milieu des cris : *Mort aux Lorrains !* que les soldats de Montmorency poussaient sous ses fenêtres, les couplets d'une chanson huguenote, composée en son honneur, et que d'Aubigné rapporte tout au long dans ses Mémoires.

Voici le premier couplet de cette chanson plus gauloise que littéraire :

Le cardinal s'en venoit
A Paris à grande puissance,
Et avecques lui amenoit
Des guisards pleins d'arrogance ;
Espérant, par son pouvoir,
Faire le peuple esmouvoir,
Comme il a faict autrefois
En abusant de deux rois.
Mais monsieur le mareschal
Luy fist si bien sa saulce,
Fy, fy, fy du cardinal,
Qui ch... en ses chausses !

Une foule d'autres écrits, pamphlets, satires, discours et épîtres furent publiés, à cette époque, au sujet de cet incident de peu d'importance par lui-même, mais qui en avait une très grande eu égard à la position des personnages et à la situation des partis ne cherchant qu'une occasion pour précipiter de nouveau la France dans les horreurs de la guerre civile.

La première chose que fit le cardinal en arrivant à Reims fut d'envoyer son neveu le duc de Guise, sous la conduite de Bertrand de Fossy, porter au roi et à Catherine la version des événements qui s'étaient passés à Paris. Malgré sa jeunesse Henri était certes à la hauteur de sa tâche ; et puis, il faut dire aussi que la vie inactive qu'il menait près de son oncle lui pesait lourdement. A maintes reprises, il avait voulu rejoindre ses oncles d'Aumale ou d'Elbeuf, pour avoir occasion de tirer l'épée du fourreau ; mais le cardinal estimait que, l'heure n'était pas encore venue de l'exposer aux dangers de la guerre. La cour était alors à Bayonne, ainsi que nous l'avons dit dans le précédent chapitre, et la présence du jeune prince lorrain parmi les anciens partisans de son père réveilla dans bien des cœurs la confiance que les catholiques avaient dans ceux de sa race.

Tandis que Henri de Guise se rendait à Bayonne, où il devait faire assaut d'adresse et d'esprit avec ses cousins le roi de France et le roi de Navarre, en attendant qu'il fût leur rival en gloire et en puissance, ses oncles, le cardinal et d'Aumale, posaient les bases de la LIGUE, dont il devait être le premier chef, et qui fut appelée à son début *contre-association catholique*.

Déjà d'Elbeuf en Champagne, Montpensier en Touraine, Montluc en Gascogne, le cardinal d'Armagnac à Toulouse, Joyeuse et une foule d'autres seigneurs, gentilshommes, prélats, capitaines influents dans leurs provinces ou dans leurs

viles, avaient compris la nécessité de se grouper pour résister aux protestants, qui puisaient leurs forces et leur audace dans leur union et dans leur discipline.

Depuis la mort de François de Lorraine, les catholiques, sans chef et sans direction, étaient obligés de se fier à la protection du gouvernement, qui, selon les circonstances, penchait tantôt de leur côté, tantôt du côté des protestants ; ceux-ci n'avaient pas désarmé et avaient toujours à leur tête le prince de Condé et surtout l'amiral, dont l'activité et le zèle semblaient infatigables.

Jusqu'à-là, les catholiques, divisés et nonchalants, avaient laissé le roi faire et dire seul, attendant que tout remède vint de la cour. Ils s'éveillaient enfin de leur profond sommeil... Alors ils se rapprochèrent, ils prirent soin des intérêts publics et privés ; ils brisèrent les machinations de leurs ennemis¹.

Une liste fut dressée par les principaux seigneurs du royaume qui devaient être à la tête de la *contre-association catholique*, et auxquels devaient se joindre les prélats, les gentilshommes, les magistrats, les prévôts des marchands, les bourgeois et tous les membres du tiers état en situation d'exercer une action quelconque avec indépendance et promptitude, sans attendre les ordres, toujours tardifs et souvent incompréhensibles, du gouvernement. Le plan de cette association fut soumis au parlement de Toulouse, qui, en l'acceptant, lui donna une sorte de légitimité.

La cour fut instruite de ce qui se passait dans le parti catholique par une lettre du duc d'Elbeuf au duc de Nevers, interceptée et remise à la reine mère.

En même temps cette princesse apprenait que Condé devait bientôt venir en armes dans Paris, où de leur côté le cardinal et d'Aumale, jaloux de venger l'injure que Montmorency avait faite, ne tarderaient pas à le rejoindre.

Le roi, devant l'imminence du péril, écrit immédiatement à Montmorency pour lui faire défense de laisser entrer dans Paris, ou de les en faire sortir s'ils s'y trouvent, tous les seigneurs dont il lui est expédié un roole et que, du reste, il les prévient chacun en particulier de cette mesure. En premières lignes de ce rôle figuraient les noms du duc de Guise, du duc d'Aumale, de Coligny, de d'Andelot, du prince de Porcien, du duc de la Rochefoucauld, de Montgomery, etc. ... Seuls les noms des cardinaux de Lorraine, de Guise et de Châtillon n'étaient pas mentionnés ; mais ils faisaient l'objet d'un *post-scriptum* qui les désignait plus spécialement que les autres. Le roi annonçait son retour dans Paris vers la Saint-Michel, et désirait que d'ici là la ville feust maintenue en tranquillité, et estre le maistre là et partout ailleurs en son royaume.

Les ordres du roi furent-ils assez énergiques pour que nul n'osât y contrevenir, ou les conjurés des deux partis jugèrent-ils que leurs mesures n'étaient pas suffisamment prises toujours est-il que ni les uns ni les autres ne mirent leurs projets à exécution, et qu'une apparente tranquillité continua à régner pendant quelque temps encore.

A peine la cour était-elle remise de cette alarme que le cardinal de Lorraine venait immédiatement lui fournir, malgré lui cette fois, un autre sujet d'ennui. Charles IX était à Mont-de-Marsan lorsque son beau-frère, le duc de Lorraine, l'instruisit de la nouvelle équipée que le cardinal venait de commettre, et demandait dans des lettres pleines d'inquiétudes l'intention et la volonté du roi².

¹ Relation des ambassadeurs vénitiens, t. II, p. 121.

² De Thou, livre XXXVII.

Voici ce dont il s'agissait :

En outre du duché de Lorraine proprement dit, dont Nancy était la capitale, se trouvaient enfermés, dans ce même duché, plusieurs petits États, tels que les Trois-Évêchés, le duché de Bar, le Luxembourg français, le duché de Carignan, la Lorraine allemande, le duché de Bouillon, etc., dont la plupart avaient fait ou faisaient encore partie du saint-empire tout en ayant leur gouvernement particulier.

Les Trois-Évêchés furent conquis par Henri II en 1552, mais la possession ne nous en fut confirmée qu'en 1648 par le traité de Westphalie.

Si pendant cette période de quatre-vingt-seize ans la France occupa Metz, Toul et Verdun, cette occupation ne tranchait pas, en droit, les liens de subordination féodale qui rattachaient encore ces villes à l'empire d'Allemagne.

Comme administrateur du temporel de l'évêché de Metz¹, comme seigneur du pays messin, le cardinal de Lorraine était donc vassal de l'empereur d'Allemagne ; il en recevait l'investiture, et les appels ressortissaient à la cour impériale. Au même titre il pouvait nommer et destituer les capitaines des villes et places du diocèse de Metz et recevoir leur serment, exercer enfin tous les droits de la souveraineté².

Déjà, l'année précédente, le cardinal avait convoqué et assemblé à Vic, chef-lieu du temporel de l'évêché, tous ses vassaux pour qu'ils lui fissent les reprises de leurs fiefs et nobles tènements, et lui rendissent et prêtassent foy et hommage comme ils étaient tenus³.

En 1565, il résolut d'assembler de nouveau ses vassaux pour écouter leurs doléances et mettre un terme aux vexations dont ils étaient l'objet. Leur situation, en effet, était intolérable, ayant à se défendre à la fois contre les calvinistes de France, qui ne négligeaient aucune occasion de faire retomber sur eux la haine qu'ils portaient aux princes de la maison de Guise, et contre les reîtres allemands, qui, à chaque invasion, ravageaient et pillaient le pays messin. Pour inspirer à ces derniers quelque retenue, les gouverneurs étaient obligés d'attacher sur les chemins les panonceaux de l'Empire⁴.

Ces mesures n'ayant pas suffi, le cardinal, après l'assemblée tenue à Vic, présenta une requête à l'empereur Maximilien, dans laquelle il se disait son vassal et prince de l'Empire à cause de l'évêché de Metz. En cette qualité, il recommandait à ce monarque sa juridiction et le pays messin, et le supplioit de vouloir bien le défendre et le fortifier contre les violences, les incursions et les vexations de ses ennemis. Sur cette requête, l'Empereur lui avait accordé des lettres, communément appelées de protection, en forme d'édit, en date du 5 mai 1565⁵.

¹ L'évêque de Metz était François de Beauvais.

² *Le Cardinal de Lorraine*, par J.-J. Guillemin, professeur d'histoire au collège royal de Reims ; Paris, chez Jaubert, 1847.

³ Bibliothèque nationale, mss. de Béthune, 8655-3136, f° 96, lettre du cardinal Charles de Lorraine au duc de Nevers (Clerevault, dernier jour de mai 1564). Le duc de Nevers, à cause de sa baronnie d'Aspremont, était vassal de son oncle le cardinal Charles.

⁴ *Le Cardinal de Lorraine*, par Guillemin.

⁵ De Thou, *Hist. universelle*, livre XXXVII.

Le cardinal, étant arrivé à Rambervilliers le 25 juin, voulut faire publier les lettres de l'Empereur. Mais Pierre Salcède¹, fermier des impositions et gouverneur de Marsal pour le roi de France, s'opposa énergiquement à leur publication, fit chasser l'officier du cardinal et s'empara de Vic et d'Albertroff.

Telle fut l'origine de la *guerre cardinale*, guerre qui fournit aux ennemis des Guises de nouveaux prétextes à diffamation ; car ils ne manquèrent pas de dire que le cardinal de Lorraine, subissant toujours l'influence étrangère, avait voulu s'attirer la faveur de l'empereur d'Allemagne, en faisant retomber sous la domination de l'Empire les Trois-Évêchés, dont il avait lui-même favorisé la conquête².

Le cardinal n'était pas homme à se laisser intimider par les injures de ses ennemis, ni par les menaces d'un Salcède, Il rassembla immédiatement ses vassaux pour leur expliquer ses intentions et pour qu'ils l'aidassent à défendre leurs droits, écrivit aussi à la reine mère pour l'informer des événements, et leva sans retard une petite armée dont Lignièrès et Bassompierre eurent tour à tour le commandement.

En même temps les lettres de l'Empereur furent publiées à Rambervilliers, à Baccarat et à Moyenvic, par son ordre.

Sans attendre la réponse de Catherine de Médicis, le prélat envoya sa petite armée devant Vic, dont la citadelle, fortement battue en brèche par les canons du duc de Lorraine, capitula le 25 juillet. Peu de jours après, Bassompierre faisait également le siège d'Albertroff.

Ce fut pendant qu'Albertroff était sur le point de retomber en son pouvoir que le cardinal reçut les lettres que le roi lui écrivait pour le blâmer de la précipitation qu'il avait mise à prendre les armes et pour l'engager à venir le rejoindre.

Avant de quitter les Vosges pour se rendre à Moulins, où la cour se trouvait en ce moment, le cardinal fit mettre bas les armes à sa petite armée et consentit à ce que le capitaine Jacques entrât dans Albertroff, au nom de d'Aniance, gouverneur de Metz, mais seulement lorsque Salcède en serait sorti avec ses gens.

Le prélat souscrivit à toutes les conditions présentées par le roi, qui, du reste, avait aussi blâmé Salcède, et la *guerre cardinale* n'eut pas d'autre suite.

Le roi et la reine, ayant passé une partie de l'hiver à Blois après leur voyage de Bayonne, étaient venus à Moulins, où ils avaient convoqué le grand conseil pour délibérer sur les affaires publiques du royaume, qui étaient fort en souffrance, et pour mettre fin aux poursuites que les Guises dirigeaient contre tous ceux qu'ils accusaient d'avoir trempé dans le crime de Poltrot, et principalement contre Coligny.

Tous les grands du royaume et les chevaliers de l'ordre, répondirent à l'appel qui leur avait été adressé.

Dans la chambre du conseil se trouvèrent réunis à côté du roi, de la reine mère, du duc d'Anjou et du chancelier Michel de l'Hôpital, Christophe de Thou, premier président au parlement de Paris (père de l'historien), et Pierre Seguier, président,

¹ Ce Pierre Salcède était un Espagnol protégé jusque-là par le cardinal, qui croyait pouvoir compter sur son dévouement. Pierre Salcède fut tué à la Saint-Barthélemy ; il eut un fils, qui joua plus tard un triste rôle dans les Flandres et fut écartelé pour ce fait.

² *Le Cardinal de Lorraine*, par J.-J. Guillemin.

ainsi que les présidents des parlements de Toulouse, de Bordeaux, de Grenoble, de Dijon et d'Aix, [tous illustres par leur dignité et par l'intégrité de leur vie](#)¹ ; venaient ensuite Charles cardinal de Bourbon, Louis prince de Condé, le duc de Montpensier et son fils, les cardinaux Charles de Lorraine et Louis de Guise ; les ducs de Nemours, de Longueville et de Nevers, Anne de Montmorency, connétable de France, et ses neveux ; le cardinal Odet de Châtillon, l'amiral Gaspard de Coligny et d'Andelot colonel de l'infanterie française, tous trois fils de la sœur du connétable ; d'Anville son fils, Bourdillon et Vieilville ; des maréchaux, des évêques, des capitaines, parmi lesquels Montluc, les secrétaires d'État et les chevaliers de l'ordre.

Ce fut devant cette assemblée que le roi se leva et prit le premier la parole pour rappeler que, dès son avènement au trône, il avait voulu parcourir toutes les provinces en son obéissance et entendre les plaintes de ses sujets, que les précédentes guerres civiles avaient vivement éprouvés ; il ajouta que c'était pour ce motif qu'il avait rassemblé les membres de son conseil, et les pria et au besoin leur ordonnait, au nom de l'autorité royale, [qu'ils y pensassent sérieusement et selon qu'il l'espéroit de l'amour qu'ils avoient de luy et de l'État, afin d'obéir à la volonté de Dieu et descharger sa conscience, de soulager le peuple et de restablir la justice dans sa première gloire et dans sa première pureté.](#)

Le chancelier Michel de l'Hôpital, qui prit la parole après le roi, prononça un long discours, très sage et très modéré, mais dans lequel il fit un tableau très exact de la situation où se trouvait le royaume. Il dit qu'il [ne fallait point accuser le temps, ni attribuer cela à la malice des hommes ; qu'il fallait corriger les fautes des hommes et les ramener dans le devoir plutôt que de blasphémer le temps, qui suit toujours les mœurs des hommes.](#) Il passa en revue les diverses questions dont le conseil avait à s'occuper, donna son avis et celui du gouvernement sur les réformes à apporter dans la magistrature, dans les lois civiles qui donnaient trop sujet à procès, sur l'autorité des tribunaux et des parlements, et, bien qu'il n'y eût déjà que trop d'édits, en proposa de nouveaux pour abroger les anciens tombés en désuétude ou qui, après avoir été trop souvent violés, avaient fini par n'avoir plus force de loi.

Comme la plupart des membres du conseil étaient gens compétents en la matière et animés d'intentions excellentes, la question ne traîna point, et un édit qui prit le nom de la ville où il avait été rédigé fut lancé immédiatement pour être soumis aux parlements des provinces et de Paris. Le parlement de Paris opposa d'abord quelque résistance, mais enfin il finit par l'enregistrer, à la grande satisfaction du chancelier.

L'*édit de Moulins* apportait de sages réformes dans les poursuites judiciaires exercées contre les débiteurs insolvables, dans les donations entre vifs, les jeux de hasard et certains usages où la superstition jouait un plus grand rôle que la justice.

Mais cet édit fut célèbre surtout par l'incident auquel donna lieu la réunion du grand conseil rassemblé en apparence pour régler les affaires de l'État et en réalité pour vider la querelle qui existait, depuis l'assassinat de François de Lorraine, entre la maison de Guise et les Châtillon, querelle qui s'était encore envenimée par l'agression dont le cardinal Charles avait été victime à Paris.

¹ De Thou, livre XXXIX.

Il nous faut ici reprendre les événements d'un peu loin. Dans l'interrogatoire qu'il subit et avant d'avoir été soumis à la question, le lendemain même de son arrestation au village d'Olivet (20 février 1562) dans les environs d'Orléans, Poltrot de Méré déclara qu'il avait été poussé à assassiner le duc de Guise par Coligny, Théodore de Bèze, un autre ministre protestant dont il refusa énergiquement de dire le nom, et par la Rochefoucauld ; par contre, il disculpa entièrement Condé, d'Andelot et Soubise.

Les trois chefs protestants que nous venons de nommer, en apprenant l'accusation qui pesait sur eux, adressèrent à la reine une déclaration collective dans laquelle ils niaient toute participation directe ou indirecte avec l'attentat accompli par Poltrot. *Cependant ne pensez pas, ajoutait Coligny, que ce que j'en ai dict, soit pour regret que j'aye de la mort de M. de Guise, car j'estime que ce soit le plus grand bien qui pouvoit advenir à ce royaume et à l'Église de Dieu, et particulièrement à moi et toute ma maison.* Plus tard il avoua aussi que pendant la bataille de Dreux il avait surtout désigné Guise aux coups de ses soldats... ; *que s'il eust pu braquer un canon contre lui pour le tuer il l'eust fait.*

Cette franchise, poussée jusqu'à la brutalité n'avait jamais été pour les Guises une preuve bien convaincante de l'innocence de l'amiral. Condé, de son côté, prit la défense de Coligny en s'efforçant, par son propre témoignage et son appui personnel de corroborer les déclarations de l'amiral.

Les princes de la maison de Guise et leurs alliés avaient présentée au roi et à la reine une requête par laquelle ils demandaient justice du meurtre commis sur la personne du feu duc et permission de poursuivre les complices de l'assassin. Cette requête était signée : Charles, cardinal de Bourbon ; Louis de Bourbon, duc de Montpensier ; Anne d'Este (veuve du feu duc) ; Léonard d'Orléans duc de Longueville ; Henri de Lorraine, duc de Guise ; Louis, cardinal de Guise ; Claude de Lorraine, duc d'Aumale ; Jacques de Savoie, duc de Nemours¹, et René de Lorraine, marquis d'Elbeuf.

Le mémoire pour la défense de Coligny que Condé adressa à la reine décida le conseil du roi à lancer un arrêt (16 mai 1562) par lequel *ladicte poursuite fust sursise et suspendue jusques après la pacification (du royaume) de ses dictes affaires, les armes déposées, ou que par Sa Majesté austrement en oust esté ordonné.*

Le 15 juin 1562, Charles IX déclara dans un édit qu'il entendait retenir à lui et devant sa personne la connaissance de ce procès, et qu'il le tenait en suspens pour le terme de trois ans. Cette résolution avait été prise pour éviter que les Guises ne portassent l'affaire devant le parlement de Paris, qui leur était dévoué, et devant, lequel Coligny n'aurait jamais voulu se présenter.

Enfin, quelques mois plus tard (26 septembre), tous les hauts personnages qui avaient signé la requête et auxquels se joignirent Antoinette de Bourbon, mère du duc assassiné, le comte de Vaudemont, et une foule considérable d'amis, vinrent tous à Melun, en habits de deuil, se précipiter sur les pas du roi au moment où Charles IX sortait des vêpres. Les hommes étaient graves et solennels, et les princesses portaient des robes à grandes traînes, tandis que les femmes de leur service avaient la tête couverte d'un voile noir et faisaient entendre de longs gémissements.

¹ Le duc de Nemours était le chevalier d'Anne d'Este, dont il portait les couleurs, et qu'il épousa en 1566.

Ce spectacle émut profondément le jeune roi, qui permit immédiatement que poursuite *fust faite si bonne, que Dieu et le monde en demeurassent satisfaits et sa conscience deschargée*. Mais Catherine de Médicis embrouilla si bien les choses, que pas un parlement ne put être agréé des parties, et que le procès ne put jamais venir devant une cour quelconque.

Au mois de novembre, les Guises et les Châtillon allèrent à Paris, pour soutenir auprès du roi, qui était au Louvre, leurs prétentions réciproques. Malgré une ordonnance royale qui défendait aux Guises et aux Châtillon de se faire suivre d'une escorte de plus de quarante personnes, l'amiral entra dans la capitale accompagné de plus de cinq cents gentilshommes, qui, par leur attitude menaçante, témoignaient éloquemment des sentiments belliqueux de leur chef. D'Aumale et d'Elbeuf ne jugèrent pas prudent d'accepter le défi qui leur était ainsi ouvertement jeté, de trancher par les armes un différend de famille, d'autant plus que le roi et Catherine de Médicis avaient fait désarmer depuis peu la milice parisienne. La cour elle-même, ne se croyant pas en sûreté dans le Louvre, se vit contrainte de renforcer la garde ordinaire de Charles IX de quelques compagnies françaises placées sous le commandement de Charry.

Le capitaine Charry était un vaillant officier qui s'était souvent distingué dans les guerres du Piémont, et dont Montluc avait fait son lieutenant ; il était de plus un protégé des Guises et leur était profondément dévoué. Son arrivée dans Paris en un pareil moment excita vivement le mécontentement des huguenots, qui voyaient dans cette mesure de précaution une menace à leur adresse. D'Andelot, que Charry affectait de traiter en ennemi personnel, s'en montra le plus affecté.

Un jour, le colonel de l'infanterie française montait un escalier du Louvre, lorsque Charry, tout fier de son grade et des bonnes grâces dont il était l'objet de la part des dames de la cour et surtout des demoiselles d'honneur de la reine, le heurta. D'Andelot était suivi de plusieurs gentilshommes ou capitaines qui, témoins de l'injure, résolurent de la venger. Deux d'entre eux se détachèrent du groupe, et, après être allés chercher Châtelier, dont le frère avait été tué en duel par Charry, s'embusquèrent dans une boutique du pont Saint-Michel ; lorsque le capitaine fut près d'eux, ils sortirent tout à coup pour lui barrer le chemin, et, avant qu'il se fût mis en défense, Châtelier lui passa son épée au travers du corps (31 décembre 1563).

Les auteurs de ce lâche guet-apens, qui étaient Portans, Mouvans et Châtelier, guides de la compagnie de Coligny, ne furent jamais poursuivis. Toutefois Charles IX fut vivement affecté de cet assassinat, commis presque sous ses yeux, et il s'en souvint plus tard.

Ce fut le fils du maréchal Strozzi qui remplaça Charry dans son commandement.

Devant les airs insolents que prenait Coligny et l'impunité dont semblait jouir, d'Aumale et d'Elbeuf, qui n'étaient pas en mesure d'opposer la force à la force, résolurent de ne pas même sortir de leur hôtel de Cluny, où ils étaient enfermés avec le jeune duc de Guise ; ce furent donc le cardinal Charles et Anne d'Este qui se chargèrent de voir le roi et la reine au Louvre. Dans une de ces entrevues, la veuve du duc de Guise fut vivement apostrophée par sa mère, Mme Claude de France, duchesse de Ferrare, qui, convertie au protestantisme, reprochait à sa fille de méconnaître les sentiments d'un chevalier tel que Coligny.

Le 5 janvier 1564, par ordre formel du roi, une promesse fut signée par le cardinal de Guise, Claude et René de Lorraine d'une part, et Odet, Gaspar et François de Châtillon d'autre part, d'après laquelle par nul des membres de l'une

des deux familles, ne de leur part, ne seroit fait, entrepris ni attent directement ou indirectement, aucune chose de fait ne de parole, contre les personnes vie ou honneur des membres de l'autre.

Ce que voulait Catherine, c'était de gagner du temps et de laisser les grands du royaume dans cet état d'hostilité aiguë qui la faisait l'arbitre de leur cause. Toute sa politique reposait sur ces rivalités qui affaiblissaient la puissance des chefs des partis et empêchaient tout rapprochement entre eux. Elle aurait eu peur, s'ils avaient été unis, de les voir se liguier contre elle et la forcer à leur céder les rênes du gouvernement. Elle oubliait seulement que les armes dont elle se servait ne portaient pas toujours juste contre ceux qu'elle visait, et qu'en revanche tous les coups qu'elle lançait atteignaient la France en plein cœur.

Telle était donc la situation des esprits et des partis, et particulièrement des Guises et des Châtillon, lorsque le roi Charles IX résolut à Moulins de les réunir tous en sa présence pour les obliger à se réconcilier.

Le conseil devant lequel comparurent les Guises et les Châtillon était également présidé par le roi et composé de tous les personnages, princes, seigneurs, magistrats, capitaines et chevaliers qui avaient été convoqués pour délibérer sur les affaires de l'État.

Le cardinal Charles fut chargé, au nom de la veuve du duc de Guise et de tous les membres de sa famille, d'articuler les griefs reprochés à Coligny et de demander encore une fois réparation du crime.

L'amiral affirma par serment qu'il n'estoit aucunement coupable de l'homicide du duc de Guise, estimant toujours tout homme qui l'avoit fait meschant et matheux, en suppliant Leurs Majestez de combattre quiconque pourroit l'en accuser. Le roi retint encore une fois l'affaire par devers lui, et, après avoir délibéré avec son conseil, rendit un arrêt solennel déclarant l'innocence de l'amiral, sur sa propre affirmation, donnée en présence du roi et de son conseil comme devant Dieu, qu'il n'avait fait faire ni approuvé ledict homicide.

Bourdillon et Coligny s'entremirent aussi pour amener une réconciliation entre le cardinal, d'Aumale et le maréchal de Montmorency. Le roi les ayant de nouveau tous réunis et leur ayant signifié son arrêt, Anne d'Este et le cardinal embrassèrent Coligny. A leur exemple, tous les membres et amis de la famille de Guise embrassèrent les membres et amis de la famille de Châtillon et de Montmorency, et la paix fut déclarée entre ces rivaux irréconciliables.

Un seul personnage, à ce qu'il est dit dans les Mémoires du prince de Condé, se tint à l'écart, froid et sévère pendant que les uns et les autres se donnaient ces accolades hypocrites et mensongères c'était le jeune Henri de Guise, le fils du héros mort assassiné¹. En recueillant le dernier soupir de son père il avait juré de le venger ; et la comédie que les ennemis de sa cause et de sa religion, aussi bien que ses parents, sa mère même, jouaient devant lui, n'était pas de nature à lui faire oublier son terrible serment.

¹ D'après de Thou, Tavannes et plusieurs historiens, Henri de Guise était encore en Hongrie ; il est dit, par contre, dans les *Mémoires de Condé* et dans l'*Histoire de Charles IX*, que le prince, revenu de Hongrie depuis peu, assistait à la scène de réconciliation que nous venons de rapporter, mais qu'il se refusa à y prendre part.

Il pouvait contenir son courroux, car, tout jeune, il était déjà habile dans l'art de la dissimulation ; mais Coligny devait lire dans le regard de Guise les passions et les colères qui grondaient au fond de son cœur¹.

¹ ... Les plus éclairés ne laissèrent pas de juger à sa mine qu'il (Henri de Lorraine) ne se tenait point obligé d'observer l'accommodement, et qu'il se vengerait à la première occasion qui lui serait présentée par la fortune ou par l'imprudence de ses ennemis, comme il arriva. (*Histoire de Charles IX*, par le sieur de Varillas ; Paris, 1678.)

CHAPITRE III.

Quelques considérations sur la féodalité et sur les causes qui entraînèrent une partie de la noblesse française à embrasser le protestantisme. — François de Lorraine et Catherine de Médicis. — Caractère et mœurs de cette reine. — Sa politique immorale et dissolvante. — État de corruption où elle fait tomber ses enfants et toute la cour. — Les Guises, leur génie et leur popularité. — Henri de Lorraine, troisième duc de Guise, surnommé le Balafre. — Son enfance ; son éducation ; ses lettres à son père ; son caractère. — Jugement que Marguerite enfant portait sur lui. — Son portrait. — Ses premières armes en Hongrie (1565-66). Ambition de Condé. — Charles IX et les ambassadeurs luthériens allemands. — Réponse de Charles IX à Coligny. — Le duc d'Albe traverse la France pour gagner les Pays-Bas. — Les protestants commencent à s'inquiéter des mesures militaires de la cour. — Ils reçoivent des avis alarmants, et s'assemblent à Valery chez Condé et à Châtillon chez l'amiral. — La cour, qui est à Monceaux en Brie, ne veut pas ajouter foi au rapport de Castelnau. — Des courriers venus de toutes parts confirment ce qu'a dit. Castelnau touchant les armements que font les réformés pour s'emparer de la personne du roi. — Sur l'avis des princes lorrains, malgré le connétable et le chancelier, le roi se place au milieu de son armée et prend la route de Paris (29 septembre 1567). — Les réformés n'osent pas attaquer l'escorte royale. — D'Aumale, avec trois cents gentilshommes, sort de Paris et va au-devant du roi. — Fuite piteuse du cardinal Charles. — Condé à Saint-Denis. — Pourparlers entre les deux partis. — Le roi attend des secours des Espagnols et des Italiens, et Condé des Allemands. — Le duc de Guise va défendre Metz et Verdun, menacées par les réîtres. — Le connétable se décide enfin à attaquer Condé. — Dénombrement des deux armées et leurs positions. — Bataille de Saint-Denis (10 novembre 1567). — Le connétable est blessé. — Brillante conduite du duc de Guise et du duc d'Aumale. — Parallèle entre la bataille de Saint-Denis et celle de Dreux. — Le connétable de Montmorency. — Sa mort. — Le roi est forcé par sa mère de nommer son frère le duc d'Anjou lieutenant général. — Ce jeune prince, à la tête de l'armée royaliste, se met à la poursuite de Condé. — Belle retraite des protestants. — Comment les protestants payèrent leurs alliés, qu'ils parvinrent à rejoindre. — Catherine de Médicis négocie. — Entrevue de Châlons. — Traité de Longjumeau (23 mars 1568), autrement appelé paix boiteuse ou malassise. — Castelnau reconduit les réîtres à la frontière. — Aucun parti ne désarme. — Catholiques et huguenots font entendre es in mes plaintes et commettent les rhèmes excès. — Conseil occulte de la reine. Le chancelier Michel de l'Hôpital rend les sceaux. — Les princes et les seigneurs calvinistes préparent la troisième guerre de religion.

Depuis les fils et successeurs de Charlemagne jusqu'à Louis XI, les hauts barons, princes et seigneurs féodaux défendirent, les armes à la main, contre les rois de France, les provinces, terres, châteaux et seigneuries où ils exerçaient des droits souverains. Blanche de Castille fut la première à faire sentir l'autorité royale aux

grands vassaux de la couronne, et l'habile et implacable Louis XI ramena par la hache ces tout-puissants seigneurs à l'obéissance et à la fidélité. Richelieu acheva l'œuvre de la mère. de saint Louis et du seigneur de Plessis-lès-Tours.

La trahison du connétable de Bourbon fut le dernier acte de haute insubordination que notre histoire ait enregistré pendant les trois derniers siècles de la monarchie. Mais cette soumission des anciens seigneurs suzerains, jadis presque aussi puissants que les rois de France, ne s'était pas faite sans laisser dans les grandes familles seigneuriales des traces de profonds mécontentements.

Les guerres contre les Anglais qui ensanglantèrent la France depuis Charles VI jusqu'à Louis XII, les guerres du Milanais ; du Piémont et des Flandres, qui eurent lieu sous François ter et sous Henri II, servirent en quelque sorte de dérivatifs à ces mécontentements. L'amour des combats et le prestige de la gloire faisaient des descendants des grands feudataires de la couronne de loyaux et fidèles compagnons d'armes des rois de France, leurs souverains.

Du reste, les ducs de Bourgogne, de Bretagne et de Normandie, les comtes de Provence et de Toulouse n'existaient plus, et les descendants des grands feudataires de la couronne n'exerçaient dans leurs domaines qu'une autorité relative. Si les Châtillon, les Montmorency, les Guises, les Bourbons, les Nemours et les Nevers avaient des hommes d'armes, c'est que le roi leur avait accordé le commandement de ces compagnies, qui n'étaient guère que de cent hommes ; et quant aux gentilshommes qui leur faisaient escorte, ils n'étaient retenus auprès d'eux que par amitié personnelle ou par des largesses où tous trouvaient leur compte.

Les doctrines de Luther et de Calvin réveillèrent soudain le vieil esprit d'indépendance, poussé jusqu'à l'insubordination, que les anciens grands vassaux avaient si souvent manifesté.

La France était en paix avec ses voisins ; elle se déclara la guerre à elle-même.

Une grande partie de la noblesse se convertit au protestantisme, prit les armes, les fit prendre à ses vassaux, appela l'étranger et alluma la guerre civile au nom de la liberté de conscience, ainsi que les Armagnacs et les ducs de Bourgogne l'avaient fait deux siècles auparavant au nom de leur ambition personnelle.

Comme une manifestation appelle toujours une contre-manifestation, les huguenots virent immédiatement, en dehors du pouvoir royal, se lever une armée de catholiques, aussi ardents et résolus à soutenir leurs vieilles croyances que les premiers mettaient de fanatisme à propager les nouvelles doctrines, et à demander pour elles la protection des lois et la répartition des privilèges.

Les hommes du XVI^e siècle conservaient encore les mœurs guerrières et rudes du moyen âge. Les arts, les lettres, les sciences, la religion surtout, avaient bien ôté à ces derniers chevaliers ce qu'il y avait de trop farouche en eux ; leur langage était plus poli, leur aspect plus courtois ; mais ce n'était guère qu'à la surface qu'ils s'étaient ainsi métamorphosés : dans le fond, ils le cédaient peu à leurs ancêtres, qui étaient, du reste, infiniment plus chastes.

Soldats et capitaines avaient apporté de leurs incursions en Italie des habitudes de plaisirs raffinés et de débauches inavouables ; les guerres civiles rallumèrent toutes ces passions et tous ces vices dans une soldatesque indisciplinée et fanatique, dont le courage à l'assaut des villes était surtout excité par l'appât du pillage et des viols. Cela explique, — sans les excuser, il n'est pas besoin que

nous l'ajoutions, — les crimes et les excès de toutes sortes dont se souillèrent tous les partis.

Si, à la place des derniers Valois, il y avait eu sur le trône de France un prince énergique et intelligent, servi par un Richelieu ou par un Louvois, les catholiques n'auraient pas eu besoin de prendre eux-mêmes la défense de leur foi religieuse ; il eût mis lui seul les rebelles à la raison, tout en faisant respecter, autant que l'époque le permettait, la liberté de conscience de tout le monde. Malheureusement François II, pauvre enfant maladif, fut obligé de confier le pouvoir à ses oncles les Guises, qui étaient déjà les chefs du parti catholique. Si François de Lorraine fut un grand homme de guerre, un habile politique et un loyal chevalier, son origine, les fautes que commit son frère le cardinal, ses exploits et même les immenses services qu'il rendit à sa patrie d'adoption, lui suscitèrent de nombreux et d'implacables ennemis ; de plus, son action dans le gouvernement était toujours traversée par l'influence néfaste de Catherine de Médicis, dont l'ambition jalouse ne pouvait souffrir aucune supériorité.

A la mort de François II, Catherine de Médicis manœuvra si habilement entre les Guises et les Châtillon, les Bourbons et les Montmorency, que tous furent obligés d'abdiquer le pouvoir entre ses mains. Si elle ne posséda jamais, sous la minorité de Charles IX, le titre de régente qu'elle convoitait, elle eut constamment la direction suprême des affaires de l'État ; son influence et son action ne cessèrent de se faire sentir, même quand ses fils furent en âge de gouverner par eux-mêmes tant était grand l'empire qu'elle avait su prendre sur eux.

Quelles que soient les qualités dont les ambitieux vulgaires puissent être doués, ils sont condamnés à voir leurs efforts les plus grands et leurs combinaisons les plus habiles marqués d'avance du sceau de la stérilité. Quiconque ne prend que soi pour objectif ne peut rien faire de grand ni d'utile. Catherine de Médicis voulait le pouvoir pour lui-même, pour les satisfactions qu'il procure, et non parce qu'elle croyait qu'elle seule pouvait en disposer pour la gloire et l'indépendance du royaume. Cette étroite et mesquine ambition, lui masquant le but plus noble et plus élevé auquel elle pouvait aspirer, ne lui suggéra que des expédients indignes d'une reine, indignes d'une femme qui a quelque sentiment de pudeur et de fierté.

Trop lâche pour braver en face les puissants seigneurs dont elle redoutait l'influence et la domination, trop vulgairement ambitieuse pour chercher au milieu d'eux celui sur lequel elle pourrait franchement appuyer le trône de son fils, et trop vindicative pour pardonner à ceux qui s'étaient jetés au travers de ses projets, elle voulut annihiler leur puissance en les entourant de toutes sortes de pièges, et, au lieu de se les attirer en faisant appel à leur courage ou à leur talent, elle préféra les tenir sous une sorte de joug méprisable en leur facilitant elle-même la satisfaction de leurs vices.

En ce temps de guerres farouches, où presque tous les seigneurs et gentilshommes combattaient dans un camp ou dans un autre, les femmes étaient fortement exposées dans les châteaux dont la garde était confiée à quelques serviteurs seulement. La plupart de ces seigneurs envoyèrent donc à la cour leurs filles ou leurs sœurs, pour les mettre à l'abri d'un coup de main de l'ennemi. Ce fut parmi ces dames et demoiselles que Catherine de Médicis recruta ses filles d'honneur. Au lieu de veiller sur elles comme elle l'aurait dû, cette reine indigne en fit les instruments dociles de sa politique dissolvante. Les noms de Louise de Rouet, d'Isabelle de Limeuil, de Françoise de Rohan et de Mlle

de Châteauneuf appartiennent presque à l'histoire tant est grand le rôle que Catherine de Médicis leur fit jouer.

Elle avait promis à Louise de Rouet de lui faire épouser le roi de Navarre, lorsque François de Bourbon aurait divorcé avec Jeanne d'Albret. Isabelle de Limeuil put croire un moment qu'elle deviendrait princesse de Condé ; mais elle fut délaissée pour Marguerite de Lustrac, la riche veuve du maréchal de Saint-André, qui fit don au prince du château de Valery. Ce château fait encore partie du domaine de la famille d'Orléans.

Quant à Françoise de Rohan, elle avait obtenu du duc de Nemours promesse écrite de mariage ; mais le duc était depuis longtemps le chevalier d'Anne d'Este, duchesse de Guise, dont il portait les couleurs rouge et noir. Lorsque François de Lorraine fut mort, ses frères, les cardinaux Charles et Louis, les ducs d'Aumale et d'Elbeuf, hâtèrent le mariage de leur belle-sœur avec le duc de Nemours, afin de faire bénéficier leur famille d'un puissant allié de plus. A la nouvelle du mariage de celui qu'elle considérait comme son fiancé, Françoise de Rohan ressentit une vive douleur et résolut de porter la question devant les tribunaux. Toutefois le procès ne fut pas jugé ; le pape ayant annulé la promesse de mariage faite à Françoise de Rohan, le duc de Nemours put épouser la duchesse de Guise.

Les femmes comme Catherine de Médicis ne sauraient avoir le véritable sentiment de la maternité : il n'est donc pas étonnant que celle-ci ait fait entre ses enfants des parts très inégales de son affection. Il ressort à peu près clairement, de tous les actes de sa vie, qu'elle ne témoigna jamais une tendresse bien vive à François II ni à Charles IX, moins encore au duc d'Alençon. Quant à sa fille Marguerite, connue sous le nom de la reine Margot, elle parut la prendre un moment en grande amitié ; mais tout à coup elle s'en détacha lorsque la jeune princesse témoigna, — quoi qu'elle en dise dans ses *Mémoires*, — une affection un peu trop vive pour le jeune et brillant duc de Guise, qu'il avait été question un moment de lui faire épouser. Par contre, tout ce que le cœur de Catherine de Médicis pouvait contenir d'amour maternel était donné à Henri, duc d'Anjou, plus tard Henri III. C'est à lui qu'elle forçait Charles IX de confier le commandement des armées, c'est lui qu'elle mettait sans cesse en évidence ; son plus grand chagrin fut de le voir partir pour la Pologne, et sa plus grande joie de le rappeler pour lui mettre sur la tête la couronne de France.

Elle l'éleva au milieu d'une cour corrompue, qui lui donnait tous les jours l'exemple des intrigues les plus inavouables. Elle chargea elle-même Mlle de Châteauneuf d'espionner tous les actes de sa vie, de contrôler toutes ses actions, de sonder toutes ses pensées, afin qu'il lui fût fait chaque jour un rapport fidèle sur ce fils qui paraissait être l'objet d'une affection exclusive.

Voilà à quel degré de dépravation cette Florentine avait fait descendre la cour de France !

Si poignant et si triste, si horrible même que soit un tel tableau, nous devons le présenter ; car, en histoire comme en philosophie, il faut toujours remonter des effets aux causes, afin que les événements se dégagent avec netteté aux yeux du lecteur soucieux de s'en faire une opinion raisonnée et juste.

Historiquement et philosophiquement parlant, il serait donc faux de rendre la religion catholique responsable des guerres civiles qui ensanglantèrent le XVI^e siècle, et surtout des massacres de la Saint-Barthélemy.

La cause première de ces guerres, nous l'avons suivie pas à pas dans la *Vie de François de Lorraine, duc de Guise*, où nous avons vu les princes et les seigneurs protestants ourdissant leurs complots, recherchant l'alliance de l'étranger, puis enfin levant l'étendard de la révolte, et livrant leur malheureuse patrie aux sanglants et terribles excès qui sont les conséquences fatales de ces luttes fratricides où la conviction devient du fanatisme et le courage de la férocité¹.

La cause seconde vient des mœurs que Catherine de Médicis propagea à la cour, et des moyens de corruption dont elle se servit pour régner mœurs qu'elle inculqua dans le cœur de ses propres enfants, moyens dont elle se servit contre eux-mêmes afin de les tenir toujours sous sa domination.

Telle était donc la situation politique et morale de la France, lorsque le duc de Guise fut appelé à prendre la place qui lui revenait de droit à la tête du parti catholique.

Les Guises, malgré leur naissance d'origine étrangère, étaient les plus populaires et les plus aimés d'entre tous les seigneurs de leur époque. Par leurs alliances, ils marchaient de pair avec les princes du sang, et, dans leur ambition, ils jetaient un regard de convoitise jusque sur la couronne des Valois, ne voyant se dresser entre leur front et cette couronne que la branche des Bourbons, qui semblait avoir perdu ses droits à l'héritage royal en embrassant le protestantisme.

La popularité des Guises remontait au commencement du règne de François Ier. Claude de Lorraine, le chef de la maison de Guise, l'avait élevée par sa bravoure, ses talents militaires et son habileté politique ; il y fut, du reste, puissamment aidé par son frère, le cardinal Jean, dont les mœurs n'étaient pas sans reproche, mais qui sut se montrer en maintes circonstances négociateur et ambassadeur d'un haut mérite, et dont le caractère généreux et l'esprit libéral gagnaient l'affection de tous ceux qui l'approchaient, surtout des lettrés, des poètes et des artistes, qu'il traitait avec une magnificence vraiment royale.

Quant au fils aîné de Claude, François de Lorraine, s'il fut sans contredit le plus grand capitaine de son siècle, il reste aussi, par la noblesse de ses sentiments et la droiture de son caractère, la plus belle et la plus sympathique figure de son époque ; il vécut et mourut en héros chrétien.

Henri, alors prince de Joinville, l'aimait et l'admirait jusqu'à l'adoration. L'assassinat de son père fut pour lui comme un coup de foudre. Il était venu à Orléans avec sa mère pour assister à son triomphe, et il y reçut son dernier soupir. Il vit autour du lit de ce père tant aimé la reine de France verser des larmes, toute une armée muette de désespoir, des capitaines endurcis sur les champs de bataille ne pouvant étouffer leurs sanglots, et tout un parti dans la consternation et dans le deuil qui semblait jeter sur lui, pauvre enfant orphelin, des regards d'espérance mêlés d'inquiétude.

Il n'avait pas encore treize ans, mais à cette époque on n'était pas longtemps jeune ; les passions politiques, les haines religieuses, l'ambition, les intrigues et les complots mûrissaient les intelligences avant l'âge, et creusaient des rides précoces sur les fronts qui auraient dû encore rester ingénus.

¹ Sismondi, l'historien protestant, est lui-même obligé de reconnaître que la [confédération protestante et les alliances qu'elle contractait avec les étrangers étaient contraires à la paix du royaume et à l'exercice de l'autorité royale](#). (*Histoire des Français*, t. XIX, p. 456.)

Quand son père vint à lui manquer ainsi tout à coup et d'une façon aussi tragique, le jeune Henri sentit comme un vide immense se faire autour de lui, malgré les agitations dans lesquelles il était entraîné. Il fut en quelque sorte contraint de refouler dans son cœur ses larmes et son amour. Ses frères étaient trop jeunes pour apprécier l'étendue du malheur qui venait de les frapper ; sa mère, Anne d'Este, était toute à ses intrigues avec le duc de Nemours, à son procès contre sa rivale ; son oncle le cardinal Charles était à Trente ou à Rome, d'où il ne revint que pour reprendre sa vie d'agitations politiques, et les autres frères de son père étaient tout entiers aux soucis de la guerre et à l'administration de leurs provinces. Quant à son aïeule, Antoinette de Bourbon, elle s'était, sur les derniers temps de sa vie, donnée complètement à la religion. De Madame Renée de France, duchesse de Ferrare et mère d'Anne d'Este, duchesse de Guise, nous n'en parlerons pas ; car elle était protestante, et ce n'était pas auprès de cette amie de Coligny qu'Henri pouvait chercher un refuge pour son cœur.

Privé de conseils et de consolations, il se livra tout entier aux sentiments qui envahissaient son âme. Prendre la place de son père, marcher sur ses traces glorieuses et le venger tel fut le but qu'il se fixa et, vers lequel il marcha constamment, sans qu'aucun obstacle et aucune considération pussent l'en faire dévier.

Dans les lettres qu'à de six ans à peine révolus il écrivait à son père, qui était alors en Italie, le jeune prince laisse déjà éclater la fougue de son caractère ainsi que la pénétration de son esprit, en même temps qu'il donne un aperçu de l'éducation virile qu'il recevait.

En voici quelques extraits :

... Mais depuis ce temps-là (une chasse au cerf) j'avons esté en grand danger, car le jour des Innocents nous a fait une belle peur, car Madame Isabeau (Élisabeth de France) estoit venue pour nous donner les innocens (jeu qui consistait à donner le fouet, le jour des Innocents, aux enfants paresseux) ; mais j'étions déjà levé, et le duc de Bavière, qui est venu pour les donner, a esté bien estrillé, et je les avons donnés à Monsieur de Lorraine dedans son lit. Je ferai bon guet à l'avenir, de leur des coups. Je suis devenu un peu bon et n'en fault guères que nous ne soyons d'accord. Le petit père (son précepteur sans doute) me vient toujours quereller, mais je le bourre bien. Le roy a promis des haquenées à moy et à mon cousin, mais je ne les tenons pas encore¹.

Un enfant de six ans qui savait déjà le fond qu'il devait faire sur les promesses royales !

La plus grande partie de la lettre suivante est à reproduire ; car son cœur, son esprit et son caractère s'y reflètent avec une rare fidélité.

Monseigneur,

J'ay à ceste heure encore un beau petit frère que madame ma mère m'a fait à Nanteuil, incontinent que je fus parti pour aller à Reims avec monsieur mon oncle. On m'a dit que c'est bien le plus

¹ Lettre du prince de Joinville au duc de Guise, son père, 27 avril 1552. (Bibliothèque Nationale, manuscrit Gagnières.)

beau et le plus gros du monde. J'ay ouy de beaux sermons que mon oncle a faict à Reims ; mais je vous promets que je ne sauroy les raconter tout du long, car ils estoient si très longs qu'il ne m'en souvient pas de la moitié. Il m'a fait porter son au muse devant luy, et m'a demandé si je ne voulois pas estre chanoine à Reims ; mais je lui répondis que j'aimerois mieux estre auprès de vous pour rompre une lance ou une espée sur quelque brave Espagnol ou Bourguignon, pour esprouver si j'ay bon bras, car j'aime mieux escrimer ou rofnprc lance que d'estre toujours enfermé dans une abbaye avec le froc. Monseigneur, j'ay vu ma sœur et ma cousine d'Aumale, qui sont bien saiges et bien jolies... J'ayme bien mon frère Charles (Mayenne) et mon frère Louis (celui qui fut le cardinal de Guise), car ils sont les plus jolis du monde ; mais ne sçais, quand j'auroy vu mon -petit frère (il mourut en bas âge), lequel j'aymerois le mieux. Je seroy leur gouverneur et leur apprendrai leur cour...

On avoit dict à madame ma grand'mère que j'estois opiniâtre, mais Desfossés me fait bien voir du contraire ; car si je l'estois, il ne m'espargneroit pas le bois de brillon... Brusquet (fameux bouffon de François Ier) a esté ce matin à nostre lever plus plaisant que jamais, et Stic (autre bouffon) luy a bien fait la guerre, et s'il ne se fust bien contenu, il lui eust décousu de ses chausses¹

On voit par les extraits de ces lettres que les fils des princes étaient, à cette époque, assez rudement élevés. Ils couraient le cerf à l'âge de six ans, et le bois de brillon ne leur était pas épargné à la moindre incartade.

L'éducation du prince de Joinville fut confiée à Piles de Villemur et à de Proneuf ; Desfossés l'instruisit dans l'art des armes, de la chasse et de l'équitation, et les deux bouffons Brusquet et Stic achevaient de développer ses forces aux exercices de la gymnastique.

Marguerite de Valois raconte dans ses *Mémoires* le fait suivant, qui se passa au mariage de Madame Élisabeth, quelques jours avant qu'Henri II fût tué par Montgomery. N'ayant lors qu'environ quatre ou cinq ans, et me tenant sur ses genoux pour me faire causer, il (le roi) me dict que je choisisse celui que je voulois pour mon serviteur, de monsieur le prince de Joinville, qui depuis a esté ce grand et infortuné duc de Guise, ou du marquis de Beaupreau (il mourut peu de temps après), fils du prince de la Roche-sur-Yon, tous deux jouant auprès du roy mon père, moy les regardant. Je luy dis que je voulois le marquis. Il me dict : *Pourquoi ? il n'est pas si beau.* — Car le prince de Joinville était blond et blanc, et le marquis de Beaupreau avait le teint et les cheveux bruns. — Je luy dis pour ce qu'il estoit plus sage, et que l'autre ne peut durer en patience qu'il ne fasse tous les jours mal à quelqu'un et veut toujours estre le maistre... Et Marguerite ajoute : *Augure certain de ce que nous avons veu depuis.*

Le jugement sévère porté sur Guise par cette enfant de quatre ou cinq ans, et la réflexion qui suit, sont ici en contradiction avec les sentiments que Madame Marguerite éprouva pour le prince lorrain. Il faut cependant reconnaître que tous

¹ Lettre du prince de Joinville au duc de Guise, son père, 27 avril 1552. (Bibliothèque Nationale, manuscrit Gagnières.)

les princes de la maison de Guise étaient de grands dominateurs, et que leur ambition était sans bornes. Ce fut Henri, peut-être, qui porta au plus haut point les qualités et les défauts de sa race. Il fut sans doute moins grand capitaine que son père, et cela vient de ce qu'il n'eut pas l'occasion de faire valoir sa science militaire avec autant d'éclat ; mais, s'il ne mérita pas comme lui le titre de *Grand*, sa vie fut celle d'un héros, qui excite encore aujourd'hui un attrait irrésistible et une étrange fascination.

Grand, élancé, doué d'une force incroyable, — certains historiens rapportent que, tout couvert de son armure, il remontait une rivière à la nage¹, — agile et adroit à tous les exercices du corps et au maniement des armes, passionné pour la chasse et pour la guerre, il était le plus rude soldat de son parti ; il était aussi le plus élégant gentilhomme de la cour. *Auprès de lui*, disait-on proverbiallement, *tous les autres princes semblaient peuple*.

La reine Marguerite nous apprend qu'il était blond et blanc ; il avait, en effet, le teint d'une éclatante blancheur, et son visage, toujours souriant et comme illuminé par un œil bleu, perçant et doux tout à la fois, était encadré par une barbe blonde un peu rare et soyeuse. Son front vaste, *d'une sérénité constante*, était surmonté d'une forêt de cheveux blonds et bouclés.

Son éducation, aussi complète que possible ; l'étude de Tacite, dont il avait fait son auteur favori ; son intelligence, qui était remarquable, auraient suffi à faire de lui un des hommes les plus accomplis de son époque, si sa naissance ne l'avait destiné à porter de bonne heure le fardeau de la politique et à prendre la direction d'un puissant parti.

Mûri par l'étude, plus encore par le spectacle des événements dont il était le témoin, et par les réflexions que ce spectacle lui inspirait, il apprit tout jeune à dissimuler ses impressions et à se tenir constamment en garde contre tous aux qui l'approchaient. Et cependant il était avec cela franc et généreux, inaccessible à la crainte et au danger.

En politique, ses vues étaient larges et libérales ; dans la vie privée, il déployait, pour les plus humbles aussi bien que pour les plus grands, des séductions irrésistibles. Sur les champs de bataille, ses ressources étaient inimaginables, d'une fécondité prodigieuse. Enfin il joignait à ces dons précieux une rare sagacité dans l'observation, des caractères, une pénétration inouïe, une volonté que rien ne faisait plier, une conception prompte et une rapidité encore plus grande dans ses décisions.

Henri III subit longtemps tout le premier cette fascination étrange qu'exerçait Guise sur tous ceux qui étaient en rapport avec lui, et ne secoua cette sorte de joug que lorsque ses *mignons*, qui le haïssaient, lui tirent toucher de *l'œil et du doigt* la puissance et l'autorité que le Balafre avait prises dans le royaume, où il était adoré aussi bien du peuple que des gens de guerre.

¹ On remarquoit dans toutes ses actions une douceur mêlée de hardiesse qui inspirait le respect et la crainte à ceux qui le regardoient. Il étoit infatigable au travail, de complexion si robuste que rien n'altéroit sa santé. Il mangeoit peu, et cependant sa disposition pour les armes estoit jointe avec une force et une agilité si prodieuses que les fonctions de la guerre les plus pénibles des simples soldats ne l'incommoient point ; et durant la paix il prenoit plaisir à nager, armé de toutes pièces, contre le courant d'une rivière rapide. (*Histoire de Charles IX*, par le sieur de Varillas, liv. VI, t. II.)

Un jour Henri III demanda : Mais que fait donc le duc de Guise pour enchanter tout le monde ? — Sire, lui fut-il franchement répondu, il fait du bien à un chacun ; où ses bienfaits ne vont pas directement, ils y arrivent par réflexion ; quand il n'a pas l'occasion d'obliger par des effets, il oblige par des paroles ; il n'est point de fente qu'il ne célèbre, point de baptême où il ne soit parrain, point d'enterrement où il n'aille ; il est civil, humain, libéral, il caresse tout le monde, ne parle mal de personne ; en un mot, il a l'éclat et l'autorité du roy ! — La France, disait-on, en était folle, et l'on ajoutait car c'estoit trop peu de dire amoureuse.

A cette époque (1465-66), Guise ne s'était pas encore affranchi de la tutelle de son oncle le cardinal, qui ne voulait pas l'exposer aux hasards des guerres civiles en le confiant au duc d'Aumale. Mais la guerre ayant éclaté entre l'empereur Ferdinand et, Soliman, le jeune prince, qui brillait du désir de se distinguer, et qui souffrait de son inactivité, suivit l'exemple d'une foule d'autres gentilshommes et partit pour la Hongrie. Malheureusement, l'empereur Maximilien commit pendant cette campagne les fautes les plus déplorables ; toujours irrésolu et incertain, il laissa son armée, du reste mal organisée, dans une inaction complète dont les Turcs profitèrent habilement en s'emparant d'une foule de places fortes mal défendues, et en chassant devant eux les quelques troupes autrichiennes qui leur étaient opposées.

Guise ne fit en Autriche et en Hongrie qu'une sorte de voyage triomphal. Il reçut de l'Empereur et des princes un accueil splendide ; partout sa venue était fêtée comme celle d'un jeune roi. Si flatteuses que fussent ces démonstrations, il aurait préféré qu'on lui donnât, l'occasion de tirer l'épée. et de charger contre les Turcs. Quand il vit que décidément il ne pouvait compter sur cette occasion, qu'il était venu chercher si loin, il regagna la France, où les plus graves événements allaient s'accomplir.

La scène de comédie jouée à Moulins, par ordre du roi, avait laissé les personnages qui y prirent part animés les uns contre les autres des mêmes sentiments d'animosité. Peu de temps après leur réconciliation apparente, Coligny accusait d'Aumale d'avoir voulu le faire assassiner, et d'Aumale, qui n'eut pas de peine à se laver d'une telle calomnie, déclarait à la reine qu'avec vingt-cinq de ses gentilshommes, il attaquerait Coligny au milieu de toute son escorte. Le cardinal était en guerre ouverte avec le chancelier et avec les Montmorency, et par-dessus les haines de parti s'élevaient les convoitises personnelles.

Condé voulait être lieutenant. général comme l'avait été son frère ; mais Catherine, qui ne tenait pas à confier les forces du royaume à un prince d'un caractère aussi brouillon, répondit que le roi avait promis cette charge à son frère le duc d'Anjou. Le connétable de Montmorency voulait que son fils François, qui était déjà maréchal, hérita de la charge ; il fut répondu à Montmorency qu'il ne serait pas nécessaire de créer un connétable lorsqu'il y aurait un lieutenant général, les deux charges répondant aux mêmes fonctions.

Coligny et les autres chefs protestants s'imaginèrent de faire intervenir les princes luthériens allemands, pour demander au roi qu'il permît aux réformés le libre et complet usage de leur religion. A cet effet, une députation fut envoyée à Charles IX pour assurer au roi de France l'amitié des princes, et lui demander, en leur nom, la liberté entière de conscience, sans distinction de lieu, de temps, ni de personnes, Charles IX ne put cette fois maîtriser sa colère, et ce fut sur le ton d'un véritable emportement qu'il répondit aux envoyés allemands : **Je conserverai volontiers l'amitié de vos princes, quand ils ne se mêleront pas plus**

des affaires de mon royaume que je ne me mêle des affaires de leurs États. Et il ajouta, non sans raison : J'ay envie de les prier de laisser prêcher les catholiques et dire la messe dans leurs villes.

Un jour, Charles IX avait fait à Coligny, qui l'entretenait sur le même sujet, la réflexion suivante : Il n'y a pas longtemps que vous vous contentiez d'être soufferts par les catholiques ; aujourd'hui vous voulez être égaux ; bientôt vous voudrez être seuls et nous chasserez tous. On assure que Coligny baissa le front, et ne sut que répliquer à une observation aussi juste. Depuis son retour de Bayonne, et pendant un voyage à travers ses provinces, Charles IX avait eu l'occasion de constater par lui-même l'imminence des périls que couraient la France et le trône par le fait des progrès que faisait la réforme, et de l'audace toujours croissante des huguenots. L'assassinat du capitaine Charry le frappa de stupeur, et l'impuissance où il était de poursuivre les coupables, — car il aurait fallu faire remonter l'accusation jusqu'à d'Andelot, frère de Coligny, — fit germer dans son esprit les projets de vengeance et de terrible répression qui éclatèrent dans la nuit du 24 août 1572, c'est-à-dire cinq ans plus tard.

Après la conversation qu'il eut avec Coligny, où il fit au chef huguenot la réponse que nous venons de citer, le jeune roi s'écria devant la reine et devant le chancelier : Le duc d'Albe a raison, des têtes si hautes sont dangereuses dans un État ; l'adresse n'y sert plus de rien, il faut en venir à la force¹.

Charles IX était, d'autre part, encore vivement excité contre les protestants par son beau-frère, Philippe II, avec qui il était en correspondance suivie ; par les Guises, et surtout par le cardinal, qui paraissait en ce moment être rentré en faveur à la cour. Une circonstance vint précipiter le cours des événements. Les protestants des Pays-Bas s'étaient révoltés contre l'autorité espagnole. Philippe II demanda et obtint la permission de faire traverser les provinces françaises à ses vieilles bandes, que le duc d'Albe ramenait d'Italie pour soumettre l'insurrection. Sous prétexte que le passage de ces troupes dans le royaume et la présence au milieu d'elles du duc d'Albe pouvaient occasionner des troubles, et qu'il n'était pas prudent de s'abandonner complètement à la merci de l'étranger, le roi ordonna immédiatement une levée de six mille Suisses, et fit mettre sur pied toutes nos vieilles compagnies. Cela fut résolu en plein conseil, composé de protestants aussi bien que de catholiques. Il fut aussi décidé que le secrétaire d'État l'Aubespine serait envoyé en mission extraordinaire auprès de Philippe II pour connaître ses véritables intentions du monarque, et lui représenter les inconvénients que le séjour de ses troupes sur le territoire français pouvait amener. Philippe II feignit de recevoir assez cavalièrement l'ambassadeur du roi, sa réponse fut même impertinente ; mais tout ceci n'était qu'un subterfuge convenu d'avance entre les parties pour donner le change aux protestants, car l'Aubespine avait été précédé à la cour d'Espagne par le père Hugues, religieux franciscain, qui avait mis Philippe II au courant des intentions de son beau-frère.

Les protestants, qui avaient offert au roi de s'armer pour la circonstance, et à qui défense en avait été faite, conçurent de vifs soupçons quand ils virent les levées d'hommes préparées par la cour, et tous leurs chefs exclus des commandements auxquels ils avaient droit.

Malgré le traité d'Amboise, les protestants n'avaient jamais désarmé qu'en apparence. Sous le couvert de la trêve, ils s'étaient même puissamment

¹ Anquetil.

organisés. Les catholiques, de leur côté, n'avaient pas perdu leur temps. Chaque parti avait donc ses hommes tout prêts, ses arsenaux remplis d'armes et de munitions, ses cadres formés et ses chefs à leur poste. Au premier signal, la guerre devait éclater avec une effrayante simultanéité, quel qu'en fût le motif et qui que ce fût qui tirât le premier coup de feu.

Cependant le duc d'Albe, venu de Savoie, avait traversé la Lorraine et la Franche-Comté sans être inquiété aucunement, et ordre avait été donné de le traiter en fidèle allié, — ceci se passait au commencement de l'année 1567. — Mais voici que, lorsque les Espagnols eurent quitté le territoire, la cour ne parut nullement disposée à licencier les Suisses et les vieilles compagnies nouvellement levées. Au contraire, on vit alors le colonel Spiffer, qui commandait les Suisses, faire prendre à ses troupes la direction du Centre, tandis que les compagnies françaises convergeaient vers le même but. Un avis, vrai ou faux, fut envoyé aux chefs réformés¹ pour leur annoncer que la cour avait résolu de faire disparaître Condé et Coligny, de renforcer avec des troupes sûres les places les plus importantes du royaume, et puis, ces mesures prises, de révoquer tous les édits favorables aux protestants et de défendre expressément l'exercice de la religion réformée.

Aussitôt les coalisés huguenots s'assemblèrent à Valery, chez le prince de Condé, et ensuite à Châtillon-sur-Loing, chez l'amiral, et là furent arrêtées les résolutions d'où devait sortir encore une fois la guerre civile.

Le roi était alors à Monceaux, en Brie, où, plein de sécurité, il se livrait avec toute la cour au plaisir de la chasse, sa passion favorite. Sur ces entrefaites, Castelnau, qui avait été envoyé par le roi pour faire la conduite au duc d'Albe, revint à la cour (septembre), et rapporta que, pendant la route, il avait rencontré nombre de gens armés se dirigeant vers le Centre ; que d'autres l'avaient prié d'avoir pour agréable qu'ils vinssent en sa compagnie, et que, chemin faisant, ils lui avaient manifesté leurs soupçons à l'égard des huguenots, dont le projet était de faire ce que les triumvirs avaient fait en 1562, de s'emparer du roi et de la reine, afin que leur présence au milieu d'eux légitimât tous les actes qu'ils pourraient commettre. Quant au sort des Guises, il avait été promptement décidé.

Le connétable de Montmorency par trop grande confiance en lui-même, et le chancelier de l'Hôpital par débonnairerie envers les huguenots, s'irritèrent très fort contre Castelnau, qu'ils accusèrent de donner de faux avis à son prince... — De sorte que tous étaient, dit-il, fort mal satisfaits de moy pour l'avis que j'avais donné².

Le lendemain, des ouvriers arrivés de Lyon, interrogés à leur tour, firent à peu près les mêmes rapports, déclarant qu'ils n'avaient jamais vu tant de gens courir la poste et prendre les traverses qui, sur ce chemin-là, mènent à Châtillon, où était l'amiral. La cour se décida enfin à envoyer divers émissaires auprès de Coligny, pour savoir au juste à quoi s'en tenir ; tous apportèrent des preuves du soulèvement qui se préparait. C'était à Tanlay que se concentrait l'armée protestante ; elle devait, le lendemain, cerner Monceaux et s'emparer du roi, de ses frères, de la reine et de toute la cour. En même temps d'autres courriers

¹ Davila.

² Mémoires de M. de Castelnau, liv. VI.

arrivèrent, annonçant que les huguenots de Picardie et de Champagne étaient montés à cheval.

Il fallut bien que le connétable et le chancelier se rendissent à l'évidence ; il n'y avait plus un moment à perdre si l'on voulait sauver le roi. Monceaux ne pouvait supporter une résistance sérieuse ; il fut donc décidé que la cour partirait dans la nuit même (25 septembre) pour Meaux, qui pouvait être mieux défendu. Le chancelier et le connétable furent d'avis qu'il fallait rester dans Meaux et s'y défendre ; le chancelier ne voulait même pas du secours des Suisses, estimant que le roi devait avoir confiance dans la loyauté des intentions des réformés. Les princes lorrains pensaient, au contraire, que le roi devait se placer au milieu de son armée et marcher sur Paris ; Charles IX se rangea du côté des princes lorrains, et le départ fut décidé pour le 29 septembre, jour de la Saint-Michel, que les huguenots avaient justement fixé pour l'attaque, croyant que ce jour-là le roi serait tout entier à la cérémonie occasionnée par la célébration de son ordre. Ces quelques jours avaient suffi pour rassembler l'armée royale. Spiffier et ses six mille Suisses formaient le corps principal, au centre duquel devait être le roi, entouré des princes ses frères, des gentilshommes de sa maison et de ses gardes. Le connétable devait ouvrir la marche avec quelques enseignes et les cheveau-légers. Nemours, ayant son beau-fils Henri de Guise pour lieutenant, avait le commandement général. C'est dans l'ordre que nous venons d'indiquer que l'armée royale et toute la cour se mirent en marche, le 29 septembre, à quatre heures du matin.

Vers onze heures, l'armée royale rencontra l'armée protestante. Condé, Coligny et d'Andelot furent fortement dépités en la voyant si nombreuse et si résolue. Après avoir cheminé quelque temps auprès d'elle, ils firent mine de l'attaquer par flanc. Les Suisses s'arrêtèrent net et baissèrent leurs piques ; le roi, qui voulait combattre à la tête de ses troupes, mit l'épée au poing ; Nemours et Guise en firent autant et se placèrent à ses côtés¹. La cavalerie protestante n'osa pas pousser la charge plus longtemps et se retira en bon ordre, sans trop s'éloigner toutefois ; car pendant tout le trajet elle ne cessa de harceler les Suisses, dont, la contenance énergique rit l'admiration du roi et de tous les capitaines qui l'entouraient.

Arrivés au Bourget, le roi et l'armée firent halte jusqu'au lendemain. D'Aumale vint avec trois à quatre cents gentilshommes bien armés, et une foule de bourgeois de la ville, à la rencontre de Charles IX, qui le traita de *bon amy*, et ce fut à la tête de cette brillante escorte et au milieu de toute la cour qu'il fit son entrée triomphale dans Paris.

Moins brillante, et, surtout beaucoup plus périlleuse, fut la retraite qu'opéra le cardinal Charles, que la malchance poursuivait décidément toutes les fois qu'il se trouvait mêlé aux choses de la guerre, peu faites pour son caractère et pour son genre de talent.

Le cardinal de Lorraine, ne se faisant pas illusion sur le sort que lui réservaient les protestants s'il tombait en leur pouvoir, et ne se croyant jamais en sûreté nulle part, au lieu de rester avec l'armée royale, profita de la nuit pour quitter Meaux et aller directement à Reims, où il se croyait beaucoup mieux à l'abri et où il espérait surtout se faire oublier. Mais voici qu'au point du jour les coureurs huguenots, qui tenaient la campagne pour intercepter le passage de la Marne, lui

¹ Castelnau, livre VI. — Mémoires de Turenne, depuis duc de Bouillon.

barrent le chemin et s'adressent directement à ses serviteurs pour avoir de ses nouvelles. Prévenu aussitôt, il n'eut que le temps de monter à cheval, et, à travers mille périls, de gagner Château-Thierry, ville catholique où il passa la Journée, et dont il partit la nuit suivante, vers onze heures ; après avoir dirigé ses mulets et son bagage par une route différente de celle qu'il comptait prendre, il s'échappa sur un rapide genêt d'Espagne. Ses équipages, sa vaisselle d'argent, tombés dans les embuscades, étaient devenus la proie des ennemis ; un de ses serviteurs avait été tué pendant le pillage, tandis que lui-même arrivait avec difficulté à Reims, où Condé s'était ménagé des intelligences dans l'espoir d'y pénétrer. Mais cette ville se tenait sur ses gardes et se trouvait protégée par une garnison, à la solde de laquelle le clergé contribuait au moyen de la vente des *sacrés bijoux*¹.

L'armée royale était entrée dans Paris, serrée de près par l'armée protestante, qui campa à Montereau, à Lagny et principalement à Saint-Denis, où, Condé établit son quartier général. Les réformés, n'osant pas tenter le siège de la capitale, résolurent de l'affamer en brûlant les moulins et en coupant les communications par où pouvaient venir les subsistances.

Le lendemain de son arrivée au Louvre, Charles IX lança un édit par lequel promesse d'amnistie était faite à tous ceux qui mettraient bas les armes dans les vingt-quatre heures, et prononçait la peine capitale contre tous les réfractaires. L'édit resta sans effet. La reine eut alors recours à ses moyens habituels ; elle noua négociations sur négociations avec Condé et Coligny, qui, bien disposés à n'avoir recours qu'à la force, à chaque ouverture de conciliation opposaient des prétentions plus exagérées.

Pendant que ces pourparlers avaient lieu, les deux partis appelaient à leur aide leurs alliés naturels. Philippe II et Louis de Gonzague, duc de Nevers, venaient au secours du roi de France, tandis que les princes luthériens allemands faisaient passer à leurs coreligionnaires plusieurs régiments de reîtres, sous la conduite de Jean Casimir, et que la reine Élisabeth envoyait à Condé les subsides nécessaires pour entretenir la guerre civile.

Guise, qui avait suivi le roi dans Paris, partit aussitôt pour la Lorraine à la nouvelle des dangers qui menaçaient Metz et Verdun. Il leva immédiatement et à ses frais plusieurs enseignes de cavalerie et de gens de pied, et, secondé par Tavannes, il soumit promptement le pays messin et empêcha qu'il ne tombât, au pouvoir des *étrangers allemands venus en faveur des ennemis*². Sans perdre de temps, et son œuvre accomplie, il retourna avec sa petite troupe renforcer l'armée du connétable et prendre une part glorieuse à la bataille de Saint-Denis.

Le mouvement que Guise avait opéré contre les Allemands, Montgomery et d'Andelot avaient été obligés à leur tour de l'exécuter pour barrer le chemin aux troupes espagnoles du comte d'Aremberg, en marche pour venir au secours de l'armée royale.

Le connétable, toujours irrésolu dans l'exécution des plans de campagne, retardait indéfiniment le moment d'attaquer l'ennemi. Cette lenteur, que rien ne justifiait, faisait murmurer les Parisiens, qui accusaient d'entretenir des intelligences avec les Châtillon, ses neveux. L'amitié qui unissait les deux cousins germains d'Anville et Coligny, autorisait en quelque sorte ces soupçons, pourtant

¹ René de Bouillé. Oudin. Morlot.

² Mémoires de G. de Saulx-Tavannes.

injustes, il faut le reconnaître. Lorsque le connétable reçut les rapports qui lui avaient fournis sur l'armée protestante, et qu'il apprit par eux que les forces de Condé venaient d'être affaiblies par le départ de d'Andelot et de Montgomery, avec cinq cents chevaux et huit cents arquebusiers¹, ce qui faisait que le prince ne disposait plus que de deux mille hommes², se décidant enfin, il s'écria : *C'est le temps de les attaquer, et que chacun se prépare à la bataille qui se donnera demain.* » Il espérait même avoir encore le temps de couper le chemin à d'Andelot ; mais il était trop tard.

A l'aube du jour, 10 novembre, dit la Noue, il fit sortir son armée aux champs. Les catholiques avaient quatre avantages : l'artillerie, le nombre d'hommes, les bataillons, des piquiers, la place haute et relevée. Montmorency ne croyait pas que Condé acceptât la bataille dans de telles conditions d'infériorité ; il s'attendait à être obligé de l'attaquer dans Saint-Denis. Mais Condé, dont le bouillant courage ne pouvait accepter les conseils de la prudence, fit mettre sa cavalerie en ligne et offrit bravement le combat.

L'aile droite protestante, sous les ordres de l'amiral, défendait Saint-Ouen ; l'aile gauche, commandée par Genlis, s'appuyait sur Aubervilliers ; et Condé était au centre, ayant avec lui le cardinal de Châtillon et Robert Stuart avec ses Écossais.

L'avant-garde catholique était commandée par le maréchal François de Montmorency ; le centre, par le connétable en personne ; et la réserve, par d'Anville et d'Aumale.

L'artillerie royale ayant commencé par faire quelques ravages dans les rangs de Genlis, les troupes de ce capitaine s'ébranlent et attaquent de front ; Coligny, au même instant, prend le connétable sur l'aile gauche, culbute tout devant lui, tandis que Condé avec ses escadrons, voyant le passage libre, achève la déroute. En vain François de Montmorency veut venir au secours de son père, il est refoulé de toutes parts. Cependant le connétable résistait toujours avec une bravoure et une vigueur indomptables. Se voyant mis en joue par l'Écossais Stuart : *Tu ne me reconnais donc pas ?* lui cria-t-il. — *C'est parce que je te reconnais que je te porte celui-ci,* lui répondit le farouche huguenot ; et au même instant il lâchait le coup de pistolet et fracassait la mâchoire du vieillard, qui eut cependant encore la force de lui porter un rude coup d'épée.

A la bataille de Saint-Denis se passa le même incident qu'à la bataille de Dreux. L'armée catholique est en déroute le connétable est prisonnier, et c'est encore un Guise qui rallie les fuyards, les ramène au combat et fait pencher la victoire de son côté. D'Aumale, comme son frère à Dreux, était à l'arrière-garde, n'ayant d'autres troupes sous ses ordres que sa compagnie d'hommes d'armes. Pourtant il parvint avec l'aide de d'Anville, à arracher le connétable des mains de l'ennemi, à sauver les Suisses qui allaient être écrasés et à refouler les protestants au moment où Condé et Coligny se croyaient sûrs du succès.

Le jeune duc de Guise, qui assistait à sa première bataille rangée, se conduisit dans cette affaire avec un courage digne de ceux de sa race.

Un poète de l'époque a dit que ;

¹ Mémoires de la Noue, liv. XIV.

² En réalité, il en avait plus que cela. Les forces protestantes se composaient de dix-huit cents chevaux et quinze cents fantassins. Il est vrai que le connétable pouvait mettre en ligne de bataille quinze mille hommes de pied ou de cheval et quatorze pièces de canon.

Défendant un moulin auprès de la grand'ville,
Aux exploits martiaux adroit et fort habile,
Il repousse et défait, d'un courage vaillant,
Infinis huguenots qui viennent l'assaillant.

Si à la bataille de Saint-Denis, qui ne dura que quelques heures, la victoire est restée aux catholiques, parce qu'ils couchèrent sur le lieu du combat et repoussèrent l'ennemi de sa position, cette journée a fait plus d'honneur aux protestants, qui combattirent avec une rare énergie, et, malgré leur grande infériorité numérique, faillirent prendre le connétable et purent un moment se croire vainqueurs.

Cette victoire, car enfin c'en est une, eut pour résultat de forcer Condé à déloger des environs de Paris, dont les habitants commençaient à souffrir et où le roi se trouvait comme enfermé ; mais elle fut chèrement payée. L'armée royale fit de grandes pertes, et au nombre des soldats et des officiers qui périrent dans cette journée, il faut compter en première ligne le connétable Anne de Montmorency.

De tous les princes, seigneurs et gentilshommes de cette époque, le plus sincèrement attaché à la personne du roi c'était le vieux connétable, soldat plus courageux que bon capitaine. Rude d'aspect et de caractère, avare et ambitieux, il rachetait ses travers par une loyauté et une fidélité à toute épreuve. Il n'aimait pas les Guises, ses rivaux en puissance et ses supérieurs par le mérite ; mais il n'hésita pas à s'allier ceux lorsqu'il vit que la religion catholique, à laquelle il était profondément attaché, était menacée par la propagation des doctrines de Calvin. Il supporta avec beaucoup de dignité la disgrâce dont il fut frappé par le roi François II, qui, dès son avènement au trône, l'exila dans ses terres sur le conseil du cardinal de Lorraine, son oncle, et de Catherine de Médicis, qui ne lui pardonna jamais d'avoir été le courtisan de Diane de Poitiers, sa rivale abhorrée.

Lorsqu'il fut délivré des mains des huguenots il ne voulut consentir à quitter le champ de bataille que lorsqu'il eut vu le dernier escadron ennemi abandonner le combat et s'enfuir. Jusqu'à son dernier souffle il montra combien il était *rabroueur* et peu endurant, selon les expressions de Brantôme. On rapporte qu'il répondit au religieux qui l'exhortait à bien mourir : *Laissez-moi, mon père ; pensez-vous donc que j'aye vescu quatre-vingts ans avec honneur sans avoir appris à courir en un quart d'heurd ?*

Le connétable fut regretté du roi et de la cour, mais non du peuple, qui le craignait et ne l'aimait point. Avec Anne de Montmorency s'éteignit le dernier des triumvirs ; Saint-André était mort à la bataille de Dreux, et François de Lorraine devant Orléans.

Le 11 novembre, Condé, pour atténuer l'échec qu'il avait subi la veille, fit mine de présenter de nouveau la bataille en ramenant le restant de ses troupes en vue de l'armée royale ; mais ni dans un camp ni dans l'autre on n'avait envie de recommencer le combat ; et tandis que les royalistes rentraient dans Paris, où venaient d'arrêter les Espagnols du comte d'Aremberg, les huguenots se retiraient sur Montereau pour aller ensuite à la rencontre des reîtres et des lansquenets de Jean Casimir.

Coligny, avant de passer en Lorraine avec une partie de l'armée, voulut s'emparer de Sens ; mais le duc de Guise, qui suivait de près les huguenots dans leur retraite, se jeta dans cette place avant l'arrivée de l'amiral, qui, prévoyant la résistance que son jeune et implacable ennemi allait lui opposer, ne tenta même

pas le siège de la ville et se dépêcha de remonter vers Troyes et de passer la Seine à Bray.

A la mort du vieux Montmorency, la charge de connétable étant devenue vacante, et Catherine de Médicis ne voulant en disposer en faveur de personne, le roi se vit obligé bien malgré lui de confier la lieutenance générale du royaume à son frère Henri, dont il était jaloux non sans raison. Il n'osa pas résister à la volonté de sa mère, mais il ne put s'empêcher de lui dire : *Tout jeune que je suis, Madame, je me sens assez fort pour porter l'épée ; et quand cela ne serait pas, mon frère, plus jeune que moi, y servit-il plus propre ?*

Ce fut donc le duc d'Anjou qui, en sa qualité de lieutenant général du royaume, fut chargé de conduire l'armée destinée à empêcher Coligny d'opérer sa jonction avec les reîtres et les lansquenets. Il est vrai que si le jeune prince avait le titre, le commandement appartenait de fait au duc d'Aumale, au maréchal de Cossé et au duc de Montpensier.

Ce fut au cœur de l'hiver (1567-1568) que les deux armées se mirent en marche, l'une à la poursuite de l'autre. L'armée royale était plus nombreuse et mieux organisée ; mais son chef était trop jeune et trop inexpérimenté pour la conduire avec résolution, et de la rivalité des lieutenants principaux naissaient des contradictions et des indécisions dont l'ennemi ne pouvait que profiter. Les protestants, sans chaussures, sans logements préparés pour les recevoir, sans vivres, obligés de camper dans la boue et de se ravitailler à l'aventure, marchaient péniblement. L'armée royale les rejoignit vers Châlons, où eut lieu une légère escarmouche, et ils auraient été infailliblement taillés en pièces si Cossé, qui commandait l'avant-garde pour le duc d'Anjou se fût porté avec plus de promptitude sur le lieu du combat. Malgré leur fatigue, au milieu de la pluie et par des chemins remplis de fondrières, les huguenots reprirent leur marche avec tant de vitesse, qu'ils disparurent aux yeux des catholiques et purent se mettre en sûreté de l'autre côté de la Meuse, qu'ils passèrent à Saint-Mihiel. *L'armée de Monseigneur, dit la Noue, voyant cet éloignement, se désista de la poursuite.* Le roi, en apprenant ce fait, écrivit à Guise et à d'Aumale (qui, avec Tavannes, avaient passé en Lorraine) de livrer bataille ; mais les Guises n'étaient plus en mesure de combattre avec chance de succès. Condé et Coligny, dont les forces venaient d'être triplées par l'arrivée des renforts que leur amenait Jean Casimir, un des fils de l'électeur palatin.

Cependant on put croire d'abord que ces renforts n'arriveraient pas, et ensuite qu'ils ne seraient d'aucun secours ; car la première chose que demandèrent les reîtres ce fut qu'on les payât. Il leur fallait cent mille écus ; mais cette somme, promise à Condé par la reine Élisabeth, n'était, ni dans les poches du prince ni dans celles de l'amiral. Pour ne pas perdre les bénéfices de ces renforts tant attendus, princes, officiers et *goujats* de soldats donnèrent leurs chaînes d'or, leur vaisselle d'argent, leurs bagues, tous leurs bijoux, ce qui, joint au numéraire dont ils disposaient, forma une somme d'environ quatre-vingt mille écus dont, les mercenaires allemands daignèrent se contenter momentanément¹.

L'armée de Condé n'était plus composée désormais d'une bande de fuyards ; aux lansquenets et aux reîtres étaient venus se joindre une foule de gentilshommes bien armés et suivis d'une nombreuse escorte. Le prince, qui savait tout

¹ La Noue, Bouillon, Tavannes. — *Mémoires pour servir à l'histoire de France*. Collection Michaud et Poujoulat.)

l'avantage de sa situation, voulut, avant de répondre aux offres que lui faisait Catherine de Médicis, effrayer la cour par un coup éclatant. Il traversa la France en vainqueur, et vint inopinément mettre le siège devant Chartres. Mais Lignières, qui commandait cette place, loin de se laisser intimider par les forces qui allaient l'assaillir, se montra résolu à ne céder qu'à la dernière extrémité.

Catherine de Médicis, qui, sous la majorité de Charles IX, était plus puissante que jamais, parce que ses actes étaient sanctionnés par le roi, quitta Paris, le 3 janvier 1568, se transporta dans le camp royal, où elle destitua des généraux, et distribua les commandements selon sa fantaisie ; ensuite elle vint à Châlons, où elle se rencontra avec le cardinal de Châtillon, *chargé par les confédérés de lui porter des paroles d'accommodement*. L'entrevue de Châlons n'ayant pu amener aucune solution, un second rendez-vous fut fixé à Vincennes, et enfin un troisième à Longjumeau, où assistèrent en qualité de plénipotentiaires Gontaut de Biron et Mesme pour le roi, et le cardinal de Châtillon et son conseil pour les confédérés. Les envoyés d'Angleterre et de Florence y assistèrent également en qualité d'arbitres.

Condé se prêtait volontiers à une prompte résolution ; mais Coligny, plus froidement ambitieux, plus énergique et moins confiant dans la valeur des promesses écrites ou verbales qu'il était toujours facile d'arracher à la reine mère, se montrait plus tenace, plus exigeant. Malgré

amiral, les négociations aboutirent, et la paix fut signée et publiée le 23 mars.

D'après le traité de Longjumeau, qui fut appelé *paix boiteuse* ou *mal assise*, à cause des ambassadeurs Biron, qui était boiteux, et Mesme, seigneur de Malassise, le roi pardonnait à tous ceux qui avaient pris les armes contre lui, payait les troupes étrangères appelées par les deux partis et les renvoyait dans leurs pays, promettait l'exécution singulière de l'édit de 1563 ; moyennant quoi les confédérés s'engageaient à déposer les armes et à rendre au roi les places dont ils s'étaient emparés.

Tandis que Castelnau était envoyé près des reîtres pour leur apporter beaucoup plus de promesses que d'argent, ce qui était loin de les satisfaire, et parvenait non sans peine à les faire sortir du territoire, catholiques et protestants s'empressaient déjà de prendre leurs mesures pour violer leur parole. Les catholiques ne désarmaient pas, et les protestants ne rendaient que les places qu'il leur était impossible de défendre. Catherine de Médicis avait débarrassé le royaume des mercenaires allemands ; mais elle s'était bien gardée de licencier les Suisses et les Espagnols.

D'autre part, les huguenots avaient conservé Castres, Sancerre, Albi, Montauban, et surtout la Rochelle, où Coligny devait bientôt chercher un refuge.

La paix boiteuse avait été bien nommée ; nul ne croyait à sa durée, et en parlant d'elle les religionnaires étaient les premiers à dire : *Nous avons fait folie, ne trouvons donc étrange si nous la beuvons. Toutes-fois il y a apparence que le breusvage sera bien amer*¹.

Les deux partis, animés d'une même haine, faisaient entendre les mêmes plaintes et les mêmes récriminations. Les huguenots se plaignaient d'être gênés dans l'exercice de leur religion, d'être menacés dans leur vie et dans leur liberté par les mesures militaires que le roi avait prises en renforçant certaines

¹ Mémoires de la Noue.

garnisons ; par l'établissement de l'inquisition dans les Flandres, qu'ils considéraient comme une menace à leur adresse ; par l'organisation des sociétés ou confréries dans les villes, **sous prétexte de religion, mais, en effet, pour faire contre eux des complots cachés**¹. Toutes ces récriminations se terminaient par un débordement d'injures contre le cardinal de Lorraine, qui était décidément passé à l'état de bête noire dans le camp huguenot.

Les catholiques rappelaient sans cesse au roi, qui ne s'en souvenait que trop, les demies troubles de Meaux et l'obstination que mettaient les réformés à ne pas rendre les places qu'ils détenaient, tandis qu'ils passaient la frontière pour aller combattre dans les rangs des Gueux, contre le duc d'Albe, l'allié de la France. D'autre part, les protestants levaient les impôts dans les contrées où ils étaient en majorité, et n'envoyaient pas l'argent au roi, etc. etc.

Cet état de violente agitation, au lieu d'être calme par les ministres des deux religions, qui auraient dû chercher à apaiser les esprits, était, au contraire, plus excité encore dans les prêches et dans les sermons par la propagation de doctrines qui n'avaient rien de chrétien ni de part ni d'autre. C'était la haine farouche, née des vengeances personnelles, se couvrant du manteau sacré de la religion, tandis qu'en réalité la religion planait, auguste et sereine, au-dessus de ces discordes civiles.

Après les paroles, les actes ; dans une foule de villes, les catholiques, sous le moindre prétexte, se livraient contre les huguenots à de terribles vengeances ; et d'ailleurs, les protestants commettaient contre les catholiques les attentats les plus atroces.

Les conseils de la sagesse et de la modération n'étaient plus écoutés ; la reine, qui n'avait plus confiance dans le conseil ordinaire du roi, forma une sorte de conseil occulte dont le cardinal de Lorraine était l'âme, et dont le chancelier Michel de l'Hôpital, suspect de favoriser les calvinistes, fut exclu, en attendant que les sceaux lui fussent demandés, ce qui ne tarda pas². C'est de ce conseil occulte que sortit, selon Davila, le *conseil privé*, et c'est par opposition au parti catholique, alors tout-puissant à la cour, que se forma à cette époque le parti dit des *politiques*, qui devait aussi jouer son rôle un peu plus tard.

Sous différents prétextes, les princes confédérés poussaient avec une effrayante activité les armements des religionnaires et opéraient leur concentration. La reine de Navarre, Jeanne d'Albret, amenant avec elle son jeune fils, Henri de Béarn, arrivait à la Rochelle à la tête de quatre mille hommes ; Condé, à qui Catherine de Médicis avait fait demander le remboursement des sommes payées aux reîtres allemands, quittait Noyers avec toute sa famille et avec la femme de d'Andelot, et pénétrait aussi dans la Rochelle, où plusieurs autres chefs protestants, parmi lesquels Coligny, vinrent le rejoindre, tandis que d'Andelot, Soubise, la Noue, Montgomery, Noisi, d'Acier, Mornillier, soulevaient les provinces où ils se trouvaient, et préparaient à Condé la plus formidable armée que ce prince eût jamais commandée.

C'était la troisième guerre de religion qui allait éclater.

¹ De Thou, liv. XLIV.

² Le chancelier l'Hôpital fut relevé de sa charge le 7 octobre 1568, et eut pour successeur Birague.

CHAPITRE IV.

Situation des deux armées à la fin de l'année 1568. — D'Aumale sur les bords de la Loire. — Guise rejoint le duc d'Anjou, et essaye de s'emparer de Jarnac. — Bataille de Jarnac (16 mars 1569). — Assassinat du prince de Condé. — Guise blâme cet acte. — Le prince de Condé. — Le duc d'Anjou ne sait pas profiter de sa victoire. — Intrigues de cour. — Coligny et son frère d'Andelot rallient les débris de l'armée protestante. — Jeanne d'Albret et Henri de Navarre à la Rochelle. — Ce prince est nommé généralissime de l'armée protestante, avec Coligny pour premier lieutenant. — Mort de d'Andelot. — Coligny ne se laisse pas abattre par la douleur, et va à la rencontre des Allemands, ses alliés. — Mort du duc de Deux-Ponts. — Jonction des alliés. Médaille commémorative de cet événement. — Le duc d'Anjou sort de son inaction. — Bataille de Roche-Abeille (14 juin 1570), gagnée par les protestants, qui, après l'affaire, massacrent blessés et prisonniers. — Guise ne peut pas dégager Strozzi, qui est sauvé par l'amiral. — Le duc d'Anjou licencie une partie de son armée. — Coligny, après avoir tenté de négocier avec la cour, est condamné à mort par contumace. — Sa tête est mise à prix et ses biens sont confisqués. — Le vidame de Chartres et Montgomery sont traités de la même manière. — Guise et Mayenne se jettent dans Poitiers, dont Coligny veut faire le siège. — Brillante et héroïque défense de Poitiers (fin juillet, août et septembre 1569) par le duc de Guise. — Triomphe de Guise sur Coligny. — Mayenne. — Le duc d'Anjou devant Châtellerault. — Marches et contremarches des deux armées. — Bataille de Moncontour, gagnée par le duc d'Anjou sur Coligny (3 octobre). — Massacre des protestants. — Guise est blessé. Coligny ramène encore une fois les débris de son armée à la Rochelle, relève par son exemple le courage de ses amis et reconstitue une nouvelle armée. — Marche triomphale de Coligny vers le Centre. — Combat indécis d'Arnay-le-Duc, entre Coligny et Cossé de Gonor (23 juin 1570). — Rivalités dans le camp du duc d'Anjou. — Négociations et traité de Saint-Germain-en-Laye en faveur des protestants. — Mécontentement des catholiques. — Mariage de Coligny. — Guise à la cour. — Les amours de Guise et de Marguerite de Valois. — Le roi veut faire assassiner Guise. — Mariage du duc de Guise avec Catherine de Clèves. — Mariage de Catherine de Lorraine avec le duc de Montpensier. — Pourparlers entre l'Angleterre et la France pour le mariage du roi avec la reine Élisabeth. — Les Guises quittent la cour.

Vers la fin de l'année 1568, tout le royaume, divisé en deux camps, était en armes. Les capitaines de l'armée du roi n'avaient pu empêcher les confédérés de concentrer leurs troupes vers la Rochelle, dans la Saintonge, l'Aunis, l'Angoumois et le Poitou. Condé allait se trouver à la tête de vingt mille hommes d'infanterie, de dix mille cavaliers, et attendait de plus un corps de six mille reîtres et quarante enseignes de lansquenets, que devait lui amener le duc des Deux-Ponts. La reine d'Angleterre et les princes allemands pourvoyaient à la solde de ces troupes.

L'armée française, sous les ordres du jeune duc d'Anjou, se composait de six mille Suisses, de quatre mille lances françaises, de six mille arquebusiers, d'un bel équipage d'artillerie et de bon nombre de *gastadours*, troupes légères ou fourrageuses.

D'Aumale, avec deux à trois mille lances, deux mille arquebusiers, était posté sur les bords de la Loire pour empêcher le passage des reîtres du duc de Deux-Ponts et favoriser l'entrée en France de six mille autres reîtres que les catholiques attendaient de leur côté. Cossé opérait en Picardie pour rejoindre le duc d'Albe si besoin était ; et Montpensier, avec de la cavalerie seulement, était dans le Périgord, où il attaqua et défit, près de Menseignac, un corps protestant venu du Dauphiné, et commandé par Mouvons. Henri de Guise, premier lieutenant de Montpensier, se distingua dans cet engagement par une charge furieuse qu'il dirigea en personne contre les protestants, dont trois mille restèrent sur le champ de bataille.

Mais ce n'étaient là que légères escarmouches et combats obscurs ; le jeune Lorrain voulait s'illustrer sur un champ de bataille plus vaste. Le duc d'Anjou, pour ne pas laisser à Condé le temps d'opérer sa jonction avec le duc de Deux-Ponts, avait quitté Paris précipitamment (mars 1569), et était venu à Châtellerault, où déjà l'attendaient Guise et Montpensier. L'armée royale, allant au-devant de l'armée protestante, avait passé la Vienne à Confolens, et la Charente à Châteauneuf, et, par un coup hardi, s'emparait de la petite ville de Jarnac. Coligny, qui était à l'avant-garde protestante, se présenta aussitôt devant cette place avec des forces relativement considérables. Guise, sachant son ennemi personnel à portée en quelque sorte de ses mains, sollicita du duc d'Anjou quelques régiments pour dégager Jarnac ; les secours qu'il réclamait lui ayant été refusés, il n'en tenta pas moins l'aventure avec sa compagnie d'hommes d'armes seulement. Après avoir fait des prodiges de valeur, il se vit contraint de battre en retraite, et Coligny reprit Jarnac, en accordant à la garnison, commandée par la Rivière, ses bagues sauvées¹.

Mais, tandis que Guise occupait ainsi Coligny par une bravade plus que téméraire, le gros de l'armée royale passait, sans être inquiété, la Charente à Châteauneuf, et prenait ses positions de bataille devant Jarnac.

Deux jours après l'équipée de Guise, c'est-à-dire le 15 mars, Coligny partit de Jarnac avec huit cents chevaux et autant de mousquetaires, et vint se poster à Bassac, au milieu d'un chemin, entre Jarnac et le camp du duc d'Anjou. Le lendemain 16 mars, Guise et Brissac, revenant à la charge contre Coligny, poussèrent jusqu'à Bassac ; mais leur infanterie fut repoussée et allait être mise en déroute, lorsque le prince, avec douze cents arquebusiers et un corps reîtres, put rallier les catholiques et leur faire exécuter une retraite en bon ordre. La bataille se livrait principalement sur l'aile droite, entre l'arrière-garde protestante, commandée par la Noué, et l'avant-garde royale. Condé, qui n'avait pu empêcher le duc d'Anjou de passer la Vienne, espérant éviter le combat, fit faire volte-face à ses troupes, pour dégager la Noué, qui n'avait plus seulement à lutter contre l'avant-garde, mais contre Guise, Brissac, de Martigues, de Malicorne et Lavalette avec une nombreuse cavalerie. Cependant les protestants tenaient ferme, et la cavalerie royale était repoussée sur presque tous les points. Ce fut alors que Condé, après avoir exhorté ses soldats dans une énergique harangue, entra en ligne, et vint charger, à la tête de ses escadrons, la cavalerie

¹ De Thou, liv. XLIV, XLV.

de Montpensier et du dauphin d'Auvergne, qui arrivaient aussi sur le champ de bataille. Le choc fut terrible ; mais, si impétueuse qu'eût été la charge de Condé, Montpensier et d'Auvergne la subirent sans fléchir, et par leur fermeté permirent au duc d'Anjou d'arriver à temps sur le lieu du combat. Alors Condé, écrasé par le nombre, fit en vain des prodiges de valeur. Le bras cassé d'une chute récente, blessé d'un coup de pied de cheval, démonté, ne pouvant se tenir debout, comme un sanglier acculé, il combat un genou à terre, la tête nue, l'épée seule à la main. Tant de bravoure-excite l'admiration des catholiques, qui font cercle autour de lui. A ce moment, le prince voyant Abas de Tison, seigneur d'Argence, et Saint-Jean devant lui, leur donne sa foy et son épée pour être leur prisonnier¹. Mais au même instant Montesquiou, capitaine des gardes du duc d'Anjou, arriva sur le lieu du combat, et, avant que nul n'eût pu s'opposer à son lâche dessein, cassa la tête du prince d'un coup de pistolet, qu'il lui tira par derrière. De Thou dit que Montesquiou avait reçu des ordres secrets pour agir ainsi ; et Brantôme ajoute qu'il (le prince) avoit été recommandé à plusieurs favoris de Monseigneur (le duc d'Anjou)².

Guise, qui nourrissait à l'égard de Coligny une haine implacable puisant sa source dans le sentiment filial dont il était animé, ne put cependant, assure-t-on, s'empêcher de présenter au duc d'Anjou de sévères observations sur l'assassinat commis par Montesquiou, et demanda que le coupable fût désavoué et puni. Le sang de Condé, ainsi répandu, retombait sur la personne du frère du roi et sur le roi lui-même.

Condé mérite d'être sévèrement jugé ; il passa toute sa vie dans les intrigues et dans les complots. Sa place parmi les conjurés donnait à la rébellion une sorte de légalité qui entraîna plus d'un gentilhomme à tirer l'épée contre le roi, et il est avéré qu'en se mettant à la tête des calvinistes il cherchait bien plus à satisfaire son ambition qu'à assurer le triomphe de la religion nouvelle. Coligny, était un puritain, un fanatique ; mais Condé, dont les mœurs étaient des plus légères, n'avait embrassé le protestantisme que pour sortir de l'obscurité relative où la cour le reléguait. Prince du sang, il ne pouvait admettre que les Guises eussent le pouvoir, et il se vengea de l'oubli dans lequel il était tenu en précipitant son pays dans les horreurs de la guerre civile.

Eh bien, malgré la lourde responsabilité qui pèse sur sa mémoire, on ne peut se défendre d'une secrète sympathie pour ce prince, que la nature avait si admirablement doué. Spirituel, éloquent, loyal dans ses amitiés, généreux et brave jusqu'à la témérité, ses adversaires eux-mêmes l'aimaient et l'estimaient³.

Il fut rarement heureux sur le champ de bataille. Battu par Guise et prisonnier à la bataille de Dreux, il accepta l'offre généreuse du vainqueur de partager la même couche que lui. Sept ans plus tard, blessé et au moment de rendre son épée, il meurt assassiné, comme Saint-André à Dreux et Montmorency à Saint-Denis. La haine de parti étant soutenue et envenimée par les haines personnelles, la guerre, déjà assez désastreuse par elle-même, dégénérait en vastes assassinats, et les lois de l'honneur n'étaient plus observées. Triste et funeste époque !

¹ Castelnau, chap. IV. — De Thou.

² De Thou. — Brantôme. — La Noue.

³ Condé était né en 1530 ; il avait donc trente-neuf ans quand il mourut. Il fut le premier qu'on appela monsieur le prince. Il a laissé des Mémoires que nous avons dû souvent consulter dans le cours de cette histoire.

L'Écossais Stuart, qui avait traité Montmorency à peu près de la même façon que Montesquiou venait de traiter Condé, prisonnier à son tour, était tué de la propre main du comte de Villars, qui crut ainsi venger le connétable, comme si un crime pouvait être vengé par un autre crime. Le brave la Noue allait subir le même sort ; c'était le rude Montpensier qui avait prononcé sa sentence de mort. Il fut sauvé par un ancien compagnon d'armes, Martigues, que tous appelaient le *soldat sans peur*. Mais combien d'autres furent sommairement exécutés dans un moment de fureur sanguinaire, et au mépris de toutes les lois de la guerre et de l'humanité !

Guise, pendant toute cette campagne et dans cette dernière affaire connue sous le nom de la bataille de Jarnac, avait, par sa brillante conduite, et son courage impétueux excité l'admiration de toute l'armée catholique, heureuse de voir en lui le chef intrépide appelé à remplacer bientôt le héros que la France et la religion avaient perdu devant Orléans. Le duc d'Anjou ne fut pas le dernier à lui adresser de vives félicitations. Le pape Pie V lui fit tenir une lettre pour lui annoncer qu'il n'avait pas voulu écrire au roi pour le féliciter du succès de ses armes *sans lui faire en même temps compliment à lui-même du grand courage qu'il avait déployé dans cette rencontre et de son attachement à la cause catholique*.

Les protestants venaient d'éprouver un échec des plus graves ; la perte de la bataille de Jarnac et la mort de Condé auraient pu entraîner la perte tout entière de leur armée si les catholiques avaient été commandés par un chef habile et résolu. Malheureusement le jeune duc d'Anjou se montra dans cette campagne ce qu'il devait toujours être, impétueux et hésitant. Après avoir bravement combattu à la tête de ses escadrons, il ne sut pas profiter de sa victoire, soit en poursuivant les fuyards, qui se retirèrent dans l'Angoumois, soit en allant de sa personne avec le gros de l'armée à la rencontre du duc de Deux-Ponts, que d'Aumale et Nemours étaient impuissants à arrêter dans sa marche à travers la France malgré leurs efforts combinés. Du reste, la reine et le cardinal Charles, tous deux en Lorraine à cette époque, intriguaient également pour neutraliser l'action de l'armée royale. Tandis que Catherine de Médicis contrariait tous les ordres qui n'avaient pas pour objet de mettre en évidence son fils préféré, le cardinal excitait la jalousie de Charles IX en lui parlant des lauriers que recueillait son jeune frère pendant que la politique de la reine le condamnait à une inaction indigne de son courage. L'astucieux cardinal insinuait que, pour la gloire du roi et le succès de ses armes, il vaudrait mieux que le commandement général fût confié à un capitaine éprouvé, tel que Nemours ou d'Aumale.

Ces hésitations et les contre-ordres qui en furent la conséquence permirent à Coligny et à d'Andelot de rallier l'armée à Cognac, où, à la nouvelle des désastres éprouvés par les siens et de la mort du prince de Condé, Jeanne d'Albret s'était rendue en toute hâte, amenant avec elle de la Rochelle son fils, le jeune Henri de Béarn, et Henri, le fils aîné du prince de Condé, âgé de dix-sept ans. Aux seigneurs, gentilshommes et capitaines réformés, la vaillante reine de Navarre tint un langage énergique, qu'elle termina ainsi : *Je vous offre le jeune prince de Béarn, mon fils. Je vous confie Henri, fils du prince qui excite vos regrets. Fasse le Ciel qu'ils se montrent l'un et l'autre dignes héritiers de la valeur de leurs ancêtres, et que la vue de ces tendres gages vous excite sans cesse à rester unis pour le soutien de la cause que vous défendez. Henri de Béarn, animé d'une noble ardeur guerrière, s'avançant à son tour vers les conjurés, étendit la main, et s'écria : Je jure de défendre la religion, et de persévérer dans la cause commune jusqu'à ce que la mort ou la victoire nous ait rendu à tous la liberté que nous désirons.*

Les conjurés couvrirent ces paroles d'applaudissements, et nommèrent par acclamation le jeune Henri de Béarn généralissime des armées protestantes, ayant Coligny pour premier lieutenant. L'amour-propre des seigneurs confédérés étant sauvegardé, tous se soumirent dès lors aux ordres de l'amiral, qui commandait au nom d'un prince du sang.

Coligny, après avoir fortifié Cognac, se replia sur Saintes, et ensuite sur Saint-Jean-d'Angély, où il était mieux à proximité pour marcher à la rencontre du duc de Deux-Ponts. C'est dans cette ville, au moment où il avait le plus besoin d'être intelligemment secondé, que l'amiral perdit son frère d'Andelot, souffrant depuis longtemps d'une fièvre. D'Andelot était brave, loyal, modeste et sincèrement attaché à la religion calviniste, qu'il avait embrassée fort jeune. Son nom n'est souillé d'aucune tache, et sa mort fut une des grandes douleurs qu'éprouva Coligny. Mais le chef protestant était trop énergiquement trempé pour que le chagrin pût l'abattre ; au lieu de perdre son temps à verser des larmes, il se transporta immédiatement à la rencontre des Allemands, qui, après s'être emparés de la Charité sans coup férir, et avoir traversé la Loire à Pouilly, s'avançaient tranquillement sur les bords de la Vienne. Mais le duc de Deux-Ponts, qui avait si heureusement conduit ses hommes à travers la France, mourut le 11 juin à Escars près de Limoges, laissant le commandement à Valrath de Mansfeld, son principal lieutenant, qui avait un frère dans l'armée catholique. Les deux armées pourtant opérèrent leur complète jonction à Saint-Yrieix, [le vingt-troisième de juin, où, par le commandement du prince, les reîtres ayant fait la revue de leurs gens, ils firent monstre et reçurent argent](#)¹. L'amiral fit don aux officiers allemands de plusieurs chaînes d'or, et il fut frappé, en souvenir de cet événement, une médaille qui portait d'un côté le portrait de la reine de Navarre² et de son fils, et de l'autre ces mots : *Paix assurée, victoire entière ou mort honnête*.

Pendant le duc d'Anjou sortit enfin de son inaction, et vint établir son camp en Limousin, dans une vaste plaine qui se termine en vallée, près de Saint-Yrieix. Les Italiens envoyés par le pape engagèrent le combat avec l'avant-garde de Coligny. Les protestants supérieurs en nombre, avaient le dessus, lorsque Strozzi, nommé depuis peu colonel de l'infanterie française, arriva sur le champ de bataille, et fit pencher un moment la victoire du côté des catholiques ; mais, étant soudain attaqué en flanc et à dos par la Rivière, Rouvray et Pouilli, il se vit entouré de toutes parts, et, après avoir fait bravement son devoir, fut obligé, étant blessé, de se rendre prisonnier. Dans ce combat, qui prit le nom de Roche-Abeille (14 juin 1569), les protestants ne firent pas de quartier ; blessés et prisonniers furent presque tous massacrés à coups de piques et de dagues, et Strozzi allait subir le même sort, lorsqu'il eut l'idée de dire qu'il avait une communication à faire à l'amiral, ce qui le sauva. Guise, qui était colonel de la cavalerie légère, prit part au combat de la Roche-Abeille ; mais, n'ayant pu amener que très peu d'hommes avec lui, il fut contraint de battre en retraite sans avoir pu délivrer Strozzi.

Les chaleurs étaient accablantes, et l'armée royale commençait à être décimée par les maladies. La reine, qui était venue voir son fils le duc d'Anjou dans son propre camp, en compagnie des cardinaux de Bourbon et de Lorraine, suggéra au jeune lieutenant général l'idée de renvoyer ses gentilshommes chez eux et de

¹ Castelnau, chap. VI.

² Castelnau dit qu'elle ne portait que les noms de la reine de Navarre et de son fils.

faire rentrer ses troupes dans des campements plus salubres. Cette-trêve forcée devait durer jusqu'au premier septembre.

Coligny crut que le moment était favorable pour entrer en négociation avec la cour ; à cet effet, il envoya un émissaire à François de Montmorency, qu'il chargeait d'être son intermédiaire auprès du roi. Mais Charles IX déclara qu'il n'avait pas à traiter avec un sujet rebelle, et qu'il exigeait avant tout que les princes et seigneurs confédérés déposassent les armes et rendissent les places dont ils s'étaient emparés. Les protestants n'ayant pas voulu souscrire à ces conditions, un arrêté du parlement de Paris condamna Coligny, le vidame de Chartres et Montgomery à la peine de mort et à la confiscation de leurs biens. Ces trois personnages furent exécutés en effigie. Coligny fut même déclaré hors la loi, et une somme de cent mille écus fut promise à celui qui le livrerait ou le tuerait.

Tandis que la plupart des gentilshommes retournaient dans leurs châteaux pour se reposer pendant quelques mois des fatigues de la dernière campagne, Guise, qui n'abandonnait jamais ses projets, suivait d'un œil attentif tous les mouvements de l'ennemi, afin de ne pas laisser échapper l'occasion de se trouver face à face avec Coligny.

Débarrassés de l'armée royale, les protestants avaient tout à leur aise ravagé le pays, qu'ils frappaient de fortes contributions de guerre, et le plan de l'amiral était d'envahir le bas Poitou et de s'emparer de Saumur, ville peu défendue et très heureusement située sur les bords de la Loire. Mais la noblesse protestante avait des intérêts personnels à s'emparer de Poitiers avant de quitter le pays. Coligny dut satisfaire les désirs de ses alliés. Avant toutefois de marcher contre Poitiers, qui promettait une résistance sérieuse, il s'empara de Châtellerauld et de Lusignan, qui capitulèrent avant que Guise fût arrivé à temps pour les secourir.

Nous avons dit que le prince lorrain suivait tous les mouvements de l'amiral pour pénétrer ses desseins ; quand il vit que son ennemi se réparait à faire le siège de Poitiers, il réunit à la hâte quelques compagnies de gens de pied, douze à treize cents cavaliers, et, avec son jeune frère le marquis de Mayenne, parvint à se jeter dans la place avant l'arrivée des forces protestantes, qui s'élevaient à trente mille hommes environ, soutenus par une puissante artillerie (22 juillet)¹.

Il était temps que ce secours arrivât ; le comte du Lude, qui commandait dans le Poitou pour le roi, n'avait que quatre mille hommes de garnison, et la ville ne pouvait fournir qu'une milice de deux mille hommes. Henri, comme son père à Metz, inspecta les fortifications, passa en revue la garnison, et, lorsqu'il se fut rendu compte des moyens de défense que présentait la ville et des ressources dont il pouvait disposer, il se mit bravement à l'œuvre. Ceux qui ne pouvaient pas porter les armes furent employés aux travaux de terrassement et à la reconstruction des remparts. Bien que n'ayant pas voulu accepter le commandement de la place que lui offrait le comte du Lude, c'est lui que les assiégés considéraient comme leur véritable chef, et ce fut lui, en effet, qui donna, avec une vigilance et un sang-froid au-dessus de son âge, — il n'avait pas plus de dix-huit ans ! — tous les ordres nécessaires pour repousser les assaillants.

¹ Et fust ajousté aussi que ce seroit une belle prise de M. de Guyse et son frère, qui estoient deux grands princes et les plus prompts à nous venir picquer. (La Noue, chap. XXV.)

Les protestants étaient arrivés devant Poitiers le 24 juillet ; en deux jours le prince lorrain avait mis la place en état de défense, et forçait Coligny, qui comptait la surprendre, à disposer son armée pour un siège en règle. Le 7 août, l'attaque commença par une vive canonnade, dirigée contre la tour du pont An Joubert. Les effets de l'artillerie ennemie furent sérieux, et, malgré les ressources de son imagination, Guise ne pouvait garantir la ville des boulets, dont quelques-uns traversaient la principale rue de Poitiers dans toute sa longueur.

Coligny changea ses batteries de place, et, vint battre les murs de la ville du côté d'une abbaye qu'arrose le Clain. Un pont fait de tonneaux solidement liés est jeté sur cette rivière ; c'est par là que doivent passer les troupes pour donner l'assaut. Le découragement est dans la ville, et conseil est donné à Guise de profiter de la nuit pour faire une sortie, au lieu de s'exposer inutilement à tomber prisonnier, lui et son père, entre les mains de l'amiral. C'était mal connaître ces jeunes héros que de leur faire une semblable proposition. Guise répondit noblement que sa résolution et celle de son frère étaient de **redouter ni d'espargner rien pour que l'ennemi fust réduit à ne retirer que de la honte de ses tentatives**. Au lieu de s'enfuir, ainsi qu'on le lui proposait, il fit dans la nuit détruire le pont de l'amiral. Mais voici que deux autres ponts plus solides sont de nouveau jetés sur le Clain, et que même une ou deux compagnies de reîtres parviennent à s'établir près d'une vieille tourelle où l'artillerie protestante avait fait une large brèche. Guise profite encore de la nuit pour faire jeter des pieux dans la rivière, et, à l'aide de balles de laine, forme une sorte de digue qui fait sortir le Clain de son lit, inonde le camp des assiégeants, noie ses canons, et isole les soldats qui ont eu la témérité de s'aventurer trop près des vieux remparts.

Ce n'étaient là malheureusement que des expédients passagers, ne causant à l'ennemi que des dommages relatifs et bientôt réparés. Le roi avait fait parvenir à Guise, à l'aide de deux émissaires qui avaient pu pénétrer dans la ville assiégée, un avis par lequel il lui disait de tenir jusqu'à la fin du mois, ne pouvant pas le secourir avant cette époque. La canonnade cependant était moins vive, les assiégeants commençant à manquer de munitions ; mais, Coligny ayant fait brûler les moulins, les assiégés ne tardèrent pas à souffrir de la famine. Le 20, l'amiral fit exécuter un mouvement offensif à ses troupes ; Guise, qui était sur la brèche, accueillit les assiégeants par une décharge si vigoureuse d'artillerie et d'arquebuse, que les protestants reculèrent sans même avoir répondu.

La fin du mois d'août arrivait, et les assiégés attendaient en vain les secours promis ; les canons recommençaient à battre les faibles remparts de la ville et faisaient brèche de toute part. Il était visible que Coligny, humilié d'être si longtemps tenu en échec par le courage et la prévoyance de deux jeunes gens, dont l'un n'avait pas dix-neuf ans et l'autre à peine quinze, se préparait à l'assaut décisif.

Enfin, le 3 septembre, Coligny, impatient, donna ordre à de Piles de conduire les réformés à l'assaut. Guise attendait l'attaque de pied ferme. A cheval à l'ouverture d'une brèche, ayant à ses côtés son frère et une partie de la noblesse, il était prêt à fondre sur l'ennemi au premier mouvement de recul, tandis que du Lude, à une autre brèche avec le reste de la cavalerie, devait exécuter le même mouvement. Les premiers soldats qui se présentèrent à portée de mousquet furent les Gascons, qui bravement allèrent droit aux brèches la tête baissée. Le jeune Guise, impassible comme un jour de parade, commande le feu,

qui fut meurtrier, semant la mort dans les rangs huguenots. La fermeté des assiégés ; la contenance hardie et menaçante de leurs chefs, qu'on distinguait au premier rang l'épée au poing, intimidèrent les reîtres placés derrière les Gascons ; après un moment d'hésitation, ces mercenaires lâchèrent pied, et les calvinistes français, ne se sentant plus soutenus par leurs auxiliaires, furent obligés à leur tour de battre en retraite après avoir essuyé des pertes considérables. Pourtant les gentilshommes réformés parviennent à les rallier et à les ramener au combat avec une fureur plus grande que la première ; mais du rempart humain qui se dresse devant eux est lancée sur leurs têtes une effroyable quantité de projectiles de toutes sortes, qui encore une fois les obligent à reculer jusque dans leur camp. Les lansquenets, se croyant plus solides, au feu, veulent à leur tour tenter un effort ; mais ils viennent aussi se briser contre la bravoure inébranlable des catholiques, et leur déroute achève de semer le découragement dans l'armée de Coligny.

Après ces trois assauts, les assiégeants ne pouvaient plus espérer qu'il leur fût encore possible de s'emparer de force d'une ville qui se défendait si énergiquement. Du reste, si les officiers huguenots étaient toujours remplis d'ardeur, leurs troupes démoralisées, décimées par les maladies et par les balles, se refusaient de marcher.

Le lendemain, le feu cessa de part et d'autre, et il était manifeste que Coligny n'attendait qu'une occasion ou, pour mieux dire, ne cherchait qu'un prétexte, pour lever le siège d'une place ou sa réputation de vieux général avait pâli devant la réputation naissante d'un jeune homme qui se posait comme le chef futur du parti catholique et comme son ennemi personnel. Pendant quatre jours, assiégeants et assiégés restèrent en présence sans tirer un coup de fusil ; et puis, dans la journée du 7 septembre, le bruit du canon s'étant fait entendre du côté de Châtellerauld, situé seulement à quatre lieues, Coligny ordonna la levée du camp. *L'armée de Monseigneur, dit la Noue, fit beaucoup d'honneur aux huguenots quand elle vint assiéger Châtellerauld ; car ce leur fut une légitime satisfaction de lever le siège, qu'aussi bien eussent-ils levé, parce qu'ils ne savaient plus de quel bois faire flèche*¹.

La défense de Poitiers fut, comparée à la défense de Metz. Le nom du duc de Guise, un peu oublié, est de nouveau prononcé avec enthousiasme, et les catholiques songent avec orgueil que le vainqueur de Charles-Quint revit tout entier dans la personne de son fils. La Noue, tout protestant qu'il est, ne peut s'empêcher de dire : *M. de Guyse et son frère acquirent grand renom d'avoir gardé une si mauvaise place, estant encore si jeunes comme ils estoient, et aucuns ne prisoient moins cest acte que celui de Metz*².

Pendant ces six semaines, Guise déploya les qualités d'un grand capitaine ; on l'avait vu jusque-là fougueux et irréfléchi, se jeter tête baissée clans toutes les aventures où il y avait des coups à donner et à recevoir, sans paraître se soucier des conséquences que peuvent avoir ces actes de bravoure inutile. A Poitiers, le calme et la réflexion président à tous ses desseins ; une sorte d'intuition supplée chez lui aux leçons de l'expérience. Tandis que sa mâle énergie soutient le courage des soldats et des habitants, les heureuses dispositions qu'il prend tous les jours et presque à toute heure pour réparer les dégâts faits par l'ennemi ou pour diriger une sortie qui doit repousser les assaillants et détruire leurs

¹ La Noue, chap. XXV.

² La Noue, chap. XXV.

ouvrages, inspirèrent à tous la confiance et l'admiration. Jusqu'au dernier jour il resta sur la brèche, au premier rang. On le vit, pendant les trois assauts de la journée du 3 septembre, une pertuisane sanglante à la main, frapper d'estoc et de taille au milieu des soldats, que sa bravoure enflammait. Il fut, du reste, vaillamment soutenu dans cette lutte héroïque par le brave du Lude, qui s'effaça modestement devant le prince lorrain, et par son jeune frère le marquis de Mayenne.

Ce dernier, avec moins de fougue et de brio que Henri, avait dans toute sa personne quelque chose d'éminemment sympathique. Tout en lui respirait la bonté, la douceur et la loyauté. Brave et hardi comme tous ceux de sa race, d'une beauté sereine et calme, le futur chef de la Ligue n'était ni ambitieux ni vindicatif. Il avait le rire franc et joyeux des cœurs droits qui ignorent le mal.

En des temps moins difficiles, de quel puissant secours de tels hommes n'eussent pas été pour la monarchie et pour la France ! Quelle malédiction n'ont-ils pas mérité de s'attirer ceux qui semèrent dans leur patrie les ferments des discordes civiles, et, après avoir soulevé tant de haines et de vengeances, la réduisirent au triste état où nous l'avons vue pendant ces dernières années et où elle devait se trouver un peu plus tard !

Le roi appela Guise auprès de lui afin de lui adresser ses vives félicitations et ses remerciements pour sa belle conduite. Après l'avoir embrassé, il lui accorda comme récompense le titre de conseiller intime, ce qui lui permettait désormais d'être directement mêlé à toutes les affaires du royaume, et même de prendre une part active dans leur direction. Il ne paraît pas toutefois que Guise, à cette époque de sa vie, ait souvent joui de cette faveur ; sa jeunesse et son tempérament le poussaient vers une existence plus active. C'est sur les champs de bataille qu'il devait faire de la politique.

Le duc d'Anjou vint donc fort à propos assiéger Châtellerauld, où les protestants avaient fait évacuer leurs malades, et l'amiral, ainsi qu'en témoignent tous les récits du temps, fut heureux de saisir l'occasion d'abandonner le siège d'une place où toute son arillée eût péri. De son côté, le duc d'Anjou n'avait menacé Châtellerauld que dans le but de forcer l'ennemi à faire diversion. Ce résultat une fois acquis, le prince ordonna qu'un assaut fût tenté ; mais, comme la ville était défendue par de solides remparts et une nombreuse garnison, les catholiques furent repoussés, après avoir éprouvé des pertes considérables. Dans le conseil du jeune lieutenant général, il fut un moment question de livrer bataille à Coligny ; mais la position des deux armées était tout à l'avantage des protestants. En cas de défaite, les catholiques, pris entre Châtellerauld et l'armée victorieuse, auraient été infailliblement écrasés jusqu'au dernier.

Le 8 septembre, le duc d'Anjou ordonna la levée du siège ; l'armée royale repassa la Creuse au pont de Piles, et vint camper à la Celle, tandis que Sonzay, avec six compagnies de gens de pied et quelque cavalerie, entra dans Poitiers, d'où sortaient le même jour le duc de Guise, la jeune noblesse qui l'avait suivi dans cette place, et les escadrons de cavalerie légère qu'il commandait.

L'amiral se mit à la poursuite du duc d'Anjou, espérant faire passer son armée, par l'endroit même où étaient passés les royaux. Mais Tavannes avait fait garder le pont de Piles par trois régiments, qui repoussèrent les huguenots quand ils se présentèrent. Coligny fit alors obliquer son armée sur la droite, et vint passer la Creuse entre le pont de Piles et la Haye en Touraine. Ce ne fut pendant quelques jours que marches et contremarches, pendant lesquelles eurent lieu plusieurs

combats d'avant-garde et d'arrière-garde, mais consacrés surtout, de part et d'autre, à observer l'ennemi et à le forcer à livrer combat dans des conditions défavorables. Le duc d'Anjou, intelligemment conseillé cette fois par Tavannes, Cossé, d'Aumale et Montpensier, quitta brusquement Chinon, où Guise était venu le rejoindre avec la cavalerie légère et les Suisses, repassa la Vienne, et marcha droit sur Loudun et sur Moncontour (23 septembre). L'armée royale était forte de dix-sept mille chevaux et de dix-huit mille hommes de pied. Les avant-gardes ennemies se rencontrèrent à Saint-Clair, le 1er octobre¹, et cette escarmouche se fût changée en véritable bataille si la nuit n'était venue mettre fin au combat. Dans cette première affaire, Guise, Brissac et Martigues défirent complètement les huguenots français, et, malgré les reîtres et les lansquenets du comte de Mansfeld, ils les repoussèrent jusque dans Moncontour.

Lorsque le duc d'Anjou arriva, le champ de bataille était encore couvert de cadavres protestants, et il eut grand-peine à maintenir l'ardeur de ses troupes. Le lendemain, le prince fit gagner le passage de la Dive vers sa source à une partie de son armée, qui occupa aussi la plaine d'Assay, afin que l'ennemi ne pût faire retraite vers le bas Poitou. C'est dans cet ordre de bataille que le duc d'Anjou, après avoir fait reconnaître les positions prises par l'armée des princes, donna le signal de marcher en avant (3 octobre).

L'avant-garde était commandée par Montpensier, ayant avec lui cinq régiments français, les Italiens divisés en deux bataillons et séparés par neuf pièces d'artillerie, les Suisses commandés par Cléry, les cheveu-légers commandés par Guise, et un escadron ou deux de cavalerie ayant à leur tête le brave Martigues.

Le gros de l'armée était commandé par le duc d'Anjou, ayant avec lui les ducs d'Aumale et de Longueville, le maréchal de Cossé, Villars, qui venait d'être fait amiral à la place de Coligny, Tavannes et une foule de seigneurs et capitaines.

L'amiral avait disposé son année dès le matin à une demi-lieue de Moncontour, entre la Dive et la Toise, deux rivières fort peu guéables, se réservant le commandement de l'aile gauche, ayant avec lui d'Acier, Mouy, la Noue et Telligny ; Mansfeld avec ses Allemands formait son arrière-garde. L'aile droite était sous les ordres du comte Ludovic, ayant avec lui ses deux frères, d'Orange et Henri, et les colonels allemands.

L'affaire commença par une vive canonnade, et puis Montpensier fit attaquer ses [enfants perdus](#)², que soutenaient Guise et Martigues. Mouy et la Noue plient sous le choc, et leurs troupes se débandent. Coligny, voyant les siens en déroute, fait avancer trois régiments français pour les soutenir, et leur donne ordre de ne viser qu'aux chevaux des six cornettes qui tiennent Jean d'Acier en échec. Le duc d'Anjou se jette alors dans la mêlée générale des deux avant-gardes ; son cheval est tué sous lui ; il va périr ou être fait prisonnier, sans d'Aumale ; celui-ci arrive à son secours et refoule impétueusement l'ennemi, dont l'artillerie tire encore à cent pas dans le gros de l'armée royale. Mais l'attaque devient alors si furieuse dans cette bataille, où [tout n'ayt combattu s'il l'a voulu, depuis le plus petit jusques au plus grand](#), qu'en une demi-heure toute l'armée huguenote est mise à vau de route, s'estant messieurs les princes, encore jeunes, retirés quelque peu auparavant³.

¹ Castelnau, chap. IX.— René de Bouillé dit le 30 septembre.

² Castelnau, chap. IX.

³ La Noue, chap. XXVI : *Bataille de Moncontour*.

L'infanterie protestante fut toute taillée en pièces, l'artillerie et les cornettes prises, et le reste en complète déroute, à l'exception d'un millier de chevaux commandés par Ludovic, qui firent une assez bonne retraite. Dans cette affaire, Coligny eut la mâchoire fracassée, et Guise fut atteint d'un coup d'arquebuse au pied.

Jamais peut-être on n'avait vu un combat livré avec une telle fureur ; les catholiques s'excitaient mutuellement en criant : *Roche-Abeille ! Roche-Abeille !* ce qui signifiait, hélas ! *Pas de quartier !* Car, pendant la bataille de Roche-Abeille, les protestants ayant fait acte de cruauté sauvage, les catholiques voulaient user de représailles, et venger aussi leurs coreligionnaires commandés par Sainte-Colombe, que les protestants venaient de massacrer en Béarn. La Noue, prisonnier, eût été tué sans l'intervention du duc d'Anjou.

Il resta sur le champ de bataille cinq à six mille réformés ; trois mille environ qui, enveloppés de toutes parts, furent obligés de mettre bas les armes devant le duc d'Anjou¹, et cinq à six cents reîtres qui passèrent dans les rangs de l'armée catholique.

Moncontour ne fut pas une défaite, ce fut un désastre pour les huguenots, et ils ne s'en seraient peut-être jamais relevés si le duc d'Anjou, continuant son œuvre, se fût mis résolument à la poursuite de Coligny, et l'eût traqué dans la Rochelle sans lui laisser le temps de relever le moral de son parti et de reconstituer une armée. Mais le duc crut plus sage de s'emparer de Niort et de faire ensuite le siège de Saint-Jean-d'Angély, sans vouloir écouter les conseils de d'Aumale. Cette place, qu'il croyait emporter en huit jours, lui résista jusqu'au 2 décembre, malgré la présence du roi, qui était venu avec sa mère assister à ce vain succès.

Lorsque Coligny arriva à la Rochelle avec les débris de son armée, les gentilshommes qui avaient survécu au désastre ne parlaient que de faire leur soumission au roi, d'implorer sa clémence et de rentrer dans leurs domaines, ou de se sauver en Angleterre et en Hollande. L'amiral, dont l'énergie était inébranlable, combattit les résolutions de ses amis, ralluma leur courage et releva leur confiance, en leur disant qu'il y aurait lâcheté, de la part de ceux qui voudraient fuir, d'abandonner leurs familles à la merci de leurs ennemis ; *que, du reste, il n'était pas dépourvu de ressources.* Il leur rappela que l'alliance de l'Angleterre et des luthériens allemands leur était toujours acquise ; que l'Allemagne était pour eux une mine d'hommes inépuisable ; que Montgomery, victorieux en Béarn, allait arriver à leur secours. Ces paroles, venant d'un chef que ses partisans considéraient comme la prudence et la sagesse même, produisirent une profonde impression ; nul ne parla plus de soumission ni de fuite, et en peu de temps, grâce aux secours d'hommes et d'argent qui lui arrivèrent de toutes parts, grâce aussi à la jalousie et à la mauvaise humeur de d'Anville, qui laissa dans le haut Languedoc libre passage à Montgomery, Coligny se vit de nouveau à la tête d'une belle armée.

Tandis que la cour donnait le spectacle de toutes les intrigues soulevées et entretenues par tant d'ambitions déçues, et que l'armée royale s'épuisait devant Saint-Jean-d'Angély, Coligny faisait armer en corsaires les navires des armateurs rachetats, et la part des prises qui lui revint remit ses finances dans un état de prospérité qu'elles n'avaient peut-être jamais connu. Profitant de l'inaction de ses

¹ René de Bouillé.

ennemis, partit alors de la Rochelle, après avoir pourvu à la défense des places qui pouvaient lui servir de points d'appui, traversa sans être inquiété l'Angoumois et le Périgord, rejoignit en Béarn les troupes auxiliaires nouvellement levées revint ensuite dans la Gascogne, le Languedoc, le Vivarais, ravageant et pillant sans merci toutes les contrées qu'il traversait dans cette course presque furieuse, jusqu'à ce que par la souffrance que lui causait une maladie très grave, il tomba, harassé, sans force, laissant son armée dans la consternation. Coligny était l'âme et le bras de la ligue protestante ; lui mort ou incapable de commander, les chefs et les princes réformés se sentaient tous impuissants de continuer la lutte. Aussi parlaient-ils encore une fois de faire leur soumission, de licencier l'armée ou de fuir à l'aventure. Heureusement pour eux l'amiral se releva et put reprendre le commandement.

Du Vivarais, Coligny pénétra dans la Bourgogne, avec l'intention ou de menacer Paris ; ou d'aller à la rencontre du prince d'Orange et de ses gueux, qui devaient pénétrer par la Flandre.

Cossé de Gonor, voyant ce mouvement, quitta Orléans, passa la Loire à Decise, et se présenta devant Coligny à Arnay-le-Duc, ayant ordre de livrer bataille quand même afin de couvrir Paris.

L'armée de Cossé était forte de seize mille hommes et bien pourvue d'artillerie ; mais les protestants avaient l'avantage de la position.

L'action s'engagea (juin 1570), avec vigueur de part et d'autre, et, après une lutte assez acharnée, les deux armées se séparèrent sans résultat décisif. L'avantage toutefois resta aux protestants, puisqu'ils forcèrent le passage ; mais ils durent battre en retraite devant Cossé, qui ne put les rejoindre, embarrassé qu'il était par son artillerie.

Coligny n'alla pas jusque devant Paris ; mais il se rendit maître de cette grande étendue de pays située entre la Loire, l'Yonne et l'Île-de-France, et s'avança jusqu'à Montargis.

Cossé de Gonor, qui avait lancé à la poursuite des fuyards cinq cents chevaux sous les ordres de la Valette pour charger leur arrière-garde, prit la route de Sens avec le gros de son armée, dans le but de garantir Paris contre un coup de main de Coligny.

Après Moncontour, la reine, fidèle à ses habitudes, avait tenté auprès de Jeanne d'Albret de négocier une nouvelle paix ; mais les conditions imposées par la cour ayant paru trop dures aux Calvinistes, la reine de Navarre les rejeta en des termes violents, qui excitèrent vivement la colère du cardinal de Lorraine et même du roi. Mais depuis les événements avaient changé de face ; Coligny avait repris l'offensive. Le roi était jaloux du rôle que jouait à l'armée son frère cadet ; les Montmorency, en disgrâce apparente, inclinaient pour la pacification, lorsque dans les provinces qu'ils commandaient ils ne soutenaient pas les protestants ; Tavannes, d'Aumale, Nemours et Montpensier se disputaient l'honneur du commandement des armées, et leurs jalousies allaient encore excitées par la reine, qui favorisait, tantôt les uns, tantôt les autres ; Guise, souffrant encore de sa blessure, était loin de la cour, et le cardinal, son oncle, voyant qu'il n'y avait pour les siens ni profit ni gloire à retirer momentanément, semblait se désintéresser de la question. Enfin le trésor royal était épuisé ; le pape et le roi d'Espagne, croyant qu'après Moncontour les hérétiques étaient anéantis, avaient rappelé leurs troupes, et les gentilshommes volontaires étaient dans d'une si longue campagne. Du côté des protestants mêmes symptômes :

l'armée des princes n'avait plus ni chaussures ni vêtements ; leurs ressources financières étaient dans le même état que celles du roi ; les provinces qu'ils occupaient depuis longtemps ne pouvaient plus nourrir tant de troupes, et les mercenaires allemands, qui voulaient quand même être payés, menaçaient tous les jours de reprendre la route de leur pays. Dans une telle situation, malgré le pape et Philippe II, les négociations avaient chance d'aboutir. En effet, Castelnau et envoyé près des princes, qui de leur côté dépêchèrent des ambassadeurs à la cour, où ils furent reçus très affectueusement par le roi, alors à Saint-Germain-en-Laye. C'est dans cette résidence royale que la paix fut signée, le 2 août 1570.

Cette paix fut plus avantageuse aux protestants que toutes celles qu'ils avaient pu obtenir jusque-là. Elle leur accordait amnistie générale et grâce entière, droit à toutes les charges de l'État, restitution des biens confisqués, libre exercice de leur religion dans les faubourgs de deux villes par province, excepté à Paris et à la cour, et enfin quatre villes, dites de sûreté, où gouverneurs et garnisons étaient à leur choix pendant deux ans ; après ce délai, les princes devaient remettre ces places sous l'autorité du roi. Les quatre villes choisies par les protestants furent la Rochelle, Montauban, Cognac et la Charité.

Après la signature de cette paix, la reine de Navarre, les jeunes princes et un grand nombre de seigneurs confédérés se retirèrent à la Rochelle, qui devint ainsi la capitale de la France protestante, pouvant traiter avec le roi de puissance à puissance.

Les catholiques firent entendre de sourds murmures, en apprenant qu'après tant de batailles gagnées et tant de sang répandu par eux les protestants liraient de si grands bénéfices d'une campagne qui avait duré deux ans, et dans laquelle ils avaient presque toujours eu le dessus. Montluc surtout laisse éclater dans ses Mémoires une violente indignation.

Quant aux protestants, ils étaient peut-être plus surpris que les catholiques de tous les avantages qui leur étaient faits, et surtout de la facilité avec laquelle on les leur avait accordés. Ils se demandaient, non sans effroi, si tant de largesse ne cachait pas quelque piège ténébreux, et, malgré les garanties matérielles qu'ils avaient, ils restaient sur le qui-vive, en proie au doute et à la méfiance.

Les terribles événements qui étaient sur le point de s'accomplir ne devaient pas tarder à leur donner raison.

La paix signée, les fêtes reprirent à la cour à l'occasion de plusieurs mariages qui, depuis longtemps projetés allaient enfin s'accomplir.

Le cœur reste toujours jeune, et l'austère Coligny, malgré sa gravité et malgré son âge, — il avait soixante-trois ans alors, — s'étant très sérieusement épris de Jacqueline de Montbel, très riche veuve, qui de son côté, dit-on, l'aimait passionnément, fut le premier à s'engager dans les [doux liens de l'hyménée](#), comme dit un poète de l'époque.

Anquetil dit que ce mariage se traita comme une affaire de roman. Nous croyons plutôt, qu'il se traita comme une affaire grave et sérieuse, tout à fait en rapport avec le caractère de l'époux. Coligny, qui se décida enfin à sortir de la Rochelle, fut reçu à la cour avec les marques d'une vive admiration et même d'une grande amitié. Le roi lui fit un accueil aussi flatteur que cordial ; le duc d'Anjou lui marqua une grande déférence ; et le jeune duc d'Alençon ne savait, dans l'impétuosité naturelle à son âge, comment lui exprimer ses sentiments affectueux. Faut-il voir dans ces vives démonstrations le masque de l'hypocrisie,

qui dissimule ses projets pour frapper avec plus de sûreté sa victime sans défense ? Nous voudrions en douter ; mais la comédie fut jouée jusqu'au bout avec trop de duplicité par Charles IX et par sa mère pour qu'il soit possible de n'être pas persuadé que, depuis les préliminaires du traité de Saint-Germain jusqu'au 22 août 1572, les acteurs avaient mûrement préparé leurs rôles.

Après le mariage de Coligny, celui du duc de Guise fut alors une véritable aventure de roman.

Il est des hommes qui semblent ne vivre que pour une idée, et dont le cœur reste insensible à tous les sentiments et à toutes les passions qui généralement exercent une si grande influence sur les destinées des autres hommes. Ceux-là sont peut-être plus à plaindre qu'à admirer. Nés pour la lutte et pour le commandement, ils recueillent toutes les satisfactions de l'amour-propre ou de la vengeance satisfaite ; ils peuvent même contempler avec un juste orgueil le bien qu'ils ont pu faire à leur pays en assurant le triomphe de la cause qu'ils ont embrassée ; mais il est des joies intimes et profondes, graves et sereines, parce qu'elles viennent de Dieu, qu'ils sont condamnés à ne jamais connaître. Henri de Guise était de ceux-là. Le sang qui était sorti de la blessure de son père était retombé sur son cœur, et, s'il ne l'avait pas pétrifiée il l'avait rendu comme inaccessible aux entraînements et aux passions du vulgaire. Venger son père, combattre et mourir pour assurer le triomphe de la Cause catholique, tel était le double but dont rien ne pouvait le distraire, et auquel il était prêt à tout sacrifier.

A cette époque, le duc de Guise avait vingt ans.

Doué de toutes les séductions, entouré d'un prestige éclatant, il avait le droit de prétendre à une riche et noble alliance. Sa grand'mère, Antoinette de Bourbon, venait de recueillir auprès d'elle, exprès pour lui, Catherine de Clèves, fille du duc de Nemours, veuve du prince de Porcien, nouvellement convertie au catholicisme. Sa naissance, sa fortune et sa beauté faisaient de cette jeune veuve un des plus beaux partis de France. Mais, tandis que ce mariage était arrêté, le duc d'Anjou feignait de prendre le duc de Guise en si grande affection, qu'il le conduisait tous les jours dans les appartements de sa sœur, Marguerite de Valois, et là lui prodiguant toutes sortes de louanges et d'embrassant, lui disait : **Plust à Dieu que tu fusses mon frère**¹.

Marguerite, dans ses *Mémoires*, dit que Guise feignait de ne point entendre, mais qu'elle, sachant la malice de son frère, perdoit patience de n'oser lui reprocher sa dissimulation. Toutefois la princesse n'avoue pas la secrète affection qu'elle portait à son ambitieux cousin !

Les amours de Marguerite de Valois et d'Henri de Guise, — ou tout au moins leurs penchants mutuels, — firent grand bruit à la cour, où l'on crut que leur mariage allait bientôt être célébré. Cette nouvelle jeta les protestants dans la consternation, et fit perdre toute mesure au cardinal de Lorraine, qui, voyant déjà son neveu sur les marches du trône, s'écriait avec orgueil à qui voulait l'entendre : **L'aîné a eu l'aînée ; le cadet aura la cadette**².

A quel sentiment avait obéi le duc d'Anjou en se faisant en quelque sorte le protecteur des amours de Guise et de Marguerite ? Cherchait-il, ainsi que le

¹ Mémoires de Marguerite de Valois, livre I.

² Le duc de Lorraine avait épousé, en effet, Madame Claude de France, fille aînée Henri II. Seulement le cardinal oubliait, ou ne voulait pas se rappeler que le duc Guise n'était pas souverain comme son cousin le chef de la maison de Lorraine.

croyait la future reine de Navarre, à tendre un piège à un rival dont il jalousait la gloire et redoutait l'ambition ? Cela est plus que probable ; car, aussitôt qu'il fut question de ce mariage, Henri d'Anjou laissa éclater une véhémence indignation disant que jamais il ne consentirait à accepter Guise pour beau-frère. Passant brusquement d'une tendresse trop grande, dit-on, à une haine trop aveugle, il accabla sa sœur sous le poids de sa colère, et, par l'intermédiaire de son âme damnée, du Guast, fit faire au roi des rapports outrageants sur le compte de Marguerite et d'Henri.

Le grand défaut de Charles IX, — défaut d'éducation sans doute, — était de s'abandonner trop facilement aux emportements de son caractère. Depuis longtemps il sentait gronder en lui une colère sourde qui devait éclater au moindre prétexte. La façon dont la dernière guerre avait été conduite, le traité qu'il venait d'être obligé de signer, la domination de sa mère, la jalousie dont il était animé contre son frère, l'ambition des Guises, en étaient les causes. Lorsque du Guast lui fit ce rapport envenimé, la fureur du roi éclata comme un torrent dont les digues se sont rompues tout à coup, et sa bile se répandit en flots d'injures grossières contre sa sœur et contre Guise. Excité et non calmé par ce débordement d'imprécations, il appela son frère le duc Henri d'Angoulême, bâtard d'Henri II, et, s'armant de deux couteaux de chasse, il lui en remit un en lui disant : **Si demain tu ne tues pas Henri de Guise avec celui-là tu seras percé avec celui-ci.**

Le lendemain était jour de grande chasse, exercice auquel excellait Charles IX ; Guise devait en faire partie. Il fut convenu que le grand prieur d'Angoulême chercherait querelle au prince lorrain, et que pendant la dispute il lui donnerait le premier coup. Les familiers du duc d'Anjou, prenant fait et cause pour le bâtard d'Henri II, devaient achever d'accomplir ce lâche attentat si la blessure n'était pas mortelle.

Le duc d'Angoulême eut peur de la responsabilité qu'il encourait et des haines qu'il allait s'attirer ; Marguerite, instruite du projet, se mit à trembler pour des jours qui lui étaient chers. Animés de sentiments divers, le bâtard et la princesse eurent la pensée bien naturelle de faire prévenir secrètement Guise du péril qui l'attendait, l'exhortant à ne pas le braver par vaine fanfaronnade. Guise ne croyait guère à cette menace ; mais sa prudence ordinaire lui fit écouter le conseil qu'on lui donnait, et, après s'être fait excuser auprès du roi, il s'abstint d'aller à cette partie de chasse.

Après la chasse du roi, il devait y avoir bal à la cour. Au milieu de la fête, qui était splendide, les amours de Guise et de Marguerite, la colère du roi et l'acte qu'aurait dû accomplir le duc d'Angoulême, faisaient l'objet des conversations qui se tenaient tout bas. Le roi était sombre, et, Guise n'ayant pas paru à la chasse, nul ne s'attendait à le voir, lorsqu'il fit soudain son entrée dans le bal, calme, souriant, tout vêtu de noir et ruisselant de pierreries.

Sans paraître se douter de rien, Guise le sourit aux lèvres, vint saluer respectueusement Charles IX qui à sa vue fronça le sourcil.

Que venez-vous faire ici, Monsieur ? lui demanda le roi.

— **J'y viens pour votre service,** Sire, répondit Guise, feignant de ne pas remarquer la colère de Charles IX.

— **Je n'ai que faire de vos services ; allez-vous-en,** répliqua le monarque.

Guise s'inclina de nouveau, et s'éloigna sans laisser voir la moindre émotion à la foule des Courtisans qui s'ouvrait devant lui avec une sorte de terreur.

Quand il fut hors du logis du roi, le prince courut précipitamment à son hôtel, où l'attendait sa mère, la duchesse de Nemours, et dépêcha un serviteur auprès de sa grand'mère, Antoinette de Bourbon, en la suppliant de venir le rejoindre sans délai. L'auguste veuve de Claude de Lorraine se rendit à la prière de son petit-fils, et, lorsque Henri eut dit aux deux princesses le récit de ce qui venait de se passer, tous trois décidèrent que, la colère du roi ne pouvant être désarmée par une simple protestation verbale ou écrite du duc de Guise de ne point prétendre à la main de Marguerite de Valois, il fallait que le jeune duc ne reparût à la cour que marié.

Catherine de Clèves depuis la mort du prince de Porcien, son époux, vivait, ainsi que nous l'avons dit, avec Antoinette de Bourbon, qui l'avait prise sous sa tutelle. La jeune veuve fut mandée immédiatement auprès de sa protectrice, qui lui expliqua en peu de mots l'étrange service qu'on attendait d'elle : il fallait qu'elle consentit à épouser immédiatement, presque sur l'heure, son volage et ambitieux prétendu. Le duc se jeta aux pieds de Catherine, lui jurant son amour, et la suppliant de lui sauver la vie. La jeune et belle veuve, dont le cœur plaidait en faveur de l'inconstant, et dont l'affection parlait plus haut que l'amour-propre froissé, ne fut pas longue à se laisser convaincre, et laissa tomber sa main dans la main d'Henri.

Le mariage fut célébré à Paris, à l'hôtel de Nemours (4 octobre 1770) ; le roi y assista, et fit don aux époux d'une somme de cent mille écus tournois, à chacun par moitié, pour [les bons et recommandables services qui avoient été faicts à ceste couronne et à luy par les défuncts sieurs de Guise et de Nivernois, et pour la proximité du sang et lignage dont iceulx époux lui altouchoient.](#)

Certes, en épousant la noble veuve du prince de Porcien, Guise ne commit point une mésalliance, et cette union, à tous les points de vue, était encore pour le prétendant de la sœur du roi un pis aller dont il avait lieu de se montrer fort satisfait.

Catherine était fille de François de Clèves, duc de Nevers, qui lui avait laissé par testament daté de Champ-de-Marne, 26 octobre 1561, les terres de Brionne et de Resonne ; à la mort de son frère, en vertu au même testament, il lui fut fait retour du duché et comté d'Eu (le comté d'Eu avait été érigé en duché-pairie par Charles VII) ; elle était en outre dame souveraine de Monterme, Breault, Lenchamp, près la Meuse, et de Château-Regnault, en Touraine.

La veuve du prince de Porcien était donc une des plus nobles et des plus riches héritières de France, et l'immense fortune qu'elle apporta à son mari, ainsi que les titres attachés à ses domaines, pouvaient le consoler du refus qu'il venait d'éprouver.

Quelques mois auparavant (janvier), un autre mariage non moins brillant avait été célébré la sœur de Guise, Catherine de Lorraine, épousait le vieux duc de Montpensier ; cette union avait été négociée par le cardinal de Guise, jaloux autant que son frère le cardinal Charles de resserrer les liens qui unissaient déjà sa famille à celle des Bourbons.

Enfin, c'est cette même année, toute aux projets matrimoniaux, que Charles IX épousa l'archiduchesse Élisabeth, fille de l'empereur Maximilien. Catherine de Médicis et Charles IX, effrayés de l'influence que Philippe II exerçait en France,

avaient tourné les yeux du côté de l'Angleterre ; pour conclure une alliance avec cette nation Castelnau avait été plusieurs fois envoyé à Londres, afin de décider la reine Élisabeth à accorder sa main au roi. Mais Élisabeth aurait refusé l'offre qui lui était faite, prétendant que Charles IX était trop jeune pour elle ; — elle avait dix-sept ans de plus que lui ; — il est vrai qu'un peu plus tard elle était prête à accepter pour mari le duc d'Anjou, qui était encore plus jeune de deux ans. Élisabeth n'avait pas voulu de Charles IX parce qu'il était roi, et que la fille d'Henri VIII ne supportait aucune autorité à côté d'elle ; et le duc d'Anjou refusa la main de cette reine parce qu'il ne voulut pas avoir pour compagne une femme de mœurs si dissolues. Ne pouvant donc obtenir l'alliance d'Élisabeth, Catherine de Médicis rechercha celle de l'Empereur, et, avec le consentement du roi d'Espagne, le mariage d'Élisabeth et de Charles IX eut lieu à Spire, par procuration, et ensuite à Mézières, où il fut consacré par le cardinal de Bourbon (29 novembre 1570).

Le roi avait vingt ans et cinq mois, et Élisabeth seize. La jeune reine eut pour gouvernante Madeleine de Savoie, veuve du connétable de Montmorency, femme d'une grande vertu.

De Mézières, où toute la cour s'était rendue pour aller à la rencontre de la reine, le roi alla à Chantilly pour faire visite aux Montmorency, ennemis des Guises presque autant que les Châtillon, afin de bien accentuer la disgrâce des princes lorrains.

Trop habile pour heurter inutilement de front la politique du roi et de la reine mère, politique qui en ce moment était ou paraissait être toute en faveur des protestants et des Montmorency, trop fier pour se résoudre à supporter sans mot dire les insolences et les bravades des nouveaux favoris, tandis que le marquis de Mayenne partait pour Venise, afin de faire campagne contre les Turcs¹, le duc de Guise, Aumale, les cardinaux Charles et Louis, ainsi que les princesses, se retiraient à Joinville, où ils goûtaient en paix les douceurs de la famille. Le 20 août 1571, ils célébraient, tous réunis, la naissance du premier enfant² du duc de Guise, qui reçut à cette occasion les félicitations de Philippe II.

¹ Pie V venait d'engager les princes chrétiens à prendre les armes contre le cruel Selim II. L'expédition réunit à Venise, sous les ordres du célèbre don Juan d'Autriche, plus tard le glorieux vainqueur de Lépante. Mayenne fut reçu avec les marques la plus haute distinction par tous les princes de la chrétienté et par le sénat, qui lui décerna le titre de noble vénitien.

² Charles, prince de Joinville, qui hérita du titre de duc de Guise.

CHAPITRE V.

La cour prépare le massacre de la Saint-Barthélemy. — La religion n'a même pas servi de prétexte à ce massacre. — Duplicité, de Charles IX et de sa mère. — Coligny tout-puissant auprès du roi. — Synodes protestants. — Édît du roi pour maintenir la paix. — Projet de Coligny contre les Flandres. — Persécution des catholiques en Allemagne. — Le roi envoie des ambassadeurs à la Rochelle. — Le cardinal de Châtillon en Angleterre. — Les protestants de la Rochelle craignent que la cour ne médite une trahison. — Confiance de Coligny. — La reine de Navarre et les princes viennent rejoindre la cour, qui est en Touraine. — Assassinat de Lignerolles, favori du duc d'Anjou. — Faveur de Coligny. — Le mariage du Béarnais avec Marguerite de Valois est arrêté. — La cour redoute l'arrivée du duc de Guise. — Mission confiée au cardinal de Lorraine. — La cour revient à Paris. — Mort de Jeanne d'Albret, reine de Navarre (mai 1572). — Les Guises et Coligny à la cour. Les protestants de la Rochelle écrivent à Coligny pour qu'il se tienne sur ses gardes. — Confiance de l'amiral. Noces de Condé et de Marie de Clèves à Blandy (10 août). — nationales et mariage du roi de Navarre avec Marguerite de Valois (17 et 18 août). Sinistres rumeurs. — Conférences secrètes chez la reine mère. — Montmorency quitte la cour. — Catherine de Médicis craint que le roi ne s'allie aux protestants. — Artifices de cette princesse. — La reine mère, Tavannes, le duc d'Anjou, etc., dénoncent Coligny et tous les protestants au roi. — L'assassinat de l'amiral est résolu. — Les fêtes continuent. — Sombres présages. — Tournoi dans lequel le roi, le duc de Guise et les catholiques combattent contre les protestants. — Préméditation de la Saint-Barthélemy. — Raisons politiques de la cour. — On doit commencer par les protestants et finir par les catholiques, après avoir rejeté tout l'odieux du massacre sur les Guises. — Considérations générales. — Maurevel doit assassiner l'amiral. — L'amiral est blessé en sortant du Louvre (22 août). — Colère feinte ou réelle du roi en apprenant l'agression dont l'amiral vient d'être victime. — Guise se met sur la défensive. — Toute la cour va voir le blessé. — Diverses façons dont l'entrevue du roi avec Coligny est rapportée. — Le logis de l'amiral est gardé par Cosseins. — Les gentilshommes huguenots se logent dans les environs. — Conférence chez l'amiral. — Le vidame de Chartres est d'avis de quitter Paris. — Coligny s'y oppose. — Les ducs de Guise et d'Aumale veulent, quitter la cour. — De Retz instruit le roi sur les véritables complices de Maurevel. Catherine de Médicis, le duc d'Anjou, Tavannes, d'Angoulême, etc., arrachent au roi l'ordre de massacrer les protestants jusqu'au dernier, à l'exception du roi de Navarre, du prince de Condé et des Montmorency. — Le duc de Guise est chargé de diriger le massacre, qui est fixé au 24 août 1572, jour de la Saint-Barthélemy. — Préparatifs du massacre. — Paris pendant la nuit du 23 au 24 août. — Ce qui se passa au coucher de la reine mère. — Marguerite de Valois pendant cette nuit terrible. — Ce qui se passa au coucher du roi. — Charles IX veut sauver la Rochefoucauld. — Catherine force le roi à devancer l'ordre du massacre. — Guise dans la cour du Louvre. — Le tocsin sonne à Saint-Germain-l'Auxerrois. — Les protestants alarmés. — Guise, d'Aumale, d'Elbeuf,

de Nemours, Nevers, le grand prieur d'Angoulême donnent au logis de l'amiral.
— Mort de Coligny. — La vengeance d'un fils. — Le massacre. — Guise poursuit les huguenots qui sont logés sur la rive gauche. — Pitié de Guise, qui ouvre son hôtel aux huguenots et en sauve un grand nombre. — Assassinat des principaux chefs calvinistes. — Terreur de Marguerite de Navarre. — Cette princesse sauve quelques réformes. — Le roi fait grâce à Grammont, Duras, Boucherans, etc. — Le catholique de Vins sauve son ennemi le protestant Régnier. — La Saint-Barthélemy dans les provinces. — Belle conduite de plusieurs gouverneurs, qui s'opposent au massacre des protestants. — Le roi devant le parlement. — Charles IX est obligé d'accepter la responsabilité de la Saint-Barthélemy. — La part de responsabilité qu'il convient de faire à chacun des héros de ce drame sanglant.

Au mois d'août 1570 au même mois 1572, c'est-à-dire pendant ces deux ans de paix sincère et durable en apparence, où catholiques et protestants semblaient vivre en parfait accord, la cour fut continuellement en fête. Au milieu de ces réjouissances et de ces galanteries, de ces caresses et de ces serments d'amitié si souvent prodigués, comment trouver les fils de la trame sinistre qui s'ourdissait dans l'ombre ?

Les Guises, en défaveur, s'étaient volontairement exilés dans leurs domaines. Le fougueux cardinal Charles, toujours si remuant, ne faisait pas plus parler de lui que s'il était mort¹. Toujours en correspondance avec la cour d'Espagne, instruit de tout ce qui se passait à la cour de France, le prélat se tenait tranquille, mais non indifférent. Il était comme un homme qui soupçonne qu'il aura beaucoup à apprendre en peu de temps².

Si le massacre de la Saint-Barthélemy a été prémédité par Charles IX et par sa mère, il est incontestable que les Guises ne furent pas dans le secret. Leur disgrâce était réelle encore plus à leurs propres yeux qu'aux yeux de tout le monde.

Enfin la Saint-Barthélemy, qu'on représente sans cesse comme un crime commis au nom de la religion, n'eut même pas la religion pour prétexte ; car enfin, ni Catherine de Médicis, ni Charles IX, ni le duc d'Anjou n'obéissaient, en combattant les huguenots, à un sentiment religieux, si faible qu'il fût, à aucun ordre venu de Rome ou des prélats français. Le triumvirat s'était formé sous les auspices de la religion. François de Guise, le connétable de Montmorency et Saint-André s'étaient unis pour défendre le catholicisme dans un moment où le pouvoir royal, livré à un enfant et à une femme sans loyauté politique, laissait les protestants maîtres de répandre leurs doctrines dans les consciences. La haine que portaient le roi et la reine mère aux huguenots ne venait pas de la différence qui existe entre les dogmes du catholicisme et les préceptes de Calvin ; cette haine prenait sa source dans les dangers que Coligny, Condé et les seigneurs réformés avaient fait courir à la monarchie depuis la conjuration d'Amboise, jusqu'au jour où ils avaient livré le Havre aux Anglais. Cette haine depuis n'avait fait que grandir et s'envenimer à chaque nouveau soulèvement. Le traité que Charles IX fut obligé de signer à Saint-Germain mit le comble à sa

¹ Papiers de Simancas.

² Papiers de Simancas.

fureur, habilement entretenue par sa mère, et cette fureur ne lui permit pas de mesurer toute l'étendue du crime qu'il allait commettre. Il voulait en finir avec - toutes ces intrigues, tous ces complots, qui aboutissaient toujours à la guerre civile. Il ne voulait plus avoir à traiter avec une fraction de ses sujets comme un roi est obligé de traiter avec un ennemi victorieux, qui impose ses volontés et réclame des garanties. Une fois que cette idée eut pénétré dans son cerveau, qu'il vit dans son exécution le seul- moyen d'en finir avec des rebelles, il la poursuivit avec une habileté et une fermeté dignes d'un plus noble dessein.

Peu d'historiens osent franchement accuser Charles IX d'avoir médité et poursuivi le complot depuis le jour où il fit sa réconciliation avec l'amiral. Les derniers événements qui précédèrent ce drame sanglant ont été, en effet, l'œuvre de Catherine de Médicis ; mais, si sûre que fût la reine mère de l'ascendant qu'elle exerçait sur son fils, aurait-elle osé prendre sur elle une si grande responsabilité si depuis longtemps elle n'avait familiarisé le roi avec l'idée de ce massacre général ?

Il se peut qu'au dernier moment Charles IX, dont le caractère n'était ni cruel ni vindicatif, ait faibli, et qu'alors la reine ait engagé l'action elle-même, afin qu'il n'y eût plus à reculer ; mais ce qui n'est point douteux, c'est que la mort de Coligny et des principaux seigneurs huguenots a été résolue dès le jour où fut signée la paix de Saint-Germain. Personne à la cour, si ce n'est le duc d'Anjou, ne fut mis dans le secret de la conspiration. Tous croyaient Coligny en haute faveur ; le roi l'appelait *mon père*, et l'amiral obtenait, pour lui-même et pour ses amis, toutes les charges et toutes les pensions qu'il sollicitait.

Sur les conseils de Coligny, Charles avait envoyé Schomberg en Allemagne, pour proposer une ligue offensive et défensive aux princes luthériens du saint-empire, et Galéas Frégosse à Florence, pour emprunter de l'argent à Cosme, qui craignait d'être attaqué par les Espagnols à cause de Sienne qu'il détenait.

Guisse marié et retiré à Joinville, le roi et la reine disposèrent de la main de Marguerite en faveur de Henri de Béarn, malgré Philippe II, qui voulait marier cette princesse au roi de Portugal. Charles et sa mère craignaient que Marguerite ne se montrât rebelle à leur projet ; mais elle se contenta de répondre *qu'elle n'avait ni volonté ni choix que ceux de sa mère, et qu'elle la suppliait seulement de se souvenir qu'elle était fort catholique*¹. Le mariage projeté entre Marguerite et Henri de Navarre était le moyen que l'on jugeait le meilleur ou pour confirmer la paix, ou pour couvrir des embûches².

Sur ces entrefaites, des troubles ayant éclaté à Rouen entre catholiques et protestants, François de Montmorency fut envoyé dans la capitale de la Normandie pour rétablir la tranquillité ; par son ordre, quatre ou cinq catholiques furent exécutés comme ayant été les agresseurs.

Des synodes protestants étaient librement tenus à la Rochelle et à Nîmes. La reine de Navarre, les princes de Béarn et de Condé assistaient à celui de la Rochelle, où il fut délibéré au sujet de la répartition des charges qui pesaient sur les réformés à l'occasion de la dernière guerre ; et Théodore de Bèze présida celui de Nîmes, dans lequel on traita de la discipline ecclésiastique.

¹ Mémoires de Marguerite de Valois.

² Thou, livre XLVII.

Le royaume jouissait de la paix la plus profonde, et la concorde qui s'était établie entre les chefs des deux partis semblait sincère, le roi ne ménageant aucune occasion de prouver qu'il n'avait aucune arrière-pensée, et, que son désir le plus cher était que chacun imitât son exemple. Telle était du moins l'opinion générale lorsqu'il fit, le 8 mars 1571, son entrée solennelle dans Paris, escorté des princes, des frères des seigneurs qui naguère encore ne se rencontraient plus que l'épée la main sur les champs de bataille.

Le premier acte du roi, en arrivant au Louvre, fut de lancer un édit (13 mars) par lequel il était expressément défendu de porter des armes et de troubler la paix publique, sous quelque prétexte que ce fit. En même temps, le roi envoyait deux députés à la Rochelle, pour renouveler aux protestants la promesse de maintenir la paix à l'intérieur, et faire savoir à Coligny qu'il adhérait au projet dont il l'avait déjà entretenu, qui était de s'allier aux princes allemands de la confession d'Augsbourg et au prince d'Orange, de déclarer la guerre à l'Espagne et d'entreprendre la conquête des Flandres.

Le duc d'Albe, par ses terribles exécutions¹, avait bien plus servi la cause de la réforme que celle de son maître ; les luthériens des Flandres, de Hollande s'étaient soulevés, et les *Gueux de mer*, organisés par Guillaume, prince d'Orange, nommé *le Taciturne*, se rendaient déjà célèbres par des cruautés qu'il est impossible de décrire. Les tourments qu'ils firent souffrir aux religieux et aux religieuses dont ils envahirent les couvents, laissent bien loin derrière eux tous les supplices inventés par les sauvages de l'Amérique du Sud. Eh bien, ces bourreaux furent encore surpassés en atrocité par les iconoclastes. La terreur que ces sectaires répandirent en Allemagne était telle, que catholiques et protestants s'unirent pour les combattre et purger le pays de leur présence. Les haines que la différence des religions souleva en France furent terribles ; le poignard et l'arquebuse armèrent trop souvent les mains des fanatiques, et les assassinats devinrent presque chose commune ; mais les vainqueurs ne se souillèrent jamais en faisant subir aux vaincus des supplices aussi horribles.

En Allemagne, dans les Flandres et en Hollande, la Saint-Barthélemy organisée contre les catholiques ne dura pas une nuit ; elle dura plusieurs années, toujours aussi farouche, aussi implacable et aussi barbare. Voilà par quels moyens la nouvelle religion s'implanta dans ces pays.

Coligny, s'il avait été victorieux, devait porter secours au prince d'Orange ; plusieurs même de ses anciens compagnons d'armes avaient franchi la frontière aussitôt la paix signée, et étaient allés servir dans les rangs des Gueux. Le rêve de l'amiral, depuis qu'il s'était réconcilié avec le roi, était d'engager la France dans une guerre contre l'Espagne. Il espérait avoir le commandement de l'armée et être nommé gouverneur du pays conquis. Ce rêve se réalisant, il devenait tout-puissant à la cour et dans le conseil du roi, et, grâce à son ascendant sur le monarque, il pouvait espérer qu'il imposerait bientôt la doctrine de Calvin au pays tout entier. En tout cas, avec l'appoint que lui eussent apporté les protestants des Flandres, du Brabant et de la Hollande, il se voyait en mesure de lever une nombreuse armée et de dicter ses volontés par la force des armes. Tels étaient les projets de Coligny, que certains historiens ont qualifiés de *pensée patriotique*.

¹ Les comtes de Horn et d'Egmont avaient péri par la hache trois ans auparavant.

Peu de temps après que les ambassadeurs furent arrivés pour annoncer à Coligny que le roi approuvait ses projets, de Gontaud-Biron vint également à la Rochelle demander à Jeanne d'Albret la main de son fils pour Marguerite de Valois, et en même temps engager, au nom du roi, la reine de Navarre, le prince et Coligny à venir à la cour, en leur faisant entendre qu'une plus longue persistance dans cette sorte d'exil volontaire serait considérée par Sa Majesté comme une injure. L'ambassadeur rappela que les Guises étaient en défaveur, mais qu'ils pourraient revenir à la cour, et qu'il était prudent de ne pas leur laisser reprendre leur ancienne influence ; il ajouta que le roi avait fait demander lui-même au Saint-Père, par l'intermédiaire du nonce, les dispenses nécessaires pour le mariage de la princesse avec Henri de Béarn, et que le cardinal de Châtillon, qui était en Angleterre, devait négocier le mariage d'Élisabeth avec le duc d'Anjou¹, ce qui prouvait que Sa Majesté était bien résolue à rompre ouvertement avec Philippe II, à faire alliance avec les princes allemands et avec sa future belle-sœur. Les amis de la reine de Navarre et de Coligny ne paraissaient pas très convaincus de la sincérité du roi et de la reine mère ; dans le conseil qui fut tenu à ce sujet, ils engagèrent Jeanne d'Albret, les princes et Coligny à ne pas aller à la cour, dans la crainte qu'il ne leur fût tendu quelque piège. La reine de Navarre hésitait ; mais Coligny, malgré sa prudence ordinaire, déclara qu'il irait à la cour, et qu'il avait confiance entière dans l'amitié que le roi lui témoignait.

Vers la fin de l'été (1521), le roi étant à Blois, la reine de Navarre et les jeunes princes vinrent le rejoindre, et la cour se transporta ensuite de Bourgueil, en Touraine, où se passa un tragique événement, sur lequel la lumière ne s'est jamais faite. En plein midi, Georges de Villequier, accompagné du bâtard d'Angoulême, de Charles de Mansfeld, de Saint-Jean de Montmorency et de quelques autres gentilshommes, assassina Lignerolles, un des favoris du duc d'Anjou. On prétend que le roi lui-même ne fut pas étranger à ce crime. D'après certaines versions, Lignerolles avait, par ses relations trop assidues, compromis une princesse ; mais il paraît que ce ne fut là que le prétexte du guet-apens. Lignerolles, favori du duc d'Anjou, par surprise ou par confiance, se serait rendu maître du secret touchant Coligny et les principaux chefs du calvinisme ; au lieu de garder pour lui cette terrible révélation, il en aurait parlé au roi pour lui mieux faire sa cour.

Charles IX, craignant qu'une indiscretion, en donnant l'alarme aux huguenots, ne fit avorter ses projets, appela Villequier, qui haïssait mortellement Lignerolles, et l'autorisa à se défaire de son ennemi. Le duc d'Anjou ne fit rien pour défendre les jours de son favori. Cet événement ne parut pas avoir aux yeux des protestants plus d'importance que le duc d'Anjou ne semblait y en attacher.

La cour acheva de passer l'hiver et le printemps en Touraine, menant de front les intrigues et les plaisirs. La reine de Navarre et Coligny étaient surtout l'objet des égards les plus assidus de la part du roi, des princes ses frères et de la reine

¹ Le cardinal Odet de Châtillon, qui mourut en Angleterre empoisonné par son cuisinier, devait bien, en effet, négocier ce mariage ; mais plusieurs historiens du temps assurent que Charles IX et sa mère n'avaient en vue que de rompre d'autres négociations précédemment entreprises, ayant pour but de marier le prince Henri de Béarn avec Élisabeth.

mère. Les articles relatifs au contrat de mariage de Marguerite de Valois¹ étaient arrêtés depuis longtemps, et l'on n'attendait plus que les dispenses de Rome pour fixer l'époque de sa célébration.

Malgré l'apparente indifférence avec laquelle ils acceptaient leur disgrâce, les Guises étaient pour la cour et pour les Châtillon un continuel sujet d'alarmes. Tous redoutaient de voir le jeune duc rentrer dans ce Paris, dont il était l'idole, et qu'un signe de sa main pouvait mettre en révolution. Des émissaires avaient été envoyés à Joinville pour engager les ducs de Guise et d'Aumale à ne rien tenter contre l'amiral, qui de son côté **avoit déclaré hautement que jamais il n'avait été coupable ni approbateur de la mort du duc de Guise, et qu'il tenait pour calomniateur et scélérat quiconque dirait qu'il l'avait fait faire.** Pendant que la cour était en Touraine, Guise était venu à Paris, escorté de cinq cents gentilshommes ; Coligny fit part au roi des craintes que lui inspirait l'arrivée soudaine de son ennemi, et Charles, pour calmer l'amiral, lui permit de s'entourer d'une garde aussi nombreuse qu'il le désirerait.

Il y avait un autre personnage dont l'arrivée à la cour eut peut-être encore plus gêné Charles IX et sa mère que celle du duc ; c'était le cardinal de Lorraine, dont tous deux craignaient les emportements s'ils lui faisaient froide mine, et redoutaient les arrogantes indiscretions s'il était mis dans le secret du complot. La maladie du pape Pie V, survenue en ce moment, obligea le prélat à faire ses préparatifs pour se rendre au conclave. La cour de Rome élevant toute sorte de difficultés au sujet du mariage de Marguerite et de Henri de Béarn, la reine mère et Charles IX pensèrent, non sans raison, que nul plus que le cardinal n'était en situation de mener cette affaire à bonne fin. Ce fut donc à lui que l'on confia la tâche d'obtenir des dispenses nécessaires². Par ce moyen on se débarrassait d'un allié compromettant sans irriter son amour-propre. Le cardinal se chargea de la mission, et se mit en route pour Rome. Pendant son voyage, il apprit presque en même temps la mort de Pie V et l'élection, plus rapide qu'il ne pouvait croire, de Grégoire XIII ; mais il n'en continua pas moins son chemin. Le prélat séjourna à Rome neuf mois, et fut, pendant tout ce temps logé au Vatican, où, contrairement aux usages, le pape allait lui faire de fréquentes visites, le consultant à tous propos sur les affaires de l'Église et sur celles du temporel.

Le moment des grands événements approchait. Coligny ne laissait à Charles IX aucun repos, le poursuivant sans cesse avec son projet contre les Flandres. Pour obtenir encore un peu de temps, le roi voulut que l'amiral lui rédigeât un mémoire qu'il devait soumettre au conseil, ne voulant pas prendre sur lui seul une affaire aussi grave. Coligny écrivit tout entier de sa main cet important document ; ce fut Morvilliers, le plus âgé des conseillers, réputé pour sa sagesse et sa connaissance de choses de l'État, qui fut chargé de lui répondre par un autre mémoire, où toutes les raisons mises en avant pour engager la France

¹ Le roi faisait à sa sœur l'intérêt de trois cent mille écus, garantis sur la ville de Paris ; sa mère lui donnait deux cent mille écus comptants, et chacun de ses deux autres frères deux mille cinq cents. La reine de Navarre faisait de son fils son légataire universel.

² Malgré toute son habileté et tout son crédit, le cardinal ne put obtenir cette dispense, à cause de la différence de religion. Le bref que le roi remit au cardinal de Bourbon pour l'autorisation de la célébration du mariage ne fut point trouvé assez précis, et le prélat en demanda un autre, ce qui le fit traiter de superstitieux par Charles IX. Enfin, le jour de la cérémonie, une lettre de l'ambassade du roi à Rome arriva au cardinal de Bourbon, l'autorisant à célébrer cette union. Mais cette lettre était fautive, et c'est ce qui permit plus tard à Henri IV de rompre son mariage avec Marguerite.

dans cette guerre contre l'Espagne furent impitoyablement combattues. Pour que l'amiral n'eût pas de soupçon, le roi lui dit qu'il se passerait au besoin de l'avis de son conseil privé, et que la guerre serait bientôt déclarée.

Vers le milieu du mois de mai 1572, la cour quitta la Touraine et revint à Paris avec la reine de Navarre, les princes de Béarn et de Condé. Toutefois Jeanne d'Albret ne logea pas au Louvre ; elle descendait chez Jean Guillast, évêque de Chartres, qui, depuis longtemps déjà faisait ouvertement profession de protestantisme. Peu de temps après son arrivée à Paris, Jeanne d'Albret tomba malade, et mourut d'une fièvre continue, à l'âge de quarante-quatre ans.

La reine de Navarre avait embrassé le protestantisme de bonne heure, et l'on ne saurait douter de la sincérité de ses convictions. Ce fut une femme de vertu sévère, d'une haute intelligence, et surtout d'une grande fermeté. Elle avait laissé déjà par testament, toute sa fortune à son fils, et ses dernières paroles furent pour le recommander au roi et aux princes ses frères, et pour l'exhorter à rester fidèlement attaché à la religion dans laquelle il avait été élevé. Elle nomma Coligny et le cardinal de Bourbon ses exécuteurs testamentaires.

Le bruit se répandit aussitôt qu'elle avait été empoisonnée avec les drogues que vendait un parfumeur florentin nommé René ; mais les médecins qui firent l'autopsie ne trouvèrent aucune trace de poison. Ils crurent que la mort avait été déterminée par un abcès que la reine avait dans la tête, et qui s'était formé, dirent-ils, à la suite d'un travail d'esprit trop continu¹. Le roi et la cour prirent le deuil, et donnèrent toutes les marques publiques d'une grande douleur, afin de détruire tout soupçon, et que les desseins projetés ne fussent pas retardés par cet accident².

Enfin, malgré la mort de Jeanne d'Albret, le mariage de Marguerite de Valois et du roi de Navarre est fixé au 18 août. Toute la noblesse française, protestante et catholique, doit assister à cette cérémonie et aux fêtes royales données à cette occasion.

Le duc Henri de Guise, venant de Joinville avec d'Aumale, et Coligny, venant de Châtillon, font, à peu de jours de distance, leur rentrée dans Paris, escortés l'un et l'autre par tous les gentilshommes de leur maison, par leurs pages et écuyers. Une ordonnance royale (7 juillet) est publiée de nouveau pour défendre formellement la formation de toute ligue, toute évocation du passé pouvant amener la discorde, interdisant aussi dans Paris le port d'armes à feu.

Le roi, sans forcer Guise et Coligny à se faire entre eux **plus d'amitiés qu'il ne leur conviendrait**, les fit solennellement s'engager, chacun à part, de ne rien tenter ni rien autoriser l'un contre l'autre ; mais Charles IX aurait dit à d'Aumale **d'avoir un peu patience, parce que bientôt il verroit quelque bon jeu**³.

Fidèles à leur parole, mais aussi fidèles à leur vieille haine, les deux implacables ennemis se rencontrent plusieurs fois au Louvre, sans échanger une seule parole ni même un regard.

Cependant les puritains de la Rochelle ne cessent d'écrire à Coligny pour l'engager à se méfier du roi, de la reine mère et des pièges de la cour ; l'amiral ne veut rien entendre, et se fâche même contre ces **trembleurs**. N'est-ce pas sur

¹ De Thou.

² De Thou.

³ Papiers de Simiancas.

sa demande que le roi vient de renforcer sa garde de quatre cents hommes choisis ? est-ce qu'il n'a pas une escorte aussi nombreuse qu'il le peut désirer ? Est-ce que par ordre du roi les catholiques n'ont pas été obligés de céder leurs logis aux gentilshommes protestants ? Qu'a-t-il donc à redouter, lui le futur vice-roi de Flandre, plus entouré et mieux servi qu'un souverain ?

Le 10 août eurent lieu à Blandy, près de Melun, les noces du jeune prince de Condé et de Marie de Clèves, sœur de Catherine de Clèves, femme du duc de Guise. Ensuite la cour, ramenant les jeunes époux, retourna à Paris pour les fiançailles du roi de Navarre, qui eurent lieu au Louvre, le 17. Le lendemain, tout le peuple de Paris se presse sur le parcours du cortège royal ; depuis le Louvre jusqu'à Notre-Dame les rues et les quais sont trop étroits pour contenir la foule qui salue de ses acclamations son roi et ses princes. Le roi, les reines et la fiancée sont accompagnés d'un côté des ducs d'Anjou et d'Alençon, des ducs de Guise, d'Aumale, de Nemours, de Nevers, des maréchaux et de tous les seigneurs catholiques ; de l'autre côté, du roi de Navarre, du prince de Condé, de Coligny, de la Rochefoucauld, de Montgomery et des seigneurs et capitaines huguenots. Les ennemis de la veille paraissent avoir oublié leurs vieilles rancunes, et, bien que formant deux groupes distincts, l'amitié semble réunir de nouveau tous ces fils glorieux d'une même patrie.

Quand le cortège est arrivé sur la place de Notre-Dame, le roi et les princes montent sur l'échafaud le plus élevé et pénètrent dans le chœur. Le cardinal de Bourbon commence par procéder à la cérémonie nuptiale ; mais à peine a-t-il béni les époux, que le roi de Navarre sort de l'église, suivi de Coligny et de tous les huguenots. Nul n'en fut surpris, les choses ayant été ainsi convenues.

On avait oublié d'ôter de Notre-Dame les enseignes prises à Jarnac et à Moncontour sur les huguenots. La vue de ces trophées fit froncer le sourcil à l'amiral, qui dit à d'Anville que dans peu de temps [on en verrait à la place de plus agréables et de plus plaisantes](#)¹.

Le dîner des noces eut lieu dans une des salles de l'évêché, et le souper au Louvre. Après le souper, commencèrent les jeux, les danses et la représentation des ballets allégoriques mis à la mode par Catherine de Médicis. Pendant plusieurs jours les fêtes se succédèrent sans interruption, et catholiques et protestants y prirent également part, à l'exception de Coligny, que son âge et la gravité de son caractère éloignaient de tout divertissement. Il était, du reste, tout entier à son plan de campagne contre les Flandres.

L'orage qui allait éclater se faisait précéder de sinistres éclairs. Plusieurs protestants furent émus de certaines rumeurs dont le véritable sens leur échappait, mais qui leur semblaient de funeste présage. De fréquents conseils étaient tenus chez le roi, chez la reine mère et chez le duc d'Anjou ; le nombre de confidents qui assistaient à ces réunions était plus grand chaque fois, et, si bien que tous gardassent le secret, les uns pour épargner un ami, les autres un parent, plusieurs d'entre eux avaient conseillé à quelques huguenots de sortir de Paris. Et puis, au milieu des plaisirs de la cour, il existait un malaise général, quelque chose de vague qui laissait les fronts soucieux ; la joie était de commande et la gaieté factice.

François de Montmorency, parent de Coligny, fortement compromis aux yeux du roi, prétextait une indisposition, et se retira à Chantilly le lendemain du mariage

¹ De Thou.

du roi de Navarre. Précédemment Langiron, gentilhomme huguenot, était venu demander à Coligny la permission de le quitter. Pourquoi donc ? lui demanda l'amiral. — Parce que, répondit-il, on vous fait trop de caresses, et que j'aime mieux me sauver avec des fous que de me perdre avec des sages. Coligny, en effet, traitait de fous ceux qui lui disaient de se méfier des fumées de la cour.

De Thou, le seul historien peut-être dont l'impartialité soit manifeste, et qui était par son père, président du parlement de Paris, en situation de contrôler exactement les actes et les intrigues de la cour, nous a laissé dans son *Histoire universelle* le récit détaillé de tous les incidents qui précédèrent le Saint-Barthélemy, et il est aisé, en lisant attentivement ces pages écrites avec tant de simplicité et de précision, de faire à chacun des auteurs de ce drame sa part de responsabilité.

C'est cet auteur que nous avons plus spécialement consulté pour éclairer notre religion, contrôler les récits des contemporains, et nous pénétrer fidèlement de cette époque, si terrible qu'on ne peut la décrire sans se sentir encore dominé par les passions qu'elle a soulevées.

Catherine de Médicis, le duc d'Anjou et le bâtard d'Angoulême semblaient craindre à chaque instant que le roi ne leur échappât ; que, prenant au sérieux les projets de Coligny, il ne se liât d'amitié sincère avec le vieil amiral, et, au lieu de jouer un rôle dans le sombre drame qu'ils méditaient, ne se tournât tout à coup du côté des réformés. Certains historiens ont même prétendu que la reine mère, éloignant un jour Charles IX d'une partie de chasse, l'attira dans un appartement séparé, et là lui fit une scène de larmes, l'accusant d'ingratitude et de s'allier à ses ennemis, qui voulaient sa perte à elle et celle de son frère ; que dès lors elle lui demandait la grâce de retourner en Italie afin de mettre ses jours hors de danger¹. Feignant de ne pas ajouter foi aux promesses de son fils, qui reconnaissait ses torts envers elle et promettait de rompre avec les huguenots, Catherine s'enfuit et alla se réfugier dans une maison voisine, où le roi la suivit. Dans cette maison, Charles IX trouva sa mère en compagnie du duc d'Anjou, de Tavannes, de Retz et de Sauve tenant conseil. Le roi se perdit au milieu de ce labyrinthe d'intrigues, et ne savait, en vérité, s'il n'avait pas plus à se méfier de sa mère et du duc d'Anjou, qu'il voyait toujours si unis, que de Coligny et des huguenots. Avant de s'engager plus ouvertement dans l'action ou l'on voulait le conduire, il déclara qu'il désirait au moins connaître les nouveaux crimes dont les protestants s'étaient rendus coupables. Tavannes, d'Anjou et Catherine répétèrent tous les propos tenus plus ou moins hautement par une foule de réformés Téliigny entre autres, propos que le brave la Noue qualifiait de bravades impolitiques et ne pouvait s'empêcher de regretter. D'après ces propos, le projet des réformés était d'abolir le culte catholique, et ils se flattaient d'y arriver avec le concours même du roi, dont Coligny, disait-on, faisait tout ce qu'il voulait. Coligny avait juré de plus de se venger bientôt de l'arrêt de proscription lancé contre lui. Ces propos, sans doute envenimés et grossis, produisirent une vive impression sur l'esprit du roi, qui jura de ne pas laisser davantage l'amiral et ses amis abuser de la bonté qu'il avait pour eux.

Ceci se passait avant le mariage de Marguerite, et c'est alors que Catherine et le duc d'Anjou écrivirent à Guise de venir à Paris avec sa suite. D'après ces mêmes historiens et commentateurs, c'est ce jour-là même aussi que fut décidé

¹ Mémoires de Tavannes. — Anquetil, *Histoire de France*.

l'assassinat de l'amiral, afin de compromettre tout à fait le roi aux yeux des huguenots et de le forcer, une fois engagé, à aller jusqu'au bout.

Les fêtes royales continuaient avoir lieu à l'occasion du mariage de la sœur du roi ; mais ces joyeux divertissements étaient réglés de telle sorte que plusieurs gentilshommes protestants en tirèrent de sombres augures. Dans un tournoi qui eut lieu à l'hôtel de Bourbon près du Louvre ; le roi de Navarre et sa suite figuraient des chevaliers errants qui voulaient forcer l'entrée du paradis, défendue par le roi, les Guises et les autres seigneurs catholiques. Lès mauvais chevaliers errants furent repoussés et jetés dans le Tartare, d'où ils ne furent tirés que sur la prière des princesses. D'aucuns virent dans ce spectacle une insulte aux protestants.

Le lendemain, qui était tin jeudi, nouveau tournoi, ou le roi eu encore pour tenants Guise, d'Aumale et les catholiques habillés en amazones, et pour adversaires le roi de Navarre et les gentilshommes de sa suite [vestus à la turque](#).

Pendant ce temps, de fréquents conseils se tenaient dans les appartements du roi et dans ceux de la reine mère, conseils intimes composés seulement de quelques familiers, et auxquels les Guises n'assistaient pas ; car il est prouvé que le complot, dont ils devaient être les instruments, était aussi bien dirigé contre eux que contre les Châtillon, les Montmorency et les huguenots.

Voici comment on présentait devant le roi les événements qui allaient s'accomplir :

D'abord on rappelait que la puissance royale était depuis longtemps tenue en échec par la faction des Guises et par celle des Montmorency, ces derniers soutenus par les Châtillon, chefs du parti protestant. Aujourd'hui les Châtillon ont formé un parti à part qui menace la sécurité de l'État, Le roi ne pourra recouvrer son indépendance, et l'État sa sécurité, que lorsque ces tout-puissants factieux [auront été anéantis et que les principales têtes auront été abattues](#). Les troubles religieux et les guerres qui en ont été la conséquence ont donné aux chefs de ces factions une autorité si grande dans le royaume, qu'il est impossible de les frapper tous d'un seul coup. Le seul moyen de s'en débarrasser et de les forcer à s'exterminer les uns les autres. Ces prémisses une fois acceptées, il s'agissait de savoir comment on engagerait l'action. C'est par Coligny qu'il fallait commencer, parce que Coligny était resté seul de sa famille, et que sa mort affaiblirait considérablement la faction des Montmorency, devenus odieux au peuple par leur liaison avec lui.

Votre Majesté, disait-on au roi, [ne doit pas souffrir plus longtemps qu'un homme qui n'a d'autres prérogatives que sa noblesse, et qui tient des mains de son souverain tous les honneurs dont il est revêtu soit devenu à charge à tous les nobles ; qu'il aille de pair avec tous les princes et qu'il tienne tête au roi ; en un mot, qu'il pousse la hardiesse et l'extravagance jusqu'à se faire un jeu d'insulter tous les jours à sa majesté royale, et d'exciter quand il lui plaît la guerre dans le royaume. Vous êtes obligé, Sire, de réprimer son insolence avant toutes choses, afin que son exemple apprenne aux autres à ne point s'enorgueillir de leur fortune et à en user avec modestie. Sa mort n'affaiblira pas seulement les Montmorency, mais elle ruinera totalement le parti des protestants : comme il en est en quelque sorte l'âme et le cœur, ce parti, qui semble ne respirer que par lui, doit expirer avec lui. Sa mort sera utile pour affermir la tranquillité du royaume, ou plutôt elle est absolument nécessaire. Pour exécuter ce dessein](#)

sans péril, et sans se charger de la haine que cette action ne manquera pas d'attirer, l'on peut engager quelques assassins de l'entreprendre ; nous en trouverons assez qui s'en chargeront moyennant une récompense présente ou quelque espérance pour l'avenir, et il sera aisé au meurtrier de se sauver rapidement sur un cheval qu'on tiendra tout prêt. Les protestants qui sont dans la ville jetteront infailliblement leurs soupçons sur les Guises ; et, impétueux comme vous les connaissez, ils prendront les armes pour venger sur les princes de cette maison là mort de Coligny. Les Guises, ayant plus de partisans que les protestants, parce qu'ils ont le peuple de Paris pour eux, tailleront en pièces tout ce parti, et peut-être que les Montmorency, peu aimés des Parisiens, se trouveront enveloppés dans le massacre.

Mais, supposé que les choses n'aillent pas si loin, voici toujours l'avantage que vous tirerez de cette exécution la haine, au lieu de tomber sur vous, tombera sur les Guises, que l'on soupçonnera de l'avoir fait faire pour venger le meurtre de leur père, et, quand vous vous serez défait de leurs rivaux, il vous sera plus aisé de les réduire. Par là vous serez maître du sort des autres chefs protestants que vous tenez dans vos mains ; personne ne doute qu'ils ne reviennent à la religion de leurs ancêtres, et qu'ils ne rentrent dans le devoir dès que vous leur aurez ôté les mauvais conseillers qui les en empêchent.

En l'absence du roi, le conseil se tenait chez la reine mère ; alors tous les masques tombaient, et les auteurs de cet effroyable complot enveloppaient dans leur trame aussi bien les Guises et les catholiques que les Montmorency, Coligny et les protestants Catherine de Médicis détestait peut-être plus encore les Guises que les autres seigneurs ; elle ne pouvait leur pardonner de l'avoir mailles fois humiliée sous le roi Henri II, et plus tard de l'avoir tenue à leur merci. Dans son esprit, leur massacre était aussi énergiquement arrêté que celui de Coligny.

Voici les raisonnements que tenait le conseil lorsqu'il était réuni chez la reine : Si les protestants entreprennent de venger la mort de Coligny, eux et les Montmorency, se trouvant les plus faibles, seront exterminés par la 'populace ; mais ce ne sera pas sans qu'il en coûte beaucoup à leurs ennemis. Pendant ce temps-là le roi fera venir beaucoup de troupes au Louvre, et, après avoir été spectateur du combat, lorsqu'il sera fini, il attaquera les vainqueurs, affaiblis et las de tuer ; sous prétexte qu'ils auront excité cette sédition et pris les armes sans son ordre, *il les fera tous massacrer sans en laisser échapper un seul ; il fera en même temps main basse sur les seigneurs qui auront été attachés à quelqu'un des partis, parce que, tant qu'il en restera quelqu'un, il y aura toujours des plaintes et des murmures contre la reine, que les séditieux veulent à toute force éloigner du gouvernement sous prétexte qu'elle est étrangère.*

La marche de l'intrigue, la façon dont elle a été menée, le nom des personnages qui l'ont conçue, et enfin les citations que nous venons de reproduire, suffisent pour établir jusqu'à l'évidence la plus absolue : 1° qu'il est faux et insensé de dire que la religion catholique est entachée du crime de la Saint-Barthélemy, les auteurs de ce crime épouvantable n'ayant d'autre but, en faisant massacrer les huguenots, que de se débarrasser de factieux dont l'audace était un péril pour la sécurité de l'État ; 2° que les Guises ne furent pour rien dans l'organisation du complot, qu'ils l'ignorèrent même jusqu'au moment où, exploitant leurs ressentiments contre Coligny, ils servirent d'instruments aux meneurs occultes de l'entreprise ; enfin 3° que le dessein de la reine mère et de ses conseillers était de pousser les partis à une extermination générale, dans laquelle, d'après

leur plan infernal, devaient périr aussi bien les catholiques que les protestants, Guise que Coligny.

Si nous nous en rapportons au texte des paroles que nous venons de citer, nous pourrions dire que le massacre de la Saint-Barthélemy n'a été organisé que pour assurer le pouvoir à Catherine de Médicis. Hélas ! est-ce que l'histoire de tous les peuples anciens et modernes n'est pas remplie d'événements de ce genre ? Est-ce qu'en remontant aux sources on ne voit pas trop souvent les peuples s'entr'égorger entre eux, non pour un principe, non pour une cause juste ou libérale comme ils le croient, mais pour la gloire ou pour l'ambition d'un César ou d'un tribun ? Guerres de conquêtes et guerres civiles, où succombent tant de victimes, n'ont souvent pas d'autre raison d'être.

Il ne s'agissait plus que de prévenir Guise, de choisir l'assassin et d'agir promptement, car Coligny pouvait partir pour la Rochelle et avec lui tous les seigneurs huguenots. Guise fut, donc instruit d'une partie du projet. De quoi s'agissait-il ? De faire périr Coligny, comme Coligny avait fait périr son père. Henri n'avait jamais ajouté foi aux déclarations de l'amiral, et l'on sait que depuis que son bras avait la force de tenir une arme, il poursuivait de sa haine mortelle celui qu'il considérait comme l'instigateur du crime de Poltrot de Méré, celui à qui il n'avait jamais fait entendre une parole de pardon. Guise connut donc les sinistres projets de Catherine et du duc d'Anjou, et le désir qu'il avait de venger son père, mort sous les coups d'un assassin, étouffa la voix de sa conscience. Nous n'excusons pas, nous racontons.

L'assassin désigné fut un nommé Louvier, seigneur de Maurevert¹, en Brie, ancien page de la maison de Guise, sorte de spadassin à gages comme il y en avait tant à cette époque dans tous les camps, gens peu scrupuleux, tuant aujourd'hui pour le compte des uns et demain pour le compte des autres. Ce Maurevert avait été chargé déjà de tuer Coligny au siège de Niort ; ne trouvant pas l'occasion propice, et ne voulant pas quitter le camp huguenot sans avoir fait un coup de son métier, il fit sauter la tête de Mouy d'un coup de pistolet. Présenté par Tavannes à Catherine de Médicis et au duc d'Anjou, qui l'instruisirent de l'action qu'on attendait de lui, il fut, le jour même de son arrivée à Paris² et de son entrevue avec ces deux personnages, placé en embuscade dans une maison de la rue des Fossés-Saint-Germain ayant appartenu à Pierre de Pilles, seigneur de Villemur, ancien précepteur du duc de Guise. Ce fut, dit-on, la duchesse de Nemours qui l'installa dans cette maison, devant laquelle devait forcément passer Coligny en sortant du Louvre pour se rendre à son hôtel, situé rue de Béthisy³.

Le vendredi 22 août, Coligny avait, le matin, assisté au conseil du roi en compagnie de Guise et du duc d'Anjou. Après le conseil, le roi, Guise et Téligny, gendre de l'amiral, étaient allés faire une partie de paume ; l'amiral y assista quelques instants ; ensuite il prit, presque seul, la route de son logis. Arrivé près de la maison de Villemur, une requête lui fut remise ; l'amiral, pour la lire, marchait à pas lents, lorsqu'un coup de feu retentit et le blessa. C'était Maurevert qui, caché sous des haillons, avait tiré, de la fenêtre où il était blotti, un coup d'arquebuse chargée de deux balles : la première balle coupa l'index de la main droite de Coligny ; la seconde le frappa au bras gauche, près du coude.

¹ Maurevert ou Maurevel.

² 18 août, jour du mariage du roi de Navarre.

³ Discours de Henri III, tenu à Cracovie.

L'amiral reçut ce coup sans chanceler ; il désigna la maison d'où l'on avait fait feu, et continua sa route à pied. La maison fut aussitôt envahie et fouillée de fond en comble ; mais le meurtrier avait eu le temps de fuir, par une porte de derrière, sur un cheval tout prêt. Il sortit de Paris par la porte Saint-Antoine. Dans cette maison on ne trouva plus qu'un petit laquais ne sachant ni le nom du meurtrier ni par où il avait fui¹. Quand le roi, qui jouait, encore à la paume avec Guise et Téligny, apprit cet attentat, il feignit d'entrer dans une grande colère, et s'écria qu'il voulait qu'on fit une sévère justice de ces perturbateurs de son repos, qui avaient eu la hardiesse de commettre une action aussi noire devant son Louvre².

Guise, qui connaissait ses ennemis et les savait gens à ne point se cacher ; que l'amiral fût blessé ou mort, quitta le Louvre immédiatement, et, après avoir fait prévenir ses amis, s'apprêta à la résistance dans le cas où Condé soulèverait les protestants contre lui.

Le roi donna ordre immédiatement que les portes de Paris fusse fermées, afin, disait-il, de ne pas laisser s'enfuir l'assassin, — qui était déjà loin, — mais en réalité pour que les protestants ne s'échappassent point.

Les premiers qui accoururent auprès du blessé furent le roi de Navarre, le prince de Condé, le duc de la Rochefoucauld, un ministre protestant nommé Morre, et un chirurgien, qui lui fit immédiatement l'amputation du doigt ; ce fut le vieil Ambroise Paré qui, le lendemain matin, retira la balle restée dans le bras, ce qui fit dire à Catherine de Médicis qu'on n'avait pas pu extraire celle du duc de Guise. Coligny supporta avec un grand courage toutes les souffrances que lui causaient ces opérations, et s'entretint pendant tout le temps avec ses amis sans se départir de son calme habituel.

Dans l'après-midi, les maréchaux d'Anville, de Cossé et de Villard virent également voir Coligny, et c'est à eux qu'il manifesta le désir qu'il avait de parler au roi avant de mourir, disant qu'il avait à l'entretenir de choses regardant sa personne et le salut de l'État, que nul autre que lui n'oserait lui dire.

Ce fut d'Anville qui se chargea de la commission, et, le lendemain 23, le roi alla voir Coligny à deux heures de l'après-midi. La reine et le duc d'Anjou, craignant toujours que Charles IX ne changeât de résolution, l'accompagnèrent dans cette visite ; ils furent suivis du duc d'Alençon, du cardinal de Bourbon, du duc de Montpensier, du duc de Nevers, des maréchaux de Cossé, de Tavannes et de Villars, de Méru et de Thoré, frères de d'Anville, de Nançais et du comte de Retz³. Tous entrèrent dans la chambre du blessé, d'où sortirent ceux qui y étaient avant l'arrivée du roi, à l'exception de Téligny son gendre, et d'un gentilhomme de sa maison.

Il y a ici un détail historique, très insignifiant par lui-même, mais très grave au point de vue de la responsabilité personnelle qui pèse sur chacun des héros de ce drame, qu'il est matériellement impossible d'éclaircir : à savoir, si Charles IX resta seul avec Coligny, et s'il sortit de l'hôtel de l'amiral convaincu que sa mère et le duc d'Anjou conspiraient contre sa couronne, ou si Catherine de Médicis et Henri d'Anjou assistèrent à l'entretien, et que tout ce que dit le roi au blessé ne fut que pure comédies.

¹ Davila, I, liv. IX.

² Davila, I, liv. IX.

³ De Retz.

Voici, d'après plusieurs auteurs, comment les choses se seraient passées :

Quand le roi fut dans la chambre de Coligny, malgré les efforts de Catherine de Médicis pour entendre tout ce qu'ils disaient et se mêler à leur conversation, Charles et l'amiral seraient parvenus cependant à se parler à voix basse¹. Pendant cette conversation, la reine et le duc d'Anjou ne pouvaient se méprendre sur les sentiments que nourrissaient à leur égard les gentilshommes protestants, dont les regards se fixaient sur eux pleins de menace et de colère².

A peine hors du logis de l'amiral, la reine et le duc interrogèrent plusieurs fois Charles IX sur les paroles que le blessé lui avait dites ; le roi s'obstinait à ne pas répondre, et paraissait fort soucieux ; mais les questions devinrent si pressantes, qu'il jura la mort-Dieu que ce que lui avait dit l'amiral était vrai. Les rois, s'écria-t-il, ne se reconnoissent en France qu'autant qu'ils ont de puissance de bien ou mal faire à leurs sujets et Serviteurs. Cette puissance et maniement d'affaires de tout l'État s'est écoulée entre vos mains. Mais dette superintendance et autorité me peut être quelque jour grandement préjudiciable et à tout mon royaume, et je la dois tenir pour suspecte et y prendre garde. voilà ce dont il m'a bien voulu avertir, comme l'un de mes meilleurs et plus fidèles sujets et serviteurs, avant que de mourir Eh bien, mort-Dieu ! puisque vous l'avez voulu savoir ; c'est là ce que me disoit l'amiral³.

Ces paroles, au dire de Henri III, alors duc d'Anjou, jetèrent sa mère et lui dans une telle consternation et épouvante, qu'ils ne surent plus que répondre, et se séparèrent sans rien décider.

Enfin, d'après Marguerite de Valois, la reine mère avait fait entendre au roi que le crime de Maurevert avait été suscité par Guise pour venger son père assassiné, meurtre dont Coligny ne s'était jamais lavé. Mais ces raisons n'apaisaient point le roi, qui ne pouvait modérer ni changer le passionné désir d'en faire justice, commandant toujours qu'on cherchât M. de Guise, qu'on le prist, et qu'il ne vouloit point qu'un tel acte demeurât impuni⁴.

D'après le duc d'Anjou et sa sœur Marguerite, Charles IX aurait donc reculé jusqu'au dernier moment devant le crime qu'on voulait lui faire commettre, et cela, toujours d'après la reine de Navarre, à cause de l'affection qu'il portait à Coligny, à la Noue, à Téligny et à la Rochefoucauld. Mais nous n'avons pas besoin de faire ressortir la contradiction qui existe entre les paroles et les sentiments que ces deux personnages prêtent à Charles IX et la conduite qu'il tenait depuis deux ans à l'égard des huguenots. Tout ce qu'il est permis de supposer, c'est que Charles, qui avait marqué sa résolution tant que l'exécution du crime n'était qu'à l'état de projet vaguement conçu, fut pris de terreur lorsque le moment de frapper fut venu ; c'est sous l'empire de cette terreur qu'il laissa échapper des paroles de menace contre tous ceux qui l'entouraient, et principalement contre sa mère, dont il ne pouvait secouer la domination.

¹ Discours de Henri III à Cracovie, — Relation de Miron. — Mémoires de Villeroy.

² Discours de Henri III à Cracovie, — Relation de Miron. — Mémoires de Villeroy.

³ Discours du roi Henri III. — Mémoires de Villeroy.

⁴ Mémoires de Marguerite de Valois.

D'après d'autres historiens et auteurs de Mémoires contemporains¹, la reine et le duc d'Anjou auraient été mêlés tout le temps à la conversation que le roi eut avec Coligny.

L'amiral remercia d'abord le roi de la bonté qu'il lui témoignait en cette occasion. Charles répondit : *La blessure est pour vous, et la douleur est pour moi. Mais je jure* (il donna libre cours à ses imprécations ordinaires) *que j'en tirerai une vengeance si terrible, que jamais elle ne s'effacera de la mémoire des hommes.* Après quoi Coligny parla longuement au roi de son projet favori concernant la conquête des Flandres, se plaignit de ce que tant de gentilshommes huguenots français eussent été massacrés par le duc d'Albe, et revint ensuite sur l'édit de paix, qui dans beaucoup d'endroits n'était pas observé. Charles l'interrompit pour lui dire : *Je m'aperçois, mon père, que vous parlez avec beaucoup d'action ; je crains que la violence que vous vous faites ne nuise à votre santé et ne retarde la guérison de votre blessure : j'aurai soin de tout.* Et il répéta, jurant de nouveau : *Je vengerai l'insulte que vous avez reçue comme si elle m'étoit faite à moi-même ; soyez assuré que j'en punirai sévèrement les auteurs.* — *Ils ne sont pas difficiles à trouver, les indices sont assez clairs,* reprit le blessé.

Le roi voulut ensuite voir la balle qu'Ambroise Paré avait extraite de la plaie, et c'est alors que la reine fit la réflexion que nous avons citée.

Enfin, dernière preuve de la complicité flagrante de tous les personnages de ce drame, c'est dans cette entrevue que le roi décida que le logis de Coligny² serait gardé par une compagnie de ses gardes sous les ordres de Cosseins, et l'on y joignit quelques Suisses de la garde du roi de Navarre afin d'ôter tout soupçon. Enfin, les gentilshommes protestants furent invités à venir se loger le plus près possible de l'hôtel de l'amiral afin de veiller sur sa personne, et ce furent les maréchaux de logis du roi qui les installèrent dans les maisons du quartier. Défense fut faite aux catholiques de s'approcher de l'hôtel, et, le duc d'Anjou fut chargé de veiller à la sûreté de la ville.

Quand le roi et sa suite se furent retirés, les principaux seigneurs et gentilshommes protestants tinrent conseil dans la chambre de Comaton. Le vidame de Chartres était d'avis qu'il fallait sortir de Paris et emmener Coligny à Châtillon sans plus de retard, prendre les armes, et ne les déposer qu'après l'extermination complète des princes lorrains et l'exil de Catherine de Médicis. Plusieurs protestants se rangèrent à cet avis ; mais Téligny, à qui le roi témoignait une affection toute particulière, soutint qu'il n'y avait aucun danger à rester, et qu'une telle fuite serait injurieuse pour le roi. Henri de Navarre et le prince de Condé ayant soutenu le dire de Téligny, la majorité décida qu'il n'y avait pas lieu de suivre l'avis du vidame de Chartres.

Le lendemain de l'attentat contre Coligny, un serviteur de la maison de Guise fut arrêté comme étant soupçonné d'avoir commis le crime. A cette nouvelle, Guise, d'Aumale et plusieurs autres de leurs parents se présentèrent devant Charles IX pour lui demander la permission de se retirer d'une cour où l'on faisait peser sur eux le plus indigne soupçon. Le roi leur répondit froidement qu'il ne retenait personne. Cette démarche et l'accueil qui leur fut fait firent supposer aux

¹ De Thou, Davila. — *Histoire de Charles IX*, par le sieur Varillas, éditée à Cologne en 1686.

² Le roi voulait faire transporter Coligny au Louvre ; les médecins s'y opposèrent, tant qu'il était trop faible.

protestants que les Guises étaient en trop grande défaveur pour rien pouvoir tenter contre eux.

Pendant que les huguenots délibéraient sans rien résoudre, la reine et le duc d'Anjou agissaient. Un mot pouvait faire crouler tous leurs projets. Charles ignorait encore les véritables noms des complices de Maurevert ; s'il apprenait ces noms inopinément, la fougue de son caractère pouvait l'entraîner à faire un éclat terrible, car alors il aurait vu qu'on se jouait de lui. Il fallait donc le prévenir, en lui montrant qu'il était lui-même, par sa mère, plus engagé dans l'action qu'il ne croyait, et cela de façon à ce qu'il ne reculât pas et ne désavouât personne. Ce fut de Retz, favori du roi, que la reine chargea de cette délicate mission, et il n'avait pas achevé de faire au roi l'historique plus ou moins sincère de l'événement que la reine entra dans l'appartement, suivie du duc d'Anjou, du bâtard d'Angoulême, de Nevers, de Tavannes, de Montpensier et du chancelier de Birague.

La reine, voyant la conversation entamée, confirma ce que venait de dire Gondi ; elle avoua que c'était elle qui avait fait faire le coup pour venger Charry¹, dont l'assassinat était resté impuni, et pour prévenir de nouvelles guerres civiles. Ensuite elle dévoila les projets des huguenots, qui armaient partout à l'occasion de la blessure de l'amiral.

Ils ont envoyé, dit-elle, plusieurs dépêches en Allemagne et dans les cantons suisses pour lever dix mille reîtres et dix mille hommes de pied. A l'intérieur, les chefs du parti protestant ont des intelligences dans un grand nombre de villes, communautés et peuples, tous d'accord pour se soulever sous le prétexte du bien public. Les catholiques, ennuyés d'une si longue guerre et fatigués de toutes les calamités du temps, sont résolus d'en finir. Ils veulent élire un capitaine général pour prendre leur protection et faire ligue offensive et défensive contre les huguenots. Ainsi vous resterez seul sans aucune puissance ni autorité entre ces deux partis².

Après la reine, tous les autres conseillers parlèrent à la fois, s'exagérant, soit par plaisir, soit par crainte, les dangers que faisait courir au royaume, au roi et à sa famille la colère des protestants, qui ne pouvait plus être conjurée que par la mort de Coligny, lequel sortirait de Paris semblable à un lion échappé de sa loge, exterminant indistinctement tout ce qui se présenterait devant lui³. Il n'y avait donc plus, selon eux, qu'à laisser aller la populace, qui agirait d'elle-même, et ils ajoutaient : Quand la chose sera faite, on ne manquera pas de prétexte pour la colorer, en rejetant la faute sur les Guises, qui se chargeront volontiers de cette haine⁴.

Ainsi, jusqu'au bout, les conseillers de Charles IX exploitaient l'amour filial de Guise, — exagéré et coupable puisqu'il devait le conduire au crime, — pour faire de cet amour l'instrument de leurs complots sanguinaires, et pour livrer ensuite le fils de François de Lorraine à la vengeance des huguenots et au mépris de l'histoire !

Le jeune Charles IX était pris, depuis qu'il était monté sur le trône, dans les mailles du filet tressé par sa mère, et il n'avait pas la force de le rompre. Supplé

¹ Marguerite de Valois.

² Discours du roi Henri III, — Relation de Miron. — Mémoires d'État de Villeroy.

³ De Thou.

⁴ De Thou.

et assailli par ceux en qui il était tout naturel qu'il plaçât toute sa confiance, il se mit à jurer par la mort-Dieu, et dans un élan de colère, étouffant toute raison et tout sentiment humain, il s'écria : **Puisque vous trouvez bon de tuer l'amiral, tuez-le, mais tous les huguenots avec lui, pour qu'il n'en reste pas un pour me le reprocher. Donnez-y ordre promptement**¹.

C'était l'arrêt de mort qu'attendaient Catherine et ses complices, et dès lors ils ne pensèrent plus qu'à l'exécuter.

Gondy, comte de Retz, demanda que le roi de Navarre, le prince de Condé, Montmorency et d'Anville ne fussent point épargnés². Le conseil fut unanime à reconnaître que le roi de Navarre, premier prince du sang et beau-frère du roi, ne pouvait pas être frappé dans le Louvre, sous les yeux de Marguerite de Valois ; une pareille action n'aurait jamais pu être mise sur le compte des Guises, et le roi n'aurait jamais pu s'en disculper. Quant à Condé, ce fut Nevers qui répondit de lui et le prit sous sa protection ; mais ce ne fut pas sans peine que grâce lui fut faite. Tavannes, dans ses *Mémoires*, s'attribue à lui seul l'honneur d'avoir sauvé Montmorency³ et d'Anville.

Les événements que nous venons de rapporter se passaient dans la journée du samedi 23 août. Après le conseil tenu chez le roi et la décision qui le suivit, Guise fut mandé au Louvre, où, de la bouche même de Charles IX, il reçut les instructions nécessaires pour accomplir sa terrible mission. Henri de Lorraine avait, quelque temps avant, sollicité du roi la faveur de défier Coligny en combat singulier afin de vider leur querelle. Le roi n'avait pas voulu y consentir, et aujourd'hui il lui donnait l'ordre d'assassiner son ennemi. Guise accepta le triste honneur de commander les troupes et les milices chargées de cette sanglante exécution, disant que **tout est légitime pour un fils qui venge son père**⁴.

Il fut décidé que le massacre aurait lieu la nuit même, est-à-dire du samedi 23 au dimanche 24 août, jour de la Saint-Barthélemy, et, pour s'assurer le concours du peuple, Marcel, l'ancien prévôt des marchands, Charron, qui lui avait succédé dans cette charge, et un grand nombre d'échevins sont appelés au Louvre, et la reine les invite à réunir les milices en armes dans l'hôtel de ville afin d'être prêtes au moment voulu.

Pour éviter toute confusion, Guise ordonne chacun de porter au chapeau une croix blanche et une écharpe blanche au bras : c'est le signe qui distinguera les catholiques. Il commande de plus que des flambeaux soient posés sur toutes les fenêtres, afin d'éclairer les rues lorsque sonnera le tocsin.

Les compagnies suisses des cinq cantons catholiques, les arquebusiers du duc d'Anjou et les autres troupes sont dirigés sur chaque quartier. Guise s'est réservé d'agir dans la partie qui embrasse la rue Béthisy, le Louvre et le quartier de Saint-Germain-l'Auxerrois où sont réunis en plus grand nombre les huguenots⁵.

C'était une belle nuit d'été, calme et tiède ; les étoiles brillaient au firmament, reflétant leur pure clarté dans les eaux de la Seine, dont le murmure était couvert parfois par des bruits vagues et des rumeurs confuses. Ces bruits, ces rumeurs venaient des pas alourdis et du maniement d'armes des troupes et des

¹ Discours du roi Henri III.

² Tavannes.

³ Montmorency était retiré à Chantilly.

⁴ Lacreteille.

⁵ Discours de Henri III.

milices bourgeoises se rendant aux postes indiqués ; on apercevait leurs sombres silhouettes se détachant confusément le long des quais et dans les rues, faiblement éclairés. Les passants attardés, ignorant ce qui se tramait, ne pouvaient maîtriser l'inquiétude que leur causaient les patrouilles nocturnes qu'ils rencontraient en gagnant leurs logis. Parfois un huguenot soupçonneux se hasardait à demander à ces hommes mystérieux pour quel motif ils vauquaient en armes si tard dans les rues de Paris, et le centenier ou l'officier des gardes répondait d'une voix brève qu'ils avaient convoqués au point du jour pour une fête donnée en l'honneur de Madame Marguerite. Les pas s'éloignaient, et tout rentrait dans l'ombre et le silence.

Les salles des gardes et es cours du Louvre étaient remplies de soldats armés de piques et de mousquets, de gentilshommes sombres et soucieux, portant tous à leur chapeau la double croix de Lorraine et l'écharpe blanche au bras.

Guise venait d'arriver, suivi de d'Aumale, de d'Elbeuf, de Tavannes et du bâtard d'Angoulême, et faisait l'inspection de ses troupes.

Le héros de Poitiers, pour qui un jour de bataille est un jour de fête, et dont la figure, même au milieu des plus grands dangers, est toujours éclairée par un joyeux sourire, ne peut maîtriser les frissons qui courent dans tout son corps. Il a les lèvres serrées, le regard fixe et les sourcils froncés. Sa main crispée serre convulsivement son épée jusqu'alors si loyale.

Dans les appartements royaux, la même anxiété qui est répandue sur la ville prête à s'endormir pèse également sur tous les fronts. C'est l'heure du coucher de la reine mère. Catherine cause à voix basse avec quelques-unes de ses dames d'honneur. La jeune reine de Navarre, étonnée du morne silence qui se fait autour d'elle, n'ose interroger sa sœur aînée, la duchesse de Lorraine, qui est à ses côtés toute triste¹. La reine mère aperçoit Marguerite, assise sur un coffre, et lui commande d'aller se coucher. Marguerite se lève, et, au moment où elle fait la révérence, la duchesse de Lorraine la saisit par le bras et s'écrie en pleurant :

Mon Dieu, ma sœur, n'y allez pas !...

A ces paroles, Catherine de Médicis se courrouce contre sa fille aînée et lui commande de se taire.

La duchesse réplique :

Il n'y a pas apparence, Madame, de l'envoyer ainsi se sacrifier ; car, sans doute, s'ils découvraient quelque chose ; c'est sur elle qu'ils se vengeraient.

— S'il plaît à Dieu, reprend froidement l'Italienne ; elle n'aura point de mal ; mais, quoi qu'il en soit, il faut qu'elle aille se coucher, de peur de leur faire soupçonner quelque chose... Et de nouveau elle lui commande rudement de se retirer. Sa sœur lui dit bonsoir en fondant en larmes, et la jeune reine de Navarre sort, toute transie et éperdue, sans savoir ce qu'elle avait à craindre ; car les catholiques lui disaient rien à cause de son mari, qui était protestant, et les protestants se méfiaient d'elle parce qu'elle était catholique².

Quand elle arriva dans sa chambre, après avoir prié dans son oratoire, elle trouva le lit du roi, qui était déjà couché, entouré de trente à quarante

¹ Mémoires de Marguerite de Valois.

² Mémoires de Marguerite de Valois.

gentilshommes huguenots¹, qu'elle n'avait jamais vus, et qui causèrent presque toute la nuit avec son mari de l'accident survenu à Coligny.

Une scène analogue se passait dans les appartements de Charles IX², où il ne restait plus que la Rochefoucauld. Dans l'antichambre étaient Chamont et Mergéy, gentilshommes de la suite de ce seigneur. La porte s'ouvrit. Le roi disait :

Foucauld, — il l'appelait ainsi —, ne t'en va pas il est déjà tard ; nous balivernerons le reste nuit.

— Cela ne se peut, répondit le Comte ; car il faut dormir et se coucher.

— Tu coucheras avec mes valets de chambre.

— Ils sentent mauvais, répliqua le comte en riant ; adieu, mon petit maître. Et il sortit, suivi de ses gentilshommes, pour aller passer quelques instants près de la princesse douairière de Condé³, qui avait des bontés pour lui. En quittant la princesse, il fut accosté dans l'escalier par un homme vêtu de noir qui lui parla longuement à voix basse.

Après cet entretien mystérieux le comte dit à Mergéy : Va trouver le roi de Navarre, et annonce-lui que Guise et Nevers sont par la ville et ne couchent point au Louvre. Quand Mergéy se fut acquitté de sa commission, il rencontra de Nancey et le comte de la Rochefoucauld, qui, après avoir causé ensemble au bas de l'escalier, retournèrent chez le roi de Navarre. Les gentilshommes qui gardaient le prince béarnais étaient installés dans la garde-robe du roi et jouaient. De Nancey souleva la tapisserie et les compta de la tête ; puis il leur dit : Messieurs, quelqu'un de vous veut se retirer, on va fermer les portes. Les huguenots répondirent qu'ils avaient l'intention de passer la nuit au jeu.

Le comte de la Rochefoucauld, Mergéy et Chamont sortirent du Louvre par un petit portillon que leur ouvrit le capitaine de la porte, Nicolas d'Angennes, marquis de Rambouillet.

Rambouillet avait été prisonnier en Flandre avec Mergéy, et depuis cette époque les deux compagnons d'infortune s'étaient liés d'une amitié que la différence de religion n'avait point altérée. Rambouillet aurait voulu prévenir Mergéy du danger qu'il allait courir ; mais il était épié, et un mot pouvait lui coûter la vie⁴ ; il ne put que lui serrer la main et lui dire : Adieu, monsieur de Mergéy, mon ami.

Les deux gentilshommes accompagnèrent la Rochefoucauld chez lui ; puis ils s'en retournèrent à leur logis, qui était situé près de la demeure de l'amiral.

Le signal du massacre devait être donné, une heure avant le jour, par la cloche du palais de justice.

Vers minuit, la reine, impatiente et craignant que le roi ne revint sur sa détermination, l'alla trouver dans son appartement. Avec la reine étaient le duc d'Anjou, Nevers, Tavannes, le comte de Retz et le chancelier de Birague. Charles était inquiet et irrésolu. Catherine lui dit que ses incertitudes allaient lui faire

¹ Charles IX avait fait prévenir son beau-frère de se faire garder par ses gentilshommes, dans la crainte d'un mauvais tour de la part de Guise.

² Charles IX sauva Ambroise Paré en le forçant à coucher au Louvre sous prétexte d'indisposition secrète.

³ Françoise d'Alençon.

⁴ Nous reproduisons tous ces détails d'après les Mémoires de Mergéy.

perdre l'occasion qui se présentait d'en finir avec tous ses ennemis, et termina en l'accusant de lâcheté. Sous cet affront, le roi bondit de fureur, et ordonna qu'on commençât immédiatement. L'implacable Italienne n'attendait que ce mot ; Guise est appelé auprès d'elle, et ordre lui est donné de faire sonner le tocsin à Saint-Germain-l'Auxerrois, qui est plus proche que le palais de Justice.

A cet appel sinistre, les protestants quittent leurs lits et vont au Louvre, où ils engagent des pourparlers et des injures avec les troupes qui gardent le palais ; après les injures on en vient aux mains ; un premier coup de pistolet est tiré par un Gascon, et le massacre commence.

La grande porte de la cour du Louvre est ouverte ; Guise sort pour donner au logis de l'amiral ; il a à côté de lui son oncle d'Aumale, d'Elbeuf, son frère, les ducs de Nemours et de Nevers, le grand prieur d'Angoulême. Ils sont suivis par une troupe d'environ trois cents hommes¹. En entendant le premier coup de feu, Guise s'est écrié : *Un pareil bruit est doux à l'oreille d'un fils qui a son père à venger*². En parlant ainsi, il cherchait à s'exciter lui-même ; mais il avait pâli à ce coup de feu, lui, le vaillant soldat, et avec lui tous ses complices, habitués à braver la mort sur les champs de bataille, mais non à faire œuvre de bourreaux.

Coligny, ne pouvant pas dormir, se faisait lire les *Commentaires de Calvin sur Job*³ ; et ne s'inquiétait pas trop du bruit qui commençait à se faire dans la rue ; il supposait qu'il était occasionné par les gens des Guises, qui se retiraient en voyant les soldats du roi. Son erreur fut de courte durée. Les troupes de Cosseins se joignent aux troupes de Guise pour donner sus aux Suisses du roi de Navarre, qui, trop faibles pour résister, fuient de toutes parts. La porte de Coligny est forcée, ses domestiques éperdus entrent dans sa chambre ; l'amiral leur ordonne de fuir par les toits. Quatre hommes, l'épée à la main, pénètrent à leur tour dans la chambre : Besme, le Wurtembergeois, créature de Guise ; Cosseins, capitaine des gardes ; Sarlabous et Attigny.

Êtes-vous le seigneur Coligny ? demande Besme, qui ne le connaissait pas.

— Oui, répond l'amiral. *Jeune homme, tu devrais respecter mes cheveux blancs ; mais fais ce que tu voudras ; tu ne peux accourcir ma vie que de quelques jours.*

Aussitôt Besme lui traverse le corps d'un coup d'épée. L'amiral est mort, et Besme⁴ continue à le frapper au visage. Quand il a achevé son œuvre, il crie par la fenêtre : *C'est fait. Eh bien, fais-nous-le voir*, lui dit Guise ; *M. d'Angoulême ne veut pas le croire*. Et le corps de Coligny fut jeté par la fenêtre ; mais il était si sanglant, que le prince lorrain est obligé de lui essuyer le visage avec son mouchoir pour le reconnaître⁵.

Le cadavre de l'amiral, livré à la populace, fut promené dans la boue, et puis on le décapita pour présenter sa tête au bout d'une pique au roi et à la reine ; le reste de son corps fut traîné à Montfaucon, où de Thou, l'historien, le trouva deux jours après attaché à un banc de bois avec une chaîne de fer. Il fit enlever la nuit ce malheureux cadavre d'un lieu si infâme, le fit porter à Chantilly et cacher dans un lieu secret, enfermé dans un cercueil de plomb, défendant qu'on

¹ Davila.

² Lacretelle.

³ *Histoire de Charles IX*, par le sieur Varillas.

⁴ Ce misérable assassin fut par la suite constamment protégé par les Guises, et finit par être assassiné à son tour par les protestants de la Saintonge en 1575.

⁵ Anquetil dit, que ce fut le chevalier d'Angoulême qui essuya le visage de l'amiral.

le mît dans la chapelle, de peur qu'on ne l'en vint tirer on le porta depuis à Châtillon-sur-Loing, dans le tombeau de ses ancêtres¹.

Le fils a vengé le père ! L'œuvre infâme de Poltrot de Méré est surpassée par l'œuvre plus infâme encore de Besme ; mais Guise est sur une voie fatale et ne peut plus s'arrêter. *Allons, courage, compagnons*, s'écrie-t-il, *allons aux autres, le roi le commande !* Et, suivi de ses complices, l'épée à la main, il traverse le lieu du carnage et se dirige vers la porte du Châtelet pour frapper Montgomery et un gros de huguenots qui logeaient du côté du faubourg Saint-Germain. Mais le portier est couché, et, avant qu'on l'ait réveillé et trouvé les clefs, Montgomery, Ferrière, le vidame de Chartres, Ségur, Rohan de Fontenay, Godefroy de Caumont et grand nombre d'autres, en voyant d'un côté à l'autre de la Seine les Suisses et les gardes mêlés à la populace, devinent la complicité de Charles IX, et fuient à toute bride sur les premiers chevaux qu'ils peuvent saisir. Guise, à la tête de quelques cavaliers, se met à leur poursuite jusqu'à Montfort-l'Amaury sans pouvoir les atteindre. En rentrant à Paris, vers le soir, sa vengeance personnelle satisfaite, son cœur, qui était généreux, lui dicta un acte de dévouement et de générosité que les ennemis du chef de la Ligue n'ont cité que pour l'exploiter contre lui. Ému au spectacle de ce carnage, il ouvrit les portes de son hôtel à tous les huguenots qu'il lui fut possible de sauver, et qui comptaient parmi eux des femmes et des enfants, *que Charles IX voulait faire périr*². Cet acte de générosité qui fut reproché comme un acte de lâcheté par les uns, tandis que les autres ne virent là qu'un habile moyen de rejeter sur la cour seule la responsabilité du crime.

Nous n'entrerons pas dans tous les détails de cette scène de carnage, où l'appât du vol soutenait le bras fatigué des assassins.

La Rochefoucauld fut surpris dans la nuit par des hommes masqués et il croyait à une plaisanterie du roi, quand il fut frappé d'un coup de poignard. Caumont de la Force fut tué dans son lit, où il dormait avec ses deux enfants ; l'aîné périt avec lui. Clermont de Piles se jeta de lui-même sur les piques des assassins. Soubise, Pluviaut, Crussol, Mortemart, Rouvray, n'essayèrent même pas de se défendre ; Gueschy et Lavardin se débattirent longtemps, mais en vain. Le vieux Brion fut égorgé dans les bras de son élève, le prince de Conti, qui avec sa petite main essayait de détourner ou de parer les coups. Téligny fut massacré sur les toits de sa maison par les gardes du duc d'Anjou.

Comme le pillage et l'ambition étaient, bien plus que la cause religieuse, le stimulant des assassins, bien des catholiques furent massacrés parce que des misérables espéraient s'emparer de leurs biens ou de leurs charges. Dans le nombre périrent le chanoine Villemur, qui avait prêté sa maison à Maurevert, ainsi que le secrétaire d'État Loménie, le président Laplace³ et Pierre Salcède, gouverneur de Vic⁴, etc. etc.

Les gentilshommes du roi de Navarre et du prince de Condé furent presque tous tués en sortant du Louvre.

¹ Mémoires de J.-A. de Thou. De Thou ne parle pas de ce fait, qui lui est personnel, dans son *Histoire universelle*.

² *Discours sur les effets de la Ligue*. Dans le nombre des protestants sauvés par Guise se trouvait la fille du chancelier Michel de l'Hôpital. (*Mémoires de l'État de France*.)

³ Mémoires de Sully.

⁴ Le même qui ne voulut pas rendre Vic au cardinal de Lorraine.

Marguerite de Valois dormait lorsqu'on frappa à sa porte avec les pieds et les mains en criant : *Navarre ! Navarre !* La nourrice de la reine ouvrit, croyant que c'était le roi. C'était un gentilhomme nommé de Téjean, qui, blessé et poursuivi, chercha un refuge jusque dans le lit de la reine, Pendant la scène tragi-comique qui suivit cet incident, ils roulèrent tous deux dans la ruelle. Les quatre archers qui pourchassaient de Téjean ne respectèrent même pas la chambre de la jeune reine, qui se *courrouça fort de cette indiscretion*. Le pauvre homme était tellement couvert de sang, qu'il fallut le changer de chemise. Il fut sauvé par de Nancey, qui annonça en même temps à Marguerite tout ce qui se passait, et l'assura que son mari était près du roi et ne courait aucun danger. Laissons parler Marguerite.

... Et, me faisant jeter un manteau de nuit sur moy, il m'amena dans la chambre de ma sœur, Madame de Lorraine, où j'arilvay plus morte que vive ; et entrant dans l'antichambre, de laquelle, toutes les portes étaient ouvertes, un gentilhomme nommé Bourse, se sauvant des archers qui le poursuivaient, fut percé d'un coup de hallebarde, à trois pas de moy. Je tombay presque évanouie entré les bras de M. de Nancey, et pensois que ce coup nous eust percez tous les deux. Et estant quelque peu remise, j'entray en la petite chambre où couchait ma sœur. Comme j'étais là M. de Miossans, premier gentilhomme du roy mon mari, et Armagnac ; son premier valet de chambre, m'y vinrent trouver pour me prier de leur sauver la vie. Je m'allay jeter à genoux devant le roy et la reyne ma mère, pour les leur demander, ce qu'enfin ils m'accordèrent¹.

Grammont, Duras, Gamaches et Bouchavanes furent également sauvés par le roi.

Les haines étaient si ardentes que la générosité elle-même avait un caractère farouche. Il faut pourtant citer le trait suivant, qui repose un peu le cœur et peint bien les mœurs des hommes de cette époque.

De Vesins, catholique, et Reynier, protestant, étaient proches voisins à Paris, et se haïssaient mutuellement. Le matin de la Saint-Barthélemy, Vesins arriva chez son ennemi, accompagné de plusieurs hommes armés. En le voyant, Reynier s'écria : *Homme cruel, c'est vous que attendais ; profitez d'un moment si favorable pour satisfaire votre ressentiment ; ne prolongez pas mon agonie, j'ai recommandé mon âme à Dieu ; tuez-moi.*

— *Suivez-moi*, lui répondit Vesins, *et montez le cheval que je vous amène.*

Le huguenot obéit. Vesins avait reçu du roi la mission de se rendre à Cahors ; il désigne Reynier comme un homme de sa suite, et le fait sortir ainsi de Paris. Une fois hors de la capitale, la petite troupe parcourt encore deux cinquante lieues sans que Vesins daigne sortir de son silence farouche et mettre un terme à l'inquiétude de son ennemi, qui se voyait conduit près de son propre château. Comme ils touchaient à l'avenue, Vesins arrêta sa marche, et il dit à son ennemi : *Vous m'avez offensé, je ne me venge pas en assassin, mais en homme d'honneur. Maintenant que vous êtes en sûreté et près de votre château, nous pouvons vider nos débats, je vous en laisse le maître.*

— *Qui ! moi ? mon cher Vesins, s'écrie Reynier, que j'abuse ainsi de votre générosité ! Puis-je encore voir un ennemi dans mon libérateur ? Ô Vesins, mettez le comble à vos bienfaits en me donnant votre amitié.* Et ce disant, il

¹ Mémoires de Marguerite de Valois.

voulait se jeter dans les bras de son sauveur. Mais Vesins, qui, tout en se montrant généreux, voulait encore paraître insensible, lui répondit : **Adieu, je vous demande seulement de reconnaître que vous m'aviez mal jugé.** Et, sans plus attendre, il part au galop de son cheval¹.

Revenons à Paris. Le roi, dit-on, alla voir le cadavre de Coligny à Montfaucon, et, comme on s'étonnait qu'il pût résister à l'odeur infecte de ce charnier humain, il répliqua **Le corps d'un ennemi mort sent toujours bon.** Il paraît enfin que la cour ne se montra pas insensible à la part de prises que daignèrent mettre de côté pour elle certains pillards. Le roi et la reine mère acceptèrent plusieurs diamants et objets de prix dont les victimes avaient été dépouillées.

Le lendemain, Charles IX écrivit à tous les gouverneurs de province pour leur annoncer l'événement et rejeter tout l'odieux du crime sur Guise ; mais en même temps des courriers porteurs d'ordres écrits ou verbaux partaient pour toutes les provinces, afin d'y organiser les mêmes massacres, qui furent terribles à Meaux, à Bourges, à Orléans, à Toulouse, à Rouen, à Angers et dans plusieurs petites villes. Hâtons-nous de dire, pour l'honneur de l'humanité, qu'un grand nombre de gouverneurs refusèrent énergiquement d'obéir à cet ordre barbare, et que, dans une foule de villes où les assassinats eurent lieu les églises et les presbytères catholiques servirent de refuge aux protestants.

Saint-Méran, gouverneur en Auvergne, écrivait au roi : **Sire, j'ai reçu un ordre, sous le sceau de Votre Majesté, de faire mourir tous les protestants qui sont dans ma province. Je respecte trop Votre Majesté pour ne pas croire que ces lettres sont supposées, et si, ce qu'à Dieu ne plaise, l'ordre est véritable, je la respecte encore trop pour lui obéir.** L'évêque de Lisieux, le jacobin Jean Hennuyer, se prononça courageusement contre tout massacre au nom de la religion, et sauva ainsi la vie des protestants de tout son diocèse². Le comte d'Orthez, commandant à Bayonne, écrivit au roi qu'il avait rassemblé tous les bons citoyens, qu'il avait trouvé des soldats, mais pas un bourreau. Sigoyne, gouverneur de Dieppe, aussitôt l'ordre reçu, fit rassembler tous les habitants à l'hôtel de ville, sans distinction de culte, et leur dit que cet ordre ne concernait que les calvinistes rebelles et séditieux, et que, grâce à Dieu, il n'en restait plus dans Dieppe. **Enfants du même Dieu, dit-il, vivons en frères, et ayons les uns pour les autres la charité du bon Samaritain. Tels sont mes sentiments ; j'espère que vous les partagerez.**

Il faut encore citer le comte de Tendes en Provence, Gordes en Dauphiné, Mandelot à Lyon, de la Guiche à Mâcon, de Bouillé en Bretagne, Tannegui le Veneur, Matignon, Villeneuve, qui, même au péril de leur vie, refusèrent obéissance aux ordres de la cour.

Le lundi 25, un arrêté royal prescrivait, à chacun de déposer les armes. Le massacre cessa pendant le jour ; mais quand vint la nuit, il recommença avec le même acharnement, et dura jusqu'au 26. Le nombre des victimes fut de deux

¹ D'Aubigné, *Histoire universelle*. Vesins mourut quelques années après en défendant avec beaucoup de courage la ville de Cahors, assiégée par Henri de Béarn.

² **Ce sont mes ouailles,** répondit le prélat au lieutenant du roi en parlant des protestants ; **quoiqu'elles soient égarées, je ne les méconnais point, et j'espère les ramener au bercail.**

mille selon les uns, de douze cents selon les autres¹ ; en somme on n'a jamais pu le connaître exactement.

L'acte une fois accompli, Catherine et ses conseillers s'aperçurent que tout ce que le parti protestant avait perdu en force et en autorité avait été gagné par le parti des Guises. On songea un moment à suivre la tactique convenue, en rejetant sur les princes lorrains et sur leur rancune personnelle tout l'odieux de l'attentat dont Coligny et les protestants venaient d'être victimes ; mais ce désaveu, sans laver le roi du sang répandu, témoignait trop de l'impuissance du monarque, qui, sous ses yeux, dans son propre palais, n'avait pas pu faire respecter la parole jurée, et laissait Henri de Lorraine chef unique et souverain du parti catholique.

Au point de vue politique, la Saint-Barthélemy **plus qu'un crime, c'était une faute**², pour nous servir d'une parole célèbre qui devait être prononcée deux siècles et demi plus tard. Hâtons-nous d'ajouter qu'au point de vue de la morale ces paroles ne sont qu'un odieux paradoxe ; car les fautes se réparent, et Dieu seul peut absoudre les crimes, que les hommes ne peuvent jamais réparer une fois commis.

La reine n'eut pas grand'peine à faire comprendre au roi la véritable situation du moment. Les Montmorency, déjà très puissants, à qui le roi avait commandé de désarmer, ne désarmeraient plus maintenant, et à eux viendraient se joindre les protestants ; en face des Montmorency se dresseraient les Guises, remuants et audacieux, plus populaires et plus redoutables que jamais. Le royaume allait donc se diviser en deux camps, et le roi ne trouverait de serviteurs d'aucun côté. **La majesté royale, dit la reine, sera méprisée et foulée aux pieds, et chacun se rendra justice soi-même. Le seul moyen pour prévenir tous ces maux est que Votre Majesté ; donne une déclaration par laquelle elle approuve tout ce qui s'est passé, comme ayant été fait par ses ordres ; par là vous vous rendrez le maître, en ôtant les armes aux Guises, et en empêchant les Montmorency de les prendre. Enfin vous viendrez à bout, par cette résolution, d'achever la ruine des protestants en séparant leur cause de celle des Montmorency.**

Charles, qui craignait plus d'être méprisé que haï, se laissa donc persuader qu'il convenait à son autorité de déclarer par un acte public que tout ce qui s'était fait pendant le tumulte de Paris s'était fait par son ordre, déclaration qui lui parut nécessaire pour contenir dans le devoir les Montmorency et les Guises³.

Le mardi 26 août, le roi, après avoir entendu une messe solennelle, se rendit au parlement avec les ducs d'Anjou et d'Alençon ses frères, le roi de Navarre et les seigneurs de la cour, pour y tenir un lit de justice devant toutes les chambres assemblées.

Le roi rappela toutes les injures qu'il avait reçues, depuis son enfance, de la part de Coligny et **des scélérats qui prenaient la religion pour prétexte de leur révolte** ; il dit que plusieurs fois il avait voulu oublier leurs attentats, et avait accordé aux rebelles des édits de pacification ; mais que, loin de reconnaître sa bonté, Coligny, pour mettre le comble à son crime, avait juré d'exterminer le roi, la reine sa mère, les ducs d'Anjou et d'Alençon ses frères, et aussi le roi de Navarre, bien que de la même religion, pour mettre Condé sur le trône à dessein

¹ Anquetil. — Lacrosette.

² Paroles de Talleyrand après l'assassinat du duc d'Enghien dans les fossés de Vincennes.

³ De Thou.

de le tuer plus tard pour s'emparer du royaume après avoir massacré toute la famille royale. Un coup aussi affreux ne pouvait être paré que par un coup violent ; avec les maux extrêmes il faut en venir aux remèdes les plus forts. En conséquence, *il vouloit que tout le monde sçût, que ce qui s'étoit fait le vingt-quatrième d'août pour punir tous les coupables avait été fait par ses ordres.*

Christophe de Thou, premier président, père de l'historien, homme doux et sage, fut, obligé, dit son fils, de répondre par un discours *accommodé au temps*, dans lequel il loua la prudence du roi, qui avait su dissimuler tant d'injures, prévenir ainsi de bonne heure une conjuration qui mettait l'État en péril, et, en l'étouffant, d'avoir affermi la paix au royaume. Il termina par le mot de Louis XI : *Qui ne sait pas dissimuler, ne sait pas régner.*

Ordre fut ensuite donné à la cour de faire incessamment des informations sur la conjuration de Coligny et de ses complices, pour qu'elle fût jugée conformément aux lois et à la justice.

En vérité, il était temps qu'on songeât aux lois et à la justice ! Quelle dérision !

L'avocat général, Gui du Faur de Pibrac, demanda au roi : 1° s'il voulait que cette déclaration fût inscrite sur les registres publics du parlement pour en conserver la mémoire ; 2° s'il voulait qu'on travaillât à la réforme du clergé. et de la magistrature, comme il l'avait désiré en tenant son premier lit de justice ; et 3° si son intention n'était pas qu'on fit cesser les meurtres et les pillages.

Le roi répondit qu'il ordonnait le premier point ; qu'il prendrait soin du second ; et sur le troisième, il commanda qu'on fit publier dans tous les carrefours de la ville que le roi voulait qu'on cessât, de tuer et de piller.

Ainsi se termina ce drame sanglant, que Philippe II et le Cardinal de Lorraine approuvèrent seuls ; le premier parce que, tant que la France était en guerre civile, l'Espagne n'avait rien à craindre, et le second parce que son orgueil et son esprit dominateur ne voyaient dans la mort de Coligny et de ses partisans que le renversement de l'obstacle qui empêchait sa famille et lui de se partager le pouvoir.

C'est mal servir la cause de la monarchie et de la foi que de chercher à pallier les crimes des rois et à excuser les attentats commis au nom de la religion.

La religion de Jésus-Christ est une religion de paix et d'amour, et l'Évangile, qui va jusqu'à ordonner de tendre la joue gauche quand on a été frappé sur la droite, ne commande ni la vengeance ni le meurtre, sous quel prétexte que ce soit. Ceux donc qui ont trempé dans ce crime épouvantable ou qui s'en sont réjouis, loin de servir la cause de Dieu et de la religion, ont manqué aux préceptes les plus sacrés du catholicisme, et, au nom de Dieu, de la religion et de l'humanité, leur conduite mérite d'être flétrie.

Plusieurs historiens, obéissant à des mobiles ou à des sentiments tout opposés cependant, ont essayé d'établir que la Saint-Barthélemy n'avait pas été préméditée par Charles IX, qui était de bonne foi dans les relations amicales avec Coligny, et que l'ordre du massacre lui avait été arraché par sa mère au dernier moment. La principale preuve de leur assertion repose sur le Discours à Cracovie, du roi Henri III, document important, nous en convenons, et que nous avons eu souvent l'occasion de citer. Malheureusement ce document, habilement rédigé, tout en paraissant innocenter Charles IX de toute préméditation, est destiné surtout à décharger le duc d'Anjou du même crime. S'il n'y a pas eu préméditation de la part du roi, il n'y en a pas eu davantage de la part de son

frère et même de la part de Catherine de Médicis. Mais l'histoire est là pour nous prouver le contraire. Tous les actes politiques qui ont précédé la Saint-Barthélemy établissent une idée de suite que rien ne peut détruire.

Comment ! Catherine de Médicis et Charles IX, qui, à tous les traités de paix signés avec les protestants, avaient montré chaque fois une mauvaise humeur si évidente et avaient si longuement discuté la moindre des concessions, deviennent tout à coup, après les triomphes et les succès du duc d'Anjou, d'une docilité si grande qu'elle va jusqu'à la complicité en accordant sans hésitation, par la paix de Saint-Germain, tout ce qu'exigent les confédérés, et l'on ne voit pas dans ce fait seulement que la cour était résolue à endormir l'ennemi dans une fausse sécurité pour le frapper plus sûrement lorsque le moment serait venu !...

Et les caresses hypocrites, les protestations d'amitié prodiguées à Coligny, à Condé, à la reine de Navarre, à son fils, à tous les seigneurs protestants, non seulement par le roi, mais aussi par Catherine de Médicis et par le duc d'Anjou, pour les faire sortir de la Rochelle et les attirer dans Paris ?... Et la mort de Lignerolles, ce favori du duc d'Anjou, assassiné par Villequier sous les yeux du prieur d'Angoulême ?... Et les paroles que le roi dit à d'Aumale pour l'engager à avoir patience, l'assurant que *sous peu il verrait quelque bon jeu* ?... Et les indiscretions pleines de menaces échappées à Rome au cardinal de Lorraine et au cardinal Alessandrini ?... Et la fausse lettre arrivée de Rome pour que le mariage du roi de Navarre et de la princesse Marguerite ne fût pas retardé, et que les huguenots présents à Paris ne retournassent pas à la Rochelle ?... Et les avis réitérés que Coligny recevait de ses amis, qui flairaient un piège et n'avaient pas voulu tomber dedans ?... Et le départ précipité de Langoiran, qui *préfère se sauver avec des fous que de se perdre avec des sages* ?...

Non, le doute : n'est malheureusement pas permis : il y eut complot et préméditation, et le roi fut du complot. Car, malgré toute son audace, malgré toute l'influence qu'elle exerçait sur l'esprit de Charles IX, Catherine de Médicis n'aurait pas osé assumer sur elle une telle responsabilité ; elle aurait craint pour ses jours, elle aurait craint surtout pour ceux de son fils chéri, le duc d'Anjou, dont Charles IX était jaloux et qu'il eût sacrifié sans pitié dans un moment de colère.

Ceci établi, voyons la part de responsabilité qui revient à chacun des partis en présence et aux personnages qui jouèrent un rôle dans ce drame sanglant.

Historiquement parlant, il est indiscutable que, depuis Charles VIII, la France marchait, unie et forte à la conquête de ses frontières naturelles, de ses réformes intérieures, du progrès et des sages libertés. Malgré les revers qu'elle éprouva sous Louis XII et sous François Ier, son génie national s'affirmait avec éclat ; sa renaissance artistique et littéraire rivalisait de gloire avec la renaissance italienne ; son commerce, son industrie et son agriculture étaient en pleine prospérité ; ses mœurs étaient plus pures et surtout infiniment plus douces que dans n'importe quelle autre contrée de l'Europe ; enfin, sous l'influence de sages et profonds législateurs, ses lois devenaient de jour en jour plus justes et plus humaines. Les derniers vestiges des temps barbares disparaissaient devant le progrès civilisateur.

Mais voici que tout à coup Calvin paraît, et fonde dans cette nation si unie une secte religieuse qui vient jeter la perturbation et la haine entre les citoyens. Nous ne ferons pas ici l'historique du calvinisme ; cela nous entraînerait trop loin et

nous forcerait à sortir de notre cadre. Nous dirons seulement que les doctrines de Calvin, comme les doctrines de Luther étaient vieilles en Europe de six siècles au moins. Depuis le curé Tanchely, qui vivait à Anvers au commencement du XI^e siècle, et se sépara du catholicisme pour fonder une religion où le gnosticisme a les préceptes manichéens étalent étrangement amalgamés avec les croyances évangéliques, l'Allemagne n'avait jamais cessé d'être déchirée par les guerres civiles occasionnées par les sectes que formèrent les soi-disant réformateurs du christianisme. Luther et Calvin n'ont fait en somme que continuer l'œuvre des popelicans des anabaptistes, des frères moraves ou cathares (purs), des hussites, des albigeois et des iconoclastes. Ces sectes, qui ne disparurent jamais totalement, ont fini par se fondre dans les diverses branches du protestantisme, Les mennonites hollandais et les presbytériens anglais sont d'anciens anabaptistes. Vic-Stœck, Monzer et Jean de Leyde, célèbres par leurs cruautés, sont les précurseurs directs de Luther, de Henri VIII et de Calvin.

La France avait eu le bonheur d'échapper à ces guerres intestines, d'autant plus terribles qu'elles sont allumées par le fanatisme aveugle, que rien ne peut attendrir, et qui ne connaît ni grâce ni pitié.

Il ne faut pas juger la société française au XVI^e siècle en la mettant en parallèle avec la société française au XIX^e. Il faut, pour juger sainement un acte politique qui s'est accompli à une époque, s'identifier avec les mœurs, les lois et les passions mêmes de cette époque. Or le XVI^e siècle est un siècle de transition, où subsistaient encore les fortes croyances du moyen âge, qui avaient fait prendre les armes aux croisés et fourni l'occasion de tant de traits héroïques accomplis avec une sublime simplicité.

Les catholiques, sincères dans leur foi naïve, ne virent dans le protestantisme naissant qu'une épouvantable hérésie, une lèpre pour les âmes, et ne comprirent pas qu'on transigeât avec des hérétiques. Il y allait pour eux de leur salut éternel.

Le gouvernement apprécia la portée politique que pouvait avoir le protestantisme, et vit immédiatement le danger qu'il faisait courir à l'État. Sous prétexte de liberté de conscience, les grands seigneurs tendaient à reconquérir leurs anciens droits et privilèges. C'était la féodalité qui relevait la tête. Le pouvoir royal et les catholiques se trouvèrent donc unis tout naturellement contre l'ennemi commun. Trop faibles pour lutter ouvertement contre le pays tout entier et contre le roi¹, les protestants se firent conspirateurs, et appelèrent l'étranger à leur aide. Alors ce fut la guerre civile, excitée par les haines personnelles, les passions farouches que ces haines engendrent toujours, et par un fanatisme aussi barbare et aussi cruel d'un côté que de l'autre.

Eh bien ! qui donc a soufflé la discorde ? Qui donc a troublé la paix publique après avoir troublé les consciences ? Qui donc a levé l'étendard de la révolte, a fait le premier appel à l'étranger, et a déchaîné sur le pays la guerre civile et tous les maux qui l'accompagnent ? Le protestantisme

Le protestantisme recueillait donc à la Saint-Barthélemy le fruit de ses semences, et notre pitié. ne s'éveille pas seulement au spectacle des massacres qui se firent ce jour-là elle s'étend sur toutes les victimes, catholiques ou huguenots, qui tombèrent sur les champs de bataille de Dreux, de Saint-Denis, de Jarnac, de

¹ La France, à cette époque, comptait environ vingt millions d'habitants, sur lesquels il n'y eut jamais plus de quinze cent mille protestants.

Roche-Abeille, de Moncontour, etc., etc... Pour la France, pour son honneur et pour sa gloire, qui n'a pas souhaité mille fois que des hommes comme Condé et Coligny, Montmorency et François de Lorraine, fussent tombés comme Turenne, la face tournée contre les ennemis de leur patrie, Anglais ou Impériaux ?

La part la plus grosse de responsabilité de cette sanglante journée revient donc à ceux qui en furent les victimes. Premiers auteurs de guerres civiles, ayant maintes fois fait appel au crime et à l'assassinat, ils périrent sous les coups des assassins.

Voyons maintenant la part qui revient au roi, au duc d'Anjou, à la reine mère et au duc de Guise.

Le roi avait vingt-deux ans en 1572 ; il en avait vingt à la paix de Saint-Germain, et treize quand il fut déclaré majeur par le parlement de Normandie. Depuis son âge le plus tendre, il n'entendait parler que d'embûches, de complots, de guerres civiles, de trahisons et de meurtres. Il s'était vu, avec le roi son frère, assiégé dans Amboise, et avait assisté à l'exécution ordonnée contre les complices de la Renaudie par le cardinal de Lorraine et sa mère. Il avait entendu, à Orléans, la sentence de mort prononcée contre son cousin le, prince de Condé. Quand il succéda à son frère François, II, il vit de plus près encore en quel état les factions avaient réduit s'on. royaume, et quels dangers elles feraient courir à sa couronne. Trois partis étaient, en présence, et il ne pouvait pas s'appuyer sur l'un sans voir les deux autres s'allier contre lui. Les triumvirs l'enlèvent de Fontainebleau et le tiennent presque prisonnier dans le Louvre. Condé et Coligny prennent les armes contre lui, et ses ministres les plus éclairés lui vont signer édits sur édits sans jamais arriver à une paix durable et sincère.

A peut-il se fier ? Aux Montmorency ? Ce sont des ambitieux qui s'appuient sur les Châtillon, pour faire échec aux Guises, et sur les catholiques pour faire échec aux protestants. La fortune de la France ne suffirait pas à leurs appétits.

Aux Châtillon et à Condé ? C'est livrer la France au protestantisme, et forcer les catholiques de tout le royaume à ne plus reconnaître d'autre autorité que celle des princes lorrains. C'est la guerre civile, et sa couronne en est l'enjeu.

Aux Guises ? Ils prétendent descendre de Charlemagne, et convoitent la Provence et l'Anjou comme étant leur héritage. Protégés par Philippe II et par la cour de Rome, plus populaires que les princes du sang et que le roi lui-même, lorsqu'ils mettent la main sur le sceptre, même pour le protéger, la couronne chancelle sur le front des Valois.

Le pauvre enfant n'a donc autour de lui que sa mère, qui exploite sa jeunesse et excite ses passions. Sa mère lui a donc fait signer le traité de Saint-Germain-en-Laye en lui laissant entrevoir une prompt revanche. Elle l'a familiarisé avec l'idée de se défaire d'un seul coup des principaux chefs protestants et d'en finir, par un acte énergique, avec les guerres civiles qui déchirent son royaume. Il est las de toujours avoir à traiter avec des rebelles, inquiets, soupçonneux, et prêts sans cesse à recourir aux armes. Il a vu tomber autour de lui, frappés par le poignard ou par une balle de mousquet, tant de bons serviteurs dont il n'a pu venger la mort, qu'il n'a pas à s'inquiéter si ses ennemis tomberont de la même façon. Du reste, il n'a pas le choix des moyens : c'est sa mère qui pense et qui agit pour lui, dans l'intérêt de sa couronne et de son peuple.

Pendant deux ans il a dissimulé, et, comme le crime n'était encore qu'à l'état de projet, il s'est laissé guider sans sonder la profondeur de l'abîme que l'on

creusait sous ses pas. Mais lorsque le premier coup l'arquebuse a été tiré par Maurevert, lorsqu'il a été obligé de faire visite à Coligny blessé, et que sa mère implacable lui a dit : **Il faut l'achever, il faut que les autres meurent aussi**, les combats les plus terribles se sont livrés dans son sinue. Eh quoi ! lui, Charles, le roi de France, devait parjurer sa foi, abandonner sans jugement à une populace et à une soldatesque de bourreaux ce vieillard qu'il appelait son **père**, ce loyal Téligny, ce brave **Foucauld**, tous ces fiers gentilshommes, la fleur de sa noblesse ? Non, il ne voulait plus ! le crime se dressait devant lui dans toute son horreur ! Il recula épouvanté. Mais sa mère, qui connaissait sa faiblesse et ses emportements, était à côté de lui, suppliante ou courroucée, lui reprochant de les livrer, elle et son frère, aux protestants, qui voulaient leur mort ; invoquant, la raison d'État, qui commandait un acte énergique, et l'accusant de lâcheté.

Charles fut vaincu, et, comme dans cette âme loyale, mais faible, les résolutions étaient extrêmes, il s'écria : **Faites, mais qu'il n'en reste pas un pour me le reprocher !**

A ces mots pleins de colère, mais où le remords perçait déjà les yeux de l'implacable Italienne durent briller d'un éclat sinistre : elle était arrivée à ses fins, elle avait arraché au roi l'ordre du carnage¹ !

Ce que nous avons dit pour Charles IX, nous pourrions le redire pour le duc d'Anjou, qui, plus jeune encore, plus aimé de Catherine, ne pouvait voir, aimer et comprendre que par les yeux, le cœur et l'intelligence de sa mère. S'ils furent coupables, les sentiments les plus naturels furent leurs complices, et contribuèrent de moitié à leur cacher l'étendue du crime. L'atmosphère empestée dans laquelle ils vécurent fit le reste. La part de responsabilité qui leur incombe retombe en partie sur leur mère, qui les conduisit par la main dans cette ténébreuse entreprise, et sur leur époque, où l'assassinat était devenu dans tous les camps une chose vulgaire.

Quant à Catherine de Médicis, elle ne peut invoquer le bénéfice d'aucune circonstance atténuante. Dissolue, ambitieuse et froidement cruelle, tous les moyens lui étaient bons pour conserver le pouvoir. Elle était sans pudeur et sans foi. Elle ignorait si sa fille ne serait pas massacrée ; et elle ne fit rien pour la mettre à l'abri du danger. Rien ne pouvait l'émouvoir, ni les larmes ni le sang. Comme elle fit massacrer Coligny, elle aurait fait massacrer Guise. Comme elle fit, la Saint-Barthélemy contre les protestants, elle l'aurait faite contre les catholiques. La seule différence qu'elle faisait entre les uns et les autres, c'est que les premiers chantaient les psaumes en français et les autres en latin. Son âme et sa conscience, si des monstres pareils ont une âme et une conscience, étaient inaccessibles à toute croyance et à tout remords. Catherine ayant été l'instigatrice du crime, l'intelligence qui organisa cette tuerie, il est impossible de voir dans la Saint-Barthélemy la moindre influence religieuse. Elle fit massacrer les protestants, non parce qu'ils professaient les doctrines de Calvin, non parce qu'ils étaient séparés de l'Église de Rome, mais parce qu'ils formaient un parti

¹ Brantôme, dont les récits ne sont pas toujours d'une grande exactitude, et l'historien anglais White disent que Charles IX tirait d'une fenêtre du Louvre sur les huguenots qu'on jetait à la Seine et qui étaient trop lents à se noyer. Le fait est contestable, puisque à cette époque le pavillon du Louvre qui longe la Seine n'était pas construit, et qu'aucun des écrivains protestants n'a relaté le fait dans ses mémoires. La fameuse tribune de pierre où l'on place Charles IX une arquebuse à la main est plus romanesque qu'historique.

politique dont elle voulait se défaire. Celle-là la postérité l'a jugée, et tous les partis l'ont maudite.

Reste Henri de Guise. Si le roi lui avait permis de provoquer Coligny en loyal combat, victorieux ou vaincu, sa vengeance eût été satisfaite, et il n'est pas souillé son nom, si honoré et si illustre ; car il n'était ni cruel ni déloyal, au contraire. Mais on sait que la cour se plut à empêcher constamment que les Guises et les Châtillon vidassent leur différend, soit devant les tribunaux, soit sur le terrain. Les apparentes réconciliations imposées aux uns et aux autres ne faisaient que rendre les haines plus ardentes.

Il ne connut le complot que la veille de son exécution, et lorsque la cour lui livra Coligny. H aurait dû refuser ; mais la vengeance parla plus haut que le devoir. Son père était mort assassin, il trouva légitime de faire périr de la même façon celui qu'il accusait d'être le complice de Poltrot de Méré. Sa vengeance assouvie, il poursuit Montgomery et les autres huguenots comme on poursuit les fuyards après la bataille, et quand il rentre dans Paris, c'est pour ouvrir les portes de son hôtel à une centaine de protestants qui sans lui eussent été massacrés.

CHAPITRE VI.

Suites de la Saint-Barthélemy. — Situation des protestants échappés au massacre. — Arrêt du parlement contre Coligny et ses complices. — Le roi envoie des ambassadeurs auprès de toutes les puissances. — Accueil fait à la Mothe-Fénelon par la cour d'Angleterre. — Le roi, en apprenant cette réception, fait retomber sa colère sur le roi de Navarre et sur le prince de Condé. — Conversion forcée de ces princes. — Guise, fidèle aux ordres du roi, essaye dans la Champagne de ramener les protestants par la persuasion. — Le roi, n'ayant pas d'armée à envoyer, contre les protestants, négocie avec les Rochelais par l'entremise de Biron. — Édit en faveur des protestants qui feront leur soumission. — La Noue, appelé à la cour, est envoyé par le roi à la Rochelle. — Réception que les ministres protestants firent à ce loyal gentilhomme. — La Noue défend la Rochelle. — Le duc d'Anjou arrive devant cette ville. — Péripéties du siège. — Mort du duc d'Aumale. — Joie immodérée que cette mort cause aux huguenots. — Les ministres calvinistes. — La Noue quitte la Rochelle et vient dans le camp royal. — Début des politiques, ayant pour chef le duc d'Alençon. — Conspiration enfantine que la Noue fait avorter. — Montgomery et l'escadre anglaise devant la Rochelle. — Le baron de la Garde et l'escadre française contre Montgomery. — Suite du siège. — La noblesse catholique veut marcher à l'assaut malgré la défense du duc d'Anjou. — Héroïsme inutile du duc de Guise et du comte de Clermont. — Belle défense des assiégés. — Les femmes de la Rochelle font l'admiration des officiers de l'armée du roi. Négociations. — Paix de la Rochelle (6 juillet 1573), à l'occasion de l'élévation du duc d'Anjou au trône de Pologne. — Le cardinal de Lorraine s'emploie pour faire élire le duc d'Anjou par la diète polonaise. — C'est encore le clergé qui fournit les fonds dont le roi et le duc d'Anjou ont besoin. — L'ambassade polonaise à Paris (18 août 1573). — Réceptions et fêtes. — Mlle de Châteauneuf et Antoine Duprat, seigneur de Nantouillet. — Les raisons qui retenaient le roi de Pologne à la cour de France. — Conspirations politiques et intrigues amoureuses. — Les remords de Charles IX. — Le roi exige le départ de son frère. — Charles IX, malade, s'arrête à Soissons et puis à Vitry. — Le roi de Pologne continue sa route. — La cour de France à la cour de Lorraine. — Adieux de la reine mère et de son fils. — Mort du chancelier Michel de l'Hôpital (1573) et d'un jeune frère du duc de Guise, François de Lorraine. — Réconciliation des Guises et des Montmorency. — Tentative d'assassinat contre le duc de Guise. — Les mécontents ou politiques s'agitent. — Le duc d'Alençon. — La Mole dénonce le complot. — Lâcheté du duc d'Alençon. — Exécution de la Mole et de Coconas. — Belle réponse du roi de Navarre au parlement. — Emprisonnement de Montmorency et de Cossé. — Les protestants se soulèvent dans les provinces. — Exécution de Montgomery. — Derniers moments de Charles IX. — Sa mort (30 mai 1574). — Jugement sur ce monarque. — La reine mère régente rappelle le roi de Pologne, maintenant Henri III, qui s'enfuit nuitamment de Varsovie. — Son voyage. — Son retour en France. — Retour des Guises à la cour. — Catherine négocie avec les huguenots et avec les politiques, tout en se préparant à la guerre. — Condé en

Allemagne. — D'Anville dans le Languedoc. — La cour à Lyon et ensuite à Avignon. — Les confréries des pénitents, dont le roi se fait recevoir. — Maladie du cardinal Charles de Lorraine. — Ses derniers moments. — Sa mort (26 décembre 1574). — Douleur des catholiques. — Joie des protestants. — Rapide coup d'œil sur la vie et sur le caractère de ce prélat.

La journée du 24 août ne fut qu'une inutile boucherie. Non seulement rien n'était résolu, mais la question s'était compliquée de haines nouvelles, plus ardentes et plus implacables que les anciennes.

La femme de Coligny et ses enfants ont pu se soustraire au massacre, et les huguenots errent sur les grandes routes, cherchant, les uns à gagner la Rochelle, Montauban ou Nîmes (la Charité a été prise par Louis de Gonzague le 26 août) ; les autres, le Vivarais, les Cévennes, la Suisse ou l'Angleterre. Les Montmorency dépensent des sommes considérables pour fournir à ces infortunés des vêtements et des vivres. Le parlement de Paris rend, le 27 octobre, un arrêt qui déclare Coligny coupable du crime de lèse-majesté, et condamne à mort, comme étant ses complices, le capitaine Briquemot et le maître des requêtes Arnaud de Gavaignes ; l'effigie de l'amiral est traînée avec eux à Montfaucon. L'arrêt du parlement portait de plus que le château de Châtillon-sur-Loing serait rasé et ne pourrait être rebâti ; qu'on sèmerait du sel sur son emplacement ; que tous les biens de l'amiral seraient confisqués, et ses enfants déclarés roturiers et indignes d'occuper toute charge dans l'État.

Des ambassadeurs sont envoyés à toutes les cours de l'Europe pour porter à la connaissance des souverains étrangers les causes qui avaient déterminé le roi de France à accomplir l'action du 24 août. Catherine avait exigé que les pillards de l'hôtel qu'habitait l'amiral lui remissent tous les papiers qu'ils pourraient trouver. Morvilliers fut chargé de dépouiller cette correspondance, que la reine espérait utiliser à sa décharge ; mais les lettres ne contenaient que des faits insignifiants, dont elle essaya cependant de tirer le meilleur parti possible.

De tous les ambassadeurs, celui dont la mission était la plus délicate, c'est sans contredit la Mothe-Fénelon, qui fut chargé d'aller porter les explications du roi à la reine d'Angleterre. Élisabeth, la digne fille d'Henri VIII, aimait Coligny, son coreligionnaire, qu'elle considérait comme un des plus grands hommes du siècle. L'appartement dans lequel elle reçut l'envoyé du roi de France était tout tendu de noir avec des larmes blanches, et elle était-habillée en grand deuil, ainsi que tous les seigneurs de sa cour, qui ne daignèrent même pas répondre au salut que leur fit l'ambassadeur.

Lorsque Charles IX apprit l'accueil d'Élisabeth, il en ressentit une violente colère, qu'il tourna contre le roi de Navarre et contre le prince de Condé, prisonniers dans le Louvre.

Déjà, le jour même de la Saint-Barthélemy, il les avait fait venir devant lui. En leur annonçant la mort de l'amiral, il leur dit qu'eux aussi s'étaient mis à la tête des rebelles, et qu'il leur ferait subir le même sort s'il n'avait pitié de leur jeunesse. Il leur donna trois jours pour abjurer la doctrine profane et revenir au catholicisme.

Henri de Navarre, qui savait toujours se montrer souple quand la résistance était inutile, pria humblement le roi de ne leur faire violence ni à leur corps ni à leur

conscience, et ajouta que, quant à leur fidélité, ils étaient disposés à lui donner telle satisfaction qu'il désirerait : Condé se montra plus altier dans sa réponse. Il dit que ses biens et sa vie étaient dans la main du roi ; mais que pour sa religion, il ne la tenait que de Dieu et n'en devait compte qu'à lui.

En l'entendant s'exprimer ainsi, le roi le traita de factieux, de rebelle et de fils de rebelle, et lui déclara que si dans trois jours il ne s'était pas soumis, il lui en coûterait la tête.

Les trois jours s'étaient écoulés, et deux semaines aussi, sans que les princes manifestassent le moindre désir de retourner au catholicisme. Le 9 septembre, le roi, ayant reçu des nouvelles de la réception que la reine Élisabeth avait faite à son ambassadeur, entra dans une grande colère, commanda qu'on lui apportât ses armes, et qu'on fit venir les officiers du régiment de ses gardes, jurant d'exterminer le reste des protestants en commençant par Condé. Mais la reine sa femme, qui avait sur lui une grande influence, lui fit comprendre qu'une telle détermination ne pouvait être prise qu'en conseil ; le roi quitta ses armes et renvoya ses gardes. Mais le lendemain, feignant plus de colère qu'il n'en ressentait peut-être réellement, il fit venir Condé, et, lui rappelant ce qu'il lui avait commandé, il s'écria : *Messe, mort ou Bastille !*

Le prince refusa la première et dit que quant aux deux autres, c'était au roi de choisir. Cette réponse calma un peu le roi, qui cependant crut de son honneur de vaincre l'obstination de son cousin. Dans cette entreprise, le roi eut un auxiliaire tout-puissant. Le célèbre ministre protestant Desrosiers, sachant sa vie en péril, revint au catholicisme et se chargea d'y ramener régalement les jeunes princes. C'était un théologien subtil et un orateur éloquent. Le roi de Navarre se laissa assez facilement convaincre, mais Condé fit plus de résistance. Cependant, quand il apprit qu'on lui avait préparé un logement à la Bastille, il reconnut son erreur, et, à l'exemple de sa sœur Catherine de Bourbon, de sa femme Marie de Clèves, de sa belle-mère Françoise d'Orléans et du roi de Navarre, il embrassa le catholicisme, fut absous au nom du pape par son oncle le cardinal de Bourbon, et assista à une messe solennelle. Enfin le roi obtint du roi de Navarre et de Condé qu'ils écrivissent, au pape une lettre de soumission et lui demandassent les dispenses nécessaires à leur mariage, à cause du lien de parenté qui les unissait à leur femme. Les princes écrivirent le 3 octobre, et le 1er novembre le pape leur répondit pour leur accorder tout ce qu'ils demandaient et leur donna en même temps les marques de sa paternelle affection.

Pendant ce temps, Guise était retourné à son gouvernement de Champagne, après s'être réconcilié avec le roi de Navarre, qui faisait presque tous les jours sa partie de paume avec lui. Le roi avait donné ordre à tous ses gouverneurs de province de rejoindre leur résidence, afin de rendre à l'État le calme dont il avait besoin en faisant cesser les massacres et les pillages. Une lettre spéciale du monarque engageait Guise à faire venir devers lui en Champagne les gentilshommes de la nouvelle opinion pour leur dire le vouloir et intention royale de les protéger, pour les engager à la fidélité et obéissance, et pour les admonester amiablement de ne persévérer plus longuement en l'erreur.

Guise ne se contenta pas d'écrire aux gentilshommes de sa province ; il se rendit au milieu d'eux dans les voyages qu'il fit à Reims, Meaux, Troyes, Sens, Provins, Châlons - sur- Marne, Vitry, etc. ; mais, il faut bien le dire, malgré toute l'habileté qu'il apporta à remplir cette mission, il n'obtint pas beaucoup de succès.

C'est par groupes de sept ou huit, et souvent moins, que les gentilshommes répondaient à son appel, formulaient et signaient une profession de foi catholique. Les rares gentilshommes qui étaient restés dans la Champagne se renfermaient dans leurs châteaux et n'avaient garde de se fier à la parole du roi ; les autres avaient fui à l'étranger, ou s'étaient retirés dans les villes fortes, telles que Montauban et la Rochelle. Guise avait profité de l'excursion qu'il venait de faire dans sa province pour inspecter les places de guerre soumises à son gouvernement ; dans les lettres qu'il adressa au roi à cette occasion, il ne lui dissimula point la gravité de la situation, et la nécessité qu'il y avait pour le pouvoir royal de prendre des mesures énergiques, s'il ne voulait pas être surpris par les événements.

Après la Saint- Barthélemy, les huguenots ne songèrent qu'à fuir en désespérés ; Coligny était mort, Téligny avait subi le même sort ainsi que la Rochefoucauld ; Montgomery était en Angleterre, et le brave la Noue, avec quelques gentilshommes, était sur la frontière de Flandres guerroyant contre le duc d'Albe, espérant ainsi être bientôt en mesure d'ouvrir le chemin à l'armée royale. Quant aux princes de Bourbon, Henri de Navarre et Condé, ils étaient prisonniers dans le Louvre et à la veille d'abjurer leur foi ; il ne fallait donc pas compter sur eux. Si la cour avait profité de ce moment d'abattement et de confusion pour marcher contre la Rochelle et les deux ou trois autres places moins importantes que possédaient les calvinistes, on aurait pu peut-être terminer la guerre civile, et, par un édit modéré fermement appliqué et légalement observé, ôter prétexte à tout nouveau soulèvement. Mais le roi, qui avait trouvé en quelques heures une armée d'assassins, n'avait pas une armée de soldats ; l'argent, ce nerf de la guerre, manquait pour lever de nouvelles troupes ; et enfin, pour achever, la cour, tout ahurie de l'acte qu'elle venait de commettre, songeait bien plus à atténuer les effets de cette journée fatale qu'à suivre une idée politique sérieuse. Ainsi que l'a dit le poète latin, Jupiter rend aveugles ceux qu'il veut perdre. Dieu avait frappé de cécité les derniers des Valois.

Les huguenots eurent donc le temps de se grouper, de reprendre haleine et de se préparer à une nouvelle résistance en demandant du secours à l'Angleterre, aux princes luthériens allemands et aux Suisses du canton de Genève. Quelques succès qu'ils remportèrent dans la Guyenne, le Poitou et le Languedoc achevèrent de relever leur courage.

Biron fut d'abord envoyé vers les Rochelais pour les engager à la soumission ; mais, malgré la réputation de loyauté dont il jouissait, il échoua complètement. Les négociations furent reprises par Jacques Durand, qui arriva à la Rochelle porteur de lettres du président de Thou, du roi de Navarre, de la reine mère et du duc d'Anjou. Les Rochelais feignirent de se montrer profondément touchés de tant de marques de sympathie ; ils répondirent à toutes ces lettres et cela pour gagner du temps et achever de mettre la ville en état de défense.

Le 8 et le 28 octobre, le roi fit publier deux édits en faveur des protestants, promettant à ceux qui rentreraient dans leurs foyers de les réintégrer dans leurs biens, charges et dignités ; et que s'il leur arrivait quelque contrariété, les gouverneurs de provinces en [répondraient en leur propre et privé nom](#).

Ces édits eurent pour effet de faire rentrer en France quelques émigrés, et d'affaiblir quelque peu les forces des protestants dans diverses provinces ; mais la nouvelle des massacres survenus à Bordeaux fit craindre aux Rochelais que le même sort ne leur fût réservé, et, après une escarmouche qui eut lieu à Sigogne, le 22 octobre, entre François du Fors du Vigan, envoyé par le roi, et un

lieutenant de l'armée rochelaise, qui fut l'agresseur, Biron et le baron de la Garde, commandant des galères, se concertèrent pour commencer par terre et par mer les approches du siège.

Entre temps, le roi avait fait écrire à la Noue pour le rappeler près de lui. La Noue est un des plus beaux caractères de cette époque. Protestant sans fanatisme, sa loyauté était aussi proverbiale que sa bravoure. Ce ne fut pas sans une certaine appréhension que ce brave et fidèle gentilhomme mit les pieds dans cette cour semée d'embûches et de trahisons. Toutefois il n'eut pas lieu de s'en repentir. Le roi lui prodigua les marques de la plus vive affection, lui restitua les biens qui avaient été confisqués à Téligny, son beau-frère, et le chargea d'aller trouver ses coreligionnaires de la Rochelle pour amener la soumission de la ville. La Noue se déclara plus que tout autre impropre à ce genre de négociation ; mais le roi lui témoigna une telle confiance dans les sentiments pacifiques dont il le savait animé, qu'il ne put, refuser. On lui donna pour l'accompagner un Florentin nommé Gondagne, sous prétexte qu'il avait besoin d'un homme de confiance pour rendre compte de ses négociations, et en réalité pour l'espionner. La Noue était trop intelligent pour ne pas deviner la véritable mission du compagnon qui lui était donné ; mais il était aussi trop sincère dans tout ce qu'il entreprenait pour qu'un espion le gênât ; il fut heureux de voir, au contraire, sa conduite ainsi contrôlée.

Les Rochelais, en apprenant de la part de qui il venait, ne voulurent pas lui ouvrir les portes de leur ville, et c'est au village de Taddon (5 novembre) qu'eut lieu l'entrevue des délégués huguenots et de l'ambassadeur du roi. Quand la Noue eut exposé l'objet de sa mission, les délégués lui répondirent : **Nous sommes venus pour conférer avec M. de la Noue ; mais M. de la Noue ne paraît pas, nous ne l'apercevons pas ici.**

La Noue dévora cet affront en silence. Deux jours après, les négociations reprirent au même endroit, et pour toute réponse les délégués répétèrent la même injure. **Je suis étonné, reprit le loyal huguenot, que vous ayez sitôt oublié celui qui, il y a trois ans, reçut tant de blessures pour vous et perdit son bras pour votre défense. — Vous avez ses traits, mais vous n'avez pas son cœur,** lui répliquèrent-ils. La Noue dissimula ce nouvel outrage, et il insista si fortement pour que ses propositions fussent discutées par le sénat, que les portes de la ville lui furent ouvertes. Le peuple de la Rochelle lui fit un accueil glacial, qui allait presque jusqu'à l'hostilité. Le sénat répondit à la Noue en le mettant en demeure de choisir l'une de ces trois propositions : ou de rester simple bourgeois, en ce cas la république le logerait et lui ferait tous les honneurs que sa situation lui permettait ; ou de prendre le commandement général des troupes, gentilshommes et soldats étant tous heureux de servir sous ses ordres ; ou de partir pour l'Angleterre, où il trouverait beaucoup d'amis.

Après avoir conféré avec Gondagne, il prit le seul parti qui convint à sa dignité : il accepta le commandement qui lui était offert, espérant ainsi trouver une occasion favorable de ramener les esprits à la conciliation, et tenir la parole qu'il avait donnée au roi sans abandonner ses coreligionnaires.

Lorsque Charles IX apprit la résolution de la Noue, il n'en fut ni surpris ni peiné, et continua à louer sa modération et sa loyauté. Les huguenots lui témoignèrent la même confiance pendant tout le temps qu'il resta parmi eux ; car, sans perdre de vue le but pacifique qu'il s'était fixé, il fit certainement preuve d'une grande

habileté et d'un grand courage. Il abandonna le commandement de la place quand il vit qu'il ne pouvait vaincre l'obstination de ses amis¹.

Toute espérance de paix étant évanouie, le roi envoya devant la Rochelle une armée d'environ quarante mille hommes, sous les ordres du duc d'Anjou, pour réduire cette place.

Le duc arriva à Saint-Maixent, situé à sept lieues de la ville, le 2 février ; il écrivit à la Noue immédiatement pour lui faire connaître les bonnes dispositions envers les Rochelais, et lui donner sa parole, s'ils mettaient leur ville entre ses mains, de conserver leurs vies, leurs biens, dignités et privilèges. La Noue lui répondit en faisant travailler aux fortifications avec un redoublement d'activité, et en dirigeant lui-même une sortie furieuse, dans laquelle l'avant-garde royale subit de grandes pertes.

Le 8 février, le duc installa son camp et -Med, et y resta jusqu'à la fin du siège.

Le duc d'Anjou avait pour principaux lieutenants le duc d'Alençon, son frère ; le roi de Navarre, le prince de Condé, le dauphin d'Auvergne, fils du duc de Montpensier ; les ducs de Guise, d'Aumale, de Nevers, de Longueville et de Bouillon, Antoine de Crussol, duc d'Uzès ; le chevalier d'Angoulême, les maréchaux de Cossé et de Montluc, etc. etc. Le marquis de Mayenne, nouvellement arrivé de sa campagne contre les Turcs, était avec son frère.

Dans le conseil de guerre qui fut tenu le lendemain pour fixer les opérations du siège et tracer les tranchées, de vives discussions s'élevèrent entre les princes et les seigneurs de la suite du duc d'Anjou, tous étant jaloux d'être placés aux postes les plus périlleux, et par conséquent où il y avait le plus de gloire à recueillir. Cependant on finit par se mettre d'accord la tranchée devant être ouverte en plusieurs endroits, la conduite de ses diverses branches fut donnée aux ducs de Montpensier, de Bouillon, de Longueville, de Guise, d'Aumale, de Nevers, et au comte de Retz. On leur joignit Mayenne, Montluc, Chavigny et de Sèvres, qui se chargèrent de bâtir avec des décombres un fort situé à cent cinquante mètres de la porte de Coyne et à cent vingt des remparts de la ville.

Quelque temps après, en attendant l'arrivée de troupes qui devaient venir de la Guyenne, le duc crut pouvoir engager encore les négociations avec la Noue ; elles n'aboutirent pas, et le lendemain, 28 février, les assiégeants dressèrent une batterie contre le mur touchant au bastion de l'Évangile. A peine le canon eut-il fait brèche, que les Rochelais, hommes et femmes confondus, se mirent à l'œuvre bravement et la comblèrent avec des sacs de terre. Un trompette les somma de se rendre ; mais ils répondirent à cette sommation par deux sorties vigoureuses l'une conduite par la Noue, et l'autre par le Normand. La Noue vint se heurter contre Guise et contre Mayenne, qui, à la tête de la cavalerie du roi, le refoulèrent dans la place après lui avoir fait subir de grandes pertes. Mais le Normand, qui combattit contre Strozzi, fut plus heureux, et obtint un léger avantage. Strozzi fut tué ; Robert de la Marck, frère du duc de Bouillon, Saint-Aignan et Charles de la Grange furent blessés.

Le 3 février, un long et terrible combat s'engagea entre les assiégés et les hommes de la tranchée ouverte par d'Aumale. C'était vers le soir, et le frère de François de Lorraine, caché derrière un mantelet, pointait une coulevrine, lorsqu'un boulet l'atteignit en pleine poitrine et le tua sur le coup. La mort de ce

¹ Mémoires de Bouillon.— Davila, *Histoire des guerres de religion*.

vaillant homme de guerre jeta le deuil dans l'armée royale ; mais la douleur que ressentirent ses amis ne peut être comparée à la joie immense que laissèrent éclater les assiégés. Les ministres protestants dirent, dans leurs prêches, que le sang de Coligny commençait à être vengé par la mort de ce scélérat.

Claude de Lorraine, duc d'Aumale, était né à Joinville le 1er août 1526 ; il n'avait donc pas quarante-sept ans quand il mourut. A la mort de son père, il avait hérité du titre de duc d'Aumale, que portait son frère aîné, François, qui fut alors duc de Guise, et le roi Henri II lui donna la succession du gouvernement de la Bourgogne. Comme ses frères, il fut élevé par la vertueuse Antoinette de Bourbon, duchesse douairière de Guise, leur mère, et fut toute sa vie un fervent catholique. Général expérimenté et d'une rare bravoure, il fut rarement heureux. Tandis que son frère s'illustrait en défendant Metz contre Charles-Quint, d'Aumale tombait au pouvoir du margrave de Brandebourg. Tant que son frère vécut, d'Aumale marcha en quelque sorte à son ombre, n'ayant pas d'initiative propre ; plus tard, sa personnalité s'affirma un peu plus sous la minorité de ses neveux ; mais aussitôt qu'Henri de Guise fut en âge de prendre la direction du parti catholique, il fut heureux de regagner sa place au second rang. Malgré sa part de responsabilité à la journée de la Saint-Barthélemy, il laissa le souvenir d'un capitaine bon, loyal et généreux, plus ambitieux pour les siens que pour lui-même. Son frère le cardinal Charles lui avait fait épouser la fille de Diane de Poitiers, Louise de Brézé, dont il eut onze enfants. Quand il mourut, il ne lui restait plus que trois filles et deux fils, dont leur mère eut la tutelle. Charles, aîné de ses fils (né en 1555), hérita du titre de duc d'Aumale et eut comme son père la charge de grand veneur. Avec lui s'éteignit cette branche de la maison de Guise. Le cadet, Claude, né en 1563, fut l'abbé du Bec, chevalier de Malte et général des galères, mieux connu sous le nom du chevalier d'Aumale.

La perte de leur oncle ne pouvait, à coup sûr, que redoubler l'élan, déjà très vif, d'Henri de Lorraine et du marquis de Mayenne à poursuivre la soumission de la Rochelle¹.

Malgré les ministres protestants, qui, s'inquiétant bien plus d'eux-mêmes que du sort des malheureux assiégés, ne voulaient pas entendre parler de pacification et s'abandonnaient jusqu'à déclarer dans leurs prêches qu'il ne fallait pas faire de quartier aux prisonniers² la Noue essaya un dernier accommodement. La conférence commença le 4 mars ; y assistèrent pour la ville assiégée la Noue, Morisson et d'Estambé. Le roi ne voulait accorder le libre exercice de la religion qu'à la ville de la Rochelle, s'engageant à l'accorder aux autres successivement et à mesure que les esprits se calmeraient. Cette restriction fit de nouveau rompre les négociations, et, comme il n'y avait plus d'espérance d'accommodement, la Noue, étant sommé par le comte de Retz de tenir la parole qu'il avait donnée au roi, se démit du commandement qu'il avait accepté, et passa dans le camp du duc d'Anjou. Trois autres gentilshommes huguenots le suivirent dans sa retraite.

L'arrivée de la Noue au camp royal mit fin à un complot d'enfants dont les suites auraient pu être graves.

Le jeune duc d'Alençon, voulant quand même jouer un rôle dans le drame auquel il assistait, et ayant eu le bonheur de n'être point compromis dans les complots

¹ René de Bouillé.

² De Thou.

de sa mère et de ses frères, se posait en admirateur de Coligny et en ami des protestants. Il espérait devenir chef de parti, et forcer le roi et la reine mère à compter avec lui. Il trouva comme complices de ses vues ambitieuses le jeune Henri de la cour d'Auvergne, duc de Bouillon et vicomte de Turenne, et un gentilhomme protestant, nommé la Mole, son favori. Leur but était d'engager le roi de Navarre et le prince de Condé, ainsi que les trois cents gentilshommes de la religion qui combattaient dans l'armée royale, à se jeter avec eux dans Angoulême ou dans Saint-Jean-d'Angély, ou bien encore de passer sur les vaisseaux anglais commandés par Montgomery, et qui arrivaient au secours de la Rochelle. Il y a lieu de supposer que ni Henri de Navarre ni Condé ne prirent au sérieux cette conspiration enfantine, — ceux qui en étaient les principaux auteurs n'avaient que seize à dix-sept ans. — Le duc d'Alençon écrivit tout son plan et confia le papier au duc de Bouillon, qui le cacha dans sa manche, entre sa chair et sa chemise. Il devait le remettre à la Noue ; mais, ayant été obligé d'entrer dans la tente du duc d'Anjou ce dernier, en jouant avec le jeune conspirateur, lui met la main sur le bras, et, sentant un papier, croit que c'est un poulet venant de la cour, déboutonne la manche et saisit en riant le corps du délit. **Mon danger me fit perdre tout respect, dit Bouillon, je lui sautay aux mains, et lui ostay, en lui faisant croire que c'estoit une lettre de femme que pour rien au monde je ne voudrois qu'il en eût veu l'écriture**¹.

La Noue, instruit de l'intrigue, en montra toute l'inutilité et tout le péril, et, **sur ces sages considérations, la partie fut rompue**².

Le départ de leur général jeta un moment l'inquiétude parmi les Rochelais ; mais des provisions, qui parvinrent à entrer dans le port malgré les galères du baron de la Garde, excitèrent dans la ville une allégresse plus vive que si Montgomery lui-même y avait pénétré.

Dans le camp royal, toute la noblesse rivalisait de courage et même de témérité. Ceux qui faisaient les coups les plus aventureux, au risque même de compromettre le salut de l'armée, s'estimaient les plus sages. Henri de Guise et son frère Mayenne se distinguaient entre tous par les actions d'éclat qu'ils accomplissaient, et qui faillirent bien des fois leur coûter inutilement le sacrifice de leur vie. Nevers était impuissant à les contenir ; il fallut, pour les ramener à la raison, que le duc d'Anjou lui-même les réprimandât sévèrement³.

Le siège traînait en longueur ; les maladies et les désertions commençaient à faire de sérieux ravages dans l'armée des assiégeants. Le duc de Nevers, qui avait remplacé d'Aumale dans la direction générale des opérations du siège, fut d'avis qu'il fallait hasarder un assaut, et il fut décidé qu'on le tenterait du côté du mur de l'Évangile, et que les troupes seules donneraient. Mais le secret fut mal gardé, et, le 7 avril, jour fixé pour l'assaut, toute la noblesse était au premier rang pour marcher à la brèche, Guise, Mayenne et le bâtard d'Angoulême à la tête. En vain Nevers les prie de se retirer, ils ne l'écoutent pas. On a recours à l'autorité du duc d'Anjou, dont les prières n'ont pas plus d'effet ; il faut qu'il se fâche, qu'il leur fasse entendre à tous des paroles de menace, pour obtenir qu'ils reculent de quelques pas. Mais quand l'ordre de l'assaut est donné, malgré le duc d'Anjou, ils descendent tous dans les fossés, se précipitent à corps perdu dans les casemates, et leur bouillant courage ne sert qu'à jeter la confusion dans les

¹ Mémoires de Bouillon.

² Mémoires de Bouillon.

³ René de Bouillé. — De Thou.

rangs de l'armée. Antoine de Clermont s'est emparé d'un de ces ouvrages et s'y maintient quelque temps ; mais il est balayé, lui et les siens, par une coulevrine qui tire sur eux à bout portant d'une embrasure.

Guise pénètre dans une autre casemate et s'y maintient aussi, malgré une pluie de poix fondue et d'huile bouillante que les femmes de la ville versent sur sa tête, et une grêle de pierres et de balles qui lui arrivent de toutes parts. Mais à la fin la position n'est plus tenable, et il est obligé d'appeler Nevers à son secours. Nevers arrive à temps pour le dégager et reçoit un coup au bras droit ; Mayenne en se retirant est blessé à la jambe.

Tandis que les uns sont aux casemates, les autres sont montés sur le sommet du bastion de l'Évangile, d'où ils ne tardent pas à être précipités avec un pan de mur qui s'écroule sur eux. A la vue de cette brèche, Nevers commande à quelques compagnies de retourner à l'assaut, Guise est encore à leur tête ; mais la fatigue et le découragement sont dans les rangs de l'armée royale : les soldats refusent d'avancer. Il y en eut un cependant qui monta sur la brèche et ne vit aux remparts que des femmes jetant des pierres et de la poix enflammée ; s'il avait été soutenu, la ville aurait pu être prise.

Jusqu'au mois de juillet les assiégeants firent des efforts inouïs pour s'emparer de cette place, défendue avec un courage héroïque. Les femmes surtout se distinguèrent par des actes de bravoure et d'audace qui remplissaient d'admiration les officiers de l'armée royale ; elles prenaient part aux sorties, et lançaient elles-mêmes les pièces d'artifice avec autant de force et de sûreté que les hommes.

Dans un de ces engagements, Cosseins, qui avait pris une part si grande au massacre de la Saint-Barthélemy, fut tué, et sa mort fut célébrée comme un triomphe par les pasteurs de la Rochelle. Dans un autre, le duc d'Anjou fut blessé, et aurait peut-être été tué sans le dévouement d'un de ses officiers, qui lui fit un rempart de son corps. Le duc avait à côté de lui ce jour-là son frère d'Alençon, le roi de Navarre et Condé.

Montgomery était arrivé au secours de la Rochelle ; mais sa flotte, quoique assez nombreuse, était loin de pouvoir lutter contre celle du baron de la Garde, qui était montée par de bons matelots, et bien pourvue de soldats et de canons. Le capitaine huguenot se tint prudemment au large et profita de la nuit pour lever l'ancre, sans qu'on sût la direction qu'il avait prise. On apprit un peu plus tard qu'il s'était emparé de Belle-Isle et s'y était fortifié.

Il fallait en finir avec ce siège, dans lequel toute l'armée royale eût péri ; sur les ordres du roi, le duc d'Anjou fit venir les délégués de Montauban et de Nîmes pour s'entendre avec les Rochelais. Le duc, qui venait d'être élu roi de Pologne, fut heureux d'avoir une excuse honorable pour mettre fin par un traité à une expédition si longue, si périlleuse, et qui menaçait de tourner à sa confusion.

Les commissaires du roi, parmi lesquels étaient René de Villequier, le comte de Suze, Blaise de Monthic, Armand de Gontaut-Biron, le comte de Retz, la Noue et le secrétaire d'État Bernard Fizes, s'abouchèrent avec les commissaires de la Rochelle, dont les principaux étaient le maire de la ville, Gagouilland, commandant de l'infanterie, et les députés des villes de Montauban et de Nîmes. Le débat porta surtout, sur la ville de Sancerre, qui se défendait encore avec l'énergie que donne le désespoir. Les protestants auraient voulu qu'elle bénéficiât des mêmes avantages faits à la Rochelle, à Nîmes et à Montauban ; mais le duc d'Anjou s'y opposa, et ne voulut lui accorder que la liberté dont elle jouissait

concernant le baptême et le mariage. Les clauses du traité ayant été consenties de part et d'autre, on y ajouta que les délégués de la Rochelle, pour sauvegarder la dignité royale, viendraient supplier le roi de Pologne — c'est ainsi qu'on appelait déjà le duc d'Anjou — de leur accorder le pardon du passé.

La paix fut signée le 6 juillet, et proclamée dans la Rochelle par le maréchal de Biron, à qui un superbe repas fut offert à l'hôtel de ville.

En conséquence de cette paix, il fut lancé l'édit de Boulogne, qui mettait fin à la quatrième guerre civile. Cet édit accorda amnistie complète pour tout ce qui avait pu advenir à l'occasion des troubles survenus depuis le 24 août de l'année précédente ; rétablit la religion catholique partout où elle existait avant cette époque ; permit aux habitants de la Rochelle, de Montauban et de Nîmes le libre exercice de leur religion, conformément à l'édit précédent ; les reconnut pour bons et fidèles sujets, et les exempta de garnison ; tous ceux qui ont persévéré dans le protestantisme peuvent rentrer dans leurs maisons, et circuler librement dans le royaume ; les seigneurs hauts-justiciers peuvent avoir chez eux des prêches, y célébrer les cérémonies du baptême et du mariage. Sont cassées et annulées les promesses d'abjurer et les sentences rendues pour cause de guerre contre les protestants. Tout le monde est réintégré dans ses biens, charges et dignités. Comme gage de leur sincérité, les habitants des villes privilégiées doivent envoyer quatre de leurs notables, au choix du roi, passer trois mois à la cour successivement, moyennant quoi ces villes choisiraient elles-mêmes leurs gouverneurs.

La paix est donc encore une fois rétablie, et a cour se prépare à recevoir les délégués de la diète polonaise, qui viennent offrir la couronne au duc d'Anjou.

Pendant qu'il était à Rome, le cardinal Charles de Lorraine s'était activement employé pour que l'influence du Saint-Siège s'exerçât sur les électeurs de la diète polonaise en faveur du duc d'Anjou. Lorsque Montluc, évêque de Valence, fut envoyé à Cracovie et à Varsovie pour éviter qu'il se renouvelât ce qui était arrivé lors de la nomination de Charles-Quint au trône impérial, sa tâche auprès des seigneurs polonais lui avait été considérablement facilitée par le prélat lorrain¹, qui s'était mis à l'œuvre aussitôt que la mort de Sigismond avait été connue, et cela moins par affection pour le duc d'Anjou que pour éloigner de la cour de France un jeune prince ambitieux, intelligent et fortement appuyé par sa mère. Il espérait que, le duc d'Anjou devenu roi de Pologne, son neveu et lui reprendraient à la cour le rang et l'autorité dont les Guises jouissaient autrefois : il se trompa. Le roi et la reine mère continuèrent à le tenir éloigné des affaires de l'État, qui se faisaient toutes par de Gondy, comte de Retz². Le rang que le duc de Guise occupait à la cour et l'influence qu'il y exerçait venaient moins du crédit, dont il jouissait auprès de Leurs Majestés que de sa situation de chef du parti catholique, situation qu'il devait au souvenir des services rendus par son père, et dont il s'était montré capable de supporter le poids.

Les coffres étaient vides, et il fallait songer à les remplir pour recevoir dignement les ambassadeurs et permettre au duc d'Anjou de faire son voyage avec honneur. C'est au clergé que le roi s'adressa pour se procurer l'argent dont il

¹ Papiers de Simancas.

² Cependant, le mois suivant (septembre 1573), le roi éleva le marquisat de Mayenne en duché-pairie, en reconnaissance des services rendus par le jeune prince lorrain.

avait besoin, et dont une partie devait être employée à la défense de la foi catholique.

A l'assemblée générale tenue pendant l'octave de la Fête-Dieu, le cardinal de Lorraine fut choisi pour annoncer au roi que son ordre avait décidé le rachat, au profit de la couronne, de onze cent mille livres de rentes aliénées sur l'hôtel de ville de Paris, et de faire don au duc d'Anjou d'une somme de huit cent mille livres pour subvenir aux frais de son voyage, et cela en reconnaissance des services rendus par le prince à la religion. Le cardinal profita de cette occasion pour dresser au roi une longue harangue, qui fut trouvée très belle et très éloquente.

Quatre cents gentilshommes environ, à la tête desquels étaient le prince dauphin, fils du duc de Montpensier, le duc de Guise et le marquis de Mayenne, allèrent à la rencontre des ambassadeurs polonais, qui firent leur entrée dans Paris par la porte Saint-Martin (8 août 1573).

Les ambassadeurs étaient au nombre de treize, et le plus important était Adam Cobarski de Cobilin, évêque de Posnanie. Cinquante carrosses à quatre chevaux allèrent les chercher hors des murs de Paris, et la foule pour les voir passer était si grande, que les chevaux ne pouvaient pas se frayer un passage dans ses rangs ; toutes les fenêtres étaient garnies de curieux, et les toits des maisons en regorgeaient.

Ce fut Paul de Foix, prélat aussi illustre par son érudition que par sa naissance, qui leur adressa, avant d'entrer dans Paris, le compliment de bienvenue.

Les Parisiens regardoient avec admiration ces hommes d'une taille avantageuse, leur noble fierté accompagnée d'une gravité extraordinaire, ces longues barbes brillantes, ces bonnets garnis de fourrures précieuses et de pierreries, ces cimenterres, ces bottes garnies de fer, ces carquois, ces arcs, ces têtes rasées par derrière, et ces grands brodequins à galoches de fer.

Il n'y en avoit pas un parmi eux qui ne sçût parler latin, et plusieurs savoient encore l'italien et l'allemand ; quelques-uns même parloient notre langue si purement qu'on les eût pris plutôt pour des hommes élevés sur les bords de la Seine et de la Loire, que pour des habitants des contrées qu'arrose la Vistule ou le Dniéper¹.

Pendant tout le temps que les ambassadeurs restèrent à Paris, ce ne furent que cérémonies imposantes, visites officielles et fêtes magnifiques. Guise, en sa qualité de grand maître, présidait à toutes ces cérémonies, dont il réglait la marche. C'est par lui qu'ils furent reçus sur l'escalier du Louvre le jour de la présentation du décret d'élection ; ce décret était enfermé dans un coffre scellé de cent dix sceaux. Mayenne portait le sceptre du nouveau roi. Le cardinal de Lorraine eut encore une fois l'occasion de faire briller son érudition et son éloquence en improvisant en langue latine une réponse fort belle au compliment que lui adressa de Cobilin quand il alla lui présenter ses hommages.

On assure que le roi de Pologne fit alors à sa sœur la reine de Navarre toutes sortes d'avances pour qu'elle oubliât les traitements dont elle avait eu à souffrir de la part du duc d'Anjou. Marguerite ne parut pas se fier à ces démonstrations amicales, sur la nature desquelles elle était trop édifiée.

¹ De Thou.

Le duc d'Alençon se tourna aussi du côté de Marguerite, espérant obtenir par elle quelque crédit auprès du roi de Navarre, dont il voulait faire son complice dans les intrigues ambitieuses qu'il complotait. Marguerite accepta cette amitié, à la condition que ce seroit sans préjudice de ce qu'elle devoit au roy son bon frère¹.

Depuis le retour du duc d'Anjou à Paris jusqu'à son départ pour la Pologne, ce ne furent à la cour qu'intrigues, complots et mécontentements, ayant pour objet autant les affaires d'amour que les affaires politiques.

Antoine Duprat, seigneur de Nantouillet, petit-fils du chancelier du même nom, venait d'être assassiné pour avoir refusé d'épouser la belle Renée de Châteauneuf. Le duc d'Anjou avait été fort compromis dans l'accomplissement de ce crime. Ce prince, avant de partir pour la Pologne, voulait aussi faire rompre, pour cause de proche parenté et différence de religion, le mariage de Marie de Clèves, la troisième *des trois Grâces*, avec le prince de Condé, pour l'épouser ensuite. Il n'en put pas venir à bout.

Était-ce pour ce motif qu'il restait à la cour ? ou bien, prévoyant la fin prochaine de son frère, craignait-il de quitter le royaume dans un moment si favorable à son ambition ? Les deux hypothèses sont permises ; car s'il est vrai que le duc d'Anjou ait manifesté le désir d'épouser Marie de Clèves, il était bruit également d'une conspiration ayant pour but de supprimer d'un coup Charles IX, le duc d'Alençon, et le roi de Navarre, afin de placer immédiatement sur le trône celui qui devait bientôt s'appeler Henri III. Guise, assurait-on e s'était offert pour lui fournir cinquante mille hommes dans le cas où l'on aurait tenté de le faire sortir par force du royaume² ; enfin c'était encore Guise qui devait être chargé de l'exécution complotée contre Charles IX et contre les autres princes³.

Il n'y a pas de preuve que les choses soient jamais allées aussi loin ; mais, en laissant de côté l'intrigue matrimoniale qui occupait considérablement le roi de Pologne il était évident qu'il se tramait dans l'ombre une foule de complots qui, pour être moins sanguinaires qu'on ne le croyait, n'étaient guère plus avouables.

Le duc d'Alençon, à la tête des *mécontents* de la Saint-Barthélemy, conspirait de son côté contre Charles IX, contre le roi de Pologne et contre les Guises. C'était le parti des *politiques* qui se formait, ayant pour principaux chefs d'Alençon, le roi de Navarre, le prince de Condé, duc de Bouillon et les Montmorency ; comme agents actifs la Mole et Coconas.

Catherine de Médicis était là dans son véritable élément, au milieu de ces mille intrigues qu'elle croyait connaître à fond, grâce à la police que faisaient pour elle ses filles d'honneur et aux indiscretions de sa fille Marguerite, qui parfois lui révélait tout ce qu'elle savait, et parfois lui laissait tout ignorer, selon que son caprice ou son intérêt le lui conseillait.

Quant à Charles IX, ce n'était déjà plus qu'un fantôme. Depuis la Saint-Barthélemy, le pauvre monarque était en proie à des remords et à des cauchemars horribles. Ses nuits étaient troublées par des visions sinistres. Son imagination en délire lui faisait voir des ruisseaux de sang ; charriant dès cadavres qui s'amoncelaient devant lui, et ces cadavres laissaient échapper des

¹ Mémoires de Marguerite.

² *Vie du duc de Guise*, par Pisan.— René de Bouillé.

³ Déposition du roi de Navarre dans le procès criminel contre la Mole et Coconas. Cette déposition se trouve à la fin des Mémoires de Marguerite de Navarre, dans les *Mémoires pour servir à l'histoire de France*, édition Michaud et Poujoulat.

plaintes, des gémissements, auxquels se mêlaient des sons lugubres ou retentissants qui le réveillaient en sursaut¹. Assis sur sa couche, l'œil hagard et la tête en feu, il cherchait vainement à chasser de devant ses yeux ces visions vengeresses, qui, tout éveillé, le poursuivaient encore comme les avant-coureurs de la justice divine !

Alors il se levait, pale et effaré, en proie à la maladie qui devait bientôt l'emporter ; il montait à cheval, et pendant trois jours et trois nuits il poursuivait le cerf ou le sanglier dans les forêts, se reposant à peine quelques heures pour reprendre sa course furieuse, insensée, vertigineuse, et cela jusqu'à ce qu'il tombât anéanti et brisé par la fatigue et le sommeil. Mais le sommeil c'était le rêve avec ses visions implacables, ses tableaux déchirants de meurtre et d'agonie de la nuit du 24 août. Pour fuir ces rêves affreux, ces fantômes menaçants, ces monceaux de cadavres et ces ruisseaux sanglants, il se mettait avant l'aube devant sa forge ; sa main, amaigrie par la fièvre, saisissait un lourd, marteau, et frappait sur l'enclume comme celle d'un vulgaire forgeron, fabriquant des casques et des cuirasses.

Et lorsqu'il avait broyé ses nerfs à ce dur labeur, le pauvre roi cherchait autour de lui un visage ami et compatissant, et n'en trouvait point. Sa mère lui préférait son frère et conspirait contre sa gloire ; ses frères jetaient des regards avides sur sa couronne, qui pesait sur son front comme un bandeau de feu ; princes et courtisans appartenaient tous aux factions qui déchiraient son royaume. Tous avaient des amis ; tous marchaient à un but ; tous étaient soutenus par une idée ; lui seul n'avait point d'amis dans ce palais du Louvre, lui seul marchait à tâtons dans cette cour pleine d'embûches, lui seul ne trouvait pas une main dans laquelle il pût mettre la sienne.

C'est alors qu'il allait un moment oublier ses remords et endormir ses chagrins, en posant sa tête endolorie sur les genoux de la douce Marie Touchet, la seule affection sincère, peut-être, qu'il ait connue et qui ne l'ait point trahi.

Cependant le roi finit un jour par secouer sa léthargie ; il ordonna à son frère qu'il eût à sortir de France immédiatement pour se rendre dans son royaume de Pologne. Le ton sur lequel cet ordre fut donné ne permit plus qu'on temporisât, d'autant qu'il n'y avait plus d'excuse valable, l'Empereur ayant accordé les sauf-conduits dont le roi de Pologne avait besoin pour n'être pas inquiété, dans son passage à travers l'Allemagne, par les princes luthériens, irrités contre les princes de la maison de Valois depuis la Saint-Barthélemy.

Le départ du roi de Pologne eut lieu de Paris le 28 septembre ; le roi, la reine mère, les princes et les seigneurs de la cour devaient lui faire escorte jusqu'à la frontière. A Villers-Cotterets, où la cour se trouvait, Charles IX eut à recevoir les députés protestants de la Guyenne, du Languedoc, de la Provence et du Dauphiné, venus pour formuler des plaintes ou pour demander, en faveur de ces provinces, des concessions encore plus grandes que celles que leur accordaient les précédents édits. Le roi conçut une vive irritation contre ces prétentions comminatoires ; il se contint toutefois, et promit vaguement d'accorder ce qu'on lui demandait. À peine allait se mettre en route, lorsqu'une maladie inconnue se déclara et l'obligea à surseoir à son départ ; mais enfin sa santé parut se rétablir, et il put aller jusqu'à Soissons, puis jusqu'à Vitry. Le mal ayant fait de nouveaux progrès, force fut à Charles de s'arrêter, ne pouvant aller plus loin. Les deux

¹ D'Aubigny, Brantôme, etc.

frères s'embrassèrent pour la dernière fois, et se séparèrent pour ne plus se revoir.

Henri, escorté de sa mère, de sa sœur Marguerite, du roi de Navarre, de Monsieur, duc d'Alençon, et de tous les seigneurs de la cour, suivant l'itinéraire que le roi avait fixé, arriva à Joinville, où il fut reçu par le duc de Guise, par le cardinal Charles et par Antoinette de Bourbon, leur mère et aïeule. A Nancy, où la cour arriva bientôt, le duc de Lorraine fit à son beau-frère et à ses hôtes une magnifique réception ; ce ne furent pendant toute une semaine que fêtes et banquets. La duchesse de Lorraine, Madame Claude de Valois, fille d'Henri II, venait de mettre au monde une fille qui fut tenue sur les fonts baptismaux par l'évêque de Posnanie. A la cour de son beau-frère, le roi de Pologne, malgré sa grande affection pour Marie de Clèves, ne put s'empêcher de remarquer la beauté et la grâce de Louise de Vaudernont, elle qui quelques années plus tard devait devenir sa femme.

De Nancy le roi de Pologne alla à Vic, où le cardinal Charles l'avait devancé, et enfin à Blamont, où la cour resta encore quatre jours, la mère et le fils ne pouvant plus se résoudre à se séparer. Pourtant les ambassadeurs attendaient, et l'heure des adieux approchait. En embrassant ce fils, objet de toutes ses préférences, elle lui dit ces mots que plusieurs courtisans entendirent : *Partez ! mais vous ne resterez pas longtemps en Pologne !*

Étaient-ce là des paroles de triste présage, ou contenaient-elles une criminelle révélation ?

On murmurait tout bas, en effet, que le roi Charles se mourait du poison que lui avait donné son maître d'hôtel la Tour, frère puîné du maréchal de Retz¹.

Le 4 décembre, la reine mère, les princes et toute la cour reprirent la route de France, tandis que le roi de Pologne, les ambassadeurs et une suite nombreuse de jeunes gentilshommes, parmi lesquels étaient Mayenne et d'Elbeuf, s'acheminaient vers la capitale du nouveau roi en passant à travers l'Allemagne, où ils furent assez mal reçus par les princes luthériens, et surtout par l'électeur palatin Frédéric III, qui ne parla au roi que des massacres de la Saint-Barthélemy, tandis que ses gens apostrophaient Mayenne et d'Elbeuf en les appelant *les bouchers de Lorraine*².

C'est en l'année 1573 que mourut, à Vinay près d'Étampes, à l'âge de soixante-dix ans, l'ancien chancelier Michel de l'Hôpital. C'était un esprit droit, ouvert et conciliant. Législateur éminent, magistrat intègre, ministre et conseiller sans ambition personnelle, il fut le collaborateur le plus dévoué de Catherine de Médicis, son appui le plus ferme, sans qu'aucun des crimes dont cette femme s'est souillée ait pu effleurer seulement sa réputation. Plus poète et plus philosophe que réellement homme d'État, il se fit le complice inconscient de la politique de Catherine de Médicis en cherchant à pacifier les partis par des compromis qui ne pouvaient être acceptés de part ni d'autre, et n'ayant d'autre effet que d'imposer des trêves momentanées dont les factions ne profitaient que pour se préparer à de nouveaux combats. Dans sa bonne foi, il croyait ainsi préparer les esprits au respect de la liberté de conscience, tandis que Catherine savait que c'était le plus sûr moyen de laisser ses ennemis en présence afin de profiter de leur perpétuelle rivalité pour conserver le pouvoir.

¹ *Histoire de Charles IX*, par Varillas.

² René de Bouillé.

On a dit de lui qu'il avait devancé son siècle. C'est le plus grand éloge qu'on pouvait faire de son cœur et de sa science philosophique ; mais ce n'est pas le plus grand éloge qu'on pouvait faire de son habileté politique. Moins épris d'idéal et mieux pénétré de son époque, nul plus que lui n'aurait pu, avec un peu d'énergie, parler avec autorité aux chefs des factions et imposer la paix au royaume. Mais trop enclin, comme toutes les natures généreuses, à prendre parti pour les faibles, il se rendit suspect aux catholiques sans désarmer l'ambition des protestants. Le XVI^e siècle tenait encore trop au moyen âge pour que la liberté de conscience, telle que nous la comprenons aujourd'hui et telle que la comprenait Michel de l'Hôpital, fût chose possible. Les libertés ne sont un bienfait et un progrès qu'en tant qu'elles arrivent à leur heure et lorsque les esprits y sont préparés ; mais elles dégénèrent en licence et engendrent les guerres civiles lorsque les hommes ne sont pas assez mûrs pour en faire usage.

Ces réserves faites, Michel de l'Hôpital reste, aux yeux de la postérité, une des plus belles et des plus nobles figures du XVI^e siècle ; l'histoire de sa vie, qui fut celle d'un homme d'une haute intelligence, d'un esprit loyal et droit, d'un cœur vertueux, s'impose à notre admiration et à notre respect. L'historien de Thou, qui le connut et l'aima, dit que physiquement il ressemblait à Aristote.

En cette même année, la famille des Guises, qui venait déjà de perdre le duc d'Aumale, fut encore affligée par une mort qui fut particulièrement sensible au cardinal Charles.

A peine le prélat était-il de retour dans sa ville archiépiscopale de Reims, qu'un mal soudain et inconnu ravit à son affection son jeune neveu François de Lorraine, qu'il avait fait élever sous ses yeux, et qui était d'une intelligence remarquable pour son âge. François mourut le 24 octobre 1573, à l'âge de quatorze ans. Le cardinal [l'avait formé pour le service de Dieu à l'exemple du jeune Samuel](#), et avait obtenu pour lui la coadjutorerie de Reims, qui fut donnée depuis à son jeune frère Louis.

Au commencement de l'année.1574, le roi, toujours souffrant et inquiet, s'était retiré à Saint-Germain avec toute la cour, et, sous ses yeux, une réconciliation apparente s'était faite entre les Guises et les Montmorency. Au conseil, qui durait plusieurs heures tous les jours, les célèbres rivaux travaillaient de concert, et le cardinal de Lorraine écrivait à sa belle-sœur que [c'était belle chose comme tout y alloit d'accort](#)¹ ; pourtant il ne lui dissimulait pas qu'il [préférerait voir son fils hors d'ici, et lui aussi](#). Quant à lui, il s'ennuyait tellement que ce n'était qu'à cause de sa vieille mère qu'il n'allait pas se retirer à Rome.

Le cardinal avait, en effet, d'excellentes raisons pour souhaiter que son neveu fût hors de la cour. Un assassin, posté sur le grand escalier du château, avait tenté de le tuer ; Guise le poursuivit jusque dans l'appartement de la connétable de Montmorency, gouvernante de la reine Isabelle, qui demanda sa grâce. Guise se contenta de lui donner quelques coups du plat de son épée². Le duc de Bouillon dit dans ses *Mémoires* que, [l'ayant porté par terre et croyant l'avoir tué, s'en courut à la chambre du roy, d'où il approcha avec une voix émue](#), le suppliant de lui pardonner sa faute.

Cet assassin était un nommé Ventubren, cousin de la Mole, le favori du duc d'Alençon. Il avait été au service des Montmorency, puis il avait passé à celui de

¹ Manuscrits de Béthune.

² Papiers de Simancas, archives nationales.

Guise, qui l'avait renvoyé depuis peu. Ventubren fut arrêté et presque aussitôt élargi ; Catherine de Médicis., qui se chargea de poursuivre l'affaire, l'instruisit si bien, qu'on ne sut jamais qui avait prémédité cet attentat.

Après cet incident, il se passa à la cour un événement beaucoup plus grave.

Nous avons dit que le duc d'Alençon, voulant sortir de la pénombre où sa mère le reléguait, se préparait aussi à jouer son rôle. Son frère ayant été lieutenant général, il voulait à son tour occuper cette charge ; mais sa mère s'y opposa, dans la crainte qu'il n'en profitât, à la mort de Charles IX, pour s'emparer de la couronne. Son frère avait commandé les armées et gagné des batailles ; il voulait aussi avoir des armées à commander, n'importe lesquelles, bien qu'il aimât plus les intrigues que les combats. Enfin son frère avait été chef de parti ; il voulait avoir aussi son parti, qui fut appelé le parti des mécontents ou des politiques, dont nous avons nommé déjà les principaux chefs, auxquels il faut joindre les capitaines huguenots, tels que la Noue, de Montgomery, de Guitry, de Buy, Duplessis-Mornay, etc. etc., qui n'attendaient que la présence d'un prince du sang pour relever ouvertement l'étendard de la révolte et passer du côté du prince d'Orange. Le duc de Nassau, qui était aussi de la conspiration, devait fournir dix mille hommes de troupe.

Voici le portrait qu'un auteur contemporain fait du dernier fils de Catherine de Médicis et de Henri II :

... Le duc d'Alençon étoit né avec toutes les qualités requises pour exciter de grands troubles, sans aucune de celles qui pouvoient servir à les apaiser. Il avoit beaucoup d'esprit, mais très mal tourné ; il aimoit la prodigalité et le luxe. Il cherchoit du raffinement, de nouveaux ragoûts dans tous les plaisirs qu'il prenoit. Il ne se laissoit toucher ni par le mérite ni par les bienfaits¹.

Doué de telles qualités, le prince, ou tout simplement le duc, comme on l'appelle dans les Mémoires contemporains, étoit donc l'homme qu'il falloit pour un parti qui ne rêvoit que représailles.

D'Alençon étoit soupçonné par Catherine ; Condé et Henri de Navarre étoient presque gardés à vue et espionnés jusque dans leurs chambres² ; Thoré, le frère de Montmorency, craignoit d'être assassiné par Guise et ses partisans ; l'entreprise faite par Ventabren contre Guise avoit réveillé toutes les rancunes et toutes les méfiances de ces deux chefs de parti ; enfin une tentative faite contre la Rochelle avoit achevé d'amener les esprits à considérer une nouvelle explosion comme l'unique remède à une situation intolérable.

Pour commencer il ne s'agissoit que de faciliter le départ de Saint-Germain au duc d'Alençon, au prince de Condé et au roi de Navarre. Une fois hors de la cour, le duc devoit rejoindre la Noue, qui étoit en Poitou, et se mettre à la tête des réformés, tandis que son beau-frère iroit soulever la Navarre et le Barn. Mais les princes ne pouvoient se risquer dans cette aventure qu'à la condition d'avoir une escorte capable de résister aux troupes qui seroient envoyées contre eux, et une ville dans laquelle ils pussent au besoin chercher un refuge³. Guitry, lieutenant de la Noue, devoit fournir l'escorte, et la ville choisie pour servir de refuge aux fugitifs étoit Mantes. Le jour du départ est fixé au 10 mars⁴. Mais voici que les

¹ *Histoire de Charles IX*, par le sieur Varillas.

² *Mémoire justificatif pour Henri de Bourbon*.

³ *Mémoires du duc de Bouillon. — Vie de Duplessis-Mornay*.

⁴ *Mémoires du duc de Bouillon. — Vie de Duplessis-Mornay*.

troupes se présentent dix jours plus tôt, et que le prince, instruit de leur présence dans les environs de Saint-Germain, ne veut pas partir avant que Mantes se soit rendue. De Guित्रy se rend à Mantes, où était la compagnie de Thoré, et où du Buy, qui était aussi de la conspiration, l'attendait depuis le matin. De Guित्रy arriva trop tard, et n'avait avec lui que quarante-cinq chevaux ; les gentilshommes qui étaient de l'entreprise, ne voyant pas le duc d'Alençon, ne voulurent pas pousser les choses plus loin, et du Buy fit semblant de se mettre à la poursuite de Guित्रy pour que le roi n'eût aucun soupçon contre lui. Il reçut même les félicitations de Charles IX à cette occasion.

La Mole, voyant que toutes ces indécisions allaient faire échouer l'entreprise, fut pris de peur, et, pour sauver sa vie, crut, plus prudent de tout révéler à la reine mère¹. Du reste, l'alarme avait été donnée à la cour par les troupes de Guित्रy, qui, multipliant leurs marches et contremarches autour du château, prenaient les proportions d'une armée véritable, le menaçant d'un siège en règle. L'alarme est jetée. Au milieu de la nuit, et c'est à qui se sauvera le plus vite. Les cardinaux de Lorraine, de Guise, de Bourbon et le chancelier de Birague courent à leurs bagages, chargent chevaux et mulets, se mettent en selle, et, comme ils ne sont rien moins qu'écuyers, se retiennent comme ils peuvent à la crinière de leurs montures. Les tambours des Suisses et des gardes battent aux champs ; toute la garnison est sur pied.

La reine mande immédiatement près d'elle le duc d'Alençon, et elle n'a pas besoin de beaucoup le presser pour lui faire tout avouer, sans qu'il lui vienne même la pensée de cacher le nom de ses complices, ou tout au moins de les décharger le plus possible. Ne pensant, au contraire, qu'à lui seul, c'est sur eux qu'il fait tout retomber. Le roi de Navarre, qui était dans un cabinet attendant à la chambre de la reine dit à Bouillon : **Notre homme dit tout**².

Montmorency-Thoré et Bouillon (Turenne) se sauvèrent à temps. Le roi de Navarre, sans être absolument prisonnier, fut gardé à vue, et obligé de suivre le roi d'abord à Paris, chez de Retz, dans le faubourg Saint-Honoré, où il resta quelques jours, et ensuite à Vincennes. Condé, qui s'était retiré à temps de la cour, sous prétexte de visiter son gouvernement, évita ainsi d'être enveloppé dans la disgrâce du duc d'Alençon. Quand il apprit que tout le complot était découvert, il gagna la frontière avec Thoré et Bouillon. La Mole et Coconas, arrêtés et emprisonnés, firent des aveux complets, ceux de Coconas surtout furent écrasants. Les politiques, ayant à leur tête le duc d'Anjou, devaient se joindre aux protestants ; la reine d'Angleterre et le prince de Navarre leur fournissaient des secours, et un soulèvement général était organisé dans tout le royaume pour mettre le duc d'Alençon sur le trône. En apprenant cette conjuration, le roi, qui baissait à vue d'œil et sentait sa fin proche, s'écria : **Les misérables, c'est trop m'en vouloir. Encore s'ils m'avoient laissé mourir en paix**³.

La Mole et Coconas furent condamnés à la peine capitale, et leurs têtes furent réclamées par la reine de Navarre et par la duchesse de Nevers, qui les firent embaumer. Pendant que la Mole était soumis à la question, on découvrit sur lui une sorte d'amulette en cire, représentant une image percée par une épingle. Interrogé sur cet objet, il répondit que c'était un talisman que lui avait remis un Florentin, nommé Cosme Ruiggieri, pour se faire aimer d'une demoiselle de la

¹ Mémoires de Marguerite de Valois. — Mémoires de Bouillon.

² Mémoires de Bouillon.

³ Lacreteille.

Provence qu'il voulait épouser. Ce Cosme Ruiggieri fut arrêté ; mais, comme il était en grande faveur auprès de Catherine de Médicis, qui croyait aux sortilèges, à la nécromancie, à l'alchimie, à l'astrologie et autres superstitions, et qu'à son exemple grand nombre de dames de la cour donnaient dans les mêmes travers, qui n'auraient été que ridicules s'ils n'avaient été immoraux, le [sorcier](#), au lieu de subir le traitement réservé à ses semblables, fut relâché, grâce à de hautes protections.

Le crime et la superstition ont toujours marché ensemble, l'un s'appuyant sur l'autre.

Devant le tribunal, présidé par Christophe de Thou, qui condamna à mort la Mole et Coconas, et quelques autres agents subalternes à des peines moins rigoureuses, comparurent également (10 avril) le duc d'Alençon et le roi de Navarre. Le duc répéta pour sa défense les mêmes accusations contre ses alliés qu'il avait faites déjà devant sa mère. Sa conduite parut d'autant plus piteuse que celle du roi de Navarre fut plus audacieuse, plus franche et plus loyale. Le futur grand roi ne se donna pas la peine de nier, et moins encore celle d'accuser qui que ce fût. Il rappela en termes dignes les suspicions dont il était l'objet, les espionnages dont il était entouré, les menaces de mort qu'on lui faisait entendre, et dit que dès lors il était tout naturel qu'il eût cherché par la fuite le moyen de mettre fin à cette vie, qui lui était insupportable.

[J'ai voulu fuir, dit-il en terminant, oui sans doute je me dois à mes sujets. Je ne possède qu'un faible État ; mais j'ai l'âme d'un roi, d'un Bourbon, d'un descendant de saint Louis. Je ne puis vivre dans la servitude et dans l'opprobre. On veut frapper judiciairement celui qu'on n'a pu faire périr par le glaive des assassins. Je n'ai point de complices ; je donne des ordres à mes serviteurs ; je ne séduis, je ne trahis personne. Je déclare ici mes sentiments, mais non comme un accusé qui répond à des juges ; ceux qu'on m'a donnés n'oublieront pas que je suis roi !](#)

Cette réponse, faite d'une voix forte et, d'un air plein de majesté, pénétra de respect les commissaires du parlement, qui abandonnèrent toute poursuite contre Henri de Bourbon.

Le maréchal François de Montmorency et le maréchal de Cossé, accusés de complicité, furent pris et enfermés à la Bastille.

Les événements que nous venons de rapporter se passèrent dans la première quinzaine d'avril, et depuis la fin de mars Guise avait quitté la cour pour se rendre dans son gouvernement de la Champagne et de là à Joinville, où devaient venir le rejoindre les ducs de Mayenne et d'Elbeuf, de retour de Pologne, le duc de Nevers, les cardinaux de Lorraine et de Guise, et passer avec eux les fêtes de Pâques. Sa présence à Vincennes n'était nullement nécessaire ; ses ennemis se chargeaient eux-mêmes de faire sa besogne ; il n'avait donc pas besoin de se compromettre inutilement.

Au mois d'avril tout le royaume était de nouveau en armes. Les protestants s'étaient soulevés dans la Saintonge, la Guyenne, les Cévennes, le Vivarais et surtout dans le Poitou, où commandait la Noue, et dans la Normandie, où se trouvait Montgomery.

Avant que Montpensier arrivât dans le Poitou, la reine y avait déjà envoyé Maurevert pour assassiner la Noue ; mais le bandit était trop connu pour que sa

présence dans la province ne fût pas immédiatement signalée. La tentative avorta.

Catherine de Médicis, qui avait toutes les hypocrisies, feignait de regretter toujours son époux, tué accidentellement, on le sait, par Montgomery dans un tournoi. C'est la haine dont il se savait l'objet de la part de la reine qui jeta Montgomery dans le parti calviniste dont il devint un des chefs les plus redoutables. Rentré en France après l'édit de Boulogne, il resta dans la Normandie, et au premier signal d'alarme il reprit l'offensive et soumit presque toute cette province. Après avoir pourvu à la défense de quelques places, il vint, avec quelques cavaliers seulement, se renfermer dans Domfront. La reine, apprenant cela, fit écrire par le roi aux gentilshommes catholiques des environs de prêter main-forte à Matignon, à qui elle envoya en même temps de nombreux renforts.

Après une résistance énergique, Montgomery fut obligé de capituler, faute de vivres et de munitions de guerre, et la reine exigea que le prisonnier lui fût envoyé.

Quand on apprit à Charles IX la prise de Montgomery et le succès des armées royales dans le Poitou, la Normandie et le Languedoc : *Que m'importe ? répondit-il d'une voix mourante ; qu'on fasse ce qu'on voudra. Est-ce que je règne encore ? Ô mon Dieu ! comment ai-je régné ?*

Sentant sa fin proche, il se fit lire son testament, par lequel il instituait sa mère régente jusqu'à l'arrivée de son successeur ; puis il demanda à voir son frère. Quand le duc d'Alençon se présenta devant ses yeux, Charles s'écria : *Non, vous n'êtes pas mon frère ; mon frère, c'est le roi de Navarre !* Henri de Bourbon s'étant précipité au pied du lit, le roi le fit relever, l'embrassa, et lui témoigna une touchante affection ; c'est à lui, assure-t-on, qu'il recommanda sa femme et sa fille¹. D'autres assurent que c'est à sa mère² ; l'historien Varillas ne mentionne aucun de ces faits. On sait seulement qu'avant de mourir il manifesta sa joie de n'avoir pas d'enfant mâle³ à qui laisser le triste fardeau de la couronne.

Charles IX mourut, dans les bras de sa nourrice, le 30 mai 1574, jour de la Pentecôte, à l'âge de vingt-quatre ans et dix mois, après un règne de treize ans et cinq mois, qui fut constamment bouleversé par les guerres civiles.

Ce prince avait été cloué en naissant de brillantes et sérieuses qualités, qui furent étouffées ou annihilées par la mauvaise éducation qu'il reçut et par les exemples pernicious qu'il eut constamment sous les yeux. *Il avoit, dit de Thou, le courage égal à sa fortune, une grande pénétration d'esprit, une éloquence mâle, une prudence au-dessus de son âge, et qui dégénéroit quelquefois en finesse, un jugement exquis, une grande attention dans la distribution de ses grâces et dans l'examen du mérite de ceux sur qui il les répandoit. Aussi ne passait-il pas pour libéral dans l'idée des courtisans, qui s'imaginent qu'un prince ne mérite pas ce nom quand il ne remplit pas leur insatiable cupidité⁴.* Il était de plus d'une excessive sobriété, buvant de l'eau à peine rougie, mangeant et dormant peu. Il aimait les arts, et savait les apprécier autant que son aïeul

¹ Lacreteille.

² De Thou.

³ Il avait eu de Marie Touchet un fils, qui fut le comte d'Angoulême et mourut en 1650.

⁴ De Thou.

François Ier ; très bon musicien et poète délicat, on a de lui des vers infiniment supérieurs à tous ceux des poètes de son époque. Ronsard fut son favori et son protégé tout particulier, et il fit venir d'Allemagne le célèbre musicien Rolland de Luffo. Au physique, c'était un grand et solide garçon, bien qu'un peu voûté et la tête penchée sur l'épaule. Sa passion pour la chasse, l'habitude de tremper ses mains dans le sang des bêtes et de passer plusieurs jours de suite dans des forêts presque sauvages, menant une véritable existence de braconnier, ou de manier le marteau, les tenailles et le fer pour fabriquer des armes et des cuirasses, lui donnèrent des mœurs rudes et un caractère violent, emporté, colère, éclatant trop souvent en imprécations et en jurons épouvantables. Il souffrit beaucoup de la préférence que sa mère marqua toujours pour son frère puîné, et, tandis que les courtisans célébraient à l'envi les talents et les vertus du duc d'Anjou, Charles disait qu'il en fallait bien rabattre et qu'on le verrait plus tard. Mais ces paroles prophétiques, basées sur une observation exacte, étaient mises sur le compte de la jalousie.

Après la Saint-Barthélemy, lui seul eut des remords de cet acte. Espérons qu'il connut aussi le repentir.

A la fin de ses jours, il est évident que dans les moments de trêve que lui laissait la maladie inconnue dont il mourut, il était résolu à soigner sa mère du gouvernement, s'apercevant trop tard de tout le mal que cette femme avait fait à la France et à ses enfants. Il voulait gouverner par lui-même. Il se serait également débarrassé des Guises et des Montmorency, dont l'ambition remuante était le premier obstacle à la paix du royaume ; il n'en eut pas le temps. On lui a reproché d'avoir dissimulé jusqu'à son dernier souffle, et cela parce qu'après avoir fait entendre à sa mère de sévères paroles, presque des accusations, il lui confia la régence... Eh ! pouvait-il faire autrement ? En l'état des affaires, à qui pouvait-il léguer la direction du gouvernement sans exposer le royaume aux plus grands dangers, peut-être à une révolution ?

Ses obsèques eurent lieu en grande pompe, quarante jours après sa mort, et son corps fut inhumé à Saint-Denis.

En quatorze jours, le courrier¹ expédié par la reine mère, quand Charles IX eut rendu le dernier soupir, fit le voyage de Paris à Cracovie pour annoncer au roi de Pologne la mort de son frère et son élévation au trône de France. Henri chargea immédiatement Jacques Faye, sieur d'Espesses, de porter à la reine mère les lettres par les quelles il lui confirmait la régence ; ces lettres étaient datées du 15 juin, et le parlement les enregistra le 5 juillet.

Après une courte délibération avec les quelques Français restés près de lui, Henri décida de quitter la Pologne sans prévenir le sénat. Le 18 juin, par une nuit obscure, le roi, suivi de ses compatriotes, abandonna sa capitale en fugitif, et en deux jours gagna la frontière de Moravie. Ne voulant pas s'exposer à tomber entre les mains des princes allemands, il passa par Vienne, Venise, le nord de l'Italie et Turin, où, en remerciement de l'accueil qui lui fut fait, il abandonna Pignerol, Saviglian et Pérouse au duc Emmanuel-Philibert. Après cette rétrocession gratuite, la France ne posséda plus de l'autre côté des Alpes que le marquisat de Saluces.

D'Anville, gouverneur du Languedoc, homme doux, lent dans ses décisions, mais poursuivant résolument un dessein une fois qu'il s'était engagé, alla trouver le roi

¹ Mery de Barbezières.

à Turin. L'accueil qui lui fut fait ne lui laissa plus d'autre parti à prendre que de se joindre aux conjurés, et de devenir, bien malgré lui, chef de parti.

Outre d'Anville, Mayenne et d'Elbeuf, après avoir accompagné Nevers à Padoue, rejoignirent aussi Henri III à Trévisé et lui firent escorte.

Lorsque Catherine de Médicis eut le pouvoir absolu, elle aurait bien voulu, sans doute, se débarrasser des Guises, qu'elle redoutait entre tous ; mais la lutte était engagée de telle sorte qu'ils étaient son unique point d'appui. Les princes de Lorraine retournèrent donc à la cour, plus puissants que jamais, et ce fut sur les conseils du cardinal Charles qu'elle entreprit de négocier avec les protestants et avec les politiques, tandis que sous main elle se préparait à la guerre.

Montgomery, livré aux tribunaux, comme nous l'avons dit, avait porté sa tête sur l'échafaud ; mais, malgré la nouvelle perte qu'ils venaient de faire, les protestants, unis aux politiques, se levaient partout avec audace et n'attendaient qu'une occasion pour frapper un coup décisif. Condé, bien que toujours sur la frontière d'Allemagne, dirigeait le parti avec une remarquable intelligence ; ses ordres étaient ponctuellement exécutés, et toutes ses vues venaient d'être adoptées aux conférences de Milhaud tenues pendant les mois de juillet et d'août. D'Anville assista à ces conférences, et s'engagea, pour les politiques, à seconder les protestants jusqu'à ce qu'ils eussent conquis leur entière liberté de conscience par tout le royaume, et les protestants jurèrent de combattre jusqu'à ce qu'ils eussent délivré les maréchaux de Montmorency et de Cossé.

Avec l'argent promis par les Églises réformées, Condé devait lever une armée en Allemagne et se joindre aux troupes des provinces, dont il conservait le commandement jusqu'à ce que le duc d'Alençon et le roi de Navarre fussent sortis de la cour et eussent rejoint les conjurés.

De retour dans le Languedoc, d'Anville, une fois sa décision prise, s'appliqua à mettre la province dont il était gouverneur pour le roi sur le pied des grands fiefs militaires que possédaient jadis ses ancêtres et ses autres seigneurs féodaux.

Telle était la situation morale et politique du royaume lorsque Henri III arriva à Lyon, le lundi 6 septembre ; le roi de Navarre et le duc d'Alençon étaient allés à sa rencontre jusqu'à Pont-Beauvoisin, et la reine jusqu'au château de Bourgoin.

Six princes de la maison de Guise étaient avec le roi le duc et le cardinal de Guise, le cardinal de Lorraine, Mayenne, d'Elbeuf et l'abbé de Fécamp. Les quatre premiers furent nommés membres du conseil privé.

Le cardinal Charles n'eut garde de laisser échapper une si belle occasion. de faire dominer sa politique, qui était de resserrer les liens déjà existant entre la cour de France et la cour d'Espagne, et de poursuivre la guerre contre les protestants. Pourtant l'intérêt bien entendu des choses de l'Église lui fit aussi conseiller au roi de sages réformes pour détruire ou empêcher des abus aussi préjudiciables à l'État qu'à la religion.

Pendant le séjour de la cour dans cette capitale, il fut aussi question du mariage du roi. Le cardinal penchait en faveur d'une infante espagnole, tandis qu'Henri était encore sous l'impression que lui avait faite la fille du comte de Vaudemont. Mais ce ne furent là que des propos en l'air, le roi n'ayant en réalité d'autre désir que de se rapprocher de Marie de Clèves, sa cousine.

La situation du Languedoc et du Dauphins devenait de plus en plus menaçante, par la position que d'Anville occupait dans la première de ces provinces et par le

soulèvement de Montbrun dans la seconde. Sur les conseils du cardinal, la cour descendit le Rhône et vint s'établir à Avignon, où le cardinal de Bourbon, qui était légat de cette ville, précéda le roi pour [préparer les logis](#).

Le roi et sa cour arrivèrent dans la ville papale le 23 novembre, et, pour marquer les sentiments religieux dont il était animé, Henri III voulut assister à une de ces processions solennelles en usage dans le midi de la France, où les pompes religieuses ont un éclat plus grand encore qu'en Italie.

Avignon, comme Marseille, Arles, Beaucaire et presque toutes les villes de la Provence et du Languedoc, possédait alors, et possède encore de nos jours, des confréries de [pénitents](#), bleus, blancs et noirs. Le roi, qui avait plus de religiosité que de religion, se fit recevoir membre de la confrérie des pénitents blancs, dits les [battus](#), et se revêtit de la longue robe, du rosaire à grosses têtes de mort, des sandales et de la cagoule, pour assister à la procession qui se fit le 8 décembre l'occasion de la Conception de la sainte Vierge.

Le cardinal Charles, qui faisait partie des pénitents noirs, assista aussi à cette procession et ne voulut céder à personne l'honneur de porter la croix de son ordre. Or il est d'usage que celui qui porte la croix doit avoir les pieds nus. Malgré son âge et malgré le froid, il accomplit cette mission rigoureuse. A l'église, pendant le sermon, le prélat se sentit pris de si violentes douleurs de tête et d'une faiblesse si grande, qu'il fallut le transporter dans ses appartements. Malgré les soins dont il fut l'objet, le mal fit des progrès rapides, et le prélat comprit que sa fin était proche ; il ne pensa plus qu'à s'y préparer avec une résignation et un courage qui excitèrent l'admiration de tous ceux qui l'approchaient.

Pendant les quelques jours que dura sa maladie¹, ses neveux, Henri de Guise, Mayenne, d'Elbeuf, d'Aumale et l'abbé de Fécamp, qui lui succéda à l'archevêché de Reims, ne quittèrent pas sa couche ; le roi et la reine mère lui firent de fréquentes visites. Catherine eut l'hypocrisie de pleurer plusieurs fois, feignant des regrets qu'elle n'éprouvait nullement ; car elle s'écria, le jour de sa mort, en se mettant à table : [Nous aurons à cette heure la paix, puisque le cardinal de Lorraine est mort](#)².

Le 12 décembre, le cardinal se confessa au révérend père jésuite Auger, et voulut qu'un autel fût dressé dans sa chambre pour qu'il pût entendre encore une fois la sainte messe et recevoir son Dieu. A la consécration, il se fit aider de deux serviteurs, et alla s'agenouiller devant l'autel pour communier. [Qui suis-je, dit-il au roi, qui voulait l'empêcher de quitter son lit, pour que mon Sauveur vienne à moi ? Je ne suis nullement digne qu'il entre sous mon toit. Par ci-devant, si quelque personnage honorable fust venu vers moi, je lui allois au-devant ; maintenant, quoique malade, ne ferai-je pas le semblable à mon Seigneur Dieu ?](#)

Le prélat, s'étant donc levé et agenouillé, pria l'officiant de s'interrompre pour qu'il pût faire sa profession de foi catholique, apostolique et romaine, sa confession générale et réciter sa prière ; puis il reçut la sainte hostie en s'écriant : [C'est mon Seigneur et mon Dieu !](#)

¹ La cause de sa mort est restée inconnue. Certains auteurs ont prétendu qu'il avait été empoisonné avec un cierge qui brûlait devant lui et dont la fumée l'incommoda ; d'autres, qu'il mourut d'une fièvre.

² Journal de Henri III. — Mémoires de l'Étoile.

Quand il fut recouché et la messe dite, il s'entretint paisiblement avec le roi, à qui il conseilla de veiller au maintien de la religion catholique et au salut du royaume ; il protesta ensuite, devant le Dieu qui l'appelait et qui allait être bientôt son juge, de n'avoir jamais eu le dessein contraire au bien de l'État.

Désignant ensuite le duc de Guise et plus particulièrement le duc de Mayenne, il dit : Je laisse deux neveux qui n'ont et ne peuvent avoir d'autre intention que celle que mon frère leur a recommandée en mourant, et les désavoue s'ils ont une autre pensée. Je supplie Votre Majesté de les tenir pour bons serviteurs tant qu'ils aimeront votre service.

Il adressa aussi de sages conseils au roi de Navarre et au duc d'Alençon, les exhortant l'un et l'autre à ne jamais abandonner la foi catholique dont ils faisaient profession. A ses neveux et à tous ses proches, il recommanda la piété envers Dieu, la fidélité à la France et au roi, qu'il embrassa et auquel il dit adieu au milieu de l'émotion générale¹.

La reine mère, qui était arrivée pendant cette scène, gagnée à son tour par l'émotion, versa des larmes abondantes, qui redoublèrent lorsque le cardinal voulut aussi prendre congé d'elle en lui donnant un saint baiser. Soit émotion réelle, soit comédie, elle jura au mourant de continuer à ses neveux l'affection qu'elle leur avait toujours témoignée, à cause des services rendus à l'État et au roi par leur famille et par eux-mêmes.

Quand le prélat se fut fait relire son testament², il consacra les quelques jours de vie que Dieu lui accordait encore à dire les psaumes et à réciter les prières des agonisants ; puis l'agonie le prit, et il rendit le dernier soupir dans les bras de ses neveux le 26 décembre 1574 à l'âge de quarante-neuf ans et dix mois.

La mort de cet homme éminent, célèbre à juste titre par sa science profonde, son éloquence facile, mille et entraînante, son esprit délié et subtil, autant que par sa naissance, jeta le deuil et la consternation dans le parti catholique, tandis que les protestants laissaient éclater une joie immodérée, qui se traduisit immédiatement par des chansons, des libelles et des satires, où le prélat et sa famille étaient vilipendés, outragés et insultés en termes ignobles. Certain de ces écrits va jusqu'à dire qu'à ses derniers moments il invoquait le diable³. Une tempête qui s'éleva le 26 décembre sur presque toute la France fut par tous les partis attribuée à la mort du cardinal ; seulement les catholiques y virent un signe de courroux céleste, et les protestants une réjouissance infernale. C'étoit, disaient ces derniers, le sabbat des diables qui s'assembloient pour le venir querir⁴.

Le corps du prélat fut inhumé dans la cathédrale de Reims.

Il est presque impossible de porter un jugement exact sur la vie du cardinal Charles de Lorraine, tant cette vie est mêlée de bien et de mal, de faiblesses indignes et de courageuse persévérance, de petitesse et de grandeur. Presque tous les auteurs contemporains s'accordent à dire qu'il était hautain dans la prospérité et humble dans l'adversité ; mais tous aussi sont obligés de

¹ De Bouillé.

² Le cardinal, par son testament, daté du 1er janvier 1572, laissait toute sa fortune son neveu Henri de Guise, et de nombreux legs à ses autres parents, ainsi qu'aux hôpitaux et à l'archevêché de Reims.

³ Mémoires de l'Étoile.

⁴ Mémoires de l'Étoile.

reconnaître que ses projets étaient vastes, son coup d'œil hardi, son jugement sûr, et son zèle pour l'Église infatigable. Cependant le père Daniel dit dans son Histoire de France que la conservation de sa propre grandeur et les avantages de la maison de Guise servoient beaucoup à animer son zèle, et que, tout bien considéré, l'ambition étoit sa passion dominante¹.

Si les moyens qu'il employa pour arriver au pouvoir ou pour s'y maintenir ne sauraient tous être loués, si la trop grande rigueur dont il usa parfois mérite d'être blâmée, qui sait pourtant s'il ne fut pas sincère lorsqu'en mourant il déclara n'avoir jamais agi que pour le bien de l'État et de la religion ? Il était accusé d'avarice, et cependant il consacra presque tous ses revenus à fonder des hôpitaux, à créer des institutions utiles. La ville d'Amiens fut l'objet de sa sollicitude constante et éclairée distributions de blé aux pauvres, fondations ecclésiastiques ; construction de l'hôpital neuf de Joinville, du collège de Pont-à-Mousson, d'une université et d'un siège présidial, du palais archiépiscopal, etc. etc. Il aimait aussi les arts et les lettres en délicat et en érudit, et la ville lui doit autant de richesses intellectuelles que de bien-être matériel.

En somme, le cardinal Charles de Lorraine fut une des plus éclatantes personnalités d'une époque où tout est contraste et opposition, où les lumières les plus éclatantes se heurtent, sans les éclairer, au ombres les plus opaques, où les idées les plus généreuses et les plus grandes sont servies par les moyens les plus barbares et les plus criminels. Devant ce chaos sinistre et imposant, l'esprit a besoin de se réfugier dans la foi et d'admirer, sans les approfondir, les décrets immuables de la Providence.

¹ Le P. Daniel, *Histoire de France*, t. IV.

CHAPITRE VII.

Siège de Livron. — Le cardinal de Guise succède à son oncle dans le conseil. — Sacre du roi (13 février 1575). — Querelle entre Guise et Montpensier. — Mort de Marie de Clèves. — Mariage du roi avec Louise de Lorraine, fille du duc de Vaudemont (15 février). — Nouvelle puissance des Guises par ce mariage. — Le jugement porté par Charles IX sur son frère est justifié. — Le gouvernement livré aux favoris et à Catherine de Médicis. Henri III perd la couronne de Pologne. Guise et le roi de Navarre à la cour. — Union intime de ces deux princes. — Fuite du duc d'Alençon. — Manifeste de ce prince. — Condé lève une armée en Allemagne à des conditions antipatriotiques. — La guerre éclate. — Catherine de Médicis délivre Montmorency et Cossé de la Bastille, et se sert de ces deux maréchaux pour traiter avec les politiques et les réformés, tandis que Guise prend le commandement de l'armée royale et catholique. — Thoré-Montmorency, qui commande l'avant-garde de l'armée protestante, est traqué par Guise, qui le force à livrer bataille (10 octobre 1575) à Dormans. — Thoré est battu. — Guise est blessé à la joue, et c'est à cette blessure que lui vient le surnom de Balafré. — Enthousiasme du roi et des parisiens en apprenant la victoire de Guise. — Convalescence du Balafré. — Ses projets pour délivrer Marie Stuart. La reine mère et le duc d'Alençon se rencontrent au château de Champigny. — Trêve de six mois (du 22 novembre au 25 juin 1576). — Tous se préparent à violer la trêve. — Intrigues de cour. — Du Guast et Marguerite de Navarre. — Le baron de Vitaut tue du Guast. — Participation de Marguerite à ce crime. — Le roi de Navarre à la cour de Henri III. — Son habileté à tromper ses ennemis. — Sa fuite. — Il retourne au protestantisme. — Mayenne, qui remplace son frère, lutte contre Condé, les Allemands et le duc d'Alençon. — Conférences et paix de Moullins (5 mai 1576). — Cette paix soulève la colère et l'indignation des catholiques. — La Ligue sort de cette effervescence populaire, provoquée par le sentiment religieux de la France tout entière. — La Ligue se manifeste d'abord en Picardie, où d'Humières, qui y commande, refuse de livrer Péronne à Condé. — Serment prêté par les membres de l'Union. — La Ligue s'étend dans toutes les provinces et dans toutes les classes. — Guise chef de la Ligue. — Les effets et les causes. — L'avocat David et sa mission à Rome. — Le plan de la Ligue découvert dans les papiers de cet avocat et le peu d'authenticité à ce document. — Mariage de Mayenne avec Henriette de Savoie. — Don Juan d'Autriche à Joinville. — Son alliance avec le duc de Guise. — Projets de ces deux grands hommes. — Le roi de Navarre, Condé et d'Anville protestent contre les États généraux. — Réunion des états (décembre 1576). — Henri III reçoit communication du mémoire concernant la Ligue. — Il signe en tête du manifeste de l'Union catholique. — Ouverture des états. — Prétentions du tiers. — Mesures contre les protestants. — Réserves faites par le roi, qui consulte les seigneurs de la cour sur les résolutions des états. — Réponses de Mayenne et de Guise.

Le roi et la cour ne tardèrent pas à quitter Avignon (10 janvier 1575), et se présentèrent devant Livron, qui opposait à l'armée royale une vive résistance. Le roi fit sommer cette bourgade de se rendre ; mais le commandant de la place ne lui répondit que par un défi hautain, et est assiégés par des injures. Henri III, que les plaisirs faciles énervaient déjà ôtant en lui la fougue dont le duc d'Anjou avait fait preuve, ne resta que trois jours dans le camp et fit licencier l'armée, sous prétexte qu'il devait aller se faire sacrer à Reims.

Le cardinal de Guise, homme de jugement et de résolution, qui avait remplacé son frère auprès du roi et de la reine mère, suivait fidèlement la tradition de ses aînés. Toujours en correspondance avec Philippe à et ses ministres, il continuait à assurer la puissance de sa famille en l'appuyant au dehors sur le crédit de l'Espagne, et au-dedans sur les masses populaires catholiques.

Le sacre du roi eut lieu à Reims, le dimanche 13 février, par les mains du cardinal de Guise, son neveu l'abbé de Fécamp, qui héritait de l'archevêché de Reims, étant encore trop jeune pour être élevé à la haute dignité d'archevêque. Le duc de Guise n'avait consenti à assister à cette cérémonie qu'à la condition d'avoir le pas immédiatement après les princes du sang ; cela occasionna une vive querelle entre lui et le duc de Montpensier, qui fut prié par le roi de ne pas assister au sacre.

Quand on vint placer la couronne sur son front, Henri III dit tout haut qu'elle le blessait, et deux fois elle glissa et faillit tomber. Ce futile incident n'échappa point à la cour, qui le considéra comme d'un funeste présage.

Marie de Clèves, princesse de Condé, étant morte au mois d'octobre précédent, le roi, après avoir manifesté une bruyante douleur, envoya du Guast, son favori, à Nancy pour demander la main de Louise de Vaudemont au duc de Lorraine et au comte de Vaudemont, son père.

La reine mère elle-même facilita ce mariage, soit qu'elle redoutât moins l'influence des Guises depuis la mort du cardinal Charles, soit que le caractère timide et réservé de la belle et pieuse princesse de Lorraine fût pour elle la garantie que la future reine ne serait jamais une barrière entre elle et son fils. Le roi aurait pu prétendre à une alliance plus puissante ; mais Catherine estimait que le roi d'Espagne, son beau-fils, avait déjà assez de motifs pour s'immiscer dans les affaires de la France, sans lui en fournir de nouveaux en lui permettant de placer à côté du trône d'Henri III une épouse à son gré.

Les articles du contrat de mariage furent dressés par Cheverny, qui porta en même temps les cadeaux de noces. Après que du Guast eut rempli sa mission, le duc Charles de Lorraine, la duchesse Claude, sa femme et sœur du roi, le comte de Vaudemont et la duchesse douairière de Guise, Antoinette de Bourbon, alors âgée de près de quatre-vingts ans, amenèrent à Reims la belle et douce fiancée.

Le mariage eut lieu deux jours après le sacre (15 février), et fut suivi de fêtes splendides, auxquelles prirent part un grand nombre de gentilshommes venus de toutes les provinces.

Par cette union, qui excita les railleries et les sarcasmes d'Élisabeth d'Angleterre, les princes de la maison de Guise voyaient leur puissance grandir et leur crédit se fortifier. Comme sous François II, c'était encore une de leurs proches parentes qui était assise sur le trône, et par cette alliance ils touchaient eux-mêmes à la couronne.

Le jugement porté par Charles IX sur son frère se trouvait justifié de point en point. Jamais monarque ne fit preuve de plus de faiblesse d'esprit, d'indolence et de perversité que cet Henri III dont Catherine de Médicis avait voulu faire un héros. La guerre civile éclatait partout à la fois dans la Saintonge, dans le Poitou, dans le Dauphiné, et lorsque dans les Trois-Évêchés, Metz, Toul et Verdun ; les conjurés s'organisaient avec une célérité et une audace excessives. Condé levait en Allemagne une véritable armée ; les confédérés huguenots et les *politiques* étaient en correspondance secrète avec les princes luthériens germaniques, avec la reine Élisabeth, et même avec les ministres espagnols, *relations* fondées sur l'intérêt qu'avaient tous ces gouvernements à ce que la discorde et la guerre ne s'éteignissent pas en France¹ ; et le vainqueur de Jarnac et de Moncontour s'abandonnait tout entier à la mollesse et aux plaisirs, laissant ses favoris, surtout du Guast, s'emparer jusqu'au dernier sou de l'argent qui restait dans les coffres de l'État ! Quant aux choses du gouvernement, c'était toujours Catherine de Médicis qui s'en occupait, seule ou à peu près, et elles allaient à la grâce de Dieu.

Avec un peu plus d'énergie et d'habileté, Henri aurait pu conserver la couronne de Pologne ; le sénat, jaloux de ses prérogatives, n'eût pas mieux demandé, dans le fond, que de se contenter de cette effigie de monarque, qui n'aurait fait dans son royaume que de rares et courtes apparitions. Mais Henri, qui avait chargé de Pibrac de cette négociation, mit si peu d'empressement à expliquer sa conduite à ceux qui l'avaient élu pour leur roi, que son messenger arriva trop tard, et qu'il ne put ainsi ni garder cette couronne ni la faire passer sur la tête de son frère, ce qui eût été peut-être plus habile encore.

Il y avait à la cour trois princes qui suivaient les événements avec une attention soutenue et intelligente : Monsieur, duc d'Alençon, le duc de Guise et le roi de Navarre.

Monsieur épiait l'occasion de s'enfuir de la cour et de se mettre à la tête des mécontents. Déjà une conspiration avait été découverte. On n'avait parlé rien moins que d'assassiner Henri III et de mettre le duc d'Alençon sur le trône. L'affaire fut étouffée par Catherine de Médicis ; mais la réconciliation ne s'était jamais faite entre les deux frères, qui se soupçonnaient réciproquement de nourrir l'un contre l'autre de sinistres projets.

Guise et Henri de Navarre, plus habiles et plus patients, parce qu'ils se sentaient plus forts et avaient des projets plus arrêtés, dissimulaient leur ambition sous le masque de l'insouciance. Ils ne semblaient occupés l'un et l'autre que de plaisirs et de fêtes. Ces deux natures supérieures ne purent se trouver en contact sans se lier *d'amitié*, ou du moins, si l'amitié n'était pas aussi réelle qu'elle le paraissait et qu'elle l'eût été en des temps moins troublés, elle leur était certainement imposée par cette sympathie instinctive qui attire l'un vers l'autre deux hommes de valeur perdus dans un milieu rempli de petites intrigues et de médiocrités.

Certains historiens ont affirmé que le roi de Navarre favorisait de toute son amitié le duc de Guise et Mayenne, et que l'aîné de ces princes avait offert ses services et son épée au Béarnais pour lui faire obtenir la couronne, au préjudice du duc d'Alençon, dans le cas où Henri III, alors malade, serait venu à mourir².

¹ *Relation des ambassadeurs vénitiens*, traduction par Tommasio.

² Papiers de Simancas. — *Histoire de la maison de Guise*, par Oudin.

En tout cas, on les voyait toujours ensemble, à la chasse ou aux carrousels, jouant aux dés ou à la paume, l'un portant l'autre en croupe au milieu de Paris, partageant le même lit à l'occasion¹.

Telle était la situation lorsque le roi et la reine mère apprirent la fuite du duc d'Alençon, dont le roi de Navarre, son compagnon d'infortune, ignorait même les projets. D'Alençon, en effet, n'avait averti son beau-frère et sa sœur Marguerite que quelques instants seulement avant son départ, prenant pour prétexte de l'action qu'il allait commettre la pénurie dans laquelle il était laissé par du Guast, qui, disposant de tout à la cour, ne lui payait les pensions de ses apanages qu'à son bon plaisir.

Le soir du 15 septembre, avant le souper du roi, le duc changea de manteau, **et, le mettant autour du nez**, sortit du Louvre et alla à pied jusqu'au faubourg Saint-Honoré, où Simié, son chambellan, l'attendait dans le carrosse d'une dame. A un quart de lieue il trouva des chevaux de selle, et quelques lieues plus loin deux à trois cents cavaliers qui lui firent escorte jusqu'à Dreux².

Quand le roi apprit la fuite de son frère, il entra, dit Marguerite, dans une grande colère, et ordonna à tous ses gentilshommes de monter à cheval et de le ramener **mort ou vif**. Quelques-uns obéirent ; mais ils revinrent le lendemain matin de leur promenade nocturne sans même avoir découvert la trace du fugitif, qui arrivait à Dreux peu d'heures après leur rentrée au Louvre.

De Dreux le prince lança un manifeste où il dissimulait son ambition sous les dehors des intentions les plus honorables. Il dit qu'il n'avait quitté la cour que sur les conseils des prélats et de la noblesse ; qu'il ne voulait rien faire contre l'autorité royale ; au contraire, qu'il voulait raffermir et rendre au royaume sa première splendeur, empêcher les vols et les malversations, tirer des prisons les premières têtes du royaume³, restaurer la religion de ses ancêtres, tout en assurant aux protestants la liberté de conscience que les édits leur accordait, et rétablir une paix durable et sincère. Pour atteindre ce résultat, il ne voulait ni en appeler aux armes ni former un parti, mais réunir les États. Il terminait en suppliant le roi de prendre en bonne part la requête qu'il lui adressait.

La fuite du duc d'Alençon apportait une grande force aux protestants et surtout à Condé, qui obtint des princes allemands la levée de dix mille reîtres qu'il devait commander, ayant pour premier lieutenant le comte palatin Jean Casimir. Condé devait en outre, d'après ce traité, indigne d'un Français, lever six mille Suisses, tirer douze mille fantassins et deux mille chevaux du Languedoc, ne traiter de paix ou de guerre avec le roi sans le consentement de son allié ; une des conditions de la paix serait que Jean Casimir aurait le gouvernement de Metz, Toul et Verdun, et qu'on lui ferait tenir immédiatement deux cent mille écus d'or.

Ainsi Condé, non content d'entretenir la guerre civile et d'avoir l'étranger pour auxiliaire, en arrivait encore à mettre d'avance entre les mains de l'ennemi nos principales villes fortes.

¹ D'Aubigné.

² Mémoires de Marguerite de Valois.

³ Le bruit ayant couru que d'Anville était mort, Catherine avait déjà donné l'ordre faire tuer le maréchal de Montmorency et Cossé, prisonniers à la Bastille. Ils ne furent sauvés que par le retard calculé que Gilles de Souvré apporta dans l'exécution de cet ordre.

Quand le roi fut surpris par le départ de son frère, il n'avait plus ni armée ni argent. Pour subvenir aux premiers frais, il fut obligé de faire un emprunt au duc de Lorraine, son beau-frère, et au comte de Vaudémont, son beau-père.

Catherine de Médicis, après avoir donné ordre de massacrer Montmorency et Cossé, alla elle-même délivrer les prisonniers à la Bastille, leur assurant que c'était à son intervention qu'ils devaient la vie, et les décida à la suivre en Touraine pour essayer avec elle de préserver le pays d'une nouvelle guerre.

Pendant que Catherine se mettait en marche pour entrer en négociation avec son fils révolté et les princes confédérés, Guise recevait le commandement de l'armée qui allait combattre contre les rebelles, et se rendait dans son gouvernement de la Champagne avec mille gens d'armes (2 octobre).

Nul ne pouvait lui disputer l'honneur de conduire l'armée royale à la victoire : c'était sa cause autant que celle du roi qu'il servait, son nom étant comme un drapeau autour duquel la France catholique était toujours prête à se ranger. Mais la cour le secondait peu ; Catherine promettait sans cesse et ne donnait jamais rien. Cependant elle s'aperçut que le duc ne voulait plus tant de paroles, **mais de vrais grands effets**. Il écrivit à sa femme qu'il n'avait plus un sou, et lui recommanda de prendre de l'argent où elle pourrait et jusque dans les coffres du roi.

Enfin sa troupe est équipée, grâce à une activité que rien n'arrête. Il a avec lui Philippe Strozzi, colonel de l'infanterie française, avec dix mille hommes de pied ; de Gontaut-Biron, son frère Mayenne, ses cousins d'Elbeuf, d'Aumale, et une foule de jeunes gentilshommes qui ont pris spontanément les armes et sont venus lui offrir leurs services.

Guise se porta immédiatement à la rencontre de Thoré-Montmorency¹, à qui Condé avait confié le commandement de l'avant-garde franco-allemande qui devait aller renforcer le duc d'Alençon. Cette avant-garde, composée de deux mille reîtres, de cinq cents arquebusiers français et de cent gens d'armes, passa le Rhin, traversa la Lorraine, et entra en Champagne par Langres. Le dessein de Thoré était de venir passer la Loire à la Charité pour gagner ensuite le Poitou ; mais il comprit qu'il ne lui était plus possible de traverser la Champagne. Changeant son itinéraire, il prend la route des Ardennes, où il est rejoint par quelques troupes huguenotes, et arrive à Attigny-sur-Aisne.

L'armée royale, sous la conduite hardie de son jeune général, après avoir occupé Mézières, se porte sur Suippe-la-Longue, d'où Guise observe l'ennemi, l'enveloppe de toutes parts, et le force, au bout de trois jours, à livrer combat à Pont-à-Brisson, sur les bords de la Marne et près de Langres.

Thoré aurait bien voulu éviter le combat ; mais Guise l'avait serré de si près que la fuite n'était plus possible. Il rangea donc son armée en bataille dans l'ordre suivant : les Français, en tête des Allemands, formant la première ligne, sous les ordres d'Antoine de Vienne, seigneur de Clervan ; la noblesse française, en seconde ligne, sous les ordres de Thoré ; la cavalerie est sur les ailes avec les arquebusiers.

L'avant-garde royale, qui est commandée par Strozzi et Fervaques ne livre que des escarmouches, jusqu'au moment où Guise, posté dans un bois voisin, d'où il observe l'ennemi, lance son frère Mayenne, qui attaque brusquement l'infanterie

¹ Thoré avait suivi Condé en Allemagne lorsque ce prince sortit de France.

française, et vient donner ensuite de sa personne avec le gros de l'armée. Le choc de Mayenne fut rude et bien soutenu ; mais lorsque Guise chargea à son tour, l'ennemi plia, et ses reîtres furent taillés en pièces et poursuivis vigoureusement par les vainqueurs.

La victoire est complète ; de Clervan est prisonnier, deux des principaux lieutenants de Thoré sont tués ; une centaine de Français mettent bas les armes, et un corps de reîtres de cinq cents hommes passe dans l'armée royale avec armes et bagages.

La bataille avait commencé vers deux heures de l'après-midi (10 octobre), et la poursuite continuait encore quand vint la nuit. Thoré et quinze cents hommes environ qu'il était parvenu à rallier n'auraient pu s'échapper sans une blessure que reçut le duc de Guise en poursuivant les fuyards. Un reître, qu'il avait blessé de deux coups d'épée et dont il voulait se saisir, lui tira, de derrière un buisson, un coup d'arquebuse qui lui emporta la moitié de la joue et de l'oreille gauche.

Comme son père combattant devant Boulogne contre les Anglais, il est blessé au visage, et la cicatrice de cette glorieuse blessure lui vaut le surnom de *Balafre*, que l'histoire lui conserve comme un titre, héréditaire dans cette grande famille, pour la désigner plus spécialement à l'admiration et à l'affection du peuple.

Lorsque Guise, tout sanglant et presque sans connaissance, fut transporté en arrière de l'armée, la stupeur se mit dans les troupes royales, et elles allaient peut-être se débander, lorsque fort heureusement Biron survint avec de la cavalerie, qui les rallia et les ramena au combat¹. Mais ce moment d'hésitation permit à Thoré, à son frère Méret et aux débris de leur armée de passer la Loire et d'aller rejoindre le duc d'Alençon à Vatan.

Quand Fervaques et le secrétaire de Guise arrivèrent à Paris portant les enseignes prises à l'ennemi, le roi, la cour et le peuple célébrèrent cette victoire par des réjouissances publiques, et furent transportés d'allégresse, comme si les Allemands de Condé avaient été compris dans le désastre et n'en étaient point échappés. Des *Te Deum*, furent chantés spontanément, ou par ordre du roi, dans plusieurs églises ; des processions eurent lieu, et Henri III les suivit en donnant toutes les marques extérieures de la piété la plus sincère.

La pieuse et noble Antoinette de Bourbon, qui conservait toujours comme une relique le bois et le fer qu'Ambroise Paré avait retirés de la tête de son fils, il y avait trente et un ans, fit faire un pèlerinage à Saint-Nicolas, près de Nancy, pour la guérison de son petit-fils.

Henri fut transporté du camp à Épernay, et pendant plusieurs jours on put craindre que la blessure ne fût mortelle ; mais les soins dont l'entourèrent les hommes de l'art que le cardinal de Guise amena avec lui de Paris, sa robuste constitution aidant, le mirent bientôt hors d danger.

Pendant sa convalescence, qui fut assez longue, Guise s'occupa de divers intérêts de famille et de succession qui n'avaient jamais été réglés, correspondit avec Philippe II, qui lui fit personnellement parvenir ses félicitations sur la victoire qu'il venait de remporter, et jeta les yeux du côté de l'Angleterre pour essayer de trouver un moyen quelconque de venir au secours de l'infortunée Marie Stuart, sa cousine, que la cruelle Élisabeth tenait prisonnière en attendant qu'elle donnât ordre de lui faire trancher la tête.

¹ Mémoires de Saulx-Tavannes.

Catherine de Médicis non plus ne restait pas inactive. Profitant de l'absence de Guise, elle poursuivait, en Touraine, ses négociations avec son fils François d'Alençon. C'est au château de Champigny, appartenant au duc de Montpensier, qu'eurent lieu les entrevues entre la mère et le fils, et le maréchal de Montmorency servit d'intermédiaire aux deux partis.

Catherine de Médicis perdit un mois en pourparlers ; qui n'aboutirent qu'à une trêve de six mois, commençant le 22 novembre 1575, et devant finir le 25 juin de l'année suivante. Cette trêve, tout à l'avantage des protestants, stipulait que le roi compterait cent soixante mille écus d'or pour payer l'armée que le prince de Condé avait levée en Allemagne ; que six villes seraient mises entre les mains des politiques et des protestants unis comme garantie de la trêve Angoulême, Niort, Saumur, Bourges, la Charité-sur-Loire et Mézières-sur-Meuse ; que le roi licencierait les troupes étrangères, à l'exception des gardes suisses et écossaises ; enfin comme article restrictif, mais purement illusoire, il était convenu qu'à l'expiration de la trêve les six villes remises comme garantie seraient rendues au roi.

Ce dernier article est d'une naïveté étonnante. Les hostilités reprenant avant la fin de la trêve, il est évident que les confédérés se seraient bien gardés de rendre les places, et, la paix s'établissant, la première chose qu'auraient demandée ces mêmes confédérés devait être de conserver les places qu'ils détenaient.

A cette époque la bonne foi n'était pas la vertu dominante des chefs de parti ; aussi la trêve était à peine signée, que c'était à qui la violerait le premier. Les protestants ne cessaient d'engager Condé à venir à leur secours avec ses reîtres, comme si la parole de Monsieur ne l'avait pas engagé ; les Rochelais et la Noue se préparaient aussi à la guerre, tandis que de leur côté le roi et la reine mère lâchaient d'éluder le plus possible les articles qui leur étaient le plus défavorables. Ainsi l'armée, au lieu d'être licenciée, fut, au contraire, renforcée de six mille Suisses et de huit mille reîtres que devaient faire venir d'Allemagne, pour le service du roi, le comte de Mansfeld, Schomberg et Bassompierre. D'autre part, Mézières ne fut point remise au prince de Condé, ni Angoulême à Monsieur. Le gouverneur de Bourges, de Montigny, ne voulut pas non plus rendre cette place aux protestants ; ils durent accepter en échange Saint-Jean-d'Angély, qui fut remis à la Noue, et Cognac, qui fut remis à la Bateresse.

A la même époque, il advint à la cour un événement tragique qui ont une place trop grande dans les chroniques du temps pour que nous passions sous silence.

Il se peut que du Guast, le favori d'Henri III, fût un ambitieux, un dissipateur et un courtisan que la faveur de son maître rendait hautin ; mais de tous les mignons de la cour il était certainement le seul qui eût le courage de parler souvent au roi le langage de la vérité, de lui faire sentir que sa mollesse indigne et sa politique indécise avaient les effets déplorables pour le royaume. Les intrigues de Marguerite de Valois avaient souvent trouvé en lui un censeur plus quo sévère ; il n'hésitait pas à poursuivre la reine de Navarre de ses sarcasmes et de ses mots spirituels et méchants, dont il l'accablait même en présence du roi son frère et du roi son mari. Henri de Bourbon, qui n'avait pas donné à Marguerite son honneur à garder, et qui faisait à cette cour un rude apprentissage, haussait les épaules à ces propos, feignant de ne pas y ajouter foi, la prudence lui conseillant de ménager sa femme tant qu'il serait prisonnier de son beau-frère et de Catherine de Médicis. Mais Henri III se montra moins

endurant, et bien des fois il lui arriva, en présence de toute la cour, de dire à sa sœur des paroles outrageantes. Marguerite résolut de se venger.

Le baron de Vitaud, qui avait tué d'Allègre, sieur de Milhaud, deux ans auparavant, vivait caché dans le couvent des Augustins. Ce meurtre avait été la suite d'une querelle de famille, et le meurtrier, bien que très protégé, n'avait jamais pu obtenir sa grâce ; du Guast fut un de ceux qui s'y opposèrent le plus auprès d'Henri III. C'est cet homme que Marguerite alla trouver, déployant, pour l'entraîner à commettre un nouveau crime, toutes les séductions de sa beauté et toutes les promesses d'une haute protection, sans compter, ajoutait-elle, que le roi lui-même ne serait pas fâché sans doute d'être débarrassé d'un courtisan dont le langage commençait à lui être insupportable.

Vitaud consent, et choisit pour commettre ce lâche attentat le 1er novembre, veille de la fête des Morts. Du Guast était toujours accompagné d'une foule de gentilshommes ; il fallait donc attendre, pour le frapper, qu'il fût seul. A la nuit close, Vitaud, escorté de quelques estafiers, s'introduisit dans un petit appartement situé près du Louvre, où du Guast se rendait parfois, et, avant que ce dernier eut pu se défendre, il le tua à coups d'épée¹.

Marguerite de Navarre parle longuement, dans ses *Mémoires*, des intrigues de du Guast, de la méchanceté avec laquelle cet homme la poursuivait, dans le but de la priver de l'affection de son mari et de ses frères, et entretenir la division dans la famille, afin d'être seul influent près de son maître ; mais elle ne souffle mot sur sa mort, dont plusieurs auteurs contemporains l'accusent, sans que nul ait cherché à l'innocenter de ce crime. A l'occasion de la réception que fit Henri III, deux ans après, à Bussy et autres gentilshommes catholiques, elle se contente de dire : *Car du Guast estoit mort, ayant esté tué par un jugement de Dieu lorsqu'il suoit une diette, comme aussi c'estoit un corps gasté par toutes sortes de vilainies*²...

Henri III fit faire à du Guast de brillantes funérailles, auxquelles assistèrent tous les gentilshommes de la cour, croyant ainsi être agréables au roi, qui plaignit le sort de son favori, mais ne chercha pas à poursuivre les coupables ; et l'affaire en resta là.

Catherine de Médicis ne put s'empêcher de manifester le contentement que lui causa cette mort ; car du Guast, dans son franc parler, lui avait dit souvent de cruelles vérités.

Quant au meurtrier, il trouva un refuge près du duc d'Alençon.

Le Balafré, aussitôt en convalescence, revint à la cour, où il retrouva Fervaques, son lieutenant à Dormans, et reprit ses liaisons amicales avec Henri de Bourbon, qui dissimulait de plus en plus ses projets d'avenir, cachant sous une insouciance affectée les humiliations de toutes sortes, qu'il endurait et les profonds ressentiments de son âme.

Le Béarnais ne portait ombrage à personne. Seule Catherine de Médicis avait compris peut-être ce que contenait de projets la tête du *petit roitelet*. Henri III croyait qu'on en ferait, comme de son père, un lieutenant général, prêt à marcher contre les huguenots. Les protestants eux-mêmes le croyaient perdu

¹ Brantôme, de Thou, etc.

² Mémoires de Marguerite de Valois.

pour eux, et ne l'appelaient que l'indigne fils de Jeanne d'Albret. Guise enfin ne voyait en lui qu'un spirituel et charmant compagnon et un brave capitaine.

Pourtant Henri de Navarre clan parvenu à se faire des serviteurs dévoués parmi les catholiques de la cour, et même parmi les favoris de Guise et d'Henri III.

C'était au mois de février 1576, et Henri de Bourbon avait obtenu du roi la permission d'assister à une chasse à Saint-Germain. Avant de partir, il était, allé voir le Balafre dans sa chambre, s'était étendu sur son lit, et l'avait entretenu des plans militaires qu'il mettrait à exécution lorsqu'il serait lieutenant général.

Quand le Béarnais fut parti, Guise rejoignit le roi, et tous deux riaient¹ de la confiance du roi de Navarre, lorsqu'ils apprirent qu'il était en fuite.

En effet, le fils de Jeanne d'Albret, par les soins de Fervaques, de d'Aubigné et de d'Armagnac, son valet de chambre, après avoir déjoué la vigilance de ses gardiens, parvint à s'échapper et à gagner Vendôme, où ses amis l'attendaient. De Vendôme il fila presque d'une seule traite dans son gouvernement de la Guyenne, et ensuite dans le Béarn. Il revint plus tard à Moulins renforcer l'armée du duc d'Alençon, après avoir abjuré le catholicisme².

D'après de Thou, la reine mère et le roi apprirent sans trop en être irrités le départ du roi de Navarre, disant que plus il y aurait de chefs dans l'armée des rebelles, plus il y aurait de divisions ; mais, s'il faut en croire Marguerite de Valois, le roi en ressentit une si violente colère, qu'il faillit s'en venger sur sa propre sœur. Marguerite fut enfermée dans ses appartements, comme otage répondant pour son mari, et personne ne l'osait voir, excepté le brave Crillon³.

Cependant les négociations continuaient entre Catherine et d'Alençon sans amener de résultat, tandis que Condé et Jean Casimir avaient passé la frontière et traversaient la Lorraine. L'armée de Condé était composée de six mille reîtres, de deux mille Français qui avaient rejoint le prince sur la frontière, de deux mille lansquenets, de deux mille Flamands, de six mille Suisses levés dans le canton de Berne, enfin de quatre gros canons et seize pièces de campagne.

Mayenne, qui avait eu le commandement de l'armée royale lorsque son frère fut blessé, était chargé de s'opposer à la marche de l'ennemi. Si la cour avait envoyé au jeune prince lorrain les renforts qui lui étaient toujours promis, il aurait pu engager le combat et essayer de refouler l'ennemi hors la frontière ; mais ce n'était pas avec les faibles ressources dont il disposait⁴ qu'il pouvait avoir la moindre chance de vaincre. Le jeune général, avec une prudence et une habileté au-dessus de son âge, fit tous ses efforts pour garantir Paris, côtoyant sans cesse la droite de l'ennemi, le harcelant par des attaques incessantes et imprévues, lui tuant ainsi beaucoup de monde, et se déroband, à lui aussitôt le coup porté. Mais tandis que le futur chef de la Ligue avait d'un côté Condé et Jean Casimir, il se vit d'un autre côté menacé par le duc d'Alençon, qui venait à la rencontre de ses alliés ; il n'y avait plus que la rivière de l'Allier qui les

¹ D'Aubigné.

² Il est rapporté dans le Journal de Henri III que lorsque Henri de Bourbon eut traversé la Loire et se vit en sûreté, il s'écria : *Je n'ay regret que pour deux choses que j'ay laissées à Paris : la messe et ma femme. Toutefois, pour la messe, j'essayeray de m'en passer ; mais pour ma femme, je ne puis, et la veux ravoir.*

³ Mémoires de Marguerite de Valois.

⁴ Mayenne n'avait pas plus de six mille hommes, mal disciplinés, parce qu'ils n'étaient pas payés.

séparât. Les confédérés parvinrent à se rejoindre à Charroux, après que Condé eut passé la Sioube (4 mars 1576), ce qui obligea Mayenne à battre en retraite par Cosne et Montargis, sans pouvoir conserver Moulins.

Pendant ce temps Guise était à Melun, où il rassemblait quelques troupes pour les joindre à celles de son frère réunies à Étampes.

Les confédérés passèrent le 11 mars la revue de leurs armées, dont l'effectif se montait à plus de trente mille hommes, et tandis que Jean Casimir campait à Soze, les princes revenaient à Moulins, où la reine mère ne devait pas tarder à les rejoindre.

Les princes réunis avaient lancé des manifestes contenant les conditions les plus exagérées, et, sous prétexte de liberté de conscience, tous se taillaient à l'envi des domaines dans le royaume, et laissaient l'autorité royale amoindrie et sans armes contre leur puissante domination. Par son impétuosité et sa mollesse, Henri III avait mérité que son frère et ses sujets lui missent ainsi le couteau sur la gorge. Catherine fut chargée encore une fois de négocier une paix plus honteuse que toutes les précédentes, et qu'elle signa sans rougir, pensant bien qu'elle n'aurait pas de plus longue durée.

La reine se fit accompagner à Moulins par le maréchal de Montmorency, et c'est à Beaulieu, près de Loches, qu'on s'assembla pendant un mois (avril), pour discuter les soixante-treize articles du nouvel édit de pacification, le cinquième depuis celui de janvier 1560.

Par cet édit, après les formules d'usage et la répétition des promesses faites dans les précédents, le roi accordait au duc d'Alençon, comme son apanage, le Berri, la Touraine et l'Anjou, avec une pension de cent mille écus d'or ; à Condé le gouvernement de la Picardie, avec Péronne pour place de sûreté, et une somme de cinq cent mille livres ; au prince Jean Casimir une somme de quatre millions d'écus d'or et la promesse de la principauté de Château-Thierry ; aux protestants le libre exercice de leur religion par tout le royaume, la permission du mariage des prêtres, l'admission des réformés à toutes les charges de l'État. Dans les huit parlements du royaume, les chambres devaient être composées d'autant de protestants que de catholiques pour juger les différends qui pourraient s'élever entre citoyens de religion différente. Le roi leur accordait en outre, comme villes de sûreté, huit places fortes en dehors de la Rochelle, Nîmes et Montauban, qu'ils conservaient. Enfin Coligny, Montgomery, Montbrun, la Mole, Coconas et tous ceux qui avaient péri par le fait des guerres civiles étaient réhabilités, les arrêts qui les avaient condamnés étaient annulés, et leurs enfants réintégrés dans leurs biens, honneurs et privilèges. Les confédérés avaient en outre obtenu que les états généraux seraient assemblés à Blois à la fin de l'année.

Cet édit, qui fut signé le 5 mai, souleva la colère et le mépris des catholiques, surtout des Guises et de leurs partisans, et acheva de ruiner Henri III dans l'estime de ses sujets, déjà scandalisés de la conduite indigne de ses mignons efféminés, dont il partageait les débauches.

Les confédérés, contents d'eux-mêmes, se firent leurs adieux. Tandis que le prince Jean Casimir se retirait à Langres, où il attendait les millions promis par Catherine, le duc d'Alençon, désormais duc d'Anjou, allait jouer au souverain dans ses apanages. Quant au prince de Condé, après avoir attendu vainement aussi les cinq cent mille livres promises, le gouvernement de la Picardie et les clefs de la ville de Péronne, il alla rejoindre le roi de Navarre en Guyenne.

Il faut se pénétrer des mémoires du temps, vivre par l'imagination à cette époque de troubles incessants et de foi ardente, qui n'admettait ni discussion ni défaillance, pour comprendre l'unanimité et l'impétuosité du sentiment réprobatif que souleva dans la France catholique la paix honteuse qui venait d'être signée. Dans cet immense soulèvement des consciences, tous les rangs, toutes les classes, toutes les intelligences et tous les cœurs se trouvèrent confondus. Un même souffle anima toutes les tunes, et devant le péril commun les différences de caste disparurent ; tous les hommes se trouvèrent égaux, parce que tous apportaient une égale part de dévouement, de sacrifice et d'enthousiasme à la défense d'une idée dont dépendait le salut de leurs âmes et l'unité de leurs croyances. C'est de ce mouvement général, irrésistible, auquel obéit aussi bien le paysan que le magistrat, le plus humble ouvrier que le plus grand seigneur, le modeste bourgeois que le prélat, que la LIGUE sortit tout armée, comme Minerve au front de Jupiter.

Le peuple, qui souffre, qui paye les impôts et qui verse son sang, et lent à se mouvoir et à prendre une décision ; mais une fois qu'il sort de son inertie et qu'il s'empare d'une idée, son impulsion est puissante comme lui-même, et l'idée se dégage nette et précise, brutale même de l'action à laquelle il se dévoue.

Jusqu'ici le peuple avait assisté, carne en apparence, aux efforts plus ou moins sincères, aux tentatives plus ou moins habiles, mis en œuvre par la cour, soit pour endiguer les progrès de la réforme, soit pour arriver à un accommodement, à une tolérance réciproque. Non seulement chaque effort avait été infructueux, non seulement toute tentative d'accommodement avait échoué, mais, de toutes ces luttes ouvertes et de tous ces compromis hypocrites, le parti protestant était sorti plus fort et plus insolent. Chose plus triste encore, des divisions, des haines et des guerres que ces luttes et ces compromis avaient fait naître, il était surgi un troisième parti qui achevait de semer la confusion et l'anarchie dans la nation.

Quand l'autorité légale donne l'exemple d'une impuissance aussi manifeste, le peuple se lève et prend le pouvoir dans ses mains robustes. Là est tout le secret de l'organisation et de la puissance de la Ligue.

Au concile de Trente, après la bataille de Dreux, le cardinal Charles de Lorraine, qui était un habile et puissant organisateur, jeta les bases de la Ligue. A son retour en France, il essaya de mettre son projet à exécution ; mais il échoua, l'heure n'était pas venue. Ce qu'il voulait tenter ne pouvait être l'œuvre d'un seul homme, si fécond que fût son génie. A son exemple, une foule de seigneurs, dans leurs provinces, s'unirent par une idée commune de défense religieuse ; mais ces ligues isolées se détruisirent d'elles-mêmes ou tombèrent à la moindre répression du pouvoir royal, qui n'avait pas perdu tout crédit et dont l'autorité était encore respectée.

En 1576, le chemin parcouru depuis 1563 était immense. Ces treize ans de guerres civiles, de massacres, de brigandages de toutes sortes, avaient ruiné le pays ; mais les hommes restaient debout, vigoureux et fiers, plus indomptables que jamais.

Lorsque Condé se présenta dans la Picardie pour prendre possession de son gouvernement, d'Humières, qui commandait cette province, refusa de lui céder la place de Péronne, malgré l'édit qui venait d'être signé, malgré l'ordre du roi et de la reine mère. C'est de cette province que partit l'étincelle, et l'explosion suivit comme une traînée de poudre.

Le gouverneur de la Picardie fit appel à tous les gentilshommes de sa province, dont il connaissait les sentiments religieux et l'attachement à sa personne, et leur fit signer une sorte de formulaire d'après lequel ils s'engagèrent par serment à persévérer jusqu'à la mort dans l'union formée pour la défense de la religion catholique, du roi et des prérogatives dont jouissait le royaume depuis Clovis. Tous ceux qui avaient adhéré à l'union se promettaient les uns aux autres assistance réciproque. Si quelques-uns, après avoir fait serment, viennent à y renoncer, ils seront traités comme rebelles et réfractaires à la volonté de Dieu, sans que ceux qui auront aidé à cette vengeance puissent être inquiétés. On élira au plus tôt un chef, à qui tous les confédérés seront obligés d'obéir, et ceux qui refuseront seront punis selon sa volonté. Nous ferons tous nos efforts pour procurer à la sainte union des partisans, des armes et tous les secours nécessaires, chacun selon nos forces¹.

Des gentilshommes l'union s'étendit aux magistrats, aux membres du clergé, à la bourgeoisie, aux ouvriers et aux paysans, qui tous signèrent le pacte et s'engagèrent, sous la foi du serment, à défendre par eux-mêmes ou collectivement la religion et leur patrie également menacées.

Paris se souleva à la parole ardente d'un avocat nommé David, qui fut depuis envoyé à Rome pour obtenir de Grégoire XII son consentement à la formation de la Ligue ; un nommé la Bruyère, parfumeur, et son fils, conseiller au parlement, organisèrent des réunions soi-disant secrètes, auxquelles prirent part la bourgeoisie, la basoche et tout le populaire des halles et des faubourgs, animés contre le protestantisme d'une haine fanatique.

L'élan une fois donné, toutes les autres provinces suivirent, et la Ligue se trouva organisée comme par enchantement ; tous les regards se portèrent alors sur le duc de Guise, qui n'eut plus d'autre peine que de centraliser ces forces sous son commandement pour leur donner l'unité d'action dont elles avaient besoin.

Nous n'avons plus à rappeler quels étaient les titres du Balafré à cette popularité, sans exemple dans nos annales, et qui allait le rendre plus puissant que le roi. Cette popularité, il la devait, en naissant, aux souvenirs que son grand-père, Claude de Lorraine, premier duc de Guise, avait laissés en combattant comme un héros et comme un grand capitaine toutes les fois que sa patrie d'adoption avait été envahie ; seul de tous les généraux de François Ier, il avait fait reculer les armées victorieuses de Charles-Quint et d'Henri VIII. Il la devait surtout aux immenses services rendus par son père, le plus grand homme de guerre que la France ait possédé au XVI^e siècle, au héros de Metz, de Renty, de Calais, de Thionville et de Dreux, au politique habile autant que loyal et généreux. Mais voici que, par une grâce toute particulière de la Providence, le descendant de ces deux illustres guerriers, de cette race de fiers catholiques, semblait avoir hérité de toutes les qualités remarquables qui distinguaient ses ancêtres. La défense de Poitiers contre l'amiral de Coligny, la victoire de Dornans, remportée sur les réîtres, étaient mises au même rang que les plus hauts faits d'armes accomplis par son père et même par les grands capitaines de l'antiquité. Comme tous ceux de sa race enfin, il faisait profession d'un catholicisme ardent, et l'on savait que son épée et jusqu'à la dernière goutte de son sang appartenaient à la défense de la religion.

¹ *Histoire des guerres civiles*, par Davila. — *Journal de l'Estoile*.

C'est une erreur profonde de croire que certains hommes, si populaires qu'ils soient, si libéralement doués qu'ils aient été par Dieu et par la nature, aient la puissance de créer un parti politique ou religieux. Ces partis se forment sous la pression des événements, suivant le cours des idées communes, et les hommes que ces partis font surgir en les plaçant à leur tête en deviennent l'incarnation vivante, parce qu'ils en résument toutes les aspirations.

Les catholiques du XVI^e siècle n'ont pas levé l'étendard de la foi sous l'impulsion des Guises ; ce sont les Guises qui ont pris dans leurs mains vaillantes l'étendard de la foi levé par les catholiques. On confond trop souvent les effets et les causes. La religion fut, la cause de la Ligue, mais les Guises n'en furent que les *effets* ; et la preuve, c'est que lorsqu'ils ont voulu faire servir la cause de la religion au bénéfice de leur cause personnelle, la puissance leur a échappé, et ils ont été vaincus. Leur histoire est celle de tous les ambitieux qui se laissent éblouir par l'autorité dont ils ont été investis comblés d'honneurs et de gloire tant qu'ils se consacrent loyalement à la défense d'une idée, ils tombent du faite de leur grandeur lorsqu'ils veulent se substituer à cette idée.

Ce sont ces considérations qui nous portent à croire que, malgré leur ambition, les Guises, et tout particulièrement le Balafré, n'acceptèrent, au début de la Ligue, le grand rôle qui leur était assigné que dans le but, hautement avoué et énergiquement poursuivi, de défendre la foi catholique contre les empiètements de la réforme, et non pour poser sur leur front la couronne des Valois.

Le successeur au trône de Clovis, de Philippe-Auguste et de saint Louis, s'avouant tacitement impuissant à défendre les croyances de ses ancêtres, le peuple, la noblesse, le clergé et la bourgeoisie offrirent à celui qui était le plus digne et le plus capable de les commander le soin glorieux de prendre cette défense. La mission était assez belle, la gloire à en retirer assez grande pour suffire à l'ambition la plus haute. L'avocat David, dont nous avons déjà parlé, ayant été envoyé à Rome pour obtenir du pape son consentement à la Ligue et étant mort avant son retour en France, ses papiers furent saisis par les protestants. Parmi ces papiers se trouvait un document d'une grande importance, mais sur l'authenticité duquel tous les doutes sont permis ; car rien n'est venu prouver jusqu'ici que cette pièce n'ait pas été fabriquée par ceux qui l'ont fait publier. Elle indique, il est vrai, très exactement tous les plans et tous les moyens d'action de la Ligue ; mais ces plans et ces moyens d'action, le but même à atteindre, étaient dès le premier jour tombés en quelque sorte dans le domaine public, à cause de l'immense quantité de citoyens qui étaient dépositaires de ces secrets. Ce qui nous le fait paraître douteux, ce n'est pas l'éloge pompeux qui y est fait du duc de Guise, c'est la manière maladroitement naïve de le présenter comme héritier légitime du trône de Charlemagne et comme successeur éventuel du roi Henri III. Un pareil document n'aurait pas été envoyé à Rome sans être porté à la connaissance du chef suprême de la Ligue, et le Balafré était trop habile pour avouer dès le début de l'entreprise, avant même de savoir à quoi elle aboutirait, qu'il convoitait le trône.

Ces réserves faites, nous reproduisons en partie le soi-disant *Mémoire* trouvé dans les papiers de l'avocat David, parce que cette pièce a acquis une valeur historique par l'importance que tous les auteurs qui ont donnée :

L'issue des victoires réduites à une paix honteuse au roy et préjudiciable à l'Église, y est-il dit, avoit finalement fait cognoistre que, bien que la race de Cappet eût succédé à l'administration temporelle au royaume de Charlemagne, elle n'avait point toutes fois succédé à la bénédiction apostolique affectée à la

postérité dudict Charlemagne tant seulement, mais, au contraire, que comme ledict Cappet, usurpant la couronne, avait violé par oultre-cuydance la bénédiction de Charles et de ses successeurs, aussi il avoit acquis sur soy et sur les gens une malédiction perpétuelle.

Ici l'auteur du *factum* voyait les signes de cette malédiction dans les maux dont cette race, justement la plus forte et la plus prospère, avait été frappée. Les rejetons de cette race étaient des gens stupides, abestys et de néant, des hommes proscrits et rejetés de la sainte communion.

Par exemple, les descendants de Charlemagne, lisez les Guises, estoient, au contraire, verdoyans, aymant la vertu, pleins de vigueur en esprit et en corps pour entreprendre et exécuter choses haultes et louables. Les guerres avoient servy à les accroître en degrez, en honneur, en prééminence ; mais la paix les remettrait dans leur ancien héritage du royaume, avec le gré, consentement et eslection de tout le peuple.

Pour y parvenir, des prédications devaient être faites dans toutes les villes afin de soulever le peuple et empêcher que le protestantisme ne fût établi.

Après cet exorde, où il n'était question que de renverser les Valois et de placer les Guises sur le tronc de Charlemagne, oubliant que si les Guises eussent descendu réellement du grand empereur, le trône eût appartenu à leur cousin le duc de Lorraine et que le pape ne pouvait pas se prêter à une spoliation, on arrivait enfin à la Ligue, à ses moyens et à son but.

Henri III (on ne parlait plus de le renverser) devait être prévenu qu'il n'eût pas à s'émouvoir des événements et de s'en remettre à Guise, lequel en toute hardiesse, estant autorisé de la commune et de Sa Majesté, pratiqueroit les ligues entre la noblesse et les habitants des villes.

Voici où l'écrit devient plus intéressant, parce que ce qui y est dit est plus vraisemblable :

... Cependant le roy feroit proclamer les états (fosse faite par les hérétiques, dans laquelle ils tomberoient). La reine mère devait y attirer son jeune fils le duc d'Anjou, le prince de Condé et le roi de Navarre, et, afin d'ôter à ces princes toute excuse de crainte, Guise devait s'abstenir d'y paraître. Lesdicts estatz renouvelleroient le serment d'obéissance et de fidellité qu'ils devoient au successeur de saint Pierre, protestant de vivre et mourir en la foy déclairée au concile de Trente.

Après cette profession de foi catholique, les états devaient demander l'abrogation du traité de mai dernier et l'application des édits lancés contre les hérétiques. Pour que ces mesures fussent, appliquées, le roi devait être supplié de confier la lieutenance générale du royaume au duc de Guise. Le duc d'Anjou devait rendre compte aux états de l'alliance qu'il avait contractée avec les hérétiques, crime de lèse-majesté divine et humaine, qu'il n'était pas au pouvoir du roi de lui remettre et pardonner.

Ce jour-là le duc de Guise devait se présenter devant la ville où se tiendraient les états avec toutes les forces dont il pouvait disposer, faire exécuter la sentence prononcée contre Monsieur, courir sus aux réformés, amis ou adhérents, entrer ensuite dans les provinces rebelles, et après cette belle et infaillible victoire, avec l'avis et la permission de Sa Sainteté, enfermeroit le roy et la reyne dans un monastère, comme Pépin, son anceistre, feist de Childéric, et par ce moyen, ayant recouvert et réuni l'héritage temporel de la couronne avecques la

bénédiction apostolique qu'il possède pour tout le reste de la succession de Charles le Grand, il feroit que ledict siège servit pleinement recogneu des estats du royaume sans restriction en abolissant l'erreur des privilèges et libertez de l'Église gallicane, ce qu'il se prometroit, et jureroit.

Que les secrets desseins du Balafré aient été tels plus tard, nous voulons le croire, bien que cela ne soit pas prouvé ; mais qu'en 1576 il ait osé souscrire à des projets si hasardeux, nous ne pouvons y ajouter foi, non à cause de son désintéressement, mais parce qu'il était trop habile, trop intelligent pour se démasquer ainsi tout à coup et sans raison.

Le Balafré, retiré en ce moment de la cour, ne paraissait pas, en tout cas, s'occuper d'une manière bien active de la Ligue et de son organisation. Le 6 du mois d'août, il assistait, à Meudon, au mariage de son frère Charles, duc de Mayenne, avec Henriette de Savoie, fille unique d'Honorat de Savoie, marquis de Villards, maréchal et amiral de France, et veuve de Montpezat. Guise avait garanti à son cadet la possession du duché de Mayenne, et Henri III, en considération de ses bons et loyaux services, lui avait fait don d'une somme de cent mille livres une fois donnée, et qui devait être reversée à son fils aîné. Dans les *Mémoires* de l'Estoile, il est dit : **Ce seigneur fut attrait par cent, mille livres comptant et trente mille livres de rentes au premier-né de ce mariage ; bruit fut que ce duc avait presté les cent, mille livres au roy, et qu'il avait reçu assignation de trois cent mille sur le denier provenant de la vente des biens du clergé.** Son beau-père demanda au roi et obtint pour son gendre la faveur de déverser sur lui sa charge d'amiral, ce qui obligea Mayenne à se dessaisir du gouvernement de Bourgogne.

Un mois après avaient lieu à Joinville, en présence de toute la famille des Guises, parents et alliés, les noces du duc d'Aumale et de Marie d'Elbeuf, sa cousine, et du duc de Luxembourg, frère du feu duc de Brienne, avec Diane de Lorraine, sœur du duc d'Aumale.

En cette année 1570, Guise reçut à Joinville la visite de son rival en gloire et en renommée, le célèbre don Juan d'Autriche, le vainqueur de Lépante. Don Juan, bâtard de Charles-Quint, naquit à Ratisbonne en 1545. Élevé secrètement par don Luis de Quesada et destiné à entrer dans les ordres, malgré son penchant pour l'état militaire, il ne connut sa naissance qu'à l'âge de seize ans ; ce secret lui fut révélé par son frère Philippe II, qui se prit pour lui d'une vive affection, et, après lui avoir fait compléter son éducation, lui confia le commandement de l'armée contre les Maures. Don Juan fit des prodiges de valeur, et battit les ennemis séculaires de l'Espagne en 1569-70. Un an plus tard, il eut l'honneur de commander les armées alliées du Saint-Siège de la république de Venise contre les Turcs, qu'il vainquit à Lépante. Avec la permission de Philippe II, il voulut se faire nommer roi de Tunis ; il s'empara de cette ville et de Bizerte, mais ne put s'y maintenir. Après Requesens, il fut envoyé dans les Flandres, où le duc d'Albe avait rendu la domination espagnole impossible ; mais malgré son habileté il ne put conserver ces provinces à Philippe II, et il mourut de la fièvre scarlatine au mois d'octobre 1578 huit mois après la victoire de Gembloux sur les Néerlandais.

Les deux jeunes princes (Juan avait trente et un ans, et le Balafré vingt-six), déjà célèbres, au lieu de se jalouser, allèrent franchement l'un au-devant de l'autre, comme deux natures destinées à se compléter et à se seconder mutuellement. Ambitieux,- hardis, braves et entreprenants, la gloire et la renommée qu'ils s'étaient acquises ne leur suffisaient pas. C'était une couronne qu'ils voulaient.

Le frère de Philippe II traversa Paris *incognito*¹, ne vit absolument que les ministres du roi très catholique, et partit pour Joinville, où Guise l'attendait. Sans se donner la peine de dissimuler ou de faire assaut de finesse et de ruse pour se forcer mutuellement à se découvrir, ils allèrent franchement au but. *A vous la couronne d'Angleterre*, dit Guise en tendant la main à don Juan. *A vous la couronne de France*, dit le vainqueur de Lépante au vainqueur de Dornans.

Le Balafré avait toujours nourri le projet de faire une descente en Angleterre, de délivrer sa cousine Marie Stuart, et de détrôner Élisabeth. Maintes négociations avaient été à ce sujet entamées par lui et par les cardinaux ses oncles avec la cour de Rome et avec les partisans des Stuarts en Écosse et à Londres même. Philippe II semblait aussi se prêter à cette combinaison ; mais jusqu'ici les moyens d'action avaient fait défaut.

Don Juan se faisait fort d'obtenir de Philippe II la permission de lever une armée et d'équiper une flotte de débarquement ; avec le secours des catholiques de France et l'appui du Saint-Siège, il envahissait l'Angleterre, délivrait Marie Stuart, l'épousait, et se faisait proclamer roi du Royaume-Uni, où il rétablissait la religion catholique. Ensuite les deux cousins, alliés de Philippe II et du pape, portaient le dernier coup au calvinisme français, et, comme les Valois s'éteignaient sans laisser d'héritiers directs, le Balafré s'emparait de la couronne, que nul désormais n'oserait lui disputer, car il aurait pour lui toute l'union catholique et les suffrages du peuple².

Ces projets, hardis jusqu'à la témérité et même jusqu'au romanesque, répondent mieux au caractère de Guise que le plan obscur et tortueux de l'avocat David. Ces deux princes, si magnifiquement doués, nés tous deux sur les marches d'un trône, héros aimés de toute la chrétienté, épées vivantes mises au service de la foi, devaient avoir des ambitions d'autant plus effrénées qu'ils touchaient de plus près à ce pouvoir suprême qu'ils convoitaient, et dont ils étaient séparés toutefois par des obstacles infranchissables.

Si deux ans plus tard la fièvre n'était pas venue terrasser le vainqueur de Lépante, qui sait si la face de l'Europe n'eût pas été changée ? La divine providence en décida autrement pour la gloire des Bourbons.

Tandis que le Balafré et don Juan se berçaient de leurs rêves ambitieux, la Ligue catholique et la contre-ligue protestante s'organisaient activement dans tout le royaume, et en même temps les bailliages désignaient leurs députés pour se rendre aux états, qui devaient s'ouvrir à Blois le 6 décembre³. Les catholiques, ayant d'avance préparé leur terrain voyaient arriver la réunion des états généraux avec confiance ; mais les protestants, promoteurs de l'idée, s'étant endormis dans une fausse sécurité, comprirent à la fin que cette arme allait leur échapper. Instruits des projets de leurs adversaires et des résolutions qui allaient être votées, le prince de Condé, le roi de Navarre et d'Anville refusèrent de se rendre aux états, malgré l'invitation du roi, et se contentèrent d'y envoyer des délégués pour protester en leur nom contre toute décision contraire aux édits. du roi et au dernier traité de paix. Sur l'avis de Mirambeau, député de la Saintonge, les délégués refusèrent même de se présenter devant l'assemblée, à laquelle ils laissèrent simplement copie de leur protestation.

¹ Il était déguisé en colporteur.

² *Histoire de don Juan d'Autriche.— Vie du duc de Guise*, par Peraud. — *Les Ducs de Guise*, par René de Bouillé.

³ L'Estoile fixe la date du 13 décembre.

Henri III vint aux états accompagné de sa mère, du duc d'Anjou et au chancelier de Birague, et c'est à Blois qu'il reçut communication des documents trouvés dans les papiers de l'avocat David. Cette pièce lui fut envoyée par son ambassadeur auprès de Philippe II. D'abord le faible monarque n'avait pas voulu croire que l'organisation des catholiques fût aussi vaste et aussi complète ; quand il ouvrit les yeux à la vérité, il s'aperçut trop tard que son autorité était complètement annihilée par les forces contraires qui divisaient son royaume, et que sa politique de compromissions et d'équivoques l'avait rendu également suspect à tous les partis. S'il voulait sévir contre les organisateurs de la Ligue, il fallait qu'il fit alliance avec les réformés et les politiques contre les catholiques, tout-puissants par leur nombre, et soutenus par l'Espagne et par Rome. A ce jeu il courait risque de perdre la couronne. S'il feignait de ne se douter de rien, il achevait de perdre tout prestige, et était menacé de se trouver dans un isolement absolu.

Il prit donc le seul parti possible après tant de fautes irréparables ; il signa en tête de la liste des seigneurs, fit signer après lui son frère et tous les princes présents à Blois, se déclarant ainsi le chef du parti catholique à la place du duc de Guise. Il ordonna de plus que la liste fût présentée dans tout le royaume pour être signée de tous les catholiques¹.

En se substituant au Balafgré, Henri III accordait aux projets du prince lorrain la seule chose qui leur manquât, la sanction royale. En fait et en droit, Guise était dès ce jour le chef suprême des catholiques et des royalistes. Il pouvait alors faire acte de condescendance, par exemple, en ne réclamant pas contre la préséance accordée à Montpensier à l'ouverture des états, et en refusant de donner son avis dans la question de paix ou de guerre, sous prétexte qu'il n'était qu'un soldat prêt à obéir au roi.

Le roi ouvrit lui-même les états, qui s'assemblèrent dans une des salles du château de Blois. Il avait à sa droite la reine mère, le cardinal de Bourbon et ses deux frères, François et Charles de Bourbon ; le duc de Montpensier et le prince Dauphin, son fils ; le duc de Mercœur, frère de la reine, le duc de Mayenne² et le duc d'Uzès. A sa gauche, la reine sa femme, et plus bas les évêques de Langres, de Laon et de Beauvais, pairs de France.

Le discours du roi fut net et précis, allant droit au but, et se termina par l'engagement solennel de faire observer inviolablement les règlements qui seraient faits par les états³. Celui-du-chancelier fut long, diffus, et rempli de sottes louanges à l'adresse de tout le monde.

Après la première séance, qui se passa en congratulations mutuelles, Henri III put se croire le maître dans les états ; mais son illusion ne fut pas de longue durée⁴. Le lendemain, en effet, les trois ordres, ayant le tiers en tête, présentèrent un décret d'après lequel on suppliait Sa Majesté de nommer un certain nombre de juges, auxquels on joindrait un député par province, pour juger toutes les propositions que feraient les trois ordres ; de leur permettre de récuser ceux des juges qui leur paraîtraient suspects, et de déclarer que tout ce

¹ Ce fut par l'intermédiaire de Mayenne que le roi se fit présenter la liste qu'il naît de signer aux états pour y faire accepter la Ligue, dont il se déclarait, le chef.

² Guise ne vint que quelques jours après.

³ On croit que le discours royal fut écrit par Morvilliers.

⁴ De Thou.

qui serait décidé par ce nouveau tribunal s'observerait inviolablement dans la suite et serait regardé comme une loi du royaume¹.

Le 15 décembre, à la seconde séance, d'Espinac, archevêque de Lyon, au nom du clergé, le baron de Sansey, pour la noblesse, et Versoris pour le tiers, parlèrent en faveur de la reconnaissance, dans tout le royaume, d'une seule religion, la religion catholique, apostolique et romaine ; cet article fut accepté sans aucune restriction.

Le jour où les états devaient donner audience aux députés du roi de Navarre, de Condé et de d'Anville, arrivés la veille, l'assemblée décida, à la pluralité des voix, que, pour mettre à exécution l'article relatif à la religion, on prendrait les moyens les plus sûrs et les plus sages qu'il serait possible ; c'est-à-dire que tous les ministres protestants auraient ordre de sortir du royaume au bout, d'un certain terme qui leur serait marqué par Sa Majesté, et qu'on révoquerait, tous les édits contraires qui jusque-là avaient été donnés en leur faveur ; que cependant on suppliait Sa Majesté de prendre les protestants sous sa protection, en attendant qu'ils fussent rentrés dans le sein de la religion catholique, sans que cette grâce s'étendit, jusqu'aux ministres, qui en seraient déclarés exclus.

Le roi essayait maintenant d'éviter la guerre civile, sur le point d'éclater de nouveau. Dans cette intention, il fit accepter aux états que des députations seraient envoyées au roi de Navarre, à Condé et d'Anville, pour les engager par la douceur à se soumettre aux décisions qui venaient d'être prises.

Pierre de Villars, archevêque de Vienne, André de Bourbon de Rubempré et Mesnoyer, trésorier de France, eurent la mission de se rendre près du roi de Navarre ; l'évêque d'Autun et Pierre Rat, lieutenant de Poitiers, allèrent trouver Condé ; enfin l'évêque du Puy, René de Rochefort et de Tolé furent, envoyés près de d'Anville. Ces députés partirent de Blois le 6 janvier 1577.

Henri III, toujours indécis et, fluctuant, eut besoin, malgré les décisions des états généraux, de demander l'avis écrit des princes et des seigneurs de la cour sur les résolutions à prendre vis-à-vis des protestants. Les consultés furent la reine mère, le duc d'Anjou, — dont l'avis ne fut pas signé², — le cardinal de Bourbon, Montpensier, son fils le prince Dauphin, le cardinal de Guise, le duc de Guise (qui venait d'arriver à la cour avec une escorte de douze cents chevaux), le duc de Mayenne, le duc d'Uzès, le maréchal de Cossé, de Gontaut-Biron, Chavigny, Chabot de Brion, le chancelier de Birague, Jean de Morvilliers, secrétaire d'État, de l'Aubépine, évêque de Limoges, etc. etc. Tous donnèrent un avis conforme à la décision des états, ne différant que sur les mesures de rigueur ou de clémence dont il faudrait d'abord user. Ainsi Montpensier voulait que le roi se mit lui-même à la tête des forces de tout le royaume pour les conduire **là où la désobéissance apparaitroit le plus** ; le cardinal de Guise disait qu'il fallait **courir sus immédiatement**, afin que les adversaires étonnés fussent mis en déroute.

Le Balafre et Mayenne, soit, par calcul, soit en toute sincérité, parlèrent avec plus de modestie, et donnèrent au roi les conseils les plus sages et les plus modérés. Tous deux mirent en avant leur inexpérience et leur jeunesse ; puis Mayenne ajouta : **qu'il supplioit le roi d'oublier les choses passées et de les embrasser** (les protestants) **comme leur frère commun, leur promettant et leur donnant toute sécurité... Et, au cas que quelques uns eussent été si oublieux de**

¹ De Thou.

² De Thou. — Le duc d'Alençon portait désormais le titre de duc d'Anjou.

leur devoir que de prendre les armes pour troubler le repos public, le roy devoit, ce luy sembloit, premièrement pourveoir à la seureté des places, mesmement aux provinces où il y avait plus de doute, et cependant faire un bon fonds de deniers et de forces avecq toute promptitude et diligence pour prévenir les surprises.

Le Balafre se disoit plus propre à exécuter les commandemens du roy et à suivre son avis qu'à bailler le sien. Il estoit vray qu'il n'y voit celuy qui ne die que pour ne mettre en deffiance les subjectz de nouvelle religion, le roy leur devoit bailler tous assurances dont ils le recherchoient et se pourraient adviser... Et, par ce, luy sembloit que Sa Majesté n'y clebvoit manquer d'un g tout seul point, pourveu toutefois qu'ils se continssent doucement en leurs maisons el sans contrevenir aucunement à l'intention et volonté du roy, qu'il supplioit très humblement le vouloir dispenser du surplus et estre assuré que, pour l'exécution de cc qui servit arrêté, il n'espargneroit ni bien ni vye contre qui que ce fust¹.

La circonspection des princes lorrains témoignait de leur force, et la communauté de leurs sentiments avec tous les seigneurs, prélats et ministres que le roy venait de consulter, obligeait ce dernier à s'appuyer exclusivement sur eux pour combattre l'hérésie.

¹ Manuscrit de Dupuy (Bibliothèque nationale).

CHAPITRE VIII.

Continuation des états. — Retour des ambassadeurs envoyés près des princes et de d'Anville. — Réponse du roi de Navarre. — Condé ne veut pas prendre connaissance des lettres que lui adressent les états, dont il ne reconnaît pas l'autorité. — Réponse d'Anville. Le duc de Nevers penche pour la paix. — Réaction dans le tiers. — Les états se séparent après une déclaration pacifique (mars 1577). — Édit modéré du roi qui ne satisfait personne. — Reprise des hostilités. — Le duc d'Anjou (d'Alençon) commande la première armée, et Mayenne la seconde. — Siège et prise de la Charité par le duc d'Anjou. — Nevers et d'Aumale conduisent l'armée devant Issoire. — Le duc d'Anjou et Guise retournent à Blois. — Fêtes données au château Plessis-lès-Tours. — Guise retourne à l'armée ; le prince vient le rejoindre. — Conseil de guerre. — Plan d'attaque. — Bravoure de Guise, qui conduit l'assaut général. — L'assaut est repoussé. — La ville demande à capituler. — Le Balafré intercède pour elle ; Monsieur refuse. — La ville se rend à discrétion. — Le Balafré essaye de la sauver du pillage. — Magnanime conduite de ce héros. — Mayenne dans la Saintonge. — Prise de Tonnay-Charente, de Rochefort et de Marans. — Mayenne défie Condé en combat singulier. — Condé refuse avec hauteur. — Siège de Brouage (22 juin 1577). — La flotte protestante et la flotte royale devant Brouage. — Lansac, avec les galères du roi, s'empare des îles d'Orlons et de la Florissante. — Suite du siège de Brouage. — Sortie désespérée des assiégés. — Conditions de la capitulation (16 août). — D'Anville, dans le Languedoc, abandonne les protestants et combat pour le roi. — Montpensier, Villeroy et Biron négocient avec le roi de Navarre. — Traité de Poitiers (23 septembre). — Politique de Guise, — Mort du cardinal de Guise (29 mars 1578). — Crime de Villequier. — Bussy d'Amboise, favori du duc d'Anjou, et les mignons de Henri III. — Bussy insulte les mignons. — Le duel interrompu. — Siège de l'hôtel de Bussy. — Bussy est attaqué près de la porte Saint-Honoré. — Un bal masqué. — Le duc d'Anjou est gardé à vue pour avoir voulu s'échapper de la cour. — Bussy est jeté à la Bastille, et en est tiré le lendemain. — Évasion du duc d'Anjou favorisée par sa sœur Marguerite. — Projets du duc d'Anjou sur les Flandres. — Duel entre trois mignons et trois gentilshommes du duc de Guise. — Mort et funérailles de Caylus et de Maugiron. — Saint-Mégrin, autre mignon, insulte le Balafré et la duchesse de Guise. — Mort de ce mignon attribuée à Mayenne. — Bussy, trahi par le duc d'Anjou, est assassiné par les estafiers du comte de Montsoreau. — Alliance des Guises avec le roi d'Espagne. — Le roi penche en faveur des protestants. — Plaintes des catholiques et des protestants. — Création de l'ordre du Saint-Esprit. — Première promotion, dans laquelle ne sont compris ni Guise ni Mayenne. — Catherine de Médicis et Marguerite sa fille à la cour du roi de Navarre. — Traité de Nérac (28 février 1579). — Le Béarnais prépare néanmoins à la guerre. — Le duc d'Anjou passe en Angleterre pour presser son mariage avec Élisabeth. — Les Guises retournent à la cour sur la volonté du roi, qui leur fait une magnifique réception. — Mayenne accompagne la reine dans la Guyenne et dans le Languedoc. — Montmorency tombe malade. — Guise lui prodigue ses

soins. — Mort de cet illustre personnage. — D'Anville en Languedoc. — De Bellegarde dans le marquisat de Saluces. — Tout en négociant avec La reine mère, Condé s'empare de la Fère. — Guerre des amoureux, suscitée par Henri III. — Le roi de Navarre s'empare de Cahors. — Henri III lève trois armées, commandées par Biron, Matignon et Mayenne. — Exploits et belle conduite de Mayenne, qui s'empare de presque toutes les places du Dauphiné et soumet cette province. — Biron obtient aussi des succès en Guyenne. — Le duc d'Anjou, ayant obtenu de son frère l'argent et la permission de lever les troupes dont il a besoin pour la guerre de Flandre, négocie la paix de Fleix, qui termina la guerre des amoureux.

En attendant le retour de leurs délégués auprès des princes et de d'Anville, les états continuaient leurs travaux avec une modération, une netteté de jugement et une fermeté qui font le plus grand honneur à l'usage que tous les députés savaient faire de leur liberté politique et au sentiment qu'ils avaient de leurs droits, dont tous, du reste, se montraient très fiers et très jaloux, ne souffrant nullement qu'il leur fût porté la moindre atteinte. En relisant les procès-verbaux de leurs délibérations, on est frappé de la franchise avec laquelle ils rejetaient les propositions faites par le roi ou ses ministres, et de l'égalité qui régnait entre les membres des trois ordres. Trois siècles se sont écoulés depuis cette époque ; eh bien, il est triste de reconnaître que, malgré les progrès accomplis, nos assemblées délibérantes n'offrent plus ces spectacles de maturité, de sagesse et de ferme raison qui présidaient aux délibérations de nos anciens états généraux.

Ainsi les prélats demandèrent l'acceptation pure et simple de la publication du concile de Trente ; cette publication fut accordée, mais à la condition qu'on assurât à l'Église de France les privilèges et immunités qui lui avaient été toujours accordés par les rois et par les souverains pontifes. Les députés de la Bourgogne, de la Picardie, du Poitou et de la Saintonge, après avoir protesté¹ contre cet article, demandèrent qu'il leur fût permis de faire à cet égard leurs remontrances au roi, exigèrent qu'il leur fût donné acte de leur protestation qu'ils rendirent ensuite publique.

Le roi demanda aux états une somme de quatre millions pour subvenir aux frais de la guerre. Les députés des trois ordres répondirent qu'ils étaient assemblés pour porter les doléances de leurs provinces et traiter les questions religieuses, mais non pour voter des subsides, n'ayant pas mission pour cela.

Les états touchaient au terme de leur mandat, et les ambassadeurs envoyés auprès des princes n'étaient pas encore de retour ; Henri III leur fit demander, par l'archevêque d'Embrun, de choisir douze délégués, dont Sa Majesté devrait prendre l'avis, pour statuer sur les réponses que feraient le roi de Navarre, Condé et d'Anville. La noblesse et le clergé avaient consenti, le tiers allait également y souscrire, lorsque le député Bodin les ramena tous à un avis contraire, en faisant comprendre à ses collègues les dangers qu'il y avait de rendre quelques-uns d'entre eux arbitres des demandes qui avaient été faites par les états réunis. Ces délégués, si incorruptibles fussent-ils, pourraient se laisser intimider par le roi ou séduire par les caresses de la cour, ce qu'il fallait éviter

¹ 23 décembre.

dans l'intérêt des institutions du royaume. Les députés de tous les ordres se rangèrent à cet avis, et Henri III fut bien obligé d'en passer par là.

Enfin le roi réunit encore une fois les états pour leur demander, en cas de guerre, l'aliénation perpétuelle de cent mille écus de rente du domaine de la couronne. Ce fut Hesnar, président de Bordeaux, qui prit la parole. Il répondit qu'on ne pouvoit imaginer aucun cas où le droit pût être revendiqué par nos souverains ; qu'ils n'avoient, en effet, que l'usufruit du domaine de la couronne ; que la propriété en appartenoit à tout le corps de la nation, et qu'elle ne pouvoit jamais être aliénée, non pas même dans les besoins les plus pressants comme l'exemple du roi Jean, prisonnier en Angleterre, le demontroit invinciblement ; que cette loi était la base et le soutien du trône, et que c'estoit pour cette raison que nos pères l'avaient toujours regardée comme sacrée et inviolable.

La proposition fut rejetée à la majorité des voix.

On voit par ces exemples de quelle indépendance et de quelle fermeté savaient faire usage les représentants de la nation, et cela sans porter atteinte à l'autorité royale et sans se départir du respect dû à la personne des souverains.

C'est par l'union constante des pouvoirs et, de la liberté que les révolutions s'évitent et que les nations prospèrent.

Les ambassadeurs envoyés près des princes revinrent enfin. Le roi de Navarre, dont la réponse fut la première connue, après avoir essayé de s'emparer de Bordeaux, était venu faire le siège de Marmande, et c'est devant cette ville qu'il reçut les délégués des états. A la peinture que lui fit l'archevêque de Vienne des maux et des désastres qu'entraîne la guerre civile, ce prince, dont le cœur était aussi bon que son âme était chevaleresque, ne put retenir ses larmes. Il répondit qu'il était touché des sentiments que lui exprimaient les états, dont il louait le zèle pour la religion et le bien public ; mais que cependant il les prioit de réfléchir sur la gravité de la demande qu'ils avaient faite au roi de ne souffrir qu'une religion dans l'État ; qu'une telle décision ne pouvait manquer d'engager le roi à violer sa parole concernant les édits, et par là de plonger encore le pays dans une nouvelle guerre civile. Quant à la religion catholique, apostolique et romaine, dont il était sorti, il ajoute qu'il avait toujours prié Dieu de le mettre dans le droit chemin ; que s'il était dans la mauvaise voie, il était non seulement dans l'intention d'en sortir pour embrasser la religion véritable, pour y vivre et mourir, mais de travailler encore de tout son pouvoir à bannir l'erreur du royaume et même de toute la terre.

Les pasteurs protestants, toujours inquiets et dominateurs, avaient effacé ce dernier paragraphe de la réponse écrite du Béarnais ; mais lui, avant tout ferme et loyal, exigea qu'elle fût reproduite, et l'historien de Thou assure qu'on vit dans ces paroles un présage heureux de ce qui devait arriver plus tard.

C'est à Saint-Jean-d'Angély que les délégués trouvèrent Condé. Le prince reçut courtoisement l'évêque d'Autun et sa suite ; mais il ne voulut même pas prendre connaissance des lettres dont il était porteur, sous prétexte que les états n'avaient pas été convoqués légitimement, qu'ils ne formaient qu'une assemblée de gens séduits, subornés et ennemis du repos public, auquel il était prêt à sacrifier sa vie, et que c'était là ce qui l'avait engagé plusieurs fois à souhaiter, et qui le portait à demander encore dans les circonstances présentes, pour épargner le sang du peuple et celui de la noblesse, qu'on permit aux chefs des deux partis de terminer un différend qui durait depuis trop longtemps. Qu'au reste, s'ils avaient une communication à lui faire de la part de Sa Majesté, il leur

donnerait audience. Sur ces mots, et après un échange de politesses réciproques, il congédia les délégués, qui rendirent compte de leur mission aux états, dans la séance du 8 février, quatre jours après ceux qui avaient été envoyés près du roi de Navarre.

D'Anville était à Montpellier quand il fut informé de la délégation qui lui était envoyée par les états, qu'il appelait *l'assemblée de Blois*, pour ne pas paraître reconnaître leur autorité. Dans les lettres¹, datées du 7 février, qu'il adressa à cette assemblée, il rappelait qu'il appartenait à l'une des plus anciennes familles du royaume, et que ses ancêtres avaient autrefois mérité le titre glorieux de *premiers chrétiens* ; qu'il ne pouvait donc qu'approuver l'assemblée de son zèle pour la religion catholique, apostolique et romaine, dans laquelle il était prêt à vivre et mourir ; mais qu'il n'appartenait qu'à Dieu seul de donner la foi, et qu'il était à redouter que les protestants, après tant de guerres et de sang versé pour mettre leurs consciences à couvert, à l'abri des édits, ne prissent les moyens les plus extrêmes pour conserver une liberté qui avait coûté la ruine et le sang de tant de leurs frères. Il ne croyait à la paix dans le royaume qu'à la condition d'y souffrir deux religions, et que du reste, ajoutait-il en terminant, il ne pouvait leur donner une réponse là-dessus sans consulter le roi de Navarre et le prince de Condé, qui devaient être les garants du dernier édit, auquel ils avaient travaillé conjointement.

Nul à la cour ni dans les états ne se faisait illusion sur le résultat de la démarche des délégués ; cependant, lorsque Montpensier, qui avait été envoyé également près de Condé et du roi de Navarre, rendit compte de sa mission, et que, dans le discours qu'il lut aux états, il ne fut prononcé en faveur de la paix, une sorte de réaction se fit dans le tiers. Sur les propositions de Bodin, président de cet ordre, de Hesnar, président de Bordeaux, et de Bigot, député de la ville de Rouen, l'avis suivant passa à la pluralité des voix : *Sa Majesté était suppliée de ramener tous ses sujets à l'unité de la religion catholique, apostolique et romaine, par toutes sortes de voyes justes et raisonnables, sans cependant en venir à la force et aux armes.*

Les états se séparèrent vers la fin du mois de février 1577, et, en conséquence de leur dernière délibération, le roi publia une déclaration, qui était du reste rédigée depuis près de deux mois, par laquelle Sa Majesté disait qu'elle avait acquiescé à la juste demande des états de ne souffrir qu'une seule religion dans le royaume, et que par son ordre signification en avait été faite au prince de Condé et au roi de Navarre, par le duc de Montpensier ; mais que son intention n'avait jamais été de confisquer les biens des réformés, ou d'user envers eux de violence ; qu'au contraire, elle les considérait comme de fidèles sujets, les prenait sous sa protection, leur ordonnant toutefois, sous peine de crime de lèse-majesté, de se tenir chez eux tranquilles, et défendant sous la même peine aux autres sujets, quels qu'ils fussent, de les troubler ou molester en aucune manière.

Cette déclaration pacifique eut le mérite, de ne toucher personne : elle ne pouvait satisfaire les protestants à qui elle défendait l'exercice public de leur religion, et elle ne pouvait désarmer les catholiques, parce qu'elle était l'autorisation tacite de l'exercice privé de deux religions dans l'État. Du reste, avant même cette publication, les hostilités avaient recommencé, si tant est

¹ D'Anville était un bon soldat et même un habile capitaine ; mais il ne savait pas écrire ; tout au plus savait-il signer son nom.

qu'elles eussent cessé un seul instant, et les réponses que les princes confédérés. allemands, le margrave de Hesse, l'électeur palatin et Jean Casimir, son frère, avaient faites aux envoyés de Henri III, qui étaient venus leur demander de ne plus envoyer de secours aux réformés. de France, avaient été si hautaines et si insolentes, que tout espoir d'accommodement par les voies pacifiques fut bientôt évanoui.

Malgré la pénurie où se trouvaient les. finances de l'État¹, le roi se vit dans l'obligation de lever deux armées ; le commandement de la première, forte d'environ quinze mille hommes et de vingt-deux canons, fut confié au duc d'Anjou, que Catherine de Médicis voulait éloigner à jamais du parti protestant, avec Guise et Nevers pour principaux lieutenants du prince. Biron commandait l'artillerie.

Mayenne, moins redouté que le Balafré, que la cour voulait autant que possible tenir à l'écart, dans la crainte de lui voir remettre en mouvement la Ligue, qui paraissait assoupie, eut le commandement de la seconde armée, forte seulement, à son départ, de six à sept cents chevaux et de deux mille fantassins. Cette dernière, qui devait opérer dans le Poitou, l'Angoumois, la Saintonge et l'Aunis, s'était portée devant Saintes pour forcer Condé à lever le siège de cette ville (avril). Elle fut rejointe par quelques. autres troupes, conduites par de Ruffec-Puygaillard et des Roches-Birotaut.

Monsieur, ayant résolu de s'emparer de la Charité, que sa situation sur la Loire rendait très importante, prit congé de son frère le 7 avril, et se rendit le lendemain à Gien ; de là il continua sa route par Cosne et Pouilly, et se présenta à la Chapelle, devant, la Charité, où Martinengue qui commandait l'infanterie, avait établi son camp.

La ville était défendue par Jacques Moroge, sieur des Landes, bourgeois de la ville, à qui la cour avait accordé plusieurs privilèges², assisté de Saligny de la Hocle le jeune, de Valenville, de Villaneve de Rainville, et par une garnison de cinq enseignes de gens de pied.

Faisant **bonne mine au mauvais jeu**, les huguenots assiégés mettaient en circulation le quatrain suivant :

En vain vous emploirez le blocus et la mine :
Le canon ne peut rien contre la vérité.
Plutost vous détruiront la peste et la famine ;
Car jamais sans la *foi* n'aurez la *Charité*³.

Je ne pense pas, en effet, que le duc d'Anjou eût beaucoup de foi, mais l'histoire nous apprend qu'il prit la Charité.

L'attaque de la place commença du côté du pont ; le duc de Nevers ouvrit la tranchée, et y établit une batterie qui battit les fortifications d'un ouvrage avancé, appelé le tour du Coufain. De leur côté, Guise et d'Aumale se rendirent maîtres du fossé que la tour défendait, et furent les premiers à porter la terreur

¹ Les finances du duc de Guise ne se trouvaient guère dans une situation meilleure. Pour payer ses dettes, ce prince venait d'être dans l'obligation de vendre ses terres de Nanteuil, d'Hombourg et de Saint-Avoid.

² De Thou.

³ *Mémoires*. — Journal de l'Estoile.

dans la ville, qui demanda à capituler le jour même car l'assaut devait être donné..

Les conditions furent que les officiers se retireraient avec armes et chevaux ; les soldats, l'épée au côté, avec une escorte pour les conduire en lieu de sûreté ; des otages devaient être échangés de part et d'autre, et Monsieur entrer dans la ville le lendemain, 1er mai, par la brèche que le duc d'Aumale avait faite¹.

Après ce siège de quelques semaines, Monsieur laissa le commandement de l'armée à Nevers et au duc d'Aumale, qui passèrent en Auvergne et allèrent se présenter devant Issoire, tandis qu'il prenait la poste avec Guise et quelques autres seigneurs pour revenir à Blois, où le roi se trouvait encore, sous prétexte de prendre de nouveaux ordres de Sa Majesté, et en réalité pour assister aux fêtes que la cour donnait au château du Plessis-lès-Tours. Ces fêtes, pour lesquelles la reine mère acheta à Paris pour soixante mille francs de soie verte², afin d'habiller ses dames et demoiselles d'honneur, furent un scandale d'indécence et de luxe. Toutefois, disons-le à sa louange, Guise ne fit qu'y paraître ; il repartit immédiatement pour rejoindre Nevers devant Issoire, qui, doublement fortifiée par la nature et par la main des hommes, menaçait d'offrir une résistance sérieuse.

Guise, après avoir envoyé un héraut d'armes au gouverneur de la ville, Chavagnac, un des meilleurs officiers du roi de Navarre, et n'ayant essuyé de ce dernier qu'un refus altier, se prépara à une attaque vigoureuse.

Le 20 mai, il établit le régiment du colonel Champagne autour de la ville.

Ces troupes, renforcées de celles du comte de Saint-Aignan et de Jacques Savari, soutinrent deux sorties furieuses, tentées par les assiégés.

Le 28 mai, Monsieur arrive à Milhau, ville voisine d'Issoire, où il tient immédiatement un conseil de guerre, dans lequel il est résolu qu'on fera trois attaques, et qu'on nommera trois généraux pour les commander.

Pendant quatre jours (du 29 mai au 2 juin), le Balafré travaille à la construction de deux cavaliers (plates-formes), destinés à recevoir six pièces de canon qui doivent battre la porte Pontet.

Le duc de Mercœur, frère de la reine Louise de Lorraine, établit de son côté un ouvrage semblable, dont les batteries détruisent le pont qui communique à la ville, ce qui ôte aux assiégés tout espoir d'être secourus.

Le 4 juin, Nevers canonne la porte Barbigeau, où les boulets font une large brèche, que les assiégés dans la nuit essayent de réparer. Le lendemain, les protestants tentent une sortie, qui est violemment repoussée. Enfin, le 9, les brèches étant jugées suffisantes, l'assaut général est résolu, et Guise revendique l'honneur d'être le premier à l'attaque.

Tandis que Maugiron, le beau Bussy d'Amboise, le jeune Tavannes, Saint-Luc et autres gentilshommes, se pressent, couverts de leurs armures brillantes, autour de ce chef intrépide, le Balafré, toujours téméraire au milieu du danger, a dédaigné de se revêtir de sa cuirasse, et apparaît aux yeux de l'ennemi l'épée à la main, mais en simple pourpoint de soie.

¹ Sans la présence et l'autorité de Guise, *protecteur de la loi et du droit des gens*, ville eût été pillée selon l'usage.

² L'Estoile.

L'œil en feu et les lèvres frémissantes, il crie : *En avant !* et se jette le premier sur les huguenots du côté de Pontet. Malgré une grêle de balles qui fait une large trouée dans sa troupe, il arrive sur l'ennemi, combat corps à corps, donne de l'épée et même du poignard, et parvient seul à s'emparer d'une tour, où il se maintient et se défend pendant plus d'une demi-heure. Cette action, presque fabuleuse, lui mérita de laisser son nom à cette tour¹.

Cependant, assailli par une vive arquebusade, il est obligé de battre en retraite ; il revient vers ses troupes décimées, qui gardent leur position toute la nuit.

Bussy, le capitaine la Mothe et Montmorin sont tués ; presque tous les autres grièvement blessés ; lui, n'a pas une égratignure. Cinq cents hommes de troupe ont également péri.

Les attaques dirigées par Mercœur et par Nevers n'ont pas été plus heureuses ; mais les assiégés sentent que toute nouvelle résistance leur est impossible, et c'est, à Guise qu'ils envoient leurs parlementaires, pour que ce prince, toujours généreux après le combat, leur fasse obtenir vies et bagues sauvées. Il refuse d'abord, puis enfin il se laisse toucher et intercède pour eux ; mais Monsieur, qui était situ d'avoir la place sans condition, refusa.

Le 12 juin, Guise imagina de faire tirer, de la brèche du rempart, un coup de coulevrine dans la ville, qui tua de vingt-cinq à trente personnes. L'alarme que ce coup jeta dans Issoire fut si grande, que les assiégés se rendirent à discrétion.

Si le prince lorrain ne put empêcher que la ville ne fût livrée au pillage, du moins il préserva autant que possible les habitants contre la fureur des soldats.

Aux malheurs du pillage et de la brutalité des vainqueurs vinrent se joindre les ravages d'un incendie, dont un forcené, nommé Archiadamus, alimenta le foyer, afin que sa prophétie s'accomplisse. Cet homme, dit-on, avait prédit qu'Issoire périrait par les flammes ; mais il n'avait pas prévu qu'il périrait avec elle ; car Guise, ayant appris sa conduite, le fit saisir et jeter dans le feu². Il tua aussi de sa main un soldat qui traînait une jeune fille par les cheveux³.

En parcourant les rues, il prenait les enfants dans ses bras pour les mettre en sûreté ; sa tente servait de refuge à quiconque pouvait s'échapper de la ville ; quand il apercevait au camp des femmes prisonnières, il leur faisait rendre la liberté ; sa justice et sa bonté semblaient être l'unique sauvegarde des vaincus. En le voyant en toute circonstance si grand et si généreux, on se demande comment il put se laisser aller à tremper dans le crime de la Saint-Barthélemy, malgré le désir qu'il pût avoir de venger son père.

Après Issoire, l'armée royale se rendit devant Ambert, qui à son approche capitula sans résistance.

Tandis qu'avec son armée, relativement nombreuse, Monsieur s'emparait de la Charité et d'Issoire, Mayenne, dans la Saintonge, remportait aussi de brillants succès, dus autant à son courage qu'à son habileté et à sa prudence. Si les comparaisons nous étaient permises nous dirions volontiers que, dans l'art de faire la guerre, le Balafre apportait la brillante impétuosité, la sûreté de coup d'œil, qui distinguèrent plus tard le grand Condé, et Mayenne cette bravoure

¹ Histoire manuscrite de la maison de Guise, par Oudin.

² Histoire des guerres de religion en Auvergne, par Imberdes.

³ Histoire des guerres de religion en Auvergne, par Imberdes.

froide, cette science prudente et réfléchie, qui étaient les côtés saillants du génie de Turenne.

Nous avons dit qu'à l'approche de Mayenne et des dix mille hommes tout au plus qu'il commandait, Condé avait levé le siège de Saintes.

Le jeune prince lorrain resta quelques jours à Saint-Julien, près de Saint-Jean-d'Angély (avril), où eurent lieu quelques escarmouches, presque toujours défavorables aux catholiques. Mais tandis qu'on armait une flotte à Bordeaux, ce qui intriguait fort les protestants, nul ne savait où Mayenne allait se porter, lorsque tout à coup il se présenta devant Tonnay-Charente, dont la haute et la basse ville furent enlevées de vive force en deux assauts bien conduits. Il ne restait plus que le château, dont la garnison découragée ouvrit elle-même les portes pour avoir la vie sauve. Mais le capitaine Lucas, qui la commandait, ayant voulu s'enfuir, fut tué en se défendant.

A l'approche de l'armée royale, Rochefort se rendit, et Mayenne donna le commandement de cette place à Maisonblanche, qui, à la tête d'une forte garnison, fit des sorties fréquentes, dont les protestants étaient très incommodés. A l'exemple de Rochefort, plusieurs châteaux se rendirent, et le découragement et la défection se mirent dans les rangs des protestants. Les désertions se produisaient surtout parmi les catholiques, dits politiques, qui étaient las de combattre pour une cause qu'ils ne pouvaient considérer comme la leur.

Le 6 mai, Mayenne vint effrontément camper à Nouaillé, c'est-à-dire à moins de trois lieues de la Rochelle, et menace Marans, que les Rochelais tenaient à conserver à cause des salines. Une garnison et des munitions furent envoyées à la Popelinière, qui y commandait pour Condé. Lorsque Mayenne, après avoir fait sonder les marais, se fut emparé des ouvrages avancés qui gardaient la ville, la garnison, sans attendre l'attaque, et malgré les prières du pauvre gouverneur, s'en retourna à la Rochelle bannières déployées ; mais les Rochelais, honteux de sa conduite, ne voulurent pas la recevoir, et la forcèrent à camper hors la ville, où Mayenne, après être entré dans Marans, vint l'attaquer et la tailla en pièces.

Le frère du Balafré, ne pouvant entreprendre le siège de la Rochelle, envoya un héraut d'armes, précédé d'un trompette, pour défier Condé en combat singulier ; à son exemple, plusieurs gentilshommes catholiques proposèrent aux gentilshommes protestants de rompre quelques lances en l'honneur des dames. Condé fit répondre à son rival en lui reprochant de n'être pas sorti de Saintes alors qu'il tenait la campagne avec des forces suffisantes ; que, quant au duel qu'il lui proposait, il devait savoir que ces sortes de combats n'avaient lieu qu'entre égaux, et qu'il devait se souvenir de la distance que la naissance avait mise entre eux.

Cette réponse, plus hautaine que réellement chevaleresque, blessa profondément Mayenne, qui, du reste, ne resta pas longtemps devant la Rochelle. Après avoir laissé dans Marans une assez forte garnison, sous les ordres de Jean de Chateaubriand, il vint faire le siège de Brouage (22 juin 1577).

Brouage est une petite ville située sur le bord de la mer, bâtie sur un terrain sablonneux que le flux couvre presque entièrement. Prise, reprise, tantôt par les catholiques et tantôt par les protestants, chaque parti, en l'occupant, s'y était fortifié de son mieux, dans l'espoir de la conserver. Quand Mayenne parut à la tête de son armée, renforcée de cinq compagnies de gendarmes, d'un corps de Suisses, de dix-neuf pièces de canon, de munitions de guerre et de bouche,

ayant avec lui ses deux cousins, Nicolas de Lorraine et le marquis d'Elbeuf, Philippe Strozzi, le comte de Lude, de Ruffec-Puygaillard et une foule d'autres gentilshommes, la ville était commandée par Manducage, bon capitaine et bon soldat.

Les premiers jours se passèrent en escarmouches sans importance, Mayenne prenant son temps pour étudier les approches de la ville et pour combiner son plan d'attaque. Enfin, le 3 juillet, les tranchées sont poussées jusqu'au bord des fossés, et, Puygaillard commence le feu, moins dans le but de contrarier les assiégés que pour prévenir la flotte royale, que commandait Lansac, de venir s'emboîser devant le canal de Brouage, pour ôter à la ville toute communication par mer. Aussitôt la flotte protestante, commandée par Clermont d'Amboise, sortit de la Rochelle ; mais elle n'était pas en état de se mesurer avec les vaisseaux du roi, qui allaient être encore secourus par les galères du chevalier Montluc, ancrées à l'embouchure de la Mayenne, mais qui vinrent immédiatement se poster entre les îles d'Alvert et d'Orlons.

Toutes les tentatives de Clermont d'Amboise et même de Condé, qui prit aussi la mer, échouèrent contre les armées navales du roi, et Lansac reçut à composition l'île d'Orlons, qui capitula, ainsi que la Florissante. Après ces exploits, Lansac vint s'emboîser de nouveau à l'embouchure du canal de Brouage, et presser aussi de son côté les opérations du siège.

Mayenne avait fait dresser un cavalier (plate-forme), composé de tonneaux, de planches et de fagots, sur lequel il plaça une batterie de cinq pièces de canon, destinée à foudroyer le port et la ville. Les assiégés font une sortie et essayent de mettre le feu à cet ouvrage ; mais ils sont repoussés avec des pertes énormes. Le découragement commence à se mettre dans la ville, et c'est en vain que Manducage, blessé et malade, essaye de ranimer le courage des combattants en leur faisant espérer des secours promis par Condé. Seré, qui s'était jeté dans la place, propose de faire une sortie à la tête des meilleures troupes de la garnison et de toute la noblesse ; c'est l'unique ressource qui reste aux assiégés, dont les vivres et même l'eau sont presque épuisés. La sortie est exécutée sous le commandement de Seré, qui fond à l'improviste avec sa cavalerie sur les royalistes, dont les premiers rangs plient sous le choc. Les fossés sont franchis ; mais Mayenne a rallié les Suisses, qui enveloppent les protestants de toutes parts, et Seré, avant de mourir, a la douleur de voir ses officiers et ses soldats taillés en pièces.

Après cet échec, qui ne laissait plus d'espoir à la ville, Mayenne permit à Strozzi de s'aboucher avec Maninville, qui était aussi dans Brouage, pour l'engager à conseiller au gouverneur de la ville de ne pas s'exposer au sort d'Issoire, ce qui arriverait si le duc d'Anjou, qui était dans la Saintonge, venait jusqu'à Brouage. Après cette entrevue, des délégués furent envoyés à la Rochelle pour exposer à Condé la situation de la ville, et la capitulation eut lieu aux conditions qui avaient été faites, le 16 août, par le duc de Mayenne : que les officiers, la noblesse et la garnison sortiraient avec armes et bagages, enseignes déployées et mèches allumées. Ceux qui prirent la route de terre furent conduits par Strozzi et Puygaillard, et ceux qui préféraient la voie de mer s'embarquèrent sur les navires de Lansac. Les habitants de Brouage et ceux des îles ne furent recherchés en rien au sujet du passé ; il leur était laissé la jouissance de leurs biens et de leur liberté de conscience.

Ainsi, partout où un prince de la maison de Guise avait pleine autorité, la guerre prenait un caractère d'humanité qui atténuait autant que possible l'horreur de ces luttes fratricides.

Les hasards de la fortune tournaient au désavantage des protestants. D'Anville n'avait pu supporter longtemps la tyrannie démocratique de ses nouveaux alliés, qui ne lui épargnaient ni les injures ni les menaces, et l'avaient obligé à quitter Montpellier. Sur les pressantes sollicitations de sa femme, il s'était réconcilié avec la cour ; le roi venait de lui confier le commandement de l'armée chargée d'opérer dans le Languedoc contre les réformés, et lui avait donné pour principal lieutenant son ami Bellegarde, qui venait d'être fait maréchal de France. D'Anville se porta contre Montpellier pour se venger en personne de l'injure qui lui avait été faite, et Bellegarde vint mettre le siège devant Nîmes.

Lansac, que Mayenne avait laissé dans Brouage, se porta avec ses galères devant l'île de Ré, où s'était établi Maninville, et captura six vaisseaux anglais qui se trouvaient dans le port.

Pendant que le duc d'Anjou et Mayenne tenaient la campagne avec tant de succès, Montpensier, Villeroi et Biron allaient et venaient de la cour à Bergerac, où était le roi de Navarre, pour trouver les termes d'un accommodement favorable à la paix.

Guise était retourné dans son gouvernement de la Champagne, où il prenait ses dispositions pour prévenir une nouvelle invasion de réîtres, et Mayenne continuait ses succès en enlevant la ville de Pons et le château de Coutras. Il allait assiéger Bouteville, près Cognac, lorsque les négociations aboutirent à une paix dont le traité fut signé à Poitiers, le 23 septembre. Ce traité était en soixante-trois articles, et, tout en accordant à la religion catholique le premier rang dans la protection de l'État, faisait à la réforme les plus larges concessions, et réglait le point délicat concernant les mariages contractés par les prêtres, les religieux et les religieuses qui avaient embrassé le protestantisme. Un traité secret, en quarante-huit articles, fut aussi conclu entre Henri III et les princes, pour satisfaire aux exigences de ces derniers, et leur accorder les garanties qui ne pouvaient être hautement avouées sans humiliation pour l'autorité royale. Le roi, qui appelait pompeusement le traité de Poitiers *mon édit*, comme s'il eût été un chef-d'œuvre d'habileté, glissa dans la rédaction de ce document un article relatif aux ligues faites ou à faire, contractées avec l'étranger ou entre ses sujets, et cet article visait bien moins les alliances et les pactes contractés par les huguenots que la Ligue catholique et les Guises, dont plus que jamais il redoutait l'influence.

Guise, toujours habile à dissimuler, et n'abandonnant pas la poursuite de ses projets, félicita le roi de la paix qu'il venait de conclure, dont le **retardement n'eût apporté dans le pays qu'une ruine extrême**, et ajouta, dans une lettre confidentielle, qu'il espérait que **ceux de la religion mettroient un peu d'eau dans leur vin ; car s'ils ne le faisoient, son intention étoit d'aller à Joinville¹, et que six jours après ils l'auroient sur le dos²**.

Guise revint à la cour à la fin de l'année 1577, à l'occasion du mariage d'un de ses serviteurs le sieur de Vécourt, avec la fille de, Claude Marcel, argentier du

¹ Guise était alors à Metz.

² Manuscrits de Colbert. (Archives nationales.)

roi. Les noces furent splendides, et Henri III y assista avec ses mignons, dont nous aurons bientôt à parler.

Son séjour à Paris fut marqué par des événements dont certains occupent une place trop grande dans l'histoire de cette époque pour que nous les passions sous silence.

Malgré l'ancienne rivalité de leurs familles, le jeune prince lorrain et les Montmorency, sans s'être complètement réconciliés, paraissaient vivre désormais en bonne intelligence. Une correspondance de l'époque dit à ce sujet : *Monsieur de Guyse est icy, et tous messieurs ses frères et cousins... Monsieur de Montmorency y est pareillement et mange souvent ensemble avec monsieur de Guyse et monsieur le cardinal leur oncle, de manière que le temps fait ce que la raison ne peut faire*¹.

Peu de temps après (29 mars 1578), le cardinal Louis de Lorraine était enlevé à l'affection de sa famille, et laissait à son neveu Louis, archevêque de Reims et nouvellement créé cardinal, ses dignités et son nom. Le cardinal Louis, qui mourut à l'âge de cinquante et un ans, était doué de mœurs douces, d'une haute intelligence et d'une bonté naturelle qui allait jusqu'à la faiblesse. Son goût un peu trop prononcé pour la table lui attira des critiques dont il ne parut jamais beaucoup s'offenser. De même que d'Aumale, son frère, était, heureux de marcher à l'ombre du grand duc de Guise, l'aîné de la famille, le cardinal Louis marchait aussi fidèlement à l'ombre du cardinal Charles, et ce ne fut qu'après la mort de ce dernier qu'il parut remplir à la cour un rôle un peu moins effacé.

Sa mort fut plutôt un deuil de famille qu'un événement politique dans le genre de celui qui marqua le trépas de son frère à Avignon.

Le commencement de l'année 1578 est si fécond en intrigues criminelles, en attentats de toutes sortes, qu'on ne sait plus par quel bout prendre cet écheveau embrouillé et confus. Après le Guast, assassiné dans les conditions que nous avons rapportées, Henri III choisit de Villequier pour son favori ; il le nomma gouverneur de Paris et le combla de faveurs, jusqu'au jour où ce personnage tua sa femme et sa suivante dans le château qu'habitait le roi à Poitiers, pendant qu'il rédigeait l'édit de pacification². Villequier, en disgrâce, mais non poursuivi pour son crime, est remplacé par les *mignons*, sortes de spadassins efféminés, vicieux comme le vice même, beaux de visage et d'une bravoure à toute épreuve, si c'est de la bravoure que de jouer sa vie à tout propos, de provoquer constamment des duels, et de répandre le sang avec une joie féroce. Ces mignons, dont les principaux étaient Saint-Luc, Caylus, Livarot, Maugiron, Saint-Mégrin, semblaient avoir reçu de leur maître la mission d'insulter tous les gentilshommes de la cour, et même jusqu'aux princes, sans en excepter le propre frère du roi. Ils pouvaient tout se permettre ; l'impunité la plus inqualifiable leur était d'avance assurée, quels que fussent leurs crimes.

Le roi avait ses mignons ; mais le duc d'Anjou avait le célèbre Bussy d'Amboise, élégant et fat, indolent et hautain, doué d'une force et d'une adresse extraordinaires, vrai spadassin de cour, aussi violent que féroce dans les combats.

¹ Papiers de Simancas.

² Mémoires. — Journal de l'Estoile.

Si les mignons ne se gênaient pas pour insulter publiquement le duc d'Anjou, qui souffrait cruellement de se voir ainsi bafoué en pleine cour sur sa tournure et ses habits, de son côté Bussy raillait impitoyablement ces gentilshommes sans dignité et sans honneur, qui passaient leur vie à tenir des propos outrageants sur les femmes et à se parer comme des courtisanes, car la plupart du temps ils quittaient leurs habits et se plaisaient à courir les bals en costumes féminins.

Guise était aussi l'objet des attaques de ces faméliques ; mais dans sa superbe hauteur le Balafre dédaignait leurs bravades et les accablait sous son mépris. Il avait trop le sentiment de sa force et de sa dignité pour descendre jusqu'à eux.

Les hostilités avaient été poussées trop loin de part et d'autre pour que des rixes sanglantes n'eussent pas lieu entre ces hommes, qui ne possédaient d'autre science que celle des armes, et faisaient passer le plaisir de se battre par-dessus tous les autres plaisirs.

Le jour des Rois, tandis qu'Henri III et ses mignons étaient dans les salons du Louvre, étalant leurs fraises et leurs riches pourpoints, [frisés et gauderonnés](#), Bussy persuada au duc d'Anjou de n'aller à cette fête que vêtu très simplement, en se faisant suivre de six pages ridiculement habillés de soie, de velours et d'or. La chose fut fort remarquée. Pour que l'épigramme fût comprise de tous, Bussy dit tout haut : [Le temps est venu que les plus bélistres sont les plus braves](#). Et, sans respect ni crainte, Bussy, durant toute la soirée, lança ses sarcasmes contre les mignons.

Quatre jours après, de Grammont, le plus jeune des mignons, ayant rencontré Bussy, lui demanda raison de l'injure. Les conditions du duel arrêtées, Bussy dit à Grammont que cent de ses amis sont prêts à prendre fait et cause pour lui. Grammont lui réplique que trois cents gentilshommes sont désireux de se battre pour le roi. Rendez-vous est donné pour le lendemain vendredi à la porte Saint-Antoine, et à l'heure dite six cents combattants arrivent sur le terrain. Mais le nombre et la qualité des duellistes permirent au roi d'être instruit de l'affaire et d'envoyer des troupes pour empêcher que l'action eût des suites.

Dans l'après-midi, Grammont et ses amis allèrent faire le siège de l'hôtel de Bussy, rue des Prouvaires, et un véritable combat s'engagea en plein jour et en plein Paris. La force armée fut obligée d'accourir sous les ordres d'un maréchal de France, de Cossé, et de Strozzi¹, pour séparer assiégeants et assiégés.

Le samedi 1er février, Caylus, Saint-Mégrin, Saint-Luc et quelques autres mignons rencontrèrent Bussy près de la porte Saint-Honoré. Bussy était suivi de plusieurs gentilshommes. Caylus provoqua Bussy, et les épées sortirent des fourreaux ; cependant l'affaire n'eut pas de suite grave ; il n'y eut qu'un ami des favoris du duc d'Anjou qui reçut une blessure sérieuse.

Quelque temps après eut lieu au Louvre le mariage de Saint-Luc avec la fille du maréchal de Brissac. Le bal masqué, auquel le roi assista, suivi de tous ses mignons, fut des plus brillants ; mais le malheureux duc d'Anjou, qui n'avait pas voulu prendre part à la cérémonie, y fut l'objet de si cruelles plaisanteries, qu'il résolut de mettre à exécution les projets de fuite qu'il nourrissait depuis longtemps et dont Bussy ne cessait de l'entretenir.

¹ Journal de Henri III.

Le roi, ayant appris ce projet, se rendit la nuit même dans la chambre de son frère, le fit lever, et, après l'avoir accablé de reproches, plaça des gardes à la porte de ses appartements ; il fit ensuite arrêter Bussy, qui fut jeté à la Bastille.

L'affaire vint le lendemain devant le conseil du roi, qui, sur la prière du duc de Lorraine, consentit à faire la paix avec son frère. Bussy fut tiré de la Bastille à la condition qu'il se réconcilierait avec Caylus ; un favori du duc se prêta en plaisantant à cette comédie.

Ceci se passait le 9 février ; cinq jours après, le duc d'Anjou s'échappa du Louvre par la chambre de sa sœur Marguerite, qui le fit évader par sa fenêtre à l'aide d'une corde dont elle s'était munie à cet effet. Du Louvre, le duc rejoignit ses amis, Bussy et autres, à l'abbaye Sainte-Geneviève, et c'est de là que tous sortirent de Paris et prirent la route d'Angers¹.

Le duc d'Anjou avait toujours approuvé le projet de l'amiral de Coligny sur les Flandres, et sa résolution était d'en poursuivre l'exécution pour son propre compte. Sa sœur Marguerite était du complot, et dans le voyage qu'elle avait fait l'année précédente pour se rendre aux eaux de Spa, elle profita de son séjour dans les Flandres et dans les Pays-Bas pour procurer des partisans à son frère.

La reine mère se mit, dès le lendemain, à la poursuite de son fils, pour l'empêcher de commettre quelque coup de tête capable de troubler encore une fois la paix du royaume, et, après l'avoir vu, parvint, à l'aide des promesses les plus brillantes, à obtenir qu'il bornerait son action à secourir les Flamands. La Ferté et la Noue agissaient déjà pour lui dans le Cambrésis.

Le départ du duc d'Anjou et de Bussy ne calma pas les mignons, qui semblaient maintenant s'acharner plus particulièrement contre le duc de Guise. Aussi le Balafre ne venait-il plus au Louvre qu'accompagné de plusieurs jeunes et braves gentilshommes, parmi lesquels étaient Balzac d'Entragues, Schomberg et Ribérac.

Caylus et d'Entragues avaient plusieurs sujets de haine : le premier appartenait au roi, et le second à Guise ; de plus ils étaient encore rivaux dans des intrigues de cour.

Caylus, froissé de certaine préférence accordée à son rival, insulte d'Entragues, et un duel est immédiatement arrêté. Les seconds de Caylus sont Maugiron et Livarot, et ceux de d'Entragues, Schomberg et Ribérac.

Les six gentilshommes, qui avaient tenu leurs projets secrets, afin de n'être pas dérangés, se rencontrèrent, le dimanche 27 avril, à cinq heures du matin, au marché aux chevaux, ancienne place des Tournelles, près de la porte Saint-Antoine². Le roi et le duc de Guise, véritables objets de la querelle, dont la reine de Navarre n'est que le prétexte, étaient seuls instruits des combats qui allaient se livrer. Henri III était tantôt dans les transes, en proie à de noirs pressentiments, tantôt fier et joyeux à la pensée de la gloire que ses mignons allaient acquérir. Quant à Guise, il s'était contenté de dire à ses amis : *Songez que vous êtes les vengeurs de la noblesse française !*

Les armes choisies sont l'épée et le poignard ; les conditions, combat à mort.

L'épée d'une main, la dague de l'autre, les combattants, après s'être

¹ Mémoires de Marguerite de Valois.

² L'Estoile.

assurés que nul ne viendrait les interrompre dans leur terrible besogne, se chargent avec une indescriptible furie. Au cri de : *Vive le roi !* que poussent les mignons, leurs adversaires répondent par les cris de : *Vive la noblesse ! Vive le duc de Guise !*¹

Le soleil, qui se lève, est, l'unique témoin de cette scène de carnage.

D'Enragues est devant Caylus, Schomberg devant Maugiron, Ribérac devant Livarot.

Les épées se croisent, se froissent, et leurs clacs font jaillir des étincelles ; les poignards fouillent les chairs toutes les fois que les combattants peuvent se prendre corps à corps, et la lutte continue, furieuse, acharnée, jusqu'à ce que Schomberg et Maugiron tombent morts sur place. Mais d'Enragues est debout ; leste et vigoureux, il a paré tous les coups que son adversaire lui porte. Caylus perd tout son sang par dix-neuf blessures, et tombe à son tour à côté de Schomberg et de Maugiron. Ribérac est mortellement blessé, et Livarot a la tête fendu d'un coup d'épée.

La victoire appartenait aux favoris du duc de Guise, et d'Enragues, presque sans blessures, restant maître du terrain, s'écria encore une fois : *Vive la noblesse ! Vive le duc de Guise !* Mais Schomberg était mort, et Ribérac succomba le lendemain. Seul, Livarot se releva, six semaines après, de la blessure qu'il reçut à la tête.

Caylus fut transporté dans un état désespéré, et, malgré les soins qu'il reçut des chirurgiens et d'Henri qui ne quitta pas son chevet pendant trente-trois jours, il mourut dans les bras de son maître, et ses dernières paroles furent : *Ah ! mon roi ! mon roi !* et d'Estoile ajoute : *Sans parler autrement de Dieu ni de sa mère.*

Après la mort de ses mignons, le roi baisa leur tête et fit raser leurs grandes chevelures, qu'il conserva précieusement. L'on prétend que c'est lui qui fit ce distique, que rapportent tous les auteurs contemporains :

Seigneur, reçois en ton giron
Schomberg, Quélus et Maugiron.

Caylus et Maugiron furent enterrés dans l'église Saint-Paul, et le roi fit placer deux statues de marbre sur le riche mausolée élevé à leur mémoire.

Henri III était, assure-t-on, dans l'intention d'ordonner des poursuites contre d'Enragues ; Guise, l'ayant appris, s'écria : *D'Enragues s'est conduit dans ceste affaire en gentilhomme et en homme de bien ; c'est pour cela qu'on luy en veut, mon épée, qui coupe bien, luy en fera raison ; car l'attaquer, c'est m'attaquer moi-même.*

Ces paroles ayant été rapportées, le roi ne jugea pas prudent de faire poursuivre l'affaire.

Un autre mignon du roi, Saint-Mégrin, s'amusant un jour à percer un gant à coups d'épée, s'écria, en parlant des Guises, *qu'il taillerait ainsi tous ces petits princes.* Le jeune fanfaron, ne s'en tenant pas à cette bravade, inventa sur la duchesse de Guise certaines aventures dont il se disait le héros.

Les parents de Catherine de Clèves, les jugeant déshonorantes pour l'honneur de leur famille, les rapportèrent à son époux, par l'entremise de Bassompierre, son

¹ L'Estoile.

ami et confident. Le Balafré répondit avec hauteur que sa femme ne pouvait être atteinte par les propos d'un fat, et qu'il se portait garant de sa vertu. Mais, le 21 juillet suivant, Saint-Mégrin, en sortant du Louvre vers les onze heures du soir, fut assailli, dans la rue Saint-Honoré, par une vingtaine d'hommes qui le chargèrent à coups d'épée et à coups de pistolet, et le laissèrent pour mort, comme aussi il mourut le jour suivant. — Le roi fit porter son corps mort au logis de Boissy, à la Bastille, où était mort Caylus, son compagnon ; il fut enterré à Saint-Paul avec de pareilles pompes que Caylus et Maugiron y avaient été inhumés auparavant¹.

On rapporte² que parmi les assaillants on reconnut Cayenne à sa barbe blonde et taillée en éventail ; mais rien n'est moins prouvé, et Voltaire lui-même dit : Il n'y a pas d'apparence que le duc de Mayenne, qui n'avait jamais fait aucune action de lâcheté, se fût avili jusqu'à se mêler dans une troupe de vingt assassins pour tuer un seul homme³.

Ce meurtre ne fut pas plus poursuivi que les précédents ; du reste si la rumeur publique en accusait les Guises, qui ne songeaient même pas à s'en disculper, les haines que soulevaient les mignons étaient telles que tous les moyens qu'on employait contre eux étaient trouvés bons.

Parmi les satires, épigrammes, pasquins et épigraphes qui couraient les rues de Paris contre les favoris du roi, nous détachons seulement le quatrain suivant, parce qu'il est des moins mauvais, et surtout des moins libres dans ses allures.

D'Enraguet⁴ et ses compagnons
Ont bien étrillé les mignons ;
Chacun dit que c'est grand dommage
Qu'il n'y en est mort davantage.

Ainsi, par les duels ou par les assassinats, disparurent les principaux mignons, et le fameux Bussy ne tarda pas à subir le même sort. Le duc d'Anjou, toujours prêt à abandonner ou à trahir ses amis lorsqu'ils ne lui étaient plus utiles ou qu'il avait intérêt à s'en défaire ; sacrifia son favori au ressentiment du roi en lui confiant le secret d'une intrigue dont Bussy était le héros. Henri III parvint à se procurer quelques lettres de Bussy concernant cette intrigue, et les envoya au comte de Montsoreau, qu'elles intéressaient particulièrement. Ce seigneur, qui avait la charge de grand veneur, attira Bussy dans un piège, et le fit égorger par des spadassins.

Tel était le spectacle peu digne qu'offrait la cour en 1578-79, et l'on comprend facilement qu'au milieu de ce débordement de passions le roi ne pouvait guère tenir la main à la bonne administration des affaires de son royaume.

Les Guises, toujours remuants et actifs, fidèlement unis les uns aux autres, marchaient résolument à leur but en s'appuyant sur le roi d'Espagne, qui, après la mort de son frère don Juan, eut l'ambition d'exécuter pour son compte le projet qu'avaient formé contre l'Angleterre le vainqueur de Lépante et le Balafré, dans leur entrevue de Joinville. A cet effet, et pour que Guise pût maintenir sa situation, Philippe lui fit tenir par don Juan de Vargas, son ambassadeur en France, une pension de deux cent mille livres. Avec l'or de l'Espagne et les

¹ L'Estoile.

² L'Estoile.

³ Voltaire, *la Henriade*, notes du Ier chant.

⁴ D'Enragues ; on l'appelait d'Enraguet à cause de sa jeunesse.

nombreux emprunts qu'ils faisaient de tous les côtés, le Balafré et Mayenne levaient et entretenaient à leurs frais des troupes dans leurs provinces ; ils s'en excusaient auprès du roi en prétextant la nécessité qu'il y avait de ne pas se laisser envahir par les compagnies qui opéraient dans les Flandres, sous les ordres du duc d'Anjou. Quand ces prétextes n'avaient plus apparence de raison, on en trouvait d'autres plus ou moins plausibles, ou bien les ordres du roi étaient considérés comme nuls et non avenue.

C'était la faction des Guises que la cour redoutait le plus en ce moment. Le roi, réconcilié avec le duc d'Anjou, penchait du côté des protestants ; à ce sujet il écrivait aux gouverneurs de ses provinces pour leur recommander qu'ils eussent la main à l'exécution de son édit de pacification, et qu'aucune levée ne fût faite sans sa permission. **Informez-vous soigneusement de la vérité, ajoutez-il, et empêchez telles entreprises, directement contraires à mon autorité**¹.

Les protestants se plaignaient des armements des catholiques, et le roi de Navarre écrivait de longues lettres à d'Anville pour lui exposer ses griefs de ceux de la religion contre la Ligue, tandis que les catholiques se justifiaient en accusant les huguenots de continuer leurs dévastations sacrilèges, et d'entretenir des bandes qui ravageaient tout le pays.

Pour achever de réconcilier le roi de Navarre avec son fils Henri III, Catherine entreprit alors le voyage de Nérac, emmenant avec elle sa fille Marguerite, que son mari jusqu'ici avait vainement réclamée, malgré les paroles qu'il prononça en s'enfuyant de Paris. Toutefois il est permis de supposer que le Béarnais était moins désireux d'avoir auprès de lui sa volage épouse que d'entrer en possession des apanages qui constituaient sa dot, et dont son royal beau-frère continuait à le frustrer.

Mais, avant de suivre la reine mère à Nérac et de parler du nouveau traité qui fut passé entre elle et le roi de Navarre, il convient de dire quelques mots de la création de l'ordre du Saint-Esprit.

L'ordre des chevaliers de Saint-Michel, fondé par Louis XI, était réellement avili, tant il avait été prodigué à des hommes indignes de cette distinction². Déjà après les nombreuses promotions qui furent faites au début du règne de François II par le cardinal de Lorraine, les protestants l'appelaient le **collier à toutes bêtes**. Il est dit, dans les *Relations des ambassadeurs vénitiens*³, que le jour de la Saint-Michel les princes se sauvaient de la cour pour ne pas assister à la fête de l'ordre. Le duc de Guise n'était venu à la dernière réunion que sur la volonté formelle du roi.

La création de l'ordre du Saint-Esprit avait été inspirée à Henri III, quatre ans auparavant, par le cardinal de Lorraine. L'ordre était composé de cent chevaliers, y compris le roi, qui prenait le titre de grand maître de l'ordre ; de quatre cardinaux, quatre prélats évêques ou archevêques, du grand aumônier de France, d'un chancelier, d'un prévôt ou maître des cérémonies, d'un grand trésorier, d'un greffier, d'un héraut et d'un huissier de l'ordre. Les chevaliers prenaient le titre de grand commandeur, parce qu'en principe le roi aurait voulu dépouiller les plus riches abbayes et les mettre en commanderies comme en Espagne. C'était là le conseil, dit-on, que lui avait donné le cardinal Charles. Mais

¹ Manuscrits de Béthune.

² De Thou.

³ Tome II, p. 547.

le clergé s'y opposa si fortement que le pape refusa de donner son consentement à cet article des statuts de l'ordre.

Ces statuts étaient composés de quatre-vingt-quatorze articles, et voici le serment que les chevaliers prêtaient entre les mains du roi :

Je jure à Dieu et vous promets, Sire, que je vous serai loyal et fidèle toute ma vie, vous reconnoistras, honorerai et servirai toute ma vie, et prierai toujours Dieu pour le salut de Votre Majesté !¹

La première promotion eut lieu le dernier jour de décembre 1578, et ne comprit que vingt-sept chevaliers, dont les principaux furent le duc de Nevers, le duc de Mercœur, le marquis de Villars, le duc d'Uzès, le duc d'Aumale, le maréchal de Cossé, le maréchal de Retz, le seigneur de la Guiche, Jacques sire d'Humières, le seigneur d'Entragues, Philippe Strozzi et Jean d'Aumont de Châteauroux.

Ni le Balafre ni Mayenne, on le voit, ne furent compris parmi les nouveaux chevaliers. Cette défaveur, témoignant de la crainte que les deux frères continuaient à inspirer à Henri III, ne pouvait qu'achever d'irriter les deux célèbres chefs de la Ligue.

La reine mère et Marguerite de Valois étaient arrivées à Nérac sur ces entrefaites. Catherine avait entrepris ce voyage afin d'entendre par elle-même les doléances que ne cessaient de faire les protestants de la Guyenne et de la Saintonge, et pour ramener son gendre au parti de la cour. Elle parut même nourrir un moment la secrète pensée de ramener le roi de Navarre à la religion catholique. Pour accomplir dignement sa mission si multiple, elle s'était fait accompagner, outre sa fille et la princesse de Béarn, sœur d'Henri, du cardinal de Bourbon, du duc de Nevers et du bataillon ordinaire de ses filles d'honneur.

Marguerite de Valois a laissé dans ses *Mémoires* un tableau charmant du séjour qu'elle fit à la cour de son époux. A l'en croire, cette cour était si belle qu'elle ne regrettait point celle de France. Le roi son mari était suivi d'une troupe de seigneurs et gentilshommes, aussi honnestes gens et galants qu'elle en eût jamais vu, et il n'y avoit à regretter ne eux sinon qu'ils étaient huguenots. Mais de cette diversité de religion il ne s'en oyoit point parler. Elle, la reine mère et leur suite allaient à la messe, tandis que son mari et sa belle-sœur allaient au prêche ; après, ils se rejoignaient tous dans le parc et dans les longues allées des jardins, et le reste de la journée se passoit en toutes sortes de plaisirs honnestes². Les plaisirs honnestes de la reine Margot et de sa tendre mère n'ont jamais été d'une nature assez édifiante pour qu'on puisse y applaudir de confiance. Des écrivains plus sincères que Marguerite nous ont laissé, sur le séjour qu'elle et sa mère firent à Nérac, ample matière à nous édifier³.

Le roi de Navarre ne voulut ni se convertir, ni retourner auprès de son beau-frère ; mais il consentit à ouvrir dans sa capitale des conférences auxquelles furent appelés les princes de Condé et les députés protestants de plusieurs provinces. Ces conférences aboutirent au traité dit de Nérac (26 février 1579), dont la plupart

¹ Statuts de l'ordre du Saint-Esprit, édition de 1703. L'ordre prit une couleur toute catholique.

² *Mémoires* de Marguerite de Valois.

³ Les filles d'honneur de la reine suscitèrent tant d'intrigues, que plusieurs duels eurent lieu entre les gentilshommes de la suite du roi de Navarre, et même entre le prince de Condé et le vicomte de Turenne. Ces deux illustres personnages ne se firent que quelques légères égratignures, et eurent le bon esprit de se réconcilier immédiatement.

des articles ne furent que la confirmation ou l'explication de ceux contenus dans le traité de Poitiers. Il y fut ajouté aussi quelques avantages de plus en faveur des réformés, comme, par exemple, quatorze places de sûreté au lieu de neuf, le droit de bâtir des temples et de lever des deniers pour payer les ministres du culte.

Ce traité, en vingt-sept articles, fut ratifié par le roi ; mais on ne jugea pas à propos de le rendre public, momentanément du moins¹.

Tout en se prêtant à tous les accommodements possibles pour que la paix fût sincère et durable, Henri de Navarre, peu confiant, profita des conférences de Nérac pour faire prévenir les chefs de la réforme d'avoir à se tenir prêts dans le cas prochain d'une nouvelle prise d'armes. À cet effet, il rompit plusieurs pièces d'or par le milieu, distribua des moitiés de ces pièces à ses agents, et garda les autres moitiés. Cela fait, il leur dit de remettre les fragments de pièces aux capitaines qu'il leur désigna, pour que ceux-ci eussent à obéir aux instructions que leur donneraient les porteurs des autres moitiés qu'il avait retenues.

Quand la reine mère revint à la cour de France, elle trouva près de Henri III le duc d'Anjou, qui était venu avouer tous ses projets à son frère sur la conquête des Flandres, avec l'appui du prince d'Orange et surtout de la reine d'Angleterre. Son ambassadeur, Sérurier, [gentilhomme bien fait et de bonnes manières](#), avait obtenu d'Élisabeth la promesse formelle qu'elle épouserait le duc d'Anjou. à fallait maintenant que le roi consentit à ce qu'il allât trouver sa future épouse pour arrêter les conditions de cet hymen, et lui permit à son retour de faire les levées dont il avait besoin pour conquérir les Flandres. Sur les instances de sa mère et de son frère, Henri III se prêta à tout ce qu'on voulut de lui., et le duc d'Anjou partit de la cour au mois d'août pour aller en Angleterre, où sous le déguisement d'un page il vit Élisabeth, pendant la nuit, à Greenwich. Élisabeth, l'embrassant avec la plus vive tendresse², lui promit de n'avoir que lui pour époux, malgré la vive opposition de son conseil³, [qui ne voulait pas mettre l'Espagne sur les bras de l'Angleterre](#).

La conduite des Guises donnait à Henri III de vives inquiétudes ; leurs rapports presque journaliers avec Philippe II, et leur attitude menaçante, faisaient redouter une explosion nouvelle. Le roi, voulant les avoir sous les yeux, espérant ainsi les mieux contenir en son obéissance, écrivit (février 1579) à leur mère, Anne d'Este, pour qu'elle les déterminât à se conformer à ses ordres. N'osant résister plus longtemps à l'invitation pressante du roi, dans la crainte de faire acte d'insubordination, le Balafre et Mayenne se décidèrent enfin à retourner à Paris. Ce fut le 16 mars qu'ils firent leur rentrée dans la capitale, accompagnés de six à sept cents chevaux, qui furent bientôt doublés [par l'adjonction de seigneurs de la cour venus à leur rencontre, et de personnes de la ville dévouées à leur cause](#)⁴.

Le roi fit aux princes lorrains une réception aussi somptueuse que cordiale en apparence, leur prodiguant [grand régal et caresses](#), et voulant que le Balafre et son frère le cardinal logeassent au Louvre. Peu de temps après, la reine partit pour un voyage dans la Guyenne et le Languedoc, où catholiques et protestants étaient continuellement aux prises, et Mayenne fut chargé de l'accompagner

¹ Il ne fut publié que deux ans plus tard, après la conférence de Fleix.

² Élisabeth avait alors quarante-deux ans, et le duc vingt-cinq.

³ *Histoire de la réforme*, par Capeligue.

⁴ Manuscrits de Gaignières. — René de Bouillé.

dans cette mission pacificatrice. C'est pendant ce voyage que Mayenne vendit à Emmanuel de Savoie son comté de Tende, qu'il tenait de sa femme. Catherine donna son consentement à cet acte, qui fut regardé comme une prévarication nuisible au royaume, dont il aliénait un domaine considérable situé sur la frontière.

Le temps que Guise passa à Paris lui permit d'achever de se réconcilier définitivement avec le duc de Montmorency. Malheureusement la mort du premier baron chrétien vint briser à jamais les liens d'affection qui commençaient à unir ces deux rivaux dont l'inimitié avait été si funeste à la France. Le maréchal fut pris, au Louvre, d'une attaque d'apoplexie ; Guise passa toute la nuit à veiller à son chevet, **et il lui rendit tous les services qu'on peut attendre d'un véritable ami¹**. Quand on put transporter le malade à Chantilly, Guise l'alla encore voir, et **lui donna tous les témoignages possibles d'un attachement sincère²**.

Le noble duc parut se relever ; il entreprit le voyage de Normandie, dont il était gouverneur et où le roi l'avait envoyé dans la crainte que cette province ne se soulevât ; mais, quand il fut de retour, il eut une seconde attaque, et mourut à son château d'Ecouen, le 6 mai 1579, à l'âge de cinquante ans.

François de Montmorency paraissait, comme son père le connétable, mépriser également la haine et la faveur populaires. Les Parisiens l'aimaient peu, et, s'il n'avait quitté la capitale à temps, il est à craindre qu'il n'eût subi le sort de Coligny dans la nuit du 24 août 1572. Moins dur et hautain que son père, plus instruit que son frère d'Anville, catholique fervent, mais porté à la modération autant pour faire échec aux Guises, qu'il considérait comme les ennemis personnels de sa famille, que pour amener une sorte de compromis entre les deux religions, il se lança dans le parti des politiques, sans toutefois s'engager autant que ses frères avec les huguenots. C'était aussi un capitaine éclairé et un soldat d'une rare bravoure, qualité, du reste, qui était commune à tous les gentilshommes de cette époque. Enfin, s'il était ambitieux, on n'a du moins à lui reprocher aucune félonie, aucune trahison indigne de son nom illustre, et sa mémoire est restée pure de toute tache au milieu de cette cour souillée de crimes et d'attentats indignes. Ceux mêmes qui l'avaient le moins aimé pendant sa vie pleurèrent sa mort, et le roi parut longtemps le regretter.

Nous ne suivrons pas la reine dans son voyage, qui dura dix-huit mois, et pendant lesquels elle mit en œuvre tous les artifices de son esprit pour conjurer, par des palliatifs, des périls menaçants qui demandaient des résolutions énergiques.

D'Anville, dans le Languedoc, se faisait une situation complètement indépendante de la couronne, et son ami le maréchal de Bellegarde se créait un État libre dans le marquisat de Saluces. Henri de Béarn favorisait, dans sa correspondance secrète, ces deux seigneurs dans leur rébellion contre l'autorité royale. Aussi sentait-il le besoin de se disculper de cet acte auprès de Catherine de Médicis et du roi, par les lettres qu'il leur écrivait et qu'il terminait en disant : **C'est tellement faux et contrové, que je n'y ai pas seulement pensé, et vous supplie ne croire telles calomnies, qui sont éloignées de ma volonté et de la vérité³**.

¹ De Thou.

² De Thou.

³ Portefeuille de Fontanieu.

De son côté, Condé était aussi en négociation avec Catherine, qui lui proposait d'épouser Mlle de Vaudemont, sœur de la femme du roi, avec une forte dot et la restitution de son gouvernement de Normandie, en même temps qu'elle lui faisait tenir copie du traité de Nérac. Condé répondait que les synodes protestants refusaient qu'il épousât cette princesse à cause de la différence de religion, et que, quant au traité de Nérac, il ne concernait que le roi de Navarre. Et puis, pendant qu'il écrivait au roi et à la reine mère, pour leur témoigner l'espérance qu'il avait [que Leurs Majestez le remet traient en son gouvernement](#), leur déclarant qu'il était toujours prêt à monter à cheval pour exécuter leurs commandements, Henri III apprenait que son cousin ayant quitté Saint-Jean-d'Angély, après avoir traversé Paris sous un déguisement, venait, par un coup d'audace, de s'emparer, le 29 septembre, de la ville de la Fère en Picardie.

Le roi parut plus fâché du manque d'égards dont le prince s'était rendu coupable à son endroit, en traversant Paris sans le saluer, que du coup de main qu'il venait de commettre. Condé s'excusa, et de nouvelles négociations eurent lieu, mais sans résultat, pour lui faire abandonner le parti du roi de Navarre et le rallier à celui de la cour.

L'escapade de Condé fut bientôt suivie d'événements plus graves. Vers la fin de l'année, on apprit que les protestants du Poitou s'étaient emparés de Montaigne, ceux de la Saintonge de plusieurs châteaux forts, et que ceux du Gévaudan, conduits par le capitaine Merle, étaient entrés dans Mende la nuit de Noël.

Le feu avait été mis aux poudres par Henri III lui-même, qui souleva ce qu'on a appelé la [guerre des amoureux](#). Dans le but de séparer le roi de Navarre de sa femme Marguerite, afin de n'avoir pas à donner à son beau-frère le Quercy et l'Agenois, qu'il avait promis comme apanages de sa sœur¹, il écrivit au Béarnais une lettre pour lui dénoncer une soi-disant intrigue de la reine Marguerite. La princesse protesta énergiquement [contre ces indignes accusations](#), et à son tour dénonça les manœuvres de son frère, qui se servait de cet expédient pour semer la discorde dans le ménage et dans la cour du roi de Navarre, afin de n'avoir pas à lui restituer son apanage et d'affaiblir son parti. Les dames d'honneur, Marguerite en tête, excitèrent les chevaliers à se barder de fer et à rompre des lances contre les félons, et le Béarnais profita de cet enthousiasme belliqueux pour accomplir un acte si témérairement audacieux qu'il tient presque du génie.

Parti de Montauban avec quinze cents hommes, il arriva à minuit devant Cahors, dont l'accès est défendu de trois côtés par le Lot. Le côté de la porte de la Barre est seul abordable par terre ; mais il est défendu par trois ponts, et, dans l'intervalle des portes qui ferment ces ponts, des bastions sont dressés des deux côtés, se défendant l'autre.

Il ne fallait pas songer, avec une aussi petite troupe, à faire le siège en règle d'une place si bien défendue et pourvue d'une assez nombreuse garnison, commandée par l'énergique Vezins, le même qui sauva son ennemi dans la nuit de la Saint-Barthélemy.

Un coup de surprise peut seul permettre au Béarnais de franchir les murs de la ville. Des pétardières font sauter la porte de la Barre et se jettent dans le corps de garde ; les autres portes sont forcées de la même façon avant que Vezins ait pu rallier ses troupes. Enfin ce dernier arrive, et la résistance est si furieuse, que le

¹ Les lois du royaume s'opposaient à ce que les filles de France reçussent des terres en dot.

siège alors commence rue par rue, maison par maison. Le Béarnais est toujours où le danger est le plus grand. Des toitures et des fenêtres des maisons, les assiégés font pleuvoir sur les assiégeants une grêle de tuiles, de meubles, de vases contenant des matières enflammées ; on n'entend que ces cris : *Charge et tue !* Des renforts arrivent aux assiégés ; mais Choupes, qui commande l'arrière-garde du roi de Navarre, les attaque et les met en déroute. Enfin, après cinq jours et cinq nuits de lutte homérique, la ville est prise (5 mai) ; Henri accorde la vie sauve aux soldats qui restent et aux habitants, mais ne peut empêcher le pillage des maisons. Quand on le félicite de tant de courage, d'adresse et de fermeté dépensés pour prendre cette ville, il répond en soupirant : *Ah ! malheureusement cette ville est française !*¹

Le brave Vezins périt en défendant la ville dont il était gouverneur.

Sur ces entrefaites, Condé, qui avait quitté la Fère, s'était jeté dans les Pays-Bas, puis en Angleterre, et enfin en Allemagne, pour obtenir des secours, qui lui furent partout refusés, rentra en France sous un déguisement, et, s'étant fait connaître, dans le Languedoc, à François de Coligny-Châtillon, fils de l'amiral, qui commandait dans ce pays pour le roi de Navarre, celui-ci se dessaisit de son commandement en sa faveur.

Henri de Béarn avait envoyé aux chefs huguenots les moitiés de pièces d'or qui devaient faire reconnaître les porteurs de ses ordres, et la *guerre des amoureux* éclata dans tout le royaume à ce signal attendu.

Henri III, malgré sa mollesse, fut obligé alors de prendre les mesures que commandait la situation. Trois armées furent levées le maréchal de Biron eut le commandement de la première, qui opéra en Guyenne ; Matignon eut la seconde, qui se porta avec trop grande lenteur devant la Fère, et accorda à cette place une capitulation si avantageuse, que d'Aumale quitta l'armée, et la Valette, qui commandait l'artillerie, ne cessa de tirer pendant qu'on traitait ; enfin Mayenne fut mis à la tête de la troisième, chargée de soumettre le Dauphiné.

L'armée de Mayenne était composée de sept mille fantassins, de mille chevaux, de cinq cents pionniers, et fut bientôt renforcée de la cavalerie et de dix-huit pièces de canon qui se trouvaient dans cette province.

Le roi eût peut-être voulu confier à tout autre qu'à un membre de la famille des Guises le commandement d'une de ses armées ; mais tout ce qu'il put faire, ce fut d'éloigner le Balafre et de lui substituer Mayenne, moins redouté que son frère. Le Dauphiné, pays de montagnes, de gorges profondes, de vastes grottes dont l'entrée n'est connue que des habitants du pays, et dont l'approche est presque inaccessible aux troupes régulières, était considéré, pour sa topographie, comme le camp retranché du protestantisme. C'est là qu'il avait pris naissance, et sa position semblait inexpugnable. Les catholiques de cette province souffraient beaucoup de la tyrannie et des vexations de toute sorte que les religionnaires exerçaient sur eux. Quand cette septième guerre éclata, ce fut vers les Guises qu'ils se tournèrent, et ils supplièrent le roi de leur envoyer le Balafre ou son frère Mayenne pour les gouverner, ces deux seigneurs étant, disaient-ils, *aussi loyaux vassaux de ceste couronne que zélés pour le service de Dieu*².

¹ Lacreteille.

² Papiers de Simancas.

Henri III et sa mère étaient donc contraints de se rendre aux désirs de leurs sujets, et Mayenne se montra digne de la haute confiance que le peuple lui témoignait.

Les paysans huguenots du Dauphiné, révoltés contre leur noblesse, sous prétexte de conquérir leur liberté, se vengeaient sur les catholiques de l'insolence des seigneurs. Mayenne arriva à temps pour les battre à diverses reprises et s'emparer de Saint-Quentin et de Beauvoir. Lesdiguières, lieutenant d'Henri de Bourbon, allait rejoindre ces bandes lorsqu'il apprit leur déroute ; dès lors il ne songea plus qu'à fortifier la ville de la Mure, dont il confia le commandement à Villars et à d'Apremont.

La ville était défendue sur ses hauteurs par un bastion solidement construit, que Mayenne fit attaquer par trois batteries. Trois mille coups de canon furent tirés sur cet ouvrage avant qu'on pût tenter l'assaut. Quand la brèche est faite, deux assauts sont livrés ; mais les assaillants sont repoussés avec de grandes pertes. Voyant que ses efforts restaient infructueux, Mayenne fait alors attaquer le bastion par la mine. Une large partie de la muraille s'écroule, cent vingt des assiégés sont tués ; mais lorsque Mayenne a planté le drapeau du roi sur le bastion en ruines, il s'aperçoit que les huguenots se sont retirés derrière les retranchements, dont il ne pourra les déloger qu'en recommençant un nouveau siège. La saison des pluies, des neiges et du froid est venue, — c'est la fin d'octobre, — et la fatigue gagne les soldats. Mayenne lutte contre les hommes et contre les éléments conjurés. Par son ordre les fossés sont comblés, une batterie est établie près des retranchements ennemis, et ses feux, bien dirigés, foudroient la ville, qui désormais ne peut plus opposer de résistance. Mais il reste encore le château, situé à mi-côte d'une montagne qui partage la ville, et défendu par cinq ouvrages qui s'appellent tenailles¹.

Douze cents hommes de pied et cent chevaux environ se sont jetés dans le château, trop étroit pour contenir tant de monde, et surtout n'ayant ni provisions de bouche ni eau potable pour soutenir un long siège. Au bout de six jours, après quelques sorties infructueuses, les assiégés demandèrent à capituler. Mayenne, toujours généreux, permit aux soldats de sortir avec leurs épées et leurs poignards ; aux officiers, de se retirer avec les mêmes armes, leurs chevaux et leurs bagages, mais sans enseignes ni tambours, et après s'être tous engagés à ne plus servir contre le roi.

Au commencement du siège, la ville renfermait quatorze cents combattants ; il en sortit environ neuf cents, et quelques blessés. Il en était donc mort cinq cents environ.

Il n'est pas nécessaire de dire que les habitants n'eurent à supporter aucune vexation du vainqueur ; les articles de la capitulation furent même si scrupuleusement observés par Mayenne, et sa générosité fut si grande, que ses adversaires lui donnèrent le surnom de *prince de la foi*².

L'armée royale ne perdit qu'environ deux cent cinquante hommes.

La prise de la Mure entraîna immédiatement la reddition de quelques autres places moins importantes, telles que Livron, Die et Serres, et surtout la soumission spontanée de plusieurs gentilshommes huguenots.

¹ De Thou.

² *Histoire de la maison de Guise*, par Fournier.

L'arrivée de Mayenne dans le Dauphiné avait été précédée d'un édit royal confirmant toutes les garanties accordées aux réformés, et engageant les religionnaires à se tenir tranquilles en leurs maisons, moyennant quoi ils n'avaient à redouter aucune poursuite pour leurs actes passés.

Mayenne profita habilement des ferments de discorde que la jalousie avait semés dans les rangs de la noblesse protestante de cette province. Par ses flatteries et ses promesses, par ses manières polies et par la loyauté qu'il apportait dans toutes ses relations, il gagnait à la cause du roi tous ceux qui l'approchaient.

Quand il lit son entrée à Grenoble, il avait à sa suite plus de gentils hommes huguenots que de catholiques ; le temps qu'il y passa fut employé en jeux de bagues, tournois, bals et autres divertissements, où il s'efforçait d'achever de séduire ceux qu'il voulait attirer à lui. Par cette conduite, il apaisa si bien en peu de temps les troubles de cette province, disoit hautement dans le pais et même à la cour qu'il avait fait par sa seule prudence et sa modération ce que d'autres auroient eu bien de la peine à faire par plusieurs batailles qui auroient fait couler des rivières de sang¹.

Lesdiguières lui-même vint le trouver à Grenoble. Le prince lorrain fit au capitaine huguenot une réception aussi flatteuse que cordiale ; mais, quand il s'agit de signer le traité que lui proposait Mayenne, le lieutenant d'Henri de Béarn s'y refusa, en disant franchement que les ordres de son maître s'y opposaient. Lesdiguières se retira librement à Serres, suivi des quelques rares officiers ou gentilshommes restés fidèles à la cause du roi de Navarre.

Le maréchal de Biron avait, de son côté, obtenu en Guyenne des succès analogues à ceux de Mayenne, et, sauf la maladresse qu'il confinait de tirer contre Nérac quelques coups de canon, ce qui lui attira la haine de Marguerite de Valois, qui vit dans ce fait une injure faite à sa personne, son entreprise réussit complètement.

Les protestants battus sur tous les points, le duc d'Anjou, sommé par le roi de Navarre de tenir sa parole en venant à son secours, insista de nouveau auprès de son frère afin d'obtenir les ressources en argent dont il avait besoin pour porter la guerre dans les Pays-Bas, qui venaient de le reconnaître pour leur souverain, et s'offrit, en échange, de servir de médiateur, se faisant fort de conclure une paix honnête, qui, en assurant la tranquillité du royaume, débarrasserait en même temps le roi de ceux qu'il considérait comme les fauteurs de tout désordre.

Sur les prières réitérées du duc d'Anjou et de Catherine de Médicis, le roi consentit à avancer à son frère l'argent qu'il lui demandait, et qui permit de lever secrètement des troupes, mais à la condition que l'expédition ne se ferait que du côté des Flandres, et que Philippe II ne serait pas attaqué sur les frontières d'Espagne par le roi de Navarre.

Heureux de cette permission, le duc se hâta de convoquer les députés du roi de Navarre et du parti protestant au château de Fleix en Périgord, où les conférences devaient bientôt se tenir. L'édit qui fut signé après ces conférences ne fut en somme que la répétition des précédents, auxquels on ajouta la convention de Nérac et quelques places de sûreté de plus pour les protestants.

¹ De Thou.

Ainsi se termina (26 novembre 1580) la *guerre des amoureux*, qui prit son nom des circonstances qui la firent naître.

CHAPITRE IX.

Habileté du Balafre. — Anne de Joyeuse, duc et pair de France. — Mariage de ce favori avec la sœur de la reine régnante. — Mayenne se démet en sa faveur de sa charge d'amiral. — Expédition de Flandre. — Le duc d'Anjou s'empare de la citadelle de Cambrai par trahison. — Il repasse en Angleterre et de là à Anvers, où les états lui décernent les titres de duc de Brabant, de Gueldres et de comte de Flandre (10 février 1582). — Le duc de Nassau est blessé par un assassin. Méprisé des Anversois, qui accusent les Français. — Représailles du duc d'Anjou. — Les Français sont chassés d'Anvers. — Salcède et la fameuse conspiration de ce nom. — La vérité présumée sur cette conjuration. — Guise est tout entier à ses projets contre l'Angleterre. Suite désastreuse des expéditions du duc d'Anjou dans la Flandre. — Ce prince rentre en France, où il essaye de réveiller les discordes civiles. — Sa mort (10 juin 84). — Le prince d'Orange meurt assassiné. — L'ambition des Guises. — Ils prétendent descendre de Charlemagne et même de Priam, roi de Troie ; Supplices inventés en Angleterre contre les catholiques. — La cruelle Élisabeth. — Situation de Marie Stuart. — Conspiration en faveur de cette reine. — Expédition contre Élisabeth organisée par le duc de Guise et par Philippe II et soutenue par le pape. — Elle avorte par suite de l'indolence du roi d'Espagne, qui redoute aussi l'ambition du duo de Guise. — Le Balafre, un instant distrait par ses projets contre l'Angleterre, retourne à la Ligue. — Le roi de Navarre, hérétique, combattu par les ligueurs. — C'est la Ligue qui a préparé le règne d'Henri IV. — Le peuple commence à se soulever. — Satires de l'époque. — Le récit des tortures imaginées par Élisabeth contre les catholiques anglais est exploité par les ligueurs de Paris. — Le peuple veut que le duc de Guise se mette à sa tête. — Guise refuse et quitte Paris. — Assemblée des ligueurs au château de Bassompierre. — Le Ligne s'organise à Paris. — Les Seize. — La noblesse, le clergé et la magistrature suivent l'élan populaire. — Les ligueurs à Joinville. — Traité passé entre la Ligue et Philippe II (31 décembre 1584). — Contre-ligue protestante signée à Magdebourg. Le baron de Paradaillon est envoyé en Angleterre par les réformés. — Forces étrangères qui doivent envahir la France. — Opinion de Sully sur les chefs de la réforme. — Advertissement, manifeste de la sainte Ligue et autres pasquins. Réponse des Guises. — Le cardinal de Bourbon. — Catherine de Médicis favorise la Ligue dans l'espérance d'être régente de son petit-fils. — Le Béarnais. — Guise trompe Catherine de Médicis et Philippe II. — Nouvel édit (29 mars 1583). — Guise s'empare de Verdun et de Toul. — L'armée de la Ligue. — Soulèvement général. — Manifeste ou déclaration du cardinal de Bourbon. — Députation des Pays-Bas près d'Henri III. — Réponse au manifeste du cardinal de Bourbon. — Le roi négocie avec la Ligue et avec les protestants. — Nevers quitte la Ligue et part pour Rome. — Le roi transige avec ses trésoriers. — Discussion parmi les mignons. — Rapport de Nicolas Poulain. — Les quarante-cinq. — Réponse du roi de Navarre au manifeste de la Ligue — Requête des ligueurs. — La reine mère négocie avec le duc de Guise. — Édit de Nemours (7 juillet 1585). —

Articles secrets. — Propos du roi sur cet édit. — Effet qu'il produisit sur le Béarnais. — Prélude de la guerre des trois Henri.

On a vu dans quelle disgrâce le duc de Guise était tombé ; mais son autorité, loin d'être diminuée, semblait avoir grandir à mesure qu'il restait plus éloigné de la faveur royale. Habile à dissimuler, et nullement jaloux de la gloire de Mayenne, loin de faire au pouvoir régulier une opposition ouverte, Henri III n'a pas à sa cour de courtisan plus aimable et plus satisfait. Le trône décrépît des Valois croule sous les fautes et les crimes amoncelés comme à plaisir par Charles IX et par ses successeurs, instruments dociles de la reine leur mère ; il n'a qu'à patienter, à attendre l'effondrement inévitable.

Il assiste, à côté du roi, au lit de justice tenu pour enregistrement les édits sur les finances que les prodigalités de la cour ont rendus nécessaires. Le roi fonde un nouvel ordre de pénitents ; Mayenne et le cardinal assistent à cette solennité religieuse. Le président de Thou vient à mourir (août 1583) ; tous les Guises figurent à ses funérailles. Le Balafre écrit à ses amis, s'informe de ce qui les intéresse, les engage à venir voisiner avec lui quand ils en ont le temps¹, intercède en faveur d'un des ennemis de leur famille qui est prisonnier de Mayenne, et contribue puissamment à l'élargissement du brave la Noue, qui est passé en Flandre et a été fait prisonnier par les Espagnols².

C'est par ces procédés humains ou courtois qu'il étaye sa popularité, et se crée des amis même dans les rangs de ses adversaires.

Mais cette habileté constante dans ses relations privées ne lui fait pas perdre de vue ses intérêts politiques. Le duc d'Anjou a besoin de son appui pour l'expédition qu'il va tenter ; Guise le lui assure en lui donnant pour lieutenant général le marquis d'Elbeuf, qui doit l'accompagner à la tête de trois cents gentilshommes des plus valeureux. En récompense il obtient du roi, par l'entremise du duc d'Anjou, que le marquisat d'Elbeuf soit élevé au titre de duché-pairie³. Ce qui ne l'empêche pas de correspondre activement avec Philippe II pour lui communiquer de fréquents rapports sur les affaires des Pays-Bas, et pour l'engager à agir contre l'Angleterre.

Le vicomte Anne de Joyeuse était alors un des mignons du roi. Pour complaire à ce favori, qu'il appelait l'un de ses enfants, Henri III changea sa vicomté en duché-pairie, et lui donna le pas immédiatement après les princes du sang ou issus de maison souveraine, comme Savoie, Lorraine et Clèves⁴. Guise et son cousin d'Aumale rehaussèrent de leur présence la cérémonie qui eut lieu à l'occasion de cette élévation. Henri III voulait pour ses mignons de riches et nobles alliances. Après qu'il eut fait Joyeuse duc et pair, il le maria à la princesse de Vaudemont, la propre sœur de sa femme, la même qu'il avait proposée à Condé. Les noces, qui eurent lieu le 18 septembre 1581, dépassèrent en somptuosité ridicule tout ce qu'on avait vu jusque-là. Henri voulut que son favori portât le même habillement que lui, **tant couvert de broderies et pierreries qu'il n'étoit pas possible de les estimer, car tel accoutrement, y avait qui coûtoit dix**

¹ Manuscrits de Dupuy.

² De Bouillé.

³ Les lettres patentes furent données en novembre 1581, et enregistrées en mars 1582.

⁴ L'Estoile.

mille écus de façon... La dépense en fut si grande, y compris les tournois, mascarades, présents, danses, musiques, livrées, etc., que le bruit était que le roy n'en seroit pas quitte pour douze cent mille écus¹.

Toute la famille de Guise assista a ce mariage en habits somptueux.

Quelque temps après (juin 1582), toujours pour complaire au roi, le Balafre permit que son frère Mayenne se délit de sa charge d'amiral en faveur de Joyeuse ; il la vendit cent vingt mille écus, et ce fut encore Henri III qui paya pour son favori.

Il nous faut ici parler quelque peu de l'expédition du duc d'Anjou dans les Flandres, cet événement, se rattachant par plus d'un côté à la politique et à la personnalité même du duc de Guise.

Ce que redoutait avant tout Philippe II, c'était de voir Henri III se prononcer en faveur des provinces rebelles, et favoriser ouvertement l'entreprise du duc d'Anjou. En 1580, il se faisait informer par son ambassadeur du mouvement des armées françaises, et Guise, toujours en rapport avec les émissaires du roi très catholique, communiquait à son allié, par l'entremise de l'envoyé d'Écosse ou par son secrétaire particulier, les nouvelles reçues à la cour de France concernant la révolte des Pays-Bas. C'est par lui que Philippe était tenu au courant des menées du duc d'Anjou et des dispositions d'Henri III. Cependant toutes les lettres de Guise ne parlent que de l'amitié du roi Henri III pour son beau-frère, et paraissent favorables aux mesures de la cour de France².

La mort de don Sébastien, roi de Portugal, vint troubler les bons rapports existant malgré tout entre les deux royaumes. Catherine de Médicis avait des prétentions à la succession de cette couronne³ ; si elle ne pouvait l'avoir tout entière, elle n'eût pas été fâchée d'en détacher le Brésil, qui était un de ses plus riches bijoux. A cet effet, elle envoya Strozzi avec une flotte soutenir ses droits sur cette colonie.

Le bâtard don Antonio soutenait aussi par les armes ses prétentions à la couronne de Portugal ; mais, après les batailles de Lisbonne et d'Oporto, il fut obligé de se réfugier en France, puis en Angleterre. C'était le moment que le duc d'Anjou avait choisi pour se porter dans les provinces révoltées.

Le 23 janvier 1581, le duc d'Anjou accepta la souveraineté des Pays-Bas, qu'étaient venus lui offrir les députés de ces provinces, et cette acceptation fut

¹ L'Estoile.

² Papiers de Simancas.

³ La couronne de Portugal était devenue vacante par la mort du cardinal-archevêque de Braga, qui avait succédé au jeune roi Sébastien, tué sur le champ de bataille l'Alcazar (17 juin 1578-31 janvier 1580). Catherine de Médicis descendait, par sa mère, de Robert, comte de Boulogne, fils aîné d'Alphonse III, roi de Portugal. La mère de cc Robert avait été répudiée par Alphonse III, qui avait ensuite dépossédé son fils du premier lit au profit d'un puiné. Quant à Philippe II, il était fils d'une sœur du cardinal-roi. A côté de ces deux prétendants étrangers, il y en avait deux nationaux, qui étaient le duc de Bragance, mari d'une nièce du cardinal-roi, et don Antonio, prieur du Crato, bâtard d'un frère de ce cardinal. Malgré cette bâtardise, qui n'était point en Portugal un titre absolu d'exclusion, don Antonio se faisait proclamer roi à Santarem ; mais Philippe II, quoique exclu par la loi fondamentale du royaume comme étranger, en appelait aux armes, chassait don Antonio de Lisbonne, se faisait reconnaître par les cortès portugaises, et annexait le Portugal à l'Espagne. (*Les Guises, les Valois et Philippe II*, par Joseph de Croze.)

sanctionnée par les états généraux, réunis à Amsterdam, le 26 juillet de la même année.

Le maréchal de Biron, le vicomte de Turenne, Rosny, la Noue et une foule de gentilshommes huguenots, que le roi de Navarre ne vit pas partir sans regret, — car il connaissait son beau-frère, et savait que son manque de courage, son esprit versatile et son caractère hautain le rendaient incapable de bien diriger cette entreprise, — s'enrôlèrent sous la bannière du duc d'Anjou. D'Elbeuf rejoignit le prince avec trois cents gentilshommes catholiques ; mais il abandonna bientôt la cause, et rentra en France. Cependant le prince se trouva à la tête d'une armée de douze mille hommes environ, et son entrée dans les Flandres fut saluée par les acclamations populaires ; mais les villes qui se rendirent à lui, ayant conquis leur indépendance au prix des plus cruels sacrifices, tenaient à leurs prérogatives, et l'omnipotence altière du duc soulevait de leur part de nombreuses protestations.

La première faute qu'il commit fut de lancer à l'aventure une poignée de gentilshommes contre l'armée, relativement faible, il est vrai, mais enfin supérieure en nombre, du duc de Parme, qui assiégeait Cambrai.

A la mort de son frère don Juan, Philippe II, toujours inintelligemment inspiré dans le choix de ses généraux, envoya dans les Flandres un des plus grands capitaines et des plus habiles négociateurs de cette époque, Alexandre Farnèse, son neveu, duc de Parme, fils d'Octave, duc de Parme, et de Marguerite, fille naturelle de Charles-Quint et gouvernante des Pays-Bas. En ce moment, Alexandre assiégeait Cambrai avec une petite armée de quatre mille hommes [exténués de fatigue](#)¹. Le duc d'Anjou aurait pu contraindre son adversaire à combattre dans des conditions désastreuses ; il préféra lui donner l'alarme en envoyant contre lui quelques héros, qui vinrent se briser contre des forces décuplés. Turenne, qui était de l'entreprise, fut fait prisonnier, ainsi que ceux de ses compagnons qui échappèrent à la mort.

Le duc de Parme ayant levé le siège de Cambrai, le fils de Catherine de Médicis se présenta devant la ville en victorieux et en libérateur. Il fut accueilli avec des transports d'allégresse ; mais les Flamands, en gens prudents et jaloux de leurs privilèges, ne permirent pas aux Français de pénétrer dans la citadelle. Monsieur, ayant été invité chez le gouverneur, fit entrer subrepticement avec lui plusieurs de ses gardes, et, quand ils furent en nombre, il déclara insolemment à son hôte que le château était à lui ; et comme l'honnête d'Inchy, — c'est le nom du gouverneur, — protestait contre cette trahison, le duc le menaça de mort.

Après cet exploit, peu digne d'un gentilhomme, il repassa en France, et ensuite débarqua en Angleterre pour presser encore son mariage avec Élisabeth (22 novembre 1581). Déjà il avait été précédé à la cour de Londres par Manix de Sainte-Aldegonde, envoyé des états de Flandres et de Brabant, et par un ambassadeur de son frère, qui avaient décidé cette princesse à déclarer la guerre à l'Espagne et à épouser le futur souverain des Pays-Bas ; les articles de l'acte de mariage étaient même rédigés. Cependant, comme Élisabeth avait exigé que la France entrât dans la ligue et que la signature du traité se faisait attendre, cette habile princesse ne s'engagea pas plus avant. Quand le duc vint la revoir pour presser son mariage, loin de le décourager dans ses espérances, elle

¹ Lacretelle.

échangea même avec lui l'anneau des fiançailles¹ ; mais elle borna son action à lui prêter les vaisseaux qui devaient le conduire à Anvers, où il était attendu.

Anvers, où il fit une entrée solennelle au milieu des fêtes et des réjouissances publiques, les états assemblés lui décernèrent les titres de duc de Brabant, de Gueldres, et de comte de Flandre (10 janvier 1582). Les transports d'allégresse se changèrent bientôt en cris furieux. Le fameux Guillaume d'Orange, duc de Nassau, dit *le Taciturne*, fut blessé d'un coup de pistolet qu'un assassin lui tira dans la figure (18 mars).

Les Anversois, croyant que le crime avait été commis par un français, se précipitèrent sur les troupes du duc d'Anjou et le prince lui-même dut chercher un refuge dans la tente du Taciturne. Le meurtrier avait été massacré par les gardes du prince d'Orange ; quand on fouilla dans ses papiers, on découvrit que c'était un Espagnol du nom de Sangueri, et qu'il avait été soudoyé par le gouvernement de son pays. A cette nouvelle, les Flamands demandèrent pardon à leur nouveau souverain de l'injuste soupçon qu'ils avaient conçu et du mouvement de colère auquel ils s'étaient abandonnés. Le prince feignit de pardonner ; mais, quand il eut reçu les renforts qu'il attendait du jeune duc de Montpensier (le vieux duc de Montpensier venait de mourir) et de Biron, il se vengea en livrant la ville au massacre et au pillage. Cet acte d'inutiles et cruelles représailles tourna contre ses troupes et contre lui-même. Les Flamands s'armèrent, et, au lieu de se laisser égorger, prirent l'offensive, et firent de cette soldatesque barbare un affreux carnage. Disons à leur louange que les gentilshommes français, huguenots aussi bien que catholiques (car le duc d'Elbeuf ne les avait pas tous ramenés en France), ne voulurent pas s'associer à cette vengeance féroce. Montpensier avait répondu au duc, qui venait lui soumettre son projet d'extermination et lui demander son appui pour animer la fureur des soldats : **Non, Monsieur, je m'appelle Bourbon, et je ne démentirai point un sang aussi pur. Ne comptez sur moi que quand il s'agira d'entreprises justes et légitimes.**

Plusieurs officiers, témoins de cette trahison, quittèrent le service du duc d'Anjou et passèrent dans le camp du prince d'Orange.

Le digne fils de Catherine de Médicis, qui n'avait pas jugé prudent d'aller châtier lui-même ses sujets, réunit à la hâte les débris de son armée et quitta Anvers, poursuivi non par les Espagnols, mais par les Flamands, indignés contre lui.

C'est après ces événements que le prince d'Orange et le duc d'Anjou découvrirent la conspiration de Salcède, que les historiens, même les plus impartiaux, ont appréciée avec plus de passion que de vérité.

Nicolas Salcède, fils de Salcède, ancien gouverneur de Vic, qui se mit en révolte contre le cardinal de Lorraine et fut assassiné la nuit de la Saint-Barthélemy, ayant levé un régiment en Champagne, était venu offrir ses services au duc d'Anjou. C'était un homme jeune, actif, intelligent, perdu de vices, couvert de dettes, apte à tous les métiers, capable de tout faire pour s'enrichir. Il était de plus sous le poids d'une condamnation pour faux monnayage, et n'avait échappé à sa peine que par la protection du prince de Lorraine, la mère de Salcède², — son père était Espagnol, — étant alliée à la duchesse de Mercœur. Son activité et

¹ *Manix de Sainte-Aldegonde*, par Edgard Quinet.

² La mère de Salcède et la femme du duc de Mercœur (Philippe-Emmanuel de Lorraine) étaient sœurs, et descendaient de la maison de Beaucaire-Péquillon.

les services qu'il rendit lors de la soumission de Cambrai lui avaient valu la confiance du prince, qui l'admettait dans son intimité. Guillaume d'Orange, qui avait remarqué ce personnage, conçut des soupçons contre lui. Il savait qu'il avait souvent passé en Espagne, qu'il s'était réconcilié avec les Guises, et qu'il entretenait de fréquents rapports avec le fils du comte d'Egmont, zélé catholique, bien que son père fût mort sur l'échafaud par ordre du duc d'Albe. Nassau fit part au duc d'Anjou de ses méfiances, lui fit parvenir ses renseignements, et Salcède fut arrêté à Bruges, le 21 juillet 1582. Interrogé et menacé de la question, il fit devant le prince des aveux d'une haute gravité, mais dont l'exactitude ne fut jamais contrôlée, parce que le coupable ne fut pas confronté avec ses soi-disant complices, et qu'il se démentit lui-même plusieurs fois. Mais enfin nous devons faire connaître ses déclarations, quelle qu'en soit la valeur.

Il avoua donc qu'un agent du duc de Lorraine, beau-frère du roi, M. d'Haussonville, lui avait fait tenir, l'année dernière, des lettres pour qu'il allât trouver M. de Guise à Paris. Le duc de Guise l'aurait alors gagné à sa cause à force de promesses, et lui aurait donné la mission de se rendre à Dieppe pour voir la flotte que Strozzi devait conduire à Tercère. Quand il eut rendu compte de sa mission au duc de Guise, celui-ci aurait à son tour instruit le ministre d'Espagne de ce qu'il venait d'apprendre. Ensuite il aurait été envoyé en Lorraine porter des lettres à Christophe de Bassompierre, Savigny de Rosny et plusieurs autres. Ayant reçu l'ordre de revenir à Paris, il fut conduit un soir chez le duc de Guise, où il rencontra aussi Mayenne et le secrétaire d'État Villeroy qui étaient en conférence secrète. Pendant que le Balafré et son frère causaient en se promenant, Villeroy le prit à part, l'engagea à servir les Guises et le roi d'Espagne, et lui donna à lire quelques-unes des dépêches qu'il venait de communiquer aux princes lorrains. Ces dépêches, que Villeroy, si intelligent, Guise, si habile et si prudent, que Mayenne, si loyal auraient communiquées à ce misérable agent subalterne, contenaient l'exposé détaillé d'une gigantesque conjuration dont tous les plus hauts personnages du monde chrétien faisaient partie, depuis le pape et Philippe II jusqu'aux mignons de Henri III, Joyeuse et Maugiron ; depuis les Guises jusqu'à des gardes et des officiers du duc d'Anjou.

Voici le plan de cette conjuration, tel qu'au dire de Salcède il était exposé dans les dépêches en question. Il ne s'agissait de rien moins que d'organiser en France un immense soulèvement, de s'emparer de Calais, de Dunkerque, de Cambrai, de toutes les villes par où le duc d'Anjou pourrait s'enfuir, afin de l'enserrer dans le Brabant entre les ligueurs et le duc de Parme, de se saisir de sa personne ainsi que de celle d'Henri III, et de mettre ensuite la France entre les mains du roi d'Espagne¹.

Cette ligue, qui avait pour agent à Rome le Cardinal Pellevé, chargé d'affaires de la maison de Guise², s'appuyait en France sur les deux princes lorrains, à la tête de toute la noblesse catholique ; sur d'Aumale, qui commandait en Picardie, tandis que le Balafré et Mayenne avaient la Champagne et la Bourgogne, dont la noblesse avait engagé sa parole à Chabot. Pour cette ligue encore, Jean de Mouy sollicitait la noblesse du pays de Caux, Matignon tenait Granville et Cherbourg,

¹ Confessions et aveux de Nicolas Salcède.

² Il est bon de remarquer en passant que le pape n'avait donné son acceptation à la Ligue qu'en tant qu'elle avait pour objet de défendre la foi religieuse dans le royaume et qu'elle ne menaçait pas les droits du roi.

Créné sait maître de Brest ; toute la Bretagne appartenait aux ligueurs. Lyon devait être ouvert aux troupes du pape et du duc de Savoie, dont Jacques de Nemours allait avoir le commandement. Les Espagnols devaient descendre par le Béarn, et les troupes de Biscaye par le Bigorre ; enfin Brunswick, beau-frère du duc de Lorraine, levait en Allemagne de nombreuses troupes de cavalerie et d'infanterie.

Sa mission, à lui Salcède, était d'obtenir du duc d'Anjou le commandement de Dunkerque, le duc de Parme devant amener le prince de ce côté ; celui-ci y serait de lui-même attiré par la proximité d'avoir sous sa main un bon régiment ; c'est là qu'on espérait le saisir.

Voici maintenant les noms des principaux personnages que Salcède dénonça en dehors de ceux que nous avons déjà cités : le maréchal d'Aumont, les deux Villequier, la Châtre, gouverneur de Bourges ; Dandelot, gouverneur de Lyon ; Gérard Moléon de Gourden, gouverneur de Calais ; Corboran de Cardillac, gouverneur du Havre ; René de Tournemine, gouverneur de Bretagne. Il y joignit Louis de Gonzague, duc de Nevers ; Charles de Lorraine, duc -d'Elbeuf ; Jean de Puygaillard, Guy de Saint-Gelais de Lanzac, François de Cadillac, lieutenant de la compagnie de cavalerie du duc de Guise ; Foucault de Joyeuse, F. de Balzac d'Entragues, lieutenant général de l'Orléanais, et Charles de Balzac, son frère ; Cicoyne, gouverneur de Dieppe, et Balemont (c'est ici qu'il nomme d'Arques, nom qu'il donnait à Anne de Joyeuse) ; Nicolas le Gendre, père de Villeroi, et Nicolas Horhman, de famille bourgeoise, mais **très accréditée et fort riche** (pour Paris) ; François d'O et Jean d'O, le premier gouverneur du Coteniin, et le second capitaine des gardes du corps ; Laurent de Maugiron, lieutenant général du Dauphiné ; Philibert de la Guiche, commandant d'artillerie.

Le lendemain de son premier i,terrogatoire, il écrivit au duc d'Anjou pour lui confirmer ce qu'il avait dit la veille, retrancher quelques noms peu importants de la liste des conjurés, affirmer ce qu'il avait dit de Nevers, et, touchant la prise de Calais et de Dunkerque, ajoutant cette fois que les Guises espéraient que lorsqu'ils seraient maîtres de ces villes, de Calais surtout, le roi, épouvanté, leur donnerait le commandement du royaume. Il disait pour sa défense qu'il suppliait le duc de ne pas le prendre pour un Maurevel, que son dessein n'avait jamais été de l'assassiner, mais seulement de s'emparer de Dunkerque et de Cambrai, de débaucher quelques colonels pour le service des Guises, de tenir ces derniers au courant des opérations de l'armée pour qu'ils en instruisissent le duc de Parme, et, que les Guises eux-mêmes n'avaient jamais eu le dessein de lui ôter la vie, mais seulement de l'empêcher de rentrer en France et de s'emparer de sa personne. Enfin il ajoutait qu'il avait agi en cette circonstance non comme Français, mais comme Espagnol, et pour forcer don Luis de Figueroa, son oncle maternel, à lui restituer son patrimoine, dont il s'était emparé. Il finissait en conjurant le duc de lui laisser la vie, lui promettant, s'il lui accordait cette grâce, de se sacrifier pour sa conservation et pour sa gloire¹.

Ces révélations terrifièrent le duc d'Anjou, qui fit partir immédiatement Dammartin avec une copie de la confession de Salcède pour rendre compte au roi de cette conjuration. Dans les lettres dont cet envoyé était porteur, le duc suppliait son frère d'accorder une attention sérieuse à cette affaire, de ne pas préférer ses amusements au salut de l'État et au sien propre. Il ajoutait qu'il y

¹ Confessions et aveux de Nicolas Salcède.

avait longtemps que les intrigues des Lorrains lui étaient suspectes, et qu'il était nécessaire de s'opposer au mal naissant.

La confession de Salcède produisit sur Henri III le même effet que sur le duc d'Anjou. Après avoir renvoyé l'ambassadeur de son frère, il fit appeler Bellièvre, qui était un de ses meilleurs conseillers, et, quand il lui eut communiqué le document qu'il venait de recevoir, le chargea de se rendre avec Brulart près du duc d'Anjou, pour obtenir de la bouche de l'accusé la confirmation de cet écrit. Il exigea ensuite que le coupable lui fût envoyé sous bonne escorte. *Si mon frère y consent, dit Henri III, je verrai que l'accusation est sérieuse, et que ce n'est point une calomnie ; mais s'il refuse, je compterai que tout ceci n'est qu'une fable inventée par quelques personnes de sa suite qui cherchent à nous brouiller ensemble et à troubler le repos de ma vie*¹.

Bellièvre et Brulart reçurent un excellent accueil. du duc d'Anjou, qui leur permit d'interroger Salcède et de l'emmener avec eux. L'Espagnol répéta sa déclaration, et fut, à son arrivée en France, conduit à Vincennes, où se trouvait le roi, qui voulut l'entendre lui-même en compagnie de la reine mère, du chancelier de Birague, de Chaverny, garde des sceaux, de Bellièvre, de Brulart et de Christophe de Thou (qui mourut peu après), premier président, et de Guesles, procureur général. Mais devant le roi et sa suite il rétracta tout ce qu'il avait déclaré en Flandre, disant que Lavergne, Chartier et Pruneaux lui avaient dicté sa confession, et qu'il l'avait signée par crainte de la torture.

Devant la cour, il maintint ce qu'il avait dit devant le roi, rejetant ses accusations premières sur les menaces et les intimidations dont il avait été l'objet tant qu'il était resté au pouvoir du duc d'Anjou.

De Thou, ayant reçu l'ordre de parler le premier, fut d'avis que la personnalité de ce scélérat n'était pas assez importante pour que sa mort pût être considérée comme une vengeance proportionnée à ses crimes ; qu'il convenait de le laisser vivre pour intimider ses complices et les pouvoir convaincre si la conjuration était vraie, ou si la conjuration était fausse, pour que la vie du criminel pût servir à justifier l'innocence de ceux qu'il avait accusés.

L'avis de de Thou ne prévalut pas ; les autres magistrats soutinrent que si la conjuration était vraie, il fallait terrifier les complices de Salcède par un châtement exemplaire, 'et que si elle était fausse, il fallait donner à l'innocence la satisfaction qui lui était due.

Le roi, pour se débarrasser de cette affaire qui lui donnait trop de tracas, se rangea du côté des magistrats opposés à de Thou. Salcède fut convaincu du crime de lèse-majesté, et condamné le 25 octobre 1584 à être écartelé par quatre chevaux. Chacun des quartiers devait être mis au coin des quatre principales portes de Paris, et sa tête portée à Anvers. De plus, ses confessions, lettres et déclarations, devaient être brûlées comme calomnieusement inventées contre l'honneur de plusieurs princes, seigneurs et autres personnes ; avant d'être conduit au supplice, il devait être soumis à la question extraordinaire.

Le supplice de la question amena Salcède à répéter ses accusations premières, qu'il rétracta aussitôt qu'on le reconduisit dans son cachot. Il fit cette rétractation sur l'escalier de la prison.

¹ De Thou.

Qu'y eut-il de vrai, de faux, ou tout simplement d'exagéré dans les déclarations de Salcède ? C'est encore là un de ces points historiques qu'il est impossible d'éclaircir, et que tous les auteurs ont malheureusement traités en obéissant bien plus à leurs passions qu'à cet esprit l'impartialité dont on ne doit jamais se départir.

La conjuration Salcède, pour lui laisser le nom qu'elle a dans l'histoire, contient dans ses grandes lignes quelques-uns des éléments qui appartiennent à la Ligue, ainsi que les événements le démontrèrent plus tard. L'autorité que le duc de Guise exerçait sur un grand nombre de seigneurs et gentilshommes de presque toutes les provinces, sur le peuple catholique de Paris surtout, et sur le clergé de France tout entier, n'était un mystère pour personne. Les princes, prélats, seigneurs, bourgeois et magistrats qui avaient signé la Ligue étaient connus de tous. Leurs noms figuraient sur les listes portant en tête la signature du roi. Mais accuser Joyeuse, Villeroy, Nevers et tant d'autres d'avoir voulu massacrer toute la famille royale pour livrer la France à l'Espagne, cela n'a pas même le sens commun.

Que maintenant les Guises, alliés plus ou moins fidèles, et surtout alliés intéressés de Philippe II, aient cherché par des moyens occultes à contrarier l'entreprise du duc d'Anjou, dans la crainte que cette entreprise, en réussissant, ne donnât trop de force au parti protestant et au parti des politiques, unis contre les catholiques et appuyés par le prince d'Orange, les luthériens allemands, le roi de Danemark et la reine d'Angleterre, nous n'en disconvenons pas, nous en sommes même persuadé. Mais que le pape, le duc de Brunswick ; le duc de Lorraine, les Guises et tous les plus hauts seigneurs de France aient conspiré pour livrer la France à Philippe II, qu'ils aient choisi un Salcède comme cheville ouvrière de leurs intrigues et qu'ils aient confié leurs secrets à cet aventurier, c'est un défi jeté au bon sens¹.

Du reste, le duc de Guise, en ce moment (1582-1583), était tout entier à son projet d'une descente sur la côte anglaise pour détrôner Élisabeth, rendre la couronne du Royaume-Uni à sa cousine prisonnière, et rétablir la religion catholique. Dans cette généreuse entreprise il avait pour auxiliaires le pape Grégoire XIII, le roi d'Espagne et le roi de Bavière.

Mais, avant de dire comment échoua ce projet, il convient de revenir dans les Flandres, où nous avons laissé le duc d'Anjou aux prises avec son redoutable adversaire, le duc de Parme.

Incapable de diriger lui-même de sérieuses opérations de guerre, faisant par ses excès oublier la tyrannie espagnole, odieux à ses nouveaux sujets, privé du secours de son frère et contrecarré par les Guises, le malheureux duc d'Anjou traînait dans les Flandres son armée, lasse et indisciplinée. Il remporta cependant quelques succès, grâce au maréchal de Biron et au prince d'Orange ; mais le neveu de Philippe II réparait promptement les échecs partiels de ses lieutenants, si bien que la plupart des villes de la Flandre retombèrent au pouvoir

¹ Après l'avortement du complot de Salcède, Philippe II, mécontent des Guises et de la Ligue, fit proposer au roi de Navarre des subsides considérables s'il voulait prendre les armes contre le roi de France, à la condition qu'il n'empiéterait pas en matière de religion et sur les édits. Quant au temporel, il lui permettait de s'étendre tant qu'il pourrait. Plus tard, il lui proposa de le faire divorcer avec Marguerite et de lui donner sa fille en mariage. Henri refusa, disant qu'il ne voulait pas la ruine d'un État duquel il était né conservateur.

de l'Espagne, et que le Taciturne se vit lui-même contraint d'abandonner le duc à son triste sort pour soutenir les provinces du Nord sur les bords de l'Escaut. C'est alors que le faible fils de Catherine de Médicis rentra en France, laissant Biron, - avec trois mille Français seulement, sur les frontières des Pays-Bas, faisant contre le duc de Parme des prodiges de valeur et d'adresse pour essayer de sauver les dernières villes qu'il possédait encore son maître. Guise, dit-on, avait proposé à Catherine de Médicis de ramener son fils sain et sauf si on voulait lui confier huit mille chevaux. **A cet appel ainsi motivé, dit René de Bouillé, la noblesse française, par un élan spontané, se serait pressée sur les pas de Guise.**

Le duc d'Anjou n'eut pas besoin de ce secours pour rentrer sain et sauf dans sa patrie ; mais le mépris avec lequel il fut accueilli remplit son âme de fiel, et il ne songea plus pour se venger qu'à soulever encore la guerre civile dans le royaume. Pour atteindre ce but, il écrivit de Château-Thierry au roi de Navarre ; mais les propositions qu'il lui fit étaient si déloyales, que le Béarnais crut devoir en instruire Henri III¹.

Cependant le duc se réconcilia avec son frère, qui lui écrivit une lettre affectueuse et l'engagea à passer avec lui les fêtes du carnaval. Après les excès qu'il commit à la cour, il se retira de nouveau dans son apanage de Château-Thierry, souffrant de la même maladie qui avait emporté Charles IX. Le sang lui suintait par tout le corps ; tantôt il tombait dans des accablants profonds, tantôt il entraînait dans des rages folles. Quand la reine le vit dans cet état, elle s'écria : **Rien ne peut plus sauver mon fils.**

Le 10 juin 1584, le duc d'Anjou mourut² à l'âge de trente ans, et fut enterré en grande pompe à Saint-Denis.

Un mois plus tard, jour pour jour, Guillaume d'Orange, duc de Nassau, surnommé le Taciturne, était assassiné dans son appartement par un Franc-Comtois³ nommé Balthazar Girard, qui lui tira un coup de pistolet, chargé de trois balles. Ce prince, valeureux autant que grand capitaine, mourut dans les bras de sa sœur et de sa femme, qui était la fille de Coligny.

Ainsi se termina pour la France cette expédition des Flandres imaginée par Coligny, si mal exécutée par le duc d'Anjou, mais qui, sous un autre roi, aurait rapporté à la France un siècle plus tôt des provinces dont Louis XIV ne devait conquérir qu'une partie.

La mort du duc et l'absence de postérité d'Henri III laissaient entrevoir, dans un temps assez rapproché⁴, un changement de dynastie en France. L'héritier légitime du trône était Henri de Bourbon, roi de Navarre ; mais il était protestant, et les catholiques ne voulaient pas d'un souverain **hérétique**.

Les Guises, si populaires et si puissants, n'étaient pas du sang royal. Tous les Bourbons, même à défaut d'Henri de Navarre, avaient des droits plus établis que les leurs. Mais leur ambition ne s'embarrassait pas de si peu, et, à défaut de droits réels, ils savaient s'en créer de fictifs, que leurs ennemis leur avaient

¹ Duplessis-Mornay, Lacroix.

² ... Il mourut de grande évacuation de sang procédée du poulmon. (Mémoires de Chaverny.) Le bruit courut que cette hémorragie était la suite d'un empoisonnement. (Mémoires de De Thou, édition Michaud et Poujoulat.)

³ La Franche-Comté était encore espagnole.

⁴ Henri III souffrit des mêmes douleurs d'oreille et de tête dont son frère François II était mort. Étrange maladie dont étaient atteints tous les fils de Catherine de Médicis !

souvent reprochés, et dont ils se faisaient constamment, une arme contre eux pour les éloigner de la faveur royale. Cependant, si fictifs qu'ils fussent, ils étaient établis avec tant d'habileté, de science même, que bon nombre de leurs partisans les prenaient au sérieux, et que le peuple avait fini par y ajouter foi.

Le chef de leur branche, Claude de Lorraine, premier duc de Guise, grand-père du Balafre et de Mayenne, joignait aux armes de Lorraine les armes de la maison d'Anjou, se disant héritier du roi René par Yolande d'Anjou.

Cette prétention ne s'arrêtait pas là ; en outre du duché d'Anjou, du comté de Provence et du royaume de Naples, qu'ils considéraient comme leur légitime héritage ; ils avaient établi leur généalogie de telle sorte se disaient les descendants directs de Charlemagne, et considéraient les Capets comme des usurpateurs. On a vu que leurs ennemis avaient exploité cette prétention réelle ou feinte dans les mémoires, d'origine douteuse, qui furent trouvés parmi les papiers de l'avocat David.

Dans certaines circonstances solennelles, leurs panégyristes avaient parlé de l'Origine des princes de Lorraine ; des écrits avaient circulé depuis François Ier sur cette filiation se perdant dans la nuit des temps ; mais ce fut en 1580 que parut sur ce sujet, si fécond en controverses, le travail le plus étudié et même le plus savant dans l'espèce ; il était intitulé : *Stemmatum Lotharingiæ ac Barri ducum tomii sepiem*¹, etc., et fut imprimé à Paris avec privilège de Sa Majesté ; mais, ce privilège ayant été accordé sans qu'on se doutât du contenu du livre limiteur fut mis à la Bastille trois ans plus tard, et n'eut la vie sauve que grâce à la protection du duc de Lorraine. [L'ouvrage fut condamné par arrêt particulier d'Henri III](#)².

L'auteur était un nommé des Rosières, archidiacre de Toul, et son ouvrage était dédié à Charles II, duc de Lorraine. D'après cet érudit, les princes de Lorraine étaient issus de Priam, roi de Troie, par Anténor, frère d'Énée, et ensuite d'un fils de Clodion, qui aurait été frustré de la couronne par Mérovée. Enfin il établissait que ces mêmes princes descendaient de Charlemagne par Othon, fils de Charles de Lorraine. Mais, Othon étant mort sans postérité mâle, et la loi salique existant en France, ces princes ne pouvaient prétendre à la couronne du grand empereur, en admettant même l'exactitude de cette généalogie.

Si controuvées que fussent leurs prétentions, leur popularité était si grande et leur génie si fécond, qu'elles pouvaient, dans un moment de troubles, donner à leur ambition une apparence de légalité, à défaut de droits mieux établis.

Sans perdre de vue leurs intérêts sur le continent, les Guises tournaient depuis longtemps leurs regards du côté de l'Angleterre. En France, le moment d'agir ouvertement n'était pas venu ; comme successeur éventuel au trône des Valois, ils mettaient prudemment en avant le cardinal de Bourbon, qu'ils voulaient faire couronner sous le nom de Charles X. Mais l'Angleterre était mûre pour leurs projets, et ils auraient réussi avec un roi plus expéditif, moins soupçonneux et moins paperassier que Philippe II.

Élisabeth, malgré son incontestable génie, s'était par ses cruautés rendue odieuse aux non-conformistes, c'est-à-dire aux réformés calvinistes, aux puritains, dont la secte était nombreuse et résolue, non moins qu'aux

¹ Manuscrit de Béthune. — *La Réforme et la Ligue*, par Capefigue.

² René de Bouillé.

catholiques, soumis à un joug de fer. C'est une histoire lamentable et horrible que celle de la persécution exercée sous ce règne contre les catholiques. Ce n'était pas, comme en France, la lutte ouverte et franche sur les champs de bataille c'était la lutte sourde, tenace, inflexible, où le bourreau, au nom de la reine papesse, fouillait les entrailles des victimes avec des tenailles de fer, inventait des supplices horribles pour les faire périr dans les cachots : c'était l'espionnage hypocrite se glissant clandestinement sous le toit domestique pour épier les soupirs de la conscience¹.

Élisabeth, aussi fausse et aussi corrompue que son père Henri VIII, menait à Londres une vie infâme, souillée de crimes et de débauches ; c'était à la fois une Messaline doublée d'un Néron. Voilà la grande papesse de l'anglicanisme, la grande reine du Royaume-Uni !

Pour conjurer la puissance infernale de ce monstre hideux, le Balafre s'était lié avec don Juan. Les deux héros chrétiens, avec l'appui de Rome, de l'Espagne et des catholiques de France, devaient entreprendre une glorieuse croisade. La mort du vainqueur de Lépante retarda ce projet. Philippe, ayant trouvé, ainsi que nous l'avons dit, dans les papiers de son frère, le traité passé entre les deux princes et le plan de l'entreprise, se substitua à don Juan ; avec l'aide des jésuites anglais, il espérait bien garder la couronne d'Angleterre pour lui au lieu de la rendre à Marie Stuart.

Voici en peu de mots quelle était la situation de l'Angleterre et de l'Écosse, et comment devaient opérer les illustres conjurés.

Marie Stuart, prisonnière dans le château de Sheffield, en Angleterre était entrée en relation avec l'agent du duc de Guise, d'Aubigny, duc de Lennox, cousin de son fils Jacques VI. Ce d'Aubigny avait d'abord été envoyé en Écosse par le Balafre pour abattre le chef de la maison des Douglas, le comte Morton, qui était régent de Jacques VI et favorisait la politique d'Élisabeth.

Morton fut arrêté dans le conseil même du roi, composé des principaux seigneurs écossais, fatigués de sa domination et condamné à mort comme complice de l'assassinat d'Henri Darnley (2 juin 1581). Mais la faction anglaise d'Écosse, qui n'ignorait aucun des projets de Guise et de Philippe II, et était ainsi au courant des connivences des catholiques écossais avec ces deux personnages, ne tarda pas à prendre sa revanche. Le jeune roi fut attiré dans un piège croyant aller à une simple partie de chasse, il fut fait prisonnier, le 22 août 1582, et enfermé dans le château de Sterling. Ce n'est qu'un an plus tard, 27 juin 1583, qu'il parvint à s'échapper et à continuer ses relations avec le duc de Guise pour délivrer sa mère.

Un mois après l'évasion de Jacques VI, Guise envoya à Rome Richard Méline pour soumettre au pape Grégoire XIII le plan de son expédition, et lui demander son appui matériel. Ce plan, qui avait été arrêté secrètement à Paris chez le nonce du pape, embrassait un ensemble d'opérations dont l'exécution lui était confiée. Une flotte espagnole et quatre mille hommes devaient débarquer sur la côte d'Écosse ; la flotte devait contenir en outre l'argent nécessaire pour la solde pendant quelques mois, de dix mille hommes qui seraient levés dans la contrée, et des armes pour cinq mille hommes. Mais Philippe II ne s'engageait qu'à regret pour une part active ; il aurait voulu ne coopérer à l'exécution du projet que pécuniairement ; c'est pourquoi il écrivit de l'Escurial (6 juin) à son ambassadeur

¹ Capefigue.

Mendoza, si son moyen serait suffisant pour quelque bon effet avec le secours de l'argent seul¹. Du reste, Philippe II, bien que gêné aussi dans ses financements, avait agi en cette affaire assez libéralement. C'est lui qui avait donné au duc de Lennox les dix mille écus qui avaient servi à favoriser l'évasion du roi Jacques VI, dix mille à Jean-Baptiste de Taxis pour que Guise les distribuât aux conjurés, vingt mille à Guise au moment où il allait s'embarquer ; et onze mille à l'archevêque de Glasgow pour être employés, est-il dit dans la quittance, en certaines affaires dont il ne convient pas de faire une particulière relation².

Le pape était supplié par Richard Mélino, au nom du duc de Guise et de tous les catholiques du royaume (le Royaume-Uni), de donner avec quelque libéralité de l'argent, la seule chose dont on ait maintenant besoin, en fournissant pour une seule fois une somme proportionnée à la grandeur de l'entreprise, et de s'en reposer sur le duc de Guise pour la faire exécuter au plus tôt, et, s'il se peut, cette année encore³.

Les catholiques de l'Écosse devaient grossir les rangs de l'armée espagnole ; Guise, Mayenne et le duc de Bavière s'engageaient à lever en France dans les Pays-Bas et en Allemagne des troupes nombreuses qui devaient débarquer dans le Northumberland et le Norfolk, où leur arrivée donnerait aux catholiques le signal de la révolte.

Les noms des seigneurs anglais qui devaient favoriser cette entreprise avaient été communiqués au pape par le duc de Guise⁴, et Sa Sainteté, pour en faciliter le succès, était suppliée de renouveler la bulle de Pie V contre la reine d'Angleterre de déclarer qu'elle a chargé le roi catholique et le duc de Guise de cette expédition, de donner aussi des indulgences à tous ceux qui y prendraient part, de désigner le docteur Allen, nommé évêque de Durham, pour y représenter sa personne en qualité de nonce⁵.

Les troupes sont prêtes, l'argent aussi ; les conjurés anglais et écossais attendent l'escadre qui doit venir des continents ; mais Philippe II doute, hésite, et, après avoir fait avorter deux fois l'expédition dans la crainte de l'hiver et des brumes, se renferme de nouveau dans son inaction calculée et dans sa coupable inertie, donnant ainsi aux ministres d'Élisabeth, dont les espions pénètrent jusque dans le Vatican, dans le collège des jésuites, à Rome, dans le conseil des Guises, le temps de connaître tous les fils de l'intrigue, les noms des personnages qui y sont compromis, et, sur l'ordre de la reine, de s'emparer de leurs personnes pour les livrer aux bourreaux.

Pendant que Guise voyait avec désespoir ses troupes impatientes se débander, les vaisseaux espagnols, malgré tant de promesses, n'arrivant nulle part, Philippe II faisait des propositions au roi de Navarre⁶. C'est qu'il faut bien le dire,

¹ Archives nationales. — Papiers de Simancas.

² Archives nationales, fonds espagnol. — *Marie Stuart*, par Mignet.

³ *Instruction du duc de Guise à Richard Mélino*, du 22 août 1583. — Archives nationales.

⁴ Lire l'*Histoire de Marie Stuart*, par Mignet.

⁵ Archives nationales ; fonds espagnol.

⁶ Henri III avait fait, venir près de lui sa sœur Marguerite ; puis, après l'avoir insultée, il la congédia ; mais il fit rejoindre le carrosse de la princesse par ses archers, qui visitèrent les dames d'honneur, sous prétexte de découvrir des hommes parmi les, et retinrent deux d'entre elles prisonnières. Le roi de Navarre demanda raison son beau-frère de l'insulte qu'il avait faite à sa femme ; mais Henri III répondit que c'était une

le roi d'Espagne craignait que Guise, une fois maître de l'Écosse et de l'Angleterre, ne se fit aussi proclamer roi de France et ne finit par tourner ses armes contre lui. Il trouvait plus habile et moins chanceux de se défaire d'Élisabeth par le même moyen dont servi pour se débarrasser du prince d'Orange.

Le Balafre était donc tout entier à ses projets contre l'Angleterre lorsque le duc d'Anjou entreprit la campagne des Flandres, et s'il se mêla de cette expédition, ce ne fut que pour la contrarier, afin qu'elle entravât pas ses desseins.

La chute de ses illusions, quand il vit que l'inaction de son allié avait fait avorter ce projet, si péniblement construit et qui devait donner des résultats si heureux, coïncida avec la défaite et avec la mort du duc d'Anjou, Dès lors la situation intérieure du royaume attira de nouveau son attention sur la Ligue, dont il avait été distrait par les vues qu'il portait sur l'Angleterre.

La mort du duc d'Anjou laissait Guise et Henri de Bourbon en présence, ou, pour parler plus exactement, le catholicisme militant, dont le Balafre était le chef, et le calvinisme, que sept révoltes à main armée et huit traités de paix tout à son avantage avaient rendu tout-puissant, et qui menaçait d'absorber l'État tout entier par l'avènement prochain au trône d'un prince de sa religion.

L'explosion soudaine de la Ligue, formée depuis huit ans, et dont les premiers effets s'étaient manifestés aux états généraux réunis à Blois, a été faussement expliquée et prouvée par l'action du duc de Guise sur les masses populaires, non moins, que sur la noblesse et le clergé, obéissant lui-même à l'ordre qui lui fut intimé par Philippe à d'avoir à agir selon la promesse qu'il lui avait faite. Si populaire et si actif que fût le prince lorrain, il n'aurait pas pu déterminer un mouvement si vigoureux, et si général, si la France catholique tout entière n'eût eu comme lui le sentiment du péril que faisait courir à la religion, et partant à l'État, le triomphe du protestantisme dans la personne de son chef, qui était en même temps le prétendant légitime au trône laissé vacant par la mort de tous les princes de la maison de Valois.

De Thou, Lacroix, et après eux bien d'autres historiens catholiques, n'ayant présent à la mémoire que le souvenir du règne glorieux d'Henri IV, s'élèvent avec une extrême énergie contre les ligueurs, et principalement contre le duc de Guise, qui osèrent, au nom de leur foi religieuse menacée, combattre les droits légitimes du plus grand et du meilleur des rois !

Autant que tous ces historiens nous aimons et nous admirons Henri IV ; mais il est facile, après coup, de se laisser aller à ces beaux sentiments. On oublie seulement qu'en 1585 le roi de Navarre, qui de protestant s'était fait catholique pour retourner immédiatement au calvinisme, ne s'était pas encore révélé à la France et aux catholiques sous le grand jour où il se manifesta plus tard.

Pour les ligueurs, c'est-à-dire pour la grande majorité des Français, Henri de Bourbon n'était alors qu'un joyeux compagnon de plaisir du roi Henri III, qu'un prince qui poussait l'insouciance jusqu'à fermer complètement les yeux sur la conduite criminelle de sa femme.

Admettons que le fils de Jeanne d'Albret fût mort sous le règne d'Henri III, quel jugement porteraient sur lui ceux qui, par opposition à Guise et à la Ligue,

querelle de frère et de sœur. Ce fut alors que Philippe II proposa au roi de Navarre de le faire divorcer et de lui donner sa fille.

devaient le mettre si haut dans leurs écrits ? Les plus indulgents diraient que c'était un sceptique, spirituel et brave, sans autre ambition que de mener joyeuse vie ; mais ils ajouteraient que la frivolité de son caractère, bien plus peut-être que ses opinions religieuses, si tant est qu'il en eût, le rendait incapable de faire le bonheur de ses sujets. Tels faits de sa vie de jeunesse, qui depuis ont frappé tous les historiens, seraient passés inaperçus ou auraient été commentés contre lui.

Pour le bonheur et pour la gloire de la France, Dieu a permis que le Béarnais vécût assez longtemps pour nous révéler le grand Henri dont le règne a terminé nos discordes civiles. Eh bien, rendons grâces à Dieu de ce bienfait, honorons la mémoire chère et glorieuse de ce grand roi, si magnanime et si Français ; mais n'oublions pas que ceux qui le combattaient ne pouvaient deviner l'avenir, ni lire dans la conscience de ce héros. N'oublions pas surtout qu'à cette époque l'idée de l'autorité royale était inséparable de l'idée religieuse, et que le peuple, profondément catholique, ne pouvait comprendre et ne pouvait admettre que le trône de Charlemagne et de saint Louis fût occupé par un prince **hérétique**.

La preuve de la sincérité de ses convictions éclata dans l'enthousiasme que ce même peuple manifesta lorsque le roi fut revenu à la religion du pays et de ses ancêtres, et dans la fidélité avec laquelle il fut servi par les chefs de la Ligue et principalement par Mayenne.

Si donc nous voulons juger sans passion ni parti pris la Ligue et les hommes qui la dirigèrent, effaçons pour le moment de notre souvenir le règne d'Henri IV ; transportons-nous par la pensée aux dernières années des Valois, et faisons d'avance la part des excès, des faiblesses, des crimes même qui sont toujours le résultat de tous les soulèvements populaires. Après cette synthèse, qui s'impose à tout esprit sérieux, nous pourrions suivre ses développements avec plus de calme et de maturité pour arriver à reconnaître que les ligueurs, bien plus que les calvinistes, préparèrent le règne d'Henri IV en le forçant à entrer dans la véritable voie des traditions monarchiques et religieuses. Sans la Ligue, qui peut assurer qu'Henri IV, retenu par ses amis de la veille, par les pasteurs qui avaient instruit sa jeunesse, serait revenu au catholicisme, et par conséquent si son règne n'aurait pas été marqué par une longue suite de troubles dans le genre de ceux qui marquèrent tristement les règnes de Charles IX et d'Henri III, et s'il n'aurait pas livré à ses successeurs une France morcelée, en proie à la guerre civile, si ruinée d'hommes et d'argent qu'elle n'eût pas pu se relever !

Ceci dit, nous serons plus à l'aise pour parler des événements qui vont s'accomplir, et que le duc de Guise va diriger avec cette autorité et cette puissance de vues qui le rendaient si redoutable.

Les ligues, dans le genre de celle que d'Humières avait fait signer en Picardie, s'organisaient partout c'était la bourgeoisie, le peuple et le bas clergé qui en prenaient l'initiative en plus d'un endroit, et cela parce que le pouvoir royal semblait de plus en plus se désintéresser des choses de l'État, et que cette apathie livrait la France aux mignons, en attendant qu'elle l'abandonnât complètement aux huguenots.

Une satire de l'époque disait : **Les mignons demandent tout ; le roi accorde tout ; le chancelier scelle tout ; la cour du parlement enregistre tout ; le d'Épernon**

prend tout ; la reine mère conduit tout ; le duc de Guise résiste à tout ; l'âne rouge¹ brouille tout ; le diable emportera tout².

Des catholiques anglais, obligés de s'expatrier pour échapper à la torture, ayant fait le récit des supplices que la reine Élisabeth infligeait à leurs coreligionnaires, les orateurs populaires, les publicistes et même des fabricants d'images s'emparèrent de ces sujets si bien qu'il fut répandu dans Paris une quantité, incroyable d'écrits, de satires, de chansons, de pamphlets et de pasquins contre la reine d'Angleterre. Ce fut Louis d'Orléans ; avocat au parlement, qui sous l'inspiration d'un Anglais réfugié, publia le premier un récit complet des tourments infligés aux catholiques par les ministres de la fille d'Henri VIII. Dès ce moment ; dans les chaires, dans les carrefours, où se dressaient des tribunes improvisées, ce fut un déchaînement général d'imprécations contre le protestantisme. Des gravures, des estampes des enluminures grossières, représentant des gens torturés sur les chevalets avec des tenailles de fer, des coins de bois, des pinces, des réchauds, furent répandus dans le peuple pour lui montrer de quelle sorte les protestants traitaient les catholiques, et quel sort lui serait réservé si les huguenots avaient le dessus. De grandes pancartes peintes furent exposées en plusieurs endroits, et des hommes munis d'une baguette désignaient les sujets et donnaient des explications à la foule, ainsi que le font encore de nos jours dans les villages les marchands de complaintes. Le lieutenant de police eut ordre de saisir ces publications et l'on assure que les planches qui avaient servi à ces tirages furent trouvées à l'hôtel du duc de Guise. De Thou dit avoir vu lui-même un grand tableau peint sur bois qui fut longtemps exposé au cimetière de Saint-Séverin³.

Les catholiques ardents, surexcités par ce spectacle et par les orateurs populaires, allaient trouver le Balafgré, le conjurant de ne pas attendre le moment où ils seraient exposés eux-mêmes à ces grils, à ces chevalets, à ces tenailles.

Guise répondait : Mes amis, il y a des moyens plus doux pour détourner cette persécution. Je vous jure de retourner vers vous si vous êtes menacés ; mais après mon départ le roi écoutera mieux vos prières. J'aime mieux tout souffrir que de me déclarer à demi. Quand on tire l'épée contre son souverain, il faut en jeter le fourreau.

¹ C'était le cardinal de Bourbon qu'on appelait ainsi.

² L'ESTOILE.

Le pauvre peuple endure tout ;
Les gendarmes ravagent tout ;
La sainte Église paye tout ;
Les favoris demandent tout ;
Le bon roi leur accorde tout ;
Le parlement vérifie tout ;
Le chancelier scelle tout ;
La reine mère conduit tout ;
Le pape leur pardonne tout ;
Chicot tout seul se rit de tout ;
Le diable à la fin aura tout.

³ De Thou.

Guise avait quitté Paris¹, et, après être resté quelque temps dans son gouvernement de la Champagne, réunit près de Nancy, au château de Bassompierre, quelques-uns des principaux ligueurs pour leur soumettre ses projets. A cette assemblée assistèrent le duc de Lorraine, les agents secrets de Philippe II et même de Jean Casimir, dit-on² ; le duc de Nemours, le duc et le chevalier d'Aumale, le duc d'Elbeuf, le duc de Mercœur et ses frères, le baron de Sencuy, Menneville et Mandreville³.

Mayenne et le cardinal Louis ne furent pas, au début, mis dans tout le secret de la Ligue ; le premier avait un caractère si chevaleresque, et était si profondément dévoué à la personne du roi, que son frère même ne jugea pas à propos de lui faire entrevoir jusqu'où pourrait aller cette prise d'armes. Quant au second, il était encore trop jeune pour qu'on ne redoutât pas de sa part une indiscretion compromettante.

C'est dans cette réunion que furent jetées les bases du traité qui devait être discuté et signé un peu plus tard à Joinville.

Pendant ce temps, la Ligue proprement dite, c'est-à-dire celle d'où devaient sortir les seize, s'organisait à Paris par les soins de Charles Hotman, sieur de Rocheblond, zélé catholique ; des curés de Saint-Benoît et de Saint- Séverin, et d'un chanoine de Soissons. Dans les premières réunions qui furent tenues, il fut décidé que tous les catholiques de Paris s'uniraient dans une association commune, ayant pour but de combattre l'hérésie, de contraindre le roi à réformer les abus dont le peuple souffrait, et d'empêcher l'avènement au trône d'un prince ne faisant pas profession de catholicisme. A cet effet, la ville fut divisée en cinq arrondissements, parmi lesquels : la Cité, les faubourgs de la rive gauche, le quartier de l'Université ; ces trois arrondissements étaient, sous la surveillance d'un marchand nommé Campan et de Crucé, procureur en la cour de l'Église. La Chapelle-Marteau, maître des comptes, et plus tard prévôt des marchands ; Louchard, commissaire au Châtelet, et Bussy-Leclerc, commissaire au parlement, se distribuèrent les deux autres commandements. Ces cinq quarteniers, étant insuffisants, s'adjoignirent onze autres catholiques, qui formèrent ainsi les Seize, sorte de gouvernement occulte, composa d'un conseil, d'un budget et d'une armée⁴.

Le conseil était composé des quarteniers, élus par le peuple ; le budget était entretenu par les subsides volontaires que s'imposaient les affiliés, et l'armée était recrutée dans le peuple.

Liés les uns aux autres par serment, ils s'engageaient, au péril de leur vie et au sacrifice de leurs biens, à s'opposer à la royauté d'Henri de Bourbon et au démembrement de l'État. Ils juraient de défendre tous les catholiques, associés

¹ Guise et Mayenne n'étaient plus en sûreté à Paris. Le roi, mal content d'eux, les vouloit faire arrester prisonniers, ce qui leur fut imprimé par tant de gens désireux de troubler le royaume, qu'ils se retirèrent aux lieux où ils pensèrent trouver plus de seureté, comme à Chaslon en Champagne, et Dijon en Bourgogne.

² René de Bouillé.

³ René de Bouillé.

⁴ Voici, du reste, les noms des premiers Seize : Le Beaujeu, lieutenant particulier au Châtelet ; Crucé, procureur ; Bussy-Leclerc, procureur ; le commissaire Louchard ; de la Morlière, notaire ; Senault, commis au greffe du parlement ; le commissaire de Hast ; Provost, avocat ; Alveguin ; Émonot, procureur ; Sabliet, notaire ; Messier ; Passad, colonel ; Oudineau ; Letellier ; Morin, procureur au Châtelet.

ou non associés, dévoués à la Sainte-Union ; de protéger les villes liguées, de faire homologuer le concile de Trente par les états généraux. Ils s'obligeaient par serment à faire rétablir dans leur ancienne liberté et leurs privilèges l'Église, la noblesse, les corps et communautés des bonnes villes ; à purger les parlements de leurs corruption, hérésie et tyrannie, et à affranchir le peuple de ses misères¹.

A l'exemple de Paris, presque toutes les villes de France s'organisèrent dans le même but et par les mêmes moyens. A cette impulsion démocratique se joignit l'impulsion aristocratique des seigneurs et gentilshommes, qui se liguèrent à leur tour dans les provinces ; les principaux furent Mayenne, d'Aumale, d'Elbeuf, de Mercœur, de Nemours, Tavannes, Villars, le baron de la Châtre, Clialigny, le marquis de Belle-Isle, le comte de Randon, le seigneur de Menneville, l'amiral de Villars-Branças, le baron Bedary, le marquis de Mignelay, le comte de Brissac, Boissy de Bois-Dauphin, le capitaine Saint-Paul, le marquis de Canilhac, etc. etc. Le haut clergé suivit la noblesse, et la Ligue fut fortifiée de l'assentiment que lui donnèrent les cardinaux de Bourbon, de Guise, de Pellevé et de la Rochefoucauld ; Pierre d'Espinac, archevêque de Lyon ; Geoffroy de la Mortonnie, évêque d'Amiens ; Louis de Brézé, trésorier de la Sainte-Chapelle, évêque de Meaux ; Gilbert Génébrard, religieux bénédictin, docteur et professeur d'une grande science, archevêque d'Aix ; Claude Saintes, chanoine régulier, qui fut évêque d'Évreux, et enfin presque tous les prélats, chanoines et religieux de France.

La basoche et les parlements fournirent aussi leur contingent d'hommes illustres, d'avocats distingués, parmi lesquels nous citerons seulement les avocats Versoris, de Beaumont, Mesnager, Acarie, maître des comptes ; Crosne, conseiller au grand conseil ; le trésorier Olivier, la Chapelle-Marteau, etc.²

Ainsi toutes les forces vives de la nation, sans distinction aucune de sang, de classe ni de fortune, se trouvaient unies dans une pensée commune : guerre à l'hérésie. Si un peuple tout entier se tournait vers Guise comme vers le chef le plus autorisé, il serait insensé de dire que Guise seul convertit à sa cause cette multitude qui allait obéir à ses ordres. Le mouvement était trop national pour avoir été soulevé par une ou plusieurs personnes, et n'être que le résultat de l'intrigue ou de la pression. La seule chose que l'on puisse regretter, c'est que ce mouvement ait été exploité par des ambitions inavouables.

Le 31 décembre 1584, le duc de Guise recevait au château de Joinville, dans une petite pièce célèbre depuis sous le nom de *cabinet de la Ligue*, Jean-Baptiste de Taxis, commandeur de l'ordre de Saint-Jacques, Jean Marco, commandeur, délégué de Philippe II ; François de Roncherolles, sieur de Menneville, représentant le cardinal de Bourbon, qui devait bientôt, prendre le titre de premier prince du sang et d'héritier présomptif de la couronne. Mayenne, présent à la réunion, et le Balafré étaient munis des pleins pouvoirs de leur frère le cardinal de Guise et de leurs cousins les ducs d'Aumale et d'Elbeuf. Ce jour-là fut discuté et signé le traité qui liait le roi d'Espagne et les ligueurs.

Les préliminaires du traité contenaient une protestation d'après laquelle les contractants déclaraient n'avoir formé cette union que dans le but de conserver la religion catholique, attaquée ouvertement par les hérétiques ; qu'à cet effet ils avaient souvent présenté au roi leurs respectueuses remontrances pour qu'il

¹ *Les Guises, les Valois et Philippe II*, par Joseph de Croze. — *Archives curieuses de l'histoire de France*.

² Journal de Nicolas Poulain.

extirpât l'hérésie, tant en France que dans les Pays- Bas, et s'opposât aux efforts de celui qui, dans le cas où le roi viendrait à mourir sans enfants, voudrait s'emparer de la couronne en sa qualité d'héritier légitime, et que, leurs remontrances étant restées sans effet, ils étaient convenus des articles suivants :

Le cardinal de Bourbon serait regardé comme le légitime et plus proche héritier de la couronne, à l'exclusion de tous autres princes relaps et hérétiques ;

Si le roi Henri III mourait sans enfant male, tous les princes et conjurés reconnaîtraient le cardinal Charles de Bourbon, qui prendrait immédiatement possession du trône ; ratifierait : le traité de Cambrai, passé en 1559 entre l'Espagne et la France ; ne souffrirait dans le royaume que la religion catholique, apostolique et romaine ; poursuivrait contre l'hérésie une guerre d'extermination ; corrigerait les abus qui s'étaient introduits dans l'Église ; ferait publier les décrets et ordonnances du concile de Trente ; renoncerait, pour lui et ses successeurs, à l'alliance du Grand Seigneur (l'empereur des Ottomans) ; rendrait au roi d'Espagne la ville 'et la : citadelle de Cambrai ; et enfin une alliance éternelle et inviolable serait jurée entre le cardinal et Sa Majesté Catholique.

Par ce traité, le roi Philippe s'engageait à fournir aux princes conjurés une pension mensuelle de cinquante mille écus, et autant de troupes et d'argent dont ils auraient besoin pour l'avancement de la religion et la conservation de leurs illustres familles ; qu'outre les princes mentionnés, tous les grands officiers de la couronne, les seigneurs gentilshommes, villes, chapitres, universités et tous les ligues, du royaume, avec qui ils étaient unis ou pourraient l'être dans la suite, étaient compris dans ce traité.

Le traité fut fait et signé à double original ; une copie fut envoyée au roi Philippe II, tandis que les princes gardaient l'autre. On laissa en blanc la place pour les signatures des ducs de Lorraine, de Mercœur et de Nevers, qui étaient absents, mais dont le consentement à la Ligue n'était pas douteux.

Si la Ligue catholique avait été prompte à s'organiser, la contre-ligue protestante n'avait pas attendu d'être surprise pour préparer, ses armements et ses alliances.

Quinze jours avant la signature du traité de Joinville, dont nous venons de parler, les réformés de France, c'est-à-dire le roi de Navarre, Condé, les représentants de la Rochelle, signaient à Magdebourg un concordat ou contre-ligue avec Élisabeth, Jean-Casimir ; les protestants d'Allemagne et les calvinistes suisses.

La reine d'Angleterre était pour les protestants ce que Philippe II était pour les catholiques ; c'est vers elle que le baron de Pardaillan était envoyé pour obtenir les principaux secours en hommes et en argent dont le parti avait besoin pour faire la guerre et arriver à des fins, qui, pour la plupart des religionnaires, étaient beaucoup plus antinationales que celles des Guises, ainsi que nous le verrons bientôt. Pardaillan remit à Élisabeth un long mémoire contre les Guises et sur leur prétention de descendre de Charlemagne, de nourrir le dessein de s'emparer de la couronne en mettant d'abord en avant un vieillard plus que sexagénaire, et cela en attendant qu'ils, fussent assez forts pour parvenir à un but si difficile. Ceux qui avaient troublé la France pourraient bientôt troubler l'Angleterre... Ceux qui aujourd'hui troublent la France pour accroître leur autorité et grandeur sont ceux mêmes qui de longue main ont brouillé les affaires d'Écosse, desquels, si les desseins viennent à prospérer en ce royaume, c'est à ladite darne à considérer ce qu'ils oseront entreprendre contre son Estat.

La reine Élisabeth avait promis aux protestants de France douze mille Anglais, cinq mille reîtres et quatre mille Suisses ; les protestants d'Écosse, deux mille hommes de pied ; le duc de Poméranie, le comte palatin du Rhin, Jean-Casimir, le landgrave de Hesse et le duc de Wurtemberg, quatorze mille cinq cents reîtres ; les cantons suisses, cinq mille fantassins ; ce qui, joint aux troupes déjà levées en France, mettait le roi de Navarre à la tête d'une armée qui allait atteindre le chiffre respectable de soixante-quinze mille hommes.

Maintenant voyons l'usage que voulaient faire de ces forces étrangères non pas le Béarnais, dont le patriotisme ardent et éclairé ne s'est jamais démenti un seul instant, mais bon nombre de seigneurs et de gentilshommes huguenots, qui, ainsi que nous l'avons dit, dissimulaient leur ambition sous le masque de la liberté de Conscience. C'est l'intègre Sully, le ministre éminent d'Henri IV, le calviniste sincère, qui va nous l'apprendre dans ses *Mémoires*.

Nous citons textuellement :

Une partie des principaux chefs, dit Sully, songeoient dès ce temps-là plutôt à leur agrandissement particulier qu'à celui du roi ; sans faire réflexion que leur fortune tenait si bien à la sienne, qu'il étoit impossible qu'ils réussissent s'il échouait. Chacun se bâtissoit à lui-même sa fortune hors du plan général. Dans une conférence plus particulière qui fut tenue à Saint-Paul-de-Lamiate, on donna audience à un ministre docteur, envoyé de l'électeur palatin, nommé Butrick, où parut avec plus d'éclat cette désunion des esprits. Le vicomte de Turenne y donna les premières marques de cet esprit inquiet, double et ambitieux qui formoit son caractère. Il avoit projeté, de concert avec ce Butrick, un nouveau système de gouvernement, dans lequel ils avoient entraîné messieurs de Canstans, d'Aubigné, de Saint-Germain-Beaupré, de Saint-Germain de Clan, de Bressolles et autres. Ils vouloient faire de la France calviniste une espèce d'État républicain, sous la protection de l'électeur palatin, qui tiendrait en son nom cinq ou six lieutenants dans les différentes provinces.

En examinant ce projet, on conviendra aisément que le roi de Navarre étoit quitte de toute reconnaissance envers ces messieurs, puisque par ce plan on confondoit tous les princes du sang avec les officiers du parti religionnaire, et qu'on les réduisait à la qualité de simples lieutenants d'un petit prince étranger. Ce n'est pas là la seule fois que le roi de Navarre a trouvé des ennemis secrets dans son conseil, parmi ses créatures et ses serviteurs en apparence les plus zélés, parmi ses amis même et ses parents¹.

Il serait fastidieux de reproduire ou de citer les nombreux écrits qui furent publiés pour ou contre la Ligue pendant les années 1584-85. L'attaque se résumait toujours à reprocher aux princes lorrains de se servir de la religion pour soulever la guerre civile, en même temps que leur prétention de descendre de

¹ Mémoires de Sully, t. I, liv. II, pp. 89 et 99. Ce passage des Mémoires de Sully que nous venons de citer, nous ne l'avons trouvé reproduit dans aucun des auteurs qui ont écrit sur la vie du duc de Guise ou l'histoire de nos guerres civiles. Nous en avons été d'autant plus frappé que l'honnête et éminent ministre d'Henri IV met dans son véritable jour l'esprit révolutionnaire et antinational d'une foule de seigneurs réformés. Les Guises ont pu prétendre au trône et s'allier aux Espagnols mais ils ne rêvèrent jamais à démembrement de leur patrie adoptive, et les catholiques qui combattaient à côté d'eux, en acceptant l'alliance de Philippe II, n'auraient jamais consenti devenir définitivement ses vassaux, et moins encore ses sujets.

Charlemagne pour établir leurs droits à la couronne après qu'ils se seraient débarrassés du cardinal de Bourbon.

Un de ces écrits, *Advertissement-manifeste de la Sainte-Ligue*, dit en terminant :

L'entreprise heureusement achevée, si alliai elle se peut achever, ledit duc de Guise, pour rémunération, de ses services, seroit fait connétable, avec auctorité de gouverner le royaume au nom du roy, comme fésoyent anciennement les maires du palais, qui est le vray chemin que Pépin le Bref et Hue Capet prendrent pour parvenir à la monarchie.

Ainsi, dit un autre pasquin, se fit eslire Martel... Ainsi Capet, par mesme ruse, depuis changea la succession du royaume et en exclut Charles, qui en estait le légitime héritier. C'estoit, disoit Martel, pour la dense du christianisme contre l'impétuosité du Sarrazin. C'estoit, disoit Capet, pour restituer aux églises de France les biens dont elles avoient été dénuées, et leur rendre leur première dignité et splendeur... Et ainsi la quatrième race régnera sur les François.

Une des réponses que tirent les Guises mérite d'être analysée ; car elle réduit à leur juste- valeur toutes les accusations plus ou moins fondées dont ils sont l'objet. Elle a pour titre : *Réponse par messieurs de Guise à un Advertissement*¹.

Le Balafré commence par rappeler à ses adversaires les édits dont ils furent frappés, pour cause d'hérésie, par les rois François Ier, Henri II, François II et Charles IX ; ces condamnations prononcées contre eux, ils les oublient pour faire retomber toute leur haine sur la maison de Guise, comme si cette maison eust été seule cause de ce qu'ils n'estoient venus à leurs intentions. Pour combattre cette maison, ils ont maintenant recours contre elle à l'arme de la calomnie ; et cependant les faits sont là pour démontrer que de toutes les villes dont ils se sont emparés, qu'ils ont eues entre leurs mains, ils n'en ont jamais gardé une seule ; qu'ils les ont, au contraire, toujours fidèlement et loyalement remises en l'obéissance du roi ; ce que les huguenots n'ont pas fait, car ils ont retenu les villes de la Rochelle, de Montauban de Saint-Jean-d'Angély, etc., et mis entre les mains des Anglais, ces ennemis séculaires de la France, le Havre-de-Grâce et autres places de grande conséquence... — *Doncques on pouvait dire à monsieur de Guise ce que Dion récite avoir esté écrit sur la sépulture de Ruffus : Ci-gist Ruffus, lequel, ayant chasse l'ennemy, a recouvert l'empire non pour luy, mais pour sa patrie ; car monsieur de Guise, après y avoir perdu la vie, a laissé sa maison engagée de plus de six cent mille livres, comme il est tout notoire.*

Abordant alors la question de succession, le Balafré reconnaît que le dernier de la race de Charlemagne mourut sans enfants mâles, et il ajoute que *s'il était vray que ceux de Lorraine* descendissent de ce dernier prince, et que sa maison eût des droits à son héritage, ce serait d'abord au duc de Lorraine, puis au duc de Mercœur à se débattre, *avant que ceux de Guise y puissent rien quereller*².

La polémique continuant ainsi, ardente, passionnée, descendant souvent des régions de l'histoire et de la discussion pour se traîner sur le terrain de l'injure, n'a plus rien qui puisse nous intéresser. Nous la quitterons donc pour suivre le cours des événements.

¹ Cet *Advertissement* était dû à la plume de Duplessis-Mornay ; nous venons d'en citer quelques extraits.

² Manuscrits de la Bibliothèque nationale.

Guise, avec une habileté et une souplesse rares, manœuvrait au milieu des ambitions diverses dont il était entouré, feignant de les favoriser, tout en marchant au but qu'il s'était marqué et dont le secret appartenait à lui seul.

Pour faire échec à Henri de Navarre, il avait mis en avant le vieux cardinal de Bourbon, son oncle, qui, à cause de son tige et du caractère sacré dont il était revêtu, ne portait ombrage à aucun des alliés de la Ligue, tout en les forçant à voiler leurs desseins personnels. Le cardinal, qui n'avait jamais été doué d'une bien haute intelligence, s'était laissé facilement dominer par le duc de Guise, et jouait avec une naïve bonne foi le rôle qu'on lui avait dicté.

Un jour, — trois mois avant la signature du traité de Joinville, — Henri III demanda au cardinal s'il était vrai, ainsi qu'on le disait, que, dans le cas où il viendrait à mourir sans hoirs mâles, il prétendrait à la couronne au préjudice de son neveu. *Sire, répondit le cardinal, si le malheur nous en vouloit tant que cela advînt, je pense qu'il m'appartiendrait, et non pas à mon neveu, et serais fort résolu de ne lui pas quitter.* Le roi se mit à sourire, et lui frappant sur l'épaule, lui dit : *Mon bon amy, le Châtelet vous le donneroit, mais la cour vous l'osteroit.* Et il s'en alla en se moquant de luy¹.

Oh a assuré que le duc de Guise était parvenu à convaincre le faible cardinal que la cour de Rome, le dégageant de ses vœux les plus sacrés, lui permettrait de se marier pour avoir des héritiers directs. Son épouse, en ce cas, était trouvée : c'était la sœur de Guise, la veuve du duc de Montpensier.

Ce roi en expectative, quelles que fussent les espérances dont on le berçait, servait admirablement la politique de Guise. Sous le couvert de ce prélat, il entraînait officieusement Catherine de Médicis dans la Ligue.

La reine mère avait prévu depuis longtemps que ses enfants ne laisseraient, pas d'héritiers. Un moment elle se déclara en faveur du Béarnais, qu'elle espérait dominer par sa femme, et qu'elle croyait incapable d'avoir d'autre ambition que des succès amoureux. Mais son erreur ne fut pas de longue durée ; elle s'aperçut bientôt que, sous son rire insouciant et son humeur facile, son gendre cachait un caractère énergique, un esprit souple et pénétrant, une volonté de fer.

Depuis le jour de la Saint-Barthélemy jusqu'au moment de son évasion du Louvre, notre futur grand Henri joua une comédie qui trompa tous ceux qui l'entouraient, excepté Catherine de Médicis et Guise. Hors ces deux personnages, qui le devinèrent d'instinct, d'abord Catherine, Guise ensuite, pour tout, le monde, même pour sa femme et pour ses plus fidèles amis, à qui il ne se révéla que plus tard, chacun le prenait pour un plaisantin, et il n'est sorte de railleries dont les courtisans n'accablassent le roitelet. Il est vrai que le roitelet ; avec son sourire bonhomme, ne leur épargnait guère la riposte. Nul n'était à l'abri de ses traits, qui frappaient toujours juste.

Un gentilhomme de la maison de Noailles chantait, en s'accompagnant de son luth, auprès de la princesse douairière de Condé. Henri assistait à cette scène. Impatient d'entendre le jeune gentilhomme répéter souvent cette phrase sentimentale :

Rien ne me plaît, rien ne me tente
Auprès de ma divinité.

¹ Journal d'Henri III.

Henri acheva le quatrain en y ajoutant ces deux vers de sa façon :

N'appelez pas ainsi ma tante,
Elle aime trop l'humanité.

La réplique fit fureur a la cour, et chacun s'égaya aux dépens de la princesse et de son soupirant.

Un soir, — c'était un peu avant son départ du Louvre, — il répétait tout haut, étant couché, le passage des Psaumes dans lequel David déplore la dispersion de ses amis. D'Aubigné, son écuyer, et d'Armagnac, son valet de chambre, l'entendirent ; remplis d'émotion, ils ouvrirent le rideau du lit, et d'Aubigné lui dit : Ils sont près de vous, Sire, ces amis que votre cœur regrette. Votre plainte tout injuste a pénétré nos cœurs. Sire, il est donc vrai que l'esprit de Dieu travaille en vous ? Sire, vos ennemis sont à cheval, et vous êtes encore à genoux ! Vous dissimulez ; oui, nous le croyons ; mais ouvrez-nous votre âme. Soyez à la tête des hommes qu'on redoute, et n'endurez pas plus longtemps les affronts parmi des hommes méprisés.

— D'Aubigné, répondit Henri, vous chérissez tendrement votre maître, et pourtant vous ne craignez point de le mal juger. On n'avilit ni ne trompe le roi de Navarre. Je suis jeune, mais vieilli par le malheur, et vous verrez bientôt si mon courage égale ma patience.

Le prince qui avait dissimulé pendant trois ans et demi avec tant de patience et d'habileté, pour se relever avec tant d'éclat aussitôt qu'il avait pu conquérir sa liberté, ne pouvait plus être le roi selon le cœur de Catherine de Médicis. Aussi Guise n'eut pas de peine à persuader l'Italienne que le cardinal de Bourbon n'était mis en avant par lui que pour préparer le chemin du trône au fils du duc de Lorraine et de Madame Claude de France, fille d'Henri II. Catherine se berçait du doux espoir d'être régente de son petit-fils !

Philippe II était entretenu par Guise dans une même espérance. Comme Catherine, il croyait que le cardinal n'était qu'un plastron dont la Ligue se déferait au moment voulu pour mettre sur le trône de France sa fille, qui était aussi issue des Valois par sa mère, fille d'Henri II et de Catherine de Médicis.

Quant à Guise, il est permis de supposer qu'il riait sous cape de la simplicité dont ses alliés le croyaient capable. Cependant le moment d'agir était venu ; le roi venait de lancer un édit (29 mars 1585) par lequel il diminuait les impôts de deux cent cinquante mille écus, afin d'assurer la tranquillité et de parvenir au soulagement du peuple ; il défendait en outre les levées d'hommes de pied et de cheval, requérant les gouverneurs de les empêcher par la force des armes si besoin était. Henri III envoya en même temps Fleury, son ambassadeur en Suisse, pour faire des levées dans les cantons, et Schomberg en Allemagne pour ramener quelques compagnies de reîtres. Fleury arriva en Suisse ; mais Schomberg, en traversant la Lorraine, tomba, à Briey, entre les mains de Lénoncourt, qui le fit conduire à Verdun.

Guise venait de rassembler à la hâte six mille Suisses, que commandait Piffer ; quatre mille reîtres, levés par Bassompierre ; et, avec quelques gentilshommes qui formaient sa cavalerie, essayait, par un coup d'audace, de s'emparer des Trois-Évêchés¹

¹ Le 19 mars, les princes de Guise et de Mayenne adressèrent de Joinville uni, circulaire aux cours souverains du royaume ; prélats, échevins, prévôts, etc., pour leur annoncer

La première place devant laquelle il se présenta fut Verdun, où Lesdieu tenait garnison pour le roi. Proche de Verdun était le château fort d'Oimbé, dont le capitaine Saint-Paul s'empara par surprise. Il allait en être chassé par un lieutenant de Lesdieu nommé Gargas, lorsque cet officier et sa compagnie passèrent dans le camp des ligueurs.

Malgré cet échec, le gouverneur de Verdun avait fait fermer les portes de la ville et s'apprêtait à faire résistance. Le jour de Pâques, étant à table, il apprit qu'un de ses officiers dont il se méfiait, Guittaud, était rentré dans la place, et soulevait le peuple en faveur de Guise. Lesdieu ne put que se renfermer dans sa maison, après s'être entouré des troupes qui lui étaient restées fidèles ; le lendemain, Guise vint le relever du commandement et mit Guittaud à sa place.

Toul se rendit plus facilement encore ; les habitants, qui craignaient d'être massacrés par les Allemands, ces alliés naturels des huguenots, ouvrirent eux-mêmes à Guise les portes de leur ville.

Les gentilshommes commençaient à affluer dans le camp des ligueurs ; trois mille fantassins et autant de reîtres rejoignirent Guise à Rouvray le 24 mai. Le Balafre était maintenant à la tête d'une armée de plus de douze mille hommes. Avec ces forces, il allait tenter un coup de main sur Metz ; mais d'Épernon, ayant saisi ses intentions s'était mis en mesure de renforcer la garnison de cette place si importante. Guise alors fit passer ses troupes en Champagne et revint à Châlons, dont il voulait [faire sa place d'armes](#)¹.

Tandis que Guise et Mayenne soulevaient, ainsi la Champagne et la Lorraine, d'Aumale soulevait la Picardie, et tous les autres conjurés en faisaient autant dans leurs provinces. Lyon, Bourges et Amiens se prononcèrent pour la Ligue. Une révolte éclata à Marseille mais elle est réprimée, et la ville rentre en l'obéissance du roi. Un tiers de la France est occupé militairement par les ligueurs, et un autre tiers par les huguenots. Le tiers restant va échapper à son tour à l'autorité royale si Henri III, qui tremble dans le Louvre, où il a peur que les Parisiens viennent l'assiéger, ne prend pas des mesures énergiques pour sauver sa couronne.

Pendant ce temps, le cardinal de Bourbon, après avoir écrit au roi pour le supplier qu'il lui permît de se retirer dans sa ville diocésaine de Rouen, où toute la noblesse de Picardie allait à sa rencontre, se rendait, pour plus de sûreté, à Péronne, toujours escorté d'un grand gentilshommes armés lui rendant des honneurs presque royaux.

C'est de Péronne² que le cardinal de Bourbon lança en faveur de la Ligue un manifeste écrit au nom de Dieu, *Roy des roys*, et signé : *Nous Charles de Bourbon*, premier *prince de sang*, cardinal de la sainte Église catholique, apostolique et romaine³.

Ce document, excessivement long ne faisait que répéter ce que nous avons dit maintes fois sur les maux dont souffrait le royaume, la nécessité qu'il y avait pour tous les bons catholiques. de s'unir pour la défense de la religion l'allègement des charges qui pesaient sur le peuple, et l'abolition des impôts

les motifs de leur prise d'armes et [les prier de les assister de leurs leurs conseils et moyens](#) (Manuscrits de Béthune).

¹ De Thou.

² Fin mars.

³ *Histoire des guerres civiles*, par Davila.

nouveaux établis depuis le règne de Charles IX. Le manifeste ou *déclaration*¹ s'adressait aussi au roi pour l'inviter à nommer son successeur ; et cela, y est-il dit, pour empêcher les partialités et les divisions qui, touchant sa succession, soit durant sa vie, soit après sa mort, pourraient survenir entre les peuples qui sont commis à ses soins.

Ce fut après la publication de cet écrit que la guerre éclata ; et que les Guises appuyèrent tout particulièrement les prétentions de la Ligue par la force des armes en s'emparant des villes que nous, venons de citer.

Revenons à Henri III. L'édit royal contre les levées qui se faisaient dans tout le royaume n'avait été exécuté nulle part huguenots et catholiques continuaient d'armer avec la même activité, et les gouverneurs des provinces, tous favorables à l'un ou à l'autre parti, laissaient faire ou favorisaient même le recrutement des troupes. Les députés des Pays-Bas vinrent à la cour pour prier le roi de les secourir en envoyant contre le duc de Parme une armée sous le commandement du roi de Navarre. L'ambassadeur de Philippe II voulut s'opposer à la réception des ambassadeurs envoyés près d'un roi allié par des provinces révoltées contre son maître ; mais Henri fidèle ici du moins aux glorieuses traditions de ses ancêtres, répondit énergiquement que la France était une nation hospitalière et généreuse, qui écoutait toujours les plaintes des faibles et des opprimés.

Les ambassadeurs furent reçus, et exprimèrent au roi leurs doléances et leurs vœux. Mais Henri III, en l'état d'hésitation où il se trouvait craignant d'une part la guerre civile et d'autre part la guerre avec l'Espagne s'il se prononçait ouvertement en faveur des réformés flamands, ne put leur répondre que par de bonnes paroles et des promesses vagues qui ne l'engageaient à rien.

Au lieu de prendre une ferme résolution, il suivit la politique de sa mère, qui avait été si funeste à lui et à ses frères. Tandis qu'il répondait au manifeste de Charles de Bourbon par un autre manifeste dans lequel, au lieu de parler en roi et maître, il plaidait faiblement les circonstances atténuantes et essayait de se justifier, il envoyait le duc d'Épernon auprès du roi de Navarre pour négocier une alliance avec les huguenots, et Catherine de Médicis auprès de Guise pour désarmer la Ligue à l'aide d'un compromis favorable aux catholiques.

Pour surcroît d'embaras, la reine d'Angleterre venait d'envoyer (28 février 1585) un ambassadeur² avec une escorte de deux cents chevaux pour remettre au roi l'ordre de la Jarretière. La réception splendide qu'Henri III fit à cet ambassadeur, les fêtes, tournois, diners de gala et ballets, exaspérèrent le peuple de Paris, qui l'accusait hautement de s'allier aux hérétiques.

Guise et Mayenne, à leur retour de Lorraine, avaient passé par Péronne, où était Charles de Bourbon, puis, en compagnie de ce prince, ils étaient revenus à Châlons. L'intention des princes lorrains était de se rapprocher le plus possible de Paris avec toutes leurs forces, pour intimider le roi et l'amener à composition, tandis que leurs lieutenants tenaient les provinces plus éloignées et formaient une imposante réserve. Il advint pourtant dans les rangs de la Ligue une défection qui fut particulièrement sensible au duc de Guise. Le duc de Nevers, qui avait épousé une des sœurs de la femme de Guise, était à Avignon lorsqu'il apprit que Marseille venait de rentrer en l'obéissance du roi. Le duc avait espéré

¹ C'est le nom qu'il porte dans l'histoire.

² De Thou nomme Henri Stanley, comte de Derby, et le Journal d'Henri III le comte de Warwick.

être nommé gouverneur de la Provence par la Ligue s'il parvenait à s'emparer de Marseille. Déçu dans cette espérance, il écrivit à son beau-frère pour lui soumettre les scrupules de sa conscience. Nevers ne se croyait plus le droit de prendre les armes contre son souverain légitime si la Ligue n'était pas autorisée par une bulle du Saint-Père¹, et c'était cette autorisation qu'il était résolu d'aller chercher lui-même à Rome.

Quelques autres ligueurs, parmi lesquels Villiers, ancien gouverneur du château de Caen, suivirent l'exemple de Nevers sous le même prétexte, et se retirèrent de la Sainte-Union. — Tout cela néanmoins n'étoit qu'une petite goutte d'eau qu'on ostoit d'une grande mer, pource que le peuple et les ecclésiastiques estoient si échauffés après la Ligue qu'elle se fortifloit plus fort de jour en jour par les continuels progrès qu'elle faisoit².

Le roi se trouvait dans un cruel embarras. À bout de ressources, était obligé de composer, au mois de mai, avec les trésoriers et financiers, moyennant une somme de deux cent mille écus pour le Capital, et de quarante mille pour les frais de justice, en compensation de tous vols faits à l'État. Ceux qui avoient manié peu ou prou les finances du roy, tant innocents que coupables, furent par testes quotisez, à la charge de mieux dérober qu'auparavant et donner courage à ceux qui, avoient été fidèles au roy de faire comme les autres, y ayant plus d'acquest à être larron qu'homme de bien³.

Surpris par l'explosion subite de la Ligue, il n'avait pas su prévoir, Henri était sans armée, et ne pouvait, pas même compter sur les Suisses, car Guise l'avait précédé et -avait gagné les cantons à sa cause. La défection s'était mise jusque dans le groupe des mignons. La haute faveur dont jouissait d'Épernon, qui était du resté le plus capable d'entre eux, avait déterminé Joyeuse, Saint-Luc, de Lansac et plusieurs autres à se ranger sous les drapeaux de la Ligue.

Nicolas Poulain, lieutenant du prévôt de l'Île-de-France, bien que ligueur zélé, prévint secrètement le roi de la situation morale et politique de la capitale, ne lui laissant rien ignorer de l'organisation concernant le gouvernement occulte que les catholiques s'étaient donné. Cet officier ne lui dissimula pas non plus qu'en restant dans Paris il s'exposait à quelque affront de la part du peuple, fort prévenu contre lui et l'accusant ouvertement de favoriser et de protéger les huguenots ; mais il ajoutait aussi que s'il sortait de la ville la révolte éclaterait aussitôt, car jusqu'ici ce n'étaient que sa présence et les mesures qu'il prenait qui avaient pu la contenir dans le devoir.

Le pauvre et faible monarque avait été obligé de s'entourer d'un garde de corps, composée de quarante-cinq gentilshommes, auxquels il donnoit bouche à cour et cent écus. de paye par mois pour se tenir toujours près de sa personne ; il vivoit néanmoins en grand soupçon et dans une extrême peine de se voir sur un cheval si fort en bouche, qu'il n'étoit pas possible de le mettre à la raison⁴. C'est avec ces *quarante-cinq* que le vainqueur de Jarnac et de Moncontour faisait tous les jours la ronde des corps de garde, comme s'il se fût trouvé dans une ville assiégée.

¹ Grégoire XIII, qui mourut le 10 avril 1515, avait dit au cardinal d'Este : *La ligue n'aura de moi ni bulle ni bref jusqu'à ce que je voie clair en ses brouilleries.*

² *Histoire des guerres civiles*, par Davila.

³ Mémoires. — Journal de l'Estoile.

⁴ *Histoire des guerres civiles* par Davila. — Mémoires. — Journal de l'Estoile. — Journal d'Henri III.

Ce fut alors que, cédant aux sollicitations de sa mère, de Bellièvre et de Villeroi, il entra en négociations avec la Ligue, pendant que d'Épernon faisait à Henri de Béarn les plus belles promesses pour l'engager à lever une armée et à se déclarer en faveur d'Henri III.

Catherine de Médicis, après s'être fait prier, consentit à se rendre à Épernay, qui n'est situé qu'à dix lieues de Châlons, pour s'aboucher avec le duc de Guise, comme étant celui **qui avoit assez de faculté pour accommoder, en les prenant entre ses mains, les affaires de son fils**¹. Elle le pria, dès la première entrevue, d'être disposé comme un bon vassal et de lui expliquer ses prétentions. La reine était accompagnée de Louis de Saint-Gelais, sieur de Lansac, de Pierre Brulart, secrétaire d'État, et de Pierre d'Espinac, archevêque de Lyon.

Le départ de la reine mère et de sa suite pour Épernay avait été décidé dans le conseil ; où fut débattue aussi la réponse à faire aux députés des états flamands. Le conseil décida le roi ne pouvait pas répondre par l'affirmation aux vœux des Flamands sans s'exposer à une guerre contre l'Espagne, qui viendrait s'ajouter aux maux de la guerre civile, et qu'avant de s'exposer à des complications extérieures, il convenait d'apaiser les troubles intérieurs. Henri III se vit donc obligé de congédier les députés en les mandant à l'ambassadeur anglais, et en les faisant recommander lui-même à la reine Élisabeth par son ambassadeur auprès de cette princesse.

Le roi de Navarre, instruit de cette décision par ses émissaires à la cour de France, comprit dès lors que toute alliance avec son beau-frère était impossible, et qu'il devait même s'attendre à être bientôt attaqué. En réponse aux manifestes de la Ligue, qui le traitaient d'hérétique et de relaps, il lançait, le 10 juin, et faisait publier dans Paris le 28 du même mois, un écrit vigoureux contre les Guises, accusait d'être les auteurs de tous les maux dont souffrait le royaume ; il terminait en suppliant le roi de lui accorder la permission de **vider ce différend par un combat singulier, un contre un, deux contre deux, ou en plus grand nombre si on le souhaitoit**, et en tel lieu que l'on voudrait, **pourvu qu'on lui donnât sûreté**.

La veille du jour où parut la réplique du roi de Navarre, le duc de Guise, que la reine mère n'avait pu ébranler ni par menaces ni par prières, et le cardinal de Bourbon envoyèrent directement au roi une requête pour lui demander la publication d'un édit par lequel défense serait faite de professer dans toute l'étendue du royaume d'autre religion que la religion catholique, apostolique et romaine. Cet édit, qui devait être enregistré par le parlement, en présence du roi séant en son lit de justice, retirait aux protestants les places de sûreté qui leur avaient été données. La requête parlait en outre de diverses autres mesures à prendre contre les protestants. Enfin le roi devait faire observer cet édit par les troupes levées par l'Union jointes à celles qu'il lèverait lui-même. **A ces conditions**, disait le duc de Guise, **les princes et seigneurs de l'Union pour montrer qu'ils n'étaient animés ni par l'ambition ni par la haine, se déclaraient prêts à se désister de la proposition qu'ils avaient faite au sujet des places de sûreté qu'ils avaient demandées et même à donner leur démission de tous les gouvernements et de toutes les charges qu'ils possédaient, si telle était l'intention de Sa Majesté**.

¹ Manuscrits de Béthune.

Selon son habitude, Catherine de Médicis avait usé de tous les moyens pour prolonger les pourparlers, afin de permettre à son fils de lever quelques troupes ; mais, à mesure que ses faibles ressources se montraient sur un point, Guise, qui les surveillait, leur opposait des forces supérieures.

A chaque hésitation ou menace de la reine, Guise se renfermait dans un silence glacial, et ordonnait à ses troupes et à celles de Mayenne d'avancer vers la capitale. Catherine comprit que le Balafré plus encore que son père le grand Guise, comme on l'appelait, ne se fait ni intimider ni circonvenir ; aussi, lasse de lutter et de ruser inutilement, elle se voyait dans l'obligation de conseiller à son fils de lancer un édit pour annuler les précédents, et ne plus reconnaître que la religion catholique. Mais Guise exigeait plus ; il voulait pour lui et les gens des places de sûreté, comme garantie de l'exécution fidèle du traité. Catherine lui offrit. Saint-Dizier, Sainte-Menehould Maubert-Fontaine, Châlons et Reims. Guise voulait, tant pour lui que pour son père et ses cousins seulement, Metz et sa citadelle, le château et la ville de Dijon Châlons-sur-Saône, Reims (pour le cardinal de Guise), Mantes, Saint-Malo ou Dinan ; [concession au duc d'Aumale de pouvoir commander dans Péronne, Ham, Montdidier, Corbie, Roye et Montreuil ; mêmes prérogatives en faveur du duc d'Elbeuf quant à Briançon, Embrun, Gap, Die, Montélimar et Valence](#)¹. De plus, autorisation pour lui, Mayenne et Mercœur, d'entretenir leurs gardes.

Les conditions du Balafré étaient trop énergiquement formulées, et appuyées sur des forces trop considérables, pour qu'il fût possible à la reine mère de les éluder d'une façon quelconque. Le roi de Navarre venait encore d'écrire à Henri III pour se plaindre de ce qu'il traitait avec la Ligue contre la parole qu'il lui avait donnée ; mais sa lettre arriva trop tard. Quand elle parvint au roi (7 juillet), il y avait trois jours que les préliminaires des traités de paix étaient consentis de part et d'autre et avaient été signés à Nemours, où vers les derniers temps se tenaient les conférences..

Le 18 juillet, le roi se rendit au parlement pour faire enregistrer le nouvel édit, qui fut appelé la [paix de Nemours](#).

Par cet édit, défense était faite de professer dans le royaume d'autre religion que la religion catholique, apostolique et romaine, sous peine de mort ; les ministres protestants devaient quitter le royaume dans un mois, à partir du jour de la publication de l'édit ; et les sujets protestants qui ne voudraient pas se convertir, dans six mois ; toutefois ils pouvaient disposer de leurs biens, meubles et immeubles, et en percevoir les revenus ; les chambres composées mi-parties ou tri-parties dans certaines provinces en faveur des protestants étaient abolies. En terminant, l'édit disait que Sa Majesté, en considération du zèle que les [Unis](#) avaient fait paraître, oubliait tout ce que pendant ces troubles ils avaient entrepris tant au dedans qu'au dehors du royaume.

A cet édit il faut joindre divers articles secrets passés entre le roi et les conjurés. Ces articles avaient rapport aux places de sûreté que les princes lorrains exigèrent pour eux et leurs alliés. Le duc de Guise avait obtenu pour lui Toul, Verdun, Saint-Dizier et Châlons-sur-Marne ; pour Mayenne, le château de Dijon et la ville de Beaune ; pour d'Aumale, Saint-Esprit ; pour d'Elbeuf, le gouvernement du Bourbonnais ; pour le cardinal de Bourbon, la ville de Soissons

¹ René de Bouillé.

; pour tous des gardes attachés à leurs personnes, et deux cent mille écus d'or pour payer les troupes étrangères levées par le duc de Guise.

Le Balafre triomphait, et son autorité grandissait de tout le prestige qu'Henri III perdait par ce traité. On cria *Vive le roi !* quand il sortit du palais, chose qui l'étonna fort, car il y avait longtemps qu'il n'entendait plus ce cri ; mais on apprit que ces cris avaient été *proférés par des ligueurs, et qu'on avait donné pour ce faire et de l'argent à des faquins et de la dragée à force petits enfants*¹.

Étienne Pasquier rapporte, dans une lettre à M. de Sainte-Marthe, que le roi aurait dit au cardinal de Bourbon, en se rendant au palais de justice pour l'enregistrement de l'édit, *qu'il avoit raid deux édits de pacification entre ses sujets l'un, en un, contre sa conscience, par lequel il avoit toléré l'exercice de la nouvelle religion, mais toutefois à lui très agréable, car il avoit pourchassé le repos général de toute la France ; que présentement il en alloit faire publier un autre selon sa conscience, auquel il ne prenoit aucun plaisir, comme prévoyant qu'il apporteroit la ruine de son Estat*².

Il est rapporté que lorsque le Béarnais apprit à Bergerac le traité de Nemours, il en fut si violemment saisi, que le côté de sa moustache où il avait la main appuyée blanchit immédiatement³.

Quant à la proposition que le roi de Navarre avait faite à Guise de vider leur différend en combat singulier, le prince lorrain répandit qu'il n'était animé contre lui d'aucune haine particulière ; en même temps il écrivait au roi pour l'assurer de son dévouement, *tenant sa vie pour misérable si le bonheur ne le favorise de lui envoyer une occasion où il puisse s'employer à lui être agréable*⁴.

La révolte qui venait d'éclater et le traité de Nemours qui en fut la suite sont le prélude de la guerre des Trois Henri.

¹ Journal d'Henri III.

² Estienne Pasquier, livre XI, lettre x.

³ *Vie du duc Henri de Guise*, par Perau.

⁴ Manuscrits de Colbert.

CHAPITRE X.

Déclaration du roi de Navarre, de Condé et de d'Anville contre l'édit de Nemours. — Réponse du roi de Navarre aux ambassadeurs d'Henri III. — Les Guises à la cour. — Nouveaux projets de guerre contre la reine Élisabeth. — La cour de Rome. — Grégoire XIII et Sixte-Quint. — Bulle d'excommunication contre le roi de Navarre. — Condé. — Réponse du roi de Navarre à cette bulle (6 novembre 1585). — Le roi de Navarre se prépare à faire la guerre à outrance. — Marguerite de Valois se déclare contre son mari, surprend la ville d'Agen et la repère aussitôt. — Diverses armées sont levées par Henri III. — Échec de Condé devant Angers. — Dispersion de l'armée de ce prince. — Condé passe en Angleterre. — Campagne de Mayenne dans la Dordogne. — Mayenne, pris de la fièvre devant Monséjour, est obligé de se retirer à Bordeaux. — Soupçons que fait naître sa présence dans la capitale de la Guyenne. — Mayenne, à peine rétabli, fait le siège de Castillon. — Capitulation de la ville (3 août 1586), qui est pillée malgré Mayenne. — Mayenne publie un écrit pour expliquer sa campagne. — Les protestants essayent de le tourner en ridicule. — Mayenne enlève Anne de Caumont. — Retour de ce prince à Paris. — Correspondance du Balafré. — Ses relations avec les seigneurs écossais. — Philippe II, Mendoza et le duc de Parme s'agitent contre l'Angleterre. — Guise essaye d'entraîner le duc de Parme, l'archiduc Ferdinand et Polviller dans une ligue générale. — Le Balafré porte la guerre dans le duché de Bouillon. — Dénombrement des forces dont la Ligue pourra disposer. — Il s'empare d'Auxonne sans attendre la permission du roi (17 août). — Lettre du duc de Guise à la reine mère. — Projets matrimoniaux de cette princesse. — Discussion théologique entre les luthériens et les calvinistes. — Les princes luthériens envoient une ambassade à Henri III, qui quitte Paris pour éviter de la recevoir. — Le roi vient à Lyon. — Ses plaisirs enfantins. — Joyeuse va entrer en campagne. — A la suite de quel événement d'Épernon fut nommé gouverneur de la Provence. — Entrevue de la reine mère et du roi de Navarre à Saint-Bris. — Le Balafré s'inquiète de cette entrevue. — Conférences des ligueurs à l'abbaye d'Orcamp. — Le roi retourne à Paris, et reçoit les ambassadeurs allemands. — Harangue des ambassadeurs. — Réponse hautaine du roi. — Démenti qu'il leur donne par écrit. — Un officier du duc de Bouillon s'empare de Rocroy. — Polémique entre Guise et Bouillon à ce sujet. — Guise reprend Rocroy. — Capitulation à longue échéance. — Motifs de Guise d'agir ainsi. — Ses vues ambitieuses dans l'avenir. — Parallèle entre le Balafré et le roi de Navarre. — Suite des entreprises contre le duché de Bouillon. — Jugement prononcé contre Marie Stuart. — Henri III fait demander la grâce de sa belle-sœur. — Élisabeth la refuse. — Supplices infâmes inventés contre les complices de Marie Stuart et contre les catholiques. — Derniers moments de Marie Stuart. — Sa mort.

Si le nouvel édit donnait satisfaction aux catholiques, il avait pour effet, non seulement de contraindre les protestants à reprendre les armes, mais il était à

craindre qu'il n'entraînât aussi la rébellion des **politiques**, dont d'Anville, maintenant duc de Montmorency, était le chef depuis la mort du duc d'Anjou.

Guise n'avait rien négligé pour entraîner dans la Ligue le gouverneur du Languedoc ; il avait fait appel aux sentiments affectueux que lui avait témoignés son frère depuis leur réconciliation jusqu'au jour de sa mort. Il lui avait fait écrire par le cardinal de Bourbon ; mais le duc resta sourd à toutes ces avances, et opposa. d'énergiques fins de non-recevoir aux Sollicitations d'oint il fut l'objet. En l'état des esprits, la neutralité absolue n'était pas possible pour le duc ; il fallait qu'il se prononçât pour ou contre la Ligue. En effet, peu après il se joignit au roi de Navarre et au prince de Condé pour signer une déclaration collective contre le traité de Nemours (10 août).

Après cette déclaration, rédigée à Saint-Paul de Cude-Jour, près de Lavaur, les deux princes se retirèrent en Guyenne et Montmorency à Montpellier, bien décidés tous trois à s'opposer par là force à l'exécution du nouvel édit.

Du reste, le roi lui-même ne se faisait pas illusion ; dans une conversation qu'il eut avec le premier président de Harlay, le second président, le prévôt des marchands et le doyen de la cathédrale, dit : **J'appréhende bien que ceux que nous cherchons à détruire ne se trouvent plus disposés à nous donner la loi qu'à la recevoir de nous**¹.

Il avait fait appeler ces quatre personnages le lendemain du jour où fut publiée la protestation. du roi de Navarre, du prince de Condé et de Montmorency, afin d'obtenir de la cour, du peuple et du clergé l'argent dont il avait besoin pour être en mesure de soutenir par les armes les dispositions du nouvel édit.

Quelques jours après, le roi envoya à Nérac le cardinal de Lenoncourt, d'Angennes, sieur de Poigny, et Nicolas Brulart², pour atténuer autant que possible auprès du roi de Navarre l'impression fâcheuse que ce prince avait ressentie contre ce manque de parole. Les ambassadeurs avaient aussi pour mission de ramener le Béarnais au catholicisme. Ils furent reçus et écoutés avec beaucoup de déférence ; mais ils échouèrent complètement. Henri ne manifesta aucun ressentiment contre le roi, qu'il remercia, au contraire, de l'affection qu'il lui portait ; mais il regretta qu'il se laissât entraîner par ses 'ministres dans une politique qui livrait le royaume à l'ambition du duc de Guise, et renouvela, en ce qui touchait la foi religieuse, ce qu'il avait dit si souvent, à savoir : qu'il mettait le salut de son âme au-dessus de tous les biens et de toutes les gloires de ce monde, qu'il était prêt à s'en remettre aux décisions d'un concile libre, mais qu'il voulait que sa conscience fût mieux éclairée avant de changer de religion.

Les ambassadeurs, qui étaient arrivés à Nérac le 25 août, ne remportèrent que la vague espérance de voir recommencer les négociations entre la reine mère et le roi de Navarre.

Les ducs de Guise et de Lorraine et les cardinaux de Bourbon et de Guise, suivis d'une faible escorte, étaient venus à Paris, où Mayenne se trouvait déjà. Ils assistaient au conseil en compagnie de d'Épernon, de Joyeuse et de Villeroy, **et ils étaient toujours ouys et respectés à cause que la reine mère tenoit leur parti**³. Ils avaient été reçus par le roi avec grandes démonstrations d'amitié ; mais les courtisans ne se gênaient point de les ridiculiser par derrière, et Henri III mettait

¹ *Harangue du roy faiste à Monsieur de Paris le 11 d'août 1585.* (Brochure.)

² Le Journal d'Henri III mentionne encore Cueilli, docteur à la Sorbonne.

³ Journal d'Henri III.

tout en œuvre pour semer la division entre leurs amis, et affaiblir ainsi le parti catholique au bénéfice des huguenots.

Mais qu'importaient à Guise ces impuissantes manifestations d'une jour qui eût tremblé au moindre geste de menace pouvant lui échapper dans un moment de colère ? Pendant les trois semaines environ (du 13 au 20 juillet) qu'il y passa, il n'eut guère le temps de s'arrêter aux plaisanteries des courtisans et. aux saillies du fou Chicot, le seul homme de sens et de raison qu'Henri III eût autour de lui.

Il amena Henri III et Catherine de Médicis à entrer dans l'entreprise d'une descente en Angleterre, autant dans le but de délivrer Marie Stuart et de rétablir la religion catholique dans le Royaume-Uni que pour priver les calvinistes de France de leur plus puissant allié, la reine Élisabeth. Des entrevues secrètes eurent lieu à ce sujet dans un village des environs de Paris, entre Guise, Bassompierre et un autre cavalier¹ avec Mendoza, l'ambassadeur de Philippe II. Guise devait, deux mois plus tard, débarquer en Écosse avec dix à douze mille hommes, passer ensuite en Angleterre, où Philippe II enverrait de son côté une armée de débarquement. En attendant un accord plus complet, le Balafre recommanda à Mendoza le silence absolu sur ce plan d'expédition, subordonné sans doute à d'autres pensées².

En ce moment, ce qui le préoccupait plus qu'une action décisive contre l'Angleterre, c'était la conduite de la cour de Rome à l'égard de la Ligue et des réformés. Selon l'expression de Nevers, il n'y avait rien à attendre que des paroles³. Le pape Grégoire sage et prudent, n'avait accordé à la Ligue qu'un encouragement platonique, et se refusait constamment à lancer contre le roi de Navarre et contre Condé les bulles d'excommunication que réclamaient le cardinal Pellevé et le jésuite Matthieu qu'on appelait le courrier de la Ligue. Sixte-Quint, qui lui succéda (avril 1585), ne paraissait pas, au commencement de son règne, animé de plus de zèle que son prédécesseur. Cependant, sur les instances réitérées du père Matthieu, le pape lança sa bulle d'excommunication le 28 août (le 9 septembre selon le Journal d'Henri III) contre le roi de Navarre et le prince de Condé.

Ce grave et important document commençait par un éloge éloquent de la toute-puissance que Dieu avait accordée à saint Pierre et à ses successeurs pour punir avec une extrême sévérité ceux qui se montraient réfractaires à ses ordres.

Après une longue énumération des griefs qui avaient obligé le Saint-Siège apostolique à dénoncer comme hérétiques, relaps fauteurs d'hérétiques, défenseurs publics et notoires de l'hérésie et ennemis de Dieu et de la religion, le roi de Navarre et Condé, la bulle déclarait le roi de Navarre déchu de tous ses droits sur la partie du royaume de Navarre sur laquelle il avait des prétentions, et même sur celle qu'il détenait aussi bien que sur la principauté de Béarn. Elle ajoutait qu'en vertu de cet arrêt ce prince, conjointement avec le prince de Condé et leurs successeurs, devaient être regardés des ce moment et pour toujours comme privés des droits et privilèges attachés à leur rang, et indignes, eux et leurs successeurs, de posséder jamais aucune principauté, et en particulier de succéder à la couronne de France. La réponse de Bourbon à la bulle

¹ René de Bouillé.

² René de Bouillé. — Papiers de Simancas.

³ Mémoires de Nevers.

de Sixte-Quint ne se fit pas attendre. Elle fut courte, mais violente, ce qui n'était pas dans le caractère du Béarnais. Elle débutait ainsi :

Henri, par la grâce de Dieu, roi de Navarre, prince souverain de Béarn, premier pair et premier prince de France, s'oppose à la déclaration et à l'excommunication de Sixte V, soi-disant pape de Rome, la maintient fautive, et en appelle comme d'abus à la cour des pairs de France.

Le roi de Navarre disait en terminant :

Le dict roi de Navarre, qui n'est en rien inférieur à eux (les rois ses prédécesseurs), espère que Dieu lui fera la grâce de venger l'injure faite à son roy, à sa maison et à son sang, et à toutes les cours de parlement de France, sur lui et ses successeurs, implorant à cet effet l'aide et secours de tous les princes, roys, villes et communautés vraiment chrétiennes, auxquels ce fait touche ;, aussi prie tous alliez et confédérez de cette couronne de France de s'opposer avec lui contre la tyrannie et usurpation du pape et des ligueurs, conjurateurs en France, ennemis de Dieu, de l'État, de leur roy et du repos général de toute la chrétienté¹.

Autant en proteste HENRY DE BOURBON prince de Condé.

Cette protestation fut affichée à Rome, et jusque sur la porte du Vatican, le 6 novembre 1585.

Guise n'était venu à la cour que pour y régler les questions dont nous avons parlé et se mettre en communication avec ses amis de la capitale. Cela fait, il avait dit adieu au roi et était retourné en Champagne pour se mettre en mesure de soutenir la lutte contre les protestants ; car il savait que le roi de Navarre et ses lieutenants ne restaient point inactifs, et qu'il avait peu à compter sur Henri III pour soutenir la campagne qui allait s'ouvrir.

En effet, le Béarnais se préparait à la guerre à outrance.

Comme il avoit l'esprit et le corps infatigables, il levoit les gens de guerre de toutes parts, fortifiait les places, les remplissoit de vivres, les fournissoit autant qu'il pouvoit de munitions et d'artillerie, faisoit provision d'argent, tâchoit de s'acquérir la noblesse, dressoit les soldats à la discipline, et, sans reposer jamais, avoit l'œil attentif à toutes les choses qu'il jugeoit nécessaires à soutenir le choc d'une si grande puissance².

Le roi de Navarre n'agissait pas seulement à l'intérieur. Depuis la promulgation de l'édit de Nemours, il avait envoyé Jacques Ségur de Paradaillan auprès du duc de Saxe et de Jean III, roi de Suède, pour obtenir d'eux et des luthériens allemands des secours en hommes et en argent. Sans attendre la réponse de ses alliés, il avait commencé l'attaque en prenant l'offensive dans la Guyenne, tandis que Condé la prenait dans la Saintonge et le Poitou. Mais ils furent l'un et l'autre devancés par un ennemi, peu redoutable il est vrai, mais avec lequel ils ne pensaient pas avoir à compter. Marguerite de Navarre avait demandé à son mari la permission de quitter Nérac pour aller faire un pèlerinage quelconque. *Partez, ma mie*, lui avait dit Henri, *et priez pour moi*. Or la peu dévote princesse profila

¹ *Mémoires pour servir à l'histoire de France*. Douze ans plus tard, au lieu de tenir ce langage, il se flattait à bon droit d'être mieux avec le pape que les ligueurs, et ce fut avec Mayenne et les seigneurs catholiques qu'il repoussa les Espagnols, tandis que Bouillon, la Trémouille et les autres calvinistes boudaient le roi de France.

² *Histoire des guerres civiles*, par Davila.

de cette permission pour se mettre à la tête d'une petite troupe que Lignerac avait levée sur ses ordres, et, au lieu d'aller prier Dieu pour son mari, s'en vint surprendre la ville d'Agen et la mit en l'autorité de la Ligue. Mais elle ne tarda pas à en être chassée par les habitants eux-mêmes, et sa petite troupe fut dispersée par le roi de Navarre en personne, qui lassa sa volage épouse se retirer tranquillement au château de Carlat.

Le Béarnais ne comptait pas borner ses succès à disperser les troupes de sa femme ; son objectif était Paris, dont il voulait se rapprocher le plus possible. A cet effet, il avait envoyé Condé à la Rochelle pour se procurer les secours en vivres et en argent qu'Élisabeth venait de leur envoyer, et ensuite pour pousser hardiment l'exécution du plan concerté entre eux.

Mais Guise avait su contraindre le roi à entrer dans l'action avec énergie. Plusieurs armées venaient d'être levées, et il s'était réservé de désigner les chefs qui devaient les commander. La première qui était forte de cinq cents hommes d'armes, de mille cinq cents reîtres, de quatre cents chevaux, de cinq mille hommes de pied et de douze pièces de canon était placée sous les ordres de Mayenne et devait marcher contre Bourbon. La seconde, sous le commandement de Biron, et la troisième sous celui de Claude la Châtre, devaient également opérer dans le bassin de la Loire. Matignon devait conduire ses troupes du côté de Bordeaux, et d'Épernon était chargé de la défense de la Provence et du Dauphin ; Joyeuse était dans l'Anjou ; et Mercœur, gouverneur de Bretagne, était descendu dans le Poitou avec quinze cents fantassins et huit cents chevaux, qu'il avait levés dans sa province. Quant au Balafré, avec des forces inférieures, il restait en Champagne pour barrer la route aux secours que les protestants attendaient d'Allemagne, et surtout pour être près de Paris et surveiller par lui-même les menées de la cour.

Condé sortit de Saint-Jean-d'Angély, et, après s'être emparé de quelques places ou châteaux, vint mettre le siège devant Brouage (8 octobre). Laisant là son artillerie et sa flotte sortie de la Rochelle, il tenta de surprendre Angers, espérant, sur un rapport de Rochemorte, l'un de ses lieutenants, que la ville ne demandait qu'à se rendre. Après avoir facilement franchi la Loire, il alla rejoindre Clermont d'Amboise ; mais quand il arriva devant Angers, le château, dont Rochemorte s'était emparé, était retombé au pouvoir des catholiques. Ses lieutenants étaient d'avis qu'il restât de l'autre côté de la Loire, pour que les royaux et les catholiques ne lui coupassent pas la retraite. Mais Condé, impétueux et imprudent comme son père, voulut quand même avoir l'honneur de l'entreprise, et vint, de sa personne, assiéger la ville, dont le château avait été repris par Joyeuse. Après une vigoureuse escarmouche, deux assauts furent donnés. Au premier, les troupes marchèrent courageusement ; mais, comme elles furent repoussées avec grandes pertes, quand on voulut les ramener au combat, elles plièrent, et finalement refusèrent d'avancer. Alors il fallut songer à la retraite, qui s'effectua avec une extrême difficulté. Pourtant Condé parvint à repasser la Loire et à loger à Saint-Arnoul, près de Laverdin. Mais là il apprit qu'il était serré de toutes parts : le duc d'Épernon et le maréchal de Biron se trouvaient dans la Beauce ; Mayenne avait passé Orléans et s'avancait dans la Guyenne ; la Châtre gardait la Loire depuis la Sologne jusqu'à Gien. La division se mit dans les troupes protestantes, et le vicomte de Rohan émit le premier l'avis qu'ils devaient se séparer par petites bandes, et prendre par des routes diverses le chemin de leurs maisons ou du logis de leurs amis. [Que ceux qui seront d'un autre avis, dit Rohan, aillent porter, s'ils veulent, leur tête à Paris. Pour moi, je suis résolu à passer en Bretagne, et, par cette fuite salutaire, de me](#)

réserver pour une meilleure occasion. Et il partit sans attendre la permission du prince, et plusieurs l'imitèrent.

On ne vit jamais plus lamentable déroute que celle de cette armée de quatre mille hommes divisée par fractions de dix à vingt fuyards, abandonnant leurs armes et leurs hardes sur les chemins, mourant de faim, de froid, harcelés par les royaux et les catholiques, qui les suivaient à la piste, et ne sachant où ils dirigeaient leurs pas.

Condé, avec neuf gentilshommes, épave de son armée détruite sans combattre, parvint à gagner Saint-Malo et ensuite l'île de Guernesey, où il passa en Angleterre pour solliciter des secours d'Élisabeth.

Mayenne, au mois de décembre, fut rejoint à Châteauneuf sur la Charente, par le maréchal de Matignon ; les forces réunies de ces deux capitaines auraient pu réduire le roi de Navarre ; mais le maréchal fut d'avis qu'ils se séparassent pour se donner rendez-vous à Saint-Bazeille au commencement du printemps prochain.

Avec une petite armée, le frère du Balafré arriva à Périgueux le 9 janvier, et fut reçu dans cette ville en grande pompe par l'évêque, le clergé et les habitants. De Périgueux il se porta dans la Dordogne, où il s'empara de plusieurs places importantes, dans lesquelles il voulut, suivant la rigueur des édits, ne placer que des personnes sûres pour les commander. Il allait faire le siège de Montfort, lorsqu'il apprit que Matignon avait quitté Bordeaux avec son armée et son train d'artillerie pour attaquer Castetz et se rendre ensuite à Saint-Bazeille.

Ayant passé la Dordogne à Creiffe, il fut rejoint par deux compagnies, et trouva à Mustel le sénéchal et le capitoul de Toulouse qui venaient de prier de se porter avec son armée au Mas-de-Verdun, d'où les protestants faisaient des courses qui compromettaient la sûreté de la ville de Toulouse. Mayenne y consentit, et s'empara de Gignac et de Coniac. Après plusieurs autres opérations, d'accord avec Matignon, il vint faire le siège de Monségur. En attendant l'arrivée des canons, il ouvrit des tranchées au mois d'avril et jeta quelques troupes sur les moulins proches de la rivière. Mais la fièvre, qui faisait de profonds ravages dans ses troupes, l'atteignit à son tour, et le mit dans l'obligation de se faire transporter à Bordeaux ; Matignon garda le commandement de l'armée, et la ville capitula le 15 mai.

Le maréchal, fidèle aux ordres secrets qu'il avait reçus du roi, au lieu de poursuivre la guerre comme Mayenne, se plaisait à la faire trainer en longueur, afin de forcer le peuple et le clergé, qui en supportaient principalement les frais, à demander la paix, si bien que par ce moyen, les choses retournant en leur premier estat, le conseil de ses ministres se trouvât mocqué, et qu'ainsi lui-même (le roi) s'ouvrit un chemin à la continuation de ses desseins¹.

L'archevêque de Bordeaux, Antoine de Sansac, et le clergé de la ville firent à Mayenne une réception plus belle encore que celle qui lui avait été réservée à Périgueux. Des processions solennelles furent organisées pour demander à Dieu sa guérison. Sansac ne lui permit pas de loger ailleurs qu'au palais archiépiscopal, où tous les ligueurs de la ville et même des environs ne tardèrent pas à affluer. Le bruit courut même qu'il avait feint d'être malade pour s'emparer de la capitale de la Guyenne, et le parlement s'en émut au point de lui envoyer

¹ *Histoire des guerres civiles*, par Davila.

une députation à ce sujet. Mayenne s'excusa avec beaucoup de sagesse, mais il fut vivement piqué de cet affront¹.

Aussitôt remis de sa maladie, il rejoignit son armée et se disposait à se porter devant Bergerac, qui était roi de Navarre, espérant que Biron, qui était dans le Poitou, le rejoindrait, et que leurs armées réunies seraient assez fortes pour réduire cette place. Mais, ayant appris que Biron voulait opérer seul, il dut renoncer à cette entreprise, et alla devant Castillon, qui faisait également partie de la dot de la reine de Navarre où il devait trouver de l'exercice pendant quelque temps².

Mayenne et Matignon arrivèrent le 10 juillet devant Castillon³, et, après avoir passé la revue de leur armée, forte seulement de sept mille hommes, ils détachèrent un de leurs colonels, qui s'empara facilement des faubourgs de la ville du côté de Libourne. Mais la place, située sur une hauteur dominant tous les environs, était défendue par une nombreuse garnison que commandaient Salignac et d'Allens, tous deux capitaines éprouvés. Le vicomte de Turenne, qui tenait les environs, faisait de fréquentes diversions pour essayer de jeter quelques secours dans la ville et inquiéter les assaillants ; mais il ne réussit guère qu'à faire pénétrer dans la place environ cent vingt hommes, et fut bientôt obligé de renoncer à attaquer le camp des royaux et de ligueurs.

Après s'être emparé des faubourgs, Mayenne ouvrit la tranchée du côté de la campagne ; il resserra la ville du côté de la Dordogne en faisant construire un pont de bateaux qu'il consolida avec des pieux. De cette position il battit le pont en pierres construit sur un ruisseau qui vient de Montravel pour se jeter dans la Dordogne. S'étant rendu maître de toutes les positions que l'ennemi occupait de ce côté, il s'établit dans le voisinage afin de pouvoir se porter avec la cavalerie et les Suisses où sa présence serait nécessaire.

Le 4 août, il dirigea lui-même l'attaque contre les casemates et la contrescarpe ; et les soldats, animés par sa présence, s'emparèrent de cette dernière position. La contrescarpe occupée, il fit battre le mur à coups de canon, et quand le mur se fut écroulé, il fit tirer sur les casemates et les ruines, contre toute espérance de ses officiers. Les forts et les bastions qui défendaient la place ayant été détruits par l'artillerie de Mayenne, et les assiégeants se maintenant dans les positions qu'ils prenaient d'assaut, les commandants pour le roi de Navarre envoyèrent des députés au duc pour traiter de la capitulation.

La ville se rendit, le 30 août, aux conditions suivantes les officiers de la garnison sortaient avec leurs armes et leurs chevaux ; en échange les protestants rendaient les officiers catholiques qu'ils avaient faits prisonniers, les soldats vie sauve, mais sans armes, et en s'engageant à ne pas servir de quatre mois le roi de Navarre. Mayenne ne put malheureusement pas garantir la ville du pillage, ce qui fut moins sa faute que celle du roi. A plusieurs reprises il avait écrit à Henri III, ou lui avait dépêché de ses officiers pour lui demander la solde de ses troupes ; lettres et messagers n'apportaient pour toute monnaie que de belles promesses. La veille même de la prise de la ville, les officiers étant encore une fois revenus les mains vides, les soldats, malgré les ordres de leur chef, se

¹ De Thou.

² Lettres missives d'Henri IV.

³ La vicomté de Castillon appartenait, par droit d'héritage, à Henriette de Savoie, femme du duc de Mayenne, lequel fut accusé d'avoir entrepris le siège de cette ville moins dans l'intérêt du roi que dans celui de son épouse.

payèrent en butin, et ce furent les malheureux habitants qui firent les frais de la campagne. Cette action fut vivement reprochée à Mayenne, qu'on accusa d'user de modération lorsqu'il avait à venger les injures faites au roi, et de laisser commettre des excès lorsqu'il vengeait ses querelles personnelles contre des habitants qui devaient hommage de fidélité à la princesse sa femme.

L'accusation était aussi injuste que ridicule ; mais elle obtint crédit par il n'était sorte de calomnies grossières qu'on n'inventât pour atteindre et frapper les [guisards](#).

La prise de Castillon entraîna la reddition des châteaux de Puynormand et de Minzac (septembre 1586), et là se terminèrent les exploits de Mayenne.

Le prince lorrain comprit que, malgré les succès réels qu'il avait obtenus, ses ennemis eux-mêmes eussent pu craindre au début de la campagne qu'il ne leur portât de plus mauvais coups. Allant au-devant des attaques dont il allait être l'objet, il défendit sa réputation par la publication d'un écrit dans lequel il établit que s'il n'avait pas fait plus, c'est qu'on ne lui avait donné ni les secours en hommes qu'il avait réclamés, ni la solde qu'on lui avait promise pour son armée. Ainsi il devait toucher sept cent mille écus d'or pour cette campagne ; et on ne lui en avait remis que trois cent mille, bien qu'il eût envoyé deux fois Senneval à la cour pour hâter les secours de troupes et d'argent.

Les protestants, qui cependant auraient dû être plus modestes, car Mayenne les avait en somme constamment battus, répondirent à ce manifeste en tournant les exploits du prince lorrain en ridicule, et en l'accusait d'avoir borné ses conquêtes à l'enlèvement de la veuve du prince de Carency, fille de Godefroy de Caumont et de Marguerite de Lustrac, qui avait épousé en premières noces le maréchal de Saint-André, tué à Dreux.

Anne de Caumont, riche héritière qui devait avoir un jour plus de quatre-vingt mille livres de revenu, avait été courtisée par Charles de Biron, était profondément épris, et par le prince de Carency. Le prince ayant été préféré, Biron provoqua son rival peu de temps après son mariage et le tua. C'est cette jeune veuve, élevée dans la religion protestante, sur qui Mayenne avait jeté les yeux pour son fils aîné, et qu'il enleva, au mois d'octobre, du château de Vauguyon afin de s'assurer une riche alliance. Pour se disculper de ce rapt, il écrivit au roi une lettre dans laquelle il l'assura qu'il ne s'était nullement servi de ses troupes, restées en arrière, et que, du reste, il l'avait fait avec le consentement des parents de la jeune veuve ; que son intention était de procurer au roi le château de Caumont et toutes les places que possédait cette puissante famille. Mayenne faisait offre de rendre la jeune femme à ses parents si elle refusait de se convertir à la religion catholique, et si par conséquent le mariage ne s'accomplissait pas.

Catherine de Médicis ayant invité Mayenne à remettre Anne de Caumont entre ses propres mains¹, celui-ci parut très touché de l'offre courtoise qui lui était faite ; car si la reine lui eût fait [un commandement absolu il eust eu trop de regret de se veoir contrainct d'y désobéir, puisque les choses étoient passées si avant](#)².

¹ De Bouillé.

² Manuscrit de Béthune. Anne de Caumont n'épousa pas le fils de Mayenne ; elle se remaria à Louis d'Orléans neuf ans plus tard.

Le prince lorrain, voyant fondre son armée sous ses yeux sans espoir de la renouveler ni même de conserver ses débris, revint à Paris pour n'être pas obligé de fuir devant le roi de Navarre, qui avait habilement évité tout combat hasardeux, ou devant Condé, qui, revenu d'Angleterre sur la flotte d'Élisabeth, Ave pu lever à la Rochelle une nouvelle armée avec l'argent que cette reine lui avait fait tenir. A Paris, le frère du Balafré eut à lutter contre les ultras de la Ligue et la faction des Seize, qui voulaient le conserver parmi eux pour en faire leur chef au nom du duc de Guise, son frère. Sans oser les combattre dans leurs projets de rébellion ouverte contre l'autorité royale, Mayenne leur conseillait la prudence et la modération ; si irrité qu'il fût contre la cour, sa loyauté était trop grande pour qu'il ne résistât pas à toute pensée de trahison.

Le Balafré avait été réduit à un rôle tout effacé pendant ces événements. Mais, pour être en apparence moins active, son action n'avait pas été moins utile à la cause de la Ligue. De Châlons, où il se trouvait à la fin de l'année 1585 et au commencement de l'année 1586 il a avec le roi Philippe II et Mendoza une longue correspondance, écrite ou chiffrée, qu'il signe *Mucius*, pendant qu'il ne cesse d'être en relation avec le roi, la reine mère, Nevers, Pierre Brulart, seigneur de Crosne et de Genlis — que Guise n'appelle que M. de Crosne, conseiller du roi en son conseil d'État secrétaire de ses commandements —, et avec bien d'autres personnages.

Bien que le duc de Montmorency se fût déclaré contre la Ligue, Guise recommande à son frère Mayenne, ainsi qu'il l'écrit à Mendoza, qu'en aucune façon, et quelque commandement qu'on lui fasse, il n'accepte la charge d'offenser le maréchal en portant la guerre dans le Languedoc¹.

Quelque temps après (3 février 1586), il adresse encore au même personnage une longue dépêche chiffrée pour lui annoncer que le duc de Montpensier, oubliant ses devoirs envers notre religion, se joint aux hérétiques. Il renouvelle à l'ambassadeur espagnol l'invitation d'agir auprès de son maître et du duc de Savoie pour qu'ils retirent le maréchal de Montmorency du parti du prince de Béarn et le ramènent au leur. Car, ajoute-t-il, il n'y a rien qui noué est tant noise que de voir un catholique séparé de nous².

Le 19 juin de la même année, il reçoit de Gabriel de Alleyria, commissaire du roi Catholique, la somme de cinquante mille escus pistoletz d'or, pour lui et pour tous ceux qui se trouvent compris dans la commune Ligue, et dont il se tient content et bien payé.

Le mois suivant (10 et 16 juillet), il écrit de Nancy au roi d'Espagne et à Mendoza, son ambassadeur en France, pour les informer des diverses intelligences qu'il a conduites et cherchées depuis longtemps et avec beaucoup de peine pour l'établissement de la religion catholique en Écosse. Dieu lui a fait la grâce d'attirer les plus grands et les principaux du pays à la sainte résolution qu'il a toujours estimée nécessaire pour surmonter les factions anglaises. Claude Hamilton, les comtes de Huntry et de Morton, dont dépendent les deux tiers de l'Écosse, se sont entendus avec lui pour délivrer leur reine et renverser Élisabeth ; c'est Philippe II qu'ils désignent pour futur roi d'Angleterre, et Guise ne demande qu'à combattre avec une pique comme le moindre soldat³. Il prie le roi

¹ Mucius à Mendoza. (Bibliothèque nationale.)

² Mucius à Mendoza. (Bibliothèque nationale.)

³ Lettre du duc de Guise au roi catholique. (Bibliothèque nationale.) Cette lettre est entièrement écrite de la main du duc.

d'appuyer de sa main libérale le zèle de ces bons catholiques, selon le mémoire dont est porteur Robert Bruce, gentilhomme écossais qu'il dépêche vers lui.

Par Mendoza il fit recommander encore ce gentilhomme au roi d'Espagne, qui promit de prompts secours en hommes et en argent aux conjurés écossais. Philippe écrivit des lettres au duc de Parme ; dans la première immédiatement remise, il lui enjoignait d'avoir à se préparer cette expédition, dans la seconde il lui donnait l'ordre de partir. Mais cette seconde lettre devait lui être envoyée par Mendoza que si certaine entreprise réussissait. **En ce cas, disait Philippe II à son ambassadeur, envoyez-la tout de suite au prince pour qu'il mette à la voile avec le secours sans attendre un nouvel ordre de ma part, puisque cette seconde lettre, comme vous le verrez est si précise à cet égard.**

L'entreprise à laquelle était subordonné le rôle actif de Philippe II était la mort de la reine Élisabeth, mais la conjuration échoua, **grâce à l'active surveillance de Walsingham**, le plus habile ministre de la fille d'Henri VIII¹.

L'attention de Guise pour la Ligue n'était pas un seul instant distraite par les préoccupations que lui causaient l'Espagne, la Flandre, l'Écosse et l'Angleterre. Au commencement de l'année 1586, il sollicitait l'intervention du duc de Parme auprès de l'archiduc Ferdinand, et de Polviller, gouverneur du pays d'Ellsatz (nom allemand de l'Alsace), pour qu'ils entrassent dans la Ligue et unissent leurs forces à celles du duc de Lorraine, de l'évêque de Strasbourg et de Gonzague pour défendre les provinces de l'Est contre l'invasion allemande. **Ce seroit, disait-il, un beau commencement d'une ligue générale des catholiques, et empeschement aux hérétiques de travailler plus la Flandre et la France. J'estime estre nécessaire que le comte de Bourgogne et duc du Luxembourg ayant mesme intelligence avec ledict sieur de Lorraine et lesdicts évêques de Strasbourg et Polviller pour ledict passage**².

Les Allemands qui devaient venir au secours des calvinistes français, préoccupaient fort le prince lorrain. C'était pour les attendre qu'il était resté en Champagne. Dans le but de leur mieux barrer le chemin et pour conserver ses communications avec le duc de Parme, il s'empare, sans la permission du roi, de la petite ville de Donzi (25 février 1586), située sur la frontière de la Champagne, et appartenant au duc de Bouillon, zélé partisan de la réforme. La ville de Donzi ne devait lui servir que de point d'appui pour faire le siège de Sedan, place d'une plus grande importance ; mais, en l'absence de Mayenne, plusieurs villes de la Bourgogne s'étant soulevées, Guise pensa qu'avant de penser à conquérir il devait se mettre en mesure de conserver et de recouvrer.

Le 11 juillet, le Balafre écrivait au roi pour lui annoncer l'alarme que le duc de Parme avait jetée en Allemagne en menaçant de passer le Rhin pour aller en personne assiéger Metz, avec quarante pièces d'artillerie, huit à dix mille hommes de pied et quinze cents chevaux : il assure au roi combien est inutile le respect que l'on porte aux Allemands, **puisque l'argent seul et la crainte y peuvent tout.** — **La Flandre**, ajoute-t-il en terminant, **sera par ce moyen**

¹ *Histoire de Marie Stuart*, par Mignet.

² Lettre originale du duc de Guise à Bernardino de Mendoza, Châlons, 29 janvier 1586. (Bibliothèque nationale.)

exemptée du passage des reîtres, et prie Dieu qu'il prenne à Vostre Majesté en faire aultant, comme je l'estimerois toujours très nécessaire et facile¹.

Pour empêcher l'invasion dont la France est menacée, pernicieux desseing qui seroit la vraie ruine de la chrétienté, le duc de Lorraine et lui ont fait état de leurs forces, qu'ils comptent réunir dans la plaine de Strasbourg, située à deux petites journées de la Bourgogne, du Luxembourg et de la Lorraine ; position stratégique qui leur permettrait de battre même les troupes qu'enverraient Berne et les autres cantons, hérétiques au secours des calvinistes.

Voici le dénombrement qu'il fait lui-même de ces forces :

Monsieur le duc de Lorraine, huit cents lances, quatre cents arquebusiers à cheval, et quatre mille hommes de pied. Le duc de Guise, des forces qui sont à lui sans recegnoistre personne, aura quinze cents lances et trois mille hommes de pied...

Le colonel Fifer fera une levée de dix mille Suyses.

Le roi lèvera cinq mille reystres., desquels seront colonels : Schomberg, le rhingrave, Bassompierre, Mandelot et Retz ; et sommes assurez de ces trois derniers, qui avoient levé pour nous l'année passée ; puis la gendarmerie de Sa Majesté très chrétienne².

Au commencement du mois d'août, le duc de Guise transmettait à Brulart, secrétaire d'État, les avis qui lui venaient du côté de Sedan sur les agissements de de Mouy et de Bouillon, qui levaient des troupes, ce qui n'arriveroit pas, disait-il, si j'étois à Châlons ; mais il n'y a personne à cette frontière. Après avoir indiqué les forces qui pourraient être envoyées par là, il ajoute : Je vous supplie, faites-y donner ordre en dilligence, afin qu'il n'en puisse mésarriver.

Le même mois, il demanda au roi la permission d'assiéger Auxonne ; sans attendre cette permission, il s'en empara, après une résistance opiniâtre et avoir fait sauter ses remparts avec l'aide de la mine et d'une vive canonnade. La ville fut prise d'assaut le 17 août.

Auxonne pris, le duc revint en hâte dans son gouvernement pour surveiller par lui-même le duc de Bouillon, contre lequel il n'avait pas renoncé de faire entreprise et pour conférer avec le cardinal de Bourbon, qui l'attendait à Soissons.

Dans cette ville il remit d'Henri III et de Catherine de Médicis deux lettres, assez ambiguës, le félicitant du succès de son expédition et du zèle qu'il dépensait à les servir. Guise répondit immédiatement au roi et à la reine sa mère en termes respectueux et témoignant pour leurs personnes un dévouement absolu, mais annonçant aussi la volonté ferme de poursuivre jusqu'au bout le guerre contre les hérétiques.

Ainsi il dit la reine : Et quant à ce qu'il vous plait me mander que le roi de Navarre dit de la réconciliation des huguenots et de nous par le moyen de madame de Soissons, je croys, Madame, qu'oultre ce qui luy est défendu de trayter avec les hérétiques excommuniez, et retranchez de l'Église, elle n'entreprendra jamais sur personne cest ouvrage, impossible à qui que ce soit et

¹ Lettre originale du duc de Guise au roi. — Dépêches sous Henri III, t. II, p. 5 (Biblioth. nat.)

² Lettre autographe du duc de Guise à Bernardino Mendoza, 17 juillet 1586.

à Vostre Majesté même, qui surmonte toutes les difficultés ce qu'elle veut embrasser ; ce qui me fait la supplier très humblement ne sonder point cent abîmes, car il nous fâcherait fort d'estre contrainctz de lui désobéyr, où nous ne voudrions pour rien commencer¹.

La guerre ouverte n'empêchait pas les intrigues les plus diverses ; on prêtait aux Guises le projet de se réconcilier avec le roi de Navarre ; c'était le bruit que la cour faisait courir pour frapper le Balafré, inattaquable par tous les côtés. La reine mère avait rêvé une alliance entre les enfants des princes de la maison de Guise et ceux de la maison de Condé. Ces mariages politiques étaient la ressource suprême de l'italienne. Toutes ces combinaisons chimériques avortèrent piteusement, la situation étant trop grave pour se prêter à de semblables replâtrages.

Les mois s'écoulaient, et les forces que le roi de Navarre et Condé attendaient d'Allemagne n'arrivaient pas. C'est qu'entre les luthériens et les calvinistes il venait de s'élever une querelle de doctrine destinée à durer éternellement entre ces deux sectes, qui ont mis la raison humaine au-dessus de l'enseignement de l'Église et de la révélation divine. Le vieux Théodore de Bèze, qui, se croyant un Pierre l'Ermite, était rentré en France un bâton à la main et courait les villes prêchant la guerre sainte, et Abraham Musculus, ministre de Berne pour la confession helvétique, se rendirent à Montbéliard, où vinrent les rejoindre, vers la fin mars, Jacques André, d'Osiander de Tubinge et de Snepsius, pour la confession d'Augsbourg. Les sectateurs de Luther et de Calvin se disputèrent longtemps sur la Cène, sur la personne de Jésus-Christ, sur le baptême, sur les temples, les images, les prédications et même les orgues, et cela, bien entendu, sans pouvoir se convaincre car, étant autant dans l'erreur les uns que les autres, les sophismes des luthériens ne pouvaient avoir la puissance de détruire les sophismes des calvinistes. Les théologiens de Tubinge parurent cependant toucher, et quittèrent la conférence en criant dans toute l'Allemagne qu'ils avaient confondu leurs adversaires, et que Théodore de Bèze, convaincu d'erreur, avait pleuré en leur présence. Le vieux disciple de Calvin répondit à cette présomption par un écrit retouché depuis et qu'il fit publier quatre ans plus tard. Cependant les princes allemands parurent plus satisfaits ; mais, à cause des anciens traités qui les liaient toujours aux rois de France, ils voulurent, avant de venir au secours du Béarnais et de Condé, envoyer une ambassade à Henri III pour engager ce monarque à rompre avec la Ligue et à remettre en vigueur les traités favorables aux huguenots.

Quand Henri III apprit l'arrivée prochaine de cette ambassade des princes et des villes de l'Empire, ayant à sa tête, pour lui donner plus d'autorité, Frédéric de Wurtemberg, comte de Montbéliard, et Wolfgang, comte d'Issembourg, il jugea prudent de ne pas l'attendre, afin d'avoir le loisir de méditer sa réponse, espérant ainsi que les princes n'entreprendraient rien tant que leurs envoyés seraient en France.

Il avait déjà reçu les ambassadeurs suisses, qui étaient venus lui remettre les lettres que François Ier leur avait écrites touchant la religion, et, après leur avoir répondu qu'il ne ferait jamais rien qui pût troubler la bonne amitié qui l'unissait aux princes et aux villes alliés, il les avait congédiés avec les plus grands honneurs.

¹ Lettre du duc de Guise à la reine mère. Une copie de cette lettre, qui se trouve dans le fonds espagnol, fut adressée à Mendoza et communiquée à Philippe II.

L'ambassade allemande devait arriver le 5 août ; le roi laissa à Paris ses officiers pour recevoir dignement Frédéric de Wurtemberg et sa suite et les pria d'attendre son retour, qu'il fixa au mois d'octobre. Wurtemberg et Walfong s'excusèrent de ne pouvoir rester jusque-là, et, après avoir chargé les autres membres de l'ambassade de s'acquitter de la mission qui leur était confiée, ils reprirent la route de l'Allemagne.

Le roi, qui était parti de sa capitale le 25 juillet pour se rendre dans le Bourbonnais, sous prétexte de prendre les eaux, se rendit ensuite à Lyon, afin de se rapprocher de ses mignons d'Épernon et Joyeuse et se livrer aux plaisirs enfantins d'élever toute sorte d'animaux, singes, perroquets, chiens et chats, de jouer au bilboquet, et surtout de découper les images pour les coller sur les murs de ses chapelles.

Joyeuse, ennuyé de son oisiveté et brûlant de se signaler contre les protestants qu'il détestait¹, avait obtenu du roi le commandement de la nouvelle armée qui devait opérer du côté de l'Auvergne, du Velay et du Gévaudan. Il avait pris congé du roi vers le commencement du mois de juin, avec une pompe qui ressemblait mieux au faste des rois de Perse qu'à l'équipage d'un homme de guerre².

Quant à d'Épernon, il venait d'être nommé gouverneur de la Provence ; voici à la suite de quel événement.

Le duc d'Angoulême, qui prit une part si active à la journée de la Saint-Barthélemy, s'était depuis brouillé avec les Guises et prononcé contre la Ligue. Le prince avait été nommé gouverneur de Provence en même temps que l'Italien Altoviti, qui avait depuis peu épousé la célèbre Renée de Châteauneuf, commandait les galères de Marseille. L'Italien était ligueur, et le prince, à tort ou à raison, l'accusait, de correspondre avec Catherine de Médicis, par l'entremise de sa femme, pour le calomnier et lui faire perdre sa charge.

D'Angoulême fit prévenir Altoviti qu'il avait connaissance de ses intrigues et qu'il eût à les cesser. Un jour qu'il le vit à Aix, à la fenêtre d'une hôtellerie ; le duc crut qu'il était bravé, et, montant l'escalier en courant, se précipita sur son ennemi et lui passa son épée en travers à du corps. L'Italien, blessé à mort, eut encore le temps de tirer son poignard et d'en frapper le duc dans l'aîne. Tous deux moururent de leurs blessures : l'Italien presque immédiatement ; et Henri d'Angoulême après quelques jours de souffrance.

La charge lucrative de gouverneur de la Provence étant devenue vacante ; d'Épernon la sollicita et l'obtint de la libéralité d'un roi qui ne savait rien refuser à ses mignons.

Henri III n'avait pas été seul à quitter Paris : pendant qu'il prenait la route du Bourbonnais, sa mère se retirait à Chenonceaux, sur le Cher, en Touraine, et de là se rendait aux conférences dont il était convenu avec le roi de Navarre.

Le lieu désigné pour leur rencontre fut le château de Saint-Bris, près de Cognac. Catherine de Médicis était accompagnée des ducs de Montpensier et de Nevers, des maréchaux de Biron et de Retz, de plusieurs secrétaires d'État, de sa petite-fille Christine de Lorraine, dont la beauté naissante jetait, dit Lacrosette, un éclat vif et pur, et de ses inséparables dames et demoiselles d'honneur, prêtes à recommencer leurs manèges sous la conduite de la vieille reine.

¹ De Thou.

² De Thou.

Bourbon avait avec lui Condé, Turenne, la Rochefoucauld et bon nombre d'autres seigneurs et capitaines. Selon son hypocrite habitude, Catherine se montra prodigue de démonstrations affectueuses et de tendre caresses envers le Béarnais, qu'elle appelait son *cher enfant* ; mais le prince ne parut que médiocrement sensible à ces câlineries, dont il connaissait toute la fausseté.

Catherine venait offrir à son gendre de le faire divorcer avec Marguerite et de lui donner en mariage sa petite-fille Christine, afin, par cette union, d'opérer une alliance entre le chef des calvinistes et les princes lorrains. Mais, ni sur le chapitre d'une alliance matrimoniale, ni sur les points à traiter pour les conditions de la paix, l'entente ne put s'établir entre eux, et les négociateurs se séparèrent après n'avoir fait que se quereller tout le temps. Catherine rompit elle-même la trêve en faisant prendre et tailler en pièces par les arquebusiers qui étaient à Niort les deux régiments calvinistes de Neuvi et de Sarlat¹. Bourbon répondit à cette trahison en pressant l'arrivée des secours qu'il négociait en Allemagne avec l'aide de Ségur.

Cependant cette entrevue de Catherine de Médicis et du roi de Navarre avait vivement inquiété Guise, qui écrivait sous le pseudonyme de *Mucius*, à Mendoza, à la date du 22 septembre : *Nous sommes de deçà en alarme d'ung bruit de levée de reystres, que l'on crie estré contre nous, se levant soubs le nom et avec l'argent de la royne d'Angleterre... Je crains toujours les desseings de la royne mère, qui doibt dans peu de jours veoir avec le roy de Navarre, et que, sur ceste conclusion, elle veuille troubler le repos des catholiques de ces deux couronnes², qui consiste en l'union. J'escris à mon frère³ que devant qu'elle puisse prendre conclusion il s'en reviene en diligence en son gouvernement, qui depuis Auxone estant nostre, et assure Lion, et afin que selon noz promesses nous soyons prêts à nous empescher de l'effect de telles menées.*

Huit jours après avoir écrit cette lettre à l'ambassadeur de Philippe II (30 septembre), le Balafré réunissait près de Noyon, à l'abbaye⁴ que le cardinal de Bourbon avait donnée au cardinal de Guise⁵, les principaux chefs ligueurs dans ces conférences qui portèrent le nom de l'abbaye où elles furent tenues ; les accusations les plus injustes et les plus passionnées furent portées contre Henri III. Ce monarque prêtait assez à la critique et à la méfiance par sa conduite politique et privée, sans qu'il fût encore nécessaire d'exagérer ses fautes. Les conjurés virent dans l'éparpillement des forces royales un indice certain de ménagements calculés à l'égard des hérétiques⁶ ; ils reconnurent aussi qu'il y avait sur la frontière Champagne des Villes qui leur étaient suspectes pendant la paix et contraires pendant la guerre, et qu'il était prudent de s'en emparer. Ces villes étaient celles de Sedan et de Jamestz.

On se sépara en se donnant rendez-vous pour une seconde assemblée à la Saint-Martin suivante, et Guise retourna en Champagne, bien décidé à saisir la première occasion pour agir vigoureusement avec ou sans le consentement du roi.

¹ Brantôme.

² La couronne de France et celle d'Espagne.

³ Mayenne — Lettre de Mucius à Mendoza, 30 septembre, (Archives nationales, fonds espagnol.)

⁴ D'Orcamp, de l'ordre de Cîteaux.

⁵ De Thou.

⁶ René de Bouillé, de Thou, etc.

Les ambassadeurs allemands harcelaient si bien le roi de leurs demandes pressantes et réitérées, que, pour satisfaire leur impatience, Henri III dut quitter Lyon et revenir à Paris. Après les avoir fait loger à Poissy, il les reçut en audience solennelle à Saint-Germain-en-Laye, le 12 octobre. Ce fut Milmer d'Helmstad, envoyé du prince Jean-Casimir, qui prit la parole pour présenter au roi des observations sur le piteux état de la France ; l'injustice et calamités de la guerre suscitée par le pape et par Guises, les menées de la Ligue, la violation de la parole royale par l'édit de Nemours, et termina en conjurant le roi de rendre à ceux de la religion pleine assurance de l'exercice de leur foi.

Henri III écouta la harangue de l'ambassadeur, et lui répondit avec cette hautaine majesté qu'il savait retrouver quand il n'était plus distrait par ses amusements ou par ses mignons. *Sa Majesté désire*, répondit-il après un moment de silence, *que les princes et les villes de l'Empire sachent qu'ayant la crainte de Dieu et l'honneur devant les yeux, elle n'avait jamais manqué de soin ni de l'amour paternel que peut desmontrer un bon roy envers ses subjects... Elle saura bien adviser à ce qui sera à faire pour le mieux au regard desdits subjects, et rechercher tous les moyens possibles devant son cœur de régner tranquillement et conserver son peuple en union.*

Après les avoir congédiés sur ces paroles, la colère qu'il avait comprimée en entendant dire qu'il avait violé sa parole l'aveugla au point qu'il écrivit sur un morceau de papier que ceux qui avaient dit qu'il avait manqué à sa foi ou fait tache à son honneur en avaient *menti*. Il ordonna à un de ses officiers d'aller lire cette déclaration aux ambassadeurs ; ceux-ci demandèrent une copie de l'écrit, mais l'officier la leur refusa et le papier fut déchiré.

L'injure qui venait d'être faite aux délégués des princes et des villes de l'Empire eut pour résultat de hâter l'envoi des secours que les calvinistes attendaient d'Allemagne.

Guise, bien résolu à ne pas se laisser surprendre et même à commencer l'attaque, eut l'occasion de tirer l'épée sans avoir le désavantage d'avoir été l'agresseur.

Nous avons parlé des plaintes que le Balafré faisait parvenir au secrétaire d'état Brulart (M. de Crosne) au sujet des agissements de Bouillon, et de de Mouy du côté de Sedan. Or, quand il revint de la conférence d'Orcamp, il apprit que Montmorin, officier de la garnison de Sedan, s'était emparé de Rocroy, ville française, par un coup d'audace habilement exécuté. Profitant de la nuit, il avait escaladé les murs de la ville avec sa petite troupe, s'était rué sur les postes, égorgeant les sentinelles, prises à l'improviste, ainsi que le gouverneur, le sieur de Chambéry. A cette nouvelle, Guise écrit au roi et au secrétaire Brulart pour prévenir le premier qu'il va marcher contre Rocroy, et pour adresser au second les plaintes les plus amères et dans les termes les moins ménagés sur le peu de cas que l'on fait de ses observations et de ses conseils. *Ils* (les huguenots) *sont sortis de Sedan la nuit, dit-il dans sa lettre au secrétaire d'État Brulart, datée du 22 novembre, les portes fermées, puis rouvertes. Vous avez veu les avis que j'en ay eust : plust à Dieu que le roy vonlust chatier les perfides causeurs de ce mal. Or je verray bientôt ce qu'ils auront au ventre. Le roi les paye en somme pour prendre Rocroy, et ils se vantent d'estre avouez à ce service.*

Bouillon se défendit d'avoir pris part à l'entreprise de Montmorin contre Rocroy, disant qu'elle avait été faite par des bannis exilés de chez eux, et excités sous main par le duc de Guise pour avoir occasion de commencer la guerre.

Deux jours avant Guise écrivait à Brulart qu'il avait été Cassandre¹ : Voilà ce que c'est que de croire aux hérétiques... On m'assure que M. de Bouillon en sera quitte pour dire qu'il n'en savoit rien, qu'il en est bien fasché, ayant été trompé. Et il ajouta : Je vous assure, si je puis, qu'il y aura, des huguenots qui s'en repentiront, et je m'y fie, pour leur conversion ils sauront bien prescher.

Guise pressait vivement le siège de la ville, et les tranchées étaient ouvertes lorsque la garnison demanda à capituler. Il y consentit pour épargner ses soldats, dont il avait besoin ; il fut convenu que trois des compagnies de Montmorin de cinquante hommes chacune, resteraient dans la place pendant six semaines, et que si au bout, de ce temps elles n'étaient pas secourues, elles en sortiraient, remettant la ville au duc de Guise². Le Balafré fit bonne garde avec ses troupes pour que l'ennemi ne reçût pas de renfort. Le 31 janvier 1587, Saunoy, son lieutenant, prit le commandement de la place.

Guise, qui avait promis d'être si sévère, n'abandonna à la rigueur des lois que deux huguenots s'étaient rendus coupables d'actes sacrilèges commis sur un crucifix, et encore parce qu'il fut bien spécifié dans le traité que ces blasphémateurs et sacrilèges n'étaient pas compris dans la capitulation.

Cette capitulation à longue échéance, qui étonne si fort de Thou, est expliquée tout au long de la lettre que le Balafré adressait le 25 décembre 1586 à Mendoza : J'ay fait coucher les articles de ceste sorte, afin que je puyse mettre ung home à ma devotion, ayant fait nomer le sieur de Saunoy escuyer de mon filz — le jeune Charles de Lorraine, prince de Jionville, qui paraissait à l'armée pour la première fois et n'avait encore pas seize ans —, qui m'est fort fidèle serviteur, et ay choisi ceste façon de traicter afin que ce me soit occasion et moyen de demeurer armé le plus longtemps que faire se pourra, et que durant le séjour de mon frère à la cour, il puyse être assuré de ces forces qui demeureront en estat autant que la nécessité requerra. Je suis venu en ce lieu pour establir mes troupes aux portes de Sedan, et atand ma réponse du rôle sur la despêche que luy ay faite par Bassompierre et depuis par ung courrier exprès, sur l'offre que je ay faite à Sa Majesté de remettre, dans certain temps Sedan, Jametz et aultres terres de M. de Bouillon en l'obeyssance de Sa Majesté. Toutes les villes de Picardie et Champagne se sont unies ensemble pour présenter requeste à Sa Majesté afin de estre delivrées des maleurs que les places de Sedan et Jametz leur apportent, et verront si l'on aymara mieux conserver les hérétiques que les ruyner³.

Cette lettre dépeint Guise sous son véritable jour. Le chef de la Ligue se garde bien de se mettre en rébellion ouverte contre l'autorité du roi : tous ses actes, au contraire, témoignent de son respect pour la couronne et de son zèle pour la religion. Mais il connaît la faiblesse d'Henri III, l'astuce de la reine mère, les intrigues de la cour, et il s'applique à manœuvrer de manière à ne faire que ce

¹ On sait que Cassandre, fille de Priam, avait en vain prédit aux Troyens la perte de leur ville.

² Traité du duc de Guise et du sieur Montmorin. (Biblioth. nat., Dépêches sous Henri III.) De Thou dit qu'il fut remis cinq cents écus d'or aux capitaines qui sortirent de la ville, et mille à ceux qui restèrent ; seulement que ces derniers ne reçurent rien, et même qu'ils furent dépouillés. Cette stipulation fait supposer à de Thou que Guise et Montmorin étaient de connivence. Or, dans le traité de capitulation, dont tout le monde peut lire l'original, il n'est nullement question de ces sommes.

³ Bibliothèque nationale, fonds espagnol, B. N, n° 223. Villere de Mucio paro don Bernardino de Mendoza, de 30 de diciembre 1586.

qu'il croit nécessaire dans l'intérêt de la cause sans que le roi puisse l'accuser d'avoir méprisé son autorité.

Cette conduite, qui demande de sa part tant d'habileté, de finesse et de résolution, l'oblige à jouer les rôles les plus divers, selon qu'il a besoin du roi d'Espagne pour obtenir les sommes qui lui sont indispensables pour faire face à ses engagements vis-à-vis de ses alliés ; ou du roi, pour lui arracher quelques secours en hommes et en argent pour continuer ses opérations militaires.

Quel était maintenant le véritable but qu'il poursuivait ? C'est ce qu'il est impossible de dire exactement si l'on se rapporte à sa correspondance avec Mendoza, Philippe II, Pellevé et les ligueurs, ou avec le roi, la reine mère, le duc de Montpensier, Montmorency et autres personnages plus ou moins hostiles à ses desseins. Il est une chose cependant qui ne peut faire le moindre doute : c'est qu'il chercha avant tout le triomphe de la religion. Cette tâche était héréditaire dans sa famille et qu'il n'y faillit point. Que maintenant il ait voulu détrôner Henri III pour s'emparer de la couronne, cela n'est pas prouvé et nous paraît absurde que plusieurs auteurs l'aient prétendu. Il était trop grand politique il avait une connaissance trop exacte des forces dont il pouvait disposer et des obstacles qui lui seraient opposés s'il voulait tenter une telle entreprise, pour ne pas savoir attendre que cette couronne s'offrît à lui d'elle-même lorsque, par la mort du dernier des Valois, il n'y aurait plus d'autre prétendant légitime au trône qu'un prince héréditaire, un vieillard revêtu d'un caractère sacré, et des enfants nés de souverains étrangers que la loi salique et plus encore le sentiment national repoussait énergiquement. C'est cette heure-là, croyons-nous, qu'il attendait patiemment, se servant de l'or de l'Espagne pour entretenir sa popularité et poursuivre son œuvre avec cette volonté implacable et cette habileté qui le rendait si redoutable.

Il n'y avait alors en France, nous pourrions dire dans le monde, qu'un homme qui l'égalât en courage, en finesse politique, en énergie et en talent : c'était le Béarnais. Guise avait pour lui l'avantage de la popularité ; le roi de Navarre avait pour lui l'avantage du droit. Tous les possédaient à un égal degré cette puissance d'attraction que l'on a constatée chez tous les hommes de génie. Ils avaient le don de subjuguier les cœurs et de gagner les consciences. Le vulgaire ne s'appartenait plus quand le Béarnais lui avait tendu sa main rude et loyale et fait entendre ses joyeuses reparties et son franc éclat de rire ; ou quand le Balafré avait fixé sur lui son regard profond, investigateur, et avait daigné lui adresser quelques-unes de ces paroles si courtoises et si flatteuses qui avaient, en sortant de ses lèvres, un charme si irrésistible.

Il est évident que, placé entre ces deux héros, le pauvre et faible Henri III en était réduit, même au milieu de ses mignons, à sentir chanceler son autorité. Insensiblement le vide se faisait autour de lui, chacun selon son intérêt, ses affections, ses liens de famille et ses convictions, allant à Guise ou au Béarnais.

D'Épernon, en Provence, penchait pour les réformés ; et Joyeuse, en Dauphiné et en Auvergne, se prononçait pour la Ligue. La majesté royale n'était qu'une ombre indécise et flottante, n'imposant plus d'autre respect que celui qui restait attaché au manteau doublé d'hermine qui pendait encore sur les épaules de Henri III, trop faibles pour un si lourd fardeau.

Henri III voulait s'opposer à ce que Guise continuât à porter les armes contre le duc de Bouillon, et lui envoyait trente mille écus sur les avances qu'il avait faites, pour le paiement de ses troupes. Le Balafré, feignant de ne pas comprendre

l'ordre qui lui était intimé, essayait par surprise de s'emparer de Sedan. Mais les quelques hommes qui avaient fait entreprise contre la ville comptant sur les intelligences qu'ils avaient dans la place pour s'emparer des portes et les ouvrir au gros de l'armée, ayant été pris et massacrés, Guise, au lieu de commencer le siège de Sedan, fut obligé de se porter au secours de Verdun, que menaçait la garnison protestante de Jametz.

Tandis que ces événements s'accomplissaient en France, un drame plus terrible venait de s'accomplir en Angleterre.

La belle et malheureuse Marie Stuart traînait dans le château de Fotheringay sa longue et triste captivité. Depuis longtemps la prisonnière s'attendait à une mort secrète, *si Dieu, ou vous après lui*, écrivait-elle à Guise, *ne trouvez moyen de secourir votre pauvre cousine*. On assure qu'Élisabeth avait voulu la faire étrangler afin d'éviter de poser sa signature au bas de l'ordre d'exécution. Mais l'hypocrite et implacable fille d'Henri -VIII dut mettre, elle-même la hache dans la main du bourreau pour que ce dernier forfait comblât une vie de luxure et de crimes.

Pour donner une apparence de légalité à ce meurtre, un tribunal fut nommé. Il y a comme cela dans l'histoire de tous les peuples, quelques tribunaux fameux par le caractère lâche et vil des juges qui composèrent, par l'imposture des pièces qu'ils produisirent, et par l'iniquité des sentences qu'ils prononcèrent. De semblables tribunaux feraient douter de la justice elle-même si Dieu, tôt ou tard e ne laissait tomber sa main vengeresse sur les nations qui ont permis de pareils attentats. Et alors pendant longtemps les générations sentent passer sur elles le souffle de la vengeance divine.

Ce fut devant un de ces tribunaux où les juges descendent au rôle d'accusateurs, que Marie comparut pour s'entendre, elle reine d'Écosse et de France, condamner à mort pour crime de lèse-majesté.

Et l'infâme Élisabeth poussa le cynisme et l'hypocrisie jusqu'à crier, après avoir signé l'arrêt, *qu'elle levait les mains au ciel pour demander à Dieu qu'elle* (Marie Stuart) *se repentit et sauvât son âme de la damnation !* Elle levait les mains vers Dieu, cette femme perdue de crimes, cette papesse que l'histoire a appelée la cruelle !

Élisabeth ayant envoyé des ambassadeurs à tous les princes du continent pour les informer du procès et de la condamnation de sa prisonnière Henri III dépêcha auprès de cette reine Pomponne de Bellièvre pour obtenir la grâce de son infortunée belle-sœur. Le discours que prononça l'ambassadeur est long et pathétique ; mais que pouvaient des paroles sur cette femme sans mœurs et sans pitié ? La menace d'une armée prête à descendre sur la côte anglaise pour venger la mort de la veuve de François II aurait eu plus d'effet que toutes les supplications et toutes les larmes.

Bellièvre dit en terminant sa harangue : *Je vous demande au nom de la reine mère, qui vous sollicite pour sa belle-fille ; au nom de nôtre auguste reine, femme du roi qui est très proche parente de la reine d'Écosse ; en un mot, au nom de toute la nation française, que, ayant honoré autrefois Marie comme sa reine, doit s'intéresser, et s'intéresse en effet à son salut ; elle vous aura une obligation infinie, si cette princesse trouve en vous, au lieu du supplice dont ses ennemi la menacent, la miséricorde et la grâce que je vous demande pour elle.*

Vainement le roi Henri III avait fait proposer à Élisabeth de mettre Marie en liberté, de se porter caution contre toute tentative de ses ennemis, et même d'envoyer les enfants du duc de Guise comme otages en Angleterre. A toutes ces propositions la vindicative et cruelle reine répondit : *Que me serviront toutes ces garanties lorsqu'on m'aura assassinée ? Avec de semblables engagements je laisserais vieillir Marie dans les fers jusqu'à la mort ; mon conseil ne verrait pas encore de sûreté pour moi, ni pour l'État.*

Quatorze conjurés avaient été aussi condamnés à mort, par le tribunal d'Élisabeth ; comme complices de Marie Stuart. C'est dans un tombereau qu'ils furent conduits au supplice au commencement du mois de septembre. D'abord on les pendit à des gibets ; mais on coupa les cordes avant qu'ils fussent morts ; on les étendit sur des échafauds pour leur faire subir, au nom de la vertueuse papesse de la religion anglicane, des outrages barbares et horribles que la pudeur nous défend de décrire ; après qu'on eut jeté au feu leurs restes mutilés, on leur ouvrit la poitrine ; et de leur cœur, que le bourreau arracha, on leur battit les joues en disant : *Voilà le cœur d'un traître*¹.

Ce n'est là qu'un des supplices, peut-être des moins ignobles et des moins cruels, que ces austères et pudibonds réformés d'Angleterre réservaient aux catholiques. Ah ! ils ne se souillèrent pas d'un crime semblable à celui qui se commit en France dans la nuit et pendant la journée du 24 août 1572 ; ils ne se ruèrent pas sur leurs ennemis l'épée ou l'escopette à la main, frappant pour tuer, comme on le fait sur un champ de bataille où l'on ne connaît de part et d'autre ni grâce ni pitié ; où la vengeance et la haine font voir rouge aux vainqueurs ; non ! Les protestants d'Angleterre et d'Allemagne ne se livrèrent pas à de tels excès. Froids et méthodiques, ils inventèrent des tortures horribles, épouvantables, ignobles et lâches ; ils trouvèrent des juges, créèrent des tribunaux ; et ce fut, le bourreau qui accomplit lentement et sûrement l'œuvre de destruction, implacable, farouche, mais *légitime*, à laquelle les catholiques étaient condamnés.

Marie Stuart connaissait sa sentence depuis trois mois, lorsqu'elle subit son supplice (18. février 1587). À sept heures du matin, l'échafaud dressé dans une des salles basses du château de Fotheringay. L'échafaud était couvert d'un drap noir ; à côté du billot étaient un siège et un coussin. Près de trois cents personnes étaient rangées. autour de la salle, seigneurs, gentilshommes, gardes et domestiques.

Les préparatifs funèbres terminés, on alla chercher la victime ; au troisième coup seulement la porte s'ouvrit. Marie était à genoux et priait ; autour d'elle ses femmes et ses officiers pleuraient. Elle se leva, et, s'appuyant sur le bras d'une de ses femmes, elle marcha lentement, mais sans, faiblesse, vers la salle du supplice. Dans la cour du château qu'il lui fallut traverser, elle trouva de ses serviteurs qui pleuraient ; elle les consola, recommandant à tous de ne point s'affliger et de prier Dieu pour elle. S'approchant d'eux pour la dernière fois, elle embrassa les femmes et donnait aux hommes sa main à baiser.

Quand elle entra dans la salle du supplice, accompagnée du comte Shropshire, qui était allé au devant d'elle, sa beauté souveraine que l'âge et les tourments n'avaient point altérée, fit une impression profonde sur toute l'assemblée. La reine était câline, sereine, et aussi magnifiquement parée qu'en un jour de fête,

¹ Voir ces détails dans de Thou, liv. LXXXVI.

lorsque au milieu d'une cour de chevaliers, de princes et de poètes, elle gagnait tous les cœurs par la grâce de son visage et les charmes de son esprit.

S'approchant de Melvrin, un de ses plus fidèles officiers, bien qu'il fût protestant, elle lui répéta les dernières recommandations qu'elle avait à faire à son fils, et termina en lui disant : *Vous serez témoin et vous aurez soin de lui dire que je meurs dans la foi catholique ; dont j'ai toujours fait profession, Écossaise véritable et Française fidèle.*

Pour monter sur l'échafaud, elle demanda l'aide de son maître d'hôtel : *Aidez-moi, lui dit-elle, c'est le dernier office que je recevrai de vous.*

Elle s'assit un moment sur le trône placé près du billot, et puis elle se mit à genoux pour faire sa prière. On lui avait refusé le secours de son aumônier, et le comte eût voulu lui reprendre le crucifié d'ivoire qu'elle tenait à la main, disant que c'était de la superstition, et qu'il fallait porter Jésus-Christ dans son cœur.

Elle garda son crucifix, et ne voulut accepter aucun secours ni aucune consolation des ministres protestants. Ne, pouvant obtenir qu'ils cessassent leurs oraisons elle pria en latin, pour son fils, pour le *pape, les rois de France et d'Espagne, et même pour Élisabeth*¹.

Quand elle eut achevé, le bourreau se mit à genoux devant elle et lui demanda pardon. *Je vous pardonne,* répondit Marie, *à vous et à tous ceux qui ont conspiré contre ma vie, comme je prie le Seigneur qu'il me pardonne tous mes péchés.*

Des officiers ou des aides du bourreau s'étant approchés d'elle pour l'aider à ôter sa robe, elle les repoussa, disant qu'elle n'avait pas l'habitude de se déshabiller devant tout le monde ni d'être touchée par de telles gens. Deux de ses femmes durent l'aider à ôter sa robe qui roula à ses pieds, livrant au bourreau son cou d'albâtre et ses épaules nues, que la pudeur et non la crainte faisait frissonner.

Marié découvrit aussi une croix d'or, dont le bourreau voulut s'emparer, en disant : *C'est ma part.* Elle ne consentit pas à la lui laisser, et la remit à celle de ses femmes qui lui banda les yeux, promettant au bourreau qu'on lui en rembourserait la valeur au quadruple.

Marie se mit alors à genoux, et entonna d'une voix haute et ferme, qui couvrait celle des anglicans, le psaume de David : *In te, Domine, speravi, nion confundar in æternum.* Et, l'ayant achevé, elle avança le cou, croyant qu'on allait la frapper avec une épée à deux mains.

Les aides du bourreau la saisirent, la rejetèrent le ventre à terre pendant que l'un d'eux lui tenait les mains et qu'elle avait la face sur billot.

Marie Stuart répéta encore une fois : *In manus tuas, Domine, commendo spiritum meum.* Le bourreau leva sa hache et n'atteignit sa victime qu'à l'épaule ; il la leva une seconde fois et la frappa à la tête ; et puis une troisième fois.

Quand le bourreau releva cette tête si belle, le bonnet qui la couvrait s'échappa, et l'on s'aperçut que dans sa captivité tous ses cheveux avaient blanchi.

La robe de l'infortunée victime de la fureur protestante et tout ce que son sang avait touché fut lavé et jeté au feu, les ministres anglicans craignant qu'on n'en nt des reliques².

¹ Brantôme. — *Marie Stuart.* — Discours d'Henri III.

² De Thou.

Élisabeth eut l'hypocrisie de paraître surprise et chagrine de cette exécution, qui, à son dire, s'était faite sans son ordre, et poussa l'impudence jusqu'à exiger que les tribunaux poursuivissent d'Arvison qui fut condamné à la prison, à l'amende, et dépouillé de sa charge de secrétaire de la reine.

La tête et le corps de Marie Stuart furent embaumés et enterrés à Peterbury, dans le tombeau de Catherine d'Aragon première femme d'Henri VIII.

La lettre d'adieu que Marie Stuart écrivit à son cousin le duc de Guise est empreinte des plus nobles sentiments que la foi chrétienne puisse inspirer à une âme prête à comparaître devant Dieu.

Mon bon cousin, dit-elle, celui, que j'ay de plus cher au monde, je vous dis adieu, estant preste, par un injuste jugement d'estre mise à mort telle que personne de nostre race, grâce à Dieu, n'a jamais receue, et moins une de ma qualité ; mais, mon bon cousin, louez-en Dieu, car j'estois inutile en ce monde à la cause de Dieu... Tous ceux de nostre maison ont tous esté persécutés par cette secte (les hérétiques), témoin vostre bon père, avec lequel j'espère estre receue à merci du Juge juste... La bénédiction de Dieu et celle que je donnerois à mes enfants puisse estre sur les vostres, que je ne recommande pas moins à Dieu que le mien, malfortuné et abusé¹.

Si Marie Stuart commit des fautes. graves ; si, mal entourée, mal conseillée, elle fut faible et coupable, sa mort, qui a été celle d'une martyre et d'une reine, a purifiée sa vie. Le souvenir que la postérité, a conservé d'elle, de son brillant et court passage sur le trône de France, de sa douceur enfantine, de sa beauté et de sa poésie, de ses luttes en Écosse de sa détention de dix-huit ans en Angleterre et de sa mort si tragique, sera toujours vivant et jeune, triste et poétique, ne réveillant dans les cœurs que l'amour et la pitié !

La mort de Marie Stuart ajoutait une auréole de plus autour du nom des Guises. Combien, dans un si court espace de temps, étaient morts pour la religion de princes de cette maison, les uns sur le champ de bataille, les autres par le fer des sectaires, et enfin par la hache !... Chaque goutte de sang qui sortait de leurs blessures leur créait de nouveaux droits à l'affection et à la reconnaissance du peuple, et les rendait plus redoutables et plus puissantes.

Un service funèbre fut célébré à Notre-Dame de Paris (13 mars) pour le repos de l'âme de la reine d'Écosse. Le roi, la reine, les princes, le parlement, assistèrent à cette cérémonie. Mais l'évêque de Bourges, Renaud de Beaune, qui prononça l'oraison funèbre, ayant appelé le Balafré et Mayenne deux foudres de guerre, eut le don de déplaire au roi, qui lui ordonna de ne pas laisser subsister ces expressions dans l'impression de son discours.

Si, à la nouvelle de la mort de Marie Stuart, les protestants anglais osèrent témoigner une joie indécente, les catholiques de France ressentirent une vive douleur, qui se manifesta par un redoublement de colère contre les huguenots. Henri III comprit que, s'il ne voulait pas à être complètement débordé par la Ligue et par les Guises, il fallait qu'il prît sur lui de diriger le courant et tirât l'épée du fourreau. Pour contre-balancer l'influence du duc de Guise et de Mayenne, il comptait sur d'Épernon et sur Joyeuse. Ses calculs furent déçus. Celui qu'il aurait voulu écraser, mieux et plus encore que le roi de Navarre et

¹ Le fils de Marie Stuart était protestant.

tous les protestants de France, ne devait pas tarder à lui imposer sa volonté en le faisant prisonnier dans sa propre capitale.

CHAPITRE XI.

De la démocratie dans toutes les révolutions. — Les prédicateurs de la Ligue. — Conciliabules et projets des ligueurs de Paris. — Guise les exhorte à la patience. — D'Aumale en Picardie. — Tentative contre Boulogne. — Mayenne à Paris. — roi demande aux notables de la capitale une subvention de six cent mille écus. — Le prévôt des marchands Perreuse fait arrêter un ligueur nommé Morlière, que Mayenne fait relâcher. — Conspirations des ligueurs contre le roi dénoncées à la cour par Nicolas Poulain. — Mayenne prend congé du roi, et quitte Paris avec Bassompierre. — Guise fait sentir son mécontentement aux Parisiens. — Correspondance de Guise avec Mendoza. — Entrevue de la reine mère et de Guise à Reims (24 mai 1587). — Mesures que prend le Balafre avant d'aller trouver le roi à Meaux. Plan de campagne d'Henri III. — Le duc de Guise a le commandement de l'armée qui doit opérer contre les réîtres, et Joyeuse doit combattre contre le roi de Navarre. — Funestes présages pour Joyeuse. — Mort de sa belle-sœur. — Son frère se fait capucin. Mariage du duo d'Épernon. — L'armée royale commandée par Joyeuse. — L'armée protestante commandée par le roi de Navarre. — Bataille de Coutras, gagnée par le Béarnais. — Mort de Joyeuse (20 octobre 1587). — Les auxiliaires étrangers pénètrent en France par la Lorraine. — Bouillon et le baron du Dohna les commandent. — Guise leur est opposé avec des forces inférieures. — Affaire du Pont-Saint-Vincent. — François de Coligny rejoint les auxiliaires (22 septembre 1587). — Guise ne cesse de les harceler dans leur marche. — Mayenne, venu de la Bourgogne, les attaque aussi sur leur gauche. — Les alliés se dirigent vers la Loire, afin de passer cette rivière à la Charité. — A la suite d'une émeute dans Paris, le roi se voit dans l'obligation de se porter avec l'armée sur les bords de la Loire. — La désunion et le découragement se mettent dans le camp des alliés. — Défaite des réîtres Vimory (28 octobre). — Guise continue de les poursuivre. — Le mouvement tournant que fait le Balafre pour mettre Paris à couvert inquiète le roi. — D'Aumale et Mayenne retournent en Picardie et en Bourgogne. — Les Seize envoient une ambassade au Balafre. — Les Suisses négocient avec le roi. — Les réîtres sont campés à Anneau. — Escarmouches. — Conti, frère de Condé, arrive au camp des alliés. — Attaque et prise du bourg d'Anneau. — Massacre des réîtres par la petite troupe de Guise (24 novembre 1587). — Suites de cette victoire. — Inscription commémorative. — Le roi traite avec les Suisses. — Retraite désastreuse des réîtres. — D'Épernon se met à leur poursuite sans les attaquer. — Les Allemands traitent avec d'Épernon. — Bouillon et Châtillon se retirent de l'armée. — Les réîtres gagnent l'Allemagne, les uns par la Savoie, les autres par la Franche-Comté. — Le duc de Pont et Guise massacrent ceux qui passent par la Franche-Comté, et portent la guerre dans le canton de Montbéliard. — Entrée solennelle du roi dans Paris. — Satires et pamphlets. — Chicot. — La duchesse de Montpensier. — Le pape et le duc de Parme félicitent le duc de Guise, qui s'appête à soutenir d'autres luttes.

La Ligue avait, à Paris surtout, un caractère démocratique qui n'était pas sans causer de vives alarmes, non seulement au roi, qui se savait franchement détesté de la faction des Seize, mais même au duc de Guise et à Mayenne. Lorsque le peuple, pour une cause ou pour une autre, a pris lui-même en main la défense de ses intérêts, il se fait en lui une sorte de fermentation qui le rend capable de tous les héroïsmes comme des excès les plus criminels. La foule, n'ayant pas de responsabilité personnelle, va toujours droit aux limites extrêmes, dans le bien comme dans le mal. Ce que l'individu, pris isolément, considérerait comme une utopie ou comme un crime, la collectivité l'accepte comme une vérité fondamentale ou l'accomplit comme un acte de justice. De là vient qu'en descendant au fond de toute révolution on est étonné de trouver, à côté de quelques personnalités vicieuses et sanguinaires, une foule d'hommes dont la vie privée fut jusque-là irréprochable, mais qui, une fois lancés sur la pente fatale de la rébellion, n'ont plus connu de frein ni de limite. C'est pourquoi la tyrannie d'en bas est plus à craindre et plus funeste à une nation que la tyrannie d'en haut. Un monarque implacable, méchant et perdu de vices, sera moins à redouter pour le peuple que ce peuple ne le sera pour lui-même, si, méconnaissant les lois qui le régissent, il s'abandonne à ses propres fureurs ; car le tyran, si omnipotent qu'il soit, aura toujours conscience de sa responsabilité, et ne pourra jamais braver absolument le mépris ou la haine de l'opinion publique, qu'il sentira peser sur lui, et qui se manifestera jusque dans son entourage. Tandis, au contraire, que la masse du peuple sent instinctivement qu'elle est au-dessus de toute sanction et qu'elle échappe à toute responsabilité et même à tous remords, parce que chacun a ou croit avoir à bon droit pour soi et rejette sur autrui la part mauvaise des actes accomplis en commun.

Voilà pourquoi nous déplorons, en principe et en fait, toutes les résolutions populaires, si justes qu'elles soient à leur origine ; car elles sont presque toujours condamnées à sortir des bornes légales et, à cause des excès qu'elles commettent, à finir toujours par ternir et rendre suspectes les idées qu'elles ont eu la prétention de faire triompher.

Maintenant, ce que nous condamnons avec plus d'énergie encore, ce sont les gouvernements qui, ne s'inspirant pas suffisamment des besoins des masses et des aspirations des citoyens, manquent à leurs devoirs les plus sacrés et sont la cause première de ces troubles qui dégénèrent en révolutions.

Si les derniers Valois avaient pris des résolutions plus énergiques dès le début de la réforme, le peuple, ne se sentant plus menacé dans sa foi, n'aurait jamais songé à se liguier contre le pouvoir, à appeler les Guises à sa tête et à conspirer ouvertement contre son roi. Les historiens de nos guerres de religion s'étendent très longuement, pour les maudire, sur les prédicateurs de la Ligue et sur l'action dissolvante qu'exerçaient, dans le peuple de Paris surtout, les émissaires de la [Sainte-Union](#).

Nous ne voulons pas nier l'influence que ces hommes-là exercèrent sur la foule ; mais plus leur influence fut grande, funeste même, si l'on veut, plus aussi on sera obligé de reconnaître que leurs paroles répondaient aux sentiments qui étaient dans les cœurs.

Si ces prédicateurs et ces émissaires étaient venus sous Louis XII, sous François I^{er} et même sous Henri II, ou plus tard sous Louis XIII et Louis XIV, ils auraient prêché dans le désert et n'auraient pas fait un seul prosélyte, et cela par la raison toute simple que sous ces règnes le peuple n'était pas menacé dans sa Coi, ou qu'il se savait protégé par les rois qui veillaient à la ferme exécution des

édits. Tout au plus auraient-ils recruté quelques truands ou malandrins que la maréchaussée eût bientôt fait enfermer au Châtelet, à la grande satisfaction des honnêtes gens. Guise lui-même, malgré son génie, malgré l'or de l'Espagne, malgré le souvenir des services rendus par sa famille à la patrie, eût été éconduit avec tous les honneurs dus à son rang ; au lieu de trouver une armée prête à se lever à sa voix, il aurait trouvé la Bastille.

Voilà la vérité brutale, telle qu'elle se dégage des événements. Mais si nous comprenons l'esprit de la Ligue, si nous sommes obligés de reconnaître qu'elle fut populaire parce qu'elle répondait à un sentiment vraiment national ; si même nous avons dit, et nous nous plaisons à répéter qu'elle eut pour effet heureux, presque providentiel, de ramener Henri IV à la vérité religieuse, d'assurer à la nation son unité de croyance et même son unité politique, nous ne serons pas suspect de partialité contre elle quand nous déplorerons les excès qui sont inhérents à tout soulèvement de ce genre.

De fréquentes réunions se tenaient dans Paris au collège de la Sorbonne et surtout, au collège de Forteret. Dans ces conciliabules secrets, mais dont la cour finissait toujours par être instruite, les esprits s'excitant les uns les autres, on ne parlait de rien moins que de se saisir de la personne du roi, de l'enfermer dans la tour de la chapelle Saint-Antoine et de le garder là jusqu'à ce que les conjurés se fussent rendus maîtres de tous les points importants de la ville. Des courriers furent expédiés au duc de Guise pour qu'il vînt se mettre à la tête des conjurés et prit la direction du mouvement. Mais Guise avait des projets trop vastes pour en compromettre le résultat en s'abaissant au rôle de chef d'émeutiers. Il voulait que ses actes eussent une autre consécration que celle des Seize. Ne pouvant cependant pas abandonner ses alliés de Paris ni les approuver ouvertement, il fit ce que font toujours en telle occurrence tous les chefs de parti : il leur prodigua toute sorte de belles promesses, et, tout en les louant de leur zèle et les plaignant à cause des dangers qu'ils couraient, il les exhortait à la patience et à la modération.

Guise voulait frapper un coup éclatant contre les huguenots, s'emparer des places principales du duché de Bouillon afin de s'assurer ce côté important de la frontière par lequel pouvaient entrer les reîtres, et voir ses communications libres avec le duc de Parme.

De son côté, le duc d'Aumale, qui était dans la Picardie, essaya aussi de s'emparer de Boulogne, où commandait Bernai pour le duc d'Épernon, que tout le monde détestait dans cette province, aussi bien le peuple que la noblesse. Pierre Vétus, prévôt de la maréchaussée pour le canton, devait, sous prétexte d'accomplir les devoirs de sa charge, s'emparer d'une des portes de la ville et la conserver jusqu'à ce que le duc d'Aumale, embusqué avec une troupe d'élite, pût se jeter dans la place. Mais Bernai avait été prévenu par le roi d'avoir à se garder. Lorsque Pierre Vétus se présenta à la porte de la ville avec ses cavaliers, la herse fut abaissée, et d'Aumale, en arrivant, fut accueilli à coups de canon ; il faillit même tomber entre les mains d'une troupe d'arquebusiers que Bernai avait postée sur le chemin.

Le coup de main contre Boulogne avait été révélé au chancelier Hurot de Chiverni par un ligueur nommé Nicolas Poulain, qui assistait à toutes les réunions des conjurés et vendait à la cour les secrets de ses collègues.

Ce fut à cette époque que Mayenne revint de Guyenne et se logea à Saint-Denis. Les Seize envoyèrent vers lui de nombreuses députations pour l'engager à se

mettre à leur tête, au lieu et place de son frère, qu'ils avaient vainement sollicité de venir les rejoindre, lui faisant un tableau fort exagéré des périls qu'ils couraient, le roi, selon eux, & tant d'accord avec le Béarnais, à qui d'Épernon avait porté de fortes sommes pour laver des troupes et les massacrer tous. Ils lui faisaient aussi un dénombrement non moins exagéré de leurs forces et de celles que Maineville, le principal agent de Guise à Paris, avait levées pour la Ligue dans les provinces qu'il venait de visiter.

Cependant le roi n'était absolument pas resté inactif. Le 10 janvier 1587 il avait assemblé au Louvre plusieurs présidents et conseillers, le prévôt des marchands, les échevins et grand nombre de notables, en présence des cardinaux de Bourbon, de Vendôme, de Guise, de Lenoncourt et de seigneurs, pour leur annoncer son intention de faire la guerre à toute outrance à ceux de la nouvelle opinion, disant qu'il vouloit s'y trouver en personne et y mourir si besoin étoit. Ces paroles obtinrent de chaleureux et unanimes applaudissements. Mais quand l'enthousiasme se fut bien manifesté, Henri III, se tournant vers le prévôt, les échevins et les notables, leur demanda pour la ferme exécution de ses promesses une subvention de six cent mille écus, à prendre, selon la taxe, sur les plus aisés bourgeois... A quoy ils perdirent la parole, et, s'en retournant tous fâchés, dirent qu'ils voyoient bien qu'à la queue gisoit le venin¹.

Les réunions des conjurés continuant, Hector de Perreuse, prévôt des marchands, fit arrêter un nommé Morlière, accusé d'avoir tenu chez lui une assemblée secrète. Morlière fut retenu à l'hôtel de ville, afin que le roi pût désavouer cette arrestation si les circonstances l'exigeaient. Les ligueurs allèrent trouver Mayenne pour lui persuader d'enlever Morlière d'entre les mains de Perreuse, suspect aux bons catholiques. Mayenne, cédant aux sollicitations de ses amis, réclama impérieusement la liberté de Morlière, que le roi, sur le conseil de sa mère et surtout de Villequier, donna ordre de relâcher.

Ces faiblesses n'étaient pas de nature à faire rentrer les rebelles dans le devoir ; aussi le roi ne tarda-t-il pas à connaître combien son autorité était méprisée et à quels nouveaux dangers sa couronne et même sa vie étaient exposées.

Les principaux ligueurs retournèrent auprès de Mayenne pour lui déclarer que la patience du roi leur était suspecte ; qu'ayant tout à craindre pour leur vie et leur liberté, ils n'avaient plus confiance qu'en lui pour sauver Paris comme il avait sauvé la Guyenne et le Dauphiné, et, qu'après avoir fait trembler ses ennemis il devait à sa gloire de rassurer ses amis.

Mayenne était la droiture et la loyauté en personne ; ses ennemis eux-mêmes savaient à quel point ils pouvaient se fier à sa parole ; rien ne lui répugnait donc autant que de commettre un acte séditieux. Aussi en ce moment eût-il préféré être loin de Paris, sur quelque champ de bataille, exposé à la mitraille, qui l'eût moins épouvanté que ces paisibles bourgeois lui proposant froidement, comme une chose toute naturelle, de s'emparer des principaux postes de la ville : la Bastille, les deux Châtelets, le Temple, l'hôtel de ville, d'investir le Louvre avec quatre mille arquebusiers, et autant pour mettre la noblesse dans l'impossibilité de venir au secours du roi que pour empêcher les troupes de se débander et d'aller piller dans la ville, de tendre des chaînes dans chaque rue et d'élever des barricades faites avec des tonneaux de terre qu'on avait déjà préparés. Le roi pris, aucun mal ne lui serait fait, mais on devait le prier de n'avoir pas à se mêler

¹ Mémoires. — Journal de l'Estoile.

du gouvernement. Le parlement serait dissous et ferait place à un autre entièrement composé de ligueurs ; le chancelier et le prévôt des marchands devaient être remplacés par des hommes connus pour leur dévouement à la Ligue. On ne demandait à Mayenne qu'à laisser faire et à rester chez lui avec quelques troupes d'élite. Si le projet réussissait, on viendrait le chercher pour le mettre à la tête du nouveau gouvernement ; s'il échouait, il sortirait avec les siens par la porte de Bussy, que gardait Bassompierre.

Poulain, qui avait joué un rôle actif dans l'exécution de ce plan, alla encore une fois tout divulguer au chancelier, qui prévint le roi du péril dont il était menacé. Henri III prit à temps les précautions que commandait la situation. Il rassemble à la hâte toutes les troupes dont il peut disposer, fait garder le pont de Saint-Cloud, sur la Seine, et celui de Charenton, sur la Marne, met des renforts à toutes les portes, confie la garde des deux Châtelets, du Temple et de l'arsenal à des officiers de confiance, et fait descendre sur Saint-Denis les troupes françaises et suisses qui étaient les plus proches de l'Île-de-France.

Ces mesures ayant fait avorter l'entreprise, Mayenne aurait pu sortir de Paris par la porte de Bussy, ainsi qu'il était convenu ; mais il aurait eu l'air de fuir. Ayant obtenu, par l'entremise de la reine mère, un sauf-conduit pour prendre, congé du roi et retourner dans son gouvernement, quand il vint saluer Henri III, ce dernier se contenta de lui dire : **Quoi ! mon cousin, vous abandonnez ainsi la Ligue et les ligueurs ?** A quoi Mayenne répondit assez bas **qu'il ne savoit ce que le roi lui vouloit dire**¹.

Il paraît qu'une fois hors de la ville, lui et Bassompierre jurèrent de ne plus s'enfermer dans ses murs, où l'on courait risque de laisser la vie et l'honneur.

Le duc de Guise manifesta un vif mécontentement en apprenant l'escapade des Parisiens, et ne se gêna nullement pour faire sentir toute sa colère aux Seize, leur reprochant comme une injure personnelle de ne s'être pas fiés à la parole qu'il leur avait donnée de les secourir en cas de danger réel, et surtout les accusant de contrarier ses projets par leur soulèvement intempestif, que rien ne justifiait.

Les ligueurs de Paris demandèrent très humblement pardon au grand chef de la Ligue d'avoir agi sans son ordre, en dehors de sa coopération, et jurèrent d'être à l'avenir. plus confiants et plus calmes.

Le Balafre, qui cachait ses desseins à tout le monde, même à ses frères, continuait, de la Champagne, à correspondre avec Mendoza pour le tenir au courant de sa situation contre le duc de Bouillon, et avec Pfiffer, qui devait lever pour lui huit à dix mille Suisses dans les cantons catholiques à la solde du roi d'Espagne. Il informe Mendoza de la situation de l'armée du duc de Parme, qui n'a pas de cavalerie, et dont l'infanterie est incapable de faire campagne. **Je vous supplie**, écrit-il au ministre de Philippe II, **en vouloir dire que vous tenez cela de moy, mais prendre la peine d'en faire écrire de bonne sorte afin qu'il lui plaise y donner quelque bon ordre**².

Le 9 avril 1587 il écrit au même pour qu'il presse l'envoi de trois cent mille écus dont il a besoin, **et suivant nostre traité, ajoute-t-il, de sorte que ung manquement ne puisse apporter retardement ny confusion en noz affaires.** Et

¹ De Thou.

² Archives nationales, fonds espagnol, B. 59, n° 82, copia de Valette de Mucio de 24 marcz 1587, para don Bernardino de Mendoza.

dans le post-scriptum : Mandez, s'il vous playst, en diligence, que l'argent soit prest ; car il est infaillible que nous allons courre aux armes, et faictes que le duc de Parme aproche ses forces de la' frontière de Picardie, et qu'il le fasse en toute extrême diligence, et vous me ferez très grand plaisir¹.

La cour redoutait Guise, qui maintenant s'emparait des places de guerre et les gardait pour la Ligue. Malgré le roi, il continuait à menacer le duché de Bouillon. Henri III dépêcha vers lui Attigny de Bellièvre, le président Jeannin et Zamet pour amener une entrevue entre d'Épernon et lui. Aux demandes d'accommodement qu'on lui expose, Guise répond en réclamant les places de sûreté qu'on a promises à la Ligue ; et quand on lui dit de rendre celles dont d'Aumale s'est emparé dans la Picardie, il propose de les échanger avec d'Épernon contre la citadelle de Calais.

Pour tâcher d'amener a composition cet auxiliaire aux desseins impénétrables, Catherine de Médicis se met en route pour Reims, ou Guise, malgré l'ennui et la répugnance que cette entrevue lui cause, vient la rejoindre le 24 mai, un samedi.

La reine mère, toujours artificieuse et remplie de douceur, dit n'être venue que pour savoir de lui ce dont il se plaignait, l'assurant, du reste, que le roi estoit en fort bonne volonté de l'advancer plus que jamais, cognoissant qu'il n'avoit plus fidèle subject que luy et plus digne d'estre employé en grande charge. Mais le duc, se souvenant des paroles de l'Évangile : *Hæc omnia tibi dabo*, ne se laissa point prendre à tels allèchements et artifices, et lui répondit : Madame, j'ay toujours esté honoré des faveurs et grâces du roy ; j'ay toujours essayé de révéler ses commandements, d'employer ma vie en l'exécution d'icelles, je n'ay aucune occasion de mécontentement en mon particulier ; mais venons, s'il vous plaist, au public, auquel je proteste que je me suis du tout dédié². Ce début ne permettait guère à Catherine d'espérer la moindre concession de la part du duc. Ayant parlé du fait de Picardie pour se plaindre de ce que certaines villes avaient été enlevées par les catholiques, et que le roi était décidé d'y employer la force pour les ramener à son autorité, Guise répondit que rien n'eût remué en Picardie s'il avait été écouté ; mais que les choses estant ainsi passées à bonne fin, par si bons catholiques, désireux de la conservation de la religion, il ne pouvoit improuver le fait, et estoit en volonté de défendre et soutenir les auteurs, sans rien espargner de les moyens et la vie³. Quant aux forces que le roi était disposé à envoyer en Picardie, Guise répliqua qu'elles seraient mieux employées contre les hérétiques. Après la Picardie, Guise aborda de nouveau la question de Sedan et de damer, et la reine fut obligée sur tous ces points de battre prudemment en retraite, car son adversaire n'entendait se prêter à aucun compromis, et ne se laissait prendre à aucune promesse. Le duc, d'ordinaire si maître de lui et de ses paroles, s'emporta si vivement en faisant le tableau des outrages commis contre Dieu et contre la religion, qu'il alla jusqu'à dire à la reine mère que si le roi ne lui donnait pas les moyens de les venger, il serait dans l'obligation de s'emparer des deniers des recettes générales⁴. Il était difficile de

¹ Archives nationales, fonds espagnol, B. 59, n° 82, copia de Valette de Mucio de 24 marcz 1587, para don Bernardino de Mendoza.

² Entrevue de la reine mère avec le duc de Guise à Reims. (Archives nationales, B. 59, n° 151.)

³ Entrevue de la reine mère avec le duc de Guise à Reims. (Archives nationales, B. 59, n° 151.)

⁴ Entrevue de la reine mère avec le duc de Guise à Reims. (Archives nationales, B. 59, n° 151.)

lever plus franchement le masque de la révolte ; aussi Catherine de Médicis se retira-t-elle fort irritée contre le Balafré, qu'elle engagea néanmoins à aller voir le roi à Meaux.

Guise, avant de rejoindre le roi, avait à prendre les dernières mesures nécessaires pour être en situation de se défendre avec ses propres ressources dans le cas où la cour ne mettrait à sa disposition que des forces illusoires.

Dès le milieu de février 1587, il avait rallié à la Ligue Bellagny, gouverneur de Cambrai, et s'était ainsi assuré une bonne place sur la frontière ; en même temps il traitait avec le marquis de Canillac, obtenait, de ce seigneur d'excellentes positions en Auvergne, et mettait à l'abri de toute mauvaise entreprise Marguerite de Valois, dont les protestants auraient voulu s'emparer pour la forcer de divorcer avec le roi de Navarre. Toutes ces précautions prises, tous ces préparatifs terminés, et après avoir [fait un court séjour à Paris, le Balafré arriva à Meaux, le 4 juillet, avec une escorte brillante et nombreuse. Le roi lui fit bon accueil, et feignit de prendre en très grande part tout ce que le duc avait fait ou laissé faire en Normandie et contre le duché de Bouillon.

Depuis longtemps le roi avait coutume de murmurer entre ses dents : *De inimicis meis vindicabo inimicos meos*¹. Son plan, en effet, était d'envoyer Joyeuse, avec une forte armée, contre le roi de Navarre, qui devait être ainsi écrasé avant d'avoir reçu d'Allemagne les secours promis depuis si longtemps et en marche vers la frontière. Guise allait être opposé aux reîtres ; mais le roi ne devait donner au duc que des forces insuffisantes, afin qu'il fût écrasé par les Allemands. Quant à lui, il se proposait de rester de l'autre côté de la Loire, pour couvrir Paris avec l'armée la plus nombreuse, se porter de là sur le point le plus menacé, et ramener la victoire sous ses drapeaux. Ce plan, en apparence, ne manquait pas d'habileté, mais il dénotait de la part de celui qui l'avait conçu une ignorance profonde du caractère et des capacités des deux hommes qui étaient chargés de son exécution. Henri III prêtait à Joyeuse les qualités d'un grand capitaine lorsqu'il n'avait que celles d'un soldat brave et hardi, tandis qu'il supposait Guise capable d'aller se heurter sans chance de vaincre contre des forces infiniment supérieures aux siennes. Aussi advint-il le contraire de ce qu'Henri III avait espéré : Joyeuse se fit tuer à la bataille de Coutras, qu'il perdit contre le roi de Navarre, tandis que le duc de Guise, tout en battant en retraite, devait défaire et tailler en pièces les Suisses et les reîtres levés par la reine d'Angleterre et par les princes luthériens.

L'entrevue de Meaux, depuis longtemps projetée, avait fait naître à la cour une espérance de réconciliation entre le roi et le Balafré. Mais ce n'était là qu'une illusion chimérique. Si Henri III avait des sourires charmants pour son cousin, qui lui offrait à table la serviette, ainsi que le voulait sa charge de grand chambellan, ce dernier s'était vite aperçu que les familiers du duc d'Épernon ne quittaient guère le roi ni leur maître, et qu'ils portaient la cotte de mailles sous leurs habits de cour. D'autre part, lorsque le roi, après avoir recommandé à Guise de se joindre promptement au duc de Lorraine, ajoutait *que son royaume était si opprimé par la guerre qu'il désirait trouver quelque moyen d'apaiser les choses*, son interlocuteur ne lui laissait pas ignorer l'impossibilité ou il était de rien pouvoir décider à cet égard sans le consentement des membres de sa famille et des autres princes confédérés. Cependant il fut décidé, pendant les trois jours que Guise resta à Meaux, qu'il aurait le commandement de l'avant-garde de

¹ C'est avec la main de mes ennemis que je punirai mes ennemis.

l'armée de Lorraine, destinée à opérer contre les étrangers, et que Joyeuse irait attaquer le roi de Navarre. Quand ils se séparèrent, le roi **pensoit bien moins à repousser les Allemands qu'à prévenir le danger dont l'ambition du duc le menaçait**¹. Il est donc évident qu'en de telles dispositions d'esprit Guise avait plus à compter sur son propre génie et sur les secours de ses alliés que sur la parole du monarque.

Joyeuse avait déjà obtenu dans le Poitou de sérieux avantages ; ses succès l'avaient même ébloui au point de lui faire espérer la possibilité de renverser le duc d'Épernon, tout en faveur auprès du roi, et de devenir le chef de la Ligue à la place du duc de Guise.

Il croyait atteindre ce double but en rendant au roi le signalé service de battre avec les troupes royales l'armée du Béarnais ; tandis que le Balafré, vaincu par les Allemands ; perdrait auprès de la Ligue le prestige dont il était entouré. Joyeuse, seul victorieux, supplantait d'Épernon dans les bonnes grâces du roi et Guise dans la direction suprême du parti de la Ligue :

Le mignon calculait aussi mal que son maître.

Quand il arriva à la cour pour obtenir du roi la permission d'attaquer le Béarnais dans une rencontre décisive, son retour fut marqué par des événements de funeste présage. D'abord il apprit la mort de sa belle-sœur, Catherine d'Épernon, femme d'Henri de Joyeuse ; comte du Bouchage, La douleur que cette mort prématurée, — car la comtesse était très jeune et très vertueuse, — causa à son jeune frère fut si violente, qu'il renonça au monde et se retira aux capucins. Toute la cour faillit prendre le deuil à cette nouvelle ; mais ni les prières ni les supplications du roi ne purent rien sur la décision du comte.

Peu de temps après (27 août), le roi mariait le duc d'Épernon, ce rival de Joyeuse, avec Marguerite de Foix, comtesse de Candale, appartenant à l'une des plus riches et des plus nobles familles de la chrétienté. Le mariage, à la vérité, se fit à **petit bruit** ; mais, le dimanche suivant, il y eut à l'hôtel neuf de Montmorency² un festin magnifique, auquel toute la cour assista. **Le roi y balla en grande allégresse, ayant néanmoins à sa ceinture son gros chapelet à testes de morts. En ce jour le roi donna à la mariée un collier de cent perles estimé à cent mil escus ; le bruit étoit tout commun qu'il avait donné au duc qu'il nommoit son fils aîné, quatre cent mille escus en faveur de ce mariage**³.

Le spectacle des faveurs dont le duc d'Épernon était l'objet, joint au bruit de sa disgrâce, fit hâter à Joyeuse son départ de la cour, jurant de vaincre ou de mourir en combattant contre le roi de Navarre. A la nouvelle de son départ et d'une prompte bataille, presque toute la noblesse de la cour et des provinces accourut se ranger sous ses ordres avec un chevaleresque empressement. On le savait brave, hardi, généreux ; c'était autant qu'il en fallait.

Les armées allemandes ayant franchi au commencement de septembre les frontières de la Lorraine, le Béarnais se préparait à aller leur rencontre. D'Évreux, où il avait reçu des canons de la Rochelle et des renforts de Gascons qu'il attendait, il venait d'entrer dans la Saintonge, et comptait remonter la Dordogne jusqu'à sa source pour opérer sa jonction avec ses alliés et marcher avec eux contre Paris. Joyeuse, qui était à Loudun d'abord, vint à marches

¹ De Thou. — René de Bouillé.

² Marguerite de Foix descendait par sa mère des Montmorency.

³ Mémoires. — Journal de l'Estoile.

forcées jusqu'à Barbezieux. Dès le lendemain de son arrivée dans cette ville, les deux armées, qui se cherchaient, se trouvèrent en présence. Vainement, ce jour-là (19 octobre), Joyeuse essayait de s'emparer du bourg de Coutras ; sa cavalerie ayant été repoussée par Claude de la Trémouille, duc de Thouars, il fut obligé d'aller coucher à la Roche-Chalais.

L'armée royale était plus nombreuse que l'armée ennemie ; mais si les gentilshommes catholiques qui s'y trouvaient ne le cédaient en rien comme bravoure aux gentilshommes huguenots, leur turbulence et leur folle gaieté jetaient dans leurs rangs surtout dans ceux de leurs troupes, un désordre qui ne pouvait manquer de leur être funeste.

C'était, dit un historien¹, le caractère français, cette génération si brillante qui, molle et efféminée aux castels, courait mourir aux batailles en chantant et gambadant.

Sous les tentes, soldats et officiers passaient leurs nuits à boire, à jouer ou à conter des histoires drolatiques et licencieuses, telles que le *Garde-pot*, le *Garde-nappe*, le *Testament d'un amoureux*, la *Vie généreuse des mattois*, *gueux*, *bohémiens* et *cagous*, etc. etc., ou bien les discours de *M. Saint-Jambon* et de *Mme Sainte-Andouille*... Tous ces petits dires et bons mots faisaient l'esbattement et joyeuseté du camp royaliste, pleine licence, à l'encontre des mœurs sévères des huguenots et de la piété Sainte de l'Union².

La petite armée du Béarnais était dressée à une discipline sévère, rompue à la fatigue et aux privations. Comme il y avait longtemps qu'elle tenait la campagne, elle était parfaitement aguerrie, et il n'était pas un de ses officiers que le général en chef ne pût appeler par son nom. Dans les tentes on n'entendait que chant de psaumes, prêches et exhortations des ministres. Au lieu de dentelles, de soie et de velours,

les officiers n'étaient couverts que de cuir, de fer ou d'acier. Avant d'aller au combat, tous s'agenouillaient et faisaient la prière à haute voix.

Le Béarnais donna l'exemple en se prosternant le premier devant un ministre pour demander pardon à Dieu de certaine faute qu'il avait sur la conscience et qui lui fut reprochée devant tous. Il ne croyait pas s'abaisser aux yeux de ses soldats en faisant ainsi sa confession publique.

Joyeuse, en les voyant ainsi prosternés, dit qu'ils avaient peur : Lavardin, un de ses lieutenants, lui répondit qu'ils s'apprêtaient à vaincre ou à mourir.

Henri a placé sa petite armée en ordre de bataille et parcourt les rangs, adressant à tous de ces bonnes paroles qui remuent l'âme du soldat et en font un héros. Au prince de Condé et à Soissons, son jeune frère, qui a quitté la cour pour combattre dans les rangs des huguenots, il dit en les embrassant : Souvenez-vous que vous êtes Bourbons, et, vive Dieu ! je vous montrerai que je suis votre aîné. — Et nous vous ferons voir que vous avez de bons cadets, répliquent les deux frères.

L'attaque commença à huit heures du matin par une vive canonnade de part et d'autre. Clermont d'Amboise, qui avait bien posté ses batteries, causait de terribles ravages dans l'armée royale, tandis que l'artillerie de Joyeuse, mal pointée et postée en contrebas, labourait le sol sans atteindre l'ennemi. Ce que

¹ Capefigue, *Histoire de la réforme*.

² Capefigue, *Histoire de la réforme*.

voyant, Joyeuse dit à Lavardin et à Montigny de charger avec leur cavalerie légère contre la cavalerie légère et une partie de l'infanterie protestante de Turenne et de la Trémouille. Les calvinistes plient sous le choc, leurs bataillons sont enfoncés ; et quand Joyeuse arrive à son tour avec l'élite de la noblesse, la victoire semble définitivement pencher de son côté. C'est alors que le roi de Navarre, Condé et Soissons fondent sur les royaux et les serrent tellement dans un cercle de lances et d'épées, qu'ils tombent presque tous mortellement frappés. Joyeuse aurait pu fuir ; mais il s'était juré de vaincre ou de mourir, et, comme la victoire lui échappait, il se jeta bravement au plus épais des escadrons huguenots pour y trouver une mort glorieuse. Son frère, Claude de Saint-Sauveur, périt à côté de lui.

La bataille de Coutras, qui ne dura guère plus d'une heure¹, coûta au roi deux mille hommes de ses meilleures troupes ; et la reine mère dit tout haut qu'en toutes les batailles depuis vingt-cinq ans il n'était mort autant de gentilshommes français qu'en cette malheureuse journée. **Le roi regretta la noblesse, mais se consola de la perte de son chef pour avoir reconnu qu'il étoit de la Ligue**².

La perte de la bataille de Coutras et la mort de Joyeuse laissaient le duc de Guise plus puissant et plus maître que jamais de la situation.

Henri de Bourbon, que la mauvaise fortune n'abattait point, ne montra aucune vanité du brillant succès qu'il venait d'obtenir, il regretta la mort de Joyeuse, et ne parut pas s'apercevoir qu'on avait décoré la salle où il fit son repas le soir avec les enseignes prises à l'ennemi. Sa table était tout entourée des prisonniers qu'on lui amenait ; il causa avec eux avec bonté, et fit prodiguer aux blessés des deux armées les mêmes soins. Par son ordre et sur la prière de Turenne, les corps de Joyeuse et de son frère furent embaumés et envoyés à leur famille.

Henri aurait pu tirer bon parti de sa victoire ; mais après délibération l'armée protestante se divisa en deux parties. Condé conduisit la première à la Rochelle, pour passer ensuite dans le Limousin et remonter aux sources de la Loire ; et Henri de Navarre, se voyant abandonné d'une partie de sa noblesse, conduisit l'autre à Sainte-Foy, dont il laissa le commandement à Turenne, et retourna à Pau pour voir sa sœur.

Revenons maintenant au duc de Guise et à l'armée auxiliaire que les huguenots attendaient d'Allemagne. Cette dernière s'était donné rendez-vous pour le mois d'août dans les plaines de l'Alsace. Elle était composée de huit mille reîtres, formant vingt et une compagnies, de vingt mille Suisses, divisés en quarante compagnies, dont quatre mille passèrent dans le Dauphiné, où ils furent défaits³. Ces mercenaires étaient commandés par le baron de Dohna, général très capable pour diriger une charge, mais inhabile à conduire tant de troupes à travers des pays inconnus. Les princes alliés lui donnèrent pour lieutenant un Français, Michel de la Muguerie, qui, dit-on, servait d'espion à Guise dans le camp de ces étrangers. Le 20 août, toutes ces forces étaient réunies près de Strasbourg, où elles furent rejointes par le duc de Bouillon et le comte de la Marck, son frère, ayant avec eux deux mille hommes d'infanterie française et trois cents chevaux. Bouillon avait été nommé généralissime de l'armée auxiliaire ; mais le roi de Navarre lui ordonna d'avoir la plus grande déférence pour le baron de Dohna, à

¹ La poursuite dura trois heures.

² L'Estoile.

³ De Thou.

cause de son âge et de l'importance numérique des troupes qu'il commandait directement.

C'est par le défilé de Salzbouurg que cette armée pénétra en Lorraine. Guise arriva à Nancy le 27 août, n'ayant, pour arrêter l'ennemi, qui devait se joindre au roi de Navarre en traversant la Lorraine, la Champagne, la Bourgogne, franchir la Loire vers la Charité, comme l'avait fait déjà l'armée de Jean- Casimir, et ensuite marcher sur Paris, que ses compagnies d'hommes d'armes, celles de son fils, du chevalier d'Aumale, du comte de Chaligny, de la Châtre, d'Amblize, trois cents chevaux mi-partis albanais mi-partis italiens, que lui envoya le duc de Parme, et à peu près autant qui lui vinrent de Cambrai.

Ces troupes, jointes à celles du duc de Lorraine, dont il prit aussi le commandement, ne formaient guère qu'un effectif de trois mille chevaux et de douze mille fantassins, dont il fut obligé de distraire plus de quatre mille pour garnir les places situées dans les environs de Nancy. Avec ces onze mille hommes, il ne pouvait pas se mesurer en bataille réglée avec les vingt-sept à vingt-huit mille du baron de Dohna ; mais, en étant lui-même à la tête de son avant-garde, il pouvait les serrer de près et les empêcher de se ravitailler, en les attaquant tantôt de front, tantôt de flanc, en tombant à l'improviste sur leurs convois ou en les attendant au moment où ils passaient les rivières à gué. Allant directement à leur rencontre, il est sur leur flanc, tandis qu'ils semblent se diriger de Lunéville sur Nancy. Tout à coup ils changent de direction ; ils marchent sur Baillon, Charmes et la Moselle. Guise devine leur dessein et va les attendre au. Pont-Saint-Vincent (5 septembre), où il fait prendre position à l'armée de Lorraine. Avec quelques troupes légères, Bassompierre, la Châtre, Balzac des Dunes et quelques autres gentilshommes, il se porte ensuite en l'avant-garde pour reconnaître l'ennemi. La rivière de Colon les sépare : Guise la traverse ; mais il est attaqué par les Allemands postés sur l'autre bord. Obligé de repasser cette rivière ; il fuit en escaladant une petite montagne, ayant l'ennemi à ses trousses. Guise est mal monté et mal armé ; son début est une déroute. Déjà ses officiers lui conseillent de fuir pour ne pas risquer d'être fait prisonnier. Au lieu de les écouter, il enjoint à Bassompierre, à la Châtre et à Balzac de retourner au Mont-Saint-Vincent et de faire mettre l'armée en ligne de bataille pour soutenir sa retraite, Alors, réunissant sa petite troupe, haranguant les Allemands en allemand, les Italiens en italien, les Français en français, il fait en personne une charge désespérée qui arrête l'ennemi et qui permet d'atteindre le plateau de la colline, qu'il redescend par un vallon situé sur le côté ; il vient ensuite repasser le Colon à un gué sans être vu des Allemands. Quand ils s'aperçurent de sa fuite et qu'ils voulurent à leur tour passer le gué au même endroit, ils furent accueillis par une vive fusillade, que déchargèrent sur eux les arquebusiers de la Châtre postés en embuscade dans les environs d'un moulin. Les alliés voulurent attaquer les arquebusiers ; mais les Lorrains, qui étaient tous à leur poste, les chargèrent en flanc avec une telle furie qu'ils les obligèrent à battre en retraite.

Guise avait rejoint le gros de l'armée au Pont-Saint-Vincent. Elle était en ordre de bataille, s'attendant à être attaquée ; quant aux alliés, ils reprirent leur marche. Guise alors se remit à leur poursuite, suivant une ligne parallèle et continuant, par de fréquentes escarmouches, à les inquiéter dans tous leurs mouvements. Les Allemands et les Suisses alliés traversèrent le duché de Vaudemont, et les Lorrains les suivaient sur leur gauche, par Toul.

Les alliés ayant campé à Saint-Urbain, sur le territoire de France, Guise détacha trois cents arquebusiers pour aller tenir ferme dans Joinville au cas où la ville aurait été attaquée, et en attendant qu'il vint la défendre lui-même avec les troupes qui lui restaient. Une fois que les Allemands eurent évacué son territoire, le duc de Lorraine n'osa pas permettre à son armée d'entrer en France sans la permission du roi son beau-frère. Joinville ne fut pas attaqué, et aucun engagement n'eut lieu, à cause des pluies, qui rendaient la marche des deux nuées très difficile.

Après une assez longue discussion sur la route à prendre, le duc de Bouillon étant d'avis de se diriger sur Sedan et les autres sur la Picardie, où l'on espérait trouver des vivres en plus grande abondance, les alliés résolurent de marcher vers la Loire. En route, leur armée fut grossie par l'arrivée de cent gendarmes et de douze cents arquebusiers à cheval, que François de Coligny, sieur de Châtillon, fils aîné de l'amiral, amenait du Languedoc à travers le Dauphiné.

Tandis que les forces de l'étranger grossissaient d'autant, celles de Guise étaient réduites à moins de quatre mille hommes.

Les Allemands, les Suisses et les renforts amenés par Coligny ayant opéré leur jonction le 22 septembre, l'armée se remit en marche après quelques jours de repos et arriva devant Châtillon-sur-Seine, où la Châtre s'était enfermé avec trois mille arquebusiers et quatre cents chevaux que le duc de Mayenne avait envoyés dans cette place.

Quand les alliés voulurent passer la Seine au pont des Estrochets, la Châtre fit une vigoureuse sortie contre leur arrière-garde, que commandait Châtillon. On se battit vaillamment de part et d'autre ; mais, le fils de l'amiral ayant été secouru, le lieutenant de Guise fut obligé de se retirer dans la ville. Après avoir traversé la Seine, les alliés se dirigèrent sur l'Yonne, et enfin sur Seynes, où vint mourir le comte de la Marck, souffrant depuis longtemps d'une maladie que la fatigue de la marche avait aggravée.

La division commença dès lors à se mettre dans l'armée envahissante ; Bouillon restait sans autorité ; ses ordres étaient disputés par des officiers subalternes, incapables de se mettre d'accord entre eux, et par conséquent de prendre une décision. Le Balafre, qui était tenu au courant de ce qui se passait dans le camp ennemi, profita du désordre pour renouveler ses attaques soudaines sur la droite en s'appuyant sur Sens, tandis que Mayenne traversait la Bourgogne et inquiétait la gauche des alliés. D'accord dans leurs opérations, les deux frères ne laissaient pas une heure de repos à l'ennemi, qu'ils surprenaient la nuit pour le forcer à prendre les armes, et l'empêchant dans le jour de se ravitailler, lui tuant chaque fois beaucoup de monde et disparaissant aussitôt.

Cependant les Allemands avaient passé l'Yonne à Mally-la-Ville, où ils trouvèrent un peu plus loin un envoyé du roi de Navarre qui venait les engager à remonter la Loire vers sa source ; mais, au lieu d'obéir, ils préférèrent, une fois arrivés à Arsy, prendre la route du Centre, afin de se rapprocher de la Charité, comme l'avait fait le duc de Deux-Ponts.

Pendant ce temps, les événements qui se passaient à Paris obligeaient le roi à donner à Guise un secours bien indépendant de sa volonté. Un prédicateur de Saint-Séverin ayant prononcé en chaire un sermon dans lequel le duc d'Épernon et même le roi étaient traités d'hérétiques, le bruit se répandit que ces prédicateurs et plusieurs autres ligueurs allaient être arrêtés. Le lendemain, 2 septembre, vers les six heures du soir, il y eut dans la rue Saint-Jacques un

grand rassemblement de peuple ; quelques hommes crièrent : **Aux armes ! les huguenots veulent assassiner les prédicateurs et les catholiques !** et le tocsin sonna à Saint-Benoît. Toutefois l'affaire n'eut pas de suite grave ; de fortes patrouilles parcoururent les rues, et le roi se montra en public comme si rien ne s'était passé. Mais il comprit qu'il ne pouvait plus rester dans Paris, qu'il fallait qu'il donnât des preuves de sa sincérité, et qu'il allât combattre lui-même contre le roi de Navarre et les alliés. Le 12 septembre il quitta Paris avec d'Épernon, Nevers et tous les seigneurs de sa cour pour se rendre au camp d'Étampes, où attendaient huit mille Suisses, mille hommes d'infanterie française et deux mille gendarmes. A la tête de cette armée, dont d'Épernon commandait l'avant-garde et Nevers le centre, il marcha vers le Berry pour garder les passages de la Loire depuis la Charité jusqu'à Gien.

Les alliés avaient toujours cru que le roi, n'ayant entrepris cette guerre que contraint et forcé, n'aurait rien de plus empressé que de leur livrer la Charité, afin de faire la paix aussitôt qu'ils seraient arrivés sur les bords de la Loire. Quand ils apprirent que le roi en personne leur disputait le passage de cette rivière et qu'ils avaient désormais à manœuvrer entre trois armées, ils s'emportèrent violemment contre les Français, qui les avaient attirés dans ce mauvais pas en leur promettant que le roi favoriserait l'entrée du royaume, qu'un prince du sang viendrait se mettre à leur tête, et qu'ils toucheraient immédiatement les sommes qui leur avaient été promises.

Avec Henri III et Nevers devant eux, ils ne pouvaient marcher que précédés d'une forte avant-garde, ce qui affaiblissait d'autant le gros de l'armée, attaquée sur sa gauche par Mayenne et sur sa droite par Guise, qui venait d'être rejoint par d'Aumale, d'Elbeuf et le comte de Brissac, tous ces capitaines ayant amené avec eux des troupes fraîches en bon nombre.

Les alliés s'étant emparés de Bléneau, qu'ils avaient pillé, pour se diriger ensuite sur Châtillon-sur-Loing, Guise alla camper à Courtenay, afin de mettre Paris à l'abri des Allemands. Ayant alors appris que les ennemis traversaient la plaine qui est entre Gien et Montargis, résolut de les attaquer, malgré l'avis de Mayenne¹ et de quelques autres officiers. Dépêchant immédiatement la Châtre sur Montargis pour reconnaître les positions occupées par les Allemands, il part ensuite avec le gros de l'armée, dont Mayenne commande l'avant-garde.

Les rapports indiquaient que le baron du Dohna, avec ses cornettes de reîtres, soutenus par la cavalerie française, était à Vimory, l'infanterie française à Château-London, qui est à une lieue, les Suisses et les lansquenets dans deux bourgs peu éloignés. Guise a compté sur les ombres de la nuit pour cacher sa marche à l'ennemi et assurer le succès de son entreprise.

Mayenne et d'Elbeuf commandent l'avant-garde, composée de cinq cents hommes. Le Balafré est au centre ; il a autour de lui ses gentilshommes, soixante cheveu-légers et trois cents gendarmes ; d'Aumale couvre sa droite avec deux cents hommes. L'infanterie est divisée en trois corps : un de mille arquebusiers, commandé par Saint-Paul, et les deux autres de huit cents hommes, commandés par du Cluseau et Chevrières.

L'infanterie pénétra dans le bourg de Vimory, étroit comme un boyau et long d'une demi-lieue ; l'ennemi, surpris, ne put opposer aucune résistance, et fut

¹ Guise, irrité des observations qu'on lui faisait, répondit à son frère **qu'il ne feroit point en toute sa vie ce qu'il avoit résolu en un quart d'heure.** (Davila.)

passé au fil de l'épée à la lueur des incendies que les soldats allumaient pour le forcer à sortir des maisons. Cependant le baron du Dohna eut le temps de rallier ses cornettes de reîtres et de charger les Français : L'infanterie soutient le choc jusqu'à l'arrivée, de Mayenne, qui, à la tête de sa cavalerie, refoule les reîtres et en fait un affreux carnage. Dans la lutte, à la lueur des incendies, les deux chefs se reconnaissent, et un combat singulier s'engage entre eux. Dohna, un pistolet à la main, se précipite sur Mayenne et l'atteint au visage. Le coup est amorti par la jugulaire du casque. Mayenne, qui attendait Dohna de pied ferme, lui assène un coup d'épée sur la tête ; mais l'arme glisse et ne fait au général allemand qu'une large éraflure. Guise, à son tour, arrive à la charge et achève la déroute de l'ennemi. Dans cette affaire, Rouvray perdit la cornette de Mayenne, dont les reîtres s'emparèrent, et une vingtaine de jeunes gentilshommes se firent massacrer dans un fossé dont ils ne soupçonnaient pas l'existence, et où ils se précipitèrent.

Le 30 octobre, c'est-à-dire deux jours après cette affaire ; le duc de Guise écrivait à l'ambassadeur de Philippe : Il y a trois jours¹ que, contre l'avis d'ung chacun, je donnoys sur les sept heures du soir. Dans ung quartier des ennemis estoient logés vingt-deux cornettes de reistres, lequel nous levames, et furent taillez en pièces plus de sept. cents des leurs, qui demeurèrent sur la place avec un très grand nombre de blessez. Et tiens de leurs principaux colonels et capitaines prisonniers, y estant estez pris plus de douze cents chevaux et quantité infinie de butin et de leurs chariots, qui leur a apporté un tel afoiblissement que je rn'asseure qu'avec les troupes de M. de Lorraine que j'atands dans cinq ou six jours fayre quelque chose de bon, moyennant que je sois tant soit peu secouru. Ils ont perdu six ou sept cornettes qui furent bruslées, car tout a été mis en feu. Si j'eusse eu le reste de la cavalerie qui m'avoit deu passer à Montargis, je croys qu'ils fussent tous taillés en pièce².

Guise ne pouvait guère faire plus que de décimer ainsi l'ennemi par des coups de surprise qui, souvent répétés, lui causaient un préjudice plus grand qu'une bataille en règle ; mais il ne pouvait ni l'attaquer de front, ni s'opposer à ce qu'il s'emparât des petites villes sans défense. Il sut déjouer une trahison qui se tramait dans Montargis ; et si Châtillon n'avait pas été prévenu à temps que son entreprise avait échoué, il tombait entre les mains du Balafré.

Après un siège de deux jours, les alliés s'emparèrent de la petite ville de Château-Landon, et de là se jetèrent dans la Beauce. Le Balafré, qui suivait attentivement leurs mouvements, en les voyant tourner le dos à la Loire et se placer entre l'armée du roi et Paris, fit un circuit parallèle en se portant de Montargis à Nemours et ensuite à Montereau à l'endroit où l'Yonne se jette dans la Seine, se rapprochant exprès de Paris, afin que le peuple de la capitale sût bien que les princes de Lorraine étaient toujours prêts à voler à son secours quand l'étranger le menaçait.

Ce mouvement tournant inquiéta le roi, qui voyait déjà Guise dans Paris, fêté et obéi comme un monarque, ou retournant dans son gouvernement de la Champagne pour le laisser seul, en face des alliés, courir le risque d'une défaite.

¹ Vimory avait été attaqué dans la nuit du 27 au 28 octobre.

² Archives nationales, fonds espagnol, B 58, n. 58. Copia de Villete de Mucio escrito en el campo à Loire, à 30 de octobre 1587.

D'Iteville fut chargé par le roi de s'informer auprès du duc des motifs qui lui avaient fait prendre cette détermination. Le Balafré s'excusa en alléguant la nécessité de laquelle il était de ne pas exposer sa petite armée dans un pays aussi découvert que la Beauce, et le besoin de repos qu'avait sa cavalerie, fatiguée et presque démontée après tant de courses. Il expliqua aussi à l'envoyé du roi le départ soudain de d'Aumale et de Mayenne. Le premier avait dû retourner en Picardie, où l'appelaient, ses affaires personnelles, et, le second en Bourgogne, pour réprimer une révolte qui venait d'y éclater. Quant à qui rien ne le pouvait distraire ni rebuter dans l'accomplissement de la tâche ; sujet très humble et très dévoué, il n'avait d'autre but que de chasser l'étranger, et d'autre désir que de mourir pour le service du roi.

Le roi ne parut point satisfait des explications que lui rapporta d'Iteville ; l'absence de d'Aumale et le départ de Mayenne le laissaient dans de graves inquiétudes.

Après que le Balafré eut dit adieu (18 octobre) à d'Aumale et à Mayenne, — ne pouvant se douter qu'il se séparait pour toujours de ce frère bien-aimé, — il ne lui resta plus que douze cents chevaux et trois mille arquebusiers. C'est avec ces faibles ressources qu'il allait achever de tailler en pièces les régiments de reîtres du baron de Dohna.

Le duc était à Étampes lorsque les ligueurs de Paris dépêchèrent vers lui le commissaire Louchard et quelques autres délégués, pour l'engager à s'emparer de la personne du roi tandis qu'ils se rendraient maîtres de Paris et qu'ils renverseraient le parlement, coupable à leurs yeux de n'être pas assez dévoué à leur cause. Le chevalier d'Aumale n'attendait plus que son consentement pour se mettre à la tête de cette belle entreprise. Ces moyens insurrectionnels ne convenaient nullement au Balafré. Son ambition était trop grande pour être satisfaite par de semblables coups de main ; c'était par la gloire des armes et l'éclat des services rendus qu'il voulait être porté au pouvoir. Cependant il lui fallait ménager ses alliés ; ce fut donc avec de bonnes et amicales paroles qu'il congédia l'ambassadeur des Seize, après avoir promis de seconder leurs projets lorsque le moment serait venu.

En même temps que les ligueurs de Paris envoyaient leurs délégués à Étampes, les Suisses, alliés des reîtres, dépêchaient une ambassade auprès du roi et auprès de Nevers pour assurer que leur bonne foi avait été surprise, et qu'ils s'étaient levés pour défendre Sa Majesté et non pour marcher contre elle.

Le roi reçut les envoyés des Suisses très froidement ; il leur reprocha leur trahison et les menaça de les dénoncer aux cantons, à moins qu'ils ne se soumissent aux conditions que Nevers leur avait faites, d'abandonner le roi de Navarre pour passer dans l'armée royaliste. Le baron du Dohna et Châtillon eurent connaissance des négociations entamées par leurs alliés, dont la défection eût été la ruine de toutes leurs espérances et la perte certaine de leurs armées. Du Dohna vint lui-même trouver les Suisses, pour les conjurer de rester fidèles à leur parole ; ils étaient venus ensemble, c'est ensemble qu'ils devaient retourner dans leur pays. On leur fit espérer aussi que le roi de Navarre leur enverrait bientôt un prince du sang pour se mettre à leur tête, s'il n'y venait lui-même, et leur ferait toucher les sommes qui leur étaient dues. Les Suisses envoyèrent de nouveau un délégué près du roi pour qu'il leur accordât le temps de faire prévenir le roi de Navarre de ce qui se passait. Henri III, de son côté, ne voulait pas trop affaiblir les ennemis, espérant toujours que Guise commettrait une imprudence et se ferait battre, maintenant surtout que ses troupes étaient

réduites à de si minimes proportions. Il comptait sans son hôte. Les reîtres, au contraire, ne redoutaient que Guise, qui, à l'exemple de son frère, les avait constamment battus, et témoignait même à leur égard un mépris souverain. Brantôme dit en parlant de François de Lorraine qu'il fut le premier à les vaincre, et son fils le dernier et seul¹.

D'Épernon, qui commandait l'avant-garde de l'armée royale, voulu tenter une entreprise contre les Suisses pour hâter les négociations ; mais Châtillon, qui observait ce mouvement, se porta à leur secours, et le favori d'Henri III fut obligé de se retirer. Toutefois il parvint à faire prisonnier Villeneuve de Cormont, dont il se servit plus tard pour traiter avec les Allemands.

Le Balafré, malgré ses faibles ressources, s'était juré d'exterminer les reîtres jusqu'au dernier, et d'avoir à lui seul l'honneur de cette lutte si disproportionnée. Il ne pouvait arriver à ce résultat que par des coups de surprise habilement préparés et promptement exécutés. Sa finesse et sa pénétration d'esprit le rendaient apte plus que tout autre à cette guerre de ruse et d'audace. Quant à ses soldats, ils le suivaient les yeux fermés, tant ils connaissaient son courage et, sa prudence. Sous les ordres d'un tel capitaine, ils étaient d'avance toujours certains de la victoire, quel que fût le nombre des ennemis qu'ils eussent devant eux. Depuis longtemps ils étaient habitués à se battre un contre dix.

D'Étampes, où il était encore, le Balafré envoya Saint- Paul et la Châtre à Orthon et Guillerval, pour observer la position de l'ennemi. Les fourrageurs dont ces deux capitaines s'emparèrent apprirent au duc que les alliés devaient être le lendemain à Orthon. Guise se préparait à les attaquer en cet endroit, lorsqu'il eut connaissance que l'ennemi se dirigeait vers Chartres. Mal lui en prit.

Guise, à cette nouvelle, fait immédiatement partir la Châtre avec trois cents lanciers et six cents arquebusiers à cheval, lui donnant l'ordre de se rendre à Dourdan, place peu importante, mais défendue par un château fort retiré entre un bois et une petite rivière qui pouvaient au besoin assurer la retraite à ses troupes. L'ennemi était campé tout près de là dans un bourg nommé Auneau, où se trouvait aussi un château, dans la basse-cour duquel les paysans des environs s'étaient réfugiés avec leurs bestiaux et leurs objets de valeur à l'approche des alliés. Entre le baron du Dohna et le capitaine Chollard, commandant du château, il avait été convenu que les alliés n'attaqueraient pas cette petite place, et que la garnison qu'elle contenait resterait neutre de son côté.

La Châtre, dès le point du jour, avait envoyé le capitaine Vins prendre position près d'Auneau avec la cavalerie légère qu'il commandait. Vins surprit un corps de fourrageurs ennemis et le tailla complètement en pièces. Le camp prit les armes ; mais après que les deux troupes furent en présence, séparées seulement par un ruisseau, nul ne voulut engager l'action. La Châtre, qui connaissait la position topographique du château, fit demander au capitaine Chollard la permission d'introduire les troupes du duc de Guise dans la place ; en même temps il expédiait une estafette à Guise pour lui rendre compte de la situation. Le Balafré accourut, n'emmenant avec lui que quelques troupes d'infanterie armées à la légère et sa cavalerie. Aussitôt sur les lieux, il fit venir Chollard et essaya de le gagner avec de l'or et des promesses. Mais ce capitaine, qui avait garanti aux paysans des alentours les biens et l'or qu'ils lui avaient confiés, ne voulait pas permettre aux soldats du duc de pénétrer dans le château, craignant qu'ils ne le

¹ *Vie des capitaines illustres*, par Brantôme.

pillassent. Il voulait seulement autoriser le duc à faire passer ses hommes sous les murs du château pour gagner Au veau en traversant dans toute sa longueur la digue jetée entre un étang et un bois, et allant du château à la porte du bourg.

Guise était trop prudent pour s'abandonner à la discrétion de ce capitaine, qui pouvait l'attaquer par derrière pendant qu'il serait aux prises avec les reîtres. Il en était là de ces négociations, lorsque le capitaine Vins parvint à attirer une partie des Allemands dans une embuscade. Après les avoir attaqués, il feignit une retraite et la dirigeait en bon ordre pour amener l'ennemi au point voulu. Tout à coup la Châtre, qui était embusqué dans les taillis, fondit sur eux en flanc. Vins fit alors faire volte-face à ses troupes, qui étaient prévenues ; et l'ennemi, pris entre deux feux, se débanda, laissant sur la place une centaine de morts, parmi lesquels plusieurs officiers, tous gens de marque¹.

Pendant ce temps, le prince de Conti, frère de Condé, était arrivé avec une faible escorte au camp des alliés. Sa venue fut saluée par des salves d'artillerie et par de longs festins. Bouillon remit au prince le commandement de l'armée, dont nul ne savait que faire. Le roi lui fermait la route du Vendômois ; Guise la harcelait tantôt d'un côté, tantôt de l'autre ; et, malgré la victoire remportée à Coutras, le roi de Navarre ne semblait guère disposé à venir la rejoindre par un endroit quelconque. Depuis deux jours on délibérait dans le camp des alliés pour savoir si l'on remonterait la Loire pour regagner l'Allemagne, ou si l'on tenterait le passage de cette rivière afin de rejoindre le Béarnais. Ce dernier avis finit par prévaloir, et le 21 novembre les trompettes sonnaient la levée du camp.

Ces longues délibérations permirent à Guise de concentrer autour de Dourdan toutes les forces qui étaient restées à Étampes, et de s'entendre définitivement avec le capitaine Chollard, qui, moyennant une somme convenue, laissa entrer les ligueurs dans le château, à la condition toutefois qu'aucun dégât ni aucun larcin ne seraient commis au préjudice des paysans.

Le 23, le Balafre envoya la Châtre avec divers corps, composés surtout de cavalerie, pour garder les taillis et les abords du lac, afin d'empêcher l'ennemi de fuir de ce côté.

Confiant dans la protection divine bien plus qu'en son génie, il fit exposer le saint Sacrement dans l'église de Dourdan et passa une partie de la journée en prière. A la nuit tombante, il dirigea sans bruit son armée dans le château. Il avait à côté de lui son fils, le jeune prince de Joinville, les ducs d'Elbeuf et de Nemours, le chevalier d'Aumale, qui est venu le rejoindre depuis peu, le baron de Seneçay, le comte de Chaligny, du Randan, de Bois-Dauphin et, plusieurs autres gentilshommes et capitaines.

Le capitaine Saint-Paul, soutenu par les colonels Ponsenac, Joannis, du Gié et du Bourg, commande l'avant-garde. Il doit attaquer le bourg par la gauche, tandis que Ponsenac, avec cinq cents hommes, doit opérer par une rue à droite. L'autre côté du bourg doit être attaqué par le capitaine Vins avec trois cents chevaux-légers, soutenus par la Châtre et deux cents gendarmes. Cinquante arquebusiers gardent le château ; le reste de l'armée, qui doit donner dans la rue située au milieu du bourg où loge le baron du Dohna, est rangé en bataille dans la basse-cour ; Guise s'en réserve le commandement. Il est protégé sur ses deux flancs et a sa retraite assurée dans le château en cas d'échec. Le Balafre passe la nuit à

¹ De Thou.

cheval, allant de la droite à la gauche de son armée, causant familièrement avec tous les soldats, leur promettant la victoire et un riche butin.

Le 24, à l'aube, l'ennemi bat la diane ; c'est le signal que Saint-Paul attend. Tandis que ce capitaine s'élançait sur la voie qui conduit au château à la rue située à la gauche du bourg, le colonel Ponsenac prend celle qui conduit à droite. Mais les deux rues sont défendues par des barricades faites avec des tonneaux remplis de terre et des chariots. De ces défenses, les Allemands tirent sur les ligueurs, qui commencent à plier. Saint-Paul parvient à les rallier par la prière ou en les menaçant des arquebusiers qui, restés dans le château, ont ordre de tirer sur les fuyards, et il les ramène à l'assaut des barricades, qui sont franchies cette fois. La lutte alors s'engage dans les rues ; les reîtres qui gardaient les retranchements sont tous passés au de l'épée. Ceux qui étaient restés dans le bourg accourent de toutes parts ; mais ils sont accueillis par une terrible fusillade partant des maisons dont les soldats de Guise se sont emparés, et leurs chevaux les empêchent de manœuvrer dans ces rues étroites.

La confusion se met dans les rangs des alliés, qui ne cherchent plus qu'à fuir. Ils courent aux portes du bourg, mais Guise les a fait fermer ; seul le baron de Dohna a pu s'échapper dès le commencement de l'action avec quelques officiers. Les autres essayent alors de faire sauter les remparts à leurs chevaux, ou se précipitent eux-mêmes dans les fossés. Ceux qui ne se tuent pas dans leur chute sont pris ou massacrés par la cavalerie de Vins et de la Châtre. L'action n'a duré quelques heures, mais elle a coûté la vie à près de deux mille reîtres ; quatre cents sont restés prisonniers, et tous leurs bagages, chariots et enseignes sont entre les mains des ligueurs, qui continuent le pillage pendant trois jours.

Le baron du Dohna, qui, d'après Étienne Pasquier, n'appelait Guise que le *prince des ténèbres* depuis l'affaire de Vimory, avait couru à toute bride au camp des Suisses, des Français et du reste des Allemands logés dans le village pour les engager à venir au secours de ses reîtres. Quelques escadrons se présentèrent devant Auneau ; mais, à mesure qu'ils approchaient, ils étaient taillés, en pièces par la cavalerie que Guise avait postée dans la plaine justement pour les attendre.

Les Suisses et les Français de Conti, de Bouillon et de Châtillon, au lieu de venir au secours des reîtres, furent tellement terrifiés par ce coup d'audace qu'ils ne songèrent plus qu'à se fortifier dans leurs positions pensant non sans raison que si l'infanterie de Guise était fatiguée, elle avait un refuge sûr dans le château d'Auneau, et que la cavalerie, qui n'avait presque pas donné, était en mesure de les recevoir.

Aussitôt la victoire certaine, le Balafre dépêcha la Châtre au roi pour lui en faire part et lui porter les enseignes prises à l'ennemi¹. Henri III, qui était alors à Arthenay, parut écouter avec plaisir le récit que lui fit de l'action l'envoyé du duc de Guise ; mais lui, d'ordinaire si libéral, ne gratifia d'aucun présent ce gentilhomme en remerciement de la bonne nouvelle qu'il lui apportait, ce qui laissa supposer, non sans raison, que le nouveau succès de Guise froissait son amour-propre et l'irritait dans son orgueil.

Le Balafre eût bien voulu détruire l'armée tout entière des alliés ; il eût suffi pour cela que le roi sortit de son inaction et combinât ses mouvements avec ceux des

¹ L'enseigne de Mayenne, qui avait été perdue à Vimory, fut retrouvée à Auneau.

ligueurs mais Henri III était plutôt disposé à traiter avec l'ennemi qu'à le combattre.

Guise ne pouvait plus dissimuler ses projets, ni agir par escarmouches comme il l'avait fait jusqu'ici. Avant d'entreprendre une nouvelle attaque, il fallait qu'il rallia son infanterie et qu'il prit ses dispositions en conséquence. Le lendemain de la bataille, il retourna donc à Étampes, où il fit chanter une grand'messe solennelle et un *Te Deum* pour rendre grâce à Dieu de la victoire qu'il lui avait donnée.

Deux jours après, l'infanterie qui avait pillé le camp du baron du Dohna arriva, transformée en cavalerie et vêtue des dépouilles de l'ennemi. Ce fut une joyeuse mascarade dont les chevaux et les armes des reîtres faisaient les frais d'équipement et de costume.

Quand la nouvelle de la victoire de Guise sur les reîtres arriva à Paris, le parti et les prédicateurs de la Ligue célébrèrent cet exploit avec force démonstrations d'enthousiasme ; les duchesses de Nemours et de Montpensier allèrent à Notre-Dame rendre à Dieu leurs actions de grâces, et une inscription portant ce titre :

IN VICTORIÆ FELICITER REPORTATÆ MEMORIAM

fut gravée en l'église Saint-Claude lorsque le duc y fut porter son vœu¹.

Le roi n'avait qu'à faire un mouvement pour écraser les Suisses et les débris de l'armée du baron du Dohna ; il préféra traiter avec les premiers, à qui il fit donner des vivres pour tout le temps qu'ils seraient sur le territoire de France et cinquante mille écus pour se remonter ainsi que leurs officiers² ; et mit d'Épernon à la poursuite des seconds.

Cependant, après avoir rallié son infanterie et avant de passer dans la Bourgogne, où il doit rejoindre le marquis de Pont, qui attend les alliés sur l'Yonne avec quinze cents lances italiennes et trois mille reîtres, Guise est allé saluer le roi à Gien et le presser de fondre leurs armées pour marcher tous ensemble contre l'ennemi. Henri III, qui traite sous main avec eux par l'entremise de d'Épernon, remet l'expédition au printemps et laisse partir Guise.

Le 5 décembre, le Balafré écrit à Mendoza pour l'informer de l'heureuse exécution de l'entreprise qu'il avait faite, et lui avoue que ce qui l'a fait résoudre, si promptement à l'entreprendre fut, dit-il, l'avis très certain que j'eus de l'intention du roy mon maistre, qui estait de poursuyvre et arrester des traictez

¹ De l'Estoile. Voici la traduction de cette inscription commémorative :

Les ennemis de la religion orthodoxe et catholique, vaincuz, rompez et mis en route, qui, alant ramassé quarante-cinq mille hommes, Allemands, Suisses et François, entrèrent en France et menaçoient fièrement d'oster les clefs à saint Pierre et de les jetter hors du siège apostolique ; qui, avant qu'avoir peu passer la Loyre, furent deffaicts par Henry, duc de Guise, avec seulement trois mille hommes d'eslite. Donc le duc de Guise, aiant poursuivi les restes de ceste armée entièrement protestante, vint jusques aux environs de Genève, en rapportant toute la gloire à Dieu et à saint Claude d'une si grande et inopinée victoire, et rendit ses vœux en l'église du saint.

Les princes, ducs, comtes, chevaliers et soldats qui en ceste expédition avoient suivy ce brave prince, qui a tant obligé l'Église, mirent ioy de leurs mains victorieuses ceste plaque de cuivre en perpétuelle mémoire d'un si heureux exploit et vistoire si remarquable, l'an 1588. (Le texte, en langue latine, est dans le *Journal d'Henri III*, par l'Estoile.)

² De l'Estoile.

avec les estrangers et faire parler à l'instant d'une paix que divertie par ceste heureuse entreprise¹.

Six jours après, le 11 du même mois, il écrit encore au même pour lui dépeindre le misérable état dans lequel se trouvent les reîtres, qui furent à l'aventure, sans armes, sans chevaux, poursuivis par les paysans, qui en ont tué plus de quinze cents, à coups de faux, et sont encore les bois pleins de ceux qu'ils ont abandonnés sans regarder derrière, ayder ni en défendre aucun. Et il ajoute ironiquement : Voilà l'ordre de leur traycte en laquelle Espernon les a suyvis onze journées, logeant à deux, trois et quatre lieuex d'eux, les voyant tous les jours par si long espace sans qu'il se puyse dire s'estre tiré une arquebusade, rompu une lance ni fait aucun exploit. Ce qui a tellement irrité les gens de guerre qui estoient avec luy que, indignés d'une lâcheté et trahison si évidente, ils l'ont quasi tous laissé et abandonné, même les compagnies entières avec les enseignes deployées, sans congé, et se sont retournés.... Or ayant, lors de ceste déroute, fait plusieurs dépêches à Mandelot et autres nos amis de ces quartiers, ils sont montés à cheval, et vènus à la teste des ennemis au même temps que je començois à m'en aprocher : ce que cognoissant Espernon, et leur perte entre certayne et inestimable, il a comance a traicter avec eux, non pour le bien et utilité publique, mais pour empescher et éviter par ce seul remède leur perte certayne et assurée. Toutefois je me réjouis, s'ils passent par mon gouvernement ou en Lorraine, par quelque prix que ce soit, et sans avoir esgard à nulle parole donnée, de les attaquer et parachever. Voilà l'estat où nous en sommes : le roi pense que, ces reîtres dehors, il nous manquera beaucoup de sujet d'entreprendre².

Quelque temps après la sanglante défaite d'Anneau et la défection des Suisses, les alliés opérèrent leur retraite par le Mâconnais. A Lancy, où ils arrivèrent le 6 décembre, ils apprirent, par de Lormont, que d'Épernon leur avait envoyé, que les Lorrains les attendaient en Bourgogne et en Franche-Comté, et que Mandelot, gouverneur de Lyon, avait aussi levé des troupes, ajoutant qu'au surplus les neiges rendaient impraticable le passage des montagnes du Vivarais et du Dauphiné. Châtillon soutint que l'armée pouvait passer par les chemins couverts du pays, et se faisait fort de la conduire jusque dans le Vivarais, où ils seraient rejoints par Cham baud avec des troupes fraîches tandis que celles de Mandelot n'étaient pas à redouter. L'armée se remit en marche, toujours suivie de d'Épernon. Sur les hauteurs du Vivarais, nouvelle, reprise des négociations, entamées cette fois par Marivaux, qui proposait aux reîtres de se retirer paisiblement en Allemagne bannières déployées mais en s'engageant à ne jamais servir ni contre le roi ni contre l'Empereur, ou en abandonnant leurs drapeaux pour être libres de servir qui ils voudraient plus tard. Dans les deux cas une escorte leur était donnée pour gagner la frontière. Quant aux Français qui étaient avec eux, ceux qui étaient catholiques pouvaient rentrer dans leurs foyers, à la condition d'observer la religion apostolique et romaine, et les protestants se retirer du royaume en emportant leurs biens.

Après une journée de délibérations, les Allemands, perdus dans ce pays neigeux et stérile, accablés de fatigue et de découragement décidèrent, malgré Châtillon, qu'ils sortiraient du royaume ensignes déployées. Le prince de Conti et Châtillon, ne voulant pas être compris dans le traité se retirèrent ; le premier

¹ Archives nationales, fonds espagnol, B. 58, n° 7.

² Archives nationales, fonds espagnol, B. 58, n° 9.

avec sa cornette blanche dans un château des environs et le second dans le Vivarais, suivi des troupes et des gentilshommes qu'il commandait.

Quand ils eurent quitté le camp, le baron du Dohna et ses officiers allèrent trouver d'Épernon, qui leur fit une amicale réception, et donna en leur honneur un magnifique repas.

Après que les sauf conduits du roi furent arrivés, le reste de l'armée alliée se divisa en deux corps ; les uns gagnèrent leur pays par la Bresse et la Savoie ; mais les autres, ayant voulu traverser la Franche-Comté, furent rencontrés par le marquis de Pont et par Guise, qui les poursuivirent jusque dans le comté de Montbéliard où ils achevèrent de les tailler en pièces. Bouillon se retira à Genève, où il ne tarda pas à succomber par suite des fatigues de cette campagne.

Le baron du Dohna et Boucq, son lieutenant, qui dirigeaient la première colonne, n'auraient pas davantage échappé à Guise [sit le duc de Savoie, pour le plus grand plaisir qu'il pût faire au roy](#), n'eût favorisé leur passage ; [reîtres et Suisses eussent été infailliblement défaits](#)¹.

Ainsi, malgré la bataille de Coutras, gagnée par le roi de Navarre sur Joyeuse, les huguenots, après cette campagne, voyaient leur puissant adversaire se dresser contre eux plus redoutable et plus populaire qu'il n'avait jamais été. Le Balafre, abandonné et même trahi par Henri III, presque seul, avec des forces dérisoires, soutenu seulement par la confiance inébranlable qu'il inspirait à ces troupes et par son génie, avait massacré ou dispersé une armée près de trente mille hommes, et qui s'était élevée à trente-cinq mille environ par les secours qu'elle avait reçus en route.

Le nom du duc de Guise glaçait d'épouvante ces reîtres farouches, réputés pour être les premiers soldats du monde !

Après le départ des alliés, le roi fit, le 22 décembre, son entrée solennelle dans Paris, le casque en tête et couvert de son armure de guerre, comme un vainqueur. D'Épernon était à son côté dans le même équipage. Or, comme il était de notoriété publique que ni le roi ni son favori n'avaient tiré l'épée pendant cette campagne, la satire ne les épargna point. Par respect pour le trône, Henri III ne fut pas trop attaqué mais son mignon fut vertement fustigé par les pamphlétaires. On criait dans les rues un libelle portant ce titre pompeux : *Grands faits d'armes du duc d'Espéron dans l'armée des hérétiques*. A chaque page du livre, il n'y avait d'écrit que ce mot en lettres majuscules : RIEN.

La fin de l'année 1587 est marquée par une foule de publications humoristiques ou licencieuses, dans lesquelles la verve des auteurs, s'exerçait avec une indépendance absolue aux dépens des grands et des petits. La guerre à coups de plume n'était pas moins ardente que la guerre à coups d'épée, et laissait des tracés non-moins profondes.

La duchesse de Montpensier et Chicot se distinguaient surtout par leurs épigrammes et leurs bons mots, qui couraient la cour et la ville. Ceux de Chicot n'étaient que spirituels et tombaient indistinctement sur les ridicules, et les travers de tous les partis. Ce plaisant personnage, Gascon, fort riche, très-instruit et d'une excellente famille de bourgeois, était un des rares amis du

¹ Les Ducs de Guise, par René de Bouillé. Catherine de Médicis dit partout [que sans le roy M. de Guyse eus deffaict tous les estrangiers](#) (*Lettres missives d'Henri IV*, t. II, p. 331.)

dernier Valois. Il avait à la cour son franc parler, et il en usait pour donner au roi les conseils les plus judicieux ; malheureusement ils étaient rarement suivis. A la mort d'Henri III, Chicot suivit la fortune d'Henri IV et fut tué sous les yeux de ce monarque par le comte de Chaligny, qu'il venait de faire prisonnier. [Tiens, Henriquet, je l'ai pris, je te le donne](#), en amenant son prisonnier dans la tente du roi. Le comte, furieux de se voir ainsi traité par un fou, donna sur la tête de Chicot un coup du pommeau de son épée et le tua.

Lorsque Guise eut achevé la défaite des reîtres, Chicot avait dit à la cour : [Il n'y a pas d'alouette de Beauce qui n'ait coûté aux huguenots un reître armé à cheval](#)¹.

Quant à la duchesse de Montpensier, elle ne se bornait pas à faire à Henri III une guerre d'épigrammes et de menus propos ; elle était à Paris l'agent le plus actif de son frère. Toujours au milieu des ligueurs, elle menait de front intrigues sur intrigues pour susciter au roi, qu'elle poursuivait d'une haine implacable, des ennemis fanatiques, desquels devait sortir Jacques Clément, qu'elle arma elle-même du poignard des régicides. Les complots de cette princesse devinrent si menaçants pour la sûreté du roi et la paix publique, qu'elle reçut l'ordre de quitter Paris. Méprisant l'ordre royal avec une hautaine impudence, elle répondit qu'elle n'obéirait pas, et alla jusqu'à dire qu'elle portait à la ceinture les ciseaux qui donneraient à Henri III sa troisième couronne. Henri III ayant été roi de Pologne et roi de France, pour troisième couronne la sœur du Balafre lui réservait la tonsure.

Il fut bruit à la fin de la même année que le duc de Guise s'était rendu à Rome incognito, et qu'il y était resté trois jours, durant lesquels il n'avait communiqué qu'avec le cardinal de Pellevé. Le fait semble inexact ; ce fut son fils, le prince de Joinville, qui se rendit à Rome. Le pape, il est vrai, fit remettre à Guise, après la bataille d'Auneau, [l'épée gravée de flamme](#) ; et le prince de Parme lui envoya ses armes, en lui disant [qu'entre tous les princes de l'Europe il n'appartenait qu'à Henry de Lorraine de porter les armes et d'estre le chef de guerre de l'Église](#).

Le Balafre, à son retour de Montbéliard, ne se laissa pas griser par les louanges dont il fut l'objet. Il savait, à n'en pas douter, que le roi moins que tout autre était satisfait de ses victoires, et qu'il avait à prendre garde aux pièges qui lui seraient tendus s'il voulait achever son œuvre ; que, d'autre part, les protestants, plus étourdis que vaincus par la défaite des reîtres, commençaient à se relever en Dauphiné, où Lesdiguières venait de reprendre Montélimar et tenait toute la province pour le roi de Navarre, en attendant que ce prince, aussi habile que courageux, reprit l'offensive en Guyenne et levât d'autres armées en Allemagne. Aussi Guise, loin de désarmer, s'apprêtait-il à recommencer de nouvelles luttes.

¹ Journal d'Henri III.

CHAPITRE XII.

Prédictions pour l'année 1588. — Après la mort du duc de Bouillon, le duc de Lorraine porte les armes contre Jametz. — La Noue, protecteur de Charlotte de Bouillon et gouverneur de Sedan, proteste contre les prétentions du duc de Lorraine. — Prise de Jametz. — Violente polémique entre d'Épernon et l'archevêque de Lyon Pierre de l'Espinaç. — Gaverston et l'Anti-Gaverston. — Mort d'Henri de Bourbon prince de Condé (5 mars 1588). — Emprisonnement de sa femme. — Instructions de Mucius à de Treule pour Mendoza. — Requête des ligueurs réunis à Nancy. — Les trois partis : Bellièvre et la Guiche envoyés par le roi auprès du Balafgré. — Les Seize forment encore divers complots dont le roi est informé par Poulain. — Émoi de la cour en apprenant que le duc de Guise se rapproche de Paris. — Secours promis par l'Espagne. — Le roi s'oppose à ce que le duc de Guise vienne à Paris. — Entrée triomphale de Guise à Paris (9 mai 1588). — Entrevue du duc et de la reine mère. — Le roi et ses conseillers. — Arrivée du duc de Guise chez le roi. — Les Parisiens, craignant pour la vie de Guise, attendent sa sortie autour du Louvre. — Mesures que prennent réciproquement l'un contre l'autre le duc de Guise et le roi. — Nouvelle entrevue (10 mai) entre le roi et le duc dans le jardin de l'hôtel de Catherine de Médicis. — Tranquillité relative de Paris dans la journée du 11. — Dans la nuit du 11 au 12 et dans la matinée, les troupes du roi entrent dans Paris et occupent les postes les plus importants. — Fautes de stratégie. — L'hôtel de Guise dans la matinée de la journée des Barricades (jeudi 12 mai). — Inutiles négociations. — La journée des Barricades. — La place Maubert. — Le cimetière des Innocents. — Le grand et le petit Châtelet. — Le mont Saint-Michel. — Guise au milieu des insurgés. — Il les calme et leur fait crier : Vive le roi ! — Collision regrettable au Marché-Neuf. — Guise arrête l'effusion du sang et délivre les troupes du roi. — La reine mère va voir Guise à son hôtel. — Conversation politique. — Conditions du duc de Guise. — Conseil tenu dans la nuit chez le roi. — Fuite du roi, qui se retire à Chartres. — Appréciations diverses sur la journée des Barricades. — Causes de la magnanimité de Guise. — Mesures d'ordre. — Le Balafgré écrit aux villes catholiques. — Il fait offrir sa protection à l'ambassadeur d'Angleterre. — Réponse du président de Harlay. — La justice reprend son cours. — Manifeste du Balafgré aux gouverneurs des provinces. — Sa lettre au roi. — Le duc de Guise nomme le prévôt des marchands, des magistrats et des officiers à la place de ceux qu'il a destitués. — Henri III dénonce Guise aux puissances. — Sa correspondance avec son beau-frère Philippe II. — L'ordre est rétabli dans la capitale mais Guise continue à prendre des mesures de précaution. — Les pénitents de Paris vont en procession jusqu'à Chartres. — Députation du parlement de Paris auprès du roi. — Réponse du roi. — Requête du cardinal de Bourbon et du duc de Guise au nom de la Ligue tout entière. — Réponse d'Henri III à cette requête. — Le duc d'Épernon se démet de ses fonctions. — Voyage du roi à Rouen. — Négociations. — Édit de juillet, appelé édit de l'Union. — Traité secret. — Le cardinal de Bourbon et Guise font remercier le roi. — Guise lieutenant général du royaume. — Convocation des états généraux. — Entrevue du roi et du

Balafré à Chartres. — Parallèle entre l'édit de l'Union et l'édit de Saint-Germain (1570), et entre Guise et Coligny. — La faction caroline. — Nevers contre les Guises. — Changement de ministère. — D'Entragues à Orléans. — D'Épernon à Angoulême. — Soissons et Conti retournent à la cour et obtiennent l'absolution du Saint-Père. — Défaite de la flotte espagnole. — Guise et le roi se préparent à paraître devant les états.

Jamais année (1588) n'avait été tant célébrée que celle-ci, non par les *faux oracles* de quelques devins insensés ; mais par les prédictions certaines des plus *habiles astronomes* ; et il n'y en eut jamais aussi de marquée par des événements si singuliers ; mais elle fut surtout funeste à la France, puisque ce fut alors que, par l'indolence ou le peu d'habileté des ministres, aussi bien que par la faiblesse naturelle et l'aveuglement malheureux du prince, on vit le premier trône du monde chanceler et prêt à tomber en ruine.

Ce n'est point, un commentateur arriéré, un esprit faible, ajoutant une foi naïve aux révélations des nécromanciens et des astrologues florentins, grands diseurs de bonne aventure, que protégeait Catherine de Médicis ; non, c'est l'honnête et grave de Thou qui débute ainsi dans le livre Xe de son *Histoire universelle*. Après cet exorde, l'érudit et judicieux historien s'étend gravement sur les prédictions de Régiomontan, de Gispard Bruschius et de Jean Stoffler pour l'année 1588. Aux prédictions savantes succèdent les prodiges, dont l'énumération est faite avec une exactitude méticuleuse et une touchante simplicité.

Dans le mois de février, ce sont deux jumeaux qui naissent à cinq jours de distance, et cinq parhélies qui paraissent dans le ciel ; au mois de mai, on prit à Gripswalde, en Poméranie, un espadon d'une énorme grandeur, marqué de lettres ou figures qui semblaient annoncer la guerre, telles que croix, épées, drapeaux, bèches, poignards, têtes de chevaux et vaisseaux. On voyait tout cela et même plus encore sur cet espadon phénoménal. Dans la Bretagne et dans l'Anjou, il eut une secousse de tremblement de terre qui se fit sentir jusqu'à Saumur. *La Loire même, avec ses vagues et ses flots écumants, parut émue de ces secousses.* Mais ce qu'il y eut de plus extraordinaire, ce fut le soleil qui s'obscurcit tout à coup en Saxe-Weimar et *parut, ce jour-là, porter à sa bouche (?) une épée dont la pointe menaçait le monde !*

Prédictions savantes, enfants phénomènes, monstres marins, tremblement de terre et éclipse de soleil, c'est-à-dire la science et la nature également épouvantées, annonçaient au monde que la Ligue allait être victorieuse ! Le sévère et honnête historien, se rappelant le prodige dont Rome fut témoin sous Néron, lorsque le parc de Vectius Marcellus, planté d'oliviers, fut transporté de l'autre côté du chemin, déclare que ce prodige est pour lui moins étonnant que d'avoir vu l'Espagne transportée en France et marcher fièrement la tête levée dans les rues de Paris.

Le fait est vrai, pour être moins prodigieux que celui dont parle l'histoire romaine, nous comprenons qu'il ait laissé une impression plus douloureuse dans le cœur des bons patriotes. Seulement ces bons patriotes auraient dû, avant de lancer aux ligueurs et aux Guises leurs anathèmes, se rappeler que si la réforme avait été alors victorieuse, au lieu de l'Espagnol c'eût été l'Allemand qui eût marché fièrement et la tête levée dans les rues de Paris. Et Dieu sait, si reîtres et lansquenets étaient entrés en vainqueurs dans la capitale, ce qu'il serait advenu

de cette ville et de ses habitants !... Sans conclure que tout fût donc pour le mieux, nous pouvons dire, sans passion ni parti pris, qu'on pouvait craindre pire.

A la mort du duc de Bouillon, le duc de Lorraine porta ses armes contre Jametz ; le roi de France voulait que les places de ce duché fussent mises en séquestre entre ses mains jusqu'à la majorité de Charlotte de Bouillon, héritière, des biens, de son frère. La Noue revenu en France, avait dû sa liberté au roi de Navarre et au duc de Lorraine, qui s'étaient portés caution pour lui ; en outre de sa rançon, il s'était encore engagé à ne servir ni contre le roi de France ni contre le roi d'Espagne. Si la reconnaissance lui faisait un devoir de ne pas combattre non plus contre le duc de Lorraine, il avait aussi promis au duc de Bouillon de défendre les droits de sa jeune sœur, dont le duc de Montpensier était nommé tuteur. Le brave la Noue, en arrivant à Sedan, dont il était gouverneur, adressa une protestation aussi ferme que loyale, pour expliquer sa conduite à l'égard du duc de Lorraine, dont il reconnaissait les bienfaits. Jametz fut pris, malgré la résistance héroïque de son gouverneur ; et, après une trêve de six semaines, il fut convenu que les hostilités cesseraient de part et d'autre pour négocier le mariage de Mlle de Bouillon avec le comte de Vaudemont, sous réserve du consentement du roi de France et du duc de Montpensier. Par la suite les jeunes fiancés ratifièrent également cet accord fait pour eux.

Parmi les écrits qui parurent à cette époque et dont nous avons parlé à la fin du chapitre précédent, il en est deux qui eurent, un retentissement plus grand que tous, les autres, à cause de la haute situation qu'occupaient leurs auteurs et de la violence de leur polémique.

A la mort de Joyeuse, le roi donna la charge d'amiral à d'Épernon, que le peuple et la noblesse haïssaient également à cause de son insolence. Un jour, dans le conseil, Pierre de l'Espinac, archevêque de Lyon, ayant prononcé 'des paroles violentes contre le roi de Navarre, qu'il déclarait indigne du trône, d'Épernon releva ces propos en termes outrageants pour le prélat, lui reprochant d'avoir fait profession d'hérésie dans sa jeunesse et d'avoir, commis des actions infâmes. Depuis ce jour, le ministre tout puissant et l'archevêque se firent une guerre incessante. A l'occasion des victoires de Guise sur les reîtres et des nouvelles faveurs dont d'Épernon venait d'être comblé par le roi, l'Espinac fit publier un libelle dans lequel le favori était comparé à Gaverston¹, célèbre dans l'histoire d'Angleterre sous le règne d'Édouard II au commencement du XIVe siècle. Le prélat rappelait que ce Gaverston, favori d'Édouard II, s'étant rendu par son orgueil, son insolence et son avarice, odieux au peuple et aux grands du royaume, occasionna des révoltes à la suite desquelles il fut deux fois exilé (en 1308 et 1311). Mais, ayant été rappelé chaque fois par son souverain, une nouvelle sédition éclata, et le favori fut condamné et exécuté en 1312. Édouard II ayant pris un autre favori, Hugue Spencer, officier sa maison, au fils duquel il fit épouser une des sœurs de Gloucester, les seigneurs tramèrent encore une conjuration, dont le duc Lancastre fut le chef. Sur le conseil de Spencer, Lancastre fut arrêté et eut la tête tranchée. Alors la guerre éclata dans tout le royaume, et le trop faible monarque fut dépouillé de tous ses États, tandis que les Spencer furent pendus.

L'analogie était trop évidente pour que tous les personnages visés par le prélat ne se reconnussent dans les portraits qu'il faisait d'eux sous des noms d'emprunt.

¹ Gaverston était l'anagramme de Nogarest.

Le duc d'Épernon répondit à ce libelle par un pamphlet ayant pour titre : *l'Anti-Gaverston*, et dédié à Henri de Vaudemont, autrement dit de Lorraine. Cent ainsi que par dérision le duc de Guise était désigné à la cour. Le pamphlet débutait par une attaque furieuse contre l'archevêque de Lyon avant d'atteindre le duc de Guise, contre lequel l'auteur renouvelait toutes les accusations portées sur la branche cadette de Lorraine, depuis François Ier, qui en mourant avait conseillé à son fils de tenir ces princes éloignés de la cour, jusqu'à ce jour, où, sous le couvert de la religion, ils voulaient s'emparer de la couronne.

La violence de ces écrits, les attaques directes qu'ils contenaient contre les personnes du roi et des princes, achevaient de ruiner l'autorité royale dans l'opinion publique et fournissaient des armes aux séditeux. Aussi Paris était-il dans cet état d'effervescence qui précède les grandes catastrophes.

D'un autre côté, un drame sinistre venait de s'accomplir dans le camp des protestants. Henri de Bourbon, prince de Condé, mourait empoisonné à Saint-Jean-d'Angély, le 5 mars. Un ancien avocat de Bordeaux, nommé Jean Billaud, soupçonné d'avoir fourni aux domestiques du prince le poison qu'ils lui versèrent et de leur avoir procuré des chevaux sur lesquels ils prirent la fuite, fut condamné à être écartelé, et Charlotte-Catherine de la Trémouille, accusée de complicité dans l'empoisonnement du prince son époux, fut enfermée jusqu'à ce qu'on pût informer contre elle. Elle resta cinq ans en prison.

Pendant que ces événements s'accomplissaient, le Balafre était venu à Nancy avec le duc de Lorraine pour présider une réunion à laquelle assistèrent les principaux chefs de la Ligue. Devant ses parents et alliés, il persiste dans la résolution d'attaquer Sedan et Jametz, afin de n'avoir pas à licencier les troupes qui, opèrent dans le duché de Bouillon et de les tenir prêtes à entrer en France ou à passer dans les Flandres, selon que les circonstances l'exigeront.

Dans un mémoire¹ adressé à Mendoza par l'intermédiaire de la Treule, Guise, toujours sous le pseudonyme de *Mucius*, rend compte de toutes les opérations de la dernière campagne, et termine ce rapport par les détails suivants :

À quoi il (de la Treule) ajoutera que sur l'avis qu'il (Mendoza) nous a donné du passage des soldatz d'Épernon en Picardie (le duc de Nevers était gouverneur de cette province depuis la mort de Condé), où l'on a coutume, après la guerre finie, de les envoyer en garnison, que j'ay pour ceste occasion faict despécher en diligence aux villes de Picardie, afin qu'elles ne reçoivent lesdites garnisons et prennent soigneusement garde à leur conservation comme je m'assure qu'elles feront, et que cela pourrit toujours beaucoup servir à l'observacion du traicté, bouchant à ceux qui peuvent nuire le passage de ceste frontière... Faict à Nanzi, 8 février 1588².

A la suite des conférences de Nancy, les ligueurs adressèrent au roi une requête où leurs désirs sont formulés en termes non équivoques. Ils demandent au roi, sous forme de supplication, qu'il s'associe à eux sans réserve et ordonne l'exécution des articles du concile de Trente et l'établissement d'un tribunal de l'inquisition dans toutes les capitales des provinces ; qu'il remette entre leurs mains plusieurs placés fortes et les autorise à y faire construire de nouveaux

¹ Copia del discurso que la Treule dio de parte de Mucio, en escrito. (*Archives nationales*) fonds espagnol, B. 60, n° 255, 256, 257, 258 et 259.

² Copia del discurso que la Treule dio de parte de Mucio, en escrito. (*Archives nationales*) fonds espagnol, B. 60, n° 255, 256, 257, 258 et 259.

travaux de défense élever des citadelles, y entretenir garnison aux frais des villes ou en mettant leurs environs à contribution ; de placer sur la frontière de Lorraine un nombre de troupes suffisant pour repousser l'invasion, et enfin de prendre des mesures fiscales très énergiques contre les protestants pour leur faire supporter principalement les frais de la dernière guerre.

Le roi, ne pouvant accepter de telles conditions, qui étaient l'abdication de tous ses droits entre les mains de la Ligue¹, ni les rejeter absolument, parlementa, et fit traîner l'affaire, en longueur. Mais Guise, sans attendre une réponse formelle d'Henri III, avait fait pénétrer des forces en Picardie pour venir au secours de d'Aumale et rester maître de cette frontière voisine du Pays-Bas, où le duc de Parme préparait l'expédition de l'Espagne contre l'Angleterre.

Les trois partis qui depuis si longtemps divisaient la France et la conduisaient à sa ruine étaient debout et menaçants, animés les uns contre les autres d'une égale fureur.

Le parti du roi, ou des *politiques*, était le plus faible, et ne comptait guère qu'à titre d'appoint. Sa principale force lui venait du prestige dont jouissait, encore l'autorité royale. Autour d'Henri III, faible et indolent monarque, dont le cœur, peut-être généreux, se laissait trop facilement dominer par ceux qu'il avait pris en affection, se pressait une meute avide et peu scrupuleuse de courtisans, n'ayant d'autre but que le lucre et les jouissances. Dans cette foule sordide, qui cachait au roi les périls dont son trône était menacé, dans la crainte de lui voir prendre de viriles résolutions qui auraient rendu leurs services inutiles, se montraient çà et là quelques âmes honnêtes et désintéressées ; mais leur voix était étouffée et leurs conseils méconnus.

La politique de la reine mère dominait encore parmi les conseillers de son fils, qui se croyaient très habiles en s'embrouillant eux-mêmes dans mille intrigues mal cousues et mal conduites, dont l'Italienne profitait pour ressaisir quelques lambeaux de puissance et de crédit qu'elle disputait aux favoris.

Quiconque se sentait quelque intelligence et quelque ambition quittait cette cour et se tournait vers Guise ou vers le roi de Navarre. Les plus sages et les meilleurs se tenaient à l'écart et courbaient leurs fronts soucieux.

Le parti de la réforme avait pour chef le Béarnais, qui était aussi heureux capitaine qu'habile politique et loyal gentilhomme. Aidé de Rosny, de Lesdiguières et d'autres officiers intrépides accomplissait chaque jour des prodiges de valeur. La cause qu'il défendait en France était celle de l'Angleterre, du Danemark de la Suède et de toute l'Allemagne luthérienne. Les rois et les princes de ces pays avaient trop d'intérêt à le soutenir pour qu'ils ne répondissent pas immédiatement à son appel quand il avait besoin d'hommes et d'argent.

Dans une lettre adressée au roi², Bellièvre et la Guilde, envoyés en mission auprès du duc de Lorraine, informent Sa Majesté que déjà les hérétiques allemands préparent d'autres levées pour se venger des défaites d'Auneau et de Vimory.

¹ Mendoza écrivait à Philippe II que le roi considérait la proposition de la Ligue comme tendant, sous prétexte de religion, à la division du royaume et à l'anéantissement de ses forces au profit du roi d'Espagne. (*Archives nationales.*)

² 24 mars 1588.

Il (le duc de Lorraine) nous a dict, écrivent-ils à Henri III, estre averty que le duc Casimir a donné charge à Boissey de lever promptement deux mille reîtres, que le landgrav fait disposer trois mille reîtres, et, le duc de Wurtemberg, trois autres mille reîtres ; que, outre ce, ledict duc Casimir fait lever quatre mille arquebusiers et lansquenets¹. Ainsi, à peine une armée était-elle détruite qu'une autre se levait.

Enfin il y avait le parti de la Ligue, le plus fort, parce qu'il était le plus populaire, et de plus soutenu par l'Espagne, comme la réforme l'était par l'Angleterre et l'Allemagne. Henri III seul n'avait pas un allié sincère. Le Balafré, dont les véritables projets sont restés une énigme de laquelle sa tombe n'a pas révélé le mot, dirigeait son parti avec une fermeté et une sûreté de coup d'œil qui déjouaient toutes les entreprises de ses ennemis. Le roi, sachant en correspondance assidue avec Rome et avec l'Espagne, le faisait surveiller activement, ainsi que l'ambassadeur Mendoza, pour surprendre leurs lettres et découvrir leurs desseins. Ne pouvant le vaincre par la force, Henri III, obligé de compter avec lui, lui dépêcha également Bellièvre et la Guiche pour sonder ses intentions et essayer de se l'attirer par de brillantes promesses.

Ces deux envoyés, après plusieurs belles paroles, lui proposèrent trois choses : le Voyage de Guyenne, sur lequel le roi voulait avoir son avis afin d'organiser ses forces et son armée en conséquence, le conviant de l'y accompagner, avec l'assurance qu'il serait traité plus convenablement que tout autre ; les affaires de Picardie, que le roi souhaitait de voir bien accommodées, que M. d'Aumale en fust retiré et les garnisons remises et reçues ; que le fait de Valence fust aussi bien remis ; désirant en outre que pour l'affection particulière qu'il porte à Espéron, la Ligue eût à se servir de luy. Ce sont, dit Guise, les propres expressions de Bellièvre.

Sur les deux premiers points, le Balafré répondit qu'il ne pouvait rien résoudre par lui-même, et qu'estant joint d'intérêts communs avec d'autres, il devait attendre leur retour pour leur communiquer les propositions du roi. Sur le troisième point il resta absolument muet.

Bellièvre et la Guiche achevèrent leur mission en proposant duc de se séparer de Rome et de l'Espagne ; s'il faisait cela, le roi, lui dirent-ils, l'honorerait de beaucoup de bienfaits et de charges dignes de sa qualité. Le Balafré dit à Mendoza qu'il comparait ces artifices à la tentation que le diable fit à Notre-Seigneur sur la montagne, et il assure qu'il trouvera toujours de bons anges qui le porteront et détourneront le mal que ses ennemis lui voudraient procurer. Je vous supplie, dit-il en terminant, que personne ne sache cette négociation, et principalement ce dernier point, lequel je n'ay voulu confier qu'à vous seul, n'en ayant rien voulu mander au duc de Parme, encore qu'il ayt ici envoyé un home exprès pour en être informé².

Pendant les événements se précipitaient, et révolution était imminente.

Les Seize levaient hautement dans Paris l'étendard de la révolte, malgré Guise et malgré l'ambassadeur, d'accord entre eux pour ne rien précipiter. Le roi avait été informé par Poulain de divers complots organisés contre sa personne. La Ligue espérait pouvoir compter, dans Paris seulement, sur vingt mille hommes, dont Guise avait lui-même désigné les principaux officiers, qui étaient Laval, de Bois-

¹ Bibliothèque nationale.

² Lettre du duc de Guise à Mendoza. (*Archives nationales*, fonds espagnol, B. 61, n° 98.)

Dauphin, Charles de Cossé, comte de Brissac, de Maineville, de Gomeron, de Richebourg, frère de Mouy, d'Esclavol, de Chamois, de Saint-Paul, de Foinen, le capitaine Joanne et plusieurs autres, dont l'intelligence et le dévouement lui étaient connus. Le duc aurait voulu en outre que Paris ne fût divisé qu'en cinq quartiers au lieu de seize, afin de moins disperser les commandants et obtenir une plus grande unité d'action.

La Chapelle-Marteau envoyait auprès de lui de fréquents émissaires pour l'engager à venir à Paris, où sa présence était indispensable.

Le roi redoutait l'arrivée de Guise, et, pour lui ôter tout prétexte à ce voyage, il manifesta l'intention d'aller en Picardie, où d'Aumale, éludant les ordres de la cour, conservait pour la Ligue les places dont il s'était emparé. Mais Guise répondit que si le roi allait en Picardie, il saurait bien vite le contraindre à revenir sur ses pas.

Henri III, bien que le Balafré ne fût pas à Paris, n'était nullement assuré dans son Louvre. Par Poulain il est informé d'abord que les ligueurs avaient décidé de s'emparer de sa personne le jour du mardi gras, tandis que, masqué, il irait courir dans les rues de Paris comme il avait l'habitude de le faire tous les ans. Il se tint pour averti, et ne sortit pas. Peu après il apprit encore, toujours par le même personnage, que l'armée de la Ligue devait l'enlever pendant qu'il reviendrait de Vincennes, tuer ses gardes et d'Épernon, et l'enfermer en un lieu sûr. Villequier et plusieurs autres ministres, soit qu'ils fussent dans les projets de la Ligue, soit qu'ils se refusassent sincèrement de croire à tant d'audace, engageaient le roi à mépriser ces informations, inventées disaient-ils, par des factieux n'ayant d'autre but que de jeter alarme dans le royaume et dans l'esprit de Sa Majesté. Mais les déclarations de Poulain, qui cette fois fut admis devant le roi, étaient si catégoriques et les preuves qu'il fournit si évidentes, que les ordres furent donnés pour prévenir cet attentat.

Pendant ce temps (avril) on apprit à la cour que le duc de Guise était à Soissons les cardinaux de Bourbon, de Vendôme, de Guise, le commandeur Moreo, l'un des signataires du traité de la Ligue, et plusieurs autres ligueurs l'avaient rejoint.

C'est dans ces réunions que l'action fut décidée et le retour de Guise à Paris résolu.

Guise avait appris que le roi, sortant enfin de son apathie, venait de faire marcher sur Paris quatre mille Suisses et de renforcer sa garde française des menaces déterminèrent l'explosion de la conjuration.

Le commandant Moreo promit qu'aussitôt que les hostilités auraient commencé dans Paris, le roi d'Espagne retirerait son ambassadeur d'auprès du roi et en accréditerait un autre auprès de la Ligue catholique ; de plus, le duc de Parme devait envoyer à la frontière cinq à six mille lansquenets et deux régiments de mille à douze cents lances, qu'il devait licencier, pour qu'après leur licenciement, le duc de Guise pût les faire entrer en France par Cambrai, Guise et Rocroi. Enfin le même duc de Parme devait fournir à la Ligue **les trois cent mille écus promis en cette occasion** et les faire parvenir au Balafré par Mézières ou par Guise, selon que ces fonds se trouveraient à Namur ou du côté de Bruxelles¹.

¹ Voir tous ces détails dans le Mémoire envoyé par le duc de Guise au duc de Parme. (*Archives nationales*, fonds espagnol, B. 61, n° 184, Copia de la caria de Mucio para et duque de Parma.)

Guise, comme preuve évidente de sa bonne foi et gage de sa parole, devait envoyer son fils, le prince de Joinville, et les gentilshommes de sa maison pour faire partie de l'armée (la *Santa Armada* ou *Hermandad*) qui allait quitter Lisbonne et faire voile pour l'Angleterre sous le commandement du duc de Parme¹.

En Picardie, où d'Aumale commandait pour la Ligue, et en Bourgogne, où trouvait le duc de Mayenne, ces deux princes s'agitaient ouvertement en faveur de Guise, et leur attitude, malgré leur langage, s'efforçaient de rendre respectueux, était de plus en plus révolutionnaire.

La duchesse de Montpensier avait vainement sollicité du roi d'accorder au duc de Guise la permission de venir à Paris. La reine mère elle-même s'opposait à ce retour, dans la crainte trop justifiée que la révolte ne reçût, par l'arrivée du duc, **une dernière et décisive impulsion**².

La Guiche et Bellièvre firent plusieurs fois le voyage de Soissons pour déterminer le Balafré à ne pas revenir à Paris, et n'obtinrent que des paroles vagues, ne promettant rien et laissant tout supposer. De leur côté, les Seize réclamaient instamment le chef de la Ligue parmi eux, craignant chaque jour que le roi ne les fit tous embastiller, juger et condamner pour crime de lèse-majesté.

La cour expédie à Guise un dernier courrier pour lui annoncer que le roi est résolu à donner satisfaction à la Ligue sur plusieurs points, à accorder aux Parisiens et aux princes lorrains les sûretés qu'ils réclament ; mais les coffres sont épuisés, au point que ce courrier ne peut partir faute des vingt-cinq écus nécessaire pour le voyage, et la dépêche, mise à la poste, arrive trop tard, ou Guise feint de ne pas l'avoir reçue.

Le 8 mai, le duc laisse à Soissons le cardinal son frère et le prince de Joinville, et, en même temps qu'il écrit au cardinal de Bourbon pour le prier d'informer le roi de son retour, il se met en route pour la capitale, après avoir imploré la miséricorde de Dieu dans une église et s'être recommandé aux prières des minimes de la ville. Le 9 au matin, il arrive dans les environs de Saint-Denis, et, après avoir fait reposer ses chevaux, il continué sa marche, le visage caché sous son manteau³, escorté seulement de six gentilshommes et d'un envoyé des Seize, nommé Brigard⁴.

A midi, il traverse la rue Saint-Denis ; le peuple, en reconnaissant son héros, se précipite sur ses pas et laisse éclater un enthousiasme délirant. Tandis que les hommes l'accueillent avec des cris et des bravos frénétiques, les femmes s'approchent de lui pour toucher ses habits, les faire toucher à leurs enfants, et même pour lui baiser les mains.

Le Balafré reçoit ces témoignages d'affection, dont un roi serait fier, avec un sourire affable, exempt de morgue et de fierté. L'immense popularité dont il jouit ne l'émeut point ; l'encens ne le grise pas plus que la mauvaise fortune ne le décourage.

¹ Lettre de Mendoza au roi d'Espagne, *loc. cit.* Il paraît toutefois que Philippe II ne tenait pas beaucoup à avoir le fils de son allié dans les rangs de son armée ; car il écrivit de sa propre main en marge de la lettre : Je ne sais pas si ce ne serait pas trop se découvrir.

² René de Bouillé.

³ L'Estoile.

⁴ Journal d'Henri III.

Au lieu de descendre à son hôtel, il va tout droit chez la reine mère, qui ne peut s'empêcher de lui témoigner l'effroi que sa présence lui cause en un tel moment et malgré la défense formelle que le roi lui avait faite de venir. Mais, après lui avoir fait ces reproches, elle s'empresse de le combler de caresses pendant la courte conversation qu'elle a avec lui, en attendant qu'elle connût la réponse de son fils, qu'elle s'est empressée de faire prévenir elle-même de l'arrivée soudaine du duc¹.

Quand la réponse du roi fut arrivée, Catherine de Médicis monta dans une chaise à porteurs tandis que Guise la suivait à pied à la portière de droite. Le Balafré, qui avait alors trente-huit ans, était dans tout l'éclat de sa puissance et de sa beauté. *En le voyant, disait-on, les huguenots étaient de la Ligue², et la maréchale de Retz s'écriait qu'auprès de lui les autres princes semblaient peuple.*

Le duc était vêtu ce jour-là d'un pourpoint de damas blanc, d'un manteau de velours noir et de bottines de buffle. Tête nue et la figure souriante, il tenait à la main son chapeau, orné d'une plume verte ; et répondait aux acclamations nouvelles de la foule par des saluts gracieux. Les cris de : *Vive Guise ! Vive le pilier de l'Église !* mêlés au chant de l'*Hosanna filio David*, retentissaient depuis l'hôtel de la reine mère, lorsque enfin on arriva au Louvre.

Quand le page de Catherine vint annoncer l'arrivée du Balafré, le roi, qui était avec l'abbé d'Elbène, le colonel Alphonse d'Ornano et quelques-uns de ses gardes du corps, fut saisi d'un tremblement nerveux, et s'appuya sur un siège le front dans la main.

Eh bien ! dit Henri III en se tournant vers ses conseillers, *que feriez-vous à ma place ?*

L'abbé d'Elbène laisse froidement tomber cette sentence de mort : *Percutiam pastorem, et dispergentur oves.*

Le Corse Alphonse d'Ornano (qui fut plus tard maréchal de France) dit au roi qu'il se chargeait de donner au duc de Guise le coup de la mort ; les gardes se déclarent prêts à le soutenir. Mais Bellièvre, Villequier et le chancelier, qui arrivèrent en ce moment, furent d'avis contraire, et firent ressortir que cet assassinat ne résoudrait rien, n'étant qu'une mesure incomplète, et aurait pour effet d'exciter le peuple de Paris à commettre d'atroces vengeances.

Tandis que les ministres et le roi délibéraient encore, la reine mère entra, suivie du Balafré, qui, se baissant, fit devant Henri III une profonde révérence.

¹ Voici, d'après Davila, les termes de la conversation du duc de Guise avec la reine mère : *Elle lui dit qu'encore qu'elle fust bien aise de le voir, elle l'eust vu maintenant beaucoup plus volontiers en un autre temps. A quoy le duc fit réponse avec une mine fort modeste, quoyqu'en termes altiers, qu'il estoit bon serviteur du roy, qu'ayant appris les calomnies dont on chargeoit son innocence, les choses qui se tramoient contre la religion, et les embusches que l'on dressoit aux plus gens de bien d'entre le peuple, il estoit là venu exprès pour divertir ce mal, et pour se justifier lui-mesme, ou bien pour exposer sa vie au service de l'Église, et pour la conservation universelle de la foy. Ce discours s'estant interrompu comme. Il vint à saluer les autres dames de la cour ; ainsi que c'est la coustume, la reine appela Louis Davila (le frère de l'historien), son chevalier d'honneur, et luy commanda en mesme temps d'aller advertir le roy que le duc de Guise venait d'arriver et qu'elle-mesme ne tarderait guère à le luy mener au Louvre.*

² Balzac.

Je vous avais fait avertir, Monsieur, que vous ne vinssiez pas, dit le roi avec un visage courroucé.

— Sire, répondit Guise, je suis venu me mettre entre les bras de Votre Majesté pour lui demander justice et me justifier en même temps des calomnies de mes ennemis. Toutefois je n'aurais eu garde de venir, si j'en eusse reçu un commandement plus clair, et plus exprès de la part de Votre Majesté.

Bellièvre dit alors au roi que le dernier courrier expédié au duc de Guise était arrivé trop tard ; et peut-être même n'était pas arrivé à sa destination. Henri III interrompant Bellièvre, dit alors à Guise, sur un ton plus adouci, qu'il ne savait si quelqu'un l'avait calomnié ; qu'en tout cas son innocence paraîtrait s'il n'arrivait rien qui pût causer dans l'État les troubles que l'on redoutait.

Après ce court entretien, Catherine de Médicis et la duchesse d'Usez attirèrent le roi à part, et, lui racontant les ovations faites au chef de la Ligue ; lui firent, comprendre qu'il n'était pas temps encore de se porter à des résolutions extrêmes.

Pendant ce temps, Guise, feignant d'être fatigué par le voyage, demanda au roi la permission de prendre congé de Sa Majesté, et se retira en traversant la foule des courtisans, qu'il saluait avec son aisance et sa courtoisie ordinaires. Mais personne ne se dérangea pour l'accompagner.

Quand il fut dans la rue, la même affluence de peuple l'attendait pour le reconduire à son hôtel, rue Saint-Antoine, au milieu des mêmes acclamations¹.

Si brave qu'il fût, le Balafré ne se dissimulait pas le danger qu'il venait de courir, et la prudence lui conseillait de ne plus s'y exposer. Plus que lui-même ses amis craignaient pour ses jours, et quand il sortit du palais, le capitaine Saint-Paul s'y était, déjà introduit par la force, tandis que d'autres ligueurs ne parlaient de rien moins que d'escalader les murs pour aller le chercher.

Pendant toute la journée et toute la nuit du 9 au 10 mai, les Seize, les capitaines ligueurs et les gentilshommes catholiques ne cessèrent de se porter à l'hôtel du duc, dont ils gardèrent toutes les issues, dans la crainte que les gardes et les Suisses n'essayassent de s'emparer de ce chef, vénéré jusqu'à l'idolâtrie.

Le 10, qui était un mardi, le Balafré manda près de lui les capitaines des quartiers et le conseil des Seize ; après s'être longuement consulté avec eux, il ordonna que toutes les avenues fussent gardées, que les capitaines tinssent leurs compagnies prêtes à la première alerte pour se rendre sur les points les plus importants de la ville et principalement à son hôtel, qui dans la nuit avait été rempli d'armes à feu, d'épées, de piques, de casques, de tambours et de trompettes.

Le roi, de son côté, avait pris des mesures défensives à l'issue d'une entrevue qu'il eut encore avec Poulain aussitôt après le départ de Guise. Cet espion ne lui avait pas caché qu'autant les ligueurs étaient abattus avant l'arrivée de Guise, autant maintenant ils se montraient résolus à dépasser toutes les limites.

¹ Étienne Pasquier et tous les auteurs contemporains citent une foule de faits se rapportant aux démonstrations dont le duc de Guise fut l'objet. On vit un coureur qui, pour s'en approcher, se laissa glisser le long d'une corde, au risque de se casser le cou. Une jeune fille l'embrassa de force en disant : **Nous ne craignons plus rien avec un si grand prince**. Des bonnes femmes lui faisaient toucher leurs chapelets, etc. etc.

Henri III tient son conseil au Louvre avec ses ministres ; de même que le Balafre avec les chefs de la Ligue.

Les gardes du palais sont doublés, tous les postes renforcés ; un édit est lancé pour enjoindre à ceux qui n'ont pas de domicile, ou que leurs affaires ne retiennent pas à Paris, d'avoir immédiatement à sortir de la ville. L'édit est sans effet, l'hôtel de Guise et ceux des seigneurs de la Ligue étant ouverts à ceux qu'il pourrait atteindre.

Le même jour, tous les principaux magistrats sont appelés dans le conseil du roi, et comme ils sont aussi capitaines des milices bourgeoises, c'est à eux qu'est confiée la garde du cimetière des Innocents.

Le duc de Guise et le roi eurent aussi, ce jour-là une entrevue chez la reine mère ; l'explication, pour être plus longue, n'en fut pas plus cordiale pour cela. Guise se plaignit des calomnies dont il était l'objet, et fit une longue énumération des griefs des catholiques ; il dépeignit la funeste influence des favoris, et indiqua sommairement les réformes à apporter dans le gouvernement pour imprimer une meilleure impulsion à la marche des affaires de l'État. Le roi protesta de son dévouement pour la religion, de sa sincérité à combattre l'hérésie et de sa bienveillance toute particulière pour la maison de Lorraine, déclarant toutefois qu'il ne pouvait pas mettre toutes les charges de l'État sur la tête d'un seul des membres de cette famille. Il disculpe aussi ses favoris, dont le zèle pour la religion lui est connu, et il ajoute, rapporte-t-on : **Qui aime le maître, aime le chien.** — **Oui**, répliqua Guise, **à la condition qu'il ne morde pas**¹.

En l'état des esprits, si sincères qu'ils fussent l'un et l'autre, il leur était impossible de rien résoudre, touchant la situation, dans une conversation particulière. La querelle était publique, elle ne pouvait se terminer que par un acte public.

La journée du 11 se passe, en apparence, assez tranquillement ; les rumeurs les plus contradictoires circulent, les partis se prêtent mutuellement les projets les plus sanguinaires ; mais la trêve n'est pas rompue.

On se prépare de part et d'autre, on s'arme, on négocie, on attend les événements qui sont dans l'air.

A la nuit, les compagnies les plus importantes de Paris, celles sur lesquelles le roi croit pouvoir dompter avec le plus de certitude, prennent position dans le cimetière des Innocents. C'est Augustin de Thou, le président au parlement, qui en a le commandement, en attendant que Nicolas de Brichanteau vienne se mettre à leur tête pour exécuter les ordres du roi. A trois heures du matin, le marquis d'O vient les visiter, et s'aperçoit que quatre d'entre elles ont quitté leur position, et sont répandues dans la rue Saint-Honoré. Les hommes de ces compagnies appartiennent à la Ligue ; c'est un commencement d'insurrection que le marquis, accompagné seulement de quelques archers, n'est pas en mesure de réprimer. Il encourage néanmoins ces hommes à faire leur devoir, et vient dire à de Thou de tenir ferme à son poste jusqu'à l'arrivée des renforts.

A la pointe du jour le marquis d'O va lui-même ouvrir la porte Saint-Honoré au régiment des gardes-françaises et aux Suisses, que le roi vient d'appeler à son secours. Ces troupes marchent en silence jusqu'au cimetière des Innocents ; quelques-unes restent à cet endroit ; les autres, tambours battant, se dirigent

¹ René de Bouillé.

vers les postes qui leur sont des assignés. Le roi vint à cheval les voir défiler à la porte Saint-Honoré.

Le maréchal de Biron, avec trois compagnies de Suisses, se rend au Marché-Neuf ; une de ces compagnies est détachée pour occuper le Petit Pont, qui est tout proche.

Le pont Saint-Michel et le Petit-Châtelet sont occupé chacun par une compagnie de gardes-françaises, que commandent Marivaux et du Guast.

Le marquis se rendait maître en même temps, avec compagnies, quatre de Suisses et deux françaises, de la place de Crève et de l'hôtel-de-ville, où Perroux, prévôt des marchands, Laurent Tîtes, chevalier du guet, et quelques autres fidèles royalistes ont passé la nuit.

Le restant des renforts étrangers appelés par le roi est placé en réserve dans le cimetière des Innocents.

Le roi et ses capitaines commirent de graves fautes de stratégie. Préoccupés avant tout de mettre le Louvre à l'abri, ils négligèrent d'entourer le quartier du duc de Guise, de façon à lui couper les communications avec la rive gauche et le faubourg Saint-Antoine, en faisant occuper fortement la place Maubert qui était la première dont on devait s'emparer, les alentours de la Bastille et les rues Saint-Denis et Saint-Martin. Par ce moyen, le Balafré se serait trouvé enfermé dans son hôtel comme dans une place dont le siège est fait de tous les côtés¹.

Paris n'avait pas dormi de toute la nuit du mercredi au jeudi (11 mai). A l'aube, le bruit des tambours et le pas pressant des soldats en armes achevèrent de jeter la consternation dans le cœur des bourgeois qui ne songèrent plus qu'à tenir cois dans leur logis. Quelques-uns paraissaient aux fenêtres, d'autres, plus hardis, voulurent ouvrir les volets de leurs boutiques ; mais bientôt, toutes fenêtres et toutes portes furent calfeutrées, et bourgeois et artisans prirent les armes et attendirent les ordres du duc de Guise.

De grand matin Catherine de Médicis, qui n'avait pas plus dormi que les autres, envoya Davila, son chevalier d'honneur, à l'hôtel de Guise, sous prétexte de visite de politesse, et en réalité pour s'informer des préparatifs qui s'y faisaient. L'hôtel était fermé et l'envoyé de la reine mère fut introduit par une petite porte qui donnait dans la cour². Trois cents gentilshommes en armes étaient rangés dans cette cour en ordre de bataille.

Le duc se promenait au milieu, la tête basse et le front soucieux. Lui, d'ordinaire si calme et si souriant la veille d'une bataille, était fébrile et pensif dans son propre hôtel, dans ce Paris dont il était l'idole. C'est qu'on ne tire jamais l'épée contre son roi ; si juste que soit la cause que l'on sert, sans avoir la conscience inquiète. Tel qui brave la mort des champs de bataille le sourire aux lèvres, le front intrépide, tremble et pâlit à l'idée qu'il va peut être attacher son nom de l'épithète de factieux.

¹ L'hôtel de Guise avec ses dépendances constituait un vaste enclos fermé par les rues du Chaume, des Quatre-Fils et de Paradis. Avant les Guises, il avait appartenu au connétable de Clisson. A la mort de Marie de Lorraine (1688), il fut acheté par les Rohan-Soubise. C'est aujourd'hui le dépôt des archives de France. La porte de l'École des chartes, en face la rue de Braque, date seule d'une époque reculée ; l'écusson des Guises y brille encore comme au XVI^e siècle. (MICHAUD.)

² *Histoire des guerres civiles*, par Davila.

Le Balafre ne pouvait pas se méprendre sur le but de cette visite matinale. Après avoir répondu avec courtoisie aux compliments de l'envoyé de la reine mère, il lui montra ses gentilshommes rangés sur deux rangs dans la cour, et le fit passer dans le jardin pour lui faire voir en détail tous ses préparatifs de défense. Le jardin était rempli d'armes, et à travers les soupiraux on voyait reluire dans les bas offices des pointes de lances et de piques. Il ne voulait pas être l'agresseur, mais il était résolu à opposer une résistance énergique s'il était attaqué.

Davila quitta le duc après de nouveaux compliments, et se rendit au Louvre, où la reine mère l'attendait dans le cabinet du roi. Mais depuis le matin Paris avait changé d'aspect. Les rues commençaient à s'animer : ouvriers et bourgeois se préparaient à la défense en traînant dans les rues de grosses poutres, en remplissant de terre des tonneaux qu'ils sortaient des boutiques, et en commençant à tendre des chaînes dans les rues. Les gentilshommes de Guise, les capitaines de la Ligue et les chefs de quartiers couraient de toutes parts, transmettant les ordres du duc, auxquels chacun s'empressait d'obéir. La place Maubert et l'entrée de la rue Saint-Antoine étaient les points où les groupes armés se montraient les plus nombreux et les plus résolus.

Lorsque Davila eut rendu compte à la reine mère de ce qu'il avait vu à l'hôtel de Guise et dans son passage à travers les rues de Paris, le roi, qui l'écoutait et lui avait fait répéter deux fois son récit¹, envoya son secrétaire Benoise pour donner ordre au marquis d'O de faire couper la place Maubert et la rue Saint-Antoine.

C'était trop tard ; Bois-Dauphin, avec les jeunes gens des écoles et les bateliers de Saint-Jean-en-Grève, s'était saisi de la place Maubert, et quand Crillon y arriva, bien qu'il eût d'excellente troupes, les barricades étaient levées, et force lui fut de rétrograder. Mais derrière lui les rues ont été barrées immédiatement, et, au lieu de pouvoir retourner d'où il est venu, il se trouve enfermé entre le quartier Sainte-Geneviève et les ponts. C'était le comte de Brissac, à la tête des ligueurs du faubourg Saint-Germain, qui venait de lui couper la retraite.

Cependant les négociations continuaient entre le Louvre et l'hôtel de Guise. Bellièvre, envoyé par la reine mère, était chargé de proposer au duc de quitter Paris, sous promesse formelle, que rien ne serait fait contre lui ni contre ses amis ; le duc refusa : il veut des garanties et des places de sûreté ; et puis, du reste, peut-il abandonner à la fureur et à la vengeance de ceux qui se sont emparés de l'esprit du roi tant de zélés catholiques qui ne se sont armés que pour défense de la religion et de leur vie² ?...

A la demande de la reine de faire cesser le tumulte, Guise répond que ce sont des taureaux [eschapez et mal-aisez à arrester](#). Vainement il est encore sollicité de se rendre au Louvre, où le roi l'attend et lui promet d'avance tout le contentement qu'il peut souhaiter ; il élude de répondre, afin de faire traîner les choses en longueur et d'avoir le temps de voir venir les événements.

De huit heures à onze heures du matin, l'insurrection, qui n'a rencontré de résistance sérieuse nulle part, s'est rendue maîtresse de presque toute la ville ; on n'a encore aucune violence à déplorer. Mais tout à coup le tocsin sonne de toutes parts ; les cris : [Aux armes !](#) retentissent, et avant midi toutes les rues sont bouchées à l'aide de barricades, qui enserrant de tous côtés les postes où les Suisses et les gardes-françaises sont consignés.

¹ *Histoire de guerres civiles*, par Davila.

² *Vie du duc de Guise*, par Péron. — *Les Ducs de Guise*, par René de Bouillé.

Le capitaine Saint-Paul, qui commande dans les quartiers de Montmartre et de Saint-Eustache, vient établir sa dernière barricade devant le premier poste qui défend le Louvre.

A midi, le Balafré, qui jusque-là était resté dans son hôtel, parcourt les rues de son quartier avec l'archevêque de Lyon et quelques gentilshommes.

A la même heure, les Suisses, qui sont restés au cimetière des Innocents, sont assaillis par des forces si nombreuses, que toute résistance leur est impossible. La compagnie des mêmes trompes qui est au Petit-Pont est attaquée et obligée de se replier sur le Marché-Neuf, où commande Biron. Pendant ce temps, Marivaux, qui est au Petit-Châtelet avec une compagnie de gardes-françaises, a voulu essayer de s'emparer du Grand-Châtelet, mais il est repoussé ; et du Guast, qui est au pont Saint-Michel, est dans une situation non moins cruelle.

Le sang va être répandu ; la chaleur qui commence à être assez grande, à excité quelques hommes à boire un peu plus que de coutume, les imaginations sont exaltées, les mèches brûlent aux mousquets, on va faire feu de part et d'autre, lorsque le Balafré, à cheval, sans escorte et sans armes, tenant une petite canne, traverse les barricades aux cris mille fois répétés de : *Vive le duc de Guise !* A ce peuple en délire il fait entendre, de sa voix calme et persuasive, des paroles de paix et de modération. Il rappelle aux combattants qu'ils n'ont pas pris les armes dans le but de se montrer agresseurs, et qu'ils n'ont qu'à rester sur une sage défensive à remercier Dieu, qui leur a fait la grâce d'épargner leurs vies et celles de leurs familles, leur liberté, la religion et l'honneur de la sainte Église. *Quant au reste, ajouta-t-il, ne vous en mettez pas en peine, et reposez-vous sur moi, les choses étant réduites en une pleine seurete.*

Les cris de : *Vive le duc de Gusie !* redoublent ; mais lui, se tournant vers la foule, dit : *Mes amis, c'est assez ! c'en est trop ! criez : Vive le roi !* Alors le cri *de Vive le roi !* se fit entendre.

Avec la même confiance il s'approche des postes occupés par les Suisses et par les gardes-françaises ; et, après avoir adressé à ces troupes et à leurs officiers des paroles affectueuses, il les engage à mettre bas leurs armes et à se replier vers le Louvre. Il rallie ainsi les compagnies de l'hôtel-de-ville et du pont Saint-Michel. Malheureusement il arrive trop tard pour prévenir au Marché-Neuf une collision regrettable. Là un Suisse ayant eu la maladresse de tirer un coup d'arquebuse, une fusillade terrible répond de tous les côtés à ce coup de feu. Une trentaine de Suisses sont tués, une soixantaine blessés. Guise sauve les autres d'un massacre certain en les faisant conduire au Louvre par le capitaine Saint-Paul qui marche à leur tête, sans armes, et les remet au maréchal de Biron, qui les loge dans les environs. Le Balafré se rend ensuite au cimetière des Innocents, où est le reste des troupes suisses, qu'il fait également conduire au Louvre sous l'escorte de Brissac. Toutes ces compagnies avaient défilé sans armes et sans tambours, ainsi que des prisonniers de guerre ; Guise leur fit rendre leurs armes, comme il le leur avait promis. Seules, les compagnies de gardes-françaises n'avaient pas été désarmées par le peuple.

Le calme rétabli, ou tout au moins tout grave danger disparu, Guise donna ordre à ses troupes improvisées de ne pas quitter leurs postes, surtout dans les alentours du Louvre ; tout en leur défendant expressément de tenter la moindre entreprise et de se livrer à n'importe quelle manifestation contre ce palais et contre ceux qu'il renferme. Ensuite il se dirige vers son hôtel pour attendre des propositions qu'on ne manquera pas de lui faire.

En effet, quelques instants après, la reine mère sortait du Louvre en carrosse pour se rendre à l'hôtel du Balafre ; mais, les barricades barrant le chemin, elle fut obligée de monter dans sa chaise. Le duc, qui l'attendait, alla au-devant d'elle et lui fit, *coram populo*, car la cour de son hôtel était pleine de ligueurs, de gentilshommes et de soldats, l'exposé de ses plaintes. Il regrette à haute voix que le roi ait si mal choisi son temps pour mettre une garnison étrangère dans Paris ; car la vue de ces troupes avait fait craindre aux bons catholiques qu'on ne voulût les égorger, et l'émeute était née de ce soupçon. Après tant de témoignages de bons et fidèles services, il souffrait aussi de voir de quelle façon le roi le traitait, ainsi que la bonne et catholique ville de Paris ; mais que néanmoins il avait fait son possible pour rassurer le peuple et apaiser cette sédition.

Catherine de Médicis, non moins habile et dissimulée, répondit, sur le même ton, que le roi n'avait rien voulu faire autre que mettre hors de Paris les étrangers qui y étaient. Ayant été mal servi en cette affaire, il avait appelé ses gardes, avec le dessein d'en faire lui-même la revue et de joindre ses soins à son autorité pour divertir le mal dont il voyait les habitants menacés ; que, du reste, on était allé un peu vite en besogne en courant aux armes sur un simple soupçon. Elle termina en espérant **que toutes choses se pacifieraient quand la vérité serait reconnue.**

Tout cela n'avait été dit que pour la galerie ; ni l'un ni l'autre des deux interlocuteurs ne s'y était mépris un seul instant. Guise, après ces propos, conduisit la reine mère dans le jardin, où, sachant qu'ils n'étaient plus écoutés, tous deux laissèrent tomber le masque.

Que voulez-vous ? dit la reine mère ; **quelles sont vos conditions ?**

Le Balafre avant de se découvrir entièrement, commença par faire le procès du roi, dont il avait, disait-il, pénétré les secrètes pensées qui étaient de ruiner tous les grands du royaume et d'opprimer tous ceux qui portaient ombrage à ses favoris ; aussi n'était-il que temps de songer à sa conservation et à celle de tous les autres. Voici quelles étaient ses conditions ; et il faut bien reconnaître que si le bien de l'État et celui de la religion y entraient pour beaucoup, son ambition s'y était fait la plus grosse part.

Il voulait, en premier lieu, être nommé lieutenant général du royaume, avec les mêmes pouvoirs que son père avait exercés sous François II, et demandait que cette charge lui fût confirmée par les états généraux assemblés dans Paris ; que les princes de Bourbon fussent, par un édit, déchus de leurs droits à la couronne comme hérétiques ; qu'on, limitât à l'avenir les tailles et contributions du peuple ; que les favoris d'Épernon, la Valette, son frère, le Corse Alphonse Ornano, le maréchal de Retz, d'O, Biron, etc., fussent privés de leurs charges et bannis de la cour ; que d'Aumale fût nommé gouverneur de Picardie, d'Elbeuf, de Normandie ; Nemours, gouverneur de Lyon ; Brissac, de Paris, avec la charge de colonel de l'infanterie française qu'avait d'Épernon ; que Mayenne fût réintégré dans sa charge d'amiral ; que la Châtre fût fait maréchal de France ; que deux armées seulement fussent levées, l'une en Dauphiné et l'autre en Poitou pour combattre les huguenots ; que six places fortes lui fussent remises, avec l'argent

nécessaire, pour y entretenir garnison ; et qu'enfin les *quarante-cinq* fussent licenciés, et que roi se contentât de la garde qu'avaient ses prédécesseurs¹.

Catherine de Médicis, après avoir discuté une à une toutes les conditions qu'elle venait d'entendre, acheva en disant que c'était vouloir mettre son fils dans les fers et lui ôter la couronne de la tête. Guise répondit en avouant que la *médecine* pouvait paraître amère au commencement, *mais que néanmoins elle ne laisserait pas d'estre à la fin très utile*.

Ils discutèrent encore, longuement, et la nuit était proche lorsqu'ils se séparèrent sur ces paroles de Guise : *Puisque le roy a mis l'intérieur de son âme à découvert, et réduit les choses à ce point-là je suis résolu de perdre la vie ou d'assurer la religion et l'estat de ma maison*.

Quand la reine arriva au Louvre, la nuit était tout à fait venue. Le roi, elle, le chancelier, les ministres et les favoris la passèrent tout entière à discuter les propositions de Guise. Villeroi, Villequier et le chancelier, qui tenaient pour la Ligue, dont ils étaient assez bien vus, conseillaient à Henri III d'accepter les conditions du Balafré ; les autres, qui voyaient leur crédit perdu, penchaient pour la résistance ; la reine mère gardait un juste milieu. Elle disait que Guise avait demandé le plus pour avoir le moins, et qu'en patientant il ferait des concessions. Le roi était furieux et aurait voulu ne rien céder ; mais le Louvre était serré de près par les assiégeants, et les vivres commençaient à manquer.

Pendant qu'ils délibéraient, ils apprirent que Guise avait décidé de faire sortir de Paris le lendemain huit mille hommes pour fermer le chemin du Louvre du côté de la campagne². A cette nouvelle, le roi prit le seul parti qui lui restât, celui de fuir, si toutefois il en était temps encore. Après avoir entendu la messe à la première heure, il envoya sa mère auprès du Balafré pour endormir sa vigilance en discutant longuement chacune des conditions qu'il lui avait fait présenter la veille.

Guise avait également passé la nuit, mais à cheval. Parcourant les postes, surveillant les barricades, excitant les uns, calmant l'impatience des autres, comme dans une ville assiégée, on le voyait partout à la fois afin d'éviter toute surprise offensive de la part des troupes qui étaient dans le Louvre et d'empêcher qu'il ne se commît le moindre excès contre les habitants. La matinée était assez avancée, et il revenait de ses rondes nocturnes, se félicitant de l'heureux succès de son entreprise, quand la reine mère arriva à son tour. La discussion roulait depuis un bon moment sur le même sujet que la veille, lorsque Mayneville ; abordant le duc, lui dit à l'oreille que le roi s'était enfui du Louvre.

Ah ! Madame, s'écria le duc, me voilà mort ! Tandis que Votre Majesté m'amuse ici, le roi s'en va pour me perdre.

La reine feignit la plus grande ignorance, et, après avoir demandé sa chaise, retourna au Louvre, où elle ne trouva plus, que quelques compagnies de Suisses ; les autres et la suite du roi avaient disparu.

Voici comment les choses s'étaient passées :

¹ Ces conditions imposées par Guise à la reine, nous les traduisons d'après Davila, qui nous a paru le mieux instruit, sur ce sujet, à cause de l'emploi que son frère exerçait auprès de la reine mère.

² La place de la Concorde, les Champs-Élysées, etc.

Après avoir entendu la messe, le roi fit appeler sa mère et s'entretint longuement avec elle. C'est pendant cette conversation que le plan d'évasion fut définitivement arrêté.

Tandis que la reine mère traversait les barricades avec sa chaise, le roi descendait dans le jardin du Louvre pour faire sa promenade ordinaire ; de là il passait dans le jardin des Tuileries, entrait dans ses écuries, qui étaient proches, prenait un costume de campagne, montait à cheval, et, suivi de seize gentilshommes et de quelques valets, il sortait de Paris par la porte Neuve, dont il avait la clef. Il avait été précédé par les régiments de ses gardes et plusieurs compagnies suisses : la cour tout entière s'évada par le même chemin et peu après le roi.

Le roi coucha à Trappes, et arriva à Chartres le lendemain (14 mai).

L'évêque, Nicolas de Thou¹, et le clergé du diocèse, allèrent à sa rencontre et le conduisirent à la cathédrale aux acclamations de la foule. Il y avait beau temps que le pauvre monarque n'avait pas entendu sur son passage crier : *Vive le roi !* avec tant de sincérité.

La *journée des Barricades* a été suivie de trop près de la mort du duc pour qu'on puisse, à notre avis, la juger à sa véritable valeur. Cette journée fut à la fois un effet et une cause. Elle fut un effet, étant le résultat de mesures prises depuis longtemps et imposées aux ligueurs par la mauvaise politique d'Henri III à l'égard de tous les partis ; elle fut une cause, parce qu'elle marqua la toute puissance de Guise, et que son succès obligea le roi à souscrire aux conditions du chef de l'Union.

Les personnages les plus éminents et les esprits les plus subtils, depuis Sixte-Quint jusqu'à Voltaire, ont émis ou laissé entrevoir le même jugement sur cette journée, ainsi que sur Guise et Henri III. Tout ce qu'ils ont dit, en vers ou en prose, peut se résumer dans ces quatre mots : *trop ou trop peu*.

Sixte-Quint s'écria : Ô l'imprudent ! ô le téméraire ! en apprenant que le duc de Guise s'était rendu seul au Louvre ; mais quand il sut que le roi l'avait laissé échapper, il dit : Ô le faible prince ! — Quand il connut le résultat de la *journée des Barricades*, il dut sans doute faire entendre les mêmes exclamations, dit judicieusement Anquetil.

Voltaire dit, dans la *Henriade* qu'après s'être emparé de Paris, Guise fit,

..... Quel, que fût son projet,
Trop peu pour un tyran, mais trop pour un sujet.

Se faisant prophète après coup, l'auteur de *Candide* ajoute :

A quiconque a pu forcer un monarque à le craindre
A tout à redouter s'il ne peut tout enfreindre.

Le duc de Parme, rappelant les paroles que Guise avait déjà dites aux Seize, qui voulaient l'entraîner à la révolte-à main armée, s'écria, en apprenant la *journée des Barricades* : *Quand on tire l'épée contre un roi, il faut jeter le fourreau*. Étienne Pasquier est de l'avis de Sixte-Quint quand il énumère les dangers que Guise courut le mardi 10 et le mercredi 11 en venant seul dans le Louvre et en restant dans Paris, où le roi était encore le maître et le pouvait faire arrêter. *Mais puisque Guise, ajoute-t-il, avait surmonté tous ces dangers, il n'aurait jamais dû*

¹ Frère de Christophe de Thou, premier président.

sauver le roi. Il fallait, malgré lui, prendre un état auprès de lui, et ensuite on en aurait tiré telle déclaration qu'on aurait voulu¹.

Si Guise avait nourri le dessein de détrôner Henri III et de l'enfermer dans un monastère, il l'aurait commis une grande faute au point de vue de son ambition en arrêtant l'insurrection au lieu de lui laisser consommer son œuvre. Mais tel n'était pas son désir. Ce qu'il voulait, c'était de faire sentir sa force, sa puissance, au roi d'abord, et ensuite à toute l'Europe, afin que nul n'ignorât que sa popularité et son génie, à défaut de sa naissance légitimaient ses droits à la couronne. En attendant l'heure prescrite par Dieu, il ne voulait pas brusquer le dénouement et renverser le faible monarque qu'il tenait dans sa forte main.

Les jours des frêles enfants de Catherine de Médicis étaient comptés ; Guise avait donc tout intérêt à sembler le dernier soutien de cette race condamnée à disparaître, et à résumer en lui seul tout le pouvoir royal sous la pâle effigie du dernier des Valois.

Monarque de fait tant qu'aurait vécu Henri III, il aurait préparé pendant ce temps toutes ses armes pour devenir roi légitime à l'heure voulue. Il fallait même que ce fût un Valois qui déclarât la guerre aux Bourbons et les fit exclure du trône.

Le départ du roi pouvait retarder de quelques jours la réussite des projets de Guise, mais non en compromettre le succès. Les effets de la *journée des Barricades* étaient acquis ; et plus le Balafre s'était montré magnanime dans sa victoire en maintenant ce peuple qu'il avait soulevé, dans le respect et l'obéissance des lois, plus il établissait sa force et son pouvoir. Le Louvre pris d'assaut, les tribunaux envahis, les maisons des politiques pillées, les courtisans massacrés, n'auraient plus fait de lui qu'un vulgaire chef d'émeutiers. Si plus tard il était parvenu à mettre la couronne sur son front, n'aurait pas manqué de l'accuser de l'avoir ramassée dans la boue et dans le sang.

L'exclamation qu'il laissa échapper devant Catherine de Médicis prouve combien il s'attendait peu à ce que le roi eût le triste courage de fuir sa capitale. Il croyait qu'Henri III, avant de s'abandonner à cette extrémité, préférerait traiter avec lui, et, dissimulant la violence qui lui était faite, rejeterait sur d'Épernon l'insurrection qui venait d'éclater. Mais, ce premier moment de stupéfaction passé, loin de manifester le moindre mécontentement, il s'empresse d'accorder des passeports à tous ceux qui désirent sortir de Paris pour rejoindre le roi, et même aux Suisses et aux gardes qui sont restés au Louvre.

Comme un souverain, il donne le mot d'ordre du guet, veille à la sûreté de tous les habitants ; et s'efforce d'avance de pallier son acte insurrectionnel par des mesures pleines de prudence et de modération. En même temps il écrit à tous les habitants des villes catholiques du royaume pour les supplier, au nom de Dieu et de leur patrie affligée, tout en gardant *inviolablement la fidélité qui est due au roi, de son mouvement si enclin à la justice*, de ne laisser faire aucune altération dans leurs villes *pour servir d'arsenal aux passions inconsidérées de quelques-uns* qui seraient bien aises, sous prétexte du service du roi, *de dresser une armée dans leurs murailles et possessions*.

Cependant, malgré le calme qu'il affectait et les démonstrations de sujet fidèle qu'il affichait en toute occasion, sa conscience, avec laquelle il essayait de capituler, lui faisait de sévères reproches. Quoi qu'il en dit, il savait bien que,

¹ *Lettres d'Étienne Pasquier*, liv. XII.

sans trahir la cause de la religion, et même en la servant avec le zèle le plus grand, ce n'est pas ainsi qu'un bon serviteur l'État se conduit à l'égard de son roi. Voulant connaître comment sa conduite était appréciée par ceux dont il avait à redouter le jugement, il dépêcha le comte de Brissac à l'hôtel du comte Stafford, ambassadeur de la cour d'Angleterre auprès du roi de France, tandis qu'il allait bientôt lui-même faire visite au président de Harlay.

Brissac venait remplir auprès du noble lord une mission à la fois amicale et diplomatique; en offrant, au nom du duc de Guise ses bons offices à l'ambassadeur de Sa Majesté Britannique. Les ligueurs, maîtres de Paris, n'aimaient point Élisabeth, parce qu'elle était protestante, et surtout depuis la mort tragique de Marie Stuart. Ils pouvaient donc se porter à quelque acte de violence contre son ambassadeur. Afin d'éviter ce malheur, le duc de Guise faisait offrir à lord Stafford des troupes pour garder son hôtel. L'ambassadeur de la reine d'Angleterre répondit fièrement que les portes de son hôtel étaient ouvertes à tout le monde, mais que si on l'attaquait, il saurait se défendre ; que, du reste, sa place était partout où était le roi, qu'il était sous sa protection, et que, la jugeant suffisante, il n'en voulait point d'autre.

La réponse de de Harlay fut plus sévère encore, et d'autant plus dure que le duc de Guise eut à l'essayer en face.

Le Balafré, suivi de son neveu le chevalier d'Aumale, était allé trouver de Harlay, magistrat intègre, et d'une rare fermeté de caractère, pour lui demander de rouvrir le parlement, dont il était le premier président, afin que la justice suivit son cours ordinaire. Achille de Harlay lui répondit des paroles bien connues, mais qu'on ne saurait trop répéter, surtout à notre époque : *C'est grand pitié quand le valet chasse le maître. Au reste, mon âme est à Dieu, ma foi à mon roi, mon corps entré les mains des méchants ; ils en feront et qu'ils voudront. Vous me parlez d'assembler le parlement ; mais quand la majesté du prince est violée, le magistrat n'a plus d'autorité.*

Guise, qui bravait en face son souverain et soutenait sans faiblir les assauts de la reine mère, ne sut que répondre à l'intègre et sévère magistrat qui, fort de sa conscience sans ambages ni détour, venait en peu de mots, de résumer contre lui et cendre tous les révolutionnaires futurs le jugement de l'histoire.

Tous les membres du parlement n'imitèrent pas la réserve de de Harlay ; le président Brisson et presque tous les autres conseillers au parlement, que Guise alla également visiter ; se rendirent à sa demande, et la justice, à partir du 14 et du 15 mai, suivit son cours ordinaire.

En outre de lord Stafford, dont nous venons de parler, il se mit aussi en rapport auprès des ambassadeurs des autres puissances, pour qu'en instruisant leurs gouvernements des faits qui venaient de s'accomplir, ils leur fissent part aussi de ses intentions, *qui n'avaient rien de subversif, étant celles d'un loyal sujet, animé du bien de l'État et de l'intérêt de la religion.*

En même temps il adresse aux gouverneurs de province une sorte de manifeste dans lequel il rend compte à sa façon des événements qui sont survenus le 12 mai, *journée toute reluisante de l'infaillible protection de Dieu.* Il explique longuement les motifs qui le déterminèrent à venir à Paris pour le disculper des calomnies répandues contre lui, comptant uniquement sur son innocence et sur ses services pour lever tous les ombrages qu'on avait pu donner au roi sur sa conduite. Il connaît toutes les mesures prises par le roi ou par ses conseillers dans les journées du 10 et du 11 ; mais en ce qui concerne l'insurrection qui

éclata dans la nuit du 11 au 12, il ignore tout : Pour moi, dit-il, j'étais dans mon lit, ne pensant à rien moins qu'à ce qui lorsque je fus réveillé par quelques-uns de mes amis que les affaires avoient appelés à Paris, qui m'informèrent de ce qui se passoit.

Loin de prendre part à cette action insurrectionnelle, il n'a employé tout son crédit et toute son autorité qu'à la calmer à force de prières, de conseils, d'exhortations et même de menaces de sorte qu'il n'y a eu personne pouvant se plaindre d'avoir souffert la moindre violence, bien que le peuple fût extrêmement surexcité, sur ce qu'il disoit savoir très certainement qu'on avait préparé vingt gibets, que plusieurs bourreaux s'étaient rassemblés, et que la cour voulait faire pendre plus de six vingts bourgeois, dont elle avait donné la liste.

Ses ennemis l'accusaient de vouloir faire une boucherie de Paris, de mettre la ville au pillage, de se saisir de la personne du roi. Eh bien ! tous ces desseins, n'était-il pas en état de les exécuter ? Il ne l'a pas fait, cela devrait donc suffire pour fermer la bouche à ses ennemis. Ce qui me cause d'autant plus de plaisir, dit-il encore, qu'en même temps j'ai prouvé par là le respect que j'avois pour Sa Majesté, en faisant rendre aux troupes du roi leurs armes, leurs drapeaux, leurs tambours et prenant soin qu'elles fussent conduites en lieu de sûreté, enfin en me comportant en tout avec modération et retenue qu'en pareil cas on auroit eu, peut-être bien de la peine à trouver dans tout autre. Et il termine ainsi : Mais cette joie n'a pas duré longtemps, parce que Sa Majesté tout d'un coup sortit de Paris, sur l'idée que les auteurs de cette émotion lui avaient encore mise en teste, que j'avois dessein de m'assurer de sa personne ; mais à Dieu ne plaise, quoique j'eusse pu l'exécuter sans peine, qu'un pareil projet me soit jamais venu dans l'esprit. Depuis je me suis rendu maître de l'arsenal, de la Bastille et de quelques postes avantageux aux environs de Paris¹ ; j'ai fait sceller les coffres du roi, afin que, comme ses finances n'appartiennent qu'à lui, elles lui soient remise aussitôt que son ressentiment sera passé ; et j'ai lieu d'attendre des prières de tous les gens de bien, des soins de Sa Sainteté et autres princes catholiques, et des preuves que j'ai données en cette occasion de mon zèle et de mon attachement à sa personne, qu'il ne sera pas, en effet, de longue durée. Que s'il arrive autrement, j'espère, par les mêmes moyens que j'ai employés jusqu'ici, continuer dans la suite à défendre la religion et les catholiques, et les mettre à couvert des pernicieux complots qu'avoient formés contre eux les fauteurs d'hérésie dont sa Majesté est obsédée².

Il écrivit également au roi une lettre pleine de respect et de soumission, qu'il terminait en disant qu'il était résolu de ne point s'écarter de la modération avait gardée jusqu'alors, et de se comporter de telle sorte, dans tous ces troubles, que Sa Majesté et tous les gens de bien fussent obligés de reconnaître qu'il ne souhaitait rien davantage que de mériter les borines grâces de Sa Majesté et l'approbation de tous les honnêtes gens en accomplissant exactement tous ses devoirs.

Ces formalités remplies, dans le but bien évident de disculper sa conduite auprès des puissances étrangères et des catholiques qui ne voulaient pas séparer la cause de la religion du respect dû au souverain, il se disposa à continuer la lutte,

¹ Vincennes s'était également rendu au duc de Guise.

² On remarquera que l'orthographe de cette lettre n'est pas la même que celle employée ordinairement par Guise dans sa correspondance. Cette lettre n'est qu'une traduction aussi fidèle que possible de l'original, prise dans de Thou.

prouvant ainsi que s'il n'avait pas jeté le fourreau, il n'avait pas non plus jeté l'épée.

Resté maître de Paris, de la Bastille, de l'hôtel de ville, des tribunaux de l'arsenal de Vincennes et de tous les environs, après qu'il a fait enfermer Perreuse, il nomme, de son autorité privée, La Chapelle-Marteau prévôt des marchands Compan et Roland échevins, à la place de deux bourgeois qui remplissaient ces fonctions et ont suivi le roi à Chartres, fait encore plusieurs nominations dans la magistrature, et remplacé dans les quartiers les colonels et les capitaines dévoués au roi par des bourgeois notables connus pour leur dévouement à la Ligue.

Mendoza avait écrit au roi d'Espagne, son maître (15 mai), que, les villes catholiques n'ayant pas eu le temps de se concerter simultanément, **l'abcès n'a point crevé, comme on s'y attendait**¹, mais Guise ne paraît pas douter un seul instant de l'entier succès de son entreprise. **Nous ne sommes dépourvus**, disait-il à Bassompierre, **de moyens ni de résolutions, et il ne nous manque ni force, ni courage, ni amis.**

Aussitôt à Chartres, Henri III avait écrit au pape et aux principaux souverains pour leur dénoncer les manœuvres du duc de Guise ; puis il avait envoyé en Espagne son ambassadeur Longlée avec une note détaillée contenant les griefs de Sa Majesté Très Chrétienne à l'égard de la Ligue et de l'ambassadeur Mendoza. Il y était dit : **Sa Majesté Très Chrétienne croit devoir faire, observer que don Bernardino de Mandoça s'este montré excessivement favorable à plusieurs de ces mouvements, et c'est pourquoy elle prie Vostre Majesté de remédier par les moyens qu'elle croira les plus convenables à cet état de choses**². La lettre d'Henri III à Philippe II est datée de Chartres, **ce 20e jour de may**, et signée : **Vostre bien bon frère, HENRY**. La réponse de Philippe II est du 26 juillet ; elle ne répond pas à l'accusation portée contre Mendoza ; elle roule seulement sur l'attitude que Sa Majesté Très Catholique voudrait voir prendre à Sa Majesté Très Chrétienne à l'égard des hérétiques.

Le roi avait aussi écrit à sa mère pour l'engager à rester dans Paris et à y gouverner à sa place, comme elle avait coutume de faire quand il était absent. Mais on a vu que Guise ne lui en avait pas laissé le temps. Catherine de Médicis se borna à suivre attentivement les démarches de Guise et à observer toutes ses actions pour profiter de la moindre faiblesse.

Sur la nouvelle que d'Épernon s'avancait vers Chartres avec des forces pour venir au secours du roi, Guise fait lever deux régiments dans Paris ; tandis que d'Aumale lui envoie de Picardie de nombreuses troupes.

La grande cité a repris son allure habituelle. Dès le lundi qui a suivi l'émeute, les barricades ont disparu, les boutiques sont rouvertes, le calme s'est rétabli partout ; mais tous les postes sont doublés, et Guise, toujours à cheval, veille lui-même à ce que la ville soit à l'abri d'un coup de surprise, qu'il soupçonne le roi de lui ménager.

Le 29 mai, il écrit au duc de Parme pour lui rappeler le traité de Soissons, lui demander trois cent mille écus stipulés dans ce traité, et le prier de faire avancer vers la frontière trois à quatre mille lansquenets et cinq à six cents lances, et

¹ *Archives nationales*, fonds espagnol, B. 60, n° 193, su Ma. don Bernardino de Mendoza.

² *Archives nationales*.

d'envoyer au colonel Pfiffer (ou Piffer) l'argent nécessaire pour lever dans les cantons huit mille Suisses. Par Mendoza il faisait supplier le duc de Parme de hâter ces envois en argent et en hommes, et de presser d'autant plus le colonel Pfiffer que si l'Union levait ces huit mille Suisses pour elle, le roi ne pourrait plus trouver de ce côté les ressources sur lesquelles il comptait. En même temps il s'assurait le concours du duc de Lorraine, pressait d'Aumale en Picardie et Mayenne en Bourgogne de mettre le plus grand nombre de villes possible dans l'intérêt et sous l'autorité de la Ligue. Selon ses ordres, d'Aumale va essayer de s'emparer de Boulogne, Mayenne introduit secrètement des troupes dans Dijon, et le cardinal de Guise s'empare de Troyes, où il s'établit en véritable souverain.

Quant à Guise, il se prépare ouvertement à marcher contre le roi en allant faire le siège de Chartres aussitôt qu'il aura réuni les forces qu'il attend, si d'ici là Henri III n'a pas souscrit à ses conditions.

Pourtant la reine mère, qui était restée dans Paris, ainsi que nous l'avons dit, avait fait le voyage de Chartres pour décider son fils à entrer en accommodement avec Guise. N'y ayant pu parvenir, elle était revenue dans la capitale et s'était mise en relation avec de Harlay et d'autres magistrats, afin qu'une députation du parlement fût envoyée vers le roi, et à son tour entamât les négociations.

Il se passa alors un incident sans importance aucune, mais que nous devons raconter, parce qu'il a son cachet d'originalité et peint assez bien les mœurs de cette époque. Tout le monde sait que ce c'était que les *mystères*, processions symboliques représentant les scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament. Cinq ans auparavant, le roi avait fondé à Paris une confrérie de pénitents dont presque tous les ligueurs faisaient partie. Le jour de la fête, cette confrérie sortit en procession et alla jusqu'à Chartres, sous prétexte de saluer le roi son fondateur, mais en réalité pour sonder les dispositions de la cour et se mettre en rapport avec les ligueurs de cette ville. Il n'y avait pas de procession sans *mystère*. Celui de cette année rappelait la Passion de Notre-Seigneur, et c'était Henri de Joyeuse, en religion frère Ange, qui conduisait la procession et représentait Jésus portant la Croix. Quand le cortège arriva devant le roi, le brave Crillon, en voyant les bourreaux frapper Joyeuse toutes les fois qu'il fléchissait sous le poids de sa croix, se prit à crier : *Frappez ! frappez fort ! c'est un lâche qui a pris le froc pour ne pas porter les armes !* Peu s'en fallut qu'il ne vînt lui-même flageller l'ancien mignon : ce fut Henri III qui l'en empêcha et le fit taire.

Deux jours après, c'est-à-dire le 19 mai, la députation du parlement qui avait été envoyée à Chartres sur les instigations de Catherine de Médicis revint à Paris. Ces magistrats, ayant à leur tête le président de la Guesle, étaient : Jacques Brisart, Jean Courtin, Prosper Bauin, Jacques Gillot, et le procureur général de la Guesle. La députation avait pour mission d'assurer au roi la fidélité du parlement et le supplier de pardonner les barricades, et l'injure faite à sa couronne¹. Le roi les accueillit avec bonté et exprima pour son peuple de Paris des sentiments paternels, rejetant tous les torts de ses sujets sur quelques méchants dont il avait voulu purger la capitale.

¹ L'Estoile cite encore le président de Neuilly, député de la cour des aides, et dit qu'il pleurait comme un veau en prononçant sa harangue. Hé ! *pauvre sot*, lui aurait répondu le roi, *pensez-vous que si j'eusse eu quelque mauvaise volonté contre tous et ceux de votre faction, je ne l'eusse point su ou pu exécuter ? (sic.)*

Guise était allé faire un voyage à Château-Thierry lorsqu'il apprit à son retour que le roi avait envoyé près du parlement Claude Dorrion, maître des requêtes, pour annoncer que les intentions et dernières volontés de Sa Majesté étaient que, pourvu que les Parisiens rentrassent dans le devoir, elle consentait à tout oublier, que les états généraux seraient assemblés avant la fin de l'année (le roi s'engageant à faire strictement observer ce qui y serait résolu), pris des mesures pour lui donner, parmi les princes de son sang, un successeur qui fût catholique, mais qu'il fallait avant tout qu'on mît bas les armes, sous peine pour les contrevenants d'être poursuivis comme coupables du crime de lèse-majesté.

Pensant que le moment de négocier à son tour était venu, Guise fit alors présenter au roi une requête, signée du cardinal de Bourbon et de lui seulement, mais au nom de la Ligue tout entière. Cette requête, qui fut portée à Sa Majesté par les nouveaux échevins, ne différait que dans la forme des autres écrits déjà soumis au roi et concernant les améliorations que les membres de l'Union désiraient qu'il apportât dans l'administration des affaires publiques.

Le roi y répondit le 29 mai ; en premier lieu, il s'efforçait d'établir qu'il avait toujours consacré tous ses soins au maintien de la religion catholique à la conservation de l'État et au soulagement du peuple. Après s'être étendu longuement sur les guerres qu'il avait soutenues contre les hérétiques, il conjurait encore les bons catholiques de s'unir à lui pour continuer à les combattre. Pour remédier aux maux de l'État, il annonçait la réunion des états généraux, qu'il fixait au 5 août prochain, dans la ville de Blois. En attendant il supprimait les édits bursaux, et annonçait qu'il ferait droit aux plaintes de ses sujets concernant le duc d'Épernon et son frère.

Depuis la *journée des Barricades*, d'Épernon, qui s'était retiré dans son gouvernement de Normandie, avait reçu à Rouen, de la part des magistrats chargés de le haranguer, certains avis comminatoires qui l'avaient vivement irrité. La réponse à la requête du cardinal de Bourbon et du duc de Guise ne lui laissa plus aucun doute sur les intentions du roi à son égard. Lui et son frère étaient trop fiers pour implorer la faveur d'être maintenus dans leurs charges : ils préférèrent s'en démettre librement. Toutefois d'Épernon, avant de donner sa démission de gouverneur de la Normandie, vint trouver le roi et lui demanda de ne pas lui donner pour successeur un de ses ennemis personnels. Henri III s'empressa d'acquiescer à cette prière en lui annonçant qu'il aurait pour successeur dans cette province le duc de Montpensier.

La cour avait quitté Chartres ; elle était maintenant à Vernon, où la reine-mère venait d'envoyer Miron, premier médecin du roi, pour rendre compte à son fils de la situation de la Ligue dans Paris. L'avis de Miron était qu'aucune négociation n'aboutirait tant qu'on n'aurait pas donné satisfaction au duc de Guise.

Miron, Schomberg et, un peu plus tard, Villeroy furent chargés de négocier avec le duc, et de lui offrir au besoin l'épée de connétable. La reine ayant appris que Guise se contenterait du titre de généralissime des armées du roi, il ne fut plus question de la charge de connétable.

Le 11 juin, le roi s'étant rendu à Rouen, les négociations continuèrent, et, après de nombreux voyages sur la route de Normandie à Paris, il fut publié l'édit de juillet, connu sous le nom de *l'Édit de l'Union*, et qu'on put considérer l'abdication d'Henri III entre les mains du duc de Guise. Cet édit débutait par une longue exposition, que le roi faisait de ses sentiments pour la religion catholique, apostolique et romaine, qu'il s'engageait par serment de maintenir dans tout le

royaume en extirpant toutes les hérésies condamnées par les saints conciles, en particulier par celui de Trente. Le roi s'engageait à ne point mettre bas les armes qu'il n'eût absolument détruit tous les hérétiques, et exigeait que tous les princes seigneurs et états du royaume, villes, communautés et universités, prissent le même engagement que lui, et jurassent, s'il lui arrivait de mourir sans enfants mâles, de ne reconnaître pour roi qu'un prince catholique ordonnait que quiconque ne faisait point profession de catholicisme ne pût exercer aucune charge dans le gouvernement ; moyennant quoi, tous devaient s'engager par serment à être fidèles au roi et à renoncer à toute ligue, soit au dedans, soit au dehors du royaume. Enfin un pardon absolu était accordé pour tous les actes passés, et tout particulièrement pour ceux qui se rattachaient aux événements survenus dans Paris.

Cet édit fut enregistré par le parlement de Rouen le 19 juillet et le 21 du même mois par le parlement de Paris,

Après la publication de l'édit, il fut passé entre les parties contractantes un traité secret qui liait absolument les mains à Henri III, et assurait le triomphe du Balafre. D'après ce traité, qui ratifiait celui de Nemours, passé trois ans auparavant, il était convenu qu'on lèverait deux armées la première pour combattre en Guyenne contre le roi de Navarre, et dont le roi *donnerait le commandement à qui il voudrait* ; la seconde en Dauphiné, sous les ordres de Mayenne, à cause des succès qu'il avait eus dans cette province. Le roi devait ordonner la publication des articles du concile de Trente, à l'exception de ceux qui portaient atteinte au pouvoir royal et à la liberté de l'Église gallicane. Venaient ensuite les conditions relatives aux places de sûreté accordées à la Sainte Union, et la désignation des capitaines qui devaient en être nommés gouverneurs. Les biens des hérétiques seraient vendus pour subvenir aux frais de la guerre. Les troupes levées par les princes et les seigneurs de la Ligue recevaient leurs montures, et étaient traités sur le même pied que les troupes du roi. La Bastille devait être remise entre les mains de Sa Majesté, qui en nommerait gouverneur qui lui plairait. Enfin, pour laisser au roi un semblant d'autorité, le prévôt des marchands et les échevins nommés par Guise devaient donner leur démission ; mais il était entendu que, pour le bien de la paix publique, ils seraient maintenus dans leurs charges. Les prisonniers devaient être élargis de part et d'autre.

Aussitôt après la publication de l'édit de l'Union et la signature des articles secrets qui en étaient le complément, le cardinal de Bourbon et le duc de Guise envoyèrent à Rouen l'archevêque de Lyon et la Châtre pour présenter au roi leurs félicitations et leurs respectueux hommages. Guise, toujours habile, — ou de bonne foi, — avait tout particulièrement chargé ses amis de remercier Sa Majesté des faveurs personnelles qu'elle lui avait accordées, le suppliant de le démettre de la charge de lieutenant général, ne voulant exercer à la cour que celle de grand maître de la maison du roi, Henri III aurait peut-être accédé à la prière du duc ; mais, Villeroy lui ayant fait comprendre que s'il revenait sur sa parole il se rendrait suspect aux ligueurs, le roi ordonna au Balafre *d'accepter une charge qu'il n'avait accordée qu'à son mérite et en considération des services rendus*.

Le vendredi 26 d'aoust, furent publiées au parlement de Paris les lettres patentes du roy, expédiées de Chartres le 4 d'aoust, par lesquelles il déclaroit le duc de Guyse son lieutenant général en toutes les armées¹.

Henri III, après avoir fait enregistrer l'édit de l'Union et fait convoquer les états à Blois pour le 15 septembre, quitta Rouen le 21 juillet ; le 23, la reine sa mère vint à sa rencontre à Mantes pour le supplier de revenir à Paris ou bien de retourner à Chartres. Mais le roi resta inflexible dans sa résolution de priver la capitale de sa présence. La reine retourna alors sur ses pas et vint chercher, pour les accompagner elle-même auprès de son fils, le cardinal de Bourbon et le duc de Guise.

Voici comment les chroniques de l'Étoile racontent l'entrevue du roi et du duc de Guise ; dans ces récits, où l'épigramme perce sous le style naïf de l'auteur, les caractères des personnages sont dessinés avec plus de netteté et de vigueur que nous ne pourrions le faire nous-même :

Le samedi 30 juillet, la reine mère, le duc de Guyse, accompagné de quatre-vingts chevaux, le cardinal de Bourbon, précédé de cinquante archers de sa garde, vestus de casques de velours cramoisy bordés de passémens d'or ; l'archevêque de Lyon et plusieurs autres partirent de Paris et arrivèrent le lundy à Chartres, et furent bien accueillis par le roy ; ici la reine mère, interpellée du duc de Guyse et ceux de son party d'interposer derechef son crédit pour persuader le roy de retourner à Paris, luy en fit une fort affectionnée supplication ; mais le roy lui répondit qu'elle ne l'obtiendrait jamais, et la pria de ne l'en importuner davantage ; alors, ayant recours aux larmes, qu'elle avoit toujours en commendement (sic) : *Comment ! mon fils, lui dit-elle, que dira-t-on de moy, et quel compte pensés-vous en fasse ? Serait-il bien possible qu'eussiez changé tout d'un coup votre naturel, que j'ay toujours connu si aysé à pardonner ? — Il est vray, Madame, ce que vous dites,* répondit le roy ; *mais que voulez-vous que j'y fasse ? c'est ce méchant d'Espernon qui m'a gasté, et m'a tout changé mon naturel bon.*

Le mardi 3 d'aoust, Sa Majesté, entretenue du duc de Guyse pendant son disner, luy demanda à boire, puis lui dit : *À qui boirons-nous ? — À qui vous plaira, Sire,* répondit-le duc ; *c'est à Vostre Majesté d'en ordonner. — Beuvons à nos bons amys les huguenots,* dit le roy. — *C'est bien dit, Sire,* répond le duc. — *Et à nos bons barricadeurs,* reprit le roy ; *ne l'oublions pas.* A quoy le duc se prit à sourire, mais d'un rys qui ne passait pas, le nœud de la gorge, mal content de l'union nouvelle que le roy vouloit faire des huguenots avec les barricadeurs.

L'entrevue du souverain avec son vassal révolté fut d'une part des plus cordiales, et de l'autre des plus respectueuses. En se trouvant devant le roi Guise avait fléchi le genou ; mais Henri III l'avait relevé immédiatement pour l'embrasser avec effusion.

Le traité de l'Union rappelait, à s'y méprendre, le traite de paix signé le 2 août à Saint-Germain-en-Laye en faveur des huguenots, et d'où sortit le massacre de la Saint-Barthélemy.

Henri III embrassa et traita le Balafré comme son frère Charles IX avait embrassé et traité Coligny. Les événements ne devaient pas tarder à prouver combien la similitude était complet.

¹ Journal d'Henri III.

La fortune aveugle ceux qu'elle accable de ses faveurs. Pas plus que Coligny, Guise ne se méfiait du roi, et, à l'exemple de l'amiral, le lieutenant général ne veut croire aucun avis : **Maugré-lieu de Lorrain ! s'est écrié le brave Vins, qui est en Dauphiné, où il commande pour la Ligue ; a-t-il si peu de jugement de croire qu'un roi auquel il a voulu en dissimulant oster la couronne ne dissimule pas à son endroit pour lui oster la vie ?**

La sœur de ce ligueur, Mme de Saint-Bonnet, est du même avis que son frère quand elle écrit : **Puisqu'ils sont si près l'un de l'autre, vous entendrez dire au premier jour que l'un ou l'autre a tué son compagnon.**

Le Balafré n'avait pas seulement pour adversaires irréconciliables les huguenots et les *politiques* ; mais une troisième action venait se former contre lui dans le royaume et semait pour la première fois la division dans la maison de Guise. Une rivalité d'amour avait faillit armer l'un contre l'autre Guise et Mayenne. Les deux frères allèrent même sur le terrain ; mais, au moment de croiser le fer ils rougirent tous deux de l'action qu'ils allaient commettre et se réconcilièrent.

Depuis ce jour il y eut entre eux un refroidissement, qui altéra de plus en plus leurs rapports, jusqu'alors affectueux. Mayenne était profondément dévoué à la religion catholique ; mais l'ambition de son frère l'effrayait. Les ducs d'Elbeuf, de Mercœur, d'Aumale et de Nemours se séparaient chaque jour aussi plus ostensiblement du duc de Guise pour se rapprocher de Mayenne. Le parti de ces princes, tout en restant attaché à la Ligue, prit le nom de faction *Caroline*, à cause du prénom de Charles que portaient la plupart des chefs. Cette faction était composée des ligueurs qui, sans sortir de l'Union, étaient pour le roi contre le duc de Guise, qu'ils soupçonnaient de vouloir accaparer la couronne en se défaisant d'Henri III d'une façon quelconque.

Il y avait encore à la cour un personnage qui, après avoir été tout la dévotion de Guise, s'était aussi détaché de lui, et était même devenu son ennemi mortel depuis trois ans : le duc de Nevers. Ce prince était jaloux de la fortune et de la gloire du Balafré, qu'il ne cessait de dénoncer au roi en l'accusant de nourrir les desseins les plus perfides et les plus sanguinaires. Nevers avait reçu le commandement de l'armée qui devait opérer en Poitou ; il s'en désista sous prétexte qu'il n'était plus d'âge à bien conduire une telle entreprise ; et que du reste il savait les finances de l'État si obérées, qu'il serait dans l'impossibilité de payer ses troupes, Sa Majesté s'étant engagée à envoyer encore une armée dans le Dauphiné. Il s'offrit de lever à ses frais cent gentilshommes, et de combattre comme un simple officier.

La véritable raison qui lui faisait refuser l'honneur de ce commandement, c'était moins la crainte d'un échec que de voir le duc de Guise paraître, en vertu de sa charge, à la tête de l'armée et réparer par sa valeur les fautes du hasard et de la fortune¹.

Guise était ardemment soutenu par les Seize, l'ambassadeur du roi d'Espagne, la duchesse de Montpensier, sa sœur, le cardinal de Guise et le chevalier d'Aumale ; mais on voit que, pour lutter contre tant d'ennemis avoués ou secrets, il n'avait pas trop de toutes ses forces et avait surtout besoin de faire appel à tout son génie. C'est lui surtout qui aurait pu dire : **Mon Dieu, gardez-moi de mes amis, car de mes ennemis je m'en charge ?**

¹ De Thou, liv. XCI.

La jalousie du roi fut encore excitée par les lettres que Sixte-Quint adressa au cardinal de Bourbon et au duc de Guise, à la date du 15 juillet, et que les ligueurs firent traduire, imprimer et distribuer pour que tout le peuple en eût connaissance. Parlant du duc, le Saint-Père disait qu'en pensant à sa valeur il ne pouvait s'empêcher de se rappeler ces généreux Macchabées qui combattirent si longtemps pour la défense de leur patrie, de la foi et de la loi, et par là sauvèrent Israël.

Après avoir tant accordé au duc de Guise, le roi fut obligé de faire aussi la part du cardinal de Bourbon. Un édit (16 août) donnait au prince le droit royal de créer des maîtrises dans tout le royaume, et le proclamait le plus proche parent de Sa Majesté. Ce droit de créer des maîtrises n'appartenait qu'aux rois et aux reines les jours de joyeux avènement, tels que la naissance d'un dauphin, ou tout autre événement heureux pour la nation.

Le titre de **plus proche parent** accordé par le roi au cardinal, semblait désigner ce dernier comme successeur éventuel à la couronne au préjudice d'Henri de Navarre, fils d'Antoine de Bourbon, frère aîné du cardinal. Ce fut ainsi que l'interpréta en plein parlement François Hotman lorsque l'édit fut enregistré. Les ligueurs, de leur côté, firent grand bruit autour de cet édit, qu'ils traduisaient dans le sens le plus favorable à leur dessein.

Depuis quelque temps Villeroy et les d'Enragues étaient en négociation auprès du roi pour obtenir, en faveur de Dunes et de son frère Balzac d'Enragues, le gouvernement de la ville d'Orléans, dont le chancelier Chiverny était gouverneur. Les d'Enragues s'engageaient à conserver cette ville pour le roi, bien qu'ils fussent de la Ligue. Après l'édit de l'Union, Villeroy s'opposa à ce que la ville d'Orléans, qui était comprise parmi les places de sûreté accordées au duc de Guise, passât sous l'autorité du roi, dans la crainte que ce manque de parole ne donnât lieu à de nouvelles querelles capables de troubler la paix publique, si péniblement établie. Les d'Enragues, en voyant Villeroy se tourner contre eux, ressentirent une vive colère, et présentèrent au roi ce ministre, jusqu'alors si avant dans sa faveur, comme un espion des Guises qui, tout en feignant un grand zèle pour Sa Majesté, servait sous maintes ennemis de sa gloire.

Henri III était trop mécontent de lui-même pour ne pas l'être surtout des autres. Le traité qu'il venait de signer, et dont il ne pouvait se dissimuler l'importance, l'exaspérait. Il passait les nuits à se parler à lui-même, pesant longuement tout ce que les uns et les autres lui avaient dit¹, ne savait plus, en fin de compte, ni qui il devait croire, ni ce qu'il devait faire. Sa mère lui était suspecte ; c'était elle qui avait paralysé toutes ses actions et l'avait livré à ses ennemis. Ses ministres conspiraient contre lui et lui étaient devenus odieux. Ce fut dans cette situation d'esprit, qu'un jour, feignant à leur égard les mêmes sentiments qu'autrefois, il permit à Villeroy, au chancelier Chiverny et à Bellièvre de se retirer quelques jours chez eux, en leur donnant rendez-vous à Blois. À peine furent-ils retirés de la cour, au commencement de septembre, par Charles Benoise, secrétaire de son cabinet, que Sa Majesté était très contente de leurs services mais qu'elle leur ordonnait de ne plus reparaitre à la cour. Les secrétaires Prisart et Brûlard furent également remerciés.

François de Montholon, avocat général au parlement de Paris, protégé par le duc de Nevers, eut la charge de grand chancelier à la place de Chiverny. Les

¹ *Histoire des guerres civiles*, par Davila.

secrétaires d'État, en remplacement de Villeroy et de Bellièvre, furent Martin Ruzé de Beaulieu et Louis de Révol, qui depuis leur jeunesse avaient toujours montré beaucoup d'attachement à la personne d'Henri III. Ces trois nouveaux personnages, joints au Corse Alphonse d'Ornano, au marquis de Rambouillet et au maréchal d'Aumont, formaient le conseil intime du roi, conseil où le duc de Guise était mortellement détesté.

Après la disgrâce de Chiverny, le gouvernement d'Orléans fût donné à Dunes d'Entraques avec son frère pour principal officier. Quant à d'Épernon, il s'était retiré à Angoulême, où il avait pu entrer avant qu'arrivât dans cette ville l'ordre donné par Henri III de lui en fermer les portes. Assailli dans son château par les habitants, il fit pendant trente-six heures une résistance héroïque ; sa femme tomba prisonnière entre les mains de ses ennemis ; mais enfin, ayant été secouru à temps, il resta maître de la ville, et fit alliance avec le roi Navarre.

Dans le Dauphiné, la Valette, frère de d'Épernon, résolut de ne pas attendre l'arrivée de Mayenne pour s'allier avec Lesdiguières. Le 13 août, un traité d'alliance offensive et défensive fut signé par le favori d'Henri III avec le lieutenant du Béarnais. Peu après, des députés du marquisat de Saluces, dont la Valette était gouverneur, vinrent aussi en Dauphiné, se firent comprendre dans le même traité, promettant de contribuer aux frais de la guerre.

On se rappelle que les frères de Condé, les comtes de Conti et de Soissons, ayant brusquement quitté la cour de France s'étaient rapprochés du Béarnais, et que l'un était allé à la rencontre des reîtres tandis que l'autre avait combattu à la bataille de Coutras. Le comte de Soissons avait espéré que le Béarnais lui accorderait la main de sa sœur la princesse Catherine irrité du refus qu'il essuya, et ce prince ne songea plus qu'à se rapprocher d'Henri III, dans le dessein, assure-t-on, de se poser en prétendant à la couronne. L'Édit de l'Union mettait obstacle à ses prétentions, à cause de l'alliance qu'il avait faite avec les hérétiques. Le pardon d'Henri III ne suffisait pas pour le réhabiliter aux yeux des catholiques, il lui fallait l'absolution du Saint-Père.

C'était là un ennemi de plus pour Guise et un obstacle nouveau dressé devant ses pas. Pour s'opposer à la réhabilitation du comte de Soissons, Guise intrigue à Rome et en Espagne. *Je fais, écrit-il à l'ambassadeur de Philippe II, ce que je puis pour empêcher la déclaration que le comte de Soissons a obtenue, qui est grandement préjudiciable aux catholiques que par là on veuille préparer la voie au prince de Béarn et aux autres de même farine ; ce qui seroit perdre la religion. Il est nécessaire que notre saint-père y interpose son autorité. Vous aurez sceu l'empêchement et l'opposition que j'ay fait former soubz main pour que la court du parlement ne procède à la vérification des lettres*¹. Les efforts du duc furent vains ; le pape accorda l'absolution au comte de Soissons et le roi des lettres patentes pour rendre témoignage sentence pontificale. Les lettres furent portées au parlement, qui toutefois ne les enregistra point, ayant été ce jour-là envahi par les ligueurs.

Les relations entre Guise et Philippe II étaient plus étroites que jamais, malgré ou peut-être même à cause du désastre que la flotte espagnole venait de subir devant Plymouth.

Il y avait cinq ans que le fils de Charles-Quint préparait cette expédition contre l'Angleterre et dix-huit ans qu'il y pensait. En un jour ce projet d'invasion, si

¹ *Archives nationales*, lettre de Mucius à Mendoza, 5 septembre 1588, B. 61, n° 93.

péniblement construit et si mûrement préparé, fut englouti au fond des mers. Lord Howard Effingham, ayant rencontré l'*Armada*, commandée par le duc de Medina-Sidonia pendant qu'elle faisait voile vers les Flandres pour rejoindre le duc de Parme, l'attaqua et incendia ceux de ses vaisseaux que la tempête avait épargnés (10 août). Le désastre de la flotte espagnole eut lieu pendant qu'Henri III convoquait les états généraux.

C'est devant les états assemblés que le roi et le duc de Guise allaient livrer leur dernier combat. Ni l'un ni l'autre ne se dissimulaient l'importance de cette lutte suprême, et tous deux s'y préparaient. en faisant jouer les ressorts les plus puissants dont ils pouvaient disposer. L'un et l'autre également usaient de toutes sortes d'intrigues et de toutes jours influences personnelles. pour obtenir des électeurs des trois ordres une majorité qui leur fût favorable.

A peine le traité d'Union était-il signé, que Guise pressait Mendoza de lui faire tenir les trois cent mille écus qu'il lui avait promis, et sur lesquels il ne lui en fut remis que soixante-dix mille en acompte. Pour subvenir aux dépenses énormes qu'il était obligé de faire, s'était vu dans l'obligation d'emprunter deux cent mille écus à des négociants et à des bourgeois de Paris¹.

Si le Balafgré, pas plus que Coligny, ne paraissait se douter du sort qui l'attendait, du moins il ne se laissait pas prendre absolument aux paroles flatteuses du roi. Mendoza écrivait encore à son maître à ce sujet : *Mucius (Guise) et les siens ne s'y fient pas cependant, et ne laissent point endormir leur vigilance par dehors des protestations dont ils connaissent toute la fausseté*².

Guis ne pouvait pas ignorer non plus qu'une époque, aussi fertile en assassinats aucun des partis qui lui étaient opposés ne se ferait scrupule de se débarrasser, de lui de la même façon qu'on s'était débarrassé de son père. J'ay assez d'avis, écrivait-il à Mendoza à la date du 5 septembre, *de plusieurs lieux que nos ennemis y atantent (à sa vie) par divers moyens estimant par ma mort restablir plus facilement les affaires et les hérésies ; mais j'espère que Dieu me conservera pour son service, et j'y veille avec mes amis et serviteurs, desquelz je me fais accompagner du plus grand nombre que je puis sans y rien espargner.* Plus loin il dit encore au même : *Au reste, quant à nos nouvelles, je vous diray que le roy mon maistre presse fort la tenue des estats généraulx, et monstre y avoir beaucoup de volonté. Partout on pratique pour faire nomer des députez en faveur des princes suspectz, et pour faire requérir par le peuple, soubz couleur de son soulagement ; une paix générale avec les hérétiques. Je n'oublie rien de mon côté, ayant envoyé en toutes les provinces et bayliages des personnes confidentes pour faire promouvoir un contrayre effet ; je pensé y avoir tellement pourveu que le plus grand nombre desdicts députéz sera pour nous et à nostre dévociion. Les marquis de Conti, comte de Soyssons et duc de Montpensier arrivent dedans peu de jours, bien assistez de noblesse, la plupart huguenotz... J'ay mandé aussi mes amis de toutes parts, et je me prometz de n'estre point le plus foyble*³.

Avant de suivre la cour à Blois pour assister aux séances des états et de parler du drame sanglant qui va s'y dérouler au milieu des intrigues des partis, il était indispensable de jeter un rapide coup d'œil sur la marche des événements depuis

¹ Lettre de Mendoza à Philippe II (*Archives nationales*, fonds espagnol.)

² Lettre de Mendoza à Philippe II (*Archives nationales*, fonds espagnol.)

³ Lettre de Mendoza à Philippe II (*Archives nationales*, fonds espagnol.), B. 61, n° 93.

que Guise avait été élevé à la dignité de lieutenant général du royaume, et d'expliquer dans quelle situation d'esprit et sous l'empire de quel sentiment, Henri III et le Balafre se rendaient à ces grandes assises.

CHAPITRE XIII.

La cour arrive à Blois le 11 septembre 1588 ; — Les trois ordres nomment trois ligueurs pour les présider. — Le duc de Guise a la majorité. — Ouverture des états (16 octobre). — Exigences des trois ordres, et principalement du tiers. — Impuissance de la noblesse en présence de l'union du clergé et du tiers. — Guise conduit les délibérations des états. — Le duc de Savoie envahit le marquisat de Saluces. — Intrigues précédentes du duc de Savoie. — Les états se refusent à déclarer la guerre au duc de Savoie. — Mécontentement de la noblesse. — Guise fait revenir les états sur leur décision. — Le duc de Savoie soutenu par Philippe II, et non par les ligueurs. — Des princes de la maison de Bourbon recherchent l'alliance du duc de Guise. — Jalousie du roi. — Le roi prépare sa vengeance. — Querelle de pages. — Mayenne et d'Aumale contribuent, à leur insu sans doute, à exciter la vengeance du roi en dénonçant, eux aussi, le duc de Guise. — Exaltation fâcheuse de la duchesse de Montpensier. — Henri III réunit ses intimes pour savoir comment il doit se débarrasser du duc de Guise. — L'assassinat du duc de Guise est résolu. — Henri III s'adresse à Crillon. — Belle réponse de ce brave soldat. — Les quarante-cinq se chargent du crime. — Guise, prévenu par Philippe II, par Mendoza et par Schomberg de se tenir sur ses gardes, ne veut pas fuir sa destinée. — Le guet-apens est trouvé. — Sombres présages. — Guise est encore prévenu par ses amis. — Conseil des ministres du 22 décembre. — Le capitaine Larchant et ses archers. — Donnez-vous garde !... On n'oscroit. — Dernière supplication de la marquise de Semblançay. — La dernière nuit du duc de Guise. — La nuit du 22 au 23 décembre. — Les assassins sont à leur poste. — La distribution des poignards. — Le conseil est réuni avant le jour. — Le roi envoie chercher Guise pour qu'il se rende au conseil. — Un dernier avertissement. — Un calembour de Chicot. — Malaise du duc de Guise dans le conseil. — Le duc est mandé près du roi. — Le duc est assassiné dans la chambre du roi. — Paroles du roi devant le cadavre du Balafre. — Arrestation du cardinal de Guise et de l'archevêque de Lyon. — La duchesse de Nemours, le prince de Joinville, le cardinal de Bourbon, etc. etc., sont également arrêtés. — Entretien du roi avec sa mère et avec le légat du pape. — Assassinat du cardinal Louis de Guise. — Les restes du Balafre et de son frère sont jetés dans la chaux vive. — Spectacle qu'offre Paris après la mort du Balafre. — Arrestation de divers magistrats. — D'Aumale gouverneur de Paris. — Les Français déliés du serment d'obéissance. — Lutte de Mayenne contre Henri III. — Mort d'Henri III, assassiné par Jacques Clément (1er août 1589). — La Ligue, Mayenne, Henri IV et l'Espagne. — Les derniers ducs de Guise.

Henri III et le duc de Guise, ayant quitté Chartres arrivèrent à Blois le 11 septembre, suivis de toute la cour. Le roi et son lieutenant général étaient escortés d'une foule de gentilshommes dévoués à leurs personnes, paraissant vivre entre eux en bonne intelligence mais prêts à tirer l'épée les uns contre les autres au premier signal du maître auquel ils étaient attachés.

Conti et Soissons avaient précédé la cour à Blois ; la présence d'un grand nombre de gentilshommes huguenots, venus dans cette ville à la suite des deux princes, donnait créance à de sourdes rumeurs qui allaient parvenues jusqu'à Guise. Ce n'est guère que de ce côté que celui-ci se croyait sérieusement menacé, et il espérait avoir conjuré le danger en s'entourant d'amis nombreux et dévoués.

A peine arrivé à Blois, le roi fit entrer dans la basse-cour du château quatre cents Suisses et deux cents gardes-françaises ; indépendamment de ses gentilshommes avait encore ses *quarante-cinq*, qui veillaient sans cesse à côté de lui, ne le quittant pas plus que son ombre.

L'ouverture des états, d'abord fixée au 15 septembre avait été renvoyée au 16 octobre. La plupart des députés arrivèrent avant cette époque.

Henri III avait compté sur les états pour ressaisir l'autorité que le duc de Guise venait de lui arracher si violemment. Son illusion fut, de courte durée. Les députés qui arrivaient avant le jour fixé pour l'ouverture appartenaient presque tous à la Ligue, et, dans la réunion préparatoire que tinrent les trois ordres, le clergé nomma pour son président le cardinal de Guise ; la noblesse élit le comte de Brissac, un des héros de la journée des Barricades ; et le tiers choisit Lachapelle-Marteau, prévôt des marchands. Les opinions de ces trois personnages étaient trop connues pour que leur élection n'eût pas une portée politique qui ne pouvait échapper au roi et à ses conseillers intimes.

Ce fut le jour fixé pour l'ouverture des états que l'on connut seulement la composition du nouveau ministère dont nous avons parlé dans le chapitre précédent. Cet événement ne parut pas avoir une grande importance, à cause du peu de notoriété dont jouissaient ces personnages. L'ambassadeur Mendoza ne vit dans ce fait qu'une idée capricieuse du roi, et non le commencement d'un plan de conduite fermement arrêté et poursuivi avec esprit de suite. Il se trompait cette fois ; les événements ne tardèrent pas à le lui prouver.

L'ouverture des états se fit donc le 16 d'octobre, dans la grande salle du château de Blois, qui avait été préparée il y avait onze ans pour ces sortes d'assemblées. Le roi était assis sur son trône, ayant à sa droite la reine sa mère, la reine régnante à sa gauche, et au-dessous d'elles les cardinaux de Bourbon et de Vendôme ; François de Bourbon, prince de Conti ; Charles de Bourbon, comte de Soissons, son frère ; François de Bourbon, duc de Montpensier ; les cardinaux de Guise, de Lenoncourt et de Gondi ; Charles de Savoie, duc de Nemours ; Louis de Gonzague, duc de Nevers ; Albert de Gondi, duc de Retz, et plusieurs autres seigneurs et conseillers d'État. Le duc de Guise faisait, ce jour-là sa charge de grand maître de la maison du roy, et en cette qualité il était assis au pied du trône sur un placet¹, tenant à sa main un long bâton semé de fleurs de lys d'or, qui est la marque de cette dignité, et ayant une contenance et un air qui attiroient sur lui les regards de tous ceux de son parti, qui n'étoient qu'en trop grand nombre dans cette assemblée ; et que le roi, au contraire, ne voyoit pas avec plaisir².

Tous les auteurs du temps parlent de l'attitude et du regard de Guise, qui fixait sur lui seul l'attention de toute l'assemblée et semblait dire à chacun de ses amis

¹ Tabouret.

² De Thou, livre XCII.

: Je vous vois¹. Ils décrivent même son costume, qui était de satin blanc avec une cape de velours noir en broderie d'argent et de perles, retroussée d'un côté à la bizarre, son grand collier de l'ordre par-dessus.

Le discours d'ouverture, que le roi prononça d'une voix ferme et chaleureuse, est peut-être un des meilleurs de l'époque ; mais, tout en paraissant donner satisfaction à la Ligue, il s'élevait dans certains endroits avec tant d'énergie contre les fauteurs des derniers troubles que le duc de Guise, le cardinal son frère et les autres prélats s'opposèrent à ce qu'il fût imprimé avant qu'il eût supprimé ou adouci les passages qu'ils trouvaient blessants à leur égard.

Les états préparaient à Henri III bien d'autres humiliations. Ils exigèrent d'abord qu'il renouvelât le serment de L'édit de l'Union, et que cet édit fût considéré comme *loy fondamentale* du royaume. Le tiers fit décider, dès le début que la souveraineté appartenait aux états. et non au roi, et que par conséquent leurs ordonnances, pour être déclarées immuables et avoir force de loi, n'avaient pas besoin d'être enregistrées en cour de parlement². Les trois ordres demandèrent encore qu'à l'avenir il ne se fît plus de levée d'argent sans le consentement des états, et que les lois édictées sous François Ier et Henri II contre les hérétiques fussent sévèrement appliquées.

Le roi était obligé de souscrire à toutes ces résolutions, si pénibles qu'elles fussent polir son amour-propre et quelque préjudice qu'elles portassent à son autorité. Le tiers et le clergé ayant demandé qu'il jurât d'avance de faire homologuer comme lois fondamentales du royaume ce qui serait fait, conclu et arrêté par les états, Henri III s'y refusa avec énergie, disant qu'il ne pouvait pas souffrir qu'on mît ainsi en doute sa loyauté et sa bonne foi. Les députés, ayant formulé cette demande sous forme de supplication, n'osèrent pas insister.

La noblesse aurait peut-être été portée à user de plus de ménagements envers son souverain ; mais, outre qu'elle était fort divisée, tandis que le tiers et le clergé formaient des corps parfaitement unis, le nombre de voix dont elle disposait se trouvait étouffé dans cette assemblée, dont la majorité était si compacte et si résolue. Dans son impuissance à soutenir la personne du monarque, la noblesse essaya de se garantir elle-même contre les entraînements des deux autres ordres, en n'adhérant au serment proposé par le clergé et par le tiers sur le traité d'Union qu'à la condition que cette union ne porterait préjudice à aucune de ses franchises, libertés, privilèges, droits et immunités.

Chaque séance des états était une occasion pour Henri III de sentir peser sur lui plus lourdement la main du duc de Guise, et sous chaque étreinte nouvelle le faible monarque laissait échapper une plainte, un soupir ou un cri de colère. Mais il se courbait, et étouffait dans son cœur la plainte, le soupir ou le cri qui pouvaient trahir les agitations de son âme.

Dans sa correspondance avec Mendoza, Guise se félicite hautement des résultats qu'il obtient dans cette assemblée pour assurer le succès de ses desseins et le triomphe de la religion. Toutefois ce n'a pas été sans peine qu'il a surmonté toutes les difficultés et empeschements que le roy a voulu apporter, et il déclare qu'il s'est trouvé quatre ou cinq fois au terme de rompre. Mais, ajoute-t-il, je ay

¹ P. Matien, *Histoire de France*.

² La constitution du royaume voulait alors que les décisions des états n'eussent que la valeur de simples vœux ; ces vœux, pour avoir force de loi, devaient être sanctionnés par un édit royal enregistré par les parlements.

esté, à la vérité, assisté de tant de gens de bien que les affaires sont succédé à leur contentement¹.

Un événement imprévu vint tout à coup occasionner au Balafré un surcroît d'embarras. Le duc de Savoie, sous prétexte que Lesdiguières faisait dans le Dauphiné de rapides progrès, et voulant mettre ses États en Italie à l'abri de l'hérésie, envahit le marquisat de Saluces. Guise était fortement soupçonné d'être de connivence avec le duc, et voici sur quoi se basaient ces soupçons.

Le duc de Savoie avait essayé à deux reprises de s'emparer de Carmagnole ; ayant échoué, il s'était tourné du côté du duc de Guise, après la journée des Barricades, pour lui offrir ses services à la condition qu'ils se partageraient le royaume. Pour sa part il se contentait du marquisat de Saluces, de la Provence et du Dauphiné. Guise, sans repousser ouvertement la proposition qui lui était faite, répondit que la moisson n'était pas encore assez mûre pour y porter la faux.

Dépité de cet accueil, ce prince ambitieux s'adressa directement à Henri III pour lui dénoncer le duc de Guise, dont le projet, disait-il, était de s'emparer de sa personne et de s'approprier son royaume ; il lui offrit aussi ses services et son amitié. En même temps il découvrait lui-même le but de sa démarche en se plaignant des progrès que l'hérésie faisait en Dauphiné, des dangers que cette lèpre faisait courir aux États de Savoie et à toute l'Italie, pour en arriver à proposer au roi de France, qui avait besoin, disait-il, de toutes ses forces pour combattre dans la Guyenne et dans le Poitou, de donner le gouvernement du marquisat de Saluces à lui ou à son cousin le duc de Nemours.

Le roi répondit fièrement qu'il remerciait le duc de Savoie de ses bons avis et de ses bons offices, mais qu'il n'avait nullement besoin de lui pour combattre l'hérésie tant en Dauphiné qu'en Guyenne ; que, du reste, il allât le prouver en envoyant Mayenne et de nombreuses troupes contre Lesdiguières.

Les ennemis de la Ligue firent courir le bruit qu'après ce nouvel échec le duc de Savoie s'était retourné vers Guise, et que cette fois, ayant été mieux accueilli il s'était enfin concerté avec lui pour préparer son invasion.

D'autre part, les ligueurs des états étaient convaincus qu'Henri III et le duc de Savoie jouaient une comédie ayant pour but de simuler une guerre étrangère, qui ferait forcément diversion à la guerre projetée contre le roi de Navarre.

Ces malentendus eurent pour objet de rendre Guise odieux à la noblesse, parce que le tiers et le clergé refusaient de déclarer la guerre au duc de Savoie, en même temps : qu'ils rendaient ainsi le roi plus odieux aux deux autres ordres, plus dévoués à la Ligue que ne l'était la noblesse.

Le Balafré, comprenant immédiatement le péril de la situation, fit appeler auprès de lui son frère le cardinal de Guise et Lachapelle-Marteau pour qu'ils décidassent, le premier le clergé et le second le tiers état, à revenir sur leur détermination et à voter la déclaration de guerre demandée par la noblesse contre le duc de Savoie. Guise avait de plus écrit au roi pour se plaindre du peu de confiance qu'il lui témoignait en lui tenant cachées les choses qui intéressaient l'honneur de sa couronne, et ne paraissant pas s'en rapporter à son courage et à son zèle pour le venger de ses ennemis.

¹ *Archives nationales*, Lettre de Mucius à Mendoza, 24 octobre 1588. B. 60, n° 204.

A la prochaine séance des états, les affaires changèrent complètement de face. L'archevêque de Bourges, prenant la parole au nom de tous les députés, blâma en termes énergiques la conduite du duc de Savoie, et fit partager son indignation à tout le monde. Après avoir exhorté le roi à faire la guerre à ce duc avec la dernière rigueur, il termina en disant que les états étaient disposés pour cela à lui fournir tous les secours nécessaires.

Les ennemis des Guises et de la Ligue se sont fait une arme contre le patriotisme des catholiques des événements survenus en cette occasion dans le marquisat de Saluces. S'il est vrai que le duc de Savoie ne se soit pas engagé seul dans cette entreprise, il est manifeste aussi qu'il n'était soutenu ouvertement ou indirectement ni par le duc de Guise, ni par les Seize, ni par aucun des ligueurs. Les ligueurs, dans leur zèle ardent, et le duc de Guise, dans sa grande ambition, se sont laissé entraîner à commettre assez de fautes que l'histoire a le devoir de leur reprocher, sans qu'on les charge encore de celles qu'ils n'ont pas commises et qui, en les atteignant dans leur patriotisme, rejaillissaient sur la religion.

Le duc de Savoie avait épousé une fille de Philippe II, et c'est par là qu'il était soutenu dans ses prétentions sur le marquisat de Saluces. Sixte-Quint, qui n'aimait guère les Espagnols, reprocha au duc savoyard d'avoir pris les armes contre le roi de France, au lieu de les porter contre les hérétiques de Genève, dont la propagande calviniste constituait pour l'Italie un danger autrement sérieux que celui que lui faisaient courir les réformés du Dauphiné.

Si l'on avait besoin d'une preuve pour établir que Philippe II seul était dans le secret du duc de Savoie, et que le duc de Guise n'était pour rien dans cet événement, nous la trouverions dans le passage vivant de la lettre que Mendoza écrivait à son maître à la date du 3 octobre :

J'ai écrit à Mucius, dit l'ambassadeur, de me faire savoir quelle impression avait produite sur l'esprit du roi l'entreprise du duc de Savoie contre le marquisat de Saluces. C'était un prétexte pour connaître en même temps ce que Mucius en pensait lui-même. Je supplie humblement Votre Majesté de me tracer la ligne de conduite que je dois suivre avec Mucius à cet égard... Toute cette affaire de Saluces est arrivée bien à contretemps pour Mucius, et le duc de Savoie s'est trop hâté. Mon opinion à cet égard était fixée d'avance ; car il y a déjà quelques mois que j'ai répondu dans ce sens au duc de Terranova et à don J. d'Acunha, qui m'avait écrit pour me faire connaître que le duc de Savoie voulait ardemment mettre ce projet à exécution, et pour me consulter sur l'opportunité d'une pareille prise d'armes¹.

A la même époque, le bruit courait que le duc de Montpensier avait fait savoir au duc de Guise qu'il s'estimerait très heureux de s'allier à sa famille par le mariage de leurs enfants. Le duc de Soissons, de son côté, lui aurait fait parler dans le même sens².

Tandis que les princes de Bourbon semblaient rechercher l'alliance du puissant lieutenant général, il y avait un autre personnage, jusqu'ici son ennemi déclaré, qui lui faisait aussi des ouvertures de réconciliation et briguaient son amitié. D'Épernon, en effet, faisait offrir le gouvernement de Metz en Lorraine et de

¹ Paris, don Bernardino de Mendoza au roi d'Espagne. (*Archives nationales*, fonds espagnol, B. 60, n° 206.)

² Paris, don Bernardino de Mendoza au roi d'Espagne. (*Archives nationales*, fonds espagnol, B. 60, n° 206.)

Boulogne en Picardie, à la condition qu'il serait son ami, qu'il le maintiendrait dans son gouvernement de la Saintonge et d'Angoulême, et que la Valette, son frère, serait conservé dans son gouvernement de Provence¹.

Mais si les princes du sang songeaient à se rapprocher de lui et recherchaient son alliance, s'avouant ainsi vaincus dans la lutte qu'ils soutenaient contre ce puissant et redoutable ambitieux ; si l'orgueilleux et énergique d'Épernon implorait sa protection, Henri loin de désarmer, prêtait l'oreille à la voix de la vengeance et commençait à en préparer l'exécution et même à en fixer la date.

Le roi n'ignorait pas que le brusque revirement qui s'était fait dans les états à l'occasion de l'invasion du marquisat de Saluces par les troupes du duc de Savoie était l'œuvre du duc de Guise, et, au lieu de lui en être reconnaissant, il s'était senti piqué jusqu'au fond du cœur par l'aiguillon de la jalousie.

Les démarches de ses cousins, Montpensier et Soissons, et surtout celle que venait de faire son ancien favori le duc d'Épernon, avaient encore excité son irritation et sa haine.

Mais il n'est pas en vain le fils de Catherine de Médicis ; plus la colère gronde en son cœur, mieux il dissimule ses projets et se compose un visage affable et souriant. Il va même jusqu'à se déclarer fatigué du fardeau des affaires, et annonce sa résolution de confier pendant quelque temps le gouvernement à sa mère et à son lieutenant général. Quant à lui, il veut se consacrer tout à Dieu et aux pratiques religieuses pour obtenir le pardon de ses fautes. Le 4 décembre, il pousse la dissimulation jusqu'au sacrilège, en faisant asseoir Guise à la sainte table à côté de lui.

A cette époque, il y eut à cour de grandes fêtes à l'occasion du mariage de Ferdinand de Médicis, grand-duc de Toscane, avec Christine de Lorraine, sœur de la reine régnante. C'est au milieu des fêtes de cet hymen que le roi va achever de préparer sa criminelle entreprise.

Une querelle de pages faillit tout compromettre.

Indépendamment du roi, de la reine mère et de leur suite, les princes du sang, le duc de Guise, le duc d'Elbeuf, le prince de Joinville, logeaient dans le château. Les pages de ces seigneurs avaient l'habitude d'attendre leurs maîtres dans le grand escalier et dans la basse-cour.

Le 4 novembre, vers les dix heures du soir, ces jeunes gens étaient à leurs postes lorsqu'une querelle s'éleva entre eux. Le cour tout entière, depuis les valets jusqu'aux princes, était divisée en deux camps, celui des royalistes et celui des guisards. Les pages du duc de Guise, à la suite d'une altercation, furent chargés par ceux du roi, auxquels se joignirent les pages des comtes de Soissons et de Conti, du maréchal de Retz, du duc de Montpensier, du cardinal de Vendôme et même du cardinal de Bourbon. Un des pages du Balafré fut tué et les guisards avaient le dessous, lorsque les pages du prince de Joinville, du duc de Nemours, du duc d'Elbeuf et du comte de Brissac arrivent la dague à la main et se raient au combat, qui changea de face ; des laquais, des soldats et même des gentilshommes, armés les uns de bâtons, les autres de leurs pertuisanes ou de leurs épées, se rangèrent du côté des royaux ou du côté des guisards, et la bagarre devint générale. Un grand nombre de combattants restèrent pour morts

¹ Paris, don Bernardino de Mendoza au roi d'Espagne. (*Archives nationales*, fonds espagnol, B. 60, n° 206.)

sur le terrain, et les royaux furent poursuivis, l'épée ou la dague dans les reins, jusque dans les appartements d'Henri III, qui, à ce bruit, craignant que Guise ne fût de la partie et ne voulût l'assassiner, était sorti couvert de sa cuirasse. Il fallut envoyer un grand renfort de gardes pour séparer les combattants, et le roi défendit depuis ce jour aux pages au château de porter des armes quand ils attendaient leurs maîtres.

Cette lutte dans les escaliers et dans les cours avait été entendue de tous les appartements. En ce moment, Guise causait avec la reine mère, que la goutte retenait dans sa chambre. Quand il eut appris d'où venait tout ce vacarme, il reprit sa conversation avec la même tranquillité d'esprit qu'auparavant. Mais Catherine de Médicis était si effrayée, qu'elle fut obligée de rompre l'entretien pour se remettre de son émotion.

La querelle des pages n'était que le prologue du drame¹.

En admettant que le roi n'eût ressenti contre Guise qu'une colère et une jalousie capables de lui faire souhaiter de se débarrasser de ce trop puissant serviteur par l'exil ou même la prison, ce faible et vindicatif monarque aurait été poussé au crime par les avis remplis de réticences menaçantes que lui faisaient parvenir les princes de la faction *caroline* sur les menées ténébreuses de son lieutenant général.

Mayenne et le duc d'Aumale contribuèrent puissamment, sans le vouloir, à la mort de leur frère et cousin.

Mayenne était à Lyon, où il était venu pour prendre, au nom du duc de Nemours, possession de ce gouvernement, après avoir quitté la Bourgogne et en attendant qu'il passât dans le Dauphiné. Dans cette ville se trouvait en même temps le colonel Alphonse d'Ornano, bien connu pour son attachement au roi. Mayenne était-il jaloux de son frère ? Redoutait-il seulement le danger que son ambition faisait courir à leur maison en leur suscitant de si nombreux et si puissants ennemis ? Ou bien, ce qui est le plus probable, le langage qu'il tint au colonel ne fut-il que l'expression sincère de son dévouement et de sa fidélité au roi, qu'il ne voulait pas qu'on pût suspecter malgré son zèle pour la religion ? C'est ce qu'il est impossible de dire au juste. Toujours est-il que le futur chef de la Ligue eut plusieurs entrevues avec le colonel d'Ornano, et que dans leurs entretiens il s'exprima librement sur le compte de son frère, dont il désavouait hautement l'ambition. Au moment où le colonel corse allait prendre la poste pour se rendre à la cour, Mayenne le revit une dernière fois, et le chargea, dit-on, de dire au roi de se méfier du duc de Guise, ajoutant que ni lui ni aucun de leur maison n'approuvait les projets téméraires qu'il méditait. Il dit encore en parlant de lui, de ses autres frères et de ses cousins, que si leur conscience et leur honneur les obligeaient à combattre contre les ennemis de la religion, qui étaient aussi les ennemis du roi, Sa Majesté les trouverait toujours prêts à verser leur sang pour son service et celui de l'État.

Paroles de courtisan, peut-être, mais paroles imprudentes, que le roi traduisit en leur donnant un sens, auquel Mayenne était loin de songer, et qui le déterminèrent à l'accomplissement des projets qu'il méditait.

¹ Cette querelle eut à Paris un grand retentissement ; le bruit courut même que Guise avait été assassiné.

Comme surcroît d'alarme, un avis du même genre lui fut donné par la duchesse d'Aumale, sœur du duc d'Elbeuf. Cette princesse avait sollicité du roi un moment d'entretien. Le roi, qui n'avait pas à se louer d'elle, le lui avait refusé. Depuis, cette dame passait des heures entières dans les appartements des deux reines ou dans les antichambres, à genoux et pleurant. Henri III, fatigué de toujours la trouver sur son passage, lui donna enfin audience. Quand elle fut devant le roi, elle lui répéta la même chose que ce que Mayenne lui avait fait dire par le, Corse Ornano, le suppliant, au nom de son mari, de se méfier des pernicieux desseins du duc de Guise, et de croire que le duc d'Aumale et ses autres parents n'y avaient aucune part.

Cette seconde révélation fit sur l'esprit faible d'Henri une profonde impression ; dès lors il ne vit plus autour de lui qu'embûches, trahisons, assassinats.

La duchesse de Montpensier, qui était venue à la cour avec sa belle-sœur la duchesse de Guis, tenait contre lui des propos insensés, et montrait à tout venant des ciseaux en or qu'elle portait à sa ceinture et avec lesquels elle voulait elle-même tondre le roi le jour où il entrerait dans un cloître pour laisser le trône à plus digne et plus capable que lui de l'occuper, désignant par ces mots son frère le Balafré.

Cependant, cette princesse ayant quitté subitement la cour pour suivre sa belle-sœur à Paris, où elle allait faire ses couches, ce départ précipité, dont la cause était bien naturelle, fut encore considéré comme un indice alarmant.

Le duc de Guise était trop puissant pour que la moindre atteinte contre sa personne fût aisée à exécuter. Henri réunit une sorte de conseil intime, composé d'amis sûrs et dévoués, tels que le maréchal d'Aumont¹, Nicolas d'Angennes, sieur de Rambouillet, Antoine de Brichanteau, sieur de Beauvais-Nangis, et, après un long discours dans lequel il énuméra toutes les humiliations que Guise lui avait fait souffrir, tous les dangers que son ambition faisait courir au royaume et à sa personne, il conjura ses confidents de lui dire de quelle manière il convenait de procéder pour le débarrasser et débarrasser l'État de ce lieutenant général, qui voulait se faire nommer connétable par les états généraux, en attendant qu'il s'emparât de la couronne.

Les amis du roi écoutèrent attentivement le discours qui venait d'être prononcé ; mais le sujet était si grave, qu'ils n'osèrent se prononcer immédiatement et demandèrent vingt-quatre heures de réflexion.

Le lendemain, le maréchal d'Aumont émit l'avis que le roi devait faire arrêter le duc de Guise et ses principaux partisans, pour qu'ils fussent punis selon les lois.

En admettant que l'on pût arrêter le duc et ses amis, devant quelle cour de parlement les ferait-on comparaître ? Quels seraient les juges qui se chargeraient de l'instruction de l'affaire ? On prétendait avoir des preuves morales de sa trahison ; mais les preuves matérielles faisaient défaut, puisque même la journée des Barricades avait été faite sous le couvert du bien de l'État ? A cause de leur haute situation, les coupables ne pouvaient être jugés que par le parlement de Paris, toutes les chambres assemblées. Si nombreuse que fût l'escorte qui conduirait Guise à Paris, à peine aurait-elle quitté Blois qu'elle serait dispersée par les Parisiens, accourus au secours de leur héros. Et puis, si dans

¹ Guise avait essayé de gagner le maréchal d'Aumont à sa cause en lui promettant de lui faire obtenir le gouvernement de Normandie, que le roi venait de donner au duc de Montpensier. Le maréchal avait rapporté cette conversation au roi.

l'intervalle le roi de Navarre s'emparait, d'une seule ville, la France était capable de se soulever d'un bout à l'autre, en accusant le roi d'avoir fait emprisonner le duc de Guise pour le sacrifier à la haine des protestants. Il ne restait donc qu'un moyen de se débarrasser du Balafré : l'assassinat.

Assassiner le duc de Guise, grand maître de la maison du roi, premier pair de France, lieutenant général du royaume, chef tout-puissant de la Ligue, héros vénéré de la catholicité tout entière, c'était chose facile à dire, mais qui semblait presque impossible à exécuter ; car quel serait l'assassin assez hardi pour essayer de le frapper en face, lui qu'on savait doué d'une force prodigieuse, d'une adresse si grande et une bravoure qui faisait pâlir tous ses ennemis ?

Pour assassiner misérablement un héros, Henri III eut l'idée bizarre de chercher un autre héros, et jeta les yeux sur Crillon, le brave et loyal chevalier, sous prétexte qu'il était l'ennemi de Guise. Sire, répondit Crillon quand il connut ce que le roi attendait de lui, je suis bien serviteur de Votre Majesté ; ma fidélité, mes devoirs et mes services lui sont acquis ; mais je fais profession de soldat et de chevalier. En cette qualité, s'il lui plaît que je fasse appel au duc de Guise et que je me coupe la gorge avec lui, me voilà prest à le faire. Mais de dire qu'en ceste mort je me doive servir d'exécuteur de votre justice, c'est une chose qui ne s'accommode pas bien à un homme de ma condition et que je ne feray jamais. Henri, à cette réponse, repartit que cela suffisait, et qu'il le pria de tenir cette affaire secrète. Crillon le promit.

Pour une telle entreprise, il lui fallait non l'épée d'un soldat ou d'un gentilhomme, mais le poignard de ses estafiers les *quarante-cinq* ; ceux-là ne devaient pas avoir tant de vergogne. Il fait donc appeler près de lui Loignac, leur capitaine, Ornano, Montigny, Larchant, capitaine des gardes écossaises ; et c'est à eux et à leurs acolytes qu'il confie le soin de la vengeance. Les assassins sont trouvés ; mais on ne sait pas encore comment on pourra frapper la victime. On cherche, et c'est Guise lui-même qui indique le guet-apens dans lequel il va succomber.

Le crime fut résolu entre le 15 et le 20 décembre.

Si le roi se méfiait de Guise à cause des récits qui lui avaient été faits, Guise, de son côté, aurait dû se méfier du roi car il n'était pas jusqu'à Philippe II qui ne lui eût fait dire de se tenir en garde contre Henri III.

Deux mois auparavant (13 octobre), Mendoza écrivait au roi d'Espagne : Tous les amis de Mucius et moi nous lui rappelons sans cessé les avertissements que Votre Majesté a daigné me transmettre par ses dépêches du 15 du mois dernier. D'ailleurs, il serait fort difficile qu'il ne les eût pas, constamment présents à la mémoire, car ses propres observations sur la conduite du roi à son égard ne lui permettent guère de les oublier¹.

De son, côté, Guise écrit (10 décembre) au commandeur Moreo : Vous ne sçauriez croire les alarmes que l'on m'a données depuis votre parlement. J'ay si bien pourveu que mes ennemie n'ont sceu rien entreprendre, et suis demeuré ferme par le confort de nos estats².

Gaspard de Schomberg, comte de Nanteuil, colonel des troupes allemandes, bien que dévoué au roi, était aussi l'ami du Balafré, qui l'avait souvent obligé. Ce gentilhomme, sans être dans le secret de la conspiration, savait vaguement, par

¹ Archives nationales, fonds espagnol, B. 60, n° 206.

² Archives nationales, fonds espagnol, B. 60, n° 206.

les rumeurs sourdes qui circulaient, qu'il se tramait quelque chose de sinistre contre Guise. Son amitié lui fit un devoir de l'en avertir. Il lui rappela qu'il lui avait souvent conseillé de ne pas pousser à bout la patience du roi¹ ; que sa puissance ne reposait que sur sa popularité, et qu'étant couvert de dettes, s'il venait à être tué au milieu de ces troubles, il laisserait sa femme et ses enfants, encore en bas âge, dans de cruels embarras.

Guise répondit à son ami qu'ayant été élevé au milieu des armées, l'image de la mort s'était souvent présentée à lui et ne l'avait jamais épouvanté. Quant à ce qu'il venait de lui dire sur sa femme et ses enfants, si vrai et si triste que ce fût, cela ne pouvait pas le faire changer de résolution. Il ajouta : *Abandonné, dans un âge encore plus tendre que celui où ils sont aujourd'hui, d'un père qu'un coup parti de la main perfide des hérétiques venait de m'enlever, resté seul avec mes frères, en butte à tous les traits des ennemis de ma maison, ai-je laissé pour cela de m'élever, de rassembler les débris de la fortune d'un père si grand, et même de venger sa mort ? Je laisse à Dieu, qui m'a toujours protégé jusqu'ici, le soin de ce qu'ils doivent devenir. Je ne les ai pas mis au monde pour qu'ils vinssent troubler mes projets. Si la mort m'enlève avant qu'ils soient arrivés à un certain âge, qu'ils deviennent eux-mêmes les ouvriers de leur fortune, comme je l'ai été de la mienne, et se montrent, par leur conduite, dignes héritiers de ceux qui leur ont donné le jour...* Il ne peut pas croire cependant que le roi veuille attenter à ses jours, qui sont intimement liés à la cause de la religion. Sa mort susciterait trop de vengeurs, et Henri III courrait risque de perdre ses États ou de mourir misérablement. *Après tout, dit-il en terminant, je ne vois pas qu'il soit si aisé de me surprendre. Je ne connais point d'homme sur la terre qui, mis aux mains seul à seul avec moi, ne partage la moitié de la peur, et je marche d'ailleurs si bien accompagné, qu'il n'est pas facile à un grand nombre de m'investir sans qu'on me trouve sur mes gardes. Ma suite pénètre tous les jours avec moi jusqu'à la porte de la chambre du roi, et si elle entendait le moindre bruit, il n'y a ni garde ni huissier qui pussent l'empêcher d'accourir à mon secours. Ce discours, répété à quelques intimes, et qui parvint jusqu'au roi et à ses conseillers, laissait trop voir la confiance que Guise avait dans sa force s'il était attaqué seul à seul, et dans sa suite si l'on voulait le surprendre par une troupe nombreuse, pour que dès lors on ne cherchât pas le moyen de l'attirer en un endroit où il se trouvât seul en présence de ses assassins. Le coup fut préparé et exécuté avec une habileté épouvantable.*

Pour pénétrer dans l'appartement du roi, il fallait traverser une grande salle où Henri III prenait ses repas en public. Cette salle était ouverte à tout le monde, excepté aux heures du conseil, car c'était là aussi que les ministres se réunissaient pour délibérer sur les affaires de l'État. Quand le conseil était réuni, les gardes et les huissiers défendaient l'accès de la salle à la suite des ministres, qui y pénétraient seuls. Leurs gentilshommes, pages ou gardes, restaient alors dans le grand escalier. Guise, qui n'était jamais allé chez le roi pendant la tenue du conseil, ne s'était pas aperçu que les appartements qui communiquaient de cette salle à la chambre à coucher du souverain étaient forcément déserts à ces heures-là. Quand il se rendait chez le roi, sa suite l'accompagnait jusqu'à la porte et attendait sa sortie. Il ne s'agissait donc que d'attirer Guise chez le roi pendant la tenue du conseil, sous un prétexte quelconque, et, pour plus de sûreté, de fixer la réunion du conseil à une heure assez matinale pour que les

¹ De Thou, livre XCIII.

gentilshommes qui feraient escorte au duc n'assistassent pas à son lever. Les *quarante-*

vingt, postés dans les pièces qui servaient d'antichambre, devaient frapper Guise pendant qu'il irait chez le roi au sortir de la salle du conseil. Enfin le grand escalier devait être aussi gardé par les Écossais ; et, afin que la vue de ces gardes n'éveillât aucun soupçon dans l'esprit de Guise, on imagina le stratagème que l'on verra par la suite.

Si bien gardé que fût le secret de cette machination, à l'air soucieux des uns et effaré des autres, les courtisans, comprenant qu'il allait se passer quelque chose d'épouvantable, échangeaient entre eux des regards inquiets.

Guise avait eu avec le roi une assez vive altercation au sujet de la ville d'Orléans, qui avait été cédée à la Ligue comme place de sûreté, et d'un prévôt de connétablie qu'il voulait attacher à sa personne, avec une garde particulière comme l'avait eue le duc d'Anjou. Henri III, impatienté, avait répondu par ces mots, qui étaient bien plus une menace qu'une promesse : *Dans deux ou trois jours tout sera fini*. Ceci se passait le 20 ou le 21 décembre.

Cependant, les avis et les conseils se multipliaient assez dans l'entourage de Guise pour qu'il se tint en garde contre le roi. Un soir, dans un dîner auquel il assistait en compagnie de son frère le cardinal de Guise, de l'archevêque de Lyon, du président de Neuilly et de Lachapelle-Marteau, gendre de ce dernier, son frère et le président l'engagèrent vivement à quitter les états et à se retirer à Orléans, sous prétexte de laisser à l'assemblée sa liberté entière de discussion, et pour qu'on ne l'accusât plus de peser sur elle. L'archevêque de Lyon rejeta cette proposition en disant : *Qui quitte la partie la perd*. Guise n'avait pas besoin d'être encouragé dans son téméraire entêtement à rester au milieu du péril ; sa fierté se révoltait à l'idée d'un départ pouvant laisser croire à ses ennemis que son âme était accessible à la peur. *Je ne veux pas sauver ma vie aux dépens de mon honneur et de mes amis*. Et, se tournant vers l'archevêque, il dit encore : *Monsieur de Lyon, mes affaires sont à un tel point, que quand je verrois entrer la mort par les fenêtres, je ne voudrois pas sortir par la porte pour la fuir*.

Les amis du duc de Guise ont appris que le roi a fait acheter douze poignards chez un *fourbisseur* de la ville, et c'est d'Elbeuf, bien que faisant partie de la faction *Caroline*, qui vient en informer son cousin, et l'engager à mettre ses jours à l'abri des dangers qui les menacent. Il est dix heures du soir, et le Balafré écrit de nombreuses lettres, lorsque d'Elbeuf le vient voir pour s'acquitter de sa mission de bon parent et ami. C'est en vain qu'il le presse et le conjure ; le grand ligueur, ne voulant pas fuir le destin qui l'attend, lui répond : *Pour recevoir les fruits prochains de la bonne résolution des estais, s'il est besoin d'y perdre la vie, c'est chose à quoy je suis déjà fort résolu ; voire quand j'en aurois cent, je les vouerois toutes au service de Dieu, de son Église, et soulagement du pauvre peuple, dont j'ay grandissime pitié*. Et il le congédia en lui mettant la main sur l'épaule : *Va-t-en te coucher, cousin*. Puis, portant la main sur son cœur : *Voilà, dit-il, le pourpoint de l'innocence*.

Nous sommes au 22 décembre. Le roi et le duc de Guise assistent au conseil. Henri dit à ses ministres qu'ayant résolu de passer les fêtes de Noël dans les pratiques religieuses, et ayant l'intention de faire le lendemain un pèlerinage à Notre-Darne de Cléry, qui est à quelques lieues de Blois, il les pria en conséquence de se réunir le lendemain au point du jour, afin de vite expédier les affaires courantes.

L'heure matinale pour laquelle le conseil est convoqué fait que Guise ne garde pas cette nuit-là les clefs du château, dont les portes restent ainsi ouvertes.

Dans la journée, Larchant, capitaine des archers écossais, fidèle aux ordres du roi, vient annoncer au duc de Guise que ses hommes, n'ayant pas reçu leur solde, menacent de le quitter ; il le prie, en sa qualité de lieutenant général, de parler en leur faveur au roi et au conseil. Guise promet de faire droit à sa requête, et Larchant le remercie en lui annonçant que le lendemain matin, avant l'ouverture du conseil, il viendra lui renouveler sa prière avec une partie des hommes de sa compagnie, qui veulent eux-mêmes se recommander à ses bons offices.

En se mettant à table, le soir, il trouva sous sa serviette un billet sur lequel étaient écrits ces mots : *Donnez-vous garde ; on est sur le point de vous jouer un mauvais tour*. L'ayant lu il écrivit au bas : *On n'oseroit*, et il le jeta sous la table.

Dans la soirée il en reçut encore, dit-on, une cinquantaine d'autres, conçus à peu près tous dans les mêmes termes, ce qui lui fit dire au duc d'Elbeuf : *Je vois bien que vous avez tous regardé votre almanach ; car tous les almanachs de ceste année sont farcis de mesme menaces*.

Au lieu de se mettre à sa correspondance, il passe quelques heures chez la marquise de Noirmoutier (Charlotte de Beaune de Semblançay), dame d'atours de Catherine de Médicis. Cette dame, devinant ce qui allait se passer le lendemain, mais ne pouvant le déterminer à quitter la cour, le conjure et le supplie de ne pas se rendre au conseil. A ces sages avertissements dictés par l'amitié prévoyante, le Balafré répond avec insouciance par des madrigaux et des mots galants et quitte la marquise en fredonnant une villanelle de Desportes très en vogue alors¹ :

Rosette, pour un peu d'absence,
Votre cœur vous avez changé.

Il rentre enfin dans ses appartements, et renvoie son valet de chambre Bernardin, qui lui fait vainement observer le mouvement extraordinaire qui semble se passer dans le château et dont il s'est aperçu comme les autres serviteurs du duc.

A l'instigation du grand prieur, le bâtard de Charles IX, depuis duc d'Angoulême, le prince de Joinville doit faire le lendemain une partie de paume.

Henri III est rentré à son heure ordinaire dans les appartements de la reine ; mais l'inquiétude qui l'accable l'empêche de dormir. A quatre heures du matin, il se lève, s'habille seul, et va s'assurer si Loignac et les huit autres estafiers qui doivent faire le coup sont à leur poste dans la pièce voisine. Ils y sont tous, et Loignac les a bien choisis : ce sont les huit plus déterminés de ses *gardes ordinaires* ; il y a là la Bastide, Montséry, Saintes Malines, Saint-Gaudens, Suriac Saint-Capautel, Malfrenas et Merbelade². Avec ces huit assassins amenés par Loignac, se sont également introduits dans le cabinet du roi, par un escalier dérobé, le colonel Ornano, d'Enragues, Bonnivet et François de la Grange, Sieur de Montigny.

Les huit bandits, qui se disent des gentilshommes, savent tous pour l'accomplissement de quelle œuvre ils sont conviés ; mais Henri III, craignant

¹ René de Bouillé.

² René de Bouillé.

encore de voir faiblir leur courage, excite leur fureur par ce dernier discours : Ce jour, leur dit-il, doit être le dernier de ma vie ou de celle du duc de Guise, et c'est vous qui -allez décider si c'est lui qui doit périr, ou si c'est moi qui suis destiné à devenir sa victime. Vous sçavez, et personne ne l'ignore ; qu'il est l'auteur de tous les troubles qui désolent l'Etat. On crut qu'il s'en tiendrait là non : ce premier crime ne lui a servi que de degré pour arriver à de plus grands attentats. Alors il ne m'attaquoit que sourdement dans la personne de mes serviteurs ; aujourd'hui il se déclare ouvertement l'ennemi mortel de mes jours. Que dis-je ? n'est-ce pas à vous-mêmes qu'il en veut ? N'est-ce pas à toute la nation, dont il a juré la ruine ? Au reste, il n'y a pas-ici à de libérer. Je suis, comme vous voyez, prisonnier dans cet appartement ; il n'y a qu'un coup de vigueur qui puisse me tirer, moi et mon royaume, qui court le même danger que moi ; des fers honteux que l'on me fait porter ; ce n'est que par votre valeur que je puis échapper aux poursuites de mon ennemi... Je demande aujourd'hui une preuve de votre attachement pour moi. Il ne s'agit point ici de verser votre sang pour la défense de nos frontières ; c'est pour la conservation des jours de votre prince qu'il faut combattre, et c'est par la mort du duc de Guise et de ses partisans que vous devez les assurer. J'en suis réduit à telle extrémité, qu'il faut que ce matin il meure, ou que je meure. Ne voulez-vous pas me promettre de me servir et me venger en lui octant la vie ?...

— Oui ! oui ! nous le jurons ! s'écrient-ils tous à la fois.

— Cap de diou ! Sire, dit le Gascon Suriac, iou bous lou rendis mouart.

Henri calme leur effervescence, dans la crainte que le bruit qu'ils font ne réveille sa mère, logée dans l'appartement au-dessous. Prenant alors les poignards qu'il a fait acheter et peut-être fait faire exprès, il en arme ses *ordinaires*, en disant : **Voilà les vengeurs de votre liberté et de la mienne**. Ensuite il les cache dans sa chambre. Loignac tient son épée nue à la main.

Ces préparatifs terminés, il se retire dans son cabinet avec Ornano, Montigny, Bonnavet et d'Entragues.

Ornano et Montigny vont se mettre à la tête de douze autres des *ordinaires*, qui sont postés dans un cabinet donnant sur la cour ; ils doivent venir au secours de leurs collègues et achever Guise au besoin.

Enfin, le reste des *quarante-cinq* garde l'escalier de service qui descend à la galerie des Cerfs, et l'huissier Nambu a ordre de ne laisser entrer ou sortir personne.

Le jour n'a pas encore paru que déjà les membres du conseil commencent à arriver dans la grande salle. Bientôt ils sont tous réunis, à l'exception du duc de Guise. Le conseil se compose des cardinaux de Vendôme, de Guise et de Gondi ; de l'archevêque de Lyon ; des maréchaux d'Aumont et de Retz ; du garde des sceaux Montholon ; de Nicolas d'Angennes, seigneur de Rambouillet ; de François d'O, et des conseillers d'État.

Guise logeait au même étage que la reine mère, et par conséquent au-dessous des appartements occupés par le roi et de la salle du conseil. A cinq heures, son secrétaire particulier, Péricard, entre dans sa chambre, entrouvre les rideaux et aperçoit dans la basse-cour du château un mouvement inusité de gardes-françaises et de Suisses. Il veille le duc et lui communique ses remarques. Le duc n'écoute ou ne comprend même pas ce qu'on lui dit, et il dut se rendormir, car il

était plus de sept heures lorsque le roi, voyant qu'il ne venait pas au conseil, lui envoya un message pour lui dire qu'on l'attendait.

Le Balafré s'habille à la hâte, **et revêt un costume de satin gris trop léger pour cette saison**¹. Quelques officiers seulement assistent à son lever, et l'accompagnent à travers la galerie qui communique avec une terrasse dite *Porche aux Bretons*, à l'extrémité de laquelle est une petite chapelle. Guise s'agenouille et fait sa prière. Il revient sur ses pas pour parler à la reine mère ; mais celle-ci est souffrante et ne peut le recevoir.

A peine Guise a-t-il mis les pieds dans le grand escalier que Larchant, accompagné de ses archers, l'aborde pour lui rappeler sa promesse ; Guise lui répond avec cette exquise courtoisie qui lui est habituelle et lui gagne si facilement les cœurs. Sous prétexte de lui faire honneur, Larchant le suit jusqu'à la porte du conseil, tandis que les archers se rangent sur deux rangs de chaque côté de l'escalier. Un de ces soldats, nommé Aubencourt², touché de sa bonne grâce, lui marcha sur le pied pour le prévenir une dernière fois. Il n'y prit point garde, ou ne comprit pas. Au moment où le Balafré pénétra dans la salle du conseil, Chicot, qui était dans l'escalier, se mit à frotter une lame de couteau contre un morceau de verre.

Que fais-tu là, Chicot ? demanda un gentilhomme au bouffon.

— *J'ay guise*, répondit Chicot

Quand le duc fut entré salle du conseil, où Péricard seul avait pu le suivre à cause de sa charge de secrétaire des finances, Larchant fit retirer les gentilshommes qui étaient restés dans l'escalier, tandis que Crillon faisait fermer les portes du château³.

A peine était-il assis auprès de ses collègues que, soit faiblesse physique, soit appréhension du danger auquel il se savait exposé, il pâlit et se sentit envahi par le froid. Il commanda qu'on mît un fagot au feu, et se chauffa. Il se plaignit aussi d'un malaise au cœur, et, comme il avait l'habitude de manger le matin des raisins secs ou autres fruits conservés qu'il portait dans un drageoir en argent, il pria son secrétaire d'aller lui chercher cette boîte, qu'il avait oublié. En attendant, il se fait donner par M. de Saint-Prix quelques **raisins de Damas, de la conserve de roses ou autres bagatelles du roy**. On lui porte des prunes ; il en mange une ; mais soudain une sueur froide mouille son front, et un tremblement nerveux agite tous ses membres⁴. Nul n'a attribué ces défaillances à la frayeur, mais à un excès de fatigue.

Pendant que ceci se passait dans le conseil, le roi, craignant toujours que sa vengeance ne lui échappât, commandait à Louis de Revol, secrétaire d'État, d'aller dire au duc de Guise qu'il le demandait. Mais voici que l'huissier Nambu, fidèle à sa consigne, ne veut pas faire passer le secrétaire. Le pauvre de Revol, qui n'est pas dans le secret, revient, pâle et tremblant, vers son maître. **Mon**

¹ René de Bouillé.

² Etienne Pasquier, livre XIII, lettre V.

³ D'après Davila, Péricard ne serait pas entré avec Guise, puisque ce secrétaire s'étant aperçu que Crillon faisait fermer les portes du château, aurait envoyé à son maître un billet, caché dans un mouchoir, contenant ces mots : **Sauvez-vous, Monseigneur, ou vous êtes mort**. Les soldats ne voulurent pas laisser passer le page. Il se peut que l'auteur ait confondu Péricard avec le valet de chambre du duc.

⁴ De Thou dit qu'il saigna aussi du nez.

Dieu ! Revol, qu'avez-vous ? lui crie le roi, qui craint de voir tous ses projets avortés et tremble pour sa vie. — Il n'y a point de mal, Sire ; c'est M. Nambu qui ne veut pas me laisser passer sans votre ordre.

Le roi rassuré, crie alors à Nambu de laisser passer Revol et de le laisser aussi revenir, ainsi que le duc de Guise.

Le Balafré était tout à fait remis de son indisposition, et le conseil écoutait un rapport sur les gabelles, lorsque Revol entra et dit au duc : *Monsieur, le roi vous demande ; il est en son vieux cabinet.*

Il était alors huit heures environ.

Le duc se leva, prit ses gants, son drageoir, qu'on venait de lui rapporter, son chapeau de la main gauche, et, après avoir salué ceux du conseil *avec ceste accortise qui lui estoit ordinaire*, il s'enveloppe de son manteau, et entra dans les appartements du roi.

Il n'y avait dans cette chambre, ordinairement remplie de seigneurs, que Loignac et ses huit estafiers, qui, à la vue du duc, se levèrent et le saluèrent avec une froide politesse. Le duc leur rendit leur salut, et traversa cette pièce en diagonale, pour gagner la petite porte située à gauche qu'il fallait encore franchir avant d'être dans le passage où était le vieux cabinet.

Les assassins suivaient le duc comme pour lui faire escorte ; mais ne levaient point la tapisserie de la porte. Arrivé à cette porte, tandis qu'il en soulève la portière de la main gauche et se penche pour passer, il tient sa barbe de sa main droite et tourne la tête pour voir ce que font ceux qui sont derrière. Aussitôt celui des *quarante-cinq*¹ qui était près de la cheminée lui porta un coup de poignard dans la gorge : *Ah ! traître ! s'écrie duc, tu mourras !* Il veut tirer son épée ; mais tous alors se jettent sur lui et le frappent de toutes parts. Il lutte encore un moment ; mais Sariac lui enfonce son poignard dans le dos. Guise tombe alors en disant : *Mon Dieu, miséricorde !* et rend le dernier soupir².

Alors Henri III, soulevant la portière laissa passer dans la chambre sa tête pâle pour voir sa victime assassinée. Le sachant mort, et bien mort, il s'écria : *Enfin je suis roi !* Et contemplant malgré lui ce héros si puissant qui gisait sur son tapis comme bercé par le sommeil, il ne s'empêcher de dire : *Mon Dieu, qu'il est grand ! Il paraît encore plus grand mort que vivant !*

Il eut cependant l'indigne courage de lui donner un coup de pied sur le visage comme il avait été fait, dit-on, au cadavre de Coligny.

Triste rapprochement entre ces deux puissants ennemis, qui moururent de la même mort et subirent le même outrage !

Au bruit qui se faisait dans la chambre du roi, le cardinal de Guise, comprenant qu'on assassinait son frère, se leva précipitamment et voulut appeler au secours ; mais à la porte du conseil il trouva un officier de la garde écossaise qui lui barra le chemin : *Sauvez-moi la vie, mon capitaine !* lui dit-il.

Tout est perdu ! s'écria l'archevêque de Lyon et, sans songer au péril, il se précipitait du côté de la chambre du roi pour secourir Guise, à qui il avait lui-

¹ De Thou dit que ce fut Sainte-Malines, mais il ajoute qu'il le frappa de bas en haut dans la poitrine, croyant qu'il avait sa cotte. Oudin dit que ce fut Montséry.

² D'après le *Journal d'Henri III*, il aurait dit : *Mon Dieu je suis mort ! ayez pitié de moi ; ce sont mes péchés qui en sont cause.*

même conseillé de rester à la cour. Les maréchaux d'Aumont et de Retz se levèrent et mirent la main à la garde de leurs épées. *Mordieu ! dit d'Aumont, que personne ne bouge ou je lui donne de mon épée au travers du corps. Au nom du roi je vous arrête*, ajouta-t-il en s'adressant au cardinal et à l'archevêque.

Larchant, suivi de ses gardes, entre aussitôt, et les deux prélats se constituent prisonniers disant : *Nos vies appartiennent à Dieu et au roi*. On les conduisit tous deux dans un des galetas du château, situé même sur l'appartement du roi et ne prenant du jour que par une étroite lucarne. La garde de leur prison improvisée fut confiée à quelques *ordinaires*.

Crillon, en ce moment, fit ouvrir les portes du château pour y introduire encore de nouveaux renforts de troupes, et il fut opéré à la perquisition des papiers du duc de Guise et à l'arrestation de tous les siens, parents et amis. Sur le cadavre du Balafre on ne trouva guère que sa bourse, un diamant, une clef en or pendue à un médaillon par une petite chaîne, et un billet, dit-on, écrit de sa main, contenant ces mots : *Pour entretenir la guerre en France, il faut sept cent-mille livres par mois*.

Ses secrétaires et valets de chambre furent également séquestrés. On saisit ses papiers ; mais un de ses serviteurs avait eu le temps d'en détruire un bon nombre, et les autres, les plus compromettants, étaient en lieu sûr.

La reine d'Angleterre écrivit à Henri III pour obtenir ceux qui l'intéressaient, se rapportant aux intrigues du feu duc avec l'Espagne et avec Marie Stuart.

Anne d'Este, duchesse de Nemours, au premier bruit d'alarme, se préparait à aller trouver la reine mère pour lui demander la grâce de ses fils, lorsqu'elle fut arrêtée par le capitaine des gardes suisses, Châteaueux. En même temps les Suisses, les gardes françaises et écossaises arrêtaient et gardaient à vue le cardinal de Bourbon, le prince de Joinville, le duc de Nemours, le duc d'Elbeuf, qui étaient dans le château. Plusieurs députés, parmi lesquels Brissac et Bois-Dauphin pour la noblesse, Lachapelle-Marteau et son beau-père pour le tiers, et une foule de gentilshommes de la suite du duc de Guise subissaient le même sort dans leur domicile.

Le corps du Balafre resta pendant deux heures à la même place ; on le couvrit seulement d'un vieux tapis qui servait de descente de lit à Henri III. Les ordinaires, pendant ce temps, se firent une joie féroce d'insulter le cadavre de celui qu'on n'appelait que le *beau roy de Paris* et le *Nemrod lorrain*.

Après que le chapelain du château eut dit le *De profundis* devant le cadavre du duc de Guise, les restos du héros furent jetés dans une fosse de chaux vive, afin que les ligueurs n'en fissent pas des reliques. Cependant on retrouva encore de ses os, qui furent enfermés dans un coffre de plomb et transportés par Catherine de Clèves, sa veuve, dans le tombeau qu'elle avait fait élever dans l'église des pères jésuites de la ville d'Eu, dont elle était fondatrice¹.

Devant presque tous les seigneurs de la cour, non encore revenus de la surprise et de la terreur que leur avait causées la nouvelle de l'assassinat qui venait d'être commis, Henri III prononça d'un ton de colère quelques paroles menaçantes à l'adresse de ceux qui à l'avenir voudraient, à l'exemple du duc de Guise, essayer de braver son pouvoir et d'exciter la révolte. Étant descendu

¹ *Histoire manuscrite de la maison de Guise*, par Oudin.

ensuite dans l'appartement de sa mère, il répéta encore : **Enfin je suis roy maintenant ; je n'ai plus de compagnon ; beau roy de Paris est mort !**

La mort du Balafre est un des rares crimes dans lequel Catherine de Médicis n'ait pas trempé et qu'elle ait même condamnés : d'abord parce qu'elle espérait toujours que Guise favoriserait ses projets personnels, et ensuite parce qu'elle ne croyait pas que sa mort changeât beaucoup la face des événements.

Eh quoi ! mon fils, lui dit-elle, vous avez fait mourir le duc de Guise ! Savez-vous quelles seront les conséquences de cette mort ? Dieu veuille que vous ne deveniez pas bientôt roy de rien du tout ! C'est bien coupé, mais je ne sçay si vous saurez aussi bien recoudre...

Elle fut la première à lui conseiller de tâcher, maintenant qu'il avait fait mourir ce puissant sujet, de réunir tous les autres en mettant ordre promptement dans les villes que tenait le défunt, et surtout de prévenir lui-même le légat du pape pour apaiser autant que possible la colère de la cour de Rome.

Voulant aussi éviter que son fils ne fit encore répandre du sang inutilement elle lui demanda, pour les garder avec elle, le prince de Joinville et le jeune duc de Nemours : **Je veux bien, Madame,** répondit Henri III, en proie, à un sentiment de cruauté qui heureusement ne devait être que passager ; **je vous donnerai leurs corps, mais je garderai leurs testes¹.**

En traversant la galerie appelée Porche aux Bretons pour se rendre à la chapelle où il avait donné rendez-vous au nonce, Henri III eut encore l'occasion de faire entendre des paroles menaçantes contre plusieurs personnages appartenant à la Ligue ; mais comme il était incapable de suivre longtemps la même idée, bonne ou mauvaise, il est probable qu'en parlant ainsi il essayait de s'exciter lui-même pour avoir le courage d'aller jusqu'au bout.

Revol avait été chargé d'aller trouver le cardinal Morosini, légat du pape, et de lui expliquer dans tous leurs détails les raisons qui avaient déterminé le roi à faire périr le duc de Guise, et assurer en même temps Son Éminence que Sa Majesté n'en continuerait qu'avec plus de zèle à combattre les hérétiques. Le cardinal Morosini, qui cachait sous des dehors modestes et conciliants une grande habileté politique, ne crut pas devoir laisser éclater toute l'horreur que ce crime lui inspirait. Il se contenta de hocher la tête et d'écouter en silence ce que lui dit Revol. Quand le roi le vit à son tour, dans la chapelle du château, le légat romain garda le même silence prudent, ce qui fit croire que la mort du duc de Guise ne devait pas soulever grande colère à Rome, et que celle de son frère le cardinal y ferait encore moins d'effet.

Dans la journée du 23, le roi réunit son conseil intime pour savoir quel sort devait être réservé au cardinal de Guise et à l'archevêque de Lyon. Après une courte délibération, la mort du cardinal fut résolue, le roi et son conseil l'ayant jugé aussi redoutable que son frère, dont il voudrait venger la mort. Quant à l'archevêque, il dut sa grâce à l'intercession de son neveu le baron de Lux, et plus encore peut-être à l'espérance qu'il pourrait faire d'utiles révélations.

Les deux prélats, ainsi que nous l'avons dit, avaient été enfermés dans un galetas du château. Quand on leur porta du pain, du vin et des œufs de l'office du roi, ils demandèrent leurs bréviaires, leurs vêtements de nuit et un lit. Les

¹ Lettres missives d'Henri IV.

gardes allèrent chercher ces objets dans la chambre de l'archevêque ; mais en guise de lit ils n'eurent qu'une paille et un matelas.

Après une journée passée dans la prière et s'être l'un par l'autre préparés à la mort, qu'ils attendaient à chaque instant ; le cardinal, vaincu par la fatigue, s'endormit vers minuit. Aux premiers rayons du jour, il s'était éveillé ; il lisait ses offices, avec l'archevêque, lorsque, à neuf heures du matin, le capitaine du Guast entra, et, après avoir fait une profonde révérence devant le cardinal, il l'invita à le suivre de la part du roi. *Moi seul, ou tous deux ?* demande-t-il. *Vous seul, Monseigneur,* répond l'officier.

Alors, comprenant que leur heure est proche, et croyant qu'on va les faire mourir séparément, le cardinal et l'archevêque s'embrassent avec effusion et, s'étant prosternés l'un devant l'autre à tour de rôle, se donnent mutuellement une dernière absolution.

Ah ! Monseigneur ! souvenez-vous de Dieu, dit d'Espinac à Louis de Guise.

— *Et vous aussi, je vous en prie !* lui répond le frère du Balafre et la porte se referma sur lui.

Quand il fut dans le corridor obscur, il vit luire les pertuisanes de quatre soldats qui l'attendaient. Comprehant alors qu'il allait mourir là il demanda à du Guast de lui accorder le temps de recommander son âme à Dieu. Il leva les bras et les yeux vers le ciel, et quand il eut prononcé le verset *In manus*, il se couvrit le visage de son manteau et dit à ses assassins : *Exécutez votre mission.*

Il tomba soudain sans proférer un cri ; ses bourreaux l'avaient massacré littéralement ; son corps était haché de coups !

Le cadavre du cardinal fut enseveli, comme celui de son frère, dans la chaux vive.

La nouvelle de la mort du Balafre arriva à Paris le 24 décembre. Pendant quatre à cinq jours la ville tout entière fut plongée dans un désespoir morne, profond, ne se traduisant que par des soupirs et des sanglots. Les hommes et les femmes s'abordent les yeux remplis de larmes, et se pressaient silencieusement les mains. On eût dit que le héros, que l'on pleurait touchait de près à toutes les familles, et que sa mort mettait en deuil toutes les âmes et tous les cœurs. Mais à travers les paupières rouges de larmes on voyait briller dans les yeux des hommes des éclairs de haine farouche, implacable, dont le déchaînement furieux ne pourrait se faire longtemps attendre.

Pour ne pas être taxa d'exagération dans la description du spectacle qu'offrait Paris livré à sa douleur, et pour laisser à ce tableau toute sa couleur locale, nous ne saurions mieux faire que de reproduire une lettre de cette époque. Elle est datée de Paris, 31 janvier 1589, et nous la trouvons dans *l'Histoire manuscrite de la maison de Guise*, par Oudin (liv. III, ch. XLVI.)

Quant au deuil, qu'on porte en ceste ville de Paris, de la mort de monsieur de Guise, il est si grand et si extresme qu'on ne le sauroit suffisamment exprimer. Car, sans parler des larmes et des regrets qu'on en jette universellement, je remarque trois choses qui tesmoignent ce deuil. La première, c'est que depuis la nouvelle reçue de sa mort on n'a cessé de faire des processions tous les jours, tantost d'hommes, déjà de femmes et de petits enfants, conduites par des prestres, lesquelles commenceans en quelque église deçà les ponts, se vont rendre à Sainte-Geneviève tous nus pieds, et quelquefois se trouvent en telle

procession jusques à quatre ou cinq mille personnes. La seconde est la réformation du luxe, qui est si grande que ceux qui ne la voient ne la peuvent croire, jusque-là que si une damoiselle estoit vue parée d'une fraise où d'un rabas un peu trop grand ou trop empesé, ou les manches de robes trop découpées, les autres damoiselles se ruent sur elle et lui arrachent ou son collet ou luy déchirent sa robe. Enfin on ne voioit lors quasi point de soye dans Paris, et la mort de ce prince avoit fait ce que tous les édits roïaux n'avoient peu, nonobstant toutes leurs menaces et les peines y contenues. La troisième, que jamais on ne fit pour aucun roy de France plus de deux services dans Paris : l'un à Saint-Germain-l'Auxerois, leur paroisse, et l'autre (qu'on appelle le service solennel) en l'église de Nostre-Dame ; et pour défunct M. de Guise et le cardinal son frère, l'on en a dict en chacune paroisse de Paris, accompagné toujours de l'oraison funèbre, l'église estant toute tendue de deuil, toute tapissée d'armoiries, toute ardente de flambeaux, et ceinte de cierges, avec la chapelle ardente, et toute remplie d'un monde infini, qui paroît infiniment triste. Et l'escharpe verte des ligueurs fut changée en noir¹.

Les prières et les larmes ne tardent pas à se changer malheureusement en paroles d'imprécation contre le roi et en mesures énergiques, où respire la soif de la vengeance.

Dans les processions² dont parle la lettre ci dessus, hommes et femmes chantaient : *Dieu éteigne la race des Valois !* sur les autels, des fanatiques ont placé des images en cire représentant Henri III le cœur percé de coups ; le premier président de Harlay, le président de Thou et plusieurs autres magistrats sont jetés à la Bastille ; le duc d'Aumale est nommé gouverneur de Paris et lève une armée, dont une partie doit aller au secours d'Orléans, qui tient toujours pour la Ligue, et enfin les théologiens de la Sorbonne, en réponse à une requête qui leur est adressée, décident que les Français sont déliés du serment de fidélité prêté au roi Henri III, et en conséquence qu'ils peuvent former des ligues, lever des armées et des impôts, pour la défense de la religion tous ces moyens étant très légitimes depuis que le roi Henri, au préjudice de la religion catholique et de l'édit de l'Union, a violé les lois de la liberté naturelle par les crimes qu'il a commis à Blois.

Dans toutes les églises, les prédicateurs célèbrent le *martyre des princes lorrains, ces piliers de la religion et de foy*, et Lincestre fait jurer au peuple de consacrer jusqu'à son dernier denier et la dernière goutte de son sang pour les venger. *Jurez-le tous*, s'écrit ce fougueux ligueur du haut de la chaire de Saint-Barthélemy ; *jurez-le tous avec moi, et levez la main en signe de votre serment*. Tous les assistants levèrent la main, à l'exception de da Harlay, assis à son banc d'œuvre (il fut arrêté un peu après). *Levez la main*, lui crie Lincestre, *levez-la bien haut, monsieur le premier président, afin que tout le monde la voie*³.

Les écrits qui parurent à cette époque sur la mort du duc de Guise et du cardinal Louis, son frère, sont tellement nombreux, qu'il nous serait impossible de les

¹ La copie de cette lettre se trouve également dans *l'Histoire des ducs de Guise*, par René de Bouillé.

² Il y eut entre autres une procession générale composée de plus de cent mille personnes portant toutes un cierge de cire jaune. Cette procession partit du cimetière des Innocents pour se rendre à Sainte-Geneviève. En entrant dans l'église, chacun éteignait son cierge en disant : *Dieu éteigne ainsi la race des Valois !*

³ Journal d'Henri III.

tous citer. Voici pourtant les titres des principaux : *le Martyre des deux frères*, 1589, in-8° ; *la Récompense du tyran de la France envers Guise*, 1589 ; *la Double Tragédie jouée à Blois les 23 et 24 décembre 1588*, Paris, 1589, chez Fleurant et Monceaux ; *Sermon funèbre pour l'anniversaire de Henry et de Louis de Lorraine*, par le Bossu, 1590, in-8° ; la *Guisiade*, tragédie éditée à Lyon et qui eut un immense succès, etc. etc.

Les événements qui suivirent ces démonstrations de douleur, puis la naissance du fils posthume du Balafré¹ jusqu'au moment où Mayenne prit en main la direction des affaires de la Ligue, bien que se rattachant encore au drame sanglant dont le château de Blois venait d'être le théâtre, n'appartiennent déjà plus à l'histoire d'Henri de Lorraine, duc de Guise, et nous ne pourrions en parler sans sortir de notre cadre.

Il nous semble toutefois que cette histoire serait incomplète si nous ne jetions un rapide coup d'œil sur les luttes que Mayenne et la Ligue soutinrent jusqu'au jour où Henri IV, obéissant aux inspirations de sa conscience et aux conseils de la raison, abjura encore une fois le protestantisme et revint pour toujours à la foi de ses ancêtres, assurait ainsi à son pays, qu'il relevait de ses' désastres, son unité et son unité politique, qui firent la gloire de son règne et lui méritèrent le titre de **GRAND**.

Nous avons raconté, sous toute réserve, l'entrevue de Mayenne et du colonel Ornano à Lyon ; il semble, en effet, que si le frère du Balafré avait agi en cette circonstance comme on l'a prétendu, Henri III aurait eu en lui bien plus un allié qu'un ennemi dont il avait hâte de se défaire. Il est donc permis de supposer que Mayenne ne tint au colonel corse que des propos insignifiants contre l'ambition de son frère, et que le reste du récit fut inventé par la cour afin de le légitimer autant que possible la vengeance du roi.

Ornano, le lendemain de la mort du Balafré, fut envoyé à Lyon, avec ordre, de la part du roi, de se saisir de Mayenne ; mais celui-ci, prévenu à temps par un commis que lui avait dépêché Mendoza, avait quitté précipitamment cette ville et s'était rendu dans son gouvernement de la Bourgogne, qui à sa voix se souleva tout entière, ainsi que la Champagne. Le 15 février, il revint dans Paris, où il fut accueilli comme un libérateur et proclamé chef de la Ligue à la place de son frère. Par son action vigoureuse et prudente tout à la fois, et avec l'aide des échevins et des conseillers au parlement, un gouvernement régulier est institué ; ce gouvernement, où dominant l'élément bourgeois et les Seize, prend le titre de *Conseil général de l'Union*, et c'est à lui qu'en échoit la résidence. Ses premiers actes sont de diminuer les taillés qui pèsent si lourdement sur le peuple de convoquer les états généraux pour le 15 juillet suivant, enfin d'organiser une armée capable de tenir sérieusement la campagne et de mettre Paris en communication directe avec la province.

¹ Le 7 février, la duchesse de Guise mit au monde à Paris un fils, qui fut baptisé à l'église Saint-Jean-en-Grève. Il eut pour parrain la ville de Paris, et pour marraine la duchesse d'Aumale. Il s'appela François-Alexandre-Paris. La cérémonie fut magnifique ; car la plupart des capitaines des dizaines de Paris marchaient deux à deux, portant flambeaux de cire blanche, et estoient suivis des archiers, arquebusiers et arbalestriers de la ville, portant semblables flambeaux ; fut donné en l'hostel de ville une belle collation, et l'artillerie tirée en signe d'allégresse. Le peuple, en grande affluence, espandu par les rues où passoit la pompe, bénissant l'enfant, et regrettant le père avec douleur et gémissement très grand.

Henri III, qui avait voulu faire arrêter Mayenne, lui réservant peut-être le même sort qu'à son frère, ne songeait plus maintenant qu'à négocier avec lui et à le désarmer, en lui faisant, par l'entremise du légat du pape, les offres les plus séduisantes. Mais Mayenne ne voulait se prêter à aucune transaction. **Jamais**, dit-il, **je ne pardonnerai à ce misérable**. Quand il se vit si rudement repoussé de ce côté ; le roi écouta alors les conseils du maréchal d'Aumont, de de Louvré ; de d'O et du duc d'Épernon, qui était revenu à la cour, et se tourna vers Henri de Navarre.

L'entrevue d'Henri III et du Béarnais qui eut lieu dans le jardin de Plessiz-les-Tours, le e amena l'alliance des royalistes et des huguenots. Mayenne, bien qu'inférieur en forces aux deux armées coalisées, descendit résolument dans le bassin de la Loire, et vint attaquer le roi jusque dans les faubourgs de la ville de l'ours. Partout où il donnait de sa personne, l'armée catholique luttait avec des avantages marqués ; mais son cousin d'Aumale s'étant fait battre le 30 mai sous les murs de Senlis, Mayenne se vit dans l'obligation de rallier son armée pour défendre Paris.

Cette retraite précipitée laissa le roi et Bourbon maîtres de toute la Loire ; de nombreux secours arrivèrent en même temps aux alliés, si bien qu'en peu de temps les catholiques se virent attaqués sous les murs de Paris par une armée de quarante-deux mille hommes, tandis que Mayenne n'en avait guère que huit mille à leur opposer.

Henri III était à Saint-Cloud, et l'assaut de la ville devait avoir lieu le 2 août. Le 1er, à son lever, le roi est informé qu'un moine, porteur de lettres de recommandation, désire lui parler, ayant de graves communications à lui faire. Le moine est introduit près du roi c'était Jacques Clément. Pendant qu'Henri III lit les lettres qui viennent de lui être remises, ce fanatique, encouragé, dit-on, par les Seize et surtout par la duchesse de Montpensier, lui plonge son poignard dans le ventre.

Henri III pousse un cri de douleur, et, arrachant lui-même le poignard de sa blessure, en frappe l'assassin au visage. Au cri du roi, gardes et gentilshommes sont accourus, et dans leur fureur massacrent l'assassin sous les yeux de sa victime.

L'imagination recule épouvantée devant cette effroyable série crimes !

On put croire un moment que la blessure du roi ne serait pas mortelle ; mais le mal fit de si rapides progrès, que tout espoir s'évanouit aussitôt.

Le pape venait de lancer un monitoire menaçant Henri III d'excommunication si dans soixante jours il n'avait pas relâché les prélats qu'il tenait prisonniers, et s'il ne faisait pas pénitence de la mort du cardinal de Guise. En voyant approcher ses derniers moments, il manifesta un sincère repentir de ses fautes, dont il fit humblement l'aveu, et, après avoir obtenu l'absolution des censures lancées contre lui par le Saint-Père, il communia en présence de toute sa cour, rangée autour de sa chambre

Quand il eut ainsi mis sa conscience en repos, le dernier survivant des fils de Catherine de Médicis¹ appela auprès de lui le Béarnais et le présenta aux

¹ Catherine de Médicis venait de mourir à Blois (5 janvier 1589). Après une vie si agitée, la toute-puissante veuve d'Henri II s'éteignit doucement, au milieu de l'indifférence

gentilshommes, capitaines et seigneurs assemblés, comme le légitime héritier de la couronne, disant que la différence de religion ne devait pas être un obstacle, parce que ce prince était trop loyal et trop franc pour ne pas ouvrir tôt ou tard les yeux à la vérité et revenir à l'Église. Après avoir longuement embrassé son beau-frère, il lui dit : *Soyez certain que vous ne serez jamais roi de France Si vous ne vous faites pas catholique.*

Henri III eut la consolation, avant de mourir, de voir répandre autour de lui des larmes sincères ; car, c'est justice à lui rendre, ce prince, si versatile en politique, toujours faible, inquiet et soupçonneux, avait des amitiés profondes, d'une inaltérable fidélité. Sa mère avait corrompu ses mœurs et faussé son intelligence ; mais son cœur était resté bon malgré tout. Henri IV, que nul ne pourra accuser d'hypocrisie, laissa éclater de douloureux sanglots devant le corps inanimé du dernier des Valois.

La mort d'Henri III (2 août 1589) fut célébrée comme un triomphe par la faction des Seize, et la duchesse de Montpensier laissa éclater, à cette occasion, une joie indécente que la douleur d'avoir perdu ses frères ne saurait même excuser. *Je ne suis marrie que d'une chose, disait-elle, c'est qu'il n'ait sceu avant de mourir que c'est moi qui l'ay fait faire*¹.

A la mort d'Henri III, le Béarnais, que désormais nous appellerons Henri IV, eut la douleur de voir bon nombre de seigneurs catholiques se séparer de lui, ne voulant pas reconnaître un hérétique pour leur roi. Vainement Conti, Nevers, Longueville et plusieurs seigneurs ralliés présentèrent-ils une proposition que le roi signa et par laquelle s'engageait à maintenir la religion catholique, à se faire instruire de ses dogmes, à assembler les états dans six mois et à rendre au clergé tous les biens que les protestants lui avaient enlevés. Les Suisses de Nançay ayant fait leur soumission, le gros de l'armée catholique resta fidèle à leur exemple ; mais d'Épernon se retira, sous prétexte d'affaires de famille, et emmena avec lui les sept mille hommes qu'il avait levés. Un grand nombre de catholiques le suivirent peu après.

Pendant ce temps Mayenne organisait dans Paris une résistance énergique et levait, tant en province que dans la Capitale ; une armée nouvelle avec les fonds que Philippe II lui faisait parvenir par Mendoza. A la mort d'Henri III, il aurait pu se faire proclamer roi ; mais il n'était pas ambitieux. Au lieu de s'emparer de la couronne, que nul de sa famille n'était en situation de lui disputer, il en disposa en faveur du cardinal de Bourbon, prisonnier d'Henri IV, et le fit reconnaître roi sous le nom de Charles X (août 1569) ; quant à lui, il prit le titre de lieutenant général du royaume.

générale, à l'âge de soixante-dix ans. Voici l'épithète qu'un auteur contemporain composa pour elle.

*La royne qui cy-gist fut un diabe et un ange ;
Toute pleine de blâme et pleine de louange,
Elle soutint l'État, et l'État mit à bas.
Elle fit maints accorde et pas moins de débats.
Elle enfanta trois rois et cinq guerres civiles.
Fit bâtir des châteaux et ruyner des villes ;
Fit bien de bonnes lois et mauvais édits.
Souhaite-lui, passant, enfer et paradis.*

(Mémoires de l'Étoile.)

¹ L'Etoile.

Henri IV, n'étant plus en force pour s'emparer de la capitale, leva le siège et divisa son armée en trois corps : le premier, sous le commandement de Longueville ; alla en Picardie pour s'opposer aux Espagnols ; le second fut conduit en Champagne par le maréchal d'Aumont ; et le troisième, dont il se réserva le commandement, passa en Normandie pour aller à la rencontre des secours attendus d'Angleterre.

Mayenne se mit à la poursuite du roi, et le rejoignit près de Dieppe, au mois de septembre. Après une série de combats opiniâtres et un siège de près d'un mois, au dire des historiens de l'époque et des capitaines des deux armées, Henri IV et Mayenne firent des prodiges d'habileté stratégique et d'audace, les catholiques attaquèrent (16 octobre) le village d'Arques, dans lequel les royalistes s'étaient fortifiés. Henri IV était cerné de toutes parts et allait être pris ou tué, lorsqu'il s'écria : **Il n'y a donc pas cinquante gentilshommes pour mourir avec le roi ! — Oui, Sire,** lui répondit Châtillon, fils aîné de Coligny, **nous voici prêts à mourir avec vous.** Le roi, Châtillon et quelques gentilshommes chargent alors avec tant de fureur, que les catholiques furent obligés de battre en retraite. C'est après cette bataille qu'Henri IV écrivit à Crillon ce billet si connu : **Pends-toi, brave Crillon, nous nous sommes battus à Arques, et tu n'y étais pas. Adieu, brave Crillon, je t'aime à tort, à travers.**

Mayenne, après le combat d'Arques, ne tarda pas à lever le camp de devant Dieppe, et passa à Amiens pour solliciter des secours du duc de Parme. A peine l'armée catholique se fut-elle dirigée vers la frontière de Flandre, qu'Henri, ayant reçu les renforts qu'il attendait d'Angleterre, revint devant Paris. Dans son trajet il avait été rejoint par toutes les forces qu'il avait en Picardie et en Champagne, ce cinq mille Anglais et aux huit mille hommes qu'il avait précédemment, le mettait à la tête d'une armée assez nombreuse pour tenter un coup de main avec chance de réussite. Mais après un combat de faubourgs, où les Parisiens furent repoussés, il est vrai, l'armée royale vit bientôt obligée de lever de nouveau le siège à cause de Mayenne, qui arrivait encore une fois au secours de la capitale.

Le roi se rendit à Tours, où les états généraux devaient être assemblés ; mais la situation du royaume ne permit pas aux députés de se réunir.

L'hiver se passa en négociations infructueuses, bien entre Mayenne et Henri IV qu'entre le légat du pape, les ambassadeurs du roi d'Espagne, le duc de Lorraine, les Seize, les seigneurs de la Ligue, le duc de Savoie, et tous ceux enfin qui avaient un intérêt quelconque à ce que l'accord ne se fît pas, ou qui espéraient se faire acheter chèrement par un parti ou par l'autre.

Pendant ces négociations, les seuls peut-être qui firent acte de patriotisme éclairé et sincère furent Henri IV et, Mayenne. Malgré les suggestions dont il était l'objet de la part des Seize, des seigneurs catholiques et de sa sœur la duchesse de Montpensier, Mayenne ne voulut pas consentir à être proclamé roi, et lutta énergiquement contre Philippe II, contre le duc de Savoie et contre son cousin le duc de Lorraine pour empêcher ces puissants alliés, qui tous trois prétendaient avoir des droits à la couronne, non seulement de s'emparer de la France, comme ils l'auraient voulu, mais encore d'en distraire une partie, si faible qu'elle fût. Henri IV, de son côté, ne voulait se prêter à aucune spoliation.

Cependant, au commencement du printemps, Mayenne, apprenant que le roi revenait vers Paris, résolut de marcher à sa rencontre ; les deux armées se trouvèrent en présence, le 13 mars 1590, dans les plaines d'Ivry, situées entre

l'Eure et l'Iton. Le combat commença le 14 au matin. Les péripéties de cette bataille et les paroles d'Henri IV sur son panache blanc sont trop, connues pour que nous les rapportions ici. Le roi ne voulut appeler cette bataille que la journée du Tout-Puissant, et reconnut lui-même que si Mayenne avait été vaincu, c'est qu'il n'avait pas le bon droit pour lui, car il n'avait aucune faute à se reprocher.

La bataille d'Ivry fut désastreuse pour la Ligue, qui perdait une armée difficile à remplacer,- tandis que le roi, consacrant son droit par la victoire, ralliait à sa cause les villes et les gentilshommes qui jusques là n'avaient pas osé se prononcer ouvertement en sa faveur.

Sans perdre courage, Mayenne revint à Paris, exhorta les citoyens à la résistance, et passa dans les Flandres pour solliciter encore des troupes du duc de Parme.

Le roi, qui le suivait de près, espérait surprendre la capitale lui fallût entamer encore un siège, qui fut soutenu avec une remarquable énergie. Le 17 juin, avec un millier d'hommes seulement, Mayenne, revenant des Flandres put faire entrer un convoi de vivres dans la ville affamée ; le 23, les renforts qu'il attendait lui étant parvenus, il rompit les lignes du siège, et le 30, Paris était complètement débloqué et ravitaillé.

Après s'être vu encore dans l'obligation de s'éloigner de Paris, Henri IV, las et découragé, passe l'hiver sans rien entreprendre. Au mois d'avril 1591, il s'empare cependant de Chartres, que l'on considérait comme le grenier de la capitale ; mais en même temps Mayenne se rend maître de Château-Thierry.

De part et d'autre, on ne se dissimule plus le désir que à de faire la paix. Mayenne surtout, qui veut à tout prix éviter un démembrement de sa patrie incliné pour un accommodement avec Henri IV. Le chef de la Ligue exige que le roi abjure immédiatement le protestantisme ; Henri, qui ne veut pas paraître céder à la violence et désire que sa conversion ait toutes les garanties de sincérité, ne veut promettre que de se faire instruire. Étant. tous deux de bonne foi, l'accord se serait peut-être fait, lorsque les Seize obtinrent de Grégoire XIV une bulle renouvelant l'excommunication lancée contre Henri IV. Mayenne essaye de retarder la publication de cette bulle ; mais il a la main forcée par les Seize et par l'Espagne, et la bulle est publiée (mai et juin 1591.).

Le roi répondit à cette par un édit plein de modération dans lequel il renouvelait la promesse de se faire instruire ; il taxa la conduite du pape de précipitation, et celle du nonce d'imprudence.

Mais la parlements de Tours et de Châlons lancèrent un arrêt condamnant les bulles papales à être brûlées par la main du bourreau, et déclarèrent coupables du crime de lèse-majesté tous ceux qui les publieraient ou y souscriraient.

Tandis que le parti royaliste était fortement uni sous l'autorité absolue du roi, celui de la Ligue se désagrégait chaque jour. En vue de la réunion, toujours annoncée et toujours reculée, des états généraux, les Seize rédigèrent des instructions d'après lesquelles, en élisant un roi, les états devaient établir comme loi fondamentale du royaume que tout hérétique, prince, seigneur ou autre, serait brûlé vif, et que le nouveau roi serait tenu, d'accord avec les autres princes catholiques, de guerroyer à feu et à sang contre tout prince hérétique. Mayenne, qui avait introduit parmi les Seize quelques hommes sages et modérés, fut prié de les révoquer, et de mettre à leur place des ligueurs dont le

fanatisme fût à la hauteur de la majorité de ce conseil ; en même temps il était, sommé de prendre l'initiative d'une politique plus énergique.

Sur ces entrefaites le jeune duc de Guise, fils du Balafré s'étant évadé du château de Tours, la Ligue mit sa candidature à la couronne en avant. Les Seize étaient complètement livrés à Philippe II, qui voulait placer sa fille sur le trône de France en lui donnant pour époux le duc de Guise. Mayenne fut assez habile et assez-heureux pour déjouer cette intrigue antinationale. Dès lors l'antagonisme qui couvait sourdement entre le lieutenant général et la faction démocratique de la Ligue éclata brutalement.

Le fanatisme farouche dont une partie de la populace de Paris était animée, lui faisant perdre tout sentiment de patriotisme, l'entraînait jusqu'à accepter sans frémir l'idée de livrer complètement la France à l'Espagnol, de même que les fanatiques luthériens l'auraient livrée à l'Anglais et à l'Allemand. si Henri IV n'avait été là pour mettre un frein à leurs passions. Mayenne, plus patriote, sans cesser d'être bon catholique, soutenu, du reste par la majorité des habitants de la capitale, par la noblesse et par la population des provinces, ne voulait se servir de l'Espagne que comme d'une alliée qui l'aidait à combattre l'hérésie. Mais jamais il n'eût consenti à faire de sa patrie une province espagnole comme les Flandres et le Portugal.

Dans leur exaltation farouche, les Seize, après avoir fait entendre contre le frère du Balafré les accusations les plus ridicules, se laissèrent aller aux plus criminelles extrémités. Déjà ils ne parlaient de rien moins que d'une nouvelle Saint-Barthélemy contre les catholiques modérés, au nombre desquels il fait citer Gondi, l'évêque de Paris, qui fut obligé de sortir de la capitale. Mais le premier président Brisson, Larcher et Tardif furent pendus sur un arrêt rendu par un tribunal dérisoire, qui jugea sans preuves et sans témoins (15 novembre 1591).

Les princesses, épouvantées, écrivirent à Mayenne qui revint de Laon précipitamment (28 novembre) pour arrêter cette fureur. Les Seize voulurent lui résister ; mais ils se virent obligés de se rendre ou de s'enfuir, et, le 14 décembre, quatre des plus fougueux, Auroux Aimonnot, Améline et Louchart, furent pendus.

Le triomphe des modérés prépara celui des royalistes, et les négociations reprurent entre Mayenne et Henri IV par l'entremise du président Jeannin. Voici les conditions que le frère du Balafré voulait imposer au roi : abjuration immédiate et conservation pendant six ans de toutes les places que la Ligue possédait en ce moment. Mayenne demandait pour lui le titre de grand connétable ou celui de lieutenant général du royaume ; le gouvernement de la Bourgogne et du Lyonnais pour sa famille et à titre héréditaire ; celui de la Champagne pour son neveu le duc de Guise ; la Bretagne pour Mercœur ; le Languedoc pour Joyeuse ; la Picardie pour d'Aumale ; enfin conservation, pour tous les ligueurs, des emplois et gouvernements dont ils étaient nantis. Ces conditions, vraiment exorbitantes, furent énergiquement repoussées par le roi, tandis qu'elles excitaient contre Mayenne l'indignation de l'Espagne et de quelques ligueurs fanatiques ne voulant pas tendre parler d'accommodement.

Une année se passa en guerres d'escarmouches, où Henri IV, combattant contre le duc de Parme, qui était entré en France, commit par excès d'audace des fautes qui auraient pu lui faire perdre la couronne et la vie si son adversaire n'en avait commis de plus grandes par excès de prudence.

Enfin on songea sérieusement cette fois à réunir les états généraux, et Mayenne usa de toute son influence pour qu'ils ne fussent composés que d'hommes aussi soucieux du bien de la nation que de la conservation, de la foi. C'est dans ce sens que, le 23 janvier 1593 lança un manifeste où, tout en maintenant la religion catholique, il ne repoussait pas l'idée d'une réconciliation possible. avec Henri IV. Cette nuance fut parfaitement saisie dans le camp royaliste et dans les assemblées où dominait l'élément espagnol. Mendoza, le duc de Feria, Taxis et d'Ibarra, ministres de Philippe II, eurent même à ce sujet, à Soissons, une vive altercation avec Mayenne. En casuistes habiles, les envoyés espagnols disaient que, les Bourbons étant déchus de leurs droits, à la couronne pour cause d'hérésie la loi salique se trouvant par ce fait abrogée, l'héritière légitime. devait être la fille de leur maître, comme étant la plus proche parente dû 'dernier roi. Allez, leur dit Mayenne, *vous ne connaissez pas les Français. Si vous croyez les conduire comme les peuples ignorants de l'Inde, volis êtes loin de votre compte. — Nous vous montrerons*, dit Mendoza, *que nous n'avons pas besoin de vous pour faire donner la couronne à l'infante. — Et moi*, répliqua le duc avec une noble fierté, *je n'ai qu'à parler pour soulever la France contre vous ; je ne veux que huit jours pour vous chasser du royaume. Ne croyez pas avoir droit ici de me donner des lois comme à votre sujet : je ne le suis pas encore, et votre manière d'agir m'est un avis pour ne le devenir jamais.*

Les états, réunis à Paris le 26 janvier 1593, avaient pour mission principale d'élire un roi catholique : Mayenne les harangua dans ce sens ; mais le duc de Feria ayant été admis à y prendre aussi la parole, sa présence seule eût suffi pour froisser la susceptibilité nationale de tous les députés, sison discours, qu'il s'efforça vainement de rendre modéré, n'avait blessé tout le monde par l'éloge excessif qu'il fit de sa patrie.

La lutte était principalement soutenue par Renaud de Beaune de Semblançay, archevêque de Bourges, qui tenait pour Henri IV, persuadé que ce prince reviendrait au catholicisme, et par Pierre d'Espinac, archevêque de Lyon, qui tenait pour la Ligue. Ces deux éminents prélats, aussi célèbres par leur vaste érudition que par leur éloquence, portèrent le débat aux points les plus élevés de la politique et de la philosophie, et, chose digne d'être mentionnée, sans jamais s'écarter des bornes de la modération et sans soulever la moindre protestation de la part de leurs auditeurs, qui les écoutaient, au contraire, avec une respectueuse attention.

Cependant, les députés ne pouvaient se résoudre à prendre une décision, Mayenne ayant ruiné à jamais les espérances de Philippe II en faisant rendre par le parlement un arrêté d'après lequel les états ne pouvaient, sans violer les lois fondamentales du royaume, transférer la couronne à un prince ou à une princesse d'origine étrangère..

A la cour du roi, on n'ignorait rien de ce qui se passait dans les états. La plupart des conseillers du Béarnais, bien que, calvinistes, et comprenant que le seul obstacle à surmonter par le roi pour arriver au trône venait de la différence de religion, étaient d'avis qu'il devait se convertir au catholicisme. Rosni lui-même le lui conseillait fortement. Enfin, Henri ayant demandé à quelques ministres protestants zélés s'il pourrait faire son salut dans la religion catholique, et ces ministres lui ayant répondu. par l'affirmative, Il s'abandonna à du Perron, homme aimable et instruit, qui en peu de temps dissipa tous ses doutes et éclaira son esprit.

Les affaires n'en restaient pas moins stationnaires lorsque, dans une réunion de députés tenue à Suresnes le 19 mai 1593, tandis que les ligueurs insistaient pour l'élection d'un roi catholique, l'archevêque de Bourges arrêta net la discussion en lisant une lettre du roi annonçant la résolution avait pris d'abjurer le protestantisme et de revenir à la religion de ses ancêtres, invitant les théologiens et les évêques à concourir à cette bonne œuvre.

Cette déclaration formelle, tombant comme un coup de foudre sur la tête des Espagnols et de la faction, des Seize, réjouit le cœur de tous les bons catholiques. Il y eut bien encore quelques tentatives de résistance ; les députés de la Ligue objectèrent, par exemple, que, cette résolution n'ayant pas été prévue, ils manquaient d'instructions pour traiter avec le roi ; mais, le 23 juillet, Henri IV ayant définitivement abjuré, le 31 il signa une trêve avec la Ligue, et le 8 août les états généraux se séparèrent. Enfin, le 3 janvier 1594 le parlement de Paris rendit un arrêt en faveur d'Henri IV, et ordonna à Mayenne de traiter avec lui.

Dès lors la Ligue n'avait plus sa raison d'être, et ceux qui continuaient à en faire partie n'étaient plus que des rebelles et des factieux ; c'est ce que comprit Brissac, gouverneur de Paris. Aussi ce capitaine s'empressa-t-il d'ouvrir au roi les portes de sa capitale (22 mars).

L'entrée d'Henri IV a été écrite, chantée et célébrée si souvent, qu'il est inutile de rappeler dans cette esquisse rapide l'enthousiasme que laissa éclater à sa vue cette population en délire accourue au-devant de ses pas.

Mayenne, dont la conduite devient inexplicable, au lieu de se soumettre comme il l'aurait dû, essaya encore une résistance désormais sans but et sans excuse. Après avoir mis sa famille en sûreté dans la ville de Laon, il passa dans les Pays-Bas où l'archiduc Ernest¹ fut sur le point de le faire arrêter comme traître envers la religion. Mais l'Espagne ayant encore besoin de lui, et espérant par son concours entretenir la guerre civile en France, il lui fut remis quelques troupes avec lesquelles il essaya de débloquer Laon, assiégé par le maréchal de Biron. Il n'y put parvenir, et la place capitula le 22 juillet.

Pendant un an il lutta encore, non sans doute avec l'espoir de vaincre, mais par orgueil et par entêtement ; car sa position était des plus critiques ; il avait à se méfier des Espagnols et n'était plus soutenu par aucun des membres de sa famille, tous s'étant empressés de faire leur soumission.

Enfin des négociations sont entamées entre ce prince rebelle et le roi, et, au mois de janvier 1596, il est signé entre eux un traité qui met fin à la Ligue. Par ce traité, Mayenne obtient pour six ans trois places de sûreté : Soissons, Châlons et Seurre ; tous ses actes sont validés ; ses partisans conservent les charges qu'ils tiennent de lui ; ses parents sont déclarés innocents de la mort d'Henri III ; les bannis peuvent rentrer dans leur patrie. Le roi acquitte, jusqu'à concurrence de trois cent cinquante mille écus, les dettes contractées par Mayenne, et paye aux reîtres, lansquenets et Suisses, les sommes qui leur sont dues. Un article secret donne la charge de grand chambellan et le gouvernement de l'Île-de-France, moins Paris, au fils du duc, mais à la condition qu'il renoncera au gouvernement de la Bourgogne.

¹ Le duc de Parme était mort des blessures qu'il avait reçues à Caudebec et des fatigues de la campagne entreprise contre Henri IV.

Quelques jours après (31 janvier), le roi et Mayenne eurent une entrevue chez Gabrielle d'Estrées, dans le parc de Monceaux. Henri IV prit son cousin sous le bras, et lui fit faire au pas de course une longue excursion. Comme Mayenne était très gros, cette marche rapide le fatiguait horriblement. Quand le roi vit que son compagnon ne pouvait plus le suivre, il s'arrêta, et lui dit en riant : **Voilà cousin, la seule vengeance que j'ay voulu tirer de vous : embrassons-nous maintenant, et qu'é tout soit oublié.**

A partir de ce jour, Mayenne devint un sujet aussi fidèle que dévoué, et il donna une dernière preuve de son patriotisme en combattant, sous les yeux du roi, à Amiens (1597), pour chasser les Espagnols du territoire, tandis que la plupart des seigneurs calvinistes boudaient dans leurs terres ou essayaient de susciter de nouvelles guerres civiles.

Voici le parallèle que d'Aubigné fait entre le frère du Balafre et Henri IV.

Le duc de Mayenne avait une probité humaine, une facilité et une libéralité qui le rendoient très agréable aux siens. C'étoit un esprit judicieux, qui mesuroit tout à la raison ; un courage plus ferme que gaillard, et en tout se pouvoit dire un capitaine excellent. Le roi avoit toutes ces choses, hormis la libéralité... Le duc de Mayenne étoit incommodé d'une grande masse de corps, qui ne pouvoit supporter ni les armes ni les corvées ; l'autre, ayant mis les siens sur les dents, faisoit chercher des chiens et des chevaux pour commencer une chasse...

De son mariage avec Henriette de Savoie, Mayenne eut quatre enfants Henri de Lorraine, duc d'Aiguillon, qui succéda aux titres et dignités de son père ; Charles-Emmanuel, comte de Sommerive, qui mourut à Naples en 1609 ; Catherine et Renée de Lorraine.

Le duc d'Aiguillon, plus tard duc de Mayenne, joua un rôle considérable à la cour, surtout sous la régence de Marie de Médicis. Ayant suivi Louis XIII dans l'expédition que fit ce monarque contre les protestants, il fut tué au siège de Montauban (1621), et n'eut pas de postérité.

La nouvelle de sa mort causa d'immenses regrets dans Paris, et donna lieu, contre les protestants de la capitale, à des manifestations qui rappelèrent la Ligue.

Il nous reste à dire maintenant comment disparut la race des Guises.

François de Lorraine, dit *le Grand*, second duc de Guise, avait eu de son mariage avec Anne d'Este, plus tard duchesse de Nemours, six fils, dont trois qui moururent en bas âge ; les trois autres furent Henri, prince de Joinville ; Charles, marquis, puis duc de Mayenne, et Louis, cardinal de Guise. Il eut aussi une fille, qui épousa le duc de Montpensier, et dont la vie orageuse appartiendrait plutôt à la chronique qu'à l'histoire si elle n'avait été mêlée de trop près aux derniers événements du règne d'Henri III.

A l'avènement d'Henri IV, Mayenne était le seul survivant des fils de Guise le Grand, et nous savons comment les deux autres étaient morts sous le poignard des quarante-cinq.

Henri de Lorraine, troisième duc de Guise, surnommé le **BALAFRE**, qui épousa Catherine de Clèves, eut quatorze enfants, dont sept fils. Quatre de ses fils n'ont laissé ni postérité ni trace dans l'histoire. Les trois autres sont : Charles, prince de Joinville, qui naquit le 20 août 1571 ; Louis, cardinal de Guise, et Claude, duc

de Chevreuse. Une de ses filles épousa le prince de Conti, et fut, dit-on, l'auteur des Amours du grand Alexandre.

Charles de Lorraine, quatrième duc de Guise, prince de Joinville, pair de France, grand chambellan, amiral des mers du Levant, gouverneur de Champagne et de Provence, avait dix-sept ans et quatre mois quand son père et son oncle furent assassinés à Blois.

Enfermé dans le château de Tours, dont on a fait depuis une caserne qui porte encore aujourd'hui le nom de Guise, il essaya plusieurs fois inutilement de s'évader. Enfin, en 1591, il put mettre son projet à exécution en descendant de la fenêtre de sa prison pour rejoindre une barque qui l'attendait au pied de la tour, où venaient battre les flots de la Loire.

La nouvelle de son évasion jeta un moment la consternation dans le camp des royalistes ; mais Henri IV n'en fut pas longtemps affecté, disant que plus la Ligue aurait de chefs, moins elle serait redoutable. Il avait raison ; mais il n'aurait pas fallu pour lui que ce quatrième duc de Guise possédât le génie politique et militaire dont son père et son grand-père avaient fait preuve à son âge, car alors la Ligue n'eût plus eu qu'un chef, et ce chef eût été pour ses adversaires autrement redoutable que Mayenne.

Les ligueurs pensèrent un moment à le faire nommer roi de France en lui faisant épouser la fille de Philippe II ; nous avons dit que son oncle fit avorter ce projet, et ce fut la dernière tentative d'usurpation imaginée et poursuivie par ces superbes ambitieux. Après avoir combattu comme son oncle tant qu'Henri IV n'abjura pas, le jeune Guise eut le bon sens et le patriotisme de faire sa soumission complète et absolue (1594) aussitôt que son roi légitime fut retourné à la religion de sa patrie et de ses ancêtres. Dès ce jour il le servit loyalement. Ce fut même lui qui ramena Marseille à la soumission, et qui contraignit d'Épernon à mettre bas les armes.

En 1611, il épousa la fille d'Henri de Joyeuse, considérée comme un des plus riches et des plus beaux partis de France. Bien qu'il ne remplît plus qu'un rôle politique secondaire, le prestige de son nom était si grand, que son mariage rencontra de vives oppositions à la cour ; car on craignait que les avantages qu'il retirait de cette union ne lui permissent de soulever l'État comme son père l'avait fait.

Après la mort d'Henri IV, la cour de Marie de Médicis devint un foyer d'intrigues dont l'amour et l'ambition faisaient tous les frais. Les princes de Condé, de Conti, de Soissons, les Guises, d'Épernon et le marquis d'Ancre se disputaient les faveurs de la reine et les économies que le feu roi avait faites. Le chevalier de Guise, Alexandre-Paris, fils posthume du Balafré, était aussi célèbre à cette cour par ses aventures galantes que par ses duels. Ce fut lui qui tua le baron de Luz dans la rue Saint-Honoré, et ; peu de temps après, le fils de ce dernier, qui le provoqua pour venger son père. Cette audace, chez un jeune homme de vingt-deux ans, fit trembler le marquis d'Ancre, qui jugea prudent de s'attirer les Guises en faisant donner au duc cent mille écus, et au chevalier son frère la lieutenance générale de la Provence.

Le chevalier Paris de Lorraine mourut peu après (juin 1613), des éclats d'une pièce d'artillerie qu'il avait trop chargée et à laquelle il voulut lui-même mettre le feu.

En 1615, Condé était à la tête des mécontents, qui exigeaient l'exil du favori. Pendant le voyage que fit le roi pour aller au-devant de l'infante d'Espagne, Anne d'Autriche, Guise eut l'honneur de protéger la marche de Sa Majesté de Bordeaux à Châtellerauld, et ce fut lui aussi qui épousa par procuration, à Burgos, cette jeune et belle princesse.

Sept ans plus tard (1622), dans la campagne que fit le roi contre les rebelles avec la flotte qu'il commandait, Guise eut la gloire de battre l'escadre rochelaise. Le feu ayant pris au vaisseau qu'il montait, la Rochefoucauld vint lui dire : **Ah ! Monsieur, nous brûlons.** — **Tourne ! tourne !** cria Guise au pilote ; **autant vaut être rôti que bouilli.**

On sait que les Guises ne cédaient pas facilement sur les questions de préséance. Le fils du Balafre eut à ce sujet un différend avec Richelieu ; mais les temps étaient passés où les princes de Lorraine faisaient tout plier devant leurs volontés ; cette fois ce fut le ministre qui l'emporta, et Guise quitta l'armée, sous prétexte d'accomplir un vœu en Italie.

Ce prince, qui mourut en 1640, était aussi laid que son père était beau ; il n'avait pas non plus de bien grands talents militaires ; mais il était, bon, loyal, brave, fidèle, et libéral jusqu'à la prodigalité. Pourquoi ne le dirions-nous pas ? il était épouvantablement menteur... Il mentait tellement et si bien, qu'il finissait presque toujours par croire lui-même à ses mensonges.

Charles Ier de Lorraine, quatrième. duc de Guise, eut plusieurs enfants ; les plus célèbres furent Henri II, cinquième duc de Guise, prince de Joinville et comte d'Eu, qui naquit à Blois le 4 avril 1614 ; Roger, chevalier de Malte, et Louis, duc de Joyeuse.

Henri II était destiné à entrer dans les ordres ; à quinze ans il se trouvait à la tête de nombreuses abbayes, et était même nommé archevêque de Reims, lorsque la mort de son aîné lui ouvrit une carrière plus en rapport avec ses mœurs et avec son caractère. Il débuta dans la vie politique en se incitant à la tête des mécontents, et en épousant la cause du comte de Soissons contre Richelieu. Obligé pour ce fait de s'exiler, il passa dans les Pays-Bas, où il épousa Honorée de Berghes, veuve du comte de Bossu, dont il eut bientôt dissipé presque toute la fortune. Un an après, il apprit qu'il avait été condamné à mort, exécuté en effigie, et dépouillé de tous ses biens. La mort de Louis XIII (1643) lui permit de rentrer dans sa patrie, et la régente le réintégra dans sa fortune. Brave et brillant cavalier, il eut à la cour de grands succès et toutes sortes d'aventures. A propos d'une rivalité entre la duchesse de Longueville, sœur du grand Condé, et Mme de Montbazon, Coligny, petit-fils de l'amiral, chevalier de la duchesse de Longueville, ayant pour tenant d'Estrades, provoqua le duc de Guise, qui, on n'a jamais bien su pourquoi, se trouva dans cette affaire le champion de la Montbazon, avec de Bridieu pour second.

Le duel eut lieu en plein cœur de Paris, sur la place Royale. Quand les deux adversaires se trouvèrent en présence, l'épée nue à la main, Guise dit à Châtillon : **Nous allons vider de vieilles querelles de famille ; voyons la différence que l'on doit faire entre le sang des Guises et celui des Coligny.** Dès le premier engagement, la supériorité de Guise sur son adversaire était si incontestable, que l'issue du combat ne pouvait être douteuse. Guise fit sauter l'épée de Coligny et le blessa au bras. Il eût pu le tuer, comme le permettaient alors les règles du duel ; il se contenta de lui donner un coup du plat de son épée, puis il sépara d'Estrades et de Bridieu, qui, bien que grièvement blessés, continuaient la

lutte avec acharnement. Le petit-fils du célèbre amiral mourut peu de temps après, non des suites de sa blessure, comme on l'a cru, mais d'une maladie dont il souffrait et qu'aggrava encore l'humiliation de sa défaite.

Guise était alors éperdument épris d'une demoiselle d'honneur de la reine, Mlle de Pons, qu'il voulait épouser, et qu'il compromettait par toutes sortes d'extravagances. Il partit cependant pour l'armée, fit la campagne de 1644-45, et s'y distingua par un courage poussé aux extrêmes limites de l'audace et de la témérité.

Revenu à la cour, plus amoureux que jamais de Mlle de Pons, il part pour Rome afin de faire annuler son mariage avec Honorée de Berghes ; mais, étant déçu dans ses espérances, il s'apprêtait, sur la prière de Mlle de Pons, à retourner à Paris, lorsque des mariners napolitains lui apprennent qu'à la voix de Masaniello le peuple de Naples s'est soulevé et a chassé les Espagnols. Se rappelant alors les prétentions de sa famille à l'héritage de la maison d'Anjou, dont le royaume de Naples fait partie, il instruit la cour de France de ses projets de conquête, et, ayant reçu une réponse encourageante, il quitte Rome le 13 décembre 1647.

Son armée de débarquement, sa flotte, ses munitions de guerre, l'or qu'il lui faut pour une telle entreprise sont prêts. L'armée de ce conquérant est de vingt-deux hommes ; sa flotte, une felouque ; ses munitions de guerre, deux ou trois barils de poudre ; ses fonds, quelques milliers de pistoles. On croit rêver en lisant les détails de cette expédition, et l'on se demande quel est le romancier qui oserait mettre en scène un héros assez fou pour tenter la conquête d'un royaume et entrer en lutte contre une puissance comme l'Espagne avec de semblables ressources. Boileau, qui voulait faire enfermer le grand Alexandre dans les Petites-Maisons, n'a rien dit de ce Guise, et c'est dommage.

Eh bien ! le plus curieux, c'est qu'il réussit, là où son arrière-grand-père le grand François de Guise, avec une armée puissante, protégé par le pape, avait échoué un siècle auparavant (1557), et qu'il se serait maintenu sur le trône de Sicile si la France l'avait tant soit peu soutenu, et s'il ne s'était rendu odieux à ses sujets par ses mœurs relâchées et par ses dissipations.

Sur sa frêle embarcation, il passa à travers l'escadre espagnole, et entra dans Naples aux acclamations d'un peuple ivre d'enthousiasme, à qui il fait l'effet d'un dieu échappé des flots. Proclamé roi immédiatement, il pose sur ses armes la couronne fleurdelisée de Sicile, signe ses écrits en langue napolitaine : Henri, par la grâce de Dieu roi de Naples et de Sicile..., et traite déjà avec les cours étrangères de puissance à puissance. Mais, n'étant pas soutenu par la France, et le dérèglement de ses mœurs aidant, il se vit bientôt abandonné de ses sujets, qui livrèrent Naples aux Espagnols pendant qu'il faisait une sortie pour essayer d'introduire des vivres dans la place. Après avoir vainement tenté de rentrer dans sa capitale, il fut pris en 1648, et resta prisonnier en Espagne pendant quatre ans. Enfin Condé obtint sa liberté en 1652.

Revenu en France, après tant d'aventures et une si longue captivité, il eut la douleur d'apprendre que Milo Susanne de Pons, à qui il voulait offrir une couronne, l'avait complètement oublié auprès de son écuyer, le sieur de Malicorne, commis à sa garde. Cette trahison, qui lui fut plus sensible que la perte de son royaume, ne changea pas son humeur. La première chose qu'il avait faite en mettant le pied dans sa patrie avait été de lancer un manifeste dans lequel il se prononçait pour le parti du prince, et la seconde de se ranger du

côté de Mazarin. Il était près du roi et du premier ministre quand la cour fit sa rentrée à Paris, le 21 octobre 1652.

Il était à la cour depuis deux ans, livré tout entier aux fêtes et aux plaisirs, lorsqu'il reçut des lettres d'Italie dans lesquelles on lui annonçait que les Napolitains l'attendaient avec impatience pour se soulever et lui offrir de nouveau la couronne. Cette fois le gouvernement français mit une flotte à la disposition du hardi aventurier, qui quitta le port de Toulon au mois d'octobre 1654. Arrivé devant Naples, il s'empara de la ville et du château de Castellamare ; mais il ne put s'y maintenir, et force lui fut de renoncer pour toujours à l'héritage de la maison d'Anjou.

Quand Henri de Guise revint de cette expédition, le roi le nomma grand chambellan ; il parut avec éclat dans les fêtes que Louis XIV donna en 1655, et s'y fit remarquer par son adresse dans les carrousels, tournois, quadrilles et courses de bagues (1662).

Ce fut le dernier et fugitif éclair que jeta avant de s'éteindre le descendant du grand Guise et du célèbre Balafre. Charles de Lorraine, cinquième duc de Guise, mourut le 2 juin 1664, sans laisser de postérité. Avec lui s'éteignait la branche aînée de la maison de Guise. Ce prince avait, moins le génie, toutes les brillantes qualités de ses ancêtres, surtout le courage militaire et l'amour des aventures. Voici le portrait que Tallemant des Réaux a fait de lui : *Il a la mémoire excellente, il sait quelque chose, a de l'esprit, dit les choses agréablement, n'est pas méchant, a de la générosité, du cœur, et est fort civil. C'est dommage qu'il est fou.*

Le duc de Guise a laissé des *Mémoires* sur sa première expédition de Naples. Après sa mort, sa fortune et son nom passèrent à son neveu Louis-Joseph de Lorraine, fils aîné de Louis de Lorraine, duc de Joyeuse, et de Françoise-Marie de Valois, né le 7 août 1650.

Timide et maladif, Louis-Joseph n'est plus qu'un souvenir, qu'un nom que l'histoire rappelle à regret. Par les soins de sa tante, il épousa Élisabeth d'Orléans, duchesse d'Alençon, fille puînée de Gaston de France, duc d'Orléans, bossue et souverainement orgueilleuse. Louis mourut à l'âge de vingt et un ans, laissant un enfant encore plus malingre que lui et plus contrefait que sa mère, François-Joseph, septième et dernier duc de Guise, qui lui survécut à peine.

La fortune et le nom de Guise passèrent alors sur la tête de Marie de Lorraine, fille de Charles de Lorraine, quatrième duc de Guise, et d'Henriette de Joyeuse, qui était née le 16 août 1615, et mourut le 3 mars 1688. Mademoiselle de Guise, comme on l'appelait, après avoir refusé la main de Vladislas VII, roi de Pologne, ne voulut jamais se marier ; c'était une femme d'une grande piété, d'infiniment d'esprit, de cœur et de sens ; elle brillait surtout dans les controverses religieuses, qu'elle soutenait avec un remarquable talent. Par son testament elle consacra une grande partie de sa fortune à des fondations pieuses. Il faut bien le reconnaître, les filles de la maison de Guise occupent dans les chroniques galantes du XVIIe siècle une place peu honorable pour elles ; il semble que la dernière des Guises ait voulu effacer ou racheter par ses vertus les fautes de ses ancêtres.

Depuis, le nom de Guise n'a plus été porté que par un des fils du duc d'Aumale, qui mourut également en bas âge.

Ainsi s'éteignit cette branche des princes de Lorraine, qui remplit tout le xvi^e siècle de ses exploits et de son ambition. Quatre d'entre eux se sont fait dans les annales de notre histoire une place exceptionnelle, bien qu'à des titres divers.

Les deux premiers, Claude, fondateur de la race, et François, son fils, qui en fut le plus grand, malgré leur ambition, ont laissé un nom sans tache après une vie glorieuse, toute consacrée à la défense de la patrie et de la religion. Puissamment aidés dans leur double tâche par les cardinaux Jean et Charles de Lorraine et par les ducs d'Aumale, ils ont occupé les premières charges de l'État, soutenu le trône avec autant d'indépendance que de génie, repoussé toutes les invasions, et raffermi la foi dans le royaume. Il n'est pas un champ de bataille, depuis Marignan (1515), où Claude fut laissé pour mort, frappé de plus de vingt blessures, jusqu'au siège d'Orléans (1562), où François fut tué, qu'ils n'aient arrosé du plus pur de leur sang. Protégés par Dieu d'une manière miraculeuse, ils n'ont jamais tiré l'épée sans être victorieux. Leur bravoure et leur génie ont fait pâlir l'étoile de Charles-Quint, du duc d'Albe et de Suffolk, toutes les fois que ces grands capitaines les ont eus pour adversaires.

Anglais et Impériaux, reîtres et lansquenets, luthériens et calvinistes de toutes nations, ennemis de la France, ennemis de la foi, ont reculé constamment devant la double croix de Lorraine qui brillait dans les armes de ces fiers Macchabées.

Les deux autres, le Balafre et Mayenne, fils et petits-fils des précédents, nés dans des temps plus troublés, chargés d'un fardeau plus lourd encore que celui qui pesait sur leurs aînés, ont marché constamment dans la même voie. Mais que d'obstacles sur leur route ! que de haines et d'embûches sous chacun de leurs pas !

Ce n'est plus Charles-Quint, ce n'est plus le duc d'Albe qu'ils ont à combattre ; il ne s'agit plus de reprendre Calais, de défendre Metz, de repousser des invasions étrangères, luttés glorieuses qui laissèrent à ceux qui les soutinrent un nom que la postérité ne prononce qu'avec admiration et respect. Hélas ! l'ennemi qu'ils ont à combattre s'appelle Coligny, Condé, Bourbon ! Les villes qu'ils ont à défendre sont assiégées par des Français ; celles dont ils veulent s'emparer sont défendues par des Français, et sur tous les champs de bataille c'est le sang français qui coule de part et d'autre !

C'est pourquoi le nom du Balafre, bien plus encore que celui de Mayenne, ne peut être prononcé sans rappeler à l'esprit les pages les plus douloureuses de notre histoire. Mais est-ce sa faute ? Est-il responsable des guerres civiles auxquelles il prit part ? Ne doit-on pas plutôt en accuser la réforme, dont les doctrines, en jetant la division dans les consciences, servirent de prétexte à l'ambition des grands ?

Si la mémoire de ce héros chrétien avait besoin d'être réhabilitée, il suffirait de dire que s'il s'est servi de l'or de l'Espagne pour faire la guerre aux protestants, il n'a jamais du moins ouvert les portes de la France à l'étranger, comme le firent Condé et Coligny. Si l'Espagnol, plus tard, vint jusqu'à Paris, on ne saurait oublier qu'il y avait quatre ans que le Balafre était tombé sous le poignard des *quarante-cinq* comme son père était tombé sous les balles de Poltrot de Méré.

FIN DE L'OUVRAGE